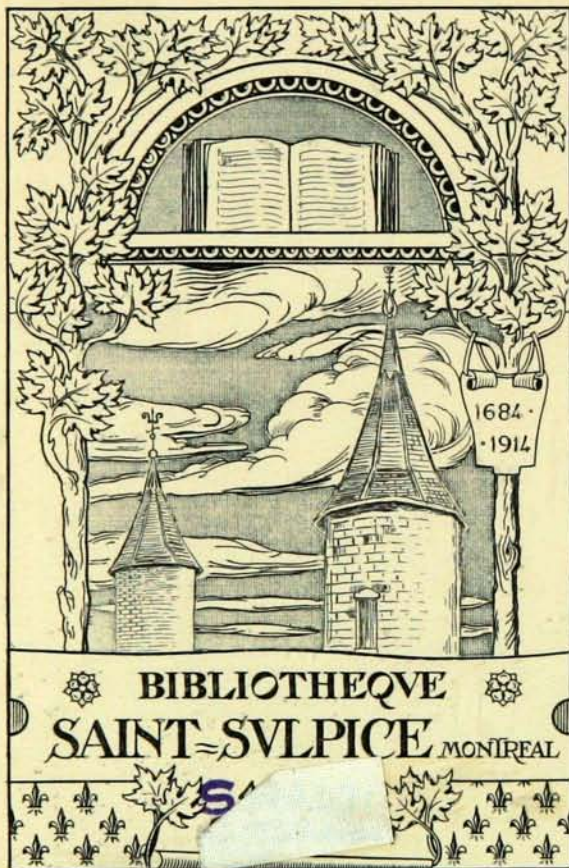


Bonhomme & Blanchet

Relieurs - Bookbinders

1035 AVE McNICOLL AVE. 1035

Montreal



R

200

B-1

DEUXIÈME CONGRÈS

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

AU

CANADA

QUÉBEC

27 JUIN — 1er JUILLET 1937

MÉMOIRES

TOME III



QUÉBEC

—
1938

DEUXIÈME

CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

AU CANADA

93578

DEUXIÈME CONGRÈS

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

AU


CANADA

QUÉBEC

27 JUIN — 1er JUILLET 1937

MÉMOIRES

TOME III

BIBLIOTHÈQUE

SAINTE-ANNE

QUÉBEC

—
1938

BRITISH MUSEUM
LONDON

PC
3601
C6
1937a fs
v.3

B. Q. R.
NO. 1795

L'ESPRIT FRANÇAIS
DANS SES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS

TOME III

V

SECTION DES MŒURS ET TRADITIONS
(division A)

VI

SECTION DES MŒURS ET TRADITIONS
(division B)

VII

SÉANCES D'ÉTUDES POUR LES DAMES

VIII

SÉANCES D'ÉTUDES POUR LES JEUNES

V

SECTION DES MŒURS ET TRADITIONS

(DIVISION A)

La Lecture et son Influence sur la Formation de l'Esprit français

Par le R. P. Louis Taché, C.S.Sp., (Collège Saint-Alexandre,
Pointe-Gatineau)

Il y a dans le sujet de "la lecture et de son influence sur la formation de l'esprit français", matière à une vaste enquête où sont intéressés d'une manière égale le point de vue moral et le point de vue intellectuel. Lorsque nous l'avons soumis à l'approbation du Comité central du Congrès, notre pensée a été de restreindre notre travail à un milieu que nous connaissions par l'expérience de dix ans d'enseignement et qui représentait à la fois le présent et l'avenir: les élèves actuels de nos collèges classiques. Dans ce champ d'action bien déterminé, nous avons donné à nos recherches un caractère suffisamment large et nous avons demandé la collaboration bénévole de nos collègues de l'enseignement, plus particulièrement les préfets des études: qu'ils me permettent de les remercier ici publiquement pour leur aide empressée.

Les assertions et les conclusions de ce rapport sont basées sur 586 réponses d'élèves et sur les renseignements fournis par la direction de vingt-quatre collèges de la province de Québec, des autres provinces du Canada et des Etats-Unis. Avec le temps limité qui nous est alloué, il est impossible d'apporter la justification détaillée des différentes affirmations de ce rapport. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il y aurait profit à reprendre cette enquête sur une échelle plus large en couvrant l'ensemble des milieux scolaires du Canada français.

Avant de dépouiller les dossiers, disons un mot de l'importance de la lecture. C'est avec raison que, faisant une application particulière d'un vieux dicton, on a énoncé: "Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es". Le livre autant que l'ami marque son empreinte sur celui qui le fréquente, surtout quand il s'agit d'un enfant. Nous pourrions aligner ici les citations des grands maîtres qui nous diraient ce qu'ils doivent à la lecture: la concision de ce rapport nous en empêche. Qu'il nous suffise de montrer quelle place réelle fait à la lecture le système d'enseignement des études classiques et comment la raison requiert impérieusement la lecture dans la formation de l'enfant.

On nous rapportait récemment le propos d'un maître de l'enseignement supérieur qui allait jusqu'à dire que la seule lecture des bons auteurs constitue un moyen suffisant de formation pour un esprit travailleur et personnel. De fait, — et il ne faut pas l'oublier, toute paradoxale que paraît cette affirmation, — l'enseignement classique, à partir de certaines classes repose en grande partie sur la lecture attentive, active des œuvres des grands maîtres et c'est de là qu'il tire sa valeur universelle, sa valeur "humaniste". La seule différence entre l'explication de textes et ce qu'on est convenu d'appeler la lecture, me paraît tenir en ceci: dans la première on vise à assimiler lentement, quasi sans déperdition, des éléments de choix qu'on pourrait comparer à des condensés de vitamines; le travail personnel de l'élève est alors stimulé par un enseignement vivant d'homme à homme. Dans la seconde, il y a une récréation intellectuelle où l'abondance, la variété tendent à compléter les éléments basiques, traditionnels de toute culture humaine. L'association de ces deux moyens concourt à préparer une "tête bien faite" et un esprit cultivé, deux qualités qu'on aime à rencontrer dans l'homme civilisé.

La *raison pédagogique* intervient aussi pour nous convaincre de l'importance de la lecture. Elle repose sur un double principe. On s'accorde pour dire que le plus puissant moyen de formation est le contact avec la réalité, la vie: plus un homme connaît de milieux, dans sa patrie et à l'étranger; plus il agite de questions où les hommes se rencontrent dans un esprit de lutte ou de collaboration, plus il prend "d'usage et de raison". D'autre part, l'enfant, à cause de son état psychologique et physique, de sa candeur et de son égoïsme, de sa dépendance de la famille, ne peut presque pas prendre de contact avec la réalité. Il lui faut des *intermédiaires*, semblables à ces miroirs convexes qu'on voit sur les côtés des gros

camions et qui reflètent en petit un large champ de vision, des intermédiaires, dis-je, qui lui procureront une première idée de la vie. Son intelligence, son cœur sont une terre nouvelle où le premier occupant prend tous les droits et tous les avantages. Ce peut être l'exemple des parents, les spectacles, la radio qui constituent ces intermédiaires; c'est surtout l'école et la lecture. Nous avons donc à nous préoccuper de faire lire nos enfants et en même temps de diriger les lectures.

Tels sont les principes. Mais si la science de l'homme procède par déduction, elle doit aussi chercher un guide dans les *constatations du passé et du présent*. Bien rares sont les esprits qui peuvent se flatter d'établir un système de formation juste sans faire appel au champ de l'expérience: on sait tous les maux que nous ont valus les rêveries de Kant et de Rousseau, dans les questions morales et d'éducation. Dans le domaine très restreint qui nous intéresse ici, nous allons donc voir les faits, interroger les enfants pour dégager avec plus de sûreté les principes du progrès. Nous ne nous faisons point d'illusion sur le degré de sincérité, d'objectivité de chacune des réponses prise isolément. Quelque soin que les maîtres aient pris de rendre les élèves attentifs au sens et à l'importance de l'enquête, la vérité ne peut évidemment ressortir que de la moyenne établie par manière de statistique. Nous classons les réponses de l'enquête sous quatre chefs:

- I.—Dans quelle mesure nos enfants lisent-ils?
- II.—Que lisent-ils?
- III.—Comment lisent-ils?
- IV.—Quelle part ont leurs lectures sur la formation de l'esprit français?

I.—*Dans quelle mesure nos enfants lisent-ils?*

Nous constatons que la lecture suivie chez nos collégiens a commencé pour le plus grand nombre, c'est-à-dire 55%, entre 10 et 13 ans; pour 22% d'entre eux, de 14 à 16 ans; aux deux extrêmes 14% ont commencé à lire régulièrement entre 6 et 9 ans, un petit nombre, 5% entre 17 et 20 ans. Il semble d'après ces données que les lectures coïncident généralement avec le début des études classiques. Nous avons une double confirmation de cette déduction. La très grande majorité ont répondu qu'ils lisaient plus au collège qu'en vacances et les bibliothèques ou sources où l'on prend les livres sont par ordre d'importance: les bibliothèques de collège, les livres de

prix, les bibliothèques de famille, les achats. Si les enfants lisent plus au collège qu'en vacances il semble qu'il faille attribuer cette différence moins à la pénurie des livres à la maison qu'à d'autres causes telles que la volonté des parents que l'enfant se repose l'esprit; les occupations imposées ou recherchées. Comme on pouvait s'y attendre, les lectures de vacances sont plus fréquentes chez les élèves des hautes classes que chez ceux des basses classes; ils sentent mieux que leurs cadets la nécessité de compléter les données du cours. Dans les villes, la lecture occupe une place relativement aussi importante que les autres occupations comme le travail, les sports les voyages. Dans les campagnes, le travail pour aider aux parents l'emporte de beaucoup sur les autres occupations mais ici encore la lecture occupe une place d'honneur. Il serait intéressant d'établir la comparaison entre nos enfants et ceux des autres provinces du Canada, ceux des Etats-Unis, de France et d'Angleterre, mais nous n'avons pu le faire. Dans l'ensemble ceux qui ont la fringale de la lecture paraissent rares et ceci confirme peut-être l'affirmation maintes fois répétée que nos enfants sont peu soucieux des choses de l'esprit, du moins en comparaison de nos cousins de France; car j'ai l'idée qu'ils le sont peut-être plus que les jeunes anglo-canadiens et américains.

II.—*Que lisent-ils.*

Distinguons ici les genres fréquentés et les auteurs en particulier. Voici par ordre d'importance les lectures fréquentées par nos enfants. Pour des raisons pratiques nous avons mêlé dans cette nomenclature les genres littéraires proprement dits et des genres mixtes, compréhensifs tels que les journaux, les revues: dans les réponses nous avons trouvé les romans d'aventures, les journaux (où les pages comiques et sportives ont la préférence), les ouvrages d'histoire, les revues missionnaires, les auteurs classiques, les annales religieuses, les romans d'amour, les recueils de poésie, les ouvrages religieux, les revues générales, les sciences, les auteurs romantiques et les magazines.

Quant aux auteurs préférés, ils n'apparaissent pas très différents de ceux qui avaient les honneurs, il y a vingt ans. Pour ne donner ici que ceux dont les lecteurs fervents dépassent la centaine et la cinquantaine citons dans le premier groupe les noms de Jules Verne, René Bazin, Pierre l'Ermite, l'abbé Lionel Groulx, Raoul de Navery; dans le deuxième, Alphonse Daudet, Pierre Corneille, Delly, Léon Ville, Jean Racine, le Père Finn, Henri Bordeaux et Victor Hugo.

Nos élèves, dans un bon nombre de maisons, peuvent lire les quotidiens à esprit catholique et national comme *Le Devoir*, *Le Droit*, *l'Action Catholique*. Nous avons des raisons de croire que si notre enquête avait compris seulement les plus vieux de nos collégiens, en y ajoutant les universitaires, d'autres noms de périodiques seraient mentionnés représentant des idées plus radicales, plus militantes que celles des trois quotidiens ci-dessus nommés.

La grande majorité de nos élèves, 69% ne lisent habituellement que du français et des autres, seulement 3% préfèrent l'anglais au français. D'autre part on trouve plus de livres français que de livres canadiens entre les mains de nos enfants: ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné le champ très restreint que couvre encore notre littérature régionale et, disons-le en passant, le cherté relative des éditions de chez nous. On en est encore à désirer ici ces collections à bas prix, tels les livres roses, la bibliothèque *Familia*, etc... qui intéressent tant nos enfants, et qui sans être constituées de chefs-d'œuvre contribuent si puissamment à développer le goût de la lecture.

Dans l'ensemble, les lectures de nos collégiens représentent un niveau moyen d'intellectualité et de moralité, n'atteignant ni à l'idéalisme ni au mysticisme ni d'autre part à la littérature de bas étage, mais dans beaucoup de maisons on s'est préoccupé d'élever ce niveau des lectures et des fruits consolants de ces efforts percent à travers les réponses que nous avons reçues. Les novateurs dans cette matière comme en toute chose se heurtent à l'inertie des élèves, à la routine et à la ladrierie des administrations, mais leur obstination finit en général par triompher.

III.—*Comment lisent-ils.*

La façon dont nos collégiens lisent varie beaucoup selon qu'ils cherchent dans la lecture une pure distraction ou un perfectionnement de leur culture et de leur style. Dans le premier cas, nos jeunes gens ne lisent que ce qui les intéresse et, suivant l'expression usuelle, dévorent les livres: dire qu'il ne reste rien de ces lectures nous paraît excessif: dans les basses classes du moins, les lecteurs précoces se font remarquer par leur facilité d'expression dans les rédactions françaises.

La lecture faite en vue d'une amélioration personnelle est généralement accompagnée de notes soit sur le vocabulaire, sur les passages remarquables, ou sur l'ensemble de l'ouvrage. On rencontre

surtout dans les hautes classes ceux qui prennent des notes. Notre étonnement n'a pas été petit de voir que la majorité, c'est-à-dire 71% de ceux qui nous ont répondu, prennent des notes. Cette réponse venant des petits et des grands est en contradiction avec l'expérience du milieu restreint où j'enseigne. Que faut-il en penser? Est-ce mensonge, incompréhension de la question, il est difficile de le dire. Quoi qu'il en soit, même en admettant que certaines de ces notes soient sommaires, faites seulement par obéissance, exécutées sans grand soin ni conviction, elles supposent une réaction toujours bienfaisante devant le livre.

IV.—*Quelle part a la lecture dans la formation de l'esprit français.*

Avant de répondre à cette question, il est important de bien déterminer à quel point de vue s'entend ici l'esprit français. A notre avis, il doit être lié non seulement à un ensemble d'idées, qui résument l'esprit de la culture et de la tradition française mais aussi à une belle expression écrite ou orale de cette pensée. On concevrait mal l'utilité d'une culture amassée pendant des années et qui n'arrive jamais à s'extérioriser. Comme le dit Cicéron dans le *Pro Archia*, ce serait une honte de consacrer tant d'années à l'accumulation d'un trésor qui ne voit jamais la lumière, et de fait une formation n'a de sens qu'orientée vers un échange de biens dans la société.

Pour le langage, il faut admettre que la lecture n'a exercé que peu d'influence sur l'amélioration du parler de nos enfants. Peut-être y a-t-il en ceci un cercle vicieux: nos enfants n'ont pu établir aucune relation vivante, touchante entre les dialogues des livres et leur parler parce qu'ils parlaient mal et que le livre parlait trop bien. Chez nous il existe ce fait qui ne se rencontre probablement nulle part ailleurs que nous écrivons mieux que nous ne parlons. Je crois que personne ne me contredira si je dis qu'un bon nombre de nos élèves qui savent élégamment tourner une composition ou une dissertation sont comme frappés de stupidité dès qu'il s'agit de l'expression orale de ces mêmes idées, non seulement devant leur maître ou en public, mais même dans la conversation.

Il n'en est plus de même pour le langage écrit. Si l'on rencontre des élèves qui ont beaucoup lu et qui restent médiocres en composition, on n'en rencontre pas qui soient forts en rédaction et qui n'aient lu que très peu. C'est une constatation d'expérience qui ne souffre pas d'exception. Il faut de même admettre l'influence de la lecture sur les compositions personnelles des enfants; nous entendons parler

ici des travaux littéraires auxquels les élèves se livrent spontanément sans y être obligés: 40% d'entre eux admettent avoir commis ce péché de jeunesse et nous soupçonnons que c'est le démon de la poésie, aux exigences impérieuses, qui a poussé le plus nos enfants. Nous leur avons demandé de dire quelles notes ils avaient en composition française: les réponses ont été d'un optimisme trop suspect, sauf quelques cas où les professeurs ont contrôlé la vérité de la réponse; à cause de cela nous avons cru ne pas pouvoir en faire fonds. Il faut évidemment admettre que beaucoup de lectures mal faites peuvent amener un résultat moindre que quelques lectures bien faites, c'est-à-dire bien dirigées dans le sens des études de classe et bien proportionnées au stade de développement de l'enfant.

Que l'influence de la lecture profitable se marque chez nous dans le sens de la formation de l'esprit français, cela découle de deux choses: premièrement du trésor contenu dans ces ouvrages dont nous avons parlé plus haut et qui forment l'une des grandes littératures dont s'honore le patrimoine de l'humanité, et deuxièmement de la langue française dans laquelle ils sont écrits. Si l'on prend le soin d'éliminer les productions malsaines de la littérature contemporaine, si par ailleurs on met suffisamment à la portée de nos enfants les livres de chez nous qui jusqu'à présent se sont surtout consacrés à célébrer le sol, les héros et l'histoire du pays, on formera ainsi un esprit où se réuniront la douceur et la beauté du pays de France avec la vigueur d'un pays nouveau où une race ancienne a retrouvé sa jeunesse et où dans une effervescence bien naturelle un peuple nouveau cherche sa voie.

Si nous devons exprimer des vœux à la fin de ce rapport, qu'ils soient les suivants:

- I. Que l'on développe dans nos collèges le goût de la lecture en mettant dans les mains des enfants des livres qui captivent leur intérêt, même si au début ces ouvrages n'ont pas une valeur littéraire de premier ordre.
- II. Que l'on considère la lecture comme un élément essentiel de formation et de culture et comme un complément nécessaire du travail de classe.
- III. Qu'en conséquence les règlements des maisons d'éducation prévoient des heures obligatoires et quotidiennes de lecture et qu'on habitue les élèves à considérer la lecture comme la récompense d'un travail de classe bien fait.

- IV. Que les lectures soient contrôlées par les professeurs au moyen des carnets de lecture et qu'on s'emploie à promouvoir le système des bibliothèques de classes en rapport avec les matières du programme aussi bien en instruction religieuse qu'en littérature, histoire et sciences.
 - V. Qu'on maintienne les lectures dans l'esprit de l'humanisme chrétien qui est celui d'une formation générale.
 - VI. Qu'on fasse bien comprendre aux élèves que toute lecture engage une question morale et que les règlements du collège qui ne font qu'appliquer les lois de l'Eglise sur ce point créent une obligation grave de conscience.
 - VII. Que, suivant les prescriptions pontificales et épiscopales, on cherche à développer par les lectures la connaissance des grands principes de la morale et de la sociologie chrétienne plutôt que la connaissance, troublante pour des esprits non formés, des événements d'actualité littéraire, sportive ou politique.
-

La Famille acadienne

Par M. l'abbé François-A. Bourgeois, (Dorchester, N.-B.)

L'Acadie se souvient, elle aussi, de Québec, la citadelle française de l'Amérique. Elle se souvient des missionnaires de Mgr de Laval, de Mgr de Saint-Valier et de Mgr Plessis. Elle se souvient des grandes assises nationales de 1880, d'où est sortie, chez nous, la Société Nationale l'Assomption. Elle se souvient du premier Congrès de la Langue française de 1912. Elle se souviendra du deuxième Congrès de l'Esprit français de 1937.

Il y a trois Acadies. L'Acadie historique, telle que l'ont constituée nos pères. L'Acadie de l'exil, telle que les Anglais l'ont faite... ou plutôt défaite; et l'Acadie de la renaissance, qui s'édifie présentement.

On ne peut saisir la physionomie de la famille acadienne sans tenir compte des influences successives de ces trois périodes. Au vieux fonds d'atavisme catholique français et terrien sont venues s'ajouter des modalités, qui en ont altéré les traits premiers; mais les "faux airs" de la famille acadienne historique demeurent. C'est donc dire que la famille acadienne d'aujourd'hui est encore catholique, française, attachée à la terre et, par accident, flottante... sur la mer, et qu'elle se doit, par respect pour elle-même, pour le bien de l'Eglise catholique comme pour celui de la patrie canadienne, de demeurer ainsi.

I

La famille acadienne de l'histoire, surtout à l'époque de 1730 à 1750, était un chef-d'œuvre. Du reste, il ne se pouvait pas que les deux grandes forces divine et humaine de la religion catholique et de la civilisation française, opérant dans des circonstances particulièrement favorables, n'aient pas produit leurs effets. Aussi les témoignages sympathiques abondent-ils, et de différentes sources—fonctionnaires, missionnaires, gouverneurs, etc. Longfellow était historien autant que poète, quand il écrivait des Acadiens:

“Des hommes dont la vie s'écoulait comme le fleuve de la forêt, Assombris par les ombres de la terre, mais reflétant une image des cieux.” Enregistrons un seul témoignage, celui du huguenot, Moysé de les Derniers, qui travaillait au compte des Anglais en 1755, et qui écrivait au Rév. Andrew Brown, de Halifax: “Les Acadiens étaient le peuple le plus innocent et le plus vertueux que j'aie jamais connu ou dont j'aie lu le récit dans aucune histoire...” En vérité, s'il y a un peuple qui nous rappelle l'âge d'or décrit par l'histoire, ce sont les anciens Acadiens. Le Frère Bernard résume ainsi la vie des familles acadiennes d'alors. “Il est entendu que les Acadiens avaient leurs petits défauts de groupement français poussé librement, en pleine terre: goût de la liberté individuelle, commérages, un brin de chicane gauloise, amour du gain, des sous accumulés... Mais au-dessus de cette végétation parasitaire, quelle splendide efflorescence de fortes qualités, au premier rang desquelles brillent l'esprit religieux, l'intégrité des mœurs, un scrupuleux respect du bien d'autrui joint à une charité pratique qui s'exerce surtout envers le missionnaire, la veuve, l'orphelin”. (Le Drame acadien P. 269).

La vie sociale était caractérisée par une joyeuse hospitalité. L'abbé Groulx remarque avec justesse que leurs seules fêtes étaient celles de l'Eglise et de la famille. Quant à la prospérité matérielle, elle occupait le juste milieu dont parle l'Ecriture. Longfellow exprime ainsi cet état d'aisance:

“En Acadie, le plus riche était pauvre, et le pauvre vivait dans l'abondance”.

II

LA FAMILLE ACADIENNE DE L'EXIL

Cette période, qui dura dix années et plus, est caractérisée par deux démembrements; l'un physique, l'autre moral.

Lawrence, écrivant à Sir Thomas Robinson le 18 octobre 1755, disait: “Le seul moyen qui nous parut convenable pour prévenir leur (des Acadiens) retour ou les empêcher de se réunir en groupe considérable, fut de les répartir entre les colonies, depuis la Georgie jusqu'à la Nouvelle-Angleterre”.

Les Acadiens déportés à Philadelphie rédigent en 1757 une longue supplique au Roi d'Angleterre, affirmant que l'embarquement “fut opéré avec une telle hâte, avec si peu d'égards pour les plus tendres liens de la nature, que des parents furent séparés de leurs

enfants, des maris de leur femme, sans jamais pouvoir se retrouver”.

Mais c'était surtout le démembrement moral qui était davantage redouté.

Dès l'emprisonnement dans l'Eglise St-Charles, à Grand-Pré, les Acadiens demandent à leur maître militaire Winslow une faveur, qu'il leur soit au moins permis d'aller dans des endroits où ils trouveront des compatriotes, “nous engageant, disent-ils, à nous déplacer à nos frais. De plus, cette faveur nous permettrait de conserver notre religion à laquelle nous sommes profondément attachés et pour laquelle nous sommes contents de sacrifier nos biens.”

Leur grande tristesse était de n'avoir point de prêtres avec eux, et d'être obligés de vivre au milieu de gens dont la religion et la langue étaient différentes, et cela pendant dix longues années, avec des parents absents que l'on ne retrouverait probablement jamais, avec la nostalgie de leur beau pays perdu.

C'est alors que les “messes blanches” des anciens, mais surtout les prières et les cantiques des mères ont gardé les trésors de la foi et de la langue. Nous serait-il permis à titre personnel de n'en citer qu'un seul de ces vénérables vieillards, Joseph Gueguen, de Cocagne, mon arrière-ancêtre maternel. Il fut même l'objet d'une discussion au Conseil de Halifax. On le soupçonnait d'être un prêtre déguisé.

L'abbé Casgrain décrit ainsi l'avoir temporel et spirituel des Acadiens pendant cette sombre période: “Ils n'avaient que leurs bras, leur courage et leurs chapelets”.

On peut ici emprunter le langage d'un humble paysan, encore vivant aux Etats-Unis qui, dans les lumières de sa foi, voyait plus loin que les historiens imbus de prudence humaine: “Que Dieu soit béni s'il a voulu ou s'il a permis que nous ayons été abreuvés d'épreuves: c'est qu'il avait jugé que nous pouvions, avec son secours, les supporter et demeurer quand même ses fidèles adorateurs.” C'est durant cette trop longue période, suivie des longues années de la convalescence, que les traits anciens de la famille acadienne se sont modifiés. Une mélancolie et une crainte instinctive de l'Anglais sont venues défigurer le beau type humain de la famille française du dix-septième siècle.

Mais qui de nous voudrait arracher de notre histoire le douloureux épisode de la dispersion, suivie de l'héroïque retour? Si le geste du semeur, d'après Victor Hugo, est tellement auguste que, esquissé dans la pénombre, il s'élargit jusqu'aux étoiles, alors

qu'il ne jette en terre qu'une semence qui nourrit les corps, quelle ne sera pas l'ampleur du geste de nos pères qui ont semé non plus le grain qui entretient la vie du corps mais le froment de fierté de toute la race, que dis-je le germe de vie qui aggrandit le capital héroïque de l'humanité même: car ils ont apposé leur sceau de protestation éternelle du droit contre la force, de la justice contre la tyrannie, de la spiritualité sur la matérialité, le sceau inviolable du martyr qui donne son sang, mais qui garde la foi. Et voilà pourquoi, variant quelque peu les vers du poète, nous pouvons dire:

... "Et comme le ferait une mère, la voix du monde entier les berce dans leurs tombeaux."

III

LA FAMILLE ACADIENNE DANS LA SURVIVANCE

Deux mots, peut-être légèrement pessimistes, résument la plus grande partie de cette période: Ils (les Acadiens) n'avaient rien et n'étaient rien.

Leurs terres, ayant été confisquées,—pour employer un mot poli,—ils devaient ou défricher d'autres terres ou s'engager manœuvres, parfois là même sur les terres qu'ils avaient eux-mêmes possédées.

Ils n'étaient rien ni dans le monde du gouvernement, de la finance, ni dans aucune des élites du pays—excepté dans l'élite de la souffrance.

La marche à pied des cinquante familles qui ont laissé Boston en 1766 et qui ont suivi à travers les forêts et les rivières, le littoral du Maine et du Nouveau-Brunswick jusqu'à Memramcook et de là ensuite jusqu'à Baie Ste-Marie, symbolise bien ce retour héroïque des rescapés de 1755. Pour parler comme le Frère Bernard, l'arbre primitif qui a subi une si furieuse tempête et un déracinement si complet, a gardé tout de même quelques rameaux qui puiseront de nouveau en terre acadienne, après la tourmente, la vie forte et féconde des races immortelles.

On peut dire que c'est Mgr Plessis, lors de ses trois visites pastorales au commencement du XIXe siècle, qui a réuni les groupes de familles acadiennes, échelonnées le long des côtes des Provinces Maritimes. Il a été l'agent de liaison par excellence entre ces groupes épars. Il a créé ce que le Frère Bernard appelle le sentiment national. Plus tard, après que les premiers élèves du Collège St-

Joseph, prêtres et laïques, eussent assisté à la grande réunion à Québec de 1880, ils jetèrent les bases de leur organisation nationale.

La famille acadienne d'aujourd'hui, dans l'ensemble, a conservé l'atavisme religieux. Elle a d'instinct peur des révoltés contre l'Eglise. Elle continue de réciter le chapelet au lieu de la prière ordinaire du soir. Un paysan acadien résumait naguère d'une manière typique les besoins modestes de sa vieillesse: je n'ai besoin que d'une bouchée de pain et de mon chapelet. Le nouvel archevêque de Moncton, Son Excellence Mgr Melanson, n'a pas manqué dès son arrivée, de souligner ce trait particulier de notre esprit religieux. Il a déterminé de suite d'accentuer davantage cette dévotion, en instituant un sanctuaire national de dévotion à Marie dans sa ville épiscopale de Moncton. Je souligne un dernier trait. Au congrès de la Société Nationale l'Assomption, tenu à Caraquet en 1907, les délégués ont adopté par résolution que la religion catholique constituait un élément essentiel de la race acadienne. De sorte que, un Acadien, qui abandonnerait la religion catholique, se verrait officiellement rejeté comme Acadien par sa race. C'est peut-être un fait unique dans l'histoire.

La langue française continue d'être une des caractéristiques de la famille acadienne. Sans doute subit-elle les dangers de l'anglicisme, mais elle n'a pas à déplorer ses mots que l'on croit parfois archaïques. M. Ernest Martin, professeur à l'Université de Poitiers, a récemment donné un verdict décisif sur cette question. "La langue française au Canada, dit-il, présente donc tous les aspects divers de la langue française telle qu'on la trouve aujourd'hui dans les provinces de l'ouest de la France, depuis celle du paysan illettré jusqu'à celle du professeur d'université: ceci me paraît absolument indiscutable."

Dans les centres ruraux homogènes, la langue et les traditions se maintiennent bien. Dans les centres urbains mixtes, la famille acadienne est dans les mêmes circonstances et subit les mêmes dangers que les familles canadiennes-françaises.

La famille acadienne possède donc les éléments nécessaires de survivance: une hiérarchie religieuse homogène—au moins dans la principale partie, le Nouveau-Brunswick; une organisation scolaire suffisante dans l'enseignement secondaire; encore défectueuse dans l'enseignement primaire; agriculture plus scientifiquement exploitée, pêcheurie mieux organisée.

Les œuvres post-scolaires vont davantage se développer: œuvres de jeunesse, de presse catholique, de coopératives et spécialement étude plus raisonnée de l'histoire acadienne. Nous voulons choisir parmi les souvenirs historiques ceux qui sont davantage des ferments de vie. Notre histoire doit être plus qu'une richesse de musée; elle est et doit être pour nous d'une façon très spéciale, cette *magistra vitæ*—cette grande institutrice de la vie.

Le peuple que Dieu s'est choisi, le peuple juif, était de haute domesticité. Ne serait-ce pas une des causes humaines de sa pérennité? La famille acadienne, parce qu'elle a subi les mêmes épreuves que le peuple de Dieu, et qu'elle a gardé sa fidélité ne serait-elle pas elle aussi la grande cause du miracle acadien?

La Vie paroissiale

Par le Rév. P. Henri Martin, O.P., (Québec)

L'esprit et les mœurs dans la paroisse canadienne-française, considérés en fonction de l'avenir, tel est le sujet que le Comité du présent Congrès nous a demandé d'exposer.

Qui dit mœurs, fait appel à la règle morale de l'activité humaine; qui dit paroisse, fait appel à un groupe organisé plus vaste que la famille et moins vaste que la société dont elle fait partie. Est-ce que l'esprit français qui, dans son fonds et dans ce qu'il a de meilleur est synonyme d'esprit chrétien, inspire et dirige encore les pensées et les actions de ces agglomérations de familles qu'on dénomme paroisses, agglomérations si puissantes dans le passé qu'elles ont permis à un peuple vaincu de surnager au milieu des naufrages les plus divers, et finalement de regagner la rive pour imposer au vainqueur le droit de vivre, de survivre, de grandir, de garder un territoire et d'y créer une patrie?

Oui, la paroisse a fait ce miracle. L'esprit français s'est maintenu dans nos paroisses grâce à l'esprit de foi catholique qui en était l'âme. Dieu est-il français? s'est demandé un écrivain allemand. Dieu est-il canadien? pensent nos compatriotes. Dieu est-il chinois? pensent les gens du Céleste empire. Oui, Dieu est tout cela, et plus que cela. Il est le Soleil qui éclaire toutes les consciences tout en respectant les races, les nations et les individus; Il leur indique la route à suivre, les vertus à pratiquer en vue du but suprême à atteindre, de sorte que les mœurs françaises, canadiennes et chinoises, que la foi catholique immerge ne s'annéantissent pas, mais brillent d'un éclat nouveau: reflet de Dieu.

La paroisse, cette organisation religieuse, nettement vouée aux intérêts surnaturels des âmes, sera-t-elle encore, demain, la sauvegarde des mœurs françaises au Canada? Question difficile à résoudre sans le don de prophétie, et vous savez, mesdames et messieurs, que je ne l'ai pas. Néanmoins, en se basant sur le passé qui contient l'avenir *virtuellement*, comme la semence contient la moisson, on peut prévoir: "de quoi demain sera fait".

Etudier ce qu'a été la paroisse pour savoir ce qu'elle sera demain en fonction de l'esprit français dans nos mœurs, voilà le problème.

I.—*Ce qu'a été la paroisse.*

Une paroisse vaut ce que vaut son curé, il en est l'âme. Ici, au Canada français, les témoignages les plus élogieux sur la grandeur de la vie paroissiale se retrouvent à chaque page de notre histoire nationale. Nos historiens, nos poètes, nos orateurs laïques et religieux, à leur suite, des plumes et des voix étrangères l'ont proclamée la sauvegarde de la race française en Amérique:

“Oui, la paroisse a fait le Canada et elle l'a conservé.”

“Elle a été une force de conservation nationale et religieuse.”

“Voulez-vous savoir ce qu'ont fait nos curés pour la race? Mais que serait devenu le peuple canadien sans le dévouement héroïque de ses prêtres? Selon tous les calculs humains, il devait périr.”

Monsieur André Siegfried s'est même montré mécontent de la trop grande influence de la paroisse dans la vie nationale. Plus près de nous, l'un de mes frères et non des moindres, le Père M.-A. Lamarche, dans une étude aussi approfondie que judicieuse, conclut sans ambages: “la paroisse a tenu jusqu'au bout.”

D'où vient ce prestige mystérieux de la paroisse? Il vient du curé qui en est comme le cœur. Là où le curé est un homme de réelle valeur, un apôtre dans toute la force du mot, les mœurs restent bonnes, la paroisse donne un plein rendement; là où le curé est moins doué ou moins zélé, la valeur de la paroisse se mesure à son mérite. Je connais des paroisses de villes et de campagnes qui ont résisté à toutes les influences néfastes des dernières décades, grâce aux curés pieux, zélés qui s'y sont succédé. Son rôle est des plus importants et en même temps très complexe. Pour réussir, il lui faut un ensemble de qualités qui ne s'acquièrent pas en un seul jour. Il lui faut un cœur d'apôtre, une tête d'homme d'affaires, la prudence d'un magistrat, l'énergie d'un chef qui, au besoin, sait défendre les intérêts de ses sujets et réclamer leurs droits.

La paroisse canadienne est réellement le foyer d'où jaillissent les étincelles de vie religieuse et sociale. Le curé est le père de cette famille chrétienne qui lui donne toute sa confiance et reçoit sa parole comme un bienfait des cieux. C'est lui qui, aux jours de malheur, en groupant toutes les volontés a conduit magnifiquement la résistance contre tous les assauts, arrachant une à une à l'Angleterre les libertés nécessaires à la survivance d'une race.

Dans les villages plus que dans les villes, l'autorité du curé est prépondérante. Sa résidence est souvent la plus belle de la localité, et l'on sent bien qu'il en est le premier citoyen. Cette situation privilégiée, il la doit à son propre rôle historique qui lui mérite le titre de défenseur de la race aux heures les plus tragiques de la conquête, et partant, lui acquit la reconnaissance de son petit peuple qui ne trouvera jamais une protection plus sûre qu'en se mettant sous sa tutelle.

Fidèle aux traditions de la vieille France, il ne se contente pas de faire enseigner la religion par des maîtres salariés; il se charge lui-même de cette instruction, établit déjà des liens d'affection et de confiance entre lui et ses enfants. L'autorité de sa parole atteint les profondeurs de l'âme plus que les passions qui la troublent, et aux heures de crise ou de déchéance elle reste là pour provoquer le repentir et le remords. Le Canadien se souvient, et particulièrement de celui qui guida ses premiers pas et éclaira sa conscience aux grands jours de sa vie religieuse.

Confident des familles, le curé intervient bien souvent au nom de la charité dans les querelles de ménage et de voisinage aussi bien que dans les deuils et les épreuves. Un regard bienveillant, une parole juste dite avec tact et sympathie suffira bien des fois pour rendre la paix aux cœurs angoissés de ces braves gens dont il connaît bien les mœurs et les habitudes. Cela exige naturellement une patience et une charité à toute épreuve afin de ne pas froisser par des manières trop brusques les confidences un peu longues des pauvres femmes ou les susceptibilités de ceux qui prétendent avoir toujours raison. Vrai pasteur, il fait chaque année la visite officielle de tous les foyers, console les affligés, donne à tous sa bénédiction.

Administrée au point de vue religieux par le curé; au temporel par le conseil de fabrique, composé du curé et des marguilliers; au point de vue civil par des conseillers pour les villages, et des échevins pour les villes, sous la présidence du maire, la paroisse canadienne-française est érigée sur une triple organisation: religieuse, scolaire, municipale, moins cette dernière dans les villes. C'est le curé qui est toujours chargé des actes de l'état civil, en ce sens que ce sont les registres paroissiaux qui font foi pour les fins civiles.

Le curé, de par sa position même: chef spirituel, président du conseil de fabrique, membre habituellement de la commission scolaire dans les campagnes, ayant partout la haute main sur les écoles paroissiales, est de fait le personnage le plus écouté du pays. Pourvu qu'il

se tienne à l'écart des discussions politiques, son action morale s'exerce dans tous les autres domaines. Au prône du dimanche, il lance son "prenez garde" contre les nouveautés audacieuses, flétrit en termes brûlants le dévergondage des mœurs, félicite des heureuses initiatives, donne son mot d'ordre pour telle œuvre, tel congrès...

Protégées par une solide organisation paroissiale, les mœurs françaises ont pu se modifier quelque peu par des conditions de vie nouvelle, mais dans leur fonds, elles n'ont pas changé. Le Canadien a gardé des habitudes de vie de ses ancêtres: une austérité de bon aloi toute faite de prudence chrétienne; une gaieté franche et sincère qui exclut la mélancolie; le culte de la vie familiale où le bonheur est proportionné au nombre d'enfants; une cordialité toute fraternelle qui étonne l'étranger, et en particulier le Français moderne; un fonds de politesse française, de distinction, d'élégance, de courtoisie dans ses relations sociales,—excepté dans le domaine politique; des passions ardentes qui supportent difficilement l'injustice et l'affront; puis un enthousiasme qui va jusqu'au mysticisme pour les grandes causes.

Dans tous ces éléments, on retrouve les traits universels de la vieille France. Et notre race doit à l'Eglise, à l'activité de son clergé, à son organisation paroissiale la conservation de ces vertus ancestrales que la foi catholique a maintenues vivantes, parce qu'elles étaient bonnes, contre les mœurs étrangères des armées d'immigrants de tout acabit d'après la conquête.

2.—*Ce qu'elle devra être demain.*

Puissante dans le passé, la paroisse le sera-t-elle encore, demain? Y a-t-il lieu de craindre que les idées modernes la contaminent? Si les campagnes ont été préservées, par leur isolement, de la mauvaise presse, du cinéma, des attractions malsaines qui se multiplient, parce qu'on vivait chez soi, qu'arrivera-t-il demain avec le journal, les revues, les magazines qui pénètrent partout, avec les excès de luxe qui se généralisent, avec l'automobile qui bouleverse la vie paisible des foyers? Les mœurs résisteront-elles aux flots d'immoralité et de paganisme qui nous envahissent? Trop souvent, au coin des rues, aux endroits d'affichage, devant le vestibule des cinémas et des théâtres s'étalent des images audacieuses qui auraient fait trembler et bondir nos pères. Aux vitrines de certaines librairies comme à l'étalage des kiosques sont mis en évidence les livres et les images à tendance pornographique, les magazines américains qui

s'infiltrer partout, soit par colportage, soit par camionnage clandestin.

Puis, la scène contemporaine est encore plus audacieuse que ses réclames: la vertu, l'honnêteté, la fidélité conjugale y sont moquées sans scrupules, le baiser brutal reçoit les applaudissements irréflechis des spectateurs. Les bals, les carnivals, les mascarades organisées par la haute société, imitées par la classe moyenne, sont même importés jusque dans nos bonnes paroisses de campagne.

Voilà pour le regard; mais ce que l'on voit on le pense, ce que l'on pense on le dit, et la conversation vulgaire finit toujours par faire des âmes basses. Et encore ! un coup de pouce sur l'appareil radiophonique, et vous voilà aux écoutes "des voix qui passent". Au moins, si l'on savait choisir les ondes nobles et lumineuses ! Mais non, la conversation commencée sur un ton vulgaire doit finir sur la même note. L'oncle Sam est là pour tout mettre d'accord; légendes mystiques, recettes de cuisine, causeries sur le nudisme, l'ascétisme, le communisme, le socialisme, etc.,... c'est la vie moderne, légère, incohérente et méchante qui s'infiltré dans les foyers les plus solitaires pour corrompre les mœurs.

Cette pénétration lente des idées modernes est extrêmement dangereuse pour notre peuple qui en est encore à la "foi du charbonnier". Comment résistera-t-il à l'appel pressant de toutes les organisations nationales et internationales qui promènent le drapeau de l'athéisme et de l'immoralité à travers le monde ? Plus de Dieu, plus de lois morales, plus de liberté, mais l'homme, l'homme seul, le plus fort et le plus rusé à la présidence de l'humanité. "Ouvriers de tous les pays, unissez-vous pour un monde nouveau" est un mot d'ordre général qui retentit jusqu'au fond de la forêt canadienne. Accusant l'Eglise de tous les maux dont souffre la société, oubliant que ce qu'ils réclament a déjà été obtenu au temps où elle inspirait les lois et les mœurs, les communistes auront-ils leur *curé* à la tête de la paroisse canadienne-française ?

Nous avons toutes les raisons de croire que la paroisse qui a résisté si magnifiquement, dans le passé, à toutes les influences anglaises et américaines pourra encore triompher vaillamment de tous ses ennemis d'aujourd'hui et de demain. Dans le passé, les Canadiens-français, à peu près unanimes dans leur foi, s'ils ont eu à la faire respecter en bloc par les Anglais, n'ont pas senti la nécessité de la défendre individuellement en eux-mêmes contre les influences du dehors. Aujourd'hui, la vague d'irreligion qui

secoue les vieux pays déferle sur nos rives. Nous sommes encore loin de l'apostasie d'un peuple, mais nous sommes près de l'apostasie des individus, faite d'ignorance, de préjugés, d'indifférence.

Le Canada ne sauvera le trésor de sa foi que par un enseignement apologétique solide et moderne, à l'exemple de l'élite de sa mère-patrie, par un effort énorme et rapide; il lui faut une foi moins superficielle et moins routinière; une foi forte et réfléchie qui tire toute sa vitalité de convictions personnelles solidement assises.

Qui fera cette œuvre, et où se fera-t-elle? Le curé, dans sa paroisse. On constate, depuis les dernières décades, un renouveau d'activité dans l'apostolat paroissial: les programmes scolaires se sont améliorés; la religion est mieux enseignée; les cercles d'études religieuses et sociales fournissent aux jeunes l'occasion de se rencontrer, de s'instruire, d'exposer leurs difficultés; les confréries contribuent beaucoup à entretenir la piété, à nourrir la vie spirituelle; les grands lieux de pèlerinages sont de plus en plus fréquentés; les retraites fermées suscitent l'enthousiasme de toutes les âmes ardentes qui veulent vivre surnaturellement; la communion fréquente entre de plus en plus dans les habitudes de nos gens qui y trouvent une force nécessaire pour les luttes de la vie.

Voilà, certes, des éléments précieux de régénération spirituelle, des raisons d'espérer; mais tout cela est encore insuffisant pour la victoire finale d'un peuple qui veut jouer en Amérique le rôle que la France a joué en Europe dans la propagation de la foi.

En vérité, ce qui sauvera la paroisse canadienne-française, et avec elle la race française au Canada, c'est l'action catholique. Cette organisation nettement vouée aux intérêts surnaturels des âmes que notre vénéré Pontife, le génial Pie XI, a élevé à la hauteur d'une institution juridique, universelle et permanente, est la grande nouveauté des temps présents, la puissance qui sauvera la civilisation de la barbarie des "Sans-Dieu" et redonnera à la vie privée et publique des hommes la morale de l'Évangile, la seule qui puisse conduire à la paix universelle tant recherchée.

Plus que jamais aujourd'hui, le curé doit se faire *tout à tous*. . . Il n'a plus le droit de se camper dans sa "tour d'ivoire", même comme observateur intéressé, quand sa présence est requise partout. Des gémissements, des pieux désirs, des imprécations, ce n'est pas suffisant, quand des sacrifices sont nécessaires.

Brisé de douleur à la vue des tristesses de son époque, Elie sortit du désert pour engager une lutte à mort contre l'idolâtrie. Jérémie ne brava pas seulement les tourments du cachot et des

persécutions, mais ce qui pèse dans la balance d'un poids plus lourd en sa faveur, c'est qu'il perdit son honneur dans la lutte qu'il engagea contre la corruption croissante.

Aujourd'hui, l'Eglise ne demande pas au curé de marcher seul, mais d'entraîner dans son sillage tous les hommes de bonne volonté, comme un conquérant ses soldats, pour s'opposer comme un mur d'airain, comme des colonnes de fer, à l'envahissement du mal moderne, qui n'est qu'un retour à la barbarie et à l'immoralité des jours où régnait le paganisme.

Quand tous les curés auront compris ce qu'est l'action catholique, et se seront décidés à l'organiser effectivement, chacun dans son domaine respectif, la paroisse restera encore la meilleure sauvegarde des mœurs et des traditions françaises et catholiques au Canada. Comme au temps passé, elle pourra "tenir jusqu'au bout". C'est là qu'est notre espoir.

La Paroisse franco-américaine

Par M. l'abbé Stanislas Vermette, (Lynn, Mass.)

Dans cette salle des promotions, nul doute qu'on a accordé bien des honneurs, bien des palmes académiques. Alors restons dans la tradition et souffrez que je vous accorde la plus méritante de toutes, celle du martyre. Ça ne durera qu'un quart d'heure. Admirez en cela la sagesse et la tendresse du Comité.

C'était ma tâche et mon plaisir de parler de la survivance de l'esprit français dans la paroisse franco-américaine. Au programme on ne lit que la paroisse franco-américaine. Cela ne change rien puisque à Québec, l'esprit et le français sont toujours d'obligation.

I

Il s'agit donc en l'occurrence de l'esprit français chez nous et de savoir s'il existe encore, et s'il peut survivre dans nos paroisses. Il va sans dire, qu'aucun peuple n'a par nature le monopole de l'esprit; cependant il y a des nations qui plus que d'autres ont su amasser d'immenses richesses intellectuelles. La Grèce, Rome et la France en font foi. C'est donc avouer que l'esprit d'un peuple peut se développer, se transmettre, atteindre aux plus belles formes de la pensée, ou péricliter et mourir.

Comme on nous a fort recommandé de laisser les autres tranquilles, dans l'examen complet de la conscience nationale que doit être le 2ème Congrès de la Langue française, j'éviterai toute comparaison et ne nommerai personne. Du reste le tempérament français n'a pas précisément besoin de ce stimulant pour reconnaître ses propres qualités. Loin de moi aussi la pensée de traiter de l'esprit français dans ses hautes manifestations comme on le fait dans les académies ou les universités. Ce serait un tour de force plus qu'imprudent à mon âge.

Toutefois, j'ai déjà ouï dire, par des savants, quand j'étais jeune, que la pensée française était claire, logique et capable de mille et une nuances d'expression; j'ai même constaté plus tard que la logique de son génie, qui le fait monter si haut dans la spéculation,

l'accompagne dans une certaine mesure, même quand il descend assez bas.

Mais revenons à notre vie française. Ne vous attendez pas à des projections lumineuses qui durent et permettent une analyse finale. Aujourd'hui ce sont les *vues animées* qui priment et je ne serais pas surpris qu'avant longtemps, la rapidité du mouvement remplaçât l'animation.

Et puis disons-le: la vie américaine a fait le Franco-Américain, si renuant, si agité, que souvent d'un endroit à l'autre, d'une fois à l'autre les mêmes observations ne sont plus justes. Cependant un œil un peu exercé peut retrouver les caractéristiques de la vie française, non seulement dans les groupes bien conservés, mais même dans ceux qui sont à peine distincts.

Remplaçons d'abord le tableau par trop froid des statistiques complètes des missions et des paroisses franco-américaines par cet aphorisme: Le Franco-Américain a essaimé dans tous les Etats d'Amérique. Comme il avait couru tous les bois, il a couru toutes les villes. Sur 48 Etats, vingt possèdent des paroisses franco-américaines; sept ou huit possèdent des diocèses en partie franco-américains. Le Maine, le Rhode-Island et le Vermont, ont une majorité relative incontestable quoique contestée.

Si vous préférez une vue d'ensemble, alors vous aurez le Michigan et quelques états voisins avec plusieurs paroisses franco-américaines bien vivantes. La Louisiane avec un demi million de descendants acadiens et soixante et quelques paroisses; et puis la Nouvelle-Angleterre avec son million et demi de Canadiens Franco-Américains, ses trois cents et quelques paroisses, dont plusieurs forment des flots indestructibles, le mot est de Laurier.

II

Quel est le dosage de la vie française dans ces paroisses? Voici la gamme de nos espoirs et de nos petits malaises. Et d'abord en haut lieu: La paroisse franco-américaine comme tout foyer a besoin pour vivre sa vie, de protection, de lumière et de chaleur. Or, en général on ne se plaint pas de la lumière qui vient d'en haut, mais les enfants en certains endroits trouvent qu'il ne fait pas chaud; aussi quelques-uns d'entre eux restent-ils non pas rachitiques, mais comme transis et dans leur langue et dans leur foi.

Deuxièmement, le dosage de Messieurs les Curés: Chez nous, les curés sont un peu comme les anges, pour autant qu'on peut connaître ces derniers; on pourrait les diviser au moins en neuf

chœurs et ensuite chacun d'eux formerait un ordre. Vous le voyez, sur ce point, j'entends la division, nous ressemblons un peu à Messieurs les curés du Québec.

Il y a ceux qui parlent anglais un tiers du temps par principe, un autre tiers, pour se perfectionner en cette langue, et une partie du troisième sans y penser. Il y a les prêtres franco-américains de naissance chez qui la langue anglaise a sinon autant de droit du moins autant de libre exercice. Enfin, il y a ceux qu'on appelle avec une pointe de malice, les patriotes. Ils sont ordinairement d'origine canadienne-française ou franco-américaine bien conservée. Ils forment dans notre clergé une jolie majorité.

Les écoles, qui relèvent en dernier ressort du presbytère peuvent se classer à peu près de la même façon. Certaines communautés, et surtout certains sujets, sous prétexte, si vraiment c'est là un prétexte, de rivaliser avec les écoles publiques, oublient quelquefois la province d'où ils viennent et le but des fondateurs de nos écoles. Il va sans dire que la situation légale de l'école chez nous n'est pas celle du Québec. Toutefois les tenants de la vie française, seraient assez heureux si, dans la moitié des écoles, cinquante pour cent de l'enseignement était français.

Enfin, le dernier facteur contre la paroisse française non pas le moindre, c'est le mariage mixte, produit moderne qui ne produit pas grand'chose. Les fervants du succès immédiat, croyant le chemin plus court, ont poussé à l'américanisme cent pour cent; l'américanisme a conduit à l'école publique; l'école publique au compagnonage, celui-ci à l'amour, et l'amour au mariage mixte. Je dis mixte, au début, tout américain à la fin. Ce n'est pas plus malin que cela.

Quant aux paroissiens franco-américains, l'immense majorité est encore fière de ses origines. Plus des deux tiers aiment et parlent leur français, les autres lui font aussi des éloges mais en anglais. Nos professionnels, ceux du moins qui n'ont pas déserté nos églises et échangé leur langue pour une certaine clientèle ou un certain commerce, offrent à la vie française l'un de ses plus puissants remparts. Possédant également les deux langues et à un beau degré, ils ont déjà rendu à nos écoles et à la religion d'excellents services. Plusieurs d'entre eux sont présents au Congrès.

III

Maintenant, y a-t-il lieu d'espérer en la survivance de la vie française aux Etats-Unis?

Déjà interrogé sur ce point, je donnais dans une causerie à la Radio, à Montréal le 16 décembre 1933, cette réponse qui en vaut bien une autre, je crois. "Si une colonie française de soixante mille âmes abandonnée de ses chefs mais guidée par un clergé de premier ordre a su constituer des groupes français et catholiques dont le chiffre global dépasse plusieurs millions, qu'est-ce que ces millions de descendants pourraient faire, à condition qu'ils soient du même type? Je laisse à la jeune génération le soin de résoudre le problème, les anciens, eux, l'ont résolu. Si on a coutume d'expliquer le suicide d'un homme par la folie, par quoi faudrait-il expliquer celui de tout un peuple?"

Ce qu'il nous faut là-bas comme ici, c'est de mettre, coûte que coûte, notre langue au service des grandes causes intellectuelles et morales. Une nation si grande et si chrétienne soit-elle, ne soutient pas la gloire de Dieu, mais si elle y travaille loyalement Dieu la soutiendra indéfiniment. Ainsi de la langue: elle ne soutient pas la religion, mais si elle s'emploie à son rayonnement ici-bas, le Christ si jaloux de son Epouse l'Eglise, la bénira et lui fera de longs jours. Tuons l'illusion que l'abandon de notre langue au profit d'une autre simplifiera l'œuvre de notre salut. Je ne sache pas que le diable ait jamais fait exception de personne pour peupler son empire. L'exemple de nations autrefois très chrétiennes avec plusieurs dialectes et païennes aujourd'hui avec une seule langue, ne nous fait pas défaut.

Ce qui aidera encore à notre vie française, c'est la vue d'un Canada français qui évolue sans heurt et sans dol, vers l'idéal commun à toute nation, c'est-à-dire vers la possession de son être dans la plénitude de la liberté: un peuple qui monte, non pas qui descend. L'histoire d'une Irlande à la langue simplement gaélique et qui achève de rompre le dernier lien de sa servitude pourrait peut-être servir de stimulant. Et la France et l'Angleterre qui après s'être possédées alternativement l'une l'autre pendant des siècles et qui ont fini par exister côte à côte, sont-ils pays assez grands pour servir de modèles? Il est vrai qu'elles se querellent encore de temps en temps, mais elles savent se réconcilier et même se coaliser au besoin. Et ne vous inquiétez pas pour l'espace: sachez que toutes deux réunies prennent moins de place en Europe, que deux nations de votre taille n'en pourraient occuper ici. Il ne s'agit que de s'y préparer sagement de part et d'autre et d'attendre la maturité du fruit.

Qu'on profite donc aussi de la crise américaine, canadienne mondiale même, pour comprendre une bonne fois que ce n'était pas la peine de sacrifier son génie français, son verbe français, ses méthodes françaises pour d'autres qui nous promettaient mer et monde, et dont le principal mérite aujourd'hui est de nous aider à compter nos dettes par milliards.

Qu'on le tienne pour acquis, notre admiration n'ira qu'aux rares chefs qui, après s'être identifiés avec autorité, moment si enivrant pour l'homme, savent encore se mettre au service de l'ordre et non mettre l'ordre à leur service.

Ce qu'il faut encore à nos enfants, c'est un Canada français modèle de vertus chrétiennes. Nos élèves, grands et petits, étudient et copient les vertus civiques de nos grands hommes américains : la franchise et la bravoure d'un Washington, la fermeté et la droiture d'un Lincoln, l'habileté des autres chefs. Mais pour atteindre l'idéal chrétien, il leur faut plus que cela. Il leur faut mesurer l'héroïsme des évangélistes comme des découvreurs français. Il leur faut la légende des martyrs canadiens, des défenseurs à la Dollard qui s'assurent d'abord par la communion la patrie céleste et ensuite celle de leur roi par un combat à mort. C'est en un mot l'exemple vivant d'un catholicisme intégral et d'un patriotisme ardent qui nous aidera plus que tout au monde à former l'âme de nos enfants et les préparera aux vraies conquêtes de la vie.

Quant à nous, nous n'avons ni l'intention, ni le goût de former un état; mais si le Canada français achevait de devenir une nation et que le Québec devint le symbole et le siège de sa puissance, le Franco-Américain ne dédaignerait pas d'applaudir, soyez-en sûrs, à son succès et de garder de son peuple une grande reconnaissance et une éternelle admiration.

L'Esprit français dans la Vie sociale

Par Mme Ferdinand Roy, (Québec)

Comme on compte en moyenne trois générations par siècle, six ou huit femmes forment la chaîne vivante qui relie la plupart d'entre nous à la première aïeule partie de Normandie, du Poitou, de Picardie ou d'ailleurs pour accompagner son mari, homme de robe ou d'épée, artisan ou laboureur, obéissant aux ordres du roi de France, ou espérant simplement se tailler une place dans la forêt d'Amérique.

A cette époque, on dit des Normands qu'ils sont grands buveurs, attachés à leurs coutumes s'entendant bien aux procès, amis de la science, religieux, et bons guerriers. On ajoute qu'ils sont sérieux et rudes, pas très aimables. On représente les Poitevins sous les voûtes sombres de leurs forêts, race de bûcherons et de charbonniers, fidèles aussi à leurs coutumes et à leurs superstitions, tandis que dans la Picardie encore marquée par le séjour des armées espagnoles, vit un peuple laborieux, franc et brave, loyal à son roi et et de mœurs peu hospitalières.

Ces qualités et ces défauts, voilà ce que nous apportaient nos aïeules quittant une vie encore rude à cette époque, mais où familles, amis et habitudes avaient leur place, pour affronter les dangers réels de la traversée de l'Atlantique, courir au devant de l'inconnu sur cette terre d'Amérique, si peu hospitalière et si hérissée de périls de tout genre. Le courage et la foi en la Providence, faisaient le fond du caractère de ces modestes héroïnes nous transmettant le meilleur des vertus de leur race, nous léguant un précieux héritage qu'il importe de conserver. Vertus d'un pays dont un auteur disait: "D'un bout à l'autre de la France, vous verrez moins de paresse, moins de pauvreté, moins de misère que vous n'en constaterez n'importe où dans le monde entier".

Bravement on s'installait et peu à peu les relations sociales s'établissaient, malgré l'incertitude du moment, peut-être à cause même de cela car rien n'unit comme de faire front ensemble devant l'ennemi. Peu à peu, le pays devenant plus paisible, on respire plus à l'aise dans cette société où fleurissaient déjà les grâces et les ver-

tus, reflets de la Mère patrie. Un Américain qui a beaucoup vécu en France nous dit: "Si les relations sociales ressemblent partout à une comédie les Français montrent dans cet exercice une habileté qui nous manque. Nous autres Américains, par rapport à eux, nous ne sommes que des amateurs nous embarrassant dans la confusion d'une charade improvisée".

Dans notre jeune société de la Nouvelle-France on se figure l'esprit français, un peu rude d'abord, comme le germe dur se frayant un chemin à travers le sol, puis comme lui montrant timidement de tendres feuilles, pour s'épanouir enfin en fleur ou en fruit.

A quel moment a-t-il atteint son apogée, il serait délicat de le dire: que nous en reste-t-il et, ce reste, sommes-nous en train de le perdre ?

Je crois que s'il ne faut pas fermer les yeux devant la réalité, il ne faut pas non plus désespérer parce qu'on la trouve inquiétante. L'esprit français, chez nous, a perdu de son charme et de sa grâce, c'est entendu; ayant résisté victorieusement à la conquête anglaise, il n'a pas su se défendre de l'infiltration américaine, qui s'insinue, un peu partout au moyen de magazines, du cinéma et de la radio surtout, atteignant dans les villages les plus reculés même ceux qui ne savent pas lire et ne comprennent pas l'anglais, leur faussant le goût par son jazz infect et les chansons susurrées par des "crooners" larmoyants. Par tous ces moyens, il est battu en brèche, notre esprit français, on dirait par moments que cette marée montante va le submerger, mais rassurez-vous il existe des îlots qui émergent victorieusement et c'est à les rendre plus importants et plus résistants que travaille le Congrès de la Langue française.

Cette action du congrès est excellente, elle donne du courage aux hésitants qui se croyant seuls disent "A quoi bon?" et qui devant les nombreux groupes venus de tous les points du pays et de la république voisine comprennent qu'ils ne sont pas seuls et que vraiment il s'agit simplement de s'entendre et de serrer les rangs pour défendre victorieusement la cause commune. Comprendre qu'il y a vraiment quelque chose à faire c'est déjà bien, mais le faire, c'est encore mieux et c'est ici que l'initiative individuelle joue son rôle, car comme le dit un proverbe oriental: "Si chacun balayait devant sa porte, toute la rue serait propre", si chacune de nous veillait scrupuleusement sur sa maison, au lieu d'en laisser battre la porte à tout vent qui passe, elle serait vite résolue, la question de la survivance de l'esprit français dans la société, car c'est par cette porte mal gardée que se glissent les habitudes de

pensée, de langage, de vie que vous tolérez sans les admirer, d'ailleurs, et qui s'installent chez vous pendant que vous dites mi-frondeuse et mi-résignée: "Tout le monde en fait autant, nous ne sommes plus au temps de nos grand'mères !" C'est évident, les temps ont changé, mais les humains, au fond, restent les mêmes. Personne ne vous demande, Mesdames, de reprendre la crinoline, chère à nos aïeules, ni de vous éclairer strictement à la bougie; cela, c'est l'accessoire, il s'agit de l'essentiel, c'est-à-dire de notre vie comme race, de notre rôle à nous, femmes de Québec, dans la société.

En somme qu'est-ce que cet esprit français dont on nous prie d'être les gardiennes? Certains croient, ne le connaissant qu'à travers les lieux communs, qu'il est superficiel, léger, changeant, amusant mais vide, content de lui-même quand, sur un sujet grave, il a fait un couplet badin. Comme c'est mal le connaître! L'esprit français est fait de grâce, oui, mais de mesure, il a le souci de l'ordre, des choses bien faites, des gens à leur place; son sourire est un peu malicieux, c'est ce qui fait qu'on se défie de lui. L'ennui imposant toujours beaucoup de respect à la masse "qui aime mieux croire que d'y aller voir".

Cet esprit qu'on vous demande de défendre il a animé les réunions d'autrefois, où chacun y allait de sa chanson ou de son morceau choisi, mais où l'on causait aussi agréablement avec une bonne humeur et une simplicité de bon aloi. Faut-il regretter ces chansons exécutées souvent avec plus de bonne volonté que de talent, et ces morceaux choisis dans des recueils connus de tous, ce qui permettait aux mémoires défaillantes de trouver toujours des souffleurs dans l'assemblée? Mon Dieu! les auditions de grands artistes propagées grâce aux inventions modernes nous ont, je crois, rendu service en formant notre goût et en décourageant quelques amateurs sans talent.

Ce qu'il faut regretter c'est le ton qui régnait dans notre société et qui de nos jours, en maints endroits, a baissé. L'esprit français a subi une éclipse, qu'on n'aperçoit pas partout et qui va passer, car notre jeunesse est de plus en plus consciente de ses devoirs, elle a de plus en plus le sens de ses responsabilités et après un moment d'hésitation, elle est en train de tirer le meilleur parti possible des circonstances actuelles. Savoir s'adapter, c'est marcher sur les traces de nos aïeux, lutter contre la vie hostile, c'est faire ce qu'ils ont fait et se réunir ensuite pour rire de l'obstacle surmonté, c'est avoir l'esprit français, et c'est l'esprit de l'élite de notre jeunesse. En somme, les révérences et les saluts profonds ont disparu avec

les crinolines et les pantalons à sous-pied, nos mères les regrettaient et quand, railleuses, nous exhumions les vieux daguerréotypes ou les premières photos, elles nous disaient avec raison qu'on était tout aussi élégant de leur temps que du nôtre et qu'on s'amusait à moins de frais. C'est ce que nous disons à nos filles et ce qu'elles rediront aux leurs, car ce qu'on voit dans le passé, c'est surtout le rayonnement de sa propre jeunesse.

Ce qui est sûr, c'est que les relations sociales étaient plus suivies alors que les moyens de locomotion étaient moins faciles. Sans autos, sans tramways, on cheminait à travers les rues encombrées de neige ou couvertes de boue pour faire les visites d'usage de porte en porte au jour fixé par la coutume. Les mères présentaient ainsi à leurs amies leurs filles à la veille de débiter dans le monde ; les jeunes mariées rendaient scrupuleusement les visites que toutes les connaissances des deux familles leur avaient faites. On se plaignait un peu ; cela dégénérait en corvée, mais on n'aurait pas osé se soustraire à cette obligation. En somme on était moins individualiste ; la société, la famille pouvait exiger des sacrifices, on s'y soumettait, en rechignant parfois, mais on s'y soumettait. Tout cela prenait beaucoup de temps, seulement une fois chez vous, la porte fermée vous saviez que le téléphone ne vous tirerait pas brusquement de votre quiétude, car si une amie avait une invitation à faire ou une nouvelle à communiquer, elle vous envoyait porter un aimable billet, ce qui vous permettait de réfléchir à votre réponse.

Quant aux réunions de famille, il me semble qu'elles sont autant en honneur qu'autrefois. A l'occasion du jour de l'an, de Noël, de la fête des parents ou des enfants on se réunit, comme le faisaient nos parents, autour de la table où se succèdent les bons plats dont la recette passe de mère en fille, et les propos qui s'échangent n'ont guère varié, si le ton a un peu changé, car grand'mères, mères et filles ont reçu les leçons des mêmes couvents, qui forcés eux aussi de s'adapter n'en restent pas moins des citadelles imprenables de l'esprit français chez nous.

Lisait-on autant ou plus que de nos jours ? On parcourait moins de choses ; on lisait du premier au dernier mot la précieuse revue ou l'unique journal qu'on passait aux amis et qui servait de thèmes aux conversations, engendrant maintes discussions. Des groupes d'une dizaine d'amis se réunissaient à certains soirs, pour commenter le dernier livre paru, on s'intéressait à tout et les nouvelles publications ne se bousculant pas les unes les autres, on avait le temps de lire à tête reposée et de digérer sa lecture.

On faisait aussi beaucoup de musique en petit comité. Des opéras étaient étudiés en entier, puis on préparait des comédies, des concerts sacrés ou profanes et des messes en musique. Les répétitions jouaient un grand rôle dans notre vie, bien des talents y ont été découverts, bien des romans s'y sont ébauchés, et bien des heures oisives y ont trouvé un emploi utile et agréable. Si on n'était pas musicien, alors on dessinait, il fallait absolument avoir un paysage ou deux, un "agrandi" du portrait d'un parent, qui avait la grâce de s'y reconnaître, par amitié pour l'artiste.

Et puis on donnait des bals somptueux dans sa propre maison dont la plupart des chambres avaient été dépouillées de leurs meubles, pour faire place aux danseurs et de loin en loin, on allait au spectacle, sûr d'y rencontrer tous ceux qu'on connaissait car le choix n'existait pas entre plusieurs salles de théâtre. Vous le voyez, on faisait à peu près ce qu'on fait encore aujourd'hui, mais on le faisait différemment, l'air est presque le même, mais il a été transposé et on a pressé le mouvement. La figure de notre société n'a pas tout à fait perdu son expression française mais, comme sur ces vieux portraits où le temps a déposé une impalpable poussière, certains contours sont effacés, la couleur en est atténuée; à nous de travailler à lui rendre sa netteté et sa fraîcheur afin que nos enfants et leurs enfants, y retrouvant l'air de famille, sentent aussi naître le désir de faire revivre les vertus fortes et charmantes qui sont notre héritage.

L'Esprit français dans la Vie professionnelle

Par le Rév. P. J.-P. Archambault, S.J., (Montréal)

On vient de vous montrer l'action qui s'impose pour sauvegarder l'esprit français dans la vie individuelle, la vie familiale et la vie paroissiale.

Il me reste à vous parler de l'effort à faire dans la vie professionnelle. Si celle-ci arrive en quatrième lieu, ce n'est pas qu'elle soit moins importante, ou que l'esprit français y soit moins menacé.

Loin de là. Je serais même porté à croire qu'il y a ici gradation ascendante—pour le sujet bien entendu, non pour le rapporteur...

Des différents domaines, en effet, dans lesquels l'esprit français doit se manifester, aucun n'offre autant d'obstacles, et n'exige par conséquent une aussi grande vigilance, que la vie professionnelle.

Vous le comprendrez facilement. La profession, entendue dans son sens large, peut se définir: le cadre dans lequel une personne humaine exerce son activité intellectuelle ou manuelle.

On ne saurait donc la considérer comme un de ces bastions—telles la famille et la paroisse—que l'on construit soi-même, dont on orne l'intérieur à son goût et où on ne laisse pénétrer que des êtres amis.

C'est plutôt une arène large ouverte, où chacun peut descendre, quels que soient son esprit, sa langue, ses idées, ses mœurs; ou encore une mêlée confuse où viennent se heurter ou se lier des hommes—et même de plus en plus des femmes—de toutes conditions, aux mentalités les plus diverses.

Vaste champ d'épreuves où il faut passer la plus grande partie de ses jours, où les caractères se façonnent au hasard des rencontres, d'où l'on revient souvent au foyer et à la paroisse tout autre qu'on en était sorti.

Viaies dans tous les pays, ces modalités sont encore plus accusées chez nous et par là plus dangereuses. Non seulement deux races de langue, de religion et de culture différentes habitent en commun notre sol, mais de plus en plus, grâce à une politique d'immigration intense, trop longtemps en vigueur, on y voit des hommes de toute nation et de toute couleur, accourus des quatre coins du globe. Ils

ne pénètrent pas tous encore, heureusement, dans nos foyers et nos institutions paroissiales; mais ils se glissent dans nos bureaux, nos magasins, nos chantiers. Quel est l'avocat ou le médecin ou le marchand ou l'ouvrier qui n'a pas affaire, dans l'exercice de sa profession, à quelque personne d'une autre nationalité? Seul peut-être le cultivateur, qui reste au fond de sa campagne, échappe encore à ces rencontres, mais pas partout cependant car, sans parler des touristes américains en quête d'une bouchée ou d'un gîte, le négociant juif ou le colporteur syrien vont de plus en plus relancer nos campagnards et les initient, en en faisant souvent leurs premières victimes, à leurs astucieuses méthodes commerciales.

Comment dans de telles conditions, sous ces influences délétères, rester fidèles à l'esprit français?

La profession n'est pas une vulgaire course à l'argent. Elle est un art. Elle suppose une discipline. Elle s'appuie sur un code de prescriptions, dont les unes relèvent de la morale et les autres de l'autorité. Elle exige des qualités: compétence, probité, dévouement. Celui qui l'exerce doit travailler non seulement à son profit, mais encore et surtout au profit de ses semblables.

Ainsi le veut la plus pure tradition française, imprégnée d'esprit chrétien.

Hélas! combien des nôtres s'éloignent de cette tradition. Ecoutez ce jugement porté par M. Léo Pelland: "Le professionnel est tributaire d'un art. Sa profession lui enjoint de produire selon des règles déterminées. La justice aussi. Un service professionnel, un produit ouvré, exécutés en violation des règles de l'art portent quasi fatalement la signature de la fraude et de l'injustice.

"On était chatouilleux là-dessus, autrefois. Les corporations du moyen âge avaient prévu un apprentissage plus ou moins long, selon la nature des métiers. Le régime de la liberté est venu. Ce fut le signal de la gabegie. La disparition de l'apprentissage a multiplié les frelons, je veux dire les semi-professionnels ignorant tout de leur art et qui ne sont experts que dans la contrefaçon. La grande industrie a décrété l'avènement de la fabrication en série, de la production mécanisée, standardisée. Mais les produits inférieurs, les similis, la pacotille inondent les marchés.

"Ce qui est vrai des métiers l'est aussi des professions libérales. Les médecins sont obligés de lutter contre des exploiters qui prétendent guérir par des passes magnétiques ou d'autres moyens aussi peu scientifiques. Dans les villages les plus reculés, il ne manque pas de beaux parleurs qui n'ont jamais lu un Code et qui accréditent

parmi leur entourage des dictons ridicules et contraires à la loi. Le régime du laisser-faire a amené la pullulation des agents véreux, qu'on ne peut attacher à aucune profession, mais qui cherchent à pénétrer dans toutes, par la porte dérobée ou le couloir obscur.

“Il fallait, à tout prix, empêcher cette anarchie de saboter les professions. Certaines professions y ont vu elles-mêmes, avec l'assentiment de l'autorité”.

A côté du mal, le docte professeur de l'Université Laval indique le remède. Ce qui jadis sauva la profession, ce qui lui permit en France de garder son esprit chrétien, c'est la corporation. Il en sera de même de nos jours.

Le clairvoyant Pontife qui dirige actuellement l'Eglise s'est fait plus d'une fois l'apologiste de cette institution. Il l'a notamment recommandée dans sa récente encyclique “Divini Redemptoris”.

Et son secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli, écrivant en son nom, au président des Semaines sociales de France, rappelait que “L'institution corporative devait s'adapter au tempérament national, aux traditions, aux besoins particuliers de chaque pays”.

Cette remarque importante, qui met la corporation au service non seulement de l'humanité mais aussi des intérêts nationaux, plusieurs sociologues — le P. Muller en Belgique, M. Julien Lescase en Suisse, — l'ont reprise à leur tour.

Un économiste de chez nous a fait de même. A la Semaine sociale des Trois-Rivières, M. Esdras Minville a placé nettement l'organisation professionnelle, au moins pour la province de Québec, sur le plan canadien-français.

Il y voit le grand moyen à la fois de nous libérer de l'esclavage économique dans lequel nous vivons et de redonner à nos professions leurs mœurs, leur caractère, leur esprit français.

“La nécessité d'une réforme sociale, écrit M. Minville, coïncide chez nous avec un impérieux besoin de restauration nationale. Nous avons tout intérêt à concilier les deux mouvements: ils n'en prendront ainsi, l'un portant l'autre, que plus d'ampleur et de force. En effet, plus on y regarde de près et plus on se convainc qu'aucune doctrine sociale ne répond mieux à nos besoins comme peuple que celle de l'Eglise. Les Souverains Pontifes l'auraient formulée pour nous qu'elle ne s'adapterait pas, semble-t-il, plus exactement. L'étonnant, c'est que depuis quarante-cinq ans bientôt que nous la connaissons nous nous soyons contentés d'une adhésion toute platonique, toute passive.

“Notre vie économique et sociale s'est organisée au hasard, sans vue d'ensemble, sans idée directrice. Loin d'imposer les cadres sociaux que postulait notre génie particulier, nous nous sommes fait violence pour entrer dans ceux qu'une minorité étrangère édifiait chez nous. Tant que la vie économique s'est développée à un rythme normal, assez bien accordé à celui de nos progrès comme peuple, nous n'en avons pas trop souffert. Nous en avons même profité dans une certaine mesure, comme le pauvre bénéficie de relations habituelles avec les riches. Mais cela, inconsciemment, sans que l'idée nationale ni la préoccupation sociale ne guidassent notre effort. Aussi bien, du jour où le rythme s'est accéléré, nous avons été dépassés, puis bousculés et finalement réduits à un état voisin de l'esclavage. Longtemps nous avons accusé les autres, — explication trop facile, insuffisante. Puis nous nous sommes accusés nous-mêmes, et dans bien des cas nous avons exagéré et nos griefs et nos déficiences. Mais il n'y a relativement que peu de temps que nous rattachons notre désarroi à sa cause véritable, à savoir le manque de doctrine nationale et sociale. Nous venons d'ouvrir les yeux, l'adversité nous a forcés à réfléchir. Nous avons constaté, d'une part, que ce qui fait véritablement notre faiblesse, c'est l'absence d'idées directrices en matière nationale et en matière sociale; d'autre part, que si de telles idées directrices nous ont manqué, c'est tout simplement parce que, par apathie, inconscience ou déformation des esprits, nous avons négligé ou rejeté celles qui procédaient naturellement de notre particularisme ethnique et de notre foi religieuse. Aujourd'hui, les esprits sont ouverts à un enseignement de cette sorte. Le désordre qui règne dans les faits nous pousse à reconstruire sur une base nouvelle, adaptée désormais à notre tempérament et aux exigences de notre situation, notre organisation économique-sociale, à laquelle est liée notre survivance nationale elle-même. Nous aurions tort, pour des considérations de méthode, qui d'ailleurs ont trop longtemps faussé notre action, de ne pas saisir une occasion aussi excellente et qui ne se renouvellera peut-être jamais”.

Ainsi donc nos préoccupations sociales rejoignent ici nos préoccupations nationales pour préconiser, suivant les directives mêmes de l'Eglise — celles de *Rerum Novarum*, de *Quadragesimo Anno* et de *Divini Redemptoris*, reprises vous savez avec quelle autorité par S. Em. le cardinal archevêque de Québec — pour préconiser, dis-je, l'institution corporative.

Le temps qui m'est alloué ne me permet pas d'entrer dans les détails. Mais chacun comprendra facilement que, maîtres de profes-

sions bien organisées, bien règlementées, où s'exerce une autorité forte et clairvoyante, reconnue par l'Etat, nous pourrions facilement les ramener au respect de nos traditions, et y faire fleurir le véritable esprit français.

Aussi je me permets, comme conclusion, de déposer le vœu suivant :

Le deuxième Congrès de la Langue française émet le vœu que nos professions, pour affermir l'esprit français qui doit les animer, se constituent peu à peu, selon les directives pontificales, en corporations adaptées à notre tempérament et à nos traditions.

La Vie professionnelle aux Etats-Unis

Par M. Arthur-L. Eno, (Lowell, Mass.)

Je n'ai pas la prétention de vouloir faire une étude complète et détaillée de la vie professionnelle aux Etats-Unis durant ces quelques minutes qu'on m'a allouées. Ce pays étant si vaste et la vie si variée dans les différents Etats qui le composent, qu'il me faudrait parler pendant des heures pour épuiser le sujet.

Mais, puisque c'est surtout la vie française aux Etats-Unis que nous voulons étudier à ces assises solennelles, nous pouvons nous limiter aux endroits où la langue française est encore le véhicule de la pensée pour ceux qui revendiquent l'honneur d'une lointaine origine française.

Dans le grand Ouest américain, sauf à quelques rares endroits, où la langue française fut la première à résonner alors qu'il était une vaste solitude, les sentiers de portage des pionniers français sont aujourd'hui de grandes rues et des routes fréquentées; les pistes des coureurs de bois se sont couvertes de voies ferrées, et il ne reste guère pour rappeler le glorieux passage de nos héroïques découvreurs et de nos vaillants missionnaires que les nombreux noms français donnés aux fleuves et aux lacs par eux découverts, aux villes par eux fondées.

Les colonies françaises si florissantes à Boston, à New-York, et à Charleston au dix-huitième siècle sont aujourd'hui disparues et les descendants de leurs fondateurs se sont assimilés complètement dans le "melting pot", et sont devenus des Américains sans aucun trait d'union.

Je laisse aux distingués visiteurs de la vieille Louisiane et du grand Etat de New-York l'honneur de vous parler des problèmes qui leur sont propres.

Mais là où l'on peut dire que la vie française est encore bien intense, c'est dans la Nouvelle-Angleterre. Et dans cette partie importante des Etats-Unis, que font nos professionnels franco-américains pour la conservation de l'esprit français? Ont-ils été

engloutis dans le grand tout américain, ou portent-ils encore bien haut le flambeau des traditions ancestrales? Y a-t-il lieu de désespérer de l'avenir, ou d'y voir une victoire glorieuse et finale?

Précisons d'abord que les vues que j'exprime sont mes idées personnelles après vingt-cinq ans de contact avec la vie professionnelle dans la Nouvelle-Angleterre.

Parmi les ouvriers de la première heure après l'émigration canadienne aux Etats-Unis viennent prendre place des professionnels canadiens-français. Poussés par des rêves, sinon de fortunes fabuleuses, au moins d'une vie d'aisance et de confort, ils s'installèrent dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre où leurs frères et cousins s'étaient déjà établis. Ce furent d'abord des hommes de médecine pour qui l'ignorance de la langue du pays n'était pas un obstacle pour prendre soin de la santé de leurs compatriotes. Aucun examen par l'Etat n'étant nécessaire, il suffisait pour se dire médecin d'ouvrir un bureau et de déployer une enseigne. Et plus tard lorsque les lois devinrent plus sévères et qu'un examen officiel devint obligatoire, tous ceux qui pouvaient faire preuve de trois ans de pratique en médecine obtenaient leur licence.

Il n'en était pas de même dans la pratique du droit. D'abord, pour exercer cette profession il fallait au moins une connaissance élémentaire de la langue anglaise. Ensuite, un avocat qui avait fait ses études au Canada devait recommencer aux Etats-Unis où la loi est basée sur le droit commun anglais, tandis qu'à Québec vous suiviez et suivez encore le code civil français. Ceci explique en partie le fait qu'en 1890, selon l'abbé Hamon, on comptait déjà 225 médecins en Nouvelle-Angleterre et seulement 13 avocats.

De nos jours, les conditions sont changées. La proportion du nombre de médecins va toujours en diminuant tandis que celle des avocats augmente. La Guide Franco-Américain de 1935 fait mention de seulement 281 médecins, tandis que les avocats sont au nombre de 148.

D'aucuns se demanderont comment il se fait que j'ometts de mentionner les notaires en parlant de nos professionnels franco-américains. C'est qu'aux Etats-Unis, sauf en Louisiane où l'on suit encore le vieux code napoléonien comme dans la Province de Québec, le notariat n'est pas une profession. Il est pratiqué par les avocats. Nous avons, il est vrai, des notaires publics, mais aucun examen ni diplôme n'est requis pour leur nomination. Leur fonction consiste simplement à assermenter des actes et affidavits. Il n'est même pas rare de voir des propriétaires de garages, des agents d'assurances,

et des directeurs de pompes funèbres afficher sur leurs portes leur titre de notaires publics.

Au début de l'émigration, et pendant de longues années après, nos professionnels faisaient leur rhétorique, leur philosophie, leurs belles-lettres dans nos excellents collèges canadiens, ce qui leur assurait une formation solide et française. Aujourd'hui les petits Franco-Américains qui font leurs études au Canada sont de plus en plus rares. Les conditions d'admission à la pratique du droit et de la médecine deviennent de plus en plus sévères, et pour passer les examens il faut de fortes études anglaises. S'il est encore possible pour un médecin d'acquérir une science médicale complète tout en ne connaissant qu'imparfaitement la langue anglaise, il n'en est pas ainsi pour un avocat. Celui-ci encourrait bientôt la défaveur publique et compromettrait gravement le succès de sa carrière s'il ne pouvait s'exprimer dans un anglais impeccable.

Notre vie professionnelle diffère de la vie professionnelle française et canadienne surtout par sa démocratie et son commercialisme. Pour ces deux raisons nos professionnels ne commandent pas le respect que reçoivent leurs confrères de France et du Canada. A l'exception de quelques avocats et médecins qui se distinguent de la masse par une dignité rappelant les anciens jours, la plupart ne pourraient être différenciés des plus humbles travailleurs. Au barreau les avocats ne portent pas la toge et ce n'est que depuis quelques années à peine que les juges la revêtent au tribunal. De plus la plupart des professionnels sont à la course du dollar; de là l'expression commune et vulgaire qu'ils "ne sont pas en affaires pour leur santé."

Les motifs d'inquiétude que notre vie professionnelle inspire sont les mêmes que ceux des autres occupations. C'est donc à des voix plus autorisées que la mienne qu'il convient de juger chacun d'eux. Mais je veux insister sur certaines causes d'inquiétude qui s'appliquent plus particulièrement à nos professionnels, et celles-ci sont: L'ambiance, l'apathie, l'indifférence et les mariages mixtes. Nos professionnels, nos avocats surtout, nos médecins aussi mais en nombre plus restreint, semblent succomber plus vite à l'ambiance assimilatrice. Malgré les nombreux exemples qu'on peut citer des gouverneurs Pothier, des juges Dubuque, pour ne parler que des disparus, dont le patriotisme et la fidélité à la langue et aux traditions ancestrales ne furent point obstacles sur le chemin du succès, on pense pouvoir y arriver plus vite en divorçant au plus tôt avec le passé. Puis ce sont encore ceux qu'une apathie funeste et

déprimante paralyse et retient hors de la lutte. Ce sont ensuite les indifférents qui consacrent leur temps aux seules exigences de la vie matérielle et que nos efforts pour la survivance trouvent insensibles. Mais la plus grande cause d'anxiété, à mon humble opinion, ce sont les mariages mixtes. Ce mal semble frapper plus souvent notre classe professionnelle que la classe ouvrière. Si, malgré un mariage mixte, le professionnel conserve encore sa langue et sa foi, c'est presque un miracle si ses enfants peuvent parler le français. Bien souvent le mari fréquente l'église de la conjointe et ne se dit Franco que lorsqu'il se présente dans l'arène politique ou qu'il recherche la clientèle de ses compatriotes.

Mais à côté de ces personnages sombres et inquiétants laissez-moi vous présenter des figures plus ensoleillées, des motifs d'espoir pour l'avenir. Si nous avons à enregistrer des pertes, s'il y en a parmi nous que l'appel de la race laisse froids et indifférents, il ne manque pas de professionnels en qui nous pouvons nous réjouir, sur qui nous pouvons compter pour l'avenir.

Depuis la fondation de nos paroisses, nos professionnels ont été, et ils sont encore, les auxiliaires et les soutiens de notre clergé et de ses œuvres.

Dans nos sociétés nationales ils occupent les plus hauts rangs. Les présidents des trois plus importantes étaient jusqu'à tout dernièrement des avocats. La Société Historique Franco-Américaine, fondée en 1899, a toujours eu comme président un médecin ou un avocat et la plupart de ses membres sont des professionnels.

Un des motifs d'espoir des plus encourageants pour notre avenir, c'est le Cercle des Etudiants Franco-Américains de Boston. Ce cercle se compose de nos jeunes étudiants des universités de la ville même de Boston qui viennent de tous les coins de la Nouvelle-Angleterre. Là, dans ces foyers de lumière et de science, ils se préparent à entrer soit dans les professions, soit dans l'enseignement. Chaque mois durant l'année scolaire, ils se réunissent pour entendre un de nos compatriotes leur donner une causerie sur des sujets d'intérêt général. Dans ces réunions ils viennent en contact plus intime les uns avec les autres et partant, apprennent mieux à se connaître, à s'unir. Ces jeunes gens, capables et bien formés, à l'esprit français, seront les chefs de demain en qui repose notre plus grand espoir.

Une autre organisation appelée à faire une œuvre rédemptrice, est la jeune Association des Professeurs Franco-Américains. Ce n'est pas, strictement parlant, une société de professionnels, mais, comme le nom l'indique, de professeurs. Ces jeunes aussi ont com-

pris et senti le besoin de se grouper pour se bien maintenir. C'est dans ces assises tenues dans les différents centres de la Nouvelle-Angleterre que se renouvelle et se stimule l'intérêt pour la langue française. Combien des nôtres aujourd'hui ne sont-ils pas perdus parce que dans leur jeunesse ils n'ont pas été bien guidés. Ajoutons que si ces professeurs franco-américains connaissent bien notre langue et notre histoire, il leur sera facile de se faire les apôtres de la conservation de notre héritage national en inculquant à la jeunesse l'amour de la belle langue française. Il arrive parfois que nos universités américaines nous font la leçon sur ce point, car même des professeurs d'origine étrangère semblent se dévouer davantage que les nôtres pour propager la culture française. L'un d'entre eux, M. le professeur Geddes, de l'université de Boston, qui prit part au premier Congrès de la Langue française à Québec, est aujourd'hui vice-président honoraire de notre Société Historique. Le professeur William Bennett Munroe durant son séjour à l'université Harvard ne manqua pas une réunion de cette société dont il était vice-président. Aujourd'hui encore, à Yale dans le Connecticut, deux autres professeurs américains, Messieurs Monaghan et Ham, font une propagande de culture française qui devrait faire rougir un grand nombre des nôtres. Honneur à ces nobles amis de notre race ! Puisse leur exemple inspirer de nombreux imitateurs parmi nos compatriotes !

Un autre motif d'espoir parmi les nôtres, ce sont nos écoles paroissiales. Là où l'on se contentait autrefois d'écoles primaires, on ouvre aujourd'hui des écoles secondaires ou High Schools. Dans ces écoles nos enfants approfondissent notre langue et comme conséquence s'assimilent mieux l'esprit français. D'une année à l'autre un plus grand nombre de jeunes filles suivent ces cours. En elles repose l'espoir de continuer les traditions de nos mères, en gardant leurs foyers bien français. Ainsi formés nos futurs professionnels assurent notre victoire finale.

Pour nos jeunes gens, notre collège de l'Assomption de Greendale, Massachusetts, maintenant autorisé par l'Etat à délivrer le baccalauréat à ses élèves, est un des grands motifs d'espoir. Même nos collèges américains professent le plus vif intérêt pour notre langue et notre culture françaises. L'université Harvard offre presque continuellement le cinéma français sur le terrain même de cette institution trois fois séculaire. Boston College, dirigé par les Pères Jésuites américains, a son "Académie Française," donnant de temps à autre des débats en français sous la bienveillante présidence du

distingué cardinal-archevêque de Boston, Son Eminence le Cardinal O'Connell. J'ai déjà parlé de l'excellent travail des professeurs Ham et Monaghan à Yale. Ce dernier est le secrétaire d'un groupe d'intellectuels français et américains qui publient la revue bilingue à Yale sous le titre de "Franco-American Review.

Parmi les forces de résistance les plus efficaces contre l'assimilation américaine il y a, et il y aura toujours pour nous, résidents de la Nouvelle-Angleterre surtout, la proximité de la vieille Province de Québec. L'automobile et les belles routes nous la rendent accessible en moins d'une journée. Mais ici, permettez-moi de vous faire une supplique, une prière. Conservez-la bien française,—devrais-je dire refaites-la française et nous viendrons encore, comme nous le faisons cette semaine, nous retremper dans une atmosphère d'esprit français. Il n'en serait point ainsi si nous trouvions vos villes et vos villages plus anglais que les nôtres.

En visitant les lieux où vécurent nos aïeux, en contemplant les terres qu'ils ont défrichées, les églises qu'ils ont édifiées, nous resserrons encore plus les doux liens de fraternité qui nous unissent et nous y puiserons la flamme d'un patriotisme que nous saurons communiquer à nos enfants.

La Société du Bon Parler Français de Montréal

Par M. Jules Massé, (Montréal)

Nous sommes très heureux de venir présenter l'hommage de notre filiale admiration à la Société du Parler Français au Canada qui eut, une seconde fois, en un quart de siècle, la sainte audace d'organiser un deuxième et mémorable Congrès de la Langue et de la Pensée françaises sur le roc altier de la capitale de l'esprit français en Amérique. Honneur et gloire aux infatigables artisans de ces assises solennelles du verbe et de l'âme des aïeux. Qu'on nous permette d'offrir un spécial tribut de vénération et nos plus fervents hommages aux dignitaires les plus éminents de notre Société et tout particulièrement à son Eminence le cardinal Villeneuve, à Monseigneur Camille Roy, recteur de l'Université Laval, à l'honorable Secrétaire de la province, M. le Dr. J.-H.-A. Paquette, qui présidait il y a dix ans, l'une de nos assemblées en plein air. Témoin du dévouement et du haut patriotisme des organisateurs du Congrès à Montréal, nous voulons rappeler à la reconnaissance générale des amis de la Langue française, le président du comité montréalais, Monseigneur Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, M. Alphonse de LaRoche, secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste et M. Joseph Dansereau, collaborateur incomparable de toutes les nobles causes. Enfin, c'est avec émotion et gratitude, que nous remercions, en cette circonstance unique, le sage conseiller, l'appui généreux, le véritable père de notre Société et de notre mouvement, M. l'abbé Adélarde Desrosiers, licencié ès lettres de l'Université de Paris, principal de l'Ecole Normale de Montréal et président honoraire du Bon Parler français.

Avec une courtoisie toute québécoise, ainsi que nous l'affirmons à la radio, lors de notre 516ème émission hebdomadaire, le Comité central, par l'entremise de Mgr Roy et de M. l'abbé Aimé Labrie, nous assignait la tâche trop agréable, mais pleine de périls, de vous entretenir de notre Société, de son but, de ses moyens d'action et de son œuvre. Comme bien vous pensez, l'exquise amabilité de nos hôtes ne pouvait nous exposer à plus de tentations en un seul jour. Il nous faut tout d'abord repousser celle d'être long. C'est dur, mais combien juste!

Notre modeste Société naquit donc, au sein de l'enseignement primaire, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal, par un beau jour ensoleillé, le 22 avril 1923. Quelques confrères et moi avions découvert que nous parlions mal le français, que nous nous proposions d'enseigner, et qu'on le parlait mal autour de nous. Dans un mouvement d'enthousiasme, nous avons juré de réformer notre parler, de fonder à cette fin une société et de nous faire les vulgarisateurs fanatiques du bon parler populaire. Futurs pédagogues, il nous semblait bien que ce fût conforme à notre rôle. M. l'abbé Desrosiers, au lieu de tempérer notre ferveur, souffla de tout son patriotisme et avec le culte d'un licencié ès lettres, sur la flamme. L'originale Société du Bon Parler populaire voit donc le jour. La première assemblée se tient en plein air, 23 membres se sont inscrits. Chacun d'eux paiera désormais l'amende d'un sou par infraction à la consigne linguistique composée de cinq expressions vicieuses à bannir. Les percepteurs exploitent la veine du mauvais parler et menacent les crédits les plus solides. Bientôt, toute l'école s'enrégimente dans la bizarre société devenue peu à peu très en faveur. Une assemblée hebdomadaire d'une heure attise notre zèle et retrempe notre idéal austère. Nous déployons notre drapeau linguistique pour la fête de Dollard. Nous arborons notre insigne tout neuf et devant son monument, nous répétons le "jusqu'au bout" de l'invincible héros du Long-Sault. Dans les esprits, dans les volontés, dans les cœurs, notre Société avait déjà fait son œuvre féconde. Nous allions désormais tenir, agir, durer, rayonner. Notre formule était trop apostolique, notre devise "parlons mieux" trop pratique, notre Société déborderait l'Ecole Normale: elle était née décidément pour la propagande.

Dès l'été de 1923, forts de notre insigne inconnu et de notre bannière pittoresque et singulière, nous offrons au public, nos premières conférences gratuites, et pour cause: des élucubrations sur la langue française, des pièces comiques: nous inaugurons notre première croisade populaire. Nous avons connu nos premières tribulations de pèlerins, de troubadours du Bon Parler, non plus dans les académies, mais sur la place publique. Ici, se pressent en ma mémoire des souvenirs pittoresques, et des faits piquants. Depuis 1923, nos croisades se sont poursuivies sans interruption. Echo enthousiaste de ce splendide Congrès, notre deuxième GALA national de la Poésie canadienne et du Bon Parler français, qui se déroulera, au Stadium de la rue Delorimier, donnera le signal de la 14ème croisade annuelle,

le lundi, 5 juillet prochain, à Montréal, sous l'égide de nombreuses sommités.

Il serait bien permis d'affirmer plutôt que notre croisade est déjà commencée, puisque nous avons participé à une vingtaine de soirées patriotiques, en l'honneur du deuxième Congrès de la Langue française. Nous pouvons donc vous déclarer en pleine connaissance de cause, que la préparation de ces assises magnifiques a suscité la ferveur la plus prometteuse et la plus féconde pour notre commune cause nationale.

BUT

Notre Société poursuit un triple but. Elle s'est tout d'abord proposé de contribuer à l'épuration du langage chez les futurs instituteurs. Cette œuvre initiale a réussi, se continue, se généralise, grâce aux nombreuses filiales que nous comptons dans les maisons de formation pédagogique. En second lieu, le Bon Parler désire collaborer à la formation esthétique de notre peuple, formation négligée jusqu'ici et qui lui fait sérieusement défaut.

La conquête en profondeur et le respect de notre langue nous appurent comme les moyens tout indiqués et les plus puissants de combler cette lacune. Voilà justifiées du même coup notre devise "parlons mieux", dont les échos ont retenti des milliers de fois en cette province, et cette autre formule qui résume bien notre programme d'action: "faire du bon parler un art populaire, l'objet d'un culte national."

Epris de la beauté du français, mus par notre culte fervent pour le plus délicat des arts, et par un patriotisme sincère, mais surtout effrayés par les grandes et terribles leçons de l'histoire des mauvais parlars régionaux, nous entendons encore travailler à la survivance de la langue française, en terre canadienne et en Amérique française, en sauvegardant, par le bon parler populaire, l'unité future du verbe ancestral.

Divisée contre elle-même par les mauvais parlars et nous divisant contre nous-mêmes, la langue française perdrait son prestige et sa majesté, en perdant son unité ! La plus haute vocation du français, en Amérique, n'est-ce pas de nous conserver frères, ainsi que le proclamait Zidler. Voilà un aspect général du problème linguistique qu'il conviendrait de méditer profondément en ces jours où, sur la "colline inspirée" du fier Québec, se réunissent l'élite intellectuelle de la nation, les plus puissants cerveaux de la race française.

Me permettez-vous maintenant de vous présenter, en traits rapides, notre démocratique Société montréalaise. Elle se compose à l'heure actuelle, de 19.100 membres, de filiales disséminées à travers la province. Nous en comptons même avec orgueil une en France, à la Flèche, et deux dans la perle des Antilles, la terre du soleil et de l'amitié, Haïti. Ces filiales demeurent pour nous le doux souvenir d'un beau voyage et le témoignage de notre dette envers M. Philippe Cantave, Haïtien canadien, qui a rendu tant des nôtres Canadiens haïtiens.

L'Exécutif du Bon Parler français se compose de vingt-cinq membres au maximum. Ces derniers sont acceptés à vie. Les élections, qui assignent à chacun sa fonction, sont biennales.

Permettez-moi de réclamer, pour les membres dévoués et distingués de notre bureau de direction, l'honneur de vous être présentés:

Président-honoraire:—M. l'abbé Adélarde Desrosiers, principal des Ecoles Normales de Montréal, licencié ès lettres de l'Université de Paris, historien;

Premier vice-prés.: —M. Paul-Arthur Montreuil, B.A., L.S.S., lexicologue, auteur d'un ouvrage linguistique;

Deuxième vice-prés.:—M. David Proulx, L.S.S., diplômé en littérature, président du Cercle Pédagogique Desrosiers de Montréal;

Secrétaire général: —M. Lucien Désautels, L.S.S., diplômé en littérature de l'Université de Montréal;

Secrétaire-adjoint: —M. Paul Foucrault, B.A., instituteur;

Trésorier: —M. Gaston Saint-Laurent, instituteur;

Conseiller juridique:—M. J.-Damien Jasmin, secrétaire-adjoint de l'Université de Montréal, docteur en droit et en philosophie, auteur de plusieurs volumes.

DIRECTEURS

MM. Albert Laforêt, ingénieur civil;

Antoine Bédard, B.A., employé civil;

Les Docteurs Bernard Paré, Hugo Valiquette, Robert Lachance, et Paul Letondal, docteur en médecine de l'Université de Paris;

MM. les Abbés Alide Lessard, normalien, J.-Bernard Gingras, docteur en philosophie, maître ès arts, aumônier diocésain de la Jeunesse technique;

MM. Benoît Brouillette, professeur de géographie aux Hautes Etudes;
Georges-Ivan Beauregard, instituteur;
Armand Bastien, docteur en philosophie, professeur à l'Université de Montréal, patriote et auteur de plusieurs volumes;
Jean-Marie Laurence, professeur à l'Ecole Normale, grammairien dont le talent promet beaucoup pour notre cause;
Philippe Ferland, avocat;
René Fandriche, polyglotte, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, auteur;
René Guenette, directeur de l'Ecole canadienne, (revue pédagogique de la Commission scolaire de Montréal) auteur;

Administrateurs:

M. Paul Massé, avocat, président du Cercle des polyglottes de Montréal;

Organisateur général:

M. Jean-Marie Massé, professeur à l'Ecole Normale de Montréal.

Président:

Votre très humble serviteur.

Notre Société s'honore, à juste titre, de ses trois ordres de dignitaires. Au nombre des dignitaires supérieurs, nous comptons des évêques, des sénateurs, des ministres, des éducateurs de haute marque, des juges, deux recteurs d'Université, un immortel de L'Académie française, et notre Société a le très grand honneur de pouvoir citer aussi le primat de l'Eglise canadienne, Son Eminence le Cardinal Villeneuve et l'archevêque de Port-au-Prince, Son Excellence Mgr LeGouaze, à qui nous eûmes le privilège de remettre l'insigne d'or des chevaliers, en son palais de la capitale haïtienne, lors d'une mémorable réception aux groupes d'Amitié canadienne-française.

Le prestige, la renommée, la science et la vertu de tant de hauts dignitaires ne pouvaient qu'attirer à notre Société et à son œuvre, les plus précieuses sympathies, la plus haute considération et la plus féconde bénédiction. Nous sommes heureux de le proclamer aujourd'hui, les brillantes sommités auxquelles nous faisons allusion

ont puissamment favorisé l'essor et l'expansion de notre mouvement linguistique.

Il est de notre devoir de signaler à la gratitude de tous les admirateurs de la Langue française le nom d'un homme, qui par ses œuvres, sa ténacité et son culte du bon parler, a bien mérité de la langue française, depuis un quart de siècle: vous avez tous reconnu le pionnier du mouvement, à Montréal, un chevalier sans peur du pur français, M. l'abbé Etienne Blanchard.

Le nom de cet apôtre évoque naturellement celui de quelques grands bienfaiteurs de notre langue, à Québec: Mgr Paul-Eugène Roy, M. le juge Rivard, que je considère comme le maître canadien de la diction française, M. l'avocat Antonio Langlais, secrétaire général du deuxième Congrès; l'admirable et regretté abbé Lortie et M. le professeur Joseph Dumais, qui vient de nous quitter. Les défenseurs du français ne devraient pas mourir!

MOYENS D'ACTION

La réussite de notre Société populaire provient certes, pour une bonne part, de ses méthodes et de son plan de campagne. Elle dispose, en effet, de moyens d'action appropriés à sa fin, et conformes à son but. La psychologie et l'expérience nous ont appris que pour mettre le bon parler en honneur, il fallait, par exemple, procéder du général au particulier. Près d'un quart de siècle d'enseignement populaire a démontré la lenteur, la faiblesse, pour ne pas dire l'inefficacité, de la formule d'action contraire. Comment expliquer autrement le mauvais parler de tant de gens instruits?

Nous croyions, contrairement à la majorité des gens, il y a quatorze ans, le peuple susceptible de s'intéresser aux questions de langue, de grammaire, au bon parler national. Nous tenions également l'appui moral et la collaboration des masses populaires, maîtresses de l'usage, indispensables à tout progrès sensible, durable, national.

Aussi, dès 1923, nous nous adressions bravement à la population de nos villes et de nos villages, au grand public. Curieux ou sympathiques, partout des groupes répondaient à notre propagande d'un genre aussi étonnant que nouveau.

"Audaces fortuna juvat".

Nos auditoires n'étaient pas toujours de mille ni de cent personnes. Il nous arriva de nous contenter, en certains endroits, des dix justes, Oui, le but paraissait lointain. Plusieurs de nos collègues

désespéraient. Par malheur, c'étaient les plus sages, mais je croyais avec Proclus que l'"Amour enthousiaste dépasse la sagesse." Le temps, le peuple, le succès me donnèrent raison !

Sans se lasser jamais, le Bon Parler a repris, chaque année, depuis 1923, ses croisades en faveur de la Langue française. La "Presse" de Montréal, en particulier, et le poste CKAC, nous prodiguèrent leur généreux et fidèle appui. Les journaux se montrèrent partout favorables et accueillants

Notre croisade de l'an dernier sema la bonne parole dans 18 villes importantes de la province et nous mit en contact avec environ 40,000 compatriotes. Le total de nos auditoires, depuis 1923, ne s'élève guère pourtant à plus de 100,000 amis de notre cause.

Je résiste à la tentation de vous énumérer ces villes que nous considérons comme les foyers, les forteresses du mouvement.

Nous utilisons la radio depuis 8 ans. A l'heure actuelle, encore, nos collègues par groupe de trois se chargent, tour à tour, de l'émission hebdomadaire de notre Société.

Voici d'autres moyens d'action très efficaces: filiales régionales, sociétés affiliées, filiales de formation proprement dites, cercles scolaires; les mois, les semaines, les journées du Bon Parler français, les congrès régionaux (nous en comptons déjà trois); le prix national de diction française, (une médaille d'or de \$30.00) les médailles, les diplômes de diction, de bon parler français, institués à l'Ecole Normale, les certificats de diction et de bon parler destinés aux élèves des écoles de diction affiliées à notre Société; la distribution de circulaires, de pancartes, par milliers et par milliers, à travers la province, lors de chaque croisade annuelle.

Signalons pour finir l'œuvre de régénération du parler populaire accomplie par nos filiales-écoles de diction. C'est là que se poursuit le travail en profondeur; c'est de ce creuset que sortira, élégant et pur, le langage de la nouvelle génération. Aussi, le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, chevalier du Bon Parler français, désire-t-il, comme nous-mêmes, les voir se multiplier à travers la province. A son tour, M. Montpetit, l'un des appuis les plus autorisés de la belle diction du bon parler, affirmait, à leur adresse, que "c'est aussi être patriote, que de bien parler sa langue."

Qu'il me suffise de citer les directrices de quelques-unes de ces filiales:

Madame Jean-Louis Audet: "Radio-Petit-Monde";
Mlle Camille Bernard: "Le Théâtre des Petits";

<i>Madame Gêlinas-Gagnon:</i>	“Les Artistes en Herbe”;
<i>Mlle Berthe Gagnon:</i>	“La Jeunesse Ecolière”;
<i>Mlle Eva Dupuis:</i>	“Théâtre-Saynette”;
<i>Mlle Marguerite Tremblay:</i>	“Le Verbe Enfantin”;
<i>Mlle Marie Lambert:</i>	“La Ruche du Bon Parler”;
<i>Mlles Jeanne Despocas:</i>	
<i>Jeannine Lavallée:</i>	
<i>Gilberte Cousineau:</i>	

Madame Lemoyne:

Et *Mlle Marie-Thérèse Briard* dont les studios portent le nom de “Jardin du Bon Parler français”.

Plusieurs de ces écoles pratiquent la vulgarisation de la belle diction et du bon parler au moyen de la radio.

Ajoutons comme dernier moyen d'action la diffusion prochaine de 150,000 exemplaires, du “Messager du Bon Parler français”.

Le bureau de renseignements linguistiques que notre Société tient gracieusement, comme tous ses moyens d'action, au service de ses membres, du public, et des amis de notre cause, nous permet de constater que se crée peu à peu, chez nous, le souci national de mieux s'exprimer.

ŒUVRE

Enumérer nos moyens d'action, n'est-ce pas déjà vous présenter toute notre œuvre? Aussi, vais-je la résumer de façon laconique: 14 croisades annuelles de dix à quinze manifestations populaires et gratuites; environ 500 démonstrations en faveur du bon parler français; plus de 1000 allocutions à Montréal et à l'extérieur; deux séries de cours donnés à l'École Normale, destinés au public et aux instituteurs en particulier; 519 émissions radiophoniques; distribution d'un grand nombre de médailles et de récompenses; renseignements téléphoniques dont le nombre nous échappe; correspondance considérable; nombreux articles de journaux; publicité des quotidiens et des hebdomadaires faite à la cause et atteignant, en quatorze ans, à des chiffres astronomiques; archives riches d'environ 3,000 pièces et documents. Voilà la synthèse du travail dont notre société a rempli sa carrière de trois lustres. Nous vous promettons de faire mieux après ce splendide Congrès.

Avec tous les ressorts et toutes les énergies dont elle dispose, notre Société continuera son œuvre populaire, avec une confiance

plus ferme et une plus vive énergie. Nous n'épargnerons rien pour atteindre notre but, car nous considérons la langue comme l'un des biens les plus précieux de l'homme. Le verbe français nous apparaît le plus glorieux symbole de notre civilisation chrétienne et notre plus noble héritage national, après la foi.

Nous nous évertuerons comme dans le passé, à convertir à notre cause toutes les classes de la société, car nous estimons que la parole n'est pas un art simplement pratique; nous prétendons que la conception utilitaire, américaine, de la parole flétrit depuis trop longtemps notre langue. Non, l'art de parler est le plus noble, le plus délicat, le plus intellectuel, le plus humain des arts et par tant, le plus digne de devenir populaire et national.

Nous déplorons également cette autre conception trop générale qui ne fait de l'étude de la grammaire et du français, à l'école, qu'un moyen d'écrire, et non de parler correctement. Et ici, entre parenthèses, nous nous réjouissons des gestes que s'apprêtent à poser, en faveur de la diction et du bon parler, le Comité catholique et la Commission scolaire de Montréal.

Nous poursuivons donc notre mouvement académique au sein du peuple, et partout, parce qu'il constitue une discipline scolaire et post-scolaire d'une portée intellectuelle et esthétique insoupçonnée. Expression supérieure de la beauté, agent de formation et de culture, la langue maternelle s'avère aussi comme un moyen de bien penser.

Nous lutterons avec vigueur, car, chez nous, le bilinguisme, déplorable en soi, compromet indirectement la pureté, la qualité du français. En dépit des conséquences pratiques, il faut, en effet, reconnaître que deux moitiés ou trois tiers de langues différentes ne donnent pas, à un cerveau canadien-français, la richesse, l'intégrité, la plénitude de son idiome maternel. Force nous est encore d'admettre que l'homme, n'ayant qu'une intelligence, qu'une volonté, et qu'une faculté de la parole, parfaitement desservies, par un seul organe, devrait naturellement ne parler qu'une langue !

Notre rêve linguistique se borne pourtant à la conservation de l'unité future du français, afin qu'il accomplisse sa mission culturelle, chrétienne et civilisatrice dans le nouveau monde. Nous poursuivons encore nos campagnes pour servir l'idéal, le verbe, le génie, et l'âme de l'immortelle France, à laquelle, je le proclame, à Radio-Paris, nous demeurons indéfectiblement attachés par la jeunesse fervente de notre passé canadien et par l'ardente

fraîcheur de son âme chevaleresque et millénaire. Aussi, est-ce de tout cœur, que nous saluons son illustre académicien, M. Louis Bertrand.

Notre Société se dépense avec joie dans l'action depuis quatorze ans, et continuera sa tâche jusqu'au dernier souffle de ses apôtres, en faveur de la Langue française, parce qu'elle considère celle-ci comme le dernier rempart de lumière qui protégera, contre les influences délétères de l'ambiance américaine, notre idéalisme, nos traditions, notre esprit français et notre foi catholique, sur les îlots de spiritualité, qu'a créés l'âme française en terre nord-américaine.

C'est enfin d'un cœur débordant de fierté, de gratitude, de confiance, que nous quitterons ce deuxième et splendide CONGRÈS de Québec, et que nous nous élancerons vers l'avenir, vers de nouvelles conquêtes, toujours pour le Christ, pour le peuple, pour la Langue française !

L'Esprit français et la Politique

Par M. Léopold Richer, (Ottawa)

Vous souvenez-vous de la charmante et profonde allégorie que publiait Henry Bidou, dans les *Annales*, il y a quelques années: *L'homme qui avait perdu son âme*? C'était un homme qui paraissait, aux yeux de ses contemporains, posséder les dons d'intelligence et de courage. Au vrai, il passait ses jours dans l'indifférence. Il se hissa aux plus hautes fonctions et il s'y maintint aussi longtemps qu'il ne recouvra pas son âme. Tout lui réussit. Il accomplit des choses difficiles. Il fut grand parmi les siens. Mais dès qu'il fut redevenu complètement humain, avec une âme capable de s'émouvoir, d'aimer et de haïr, on le chassa du pouvoir, on le dépouilla de tous les honneurs et il mourut en exil. Pour devenir grand il lui avait fallu sacrifier ce qu'il y avait en lui de plus beau et de plus élevé.

Je serais tenté de reprendre l'allégorie et de l'adapter à notre monde politique. Je vous représenterais un homme de chez nous, issu d'une bonne famille, élevé dans un milieu authentiquement canadien-français, ayant fait ses études dans les écoles québécoises. Après des succès dans les affaires ou l'exercice d'une profession, cet homme est attiré vers la politique. Il se décide enfin d'y tenter fortune et d'y *réussir*. J'attache au mot *réussir* le sens qu'on lui donne couramment: celui d'avoir des amis, de l'influence, de la considération, des titres, peut-être aussi—ce qui ne gâte rien—de l'argent, pas beaucoup sans doute mais assez pour mener bonne vie. Et je vous montrerais que pour *réussir*, un homme politique canadien-français, doit perdre son âme française, ou du moins en réprimer les élans les plus nobles et les plus tendres ou, encore, faire d'étranges compromis avec elle. Je le ferais volontiers si j'étais certain d'être compris. Mais je craindrais qu'on ne me pardonne pas d'émettre une vérité aussi importante et opportune que désagréable.

Pour adoucir la dureté du jugement et ce qui peut paraître de la brutalité de langage, je ne manquerais pas de montrer que le politique canadien-français n'a pas le choix: ou il veut *réussir* et il doit pactiser avec son âme française, ou il gardera son âme française intacte et exigeante, et il ne *réussira* point. S'il garde toute

son âme française et la laisse s'exprimer librement, il heurtera les hommes au pouvoir et les intérêts de parti. Il violera les règles du jeu, ce qui est le comble de l'indélicatesse en politique. Il sera vite écarté, isolé, soupçonné et réduit à cet état d'impuissance qui est, pour un homme politique, le signe avant-coureur et certain de la défaite.

Mais s'il veut *réussir*, il doit faire admettre raison à son âme française et lui commander le silence, sinon le suicide. Dans la politique, et l'on entend déjà que je m'en tiens à la politique fédérale, il n'y a pas place pour un Canadien français comme tel, mais pour un Canadien tout court, ce qui veut dire, dans la pratique, pour un Canadien anglais. Ce n'est pas la faute du Canadien français, ou du moins si c'est de sa faute, il trouve un nombre imposant de contingences, d'exemples et de prétextes qui l'excusent, s'ils ne le justifient pas. Il en trouve tellement et de si notoires et de si concluants, que l'on est bien obligé de rejeter la plus grande part des responsabilités sur l'organisation des partis, sur l'esprit même de nos institutions parlementaires et sur l'influence fatale du milieu politique.

Un observateur sagace, M. Pierre Vigeant, écrivait récemment dans le *Devoir*: "J'oserais affirmer que la marge ne saurait être que bien mince entre le travail fourni par une députation canadienne-française brillante et le travail d'une députation médiocre. Quelle que soit sa stature, notre représentant est impuissant dans les rangs d'une organisation de parti qui l'oblige, par définition, à oublier qu'il est Canadien français." C'est-à-dire, pour revenir à notre formule du début, à perdre son âme française ou à agir comme s'il l'avait perdue. S'il la reconquiert et veut l'extérioriser, en une heure de crise particulièrement grave pour ses compatriotes, il descendra les marches des honneurs, plus grand, certes, que lorsqu'il les gravissait, mais il les descendra tout de même, et nous savons ce que cela signifie pour un homme politique.

M. Vigeant s'est attaché surtout à montrer comment le Canadien français comme tel n'avait pas sa place dans l'organisation des partis. Il y a problème plus profond encore, et partant plus sérieux et plus terrible: celui de l'esprit des institutions politiques canadiennes. Problème qui, je l'avoue candidement, après m'avoir longtemps étonné, n'a pas reçu chez nous l'attention qu'il mérite. Nous vivons sous un régime constitutionnel dont nous n'avons pas appris à connaître l'âme, l'âme fondamentale et historique. Témoins journaliers du conflit essentiel entre l'esprit français et l'esprit qui anime nos institutions, nous ne nous sommes pas arrêtés à nous

demander comment nous pourrions faire prévaloir, ou tout au moins conserver, notre esprit français dans des institutions qui portent la marque d'un génie étranger.

Le régime constitutionnel, les institutions parlementaires, la démocratie britannique sont les produits de l'esprit anglais. A tel point que les peuples continentaux qui ont voulu les imiter, n'ont guère réussi qu'à en esquisser des caricatures. André Maurois, dans sa belle *Histoire de l'Angleterre*, montre comment le régime parlementaire, avec ses libertés politiques chèrement acquises et son traditionalisme suranné et souvent inconsistant, s'est lentement façonné au cours des siècles. Le parlementarisme britannique est un chêne gigantesque qui plonge ses racines dans l'histoire et le génie d'un peuple et qui en absorbe le sang même. Jamais peut-être au cours de l'histoire le génie d'un peuple ne s'est-il incarné aussi parfaitement dans ses institutions politiques, que celui du peuple anglais ne l'a fait depuis ses premières luttes contre la Couronne. Or nos institutions politiques et parlementaires nous viennent de la Grande-Bretagne. Elles sont les produits de la civilisation anglaise, du tempérament anglais, de l'âme anglaise. Un esprit français les comprend difficilement, et s'il les comprend, il lui est pénible d'y évoluer. Des ministres, des députés du Québec, m'en ont fait souvent la confidence.

Car nous sommes restés, en dépit de lamentables vicissitudes, profondément Français. Les Anglo-Canadiens nous jugent comme les Anglais jugent les français. Ce serait le temps de dire avec M. Louis Cazamian: "Notre foi traditionnelle en l'idée, notre rationalisme, notre ivresse de théories, notre histoire semée d'actes déduits et lucidement délibérés, font à la fois sa surprise (de l'Anglais), son amusement et son scandale. . . C'est que l'Anglais reste, en moyenne, incapable de construction mentale, d'ordre intellectuel; sa pensée est concrète, son imagination réaliste; et l'entreprise qui veut devancer, à la lumière du seul esprit, les volontés sourdes et multiples de la vie, le heurte toujours comme la plus inutile ou la plus funeste des aventures. . ."

L'esprit français s'accommode mal d'institutions essentiellement anglaises. Il est suspect aux Anglo-Canadiens; ils ne le comprennent pas. Comme on l'a déjà écrit, la logique est, pour le peuple anglais, l'ennemie la plus dangereuse de la sagesse pratique, de la sagesse utilitaire. Ceux des nôtres qui sont parvenus, dans le passé, à s'assimiler l'esprit des institutions parlementaires anglaises, ont vite fait de perdre le leur propre. Le plus grand de tous les nôtres

en ce domaine, celui qui, à plus d'un point de vue, nous a fait grand honneur, sir Wilfrid Laurier, n'était plus guère français lorsqu'il dirigeait nos destinées nationales. Il ne pensait plus en français. A la fin de sa carrière il parlait médiocrement notre langue. Il avait tellement bien assimilé le génie parlementaire anglais, qu'il s'était fondu en lui. . .

Mais, par contre, un esprit authentiquement français, lucide et dur, brillant et subtil, comme M. Henri Bourassa a toujours été un étranger pour les Anglo-Canadiens, même pour ceux qui prétendaient, non sans une certaine vanité, le bien connaître. Pour eux, il n'était pas homme pratique. Ses raisonnements, ses idées générales, ses synthèses historiques et politiques, tout leur paraissait insaisissable. Ils ne se cachent pas pour le soutenir, encore que M. Bourassa ne soit plus du milieu. En vain pensait-il se mieux faire comprendre d'eux, en s'adressant à eux en leur langue. Dans ses discours les mots anglais recouvraient une idée française. Les Anglo-Canadiens s'intéressaient fort au phénomène, mais il échappait complètement à leur compréhension. Ainsi en est-il de la prétention, trop généralisée et qu'aucune expérience ne confirme, que pour se faire comprendre de la majorité des députés aux Communes, il faut parler anglais. Ce qui, entre parenthèses, relègue la langue française, au second rang, alors qu'elle a droit à l'égalité au parlement.

Même les Anglo-Canadiens qui ont le goût des idées générales et de l'intellectualité sont tenus en suspicion à Ottawa; tellement l'esprit spéculatif est mal vu parmi les politiques du type anglais. Un incident assez récent fera toucher du doigt ce que nous voulons dire. Il y a quelques années, M. Mackenzie King, alors chef de l'Opposition, critiquait la législation sociale du gouvernement et parlait de la nécessité d'humaniser l'économie. Un député ministériel lui lança: "Qu'avez-vous fait vous-même sous ce rapport?"—"Bien, répondit M. King, j'ai écrit un livre. . ." Mais les applaudissements ironiques l'empêchèrent de terminer sa phrase. Les libéraux eux-mêmes étaient mécontents de la réplique. "Ecrire un livre, disaient-ils d'un air méprisant. Est-ce que l'on parle de cela?" Evidemment, l'esprit de calcul et de profit imprègne l'âme anglaise et les instincts positifs ont pris sur elle un souverain empire.

Il y a, en outre, le milieu parlementaire, le milieu politique exclusivement anglais. Le milieu s'apparente à l'institution qui le crée, ou dans lequel il est créé, mais on peut tout de même l'en distinguer. Ainsi, il est indéniable qu'à la chambre de Québec, le milieu soit de beaucoup plus français qu'à Ottawa. C'est pourquoi

Québec demeure et doit demeurer la capitale politique d'une province française. Dans la capitale fédérale, l'ambiance est toute différente. Elle s'imprègne d'une hostilité latente. Cela est aussi vrai à l'intérieur qu'en dehors du parlement. Dans les commissions parlementaires, dans les assemblées des partis, dans les commissions extra-parlementaires, dans le fonctionnarisme, partout l'atmosphère est anglaise. Il n'y a pas à s'étonner si nos représentants oublient qu'ils sont français, qu'ils ont une langue qui n'est pas l'anglaise. Font-ils des déclarations officielles? Nos ministres la font tout naturellement en anglais. Comme ministres, ils parlent toujours en anglais. Non, à la vérité, il n'y a pas à s'étonner de cela. "C'est une loi solidement établie, écrit le R. P. P.-M. Gaudrault, O.P. que les influences du milieu agissent presque aussi fatalement que les forces de la nature. Il n'y a pas un acier assez fermement trempé pour résister à la longue aux morsures de la rouille. Il n'y a pas une pierre, si dure soit-elle, qui ne finisse par craquer et se couvrir de fissures. De même il n'y a pas d'individu qui soit à l'abri des contraintes de son milieu."

Organisation des cadres des partis, esprit des institutions parlementaires britanniques, milieu et ambiance politique, tout contredit l'esprit français, l'énerve ou l'atrophie. L'esprit français est une plante qui exige de la lumière et de la chaleur. A Ottawa le ciel est gris, monotone, gris, et l'atmosphère est glacée. La politique fédérale d'inspiration anglaise est dirigée par de sûrs instincts qui méprisent la logique, rejettent l'idée et se méfient des constructions intellectuelles. Elle s'attache à la solide réalité. Loin d'être empirique et de s'accorder le luxe d'une idée générale, elle couronne la statistique et adore le pragmatisme. Elle empêche donc que se manifestent les valeurs de culture que nous estimons aussi chères que la vie elle-même, parce que sans elles il n'y aurait pas de vie française. Dans ses manifestations principales, telles que la législation sociale et la réforme économique, elle porte la marque de son caractère propre et menace ainsi de nous donner des cadres sociaux qui contrediront nos aspirations les plus sûres. Situation tragique. Problème quasi insoluble. Conflit de deux cultures, mais conflit aux armes inégales, car l'une a pour elle le nombre, la richesse, l'impitoyable instinct de l'intérêt immédiat. C'est miracle que nous n'ayons pas complètement sombré dans ce conflit que le génie de nos institutions livre à notre génie ethnique.

Nous nous refusons à croire que les Canadiens français, avec leur admirable ténacité, ne finiront jamais par affirmer leur génie

propre dans un domaine aussi important que la politique de leur pays. Ce jour-là, pour y *réussir*, ils ne seront pas obligés de perdre leur âme française. Mais cela exigera du temps, des sacrifices, des réformes. D'ici là, il faut tenir, faire bon cœur contre mauvaise fortune, s'attacher au terrain conquis avec une opiniâtreté désespérée. Il ne faut jamais dire: "A quoi cela sert-il?" Tout effort, collectif ou individuel, si humble, si timide, si isolé soit-il, n'est jamais inutile. Les Canadiens français s'apercevront un jour qu'ils possèdent une grande puissance: une culture. Ils ne s'en rendent pas compte aujourd'hui. La politique de parti les détourne et les tient dans l'ignorance d'eux-mêmes. Mais cela viendra. Déjà des inquiétudes s'agitent confusément dans les régions obscures du subconscient. Elles se feront graduellement jour jusqu'au sommet d'une compréhension lumineuse. C'est notre devoir à tous de préparer et de hâter l'avènement de ce jour.

L'Esprit français dans l'Industrie et le Commerce

Par M. Victor Barbeau, (Montréal)

Avant de parler de l'esprit français et de partir à sa recherche dans un domaine où peu soupçonnent qu'il puisse se manifester, ne conviendrait-il pas, afin de dissiper toute équivoque, de commencer par le définir? Quel est-il? Par quoi se distingue-t-il? Ses attributs sont-ils les mêmes dans tous les ordres de l'activité? Le reconnaît-on aussi bien dans les choses que dans les idées? Si un livre le reflète, de quelle manière une marchandise peut-elle en témoigner? Remontant encore plus loin, n'importerait-il pas de bien s'entendre sur le genre avant de passer à l'espèce? Qu'appelle-t-on l'esprit d'un peuple?

Cela ne saurait être, il me semble, que sa façon de penser, de juger, de comprendre et, partant, de réaliser. C'est, à la fois, l'image et le ressort de sa civilisation. En même temps qu'une fenêtre ouverte sur le dedans, c'est une lumière intérieure qui éclaire et illumine le dehors. C'est le visible expliqué par l'invisible, le spirituel projeté dans le matériel. Considéré de cet angle, que nous révèle l'esprit français? De quels éléments se compose-t-il? Chose certaine, il n'est pas un. Quelque effort que l'on tente, l'on n'arrive point, en effet, à le faire tenir dans une formule si compréhensive soit-elle. La matière est trop vaste, trop souple, trop fuyante. Pour obtenir une définition aussi complète que possible, il faudrait mêler les espèces, les distiller. Et quel en serait le produit? Principalement du goût, de la finesse et de la logique. A qui ne s'arrête qu'aux apparences, il semblerait que ce soit là surtout une parure. A y regarder de plus près cependant l'on se rend vite compte que le fond et la forme s'unissent, s'épousent, se confondent. Et c'est précisément cet heureux mélange qui, en dernière analyse, constitue l'esprit français.

Héritiers de la civilisation française, quel usage en avons-nous fait dans le commerce et l'industrie? Selon le mot de Rivarol, nos produits ont-ils le goût du terroir? En admettant qu'ils l'aient, ce que nous verrons à l'instant, il serait pour le moins étonnant que ce fût à l'état pur. Trop d'influences ont agi directement ou indi-

rectement sur nous pour que nous ayons pu conserver notre patrimoine intact. Il n'y aurait donc aucune raison de s'alarmer de certaines transformations, de certaines déviations même. Elles seraient, au contraire, dans l'ordre des choses. Ainsi, que nos méthodes d'affaires soient foncièrement continentales, c'est-à-dire américaines, n'est que naturel. Il y aurait non seulement un anachronisme qu'il en fût autrement, mais un désavantage. Le problème qui se pose n'est pas, par suite, de savoir si nous sommes restés Français dans le détail, dans l'accessoire, prétention insoutenable et qui équivaldrait à vouloir nous faire marcher à rebours du temps, du climat et de cent autres facteurs physiques. Il est simplement question de savoir si, en dépit de toutes les concessions qui nous ont été imposées par l'environnement, par la nature, nous avons sauvé l'essentiel. Que nous reste-t-il dans le domaine matériel d'authentiquement français ?

Sûrement pas la langue, le premier élément de toute civilisation. Quoiqu'il ne m'appartienne pas d'en traiter, je ne puis passer sous silence qu'à l'exception peut-être de la politique et du droit il n'est pas de force qui ait, autant que les affaires, contribué à transformer notre idiome en un infâme charabia. L'explication en est simple. A la remorque, le plus souvent à la solde des Anglo-Canadiens et des Américains, nous leur devons avec nos méthodes, nos procédés de travail, notre vocabulaire commercial et industriel. C'est dans leurs boutiques, leurs usines, leurs établissements, leurs banques, leurs compagnies d'assurances que nous avons puisé ces milliers d'anglicismes de nom et de syntaxe qui sont la monnaie courante des gens les plus modestes comme des capitalistes les plus huppés. Formés par des patrons, des techniciens, des contre-mâîtres anglo-saxons, et ne trouvant nulle part de correctif, nous avons tellement ajouté de mots anglais, de locutions anglaises, de tournures grammaticales anglaises au français que ce dernier en est devenu méconnaissable. Quiconque n'est pas familier avec la langue anglaise est incapable de se reconnaître dans ce jargon dont la publicité nous apporte chaque jour de nouveaux et douloureux spécimens.

A cette défection s'en ajoute une autre dont les conséquences sociales sont plus graves encore. Après avoir subi l'anglais par nécessité, les Franco-Canadiens l'ont adopté par choix, par goût. Petits et grands industriels, petits et grands commerçants l'ont introduit spontanément dans leurs affaires quel qu'en fût le rayon. De là ces innombrables raisons sociales anglaises couvrant d'un

drapeau d'emprunt des établissements essentiellement français. De là, dans la biscuiterie, le tabac, le textile, la bonneterie, les eaux gazeuses, les produits alimentaires, etc., ces innombrables marques de commerce, ces innombrables désignations de contrebande. De quelque objet qu'il s'agisse, nous l'affublons d'un nom étranger comme si c'était la condition de son succès. Le français n'occupe par suite, dans le commerce et l'industrie, qu'une place microscopique. Si nous n'avions que son emploi pour juger de notre participation à la vie économique du Canada, nous passerions pour plus pauvres que nous le sommes en réalité. Quoi qu'il en soit, la langue française est graduellement refoulée des affaires et on n'a pour s'en convaincre qu'à parcourir la liste des nouvelles sociétés telle que la publient, chaque semaine, les journaux.

A défaut de la lettre, avons-nous au moins conservé l'esprit ? La grande industrie nous échappant en totalité, il va de soi qu'il ne saurait être ici question d'elle. La métallurgie, la construction mécanique, le matériel roulant, l'automobile, le caoutchouc, les services publics, les produits chimiques, pour nous en tenir à ces exemples, sont autant d'entreprises où l'on n'utilise que la force de nos bras. La pensée qui les dirige est anglo-saxonne. Inutile, en conséquence, d'y chercher le moindre trait de notre physionomie, soit dans leurs réalisations techniques, soit dans leurs méthodes de travail, soit encore dans la routine de leur administration. D'ailleurs ces sociétés nous appartiendraient-elles par miracle que la figure de notre pays n'en serait pas le moins du monde changée. Tributaires des Etats-Unis, nous le sommes dans toutes les acceptions du mot. Nous importons d'eux jusqu'à la science et ses applications. Si bien qu'une grande usine canadienne n'est jamais mieux que la réplique d'une usine américaine. Toutes les deux œuvrent dans le même sens, selon des règles identiques et en vue de besoins similaires. En sorte que si nous avons les capitaux requis, le personnel voulu (et nous ne les avons pas), nous resterions quand même les vassaux de nos puissants et agissants voisins. Les tramways, les wagons, les machines, les outils, les turbines, les voitures, les appareils de T.S.F. le téléphone porteraient, comme à cette heure, le sceau américain.

Cette dépendance ou, mieux, cette sujétion est principalement, on l'aura compris, affaire de géographie. Le continent nous a climatisés. C'est à sa température que nous vivons, que nous réagissons. Il nous a imposé des usages, des habitudes dont nous ne sommes pas libres de nous défaire. En vérité, il nous a marqués

beaucoup plus profondément que nous n'avons su, nous, le marquer. Il nous a dicté notre alimentation, notre habillement, notre habitation. Et c'est parce qu'il en est ainsi, que l'industrie moyenne où nous avons gardé quelques positions, si ébranlées soient-elles, ne laisse rien soupçonner de notre personnalité ethnique. Elle ne travaille pas pour nous, en ce sens qu'elle aussi s'est standardisée. Exposés à l'étranger même sous des noms français, nos produits ne se distingueraient aucunement de ceux des États-Unis ou des autres provinces du Canada. La raison en est qu'il n'y a pas de continuité dans notre existence. Tout en nous efforçant (en bien petit nombre, reconnaissons-le) de conserver une âme française, nous avons pris un corps américain. Le milieu a d'abord influé sur le physique, puis il a gagné le moral. Il nous eût certes été possible de résister à ce grignotement, en tout cas de le ralentir. Par malheur, soit que nous fussions occupés à d'autres tâches, soit que nous fussions insensibles à cet enveloppement, nous avons laissé les choses s'emparer de nous. Et ce sont elles qui, maintenant, nous dominent.

Or, ces choses, par lesquelles j'entends tout ce qui est œuvré, marchands, ne participent pas de nous. Elles n'ont point de signification nationale. On chercherait en vain un rapport entre elles et la civilisation dont nous nous réclamons. Pour tout dire, elles n'ont aucune couleur locale, aucun cachet distinctif. Des milliers et des milliers de maisons en mettent, bon an mal an, de semblables sur le marché. Préoccupés uniquement du prix, nous avons négligé la qualité, la seule ressource que nous avons de résister à l'assimilation. Quoique la lutte fût inégale, nous avons voulu quand même la livrer sur le terrain de la quantité. Nous avons, nous aussi, fabriqué en série. Avec le résultat que, pas plus que la désignation dont je parlais tantôt, la façon, la présentation de nos produits ne sont françaises. Par leur apparence aussi bien que par leur valeur intrinsèque, ceux-ci se confondent dans la masse des objets anonymes. Sans doute se rencontre-t-il quelques exceptions. Outre qu'elles ne suffiraient pas à alimenter un modeste comptoir, elles appartiennent toutes à l'industrie domestique et à l'artisanat, à la renaissance desquels nous ne faisons que commencer à travailler. Même les plus savoureux de nos produits naturels, sucre et sirop d'érable, miel, fromage, fruits, ne peuvent être considérés comme étant typiquement de chez nous puisque par leur emballage ils ressemblent à ceux des autres régions. Le nom y est, mais la manière, c'est-à-dire l'esprit, n'y est pas.

Ainsi en va-t-il de la totalité des établissements de commerce. Quelle différence y a-t-il entre un magasin de Montréal et un magasin de Toronto? Preuve plus décisive, quelle différence y a-t-il entre un restaurant de la province de Québec et un restaurant de la province d'Ontario? S'il est pourtant un domaine où devrait s'accuser, s'illustrer notre particularisme, n'est-ce pas celui de l'alimentation? Ce qui est vrai de l'industrie hôtelière l'est de toutes les autres. Partout nous avons imité les Anglo-Saxons. Nous leur avons emprunté leurs procédés, leurs recettes, leur publicité, leurs exagérations. Nous avons accepté leur direction, leur tutelle. Ce qu'ils font, nous essayons de le faire en plus petit. Dans nos établissements, ce sont leurs marchandises qui occupent la place d'honneur. Sur nos routes, ce sont encore leurs marchandises que vantent les panneaux-réclames. De ce point de vue, l'américanisation de notre peuple est complète. Sa nourriture, ses divertissements, ses sports, ses méthodes d'affaires, etc., etc., en sont l'irrécusable et effarant témoignage.

Il y aurait certes beaucoup à dire sur les causes de cette dénationalisation, en partant de l'école pour aboutir à la politique, mais ce n'est pas à moi d'en discourir. L'objet de ce mémoire est de vérifier un fait, de déterminer si par quelque côté que ce soit le commerce et l'industrie du Canada français ont conservé certains vestiges de la civilisation française. Et je réponds catégoriquement et douloureusement: non.

Le Français dans la Vie des Affaires

Par M. Beaudry Leman, (Montréal)

Les Canadiens de langue française occupent-ils dans la vie économique et financière du pays une place proportionnée à leur nombre ? Dans le domaine des affaires, la langue française tient-elle la place qui devrait lui appartenir ? A ces deux questions, qui intéressent la survivance d'un groupe ethnique de langue française dans l'Amérique du Nord, il faut, me semble-t-il, répondre par un *non* qui, sans être un cri de désespoir, n'en suscite pas moins de vives inquiétudes. Peut-être n'est-il pas inutile, à l'occasion de ce deuxième Congrès de la Langue française, de rappeler certains faits et d'étudier certaines manifestations, dans l'espoir que cet examen mettra au jour des solutions qui permettraient au Canada de conserver l'actif précieux que représentent la pensée et la culture françaises.

Nous avons trouvé dans notre héritage français, à côté de dons précieux et d'aptitudes particulières, le mépris de l'argent et une méconnaissance de son rôle, qui ne sont pas plus de notre siècle que de notre continent. Le Moyen Age, qui ne distinguait d'ailleurs pas la banque de l'usure, confondait dans une même exécration "le vil métal" et le Juif, qui en était le maître incontesté. Il n'y avait guère, en effet, que les hommes de cette race qui connussent la science de la richesse. L'histoire a retenu le nom de l'un des très rares chrétiens qui, vers la fin du Moyen Age, aient amassé une grande fortune et nous savons ce que lui coûta son succès. "Un grand homme, Jacques Cœur — écrit Paul de Saint-Victor — découvrait l'avenir du monde industriel avec l'intuition de Colomb devinant et affirmant l'Amérique. Appliquant son génie de négociant aux affaires ruinées du royaume, il fonda le commerce du Levant, exploita des mines, inventa la statistique, organisa l'impôt et fournit à la France, sur sa cassette, plus royale que celle de son roi, la rançon de son territoire envahi. La France accepta cet argent du diable, mais elle proscrivit l'argentier. On l'accusa de concussion, d'empoisonnement, de magie ; on fit de lui le veau d'or émissaire des exactions de son temps, et on le chassa au désert".

Beaucoup plus tard, à une époque où plusieurs pays européens— notamment l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande et, avant tous les autres, la latine Italie—avaient depuis longtemps réhabilité l'argent, la France le tenait encore dans le plus profond mépris; elle le considérait presque comme une chose honteuse. La petite histoire rapporte que Mme de Grignan, ayant marié son fils à la fille du fermier général Saint-Amand, éprouvait le besoin de s'en excuser et disait qu'il fallait bien de temps en temps de fumier sur les meilleures terres. Ces préjugés persistaient encore en France à la fin du dix-septième siècle et l'on y entretenait l'idée singulière qu'il est aussi noble de dépenser de l'argent qu'il est vil d'en gagner. Cette incompréhension du rôle de l'argent et du capital et le dédain que l'on éprouvait pour les sciences économiques ont sans doute influé sur les esprits et sur l'éducation en Nouvelle-France.

Les descendants des émigrants français du dix-septième siècle et du dix-huitième forment aujourd'hui une classe agricole fortement enracinée au sol qu'elle a conquis, laborieuse et économe, soucieuse de progrès, et qui constitue l'armature même de notre province et l'un des éléments les plus importants et les plus stables de la vie économique du Canada tout entier. Les paysans normands, poitevins ou autres qui s'établirent ici ne tardèrent pas à s'acclimater au pays, à s'adapter aux conditions du nouveau monde, qui présentait des problèmes nouveaux dans tous les domaines. Ces fils de paysans se rendirent bientôt compte qu'à côté de grandes richesses agricoles, la Providence avait doté ce pays d'immenses ressources forestières. Ils surent acquérir rapidement une habileté remarquable dans l'exploitation de la forêt et dans tout ce qui touche à l'industrie du bois de sciage. Enfin, plus tard, les petits-fils de ces paysans se plièrent de nouveau aux circonstances et des milliers d'entre eux devinrent des ouvriers qualifiés dans la fabrication industrielle du coton, du papier, de la chaussure, de la laine et de quantités d'autres produits ouvrés.

Mais cette main-d'œuvre et ces artisans de tout premier ordre, recherchés non seulement au Canada mais aussi par les industriels des Etats-Unis, nous ont presque complètement échappé. Pourquoi n'avons-nous pas encadré nous-mêmes cette puissance de travail? Pourquoi ne l'employons-nous encore que dans une faible mesure? Beaucoup répondront sans hésitation que c'est parce que nous avons manqué de capitaux. Cette explication n'est que partiellement valable et il semblerait plus exact de reconnaître que nous ne savons pas nous servir des capitaux que nous avons déjà, ni mettre à notre

service les capitaux étrangers qui recherchent la sécurité et un rendement raisonnable.

Il serait sans doute difficile d'établir le chiffre de la richesse des Canadiens français, car elle est disséminée et morcelée dans un grand nombre de placements mobiliers et immobiliers. Il n'est pas douteux, cependant, que depuis la fin du siècle dernier et le début de ce siècle, la fortune collective des Canadiens français n'a cessé d'augmenter, bien que nous ayons englouti, dans des entreprises mal conçues ou mal administrées et dans la spéculation, pour ne rien dire des affaires frauduleuses, une masse de capitaux qui eût alimenté plusieurs entreprises importantes. D'autre part, lorsque les Canadiens français ont constitué des organismes cohérents et qu'ils ont uni leurs forces, ils ont dans le passé obtenu du crédit à des conditions aussi favorables que leurs compatriotes anglo-saxons. Nos communautés religieuses, nos municipalités, nos commissions scolaires, nos fabriques paroissiales, ont toujours eu à leur disposition de larges facilités de crédit. Nous touchons ici un point vulnérable de notre armature économique. Pourquoi n'avons-nous pas réalisé sur le terrain des affaires ce qui a donné des résultats probants dans les domaines de l'administration publique, de l'enseignement, de la charité? C'est parce que les corps publics et les institutions d'enseignement et de charité sont entre les mains de groupements qui représentent, non pas un effort individuel et passager, mais une action collective et continue, et qui se prolonge au delà de la vie de ceux qui les dirigent aujourd'hui. Si nous avons mis en œuvre les mêmes moyens, si nous avons apporté à la fondation et à la conduite de nos entreprises le même esprit de solidarité et de coopération, la même compétence et la même droiture, nous aurions obtenu les mêmes succès.

La principale caractéristique du monde des affaires moderne, c'est sans doute le groupement des forces et des ressources. On conçoit difficilement qu'il soit possible de fonder de nos jours une grande entreprise sans la collaboration de nombreux intéressés. Il ne faut ni sous-estimer ni surévaluer les mérites et les avantages de la petite industrie; elle a un champ d'action qui lui est propre et qu'il est désirable de développer. La grande industrie a, elle aussi, son domaine propre, et qui lui paraît définitivement acquis, dans la production des articles standardisés, dont la fabrication s'effectue en série. On ne doit se désintéresser ni de l'une ni de l'autre, puisque des milliers de Canadiens français sont engagés dans l'une et dans l'autre. On est parfois enclin, avec les meilleures intentions du

monde, à se récuser devant une entreprise de grande envergure, à confesser qu'il s'agit d'une affaire que seuls les Anglo-Saxons peuvent mener à bien, et que les Canadiens français doivent se replier et s'en tenir à la petite et à la moyenne entreprise, dont la direction reste à la portée d'un particulier. On se résigne trop facilement à laisser des milliers des nôtres prendre une direction qui, tôt ou tard, les éloignera de notre culture et les placera dans un milieu peu favorable à la vie de notre langue.

Si nous possédions davantage le sens de la solidarité, il se traduirait par le goût et la volonté de coopérer avec nos compatriotes, en vue de fonder des entreprises dont l'activité se prolongerait au delà de l'existence d'une génération. Fils ou petits-fils de paysans transplantés dans le monde industriel, commercial et financier, nous sommes demeurés des paysans qui se refusent à s'associer, à se grouper, à coordonner leurs efforts. Chacun entend rester maître de son champ, si petit soit-il. Nous n'avons pas encore su faire pénétrer dans le sol d'une existence nouvelle des racines assez fortes et assez profondes. Il ne s'agit nullement de renier nos origines paysannes, mais il importe de nous adapter aux circonstances et au milieu dans lequel nous sommes appelés à vivre. Il est urgent pour nous d'acquérir—avec le sens de la solidarité sociale—l'habitude de la coopération. Ces qualités, désirables dans nos campagnes, sont indispensables dans les agglomérations urbaines et dans la civilisation industrielle. Il n'est plus possible d'isoler son existence de celle des autres et de pratiquer un individualisme négatif, qui est, comme le disait Lucien Romier, "une sécession de l'individu à l'égard de la communauté".

Sans un effort collectif bien dirigé et tenace en vue de reprendre, dans le domaine des affaires, une place convenable, la langue française ne saurait subsister bien longtemps dans les villes. Il est facile d'imaginer l'avenir, dans ces conditions, quand on observe ce qui se passe ailleurs. Si nous abandonnons à nos compatriotes de langue anglaise tout le domaine économique, nous aurons au Canada et dans la Province de Québec même, d'une part, des villages isolés où l'on parlera encore le français, et que l'on ira visiter à titre de curiosité ou en tant que vestige du passé, et d'autre part, dans les grandes villes — comme dans toutes les grandes villes du monde, qu'elles s'appellent Londres, New-York, Toronto ou Boston — une petite élite qui parlera le français. Mais il n'existera plus un groupement de civilisation française dans la Province de Québec; on y trouvera seulement des individus qui auront conservé ou acquis

une culture française. On ne saurait concevoir, en effet, qu'une société puisse conserver sa langue si elle n'en fait usage dans la vie de tous les jours.

La survivance de notre langue exige qu'au moyen d'une éducation appropriée nous formions, non seulement des chefs qui constitueront les cadres de notre vie économique, mais encore une opinion publique avertie et dont le concours actif leur soit assuré. Notre système d'éducation a formé un clergé dévoué qui, au prix de grands sacrifices, s'est attaché à notre population, l'a suivie et aidée dans les bons comme dans les mauvais jours, au fond des bois comme dans les vicissitudes de la vie industrielle. Notre armature religieuse, chez les hommes comme chez les femmes, nous a conservé la plus grande part de ce que nous avons gardé de notre langue et de nos traditions. Mais notre reconnaissance se borne trop souvent à un témoignage purement verbal. Si nous nous aventurons à formuler une critique, ce serait que peut-être le clergé n'ait pas mis plus largement à contribution l'élément laïc, pour les œuvres d'éducation et de charité dont il avait presque seul assumé la charge et la responsabilité. Notre système d'éducation a aussi formé des hommes politiques qui ont courageusement et intelligemment fait valoir nos revendications et défendu nos droits, aux époques les plus difficiles de notre histoire. Il a formé des hommes qui, dans les diverses professions libérales, nous ont fait honneur et ont rendu de grands services au pays. Il semblerait cependant qu'il n'a pas encore formé les chefs d'entreprise dont nous aurions eu besoin pour constituer les cadres de notre vie économique, des chefs d'entreprise qui, ayant confiance en eux-mêmes et inspirant confiance aux autres, auraient groupé en faisceaux nos forces et nos ressources éparses, afin de fonder des établissements durables qui eussent permis à notre main-d'œuvre et à nos capitaux de travailler pour nous, au lieu de se mettre au service d'autrui.

Le capital et le crédit sont des instruments de travail dont il faut apprendre à se servir, comme on apprend l'emploi de tout autre instrument de travail. Il serait injuste de ne pas mentionner l'effort que représente l'organisation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, dont l'enseignement a déjà donné des fruits et dont le nombre croissant d'élèves se destinant au commerce, à l'industrie et à la finance, permet d'espérer des progrès importants. Il faut reconnaître cependant que cette Ecole ne travaillera avec toute l'efficacité possible que si elle est secondée par les maisons d'éducation à tous les degrés de l'enseignement. Il

mporte au plus haut point d'accorder une plus large place dans nos programmes d'enseignement à l'éducation économique. Une culture générale comporte des notions de physique, de chimie, d'astronomie, de botanique, de géologie et de cosmologie; à plus forte raison doit-elle comprendre les éléments essentiels des sciences sociales dont l'économie politique est une partie nécessaire. Il serait donc souhaitable que l'on disséminât largement, dans les classes les plus élevées de l'enseignement primaire, puis dans l'enseignement secondaire et enfin dans l'enseignement supérieur, des notions précises sur toutes les formes de notre activité économique et sociale. Peut-être les directives que contiennent les encycliques des grands papes: *Rerum Novarum*, de Léon XIII, et *Quadragesimo Anno*, de Pie XI, trouveraient-elles dans notre pays un terrain plus fertile, si l'opinion publique était mieux préparée à en comprendre la portée afin d'en mieux assurer l'application. Si, sans transformer le caractère de l'enseignement, on inscrivait l'économie politique au programme des études, partout où cela est possible, on contribuerait à la formation générale des élèves en leur inculquant le sens des réalités et en développant chez eux le don d'observation qui, trop souvent, leur fait défaut.

Il me sera peut-être permis de signaler ici l'initiative prise par la Banque Canadienne Nationale dans ce sens, à cause de la valeur d'exemple qu'elle pourrait peut-être comporter. Depuis plus de dix ans, la Banque publie un bulletin mensuel, dont le service est gratis, et qui répand des notions d'économie politique et sociale et documente ses lecteurs sur les faits et les tendances d'ordre pratique, tout en rectifiant ou en enrichissant, à l'occasion, leur vocabulaire. Cette initiative n'est pas étrangère, semble-t-il, aux fins que se propose le deuxième Congrès, parce que c'est dans le commerce, l'industrie et la finance que la langue française au Canada est exposée aux plus graves périls. Or, si le français disparaissait de la vie des affaires, où il ne tient déjà plus qu'une place restreinte, sa situation s'en trouverait sérieusement compromise dans tous les domaines. Une langue, comme une religion, pour rester vivante doit s'incorporer à toutes les formes de l'activité humaine.

L'Esprit français dans la Vie sociale, économique et politique des Franco-Américains

Par M. Josaphat Benoit, (Woonsocket)

Les Canadiens français devraient être aujourd'hui plus de cinq millions dans la province de Québec. Libres, heureux et prospères, à l'ombre de leurs clochers, sous l'égide de lois et d'institutions émanant de la vieille France, dans ce vaste pays laurentien où le français est la langue officielle, groupés autour du rocher de Québec, ils auraient la prépondérance au Canada et leur avenir national serait à l'abri de toutes les vicissitudes.

Mais des événements historiques et la lutte pour l'existence ont détaché du tronc canadien-français plusieurs rameaux dont le plus important et le plus vigoureux est allé s'implanter en Nouvelle-Angleterre, dans le New-York, l'Illinois et le Michigan, où il est devenu l'arbre franco-américain. En moins d'un siècle, au milieu de périls et de difficultés inouïs, cet arbre a poussé des racines qui garantissent son existence et son développement futurs, il a porté des fruits qui lui assurent une place remarquable dans la vie sociale, économique et politique d'environ trois cents localités, aux Etats-Unis.

Cette survivance miraculeuse, ceux qu'on appelle aujourd'hui les Franco-Américains la doivent à l'esprit français qui est pour eux le principe de vie, d'action et de résistance nationales. Pourquoi leurs paroisses, leurs écoles, leurs journaux et leurs sociétés? Pour qu'ils puissent continuer de prier, de penser, de parler et d'agir en gardant comme leur plus cher trésor la langue et l'esprit des ancêtres de France et du Canada qui ont découvert, exploré, évangélisé les deux tiers de l'Amérique du Nord. Sans l'esprit français, les Franco-Américains n'auraient jamais existé. Enlevez l'esprit français: aussitôt, les Franco-Américains disparaissent dans le grand anonymat des Etats-Unis.

Est-ce à dire que les immigrants canadiens-français d'hier n'ont pas évolué, qu'ils n'ont point subi l'influence du milieu, qu'ils ont tous gardé intact l'héritage sacré de la foi, de la langue et des institutions qui sont le plus bel apanage de la race française en Amérique?

Une courte analyse de la vie sociale, économique et politique de ce million de déracinés canadiens-français nous permettra de répondre à cette question fondamentale, en soulignant leurs progrès et leurs reculs, leurs sujets d'inquiétude et d'espoir.

I.—VIE SOCIALE

Disons tout d'abord que les Franco-Américains ne sont plus tout à fait des Canadiens français, encore moins des Français. Dans ce pays d'un seul peuple formé de plusieurs nationalités, ils sont avant tout des Américains de vieille souche, les plus Américains des immigrants, des Américains dont les ancêtres ont visité Plymouth avec Champlain, seize ans plus tôt que la Mayflower; mais des Américains toujours fiers de leur patrimoine canadien-français et français, des Américains fidèles à la foi, aux traditions et à la langue des ancêtres de France et du Québec, des Américains dont la vie sociale est organisée autour d'institutions et d'œuvres destinées à perpétuer l'esprit français aux Etats-Unis.

La vie sociale des immigrants s'adapta forcément à l'entourage américain, dans les diverses localités où la Providence les envoyait poursuivre leur destinée. Par centaines de milliers, ils sont partis du Québec, apportant avec eux leurs habitudes de campagnards simples et robustes, leur vie familiale intense, leurs idéals et leurs espoirs. Intelligents et industriels, forts et rompus à tous les travaux, ils ont fourni aux centres industriels un grand nombre d'artisans expérimentés; économes et paisibles, ils ont fondé des foyers, donné l'exemple des vertus chrétiennes, contribué au progrès et à la prospérité de leur milieu, joué le rôle de citoyens honnêtes et utiles. Dans tous les domaines, ils ont produit des chefs respectés et suivis de la foule.

Mais en tout cela, les Franco-Américains se confondent presque avec les autres groupes ethniques de leur entourage. Ce qui les distingue du reste de la population, c'est leur contribution notable au maintien de l'esprit français en Amérique du Nord. Leurs organisations littéraires et musicales, les livres français qu'on ajoute pour eux aux collections des bibliothèques, les clubs et les cercles de langue française qui abondent dans la plupart des centres franco-américains sont autant de foyers d'esprit français dont l'influence bienfaisante rayonne dans tous les champs d'action sociale.

D'autre part, les institutions franco-américaines sont des centres de vitalité ethnique dont le nombre et l'excellence étonnent les obser-

vateurs non préjugés. Hier, semble-t-il, ces Canadiens français quittaient le village natal, abandonnaient la terre paternelle, s'arrachaient des bras de leurs parents et amis, pour affronter l'incertitude d'un lendemain toujours cruel aux pauvres, en terre étrangère, au sein d'une population hostile à leur foi, à leur langue et à leurs mœurs. Or voici qu'en moins de soixante-dix ans, ces immigrants ont fondé plus de 300 églises où l'on parle français, plus de 200 écoles où l'on enseigne le français, quantité de journaux et de sociétés de langue française, des couvents, des collèges, des hospices, des orphelinats et des hôpitaux où l'on tient toujours à l'usage du français.

La source de cette vitalité prodigieuse, c'est dans l'âme nationale de ces immigrants qu'on la trouve, dans leur esprit français, leurs principes religieux et sociaux, leur foi simple et pratique, leur courage trempé par une lutte séculaire contre la nature, les Peaux-Rouges et l'oppression anglo-saxonne, dans leur détermination de prolonger au delà du Québec le miracle canadien-français.

Depuis lors, cet esprit français a triomphé de tous les obstacles, gardant la fécondité de sa vie ancienne, élevant un édifice franco-américain aussi vaste que le rêve des fondateurs, un édifice d'autant plus beau qu'il est fondé sur un principe dans un siècle qui n'en a plus, sur une idée dans un pays qui se moque de l'idéal, sur la force morale au sein d'un peuple qui méconnaît trop la suprématie du vrai, du beau et du bien.

II.—LA VIE ÉCONOMIQUE

Une aussi importante contribution à l'esprit français dans le domaine de la vie sociale, aux Etats-Unis, exige des sacrifices continuels. Les Franco-Américains se montrent d'une inlassable générosité pour leurs églises qui coûtent parfois un demi-million et davantage, pour leurs écoles qui épargnent chaque année une dizaine de millions aux municipalités de la Nouvelle-Angleterre et du New-York, pour toutes les œuvres nécessaires à la survivance.

Ces obligations, jointes à des charges familiales souvent très onéreuses, n'ont pas empêché les Franco-Américains de se créer une place au soleil dans la vie économique des localités où ils forment au moins un quart de la population totale.

Du Maine au New-York, ils comptent aujourd'hui des marchands nombreux et prospères dans toutes les branches du commerce, des fournisseurs en gros et en détail, des hommes d'affaires qui s'élèvent jusqu'à la présidence des Chambres de Commerce

locales, des industriels qui brillent au premier rang dans leurs districts. A force de travail et d'économies, les fils des bûcherons, des tisserands et des menuisiers d'autrefois sont devenus propriétaires; un tiers d'entre eux possèdent la maison qu'ils habitent; plusieurs sont passés du rang de simples consommateurs à petit salaire au rang de producteurs et de dispensateurs de la richesse; ils sont montés de la pauvreté à l'aisance, de la classe ouvrière à la classe patronale, de l'obscurité à la prééminence.

Sans doute, l'anglais reste pour tous la langue principale du commerce et de l'industrie, outre quarante-cinquième; les contrats la correspondance et la comptabilité se font presque exclusivement en anglais. Mais des noms bien français ornent les vitrines de grands magasins, le fronton d'usines prospères. Dans les principaux centres franco-américains, il est peu d'établissements commerciaux où le français ne soit parlé ou compris par les Franco-Américains qui veulent se servir de leur langue maternelle. La plupart des marchands et des industriels annoncent leurs produits dans les journaux de langue française, font imprimer des circulaires en français, engagent des commis, des sténographes, des contremaîtres et des gérants bilingues.

Hélas! un trop grand nombre de Franco-Américains se gardent de parler français à l'usine et au magasin. Quelques-uns aiment mieux baragouiner un anglais informe plutôt que de parler leur langue maternelle; d'autres s'adressent de préférence aux employés de langue anglaise; une foule d'acheteurs et d'acheteuses semblent avoir honte de dire un mot de français, tandis que les Américains de langue anglaise sont fiers de balbutier à tout venant les quelques phrases de cette belle langue de France qu'ils s'efforcent d'apprendre, Dieu sait au prix de quels sacrifices de temps, de patience et d'argent.

Si les Franco-Américains veulent s'en donner la peine, l'usage du français dans la vie économique de la Nouvelle-Angleterre peut se généraliser de plus en plus, dans toutes les villes où la proportion des habitants de langue française est assez considérable. Mais il faudrait être optimiste béat pour nier que, depuis un quart de siècle, l'esprit français a perdu beaucoup de terrain dans la vie commerciale des Franco-Américains. Ce terrain peut être reconquis, doucement et sans heurt, dès qu'on le voudra, tous les jours, à chaque instant.

La vie économique est l'une des phases les plus importantes de l'existence contemporaine, puisqu'elle domine en grande partie la

vie religieuse et civile, les relations domestiques et internationales des peuples. Les Franco-Américains auraient donc tout à gagner en parlant français aux employés des magasins, des banques et des services publics de leurs localités; ce serait un moyen éminemment pratique de diffuser l'esprit français, de multiplier à leur profit les positions lucratives, d'assurer le maintien d'institutions et d'œuvres que tous ont le devoir de rendre immortelles.

L'avenir du groupe franco-américain n'est pas dans une série de résolutions éphémères, dans l'héroïsme d'une impulsion momentanée, dans l'ardeur passagère des fêtes patronales et des rendez-vous de l'esprit français; l'avenir, comme le passé du groupe franco-américain, repose sur l'acceptation générale et constante des sacrifices que la survivance exige de tous, sur la fidélité aux plus obscurs devoirs qu'elle commande à toute heure, pour le maintien de notre foi, de notre langue et de nos institutions, dans la vie économique aussi bien que dans la vie sociale et dans la vie politique de la race française aux Etats-Unis.

III.—VIE POLITIQUE

Il est en effet de plus en plus évident que les Franco-Américains jouent un rôle considérable dans la vie publique de la Nouvelle-Angleterre et de quelques localités du New-York, de l'Illinois et du Michigan. Depuis vingt-cinq ans surtout, ils s'intéressent vivement aux choses municipales, remplissent avec fidélité leurs devoirs civiques, se frayant un chemin jusqu'à des positions, des honneurs et des carrières qui leur semblaient d'abord inaccessibles.

Inutile d'énoncer qu'en politique une seule allégeance est permise aux Franco-Américains. Sur les blasons de leurs sociétés, ils unissent encore avec amour l'étendard de Carillon, le tricolore et le drapeau étoilé. Mais ils n'ont qu'une patrie: la République américaine. Pour la défendre, ils sont prêts à donner leur vie, comme les centaines de fils d'immigrants canadiens-français qui tombèrent au champ d'honneur sous le drapeau étoilé, pendant la guerre contre l'Espagne et la Guerre mondiale.

De prime abord, l'esprit français semble donc banni entièrement de la vie publique, aux Etats-Unis. Toutefois, grâce aux Franco-Américains, l'esprit français occupe une place de plus en plus importante, en Nouvelle-Angleterre surtout. Citoyens par naissance ou par naturalisation, les Franco-Américains y commandent plus de 300,000 suffrages. Leurs employés du service civil et leurs fonction-

naires municipaux sont légion; en 1937, dix sénateurs et 137 représentants leur font honneur dans les diverses législatures; la force du nombre et le mérite personnel des candidats leur ont valu des procureurs, des trésoriers, des directeurs des Postes, des shérifs, des registrateurs, des maires en grand nombre, même un sénateur et deux représentants au Congrès des Etats-Unis. Cinq juges des Cours supérieures du Maine, du New-Hampshire, du Massachusetts et du Rhode-Island sont des Franco-Américains fiers de leur nom, de leur langue et de leurs origines. Et qui donc ne connaît et n'admire la carrière exceptionnelle d'Aram-J. Pothier, le petit émigré canadien-français de 1870, qui fut sept fois gouverneur du Rhode-Island et l'un des hommes d'Etat les plus célèbres de la Nouvelle-Angleterre.

Démocrates et républicains, les deux grands partis politiques du pays entourent constamment d'égards les citoyens de langue française qui forment des groupes compacts et bien organisés. Au moment des élections, les candidats s'adressent en français au public franco-américain, par les mille voix de la presse et de la radio; ils annoncent leurs états de service et leurs programmes dans les journaux français, font imprimer des lettres et des circulaires françaises, organisent des assemblées où les orateurs parlent français.

Après les élections, les vainqueurs récompensent les Franco-Américains qui les ont appuyés durant la campagne électorale; ainsi se multiplient, dans la magistrature, dans la perception du revenu intérieur et dans les autres branches de l'administration, les succès franco-américains et les chefs bilingues qui servent ensuite les populations de langue française, favorisent leurs institutions et introduisent l'esprit français dans la vie politique de la Nouvelle-Angleterre et du New-York, du Michigan et de l'Illinois.

Le jour où tous les Franco-Américains se persuaderont de leur solidarité, le jour où tous comprendront que les luttes fratricides sont funestes, le jour où tous s'uniront dans un même sentiment d'entraide et de fierté autour de leurs institutions; ce jour-là, les Franco-Américains verront s'ouvrir devant eux des perspectives qu'ils n'osent maintenant rêver et qui seront le prélude de triomphes éclatants pour l'esprit français aux Etats-Unis.

IV—INQUIÉTUDES ET ESPOIRS

Les Franco-Américains ont donc progressé rapidement dans la vie sociale, la vie économique et la vie politique de la Nouvelle-

Angleterre et du New-York, depuis le premier Congrès de la Langue française à Québec. En 1912, ils avaient fondé 215 paroisses et 131 écoles que fréquentaient un peu moins de 60,000 enfants; ils ont aujourd'hui plus de 300 paroisses et 205 écoles bâties avant tout pour enseigner le français à près de 100,000 élèves. Au 1er janvier 1912, le rapport annuel de leur Société nationale par excellence, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, donnait: 23,863 membres, 303 Conseils et un actif de \$483,710.26; au 1er janvier 1937, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique comptait 54,656 membres répartis en 348 Conseils, et son actif se chiffrait à \$5,934,152.97. D'autre part, l'annuaire politique et comercial franco-américain a plus que doublé durant ce quart de siècle.

Mais l'esprit français, manifesté surtout par l'usage de la langue française chez les Franco-Américains, n'a pas enregistré des progrès aussi consolants. Et d'abord, on lit moins de français maintenant qu'autrefois. En 1912, les Franco-Américains publiaient 43 périodiques: 7 journaux quotidiens, 1 semi-quotidien, 1 tri-hebdomadaire, 26 hebdomadaires et 8 revues mensuelles. Ils ne publient maintenant que 25 périodiques: 5 journaux quotidiens, 1 tri-hebdomadaire, 14 hebdomadaires et 5 revues mensuelles. Les séances dramatiques les conférences, les livres français, autrefois si populaires, se font plus rares et ne sont goûtés que par une élite de plus en plus restreinte. C'est l'âge du magazine, du cinéma et de l'auto qui américanise l'univers et anglicise les peuples.

En 1912, les Franco-Américains parlaient encore français par ignorance de l'anglais; en 1937, s'ils le parlent, c'est de préférence à l'anglais. En admettant que la formation bilingue soit possible et pratique, même pour la masse populaire, bien qu'elle soit très difficile pour la classe instruite, combien de temps durera-t-elle? Si les Franco-Américains veulent continuer de parler français par conviction, ils doivent s'appliquer d'abord à cultiver dans l'âme de l'enfance et de la jeunesse une invincible fierté de leurs origines, ils doivent rappeler sans cesse à la foule les motifs d'intérêt qui lui font une obligation de parler français, ils doivent prêcher sans relâche l'usage de la langue maternelle au foyer, à l'école, dans la vie sociale, la vie économique et la vie politique de la nation.

Les localités franco-américaines dépourvues de cet esprit français s'américanisent rapidement. Même les centres les plus privilégiés enregistrent des pertes continuelles. Autant de causes d'inquiétude que les faits sont loin de dissiper toujours. Au foyer, qui reste le gardien par excellence de l'esprit français, la première génération

est disparue, la seconde parle encore français, mais la troisième préfère l'anglais. La jeunesse échappe graduellement à l'influence de ses chefs. Plusieurs Franco-Américains, de tout âge et de toute condition, rougissent de se servir de la langue maternelle qu'ils n'ont jamais apprise, qu'ils parlent mal et difficilement.

A côté de ces faiblesses, les motifs d'espoir ne manquent pas. La survivance franco-américaine a coûté trop de sacrifices, elle est trop solidement organisée pour ne pas résister à l'ambiance. Peu à peu, les Franco-Américains ont conquis ou reçu toute liberté de maintenir leur foi, leur langue et leurs institutions; plusieurs d'entre eux sont voués à cette tâche qu'ils considèrent comme l'une des plus belles formes d'apostolat. Leur jeunesse est plus instruite, leur élite mieux outillée que jamais. Ils ne peuvent pas mourir, parce qu'ils doivent vivre! En 1912, ne disait-on pas qu'il n'y aurait plus de français en Nouvelle-Angleterre dans vingt-cinq ans? On prophétisait de même l'anglicisation du Québec, il y a cent ans, à l'époque où Lord Durham écrivait à propos des Canadiens français: "Quelque résistance qu'ils fassent, l'absorption de leur race est déjà commencée."

CONCLUSION

Dans cette croisade de résistance à l'assimilation, de fidélité à la race et à l'Eglise, le clergé franco-américain est tout-puissant. C'est lui qui a groupé les immigrants d'hier autour de leurs institutions, leur enjoignant de garder intact l'esprit français des aïeux; c'est lui qui maintiendra cet esprit, parce que lui seul a l'autorité nécessaire pour enseigner aux Franco-Américains leur devoir ethnique et pour leur communiquer la force de l'accomplir.

L'histoire de l'humanité ne marche-t-elle pas de pair avec l'histoire de ses dieux? Les croyances religieuses ont toujours été l'élément principal dans la vie et l'histoire des peuples. Ainsi, l'Eglise est la pierre angulaire de la survivance française en Amérique du Nord. C'est elle qui, grâce à des prêtres, à des religieux et à des religieuses au zèle infatigable a réalisé, maintenu, prolongé le miracle franco-américain; c'est elle qui conduira les Franco-Américains à leur destinée, pourvu que le peuple soit fidèle et que le clergé soit à la hauteur de sa mission. L'avenir est à la race française en Amérique, parce que l'avenir est à Dieu.

Les Franco-Américains de l'Etat de New-York

Par M. Henri-G. Renaud, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York

Les plus importantes pages de l'histoire des Etats-Unis au dix-septième siècle furent écrites dans l'Etat de New-York par les hardis découvreurs et les dévoués missionnaires de France. Comme le littoral de l'Atlantique jusqu'au Massachussetts était entre les mains des Anglais et des Hollandais, il aurait été téméraire pour un Français catholique d'essayer de s'y établir.

Les ennemis de la France du dix-septième siècle avaient nié ou n'avaient point apprécié à sa juste valeur les découvertes des Français antérieures aux leurs. Il est évident que lorsque la France et l'Angleterre se disputaient ce continent, le plus fort argument — outre l'épée — était la prééminence d'une nation sur ces rives. C'est précisément pour cette raison qu'un gouverneur de la Nouvelle-France avait fait déposer des plaques à partir du Fort Niagara jusque dans la vallée de l'Ohio, démontrant par là la priorité des découvertes françaises.

L'histoire admet définitivement les voyages des Bretons et des Normands au quinzième siècle, mais leurs expéditions n'étaient que des aventures et non des conquêtes. Les vieilles archives nous parlent de Jean Allefonsce qui déclare avoir visité, en 1540, "une rivière d'eau douce à l'embouchure de laquelle se trouve une île de sable" ce qui se rapportait, sans doute, à l'île Manhattan. Un autre Français, André Thévet, décrivit en 1554, cette même région dans un récit de son voyage sur ce continent; et en 1570, Jehan Cossin publie une carte représentant les îles de Brooklyn et Manhattan.

De telles explorations ne sont pour la France que d'intéressants récits relatés par ces aventuriers, et l'occupation de ces rives fut définitive, et sans considérer les visites de ces navigateurs français, par l'arrivée des Hollandais, fondateurs de la Nouvelle-Néerlande.

L'invasion française s'apprêtait à venir du Nord. Ce fut Samuel de Champlain qui devait, le premier, partir du Canada pour visiter ce qui est aujourd'hui le Nord de l'Etat de New-York. En 1609,

il explora la rivière Richelieu, le magnifique lac qui porte son nom, le lac Georges, et traversa la vallée des Mohawks jusqu'à Ticondéroga, où il livra sa première bataille contre les Iroquois. En 1615, il parcourut la région appelée de nos jours le comté d'Oswego et le lac Oneida, aujourd'hui Nicols-Pond. La même année, Etienne Brûlé explorait la partie ouest de New-York. Ce furent ces explorations qui réclamèrent officiellement ce pays pour la France.

Les Hollandais voulaient à tout prix forcer les Français à demeurer au delà d'Albany et afin de s'assurer que ce territoire n'était pas déjà envahi par ces ambitieux constructeurs d'empire du Nord, ils envoyèrent des éclaireurs pour faire l'exploration du fleuve Hudson, en 1614. A leur retour, ils produisirent une carte, aujourd'hui conservée dans les archives de la capitale de l'Etat et contenant l'inscription suivante :

“D'après ce que nous font comprendre les
'Maquaas' (Agniers) les Français sont venus
avec des embarcations jusqu'à leur pays pour
faire la traite avec eux.”

Le Hollandais, Jasper Danckaerts, annonce dans son journal que les Français avaient même construit un fort sur l'Ile Castle. Un autre, un chirurgien de la Nouvelle-Néerlande, rapporte en 1634, que les Français visitaient fréquemment les Onneyouts (Oneidas) alors de la région appelée aujourd'hui Munsville, dans le comté de Madison.

Lorsque, en 1665, l'audace des Iroquois menaçait la colonie française, le Marquis de Tracy vint avec 1,300 hommes les punir de leurs attaques. Il descendit jusqu'à Andaraque, (actuellement Fort Hunter) où il proclamait avoir pris possession de tout ce pays au nom du roi.

C'est vers cette époque que les hardis explorateurs français pénétrèrent dans ce mystérieux continent. L'un de ces plus intrépides découvreurs fut Robert Cavelier, Sieur de la Salle. Accompagné des Pères Dollier de Casson et René de Galinée, il arriva à un endroit près des chutes Niagara, en 1669, à la recherche d'une rivière qui, d'après les Jésuites, coulait du centre de New-York à l'Ouest, probablement l'Ohio. Il fit construire le Fort Conti qui devint plus tard le Fort Niagara. A ce même endroit, Cavelier de la Salle construisit le “Griffon” en 1679, le premier bateau qui devait naviguer sur les eaux des Grands Lacs.

C'est dans ce fort que vinrent s'abriter les missionnaires pour fuir le tomahawk, de même que les trappeurs arrivant de l'Ouest avec leur riches pelleteries. Fort Niagara fut le point de contact avec les avant-postes de la Nouvelle-France. Il fut aussi le tombeau de Chabert de Joncaire. L'histoire en fait peu mention, mais il fut une force de réconciliation entre les Iroquois, les Français et leurs alliés.

Si les explorateurs bravèrent les dangers d'un pays inconnu, quelle gloire ne revient-il point aussi aux missionnaires français. Les Hollandais avaient vainement essayé de convertir les sauvages des Cinq-Nations. Les archives du temps de la colonie néerlandaise rapportent que le gouvernement de la Hollande avait donné ordre, en 1625, "de voir à ce que les Indiens soient instruits dans la religion chrétienne." Mais le résultat fut mince et c'est Megapolensis, chef de l'église protestante de la Nouvelle-Néerlande, qui loua et admira le travail apostolique des Pères Jogues, Le Moyne et Bressani. Cependant les gouverneurs anglais et hollandais virent d'un mauvais œil l'empire que les missionnaires avaient sur les Iroquois.

Le Père Isaac Jogues fut le premier missionnaire à se présenter chez les Iroquois des Cinq-Nations. Son dévouement lui coûta la vie — il fut tué par les Agniers (Mohawks) en 1646, à un endroit près de Auriesville. C'est aussi à ce même endroit que le Père René Goupil fut immolé.

Il n'est pas un coin de terre au nord de l'Etat de New-York qui ne fut foulé par ces vaillants soldats du Christ. Pendant des semaines ils durent voyager, sans autre équipement qu'un canot et quelques vivres, et sans autre protection que la prière.

Les cruels traitements infligés aux premiers missionnaires ne découragèrent pas ces dévoués apôtres. Toujours plus nombreux, ils vinrent planter la croix où le découvreur avait arboré le drapeau.

Partout ils fondèrent des missions. En 1654, le Père Simon Le Moyne visitait les Onnontagués (Onondagas) à Indian Hill près de ce qui est aujourd'hui Manlius; le père Mercier fondait la mission Ste-Marie où se trouvent aujourd'hui Syracuse et Liverpool; les pères Frémin, Jean Pierron et Jacques Bruyas fondèrent, en 1667, des missions chez les Agniers (Mohawks), où se trouvent aujourd'hui les villes de Fonda et Canajoharie; l'année suivante le père Julien Garnier fondait la mission Saint-Jean-Baptiste, près de laquelle est maintenant la ville de Munnsville; la même année le Père de Carheil ouvrait la mission Saint-Joseph chez les Oïguens (Cayugas), juste au Sud de ce qui fut depuis Union Springs. Revenu de Québec comme supérieur des missions iroquoises, le Père Frémin se rendit

chez les Sonontouans (Senecas), en 1668, y fonder la mission Saint-Michel, où se trouve actuellement Boughton Hill; Ogdenburg était, au temps de la Nouvelle-France, la mission de La Présentation que fonda le sulpicien François Picquet, en 1749.

Malgré les explorations intensément actives des Français, il y eut peu de colonisation dans l'Etat de New-York sous l'égide des gouverneurs de la Nouvelle-France. Il y avait quelques colons près du lac Champlain, mais leur colonie étant située au centre des Cinq-Nations iroquoises, ils durent à plusieurs reprises se retirer à cause des attaques des sauvages. Les forts, comme les postes, servaient surtout pour protéger la traite des fourrures — le plus fructueux commerce de cette époque. Les sacrifices des missionnaires étaient peu récompensés et les Iroquois, poussés à lutter contre les Français, rendaient difficile l'occupation de ce territoire. C'est l'Etat de New-York qui allait causer le plus d'ennuis à la Nouvelle-France.

La guerre entre la France et l'Angleterre rendait précaire la position de la colonie française. Quand finalement Montcalm, Lévis et Bourlamaque écrasèrent l'armée anglaise à Ticondéroga, le 8 juillet 1758, c'était hélas ! la dernière grande victoire de la France en ce pays.

Ils avaient combattu vaillamment, ces héros, et c'est de Ticondéroga que Montcalm écrivait à sa femme :

“Quels soldats sont les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareils. Pourquoi n'étaient-ils pas à Louisbourg ?”

Les victoires des Français devaient bientôt tourner en défaites, puisque l'année suivante la France nous abandonnait à l'Angleterre.

C'est donc à New-York que le Français gagna sa première bataille, lorsque Champlain battit les Iroquois à Ticondéroga, en 1609, et ce fut aussi au même endroit que le sang de nos ancêtres dut être répandu pour la dernière grande victoire de la France en ce pays.

Outre les explorateurs, les missionnaires et les “coureurs de bois” qui faisaient la traite des pelleteries, on sait peu de chose sur les colons français qui se rendirent à l'Etat de New-York au temps de la Nouvelle-France.

Il y avait des Français au service de la Hollande. Les archives des premiers jours de la Nouvelle-Néerlande rapportent le cas d'un villageois de Brooklyn, Nicolas le Français, qui, étant catholique, avait refusé de contribuer à l'entretien de Domine Polhemus;

son excuse fut prononcée 'frivole' et il fut condamné à payer douze florins."

Quoique les catholiques fussent peu désirés, les colons de la Nouvelle-Néerlande reçurent chaleureusement les Pères Jogues, Le Moyne et Bressani. D'autre part les protestants français étaient bienvenus dès les débuts et on estime que près de deux cents familles s'établirent à Fort Orange (Albany), à la Nouvelle-Amsterdam et à Staten Island. Ces premiers Français étaient en grande partie des Wallons qui émigrèrent en 1624. Leur nombre était devenu considérable puisque en 1654 les avis publics étaient proclamés en français et en hollandais.

Vinrent ensuite les Huguenots. Le premier contingent arriva en 1660 et lorsque leur groupe eut augmenté suffisamment, ils achetèrent des sauvages une étendue de terrain et s'établirent dans la région appelée de nos jours, le comté d'Ulster. Un autre groupe s'établit à New-Rochelle en 1689.

L'odieux décret du 30 avril, 1756, du gouverneur Lawrence de Massachussets ordonnant la déportation de nos frères d'Acadie amenait du Canada à New-York le premier groupe qui soit porté dans les archives de l'émigration du Canada.

Quel jour lamentable pour ces malheureux exilés que le 6 mai, 1756, jour où ils arrivèrent à New-York. Vingt-et-une familles arrachées à un foyer qu'elles avaient établi au prix de leur sang, et dépouillées de tout, puis pour rendre leur sort plus cruel, dispersées dans vingt-et-un villages des environs de New-York.

Cinquante ans se passèrent et l'histoire de l'Etat de New-York ne fait aucune mention de Canadiens-français durant cette période. Il y en avait sûrement dans cet Etat et même dans la ville de New-York, mais ce ne fut qu'en 1810, à l'arrivée de Gabriel Franchère et de quelques compagnons,—tous de Montréal, que commença l'histoire active et écrite des Canadiens-français de cet Etat.

Franchère était entré au service de la Compagnie de Fourrures du Pacifique fondée par un new-yorkais, John-Jacob Astor. L'écrivain américain Washington Irving nous raconta comme suit l'arrivée de ces Canadiens à New-York après le voyage qu'ils firent en canot d'écorce de Montréal à New-York, sur le fleuve Hudson :

"Ils arrivèrent par un beau jour d'été, faisant résonner
"les bords de l'Hudson de leurs vieilles chansons nauti-
"ques françaises, imitant les cris de guerre des sauvages,
"chaque fois qu'ils passaient devant un village, voulant

“s’amuser aux dépens des cultivateurs hollandais, qui les prenaient pour des sauvages hostiles.”

“Ainsi ils entrèrent dans la rade de New-York, manœuvrant joyeusement l’aviron, au grand étonnement des habitants qui n’avaient jamais encore vu de canots d’écorce dans leurs eaux.”

Gabriel Franchère écrivait plus tard :

“Il y avait en 1810, trente-deux églises, dont deux consacrées au culte catholique; le chiffre de la population se portait à 90,000 dont 10,000 de langue française.”

Bon nombre de Canadiens-français durent fuir leur pays lors des troubles de 1837, mais ils s’établirent en partie dans le Nord de l’Etat. Quand finalement Franchère abandonna ses voyages et revint définitivement à New-York, il s’étonna de voir les proportions qu’avait prises la colonie canadienne de cette ville et constata le danger auquel faisaient face ses compatriotes. Il crut nécessaire de les réunir sous une même bannière et se mit à l’œuvre sur-le-champ. Le 10 avril, 1850, un entrefilet publié dans le “*Courrier des Etats-Unis de New-York*” annonçait :

“Formation d’une société de bienfaisance canadienne. Nous apprenons qu’une réunion des Canadiens résidant à New-York est convoquée pour ce soir, à l’Hôtel de Paris, dans le but de fonder une société de bienfaisance. Les institutions de ce genre, outre le bien qu’elles accomplissent, ont l’avantage de resserrer les liens de la nationalité. . .”

Ainsi naissait la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, avec Gabriel Franchère comme président. La première de ce genre aux Etats-Unis. Elle a survécu jusqu’à nos jours. Son œuvre fut bientôt connue dans tout le pays où se trouvaient des groupes de langue française. Cinq ans plus tard une société semblable fut créée à la Nouvelle-Orléans, puis en Californie; de toutes parts se formèrent d’autres noyaux à l’instar de cette association.

En 1860, le nombre de ces organisations allant croissant avec une rapidité étonnante, la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York jugea bon d’inviter les associations existantes à se réunir en convention “pour y traiter les grandes questions se rapportant au

progrès et à la conservation de la race française aux Etats-Unis." Cette convention eut lieu à New-York. Le succès obtenu encouragea les organisateurs à renouveler leurs efforts. On groupa ces sociétés sous le nom de "l'Union Canadienne de Secours Mutuels" et jusqu'en 1881 on se réunit dans différentes villes où existaient de telles sociétés.

La constitution adoptée à la convention de New-York déclarait en partie que:

"Les Sociétés canadiennes-françaises de Secours mutuels aux Etats-Unis, ayant été fondées dans le... but... d'ap-prendre aux Canadiens à s'entr'aider, ne peuvent remplir parfaitement leur mission tant qu'elles restent étrangères les unes aux autres et agissent séparément..."

Ces paroles furent écrites en 1860 et aujourd'hui, 77 ans plus tard le besoin de les répéter et de les mettre en pratique est plus grand que jamais. L'assimilation des Franco-Américains n'est plus un problème futur comme aux jours de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, en 1850, c'est malheureusement un fait accompli dans bien des endroits.

Les résultats obtenus dans la Nouvelle-Angleterre nous portent à croire que dans les petits centres où les Canadiens forment une bonne partie de la population, il est relativement facile de les grouper. Cependant lorsque l'on constate que le comté de Clinton, situé au nord-est de l'Etat de New-York, donnait, en 1880, une majorité canadienne-française de 22,000 votes et que de nos jours on estime que la plus grande partie de leurs descendants est complètement assimilée, on se demande ce que sera devenue la race franco-américaine dans cinquante ans.

Quant aux grandes villes où la population canadienne est disséminée, la situation est extrêmement difficile à résoudre.

Nous avons fait une étude de quinze différents centres franco-américains de l'Etat, comprenant une population canadienne d'au delà de 45,000 habitants.

On estime que la population canadienne-française de New-York est approximativement de 30,000. La population française, d'après les dossiers du Consulat de France est de 40,000; et il y a en outre 40,000 habitants de langue française, comprenant les Belges, les Suisses et autres. New-York a une église canadienne et deux paroisses françaises dont l'une est desservie par un Italien et l'autre par un Alsacien. Nous avons une école canadienne attachée à notre

église, mais aujourd'hui la majorité des Canadiens n'appartiennent plus à ce noyau et le but de sa fondation n'a été, depuis longtemps, qu'un symbole, malgré le dévouement des Pères Canadiens qui desservent notre église. L'Institut Français aux Etats-Unis ouvrait, à New-York, il y a trois ans, le Lycée Français, œuvre admirable, propagatrice de la culture française. Sur soixante élèves, il n'y a qu'un seul enfant canadien.

On compte vingt-huit sociétés de langue française dans la ville de New-York, dont quatre canadiennes-françaises. Ces quatre sociétés n'ont pas un total de mille membres. Il est difficile de les grouper et un bon nombre d'entre eux appartiennent à ces groupes, mais n'assistent jamais aux réunions.

La première génération d'émigrants fait un effort pour conserver ce qu'elle apporte du Canada, mais, dès la deuxième génération sa ténacité bientôt fléchit, et à la troisième, peu ont persisté.

Or, on a plus de raison que partout ailleurs de conserver la culture française dans un centre cosmopolite comme New-York, où cette culture est appréciée des étrangers. Il y a par exemple, à Staten Island, une succursale de la Fédération de l'Alliance Française qui compte six cents membres, tous Américains de langue anglaise (quoiqu'il y ait bon nombre de Franco-Américains à cet endroit). Cependant les discussions et les conférences se font en français, les procès-verbaux des assemblées de même, et les membres à leurs réunions conversent en français. Où sont donc nos Canadiens? Tandis que leurs compatriotes de langue anglaise font des efforts pour acquérir une culture française, les nôtres font la sourde oreille.

Dans le nord de l'Etat, le même cas est aussi à déplorer. Bon nombre de Canadiens de la deuxième et de la troisième génération connaissent très peu le Canada, ne font aucun effort personnel pour le connaître et ne sont guère encouragés à conserver leur langue. Quant à la culture, personne ne leur en a jamais fait mention.

Voyons ce qu'annoncent les rapports de cette région:

La petite ville de Champlain avec ses 1600 Franco-Américains est peut-être celle qui est restée la plus intacte et qui a même conservé le caractère canadien. Un bon nombre de ses habitants sont descendants des patriotes de 1837 qui durent fuir leur patrie. Champlain est probablement la plus vieille colonie de l'Etat de New-York établie par les gouverneurs de la Nouvelle-France.

Malheureusement, cet exemple si louable est bien peu suivi. Tout près de la frontière nous trouvons cinq mille Canadiens dans

la ville d'Ogdensburg, avec une paroisse, deux écoles et une société canadienne. Voici ce que nous dit le rapport de cette ville:

“Ils sont assimilés aux trois-quarts. Le français se parle très peu en famille. De grands efforts ont été faits et sont encore faits pour conserver la langue et les noms français, mais sans grand succès. Je crois qu'on ne peut pas endiguer le courant assimilateur.”

De Troy, on nous apprend:

“Le français ne se parlera plus dans dix ans.”

De Fort-Covington, avec un millier d'âmes canadiennes et une église canadienne, on souligne ce fait:

“Ayant eu des curés de langue anglaise pendant soixante-douze ans, jusqu'en 1909, 60% ont perdu leur langue et leur mentalité canadiennes. Le français se parle en famille dans à peu près trente-cinq foyers.”

“Il n'y a guère d'espoir pour une amélioration future. Mais à condition que les curés futurs continuent à parler français, on pourra conserver le statu quo presque indéfiniment.”

Tupper Lake, 2800 Canadiens, a deux paroisses mixtes et une école paroissiale, aussi mixte. Malgré de vaillants efforts, là aussi c'est le déclin.

A Hudson Falls voici ce que nous dit le rapport de cette ville:

“La vie des 1260 Franco-Américains est agonisante.”

Quant aux 800 Canadiens de Churubusco, le rapport à leur sujet résume ce qui est la situation dans les différents centres:

“Le caractère canadien se perd vite, et le français n'est pas très bien parlé dans cette paroisse. Peu de parents ont une éducation française et peu de familles ont les moyens d'envoyer leurs enfants aux écoles où ils apprendraient à le bien parler. IL N'Y A RIEN POUR ENCOURAGER LES FRANCO-AMÉRICAINS DE CETTE PAROISSE A CONSERVER LEUR LANGUE.”

Un point de vue très intéressant mais très décourageant nous est présenté par notre correspondant de Constable:

“On donne des sermons dans les deux langues. Il y a un conseil de l'Union Saint-Jean-Baptiste. Cependant beau-

coup de nos Canadiens-français ici ne peuvent parler le français et ne veulent pas le parler. Tous parlent l'anglais."

"J'ai demeuré douze ans à Malone et je connais la mentalité de nos Canadiens-français des environs; et je suis convaincu qu'il n'y a rien à faire pour changer cette mentalité."

La situation des 500 Canadiens de Péru est tout aussi déplorable. "Ils sont," nous dit-on, "presque totalement assimilés."

Voilà un aperçu de l'état de survie des Franço-Américains de l'Etat de New-York. Le plus optimiste perd espoir.

Que sera donc l'avenir si les sociétés et les clubs ne servent plus à combattre les forces d'assimilation; si les Canadiens désertent les écoles paroissiales; si la religion du particulier s'est aussi anglicisée.

Au sujet de la religion, il serait préférable qu'on abandonnât cet aphorisme "que perdre sa langue, c'est perdre sa religion." On l'a déjà trop répété et en le répétant, on a trop paru le justifier.

Que nous réserve alors l'avenir? Sommes-nous donc destinés à périr? Le cas est encore plus grave quand on songe, d'après un rapport reçu d'Ogdensburg, qu'il faut même lutter pour empêcher le Franco-Américain de changer son nom français en anglais. Les Lefebvre traduisent leur nom Lefever; les Dubois en Wood; les Leblanc en White, les Proulx en Prue, etc.

Notre plus grand espoir repose dans le clergé. La majorité de nos prêtres ont été les véritables piliers de la langue française.

Quand le Canadien-français devient citoyen américain, il doit d'abord être loyal au gouvernement de son pays adoptif, et y remplir son devoir. L'usage du français, du côté pratique, devient secondaire; son entourage n'exige rien de ce qu'il apporta de son pays; ses enfants fréquentent les écoles anglaises; sa lecture est en anglais, car il n'a pas de bibliothèque française; et il préfère lire les quotidiens anglais qui paraissent trois par jour que de s'abonner à un journal français qui lui apporte les nouvelles trois jours plus tard. Le sentiment de fierté nationale qui, il faut l'avouer n'est pas héréditaire, resté néanmoins le plus grand motif de conserver sa langue.

Si les méthodes jusqu'ici employées ont échoué, il est temps que nous songions à y remédier. Il faut d'abord faire oublier aux Canadiens des centres situés en dehors de la Province de Québec, qu'ils sont peu entourés, voire isolés; il faut leur rappeler et leur

faire connaître leur race, et surtout la supériorité de la culture française, celle de leurs pères.

Parce que nos ancêtres ont voulu survivre, ils ont eu une Evangéline; ils ont sacrifié les martyrs de 1837. L'enfant de Québec étudie cette histoire de son pays et de sa race dans des écoles de langue française. Lorsqu'il relève les yeux de son livre, devant lui se déroule cette histoire, d'une page à l'autre. De l'embouchure du Saint-Laurent il voit remonter les navires de Cartier et de Champlain. Chaque rivière, chaque montagne lui rappelle une page d'un passé glorieux. C'est là qu'il va grandir entouré de ces monuments sur lesquels sont burinés les noms des Maisonneuve, des LaSalle, des d'Iberville.

Au contraire l'enfant franco-américain, qui n'a pas l'avantage d'une école paroissiale bilingue, apprend son histoire dans une langue étrangère à celle de ses ancêtres, ignore les héros de sa race et apprend que ses pères étaient des ennemis de ceux auprès desquels il vit.

Nous osons espérer que la situation économique des Franco-Américains leur permettra de poursuivre l'œuvre déjà commencée dans la Nouvelle-Angleterre, de fonder des écoles où les jeunes pourront recevoir une éducation avancée dans les deux langues, comparable à n'importe quelle autre institution de langue anglaise, supérieure même par son enseignement de la culture française. Pour le moment il faut prêcher cette culture avant le patriotisme et pour deux raisons:

D'abord n'oublions pas que nous sommes dans un pays où la langue officielle est l'anglais et non pas dans un pays bilingue.

Puis chez les Franco-Américains, et on pourrait ajouter pour la majorité d'entre eux, après la génération émigrée du Canada, le patriotisme n'est plus foncièrement canadien, puisque ceux des deuxième et troisième générations veulent être Américains.

La Société Saint-Jean-Baptiste de New-York a fait une expérience, depuis quelques mois, en publiant un Bulletin Mensuel traitant des questions de notre histoire et de notre culture. Elle envoya ce Bulletin à titre gracieux à tous ceux qui en firent la demande. Afin de mieux connaître les symptômes d'un réveil que pourrait causer cette publication, elle envoya cent exemplaires, le premier mois, dans différentes parties du Canada anglais et des Etats-Unis où se trouvent des groupes français. La réponse fut instantanée. Sur demandes faites par des Franco-Américains et Franco-Canadiens de tout le continent, le tirage de ce bulletin s'est accru à un chiffre bien au delà des moyens que cette Société possède

pour en payer la publication. Ce Bulletin était un message à tout lecteur ayant une connaissance du français. Peut-être est-ce là une des solutions au problème de la survie—par le contact personnel.

Tout aussi importante, est la question des Canadiens déjà en proie aux forces d'assimilation. En ce cas il faut une méthode d'approche tout-à-fait différente de celle employée pour conserver ceux qui sont restés fidèles. Allons-nous les abandonner? Ou nous servirons-nous des procédés déjà employés avec succès par d'autres races pour s'assurer qu'au moins ces Canadiens anglicisés conserveront un esprit de race et un amour pour cette culture ancestrale que nous chérissons? S'ils ne comprennent pas le langage de leurs pères, adressez-vous à eux dans leur propre langue. Témoignez envers eux la même affection et votre travail portera des fruits. Ils n'ont été, eux, ni favorisés, ni encouragés, mais vous pourrez leur donner un stimulant suffisant pour les engager à donner à leurs enfants ce qui leur a manqué à eux-mêmes.

En quelque langage que vous leur parliez, n'oubliez pas que malgré leur bonne volonté, et, pour un grand nombre, malgré leur ardent désir, la majorité des Franco-Américains, — du moins ceux des autres Etats que la Nouvelle-Angleterre,—ont reçu une éducation presque entièrement en anglais. Parlez-leur dans le genre et en des termes qui leur sont familiers. Le style académique et les tournures de phrases françaises du vingtième siècle ne sont pas appréciés du gros public de la population franco-américaine. Ici comme au Canada on a conservé un peu le vieux français, qui a les qualités ou les défauts du pays où l'on est né ou que l'on habite. Sa touche est moins fine ou légère que le style moderne, mais bien nerveuse et hardie. Loin d'en avoir honte, nous devons en être fiers. "On a voulu épurer la langue en éliminant sa richesse," nous disait récemment l'historien et diplomate français, le Comte Robert de Caix. Peut-être qu'avec le temps parviendra-t-on à créer assez d'appréciations favorables de la langue française et de sa culture pour songer ensuite à l'améliorer et à la polir chez nos Franco-Américains.

Si les Franco-Canadiens ne viennent pas à nous, il faut aller à eux, leur rappeler d'où ils sont issus, imprégner leur cœur d'un esprit de race et d'amour envers cette belle culture de leurs pères, et s'il est bon de frotter et de limer notre cervelle contre celle d'autrui, on ne doit point oublier que la supériorité d'une race ne s'ennoblit que par la vertu et le mérite.

La Survivance de l'Esprit français dans l'ancien Pays des Illinois

Par M. J.-M. Carrière, (Evanston, Illinois)

L'histoire politique et sociale des anciens établissements français aux Etats-Unis, surtout dans la vallée du Mississipi, est une étude qui m'a toujours fasciné. L'intérêt que je porte à ce sujet m'a amené non seulement à faire des séjours prolongés parmi la population française du sud-ouest de la Louisiane actuelle, mais aussi à essayer de retrouver dans l'ancien territoire de la Haute-Louisiane tous les vestiges qui pouvaient encore y subsister de l'influence française. J'ai visité dans ce but tous les points du Nord-Ouest américain, où cette influence s'est exercée au dix-huitième siècle, espérant toujours y rencontrer des groupes isolés qui eussent conservé intactes la langue et les traditions de leurs ancêtres. A Vincennes, dans l'Indiana, à Prairie-du-Rocher, dans le sud de l'Illinois, et huit milles plus loin, à Sainte-Geneviève, Missouri, trois villages fondés à quelques années d'intervalle, entre 1730 et 1740, j'ai pu retracer de nombreux descendants des premières familles de la région. A Prairie-du-Rocher et à Sainte-Geneviève, j'ai eu la rare fortune de venir en contact avec une trentaine de personnes qui parlaient encore très couramment le français et qui connaissaient intimement les coutumes et les traditions des pionniers de l'ancien pays des Illinois. Ces relations m'ont été précieuses car elles m'ont fourni des indications très intéressantes sur l'histoire et l'état d'esprit des premiers habitants, mais il serait, sans doute, oiseux d'en exagérer l'importance. L'on ne saurait reconstituer avec aucun degré d'exactitude l'histoire sociale d'un groupe ethnique pratiquement éteint en se basant sur l'étude de quelques rares spécimens qui ont échappé à un mouvement d'assimilation terminé depuis au moins une quarantaine d'années. En effet, l'âme d'un peuple est un principe vivant qui n'existe qu'en autant qu'il participe à la vie du groupe; lorsque le groupe disparaît, cette âme cesse d'exister.

Après ces considérations, vous comprendrez, mesdames et messieurs, mon émotion quand, à Old-Mines, Missouri, petit village

situé dans les montagnes Ozarks, à soixante-cinq milles au sud de Saint-Louis, j'ai trouvé une colonie française peu connue où la langue, les traditions et les coutumes de l'ancienne division administrative du pays des Illinois se sont conservées jusqu'à la génération actuelle. Il y a à Old-Mines et dans la région six cents familles créoles dont les antécédents historiques nous ramènent à un des chapitres les plus romantiques de l'épopée française en Amérique. Les habitants de la Vieille-Mine, comme on dit souvent là-bas au lieu d'Old-Mines, sont les descendants de ces pionniers canadiens qui fondèrent au pays des Illinois, entre 1699 et 1760, les cinq villages de Cahokia, de Kaskaskia, de Prairie-du-Rocher, de Saint-Philippe et de Nouvelle-Chartres, et le poste de Sainte-Genève, au Missouri.

L'histoire si intéressante de ces établissements n'entre pas dans le cadre du présent travail. Le temps à ma disposition me permet seulement d'indiquer qu'à la suite des troubles civils qui suivirent l'occupation des territoires du Nord-Ouest, d'abord, par les Anglais en 1765, puis, par les Américains en 1778 et en 1779, une grande partie de la population française du pays des Illinois traversa le Mississipi et vint s'installer à Sainte-Genève, qui se trouvait en pays espagnol. C'est ainsi qu'en trente ans, de 1765 à 1795, ce poste devint d'un modeste village un centre commercial très important et essaima des colonies partout dans l'intérieur des terres. Dans l'espoir de trouver un emploi plus lucratif dans les riches mines de plomb qu'on venait de découvrir dans la région, les Auger, les Béquette, les Bourassa, les Boyer, les Colman, les Courtois, les Duclos, les Govereau, les Lachance, les Pagé, les Robert, les Rouleau, les Sansoucy, les Thibeau et les Villemer, vinrent se fixer à la Vieille-Mine à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième siècle. D'après le recensement de 1803, il y avait alors dans le nouvel établissement 31 chefs de famille, 72 enfants et 18 esclaves. En 1820, la colonie était déjà assez considérable puisque ses habitants construisirent alors une église dédiée à saint Joachim, qui a toujours été l'objet d'un culte tout particulier dans les vieilles provinces françaises. On remarque très peu de noms nouveaux dans les registres paroissiaux après 1825 ou 1830, et il semble que les six cents familles créoles qui habitent maintenant la région descendent presque toutes des pionniers de la première heure.

Ces quelques remarques ainsi que celles qui vont suivre ne sont que la quintessence d'une étude plus longue et plus fouillée qui

sert d'introduction à mon volume *Tales from the French Folk-Lore of Missouri* actuellement sous presse. Celui que le sujet pourrait intéresser n'aura qu'à se reporter à cet ouvrage qui paraîtra le 15 septembre prochain dans la collection *Northwestern University Studies in the Humanities*.

Je suis allé à Old-Mines pour la première fois en juillet 1934, et j'y ai reçu l'accueil le plus bienveillant. La tradition de leur origine canadienne s'est transmise de père en fils chez les Créoles du Missouri et est encore très vivante chez eux. Au cours des cinq ou six séjours prolongés que j'ai faits là-bas, j'ai eu l'occasion de les observer de très près. J'ai trouvé ces gens, pourtant si simples, si dénués des biens de la terre et des dons de la science, très pittoresques et très sympathiques. Grâce à leur isolement complet dans un pays de montagnes, ils ont pu conserver jusqu'à ce jour des coutumes qui ont disparu depuis longtemps ailleurs. Une des plus charmantes qui aient survécu est celle de la Guignolée qu'on appelle indifféremment *gaie-onnée guionnée, guillonée*. La veille du jour de l'An, un groupe d'hommes, revêtus de costumes excentriques et le visage couvert de suie, vont de maison en maison pendant toute la soirée. Lorsqu'ils entrent dans une demeure, le chef du groupe se met à jouer du violon et entonne l'entraînante chanson de la Guillonée que les autres continuent. La chanson terminée, le maître et la maîtresse du logis servent boisson et gâteaux. Malheureusement, un grand nombre de vieilles coutumes que les Créoles avaient conservées religieusement depuis un temps immémorial ont disparu au cours de la dernière génération. Les personnes aujourd'hui dans la quarantaine gardent un souvenir très vivant du réveillon de Noël au retour de la messe de minuit et de la bénédiction que le grand-père donnait à toute la famille réunie autour de lui, le jour de l'An au matin avant le déjeuner. Le bal des rois, qui était autrefois le grand événement social de l'année, a aussi disparu depuis une cinquantaine d'années.

Pour se distraire, les Créoles, grands enfants au cœur si simple et si gai, avaient un riche fonds de traditions orales, chansons et contes. Au lieu d'aller au cinéma au village voisin, avant l'introduction de l'automobile à Old-Mines, on s'amusait à la maison ou chez des amis. Pour tromper la monotonie des longues soirées d'automne ou d'hiver, on chantait en chœur les chansons et les complaintes que les ancêtres avaient apportées du Canada au dix-huitième siècle. Des chansons, on passait tout naturellement aux contes, si populaires auprès des petits et des grands, parce qu'ils les trans-

portaient tous dans un pays de féerie et de rêve où ils oubliaient la pauvreté, les luttes incessantes et la dure routine de leur existence quotidienne. Il y a encore de vieux chanteurs dont la mémoire fidèle a retenu les couplets de nombreuses vieilles chansons. D'ordinaire, ils ne se les chantent plus qu'à eux-mêmes, mais cependant quand l'étranger réussit à gagner leur confiance, ils lui chantent *Marianson; Dessous le laurier blanc; Le Juif errant; La Rose en bois; La Belle s'en va-t-au moulin; Franc Cavalier Baron; O dites-moi, Blondine; J'ai fait une jolie maîtresse*; ou encore *Il est né, le divin enfant* ou *Qu'as-tu vu, bergère?* Au moyen d'un ancien appareil Ediphone, j'ai pu recueillir sur des cylindres de cire une trentaine de ces mélodies.

Il est remarquable que les contes se soient beaucoup mieux maintenus que les chansons. Ils ont encore pour tous un intérêt que les vieilles chansons n'ont plus. Les Français de la Haute-Louisiane possédaient un folklore d'une richesse inouïe. J'ai recueilli à Old-Mines pendant les étés de 1934, de 1935 et de 1936 soixante-treize contes, que je me suis appliqué à reproduire tels que je les ai entendus sur les lèvres de mes deux conteurs. La longueur de ces récits varie de deux ou trois pages à vingt pages dactylographiées. Ils appartiennent presque tous au fonds traditionnel du folklore français. Comme j'ai déjà pu le constater au cours de recherches que je poursuis en vue de la préparation d'un second volume consacré à une étude détaillée de chaque conte, beaucoup appartiennent aussi au folklore de tous les pays, tels, par exemple, *Fin Voleur; Corps-sans-Ame; Jean l'Ours; La Fille aux Mains coupées; Le p'tsit bateau qui allait sus terre pis sus mer*, pour ne mentionner que quelques titres. Par contre, d'autres comme *Bouki pis Lapin; Le p'tsit boeu qui faisait bouère ses vaches*, ou *Le p'tsit garçon pis le maquois* appartiennent au folklore nègre et ont été introduits au Missouri par les esclaves.

La langue de ces contes, qui paraît très étrange au premier abord, se rapproche sensiblement du parler canadien dans son vocabulaire. Comme la langue de la région de Montréal et de Québec, le français du Missouri est le résultat de la fusion de divers dialectes du nord, de l'ouest et du centre de la France. Tandis qu'au Canada, ce parler populaire a subi des influences littéraires qui l'ont empêché de déchoir, à Old-Mines, il s'est développé sans aucune contrainte et il a dégénéré à la façon des plantes qui ne reçoivent jamais les soins de l'émondeur. Faute d'une classe instruite qui en eût contrôlé le développement, ce dialecte parlé par de pauvres mineurs

illettrés n'a jamais connu de renouvellement. Il faut se rappeler qu'il n'y a jamais eu d'écoles françaises dans la région. Autrefois, l'église exerçait une influence très bienfaisante sur la langue, mais il y a une quarantaine d'années qu'on ne fait plus de sermons en français à Old-Mines. Il est donc tout naturel que le vocabulaire se soit appauvri et que la grammaire se soit singulièrement simplifiée. L'intonation chantante et la prononciation extrêmement nasillarde qui caractérisent le dialecte créole en rendent l'intelligence très difficile à un Canadien.

Le dialecte des nègres a exercé une influence considérable sur le français d'Old-Mines où l'on dit *ein zouéseau* (oiseau), *quisine* (cuisine), *quillotte* (culotte), *'mencher* (commencer), *'mander* (de-, mander), *'porter* (apporter), *'taquer* (attaquer), *chanzer* (changer), *chouaze* (sauvage), et *moin* (moi). Il faut attribuer à la même influence l'omission de la liaison dans des groupes de mots comme *des p'tsit[s] hommes*, *des gro[s] arbes* et l'introduction de fausses liaisons dans une phrase comme *c'te p'tsit garçon-là*, *c'est ein p'tsit n'anglais*; *'l est ein p'tsit n'orphelin*. Un facteur beaucoup plus actif et beaucoup plus important est l'infiltration anglaise qui affecte non seulement le vocabulaire en substituant un mot anglais à un mot français, mais donne souvent au parler de la région un aspect très étrange en y introduisant des constructions anglaises ou des traductions d'idiotismes anglais: *appeler pour* (to call for), *demandeur pour* (to ask for), *c'est tout ben* (it's all right), *c'est laissé à lui de faire cela* (it is left up to him to do that), *cogner queueques-ane à terre* (to knock someone down, or to the ground), *courir ein magasin* (to run a store), *rentrer dans le trou* (de la langue populaire américaine *to get into the hole, to get into trouble*), *tenir ein œil sus lui* (to keep an eye on him), *voler le chemin* (s'enfuir, to steal away, qui, à Old-Mines, devient to steal the way).

La grammaire présente de nombreuses particularités dont je ne puis signaler ici que les plus importantes. Le subjonctif est d'un emploi très restreint. Les formes *que je vaille* pour *que j'aïlle* et *qu'i' vonnent* pour *qu'ils aillent* méritent d'être mentionnées. Le pluriel de majesté *vous* est ordinairement suivi d'un verbe à la troisième personne du singulier. La troisième personne du pluriel de l'imparfait du verbe *être* est *sontaient*; dans le cas d'*avoir*, la forme régulière *avaient* est remplacée par *ontvaient*. Le féminin de *clair*, *dernier*, *dur*, *fier*, *mûr*, *nouère* (noir) est *clairte*, *dernièr'te*, *durte*, *fièr'te*, *mûrte*, *nouèr'te*.

Plusieurs phénomènes intéressants caractérisent la prononciation locale. *D* et *T* devant *i*, *u* et *y* deviennent des fricatives et se

prononcent comme au Canada: *Canadzien, dzurer, midzi, partsir, tsirer, tsuer*. L'*à* canadien se retrouve au Missouri, où l'on dit *càs, càsser, chât, Jâques, pâsser*. L'*e* ouvert devient fermé dans beaucoup de cas; *aigle, aile, belle, cassetle, négresse, pelle, princesse, sec, selle* se prononcent *égle, éle, béle, casséte, négresse, péle, princéssé, séc, séle*. Les pronoms *il, ils* suivis d'un mot commençant par une voyelle perdent couramment l'*i* initial: *'l a fait ça, 'l ont vu ça*. La diphtongue *oi* se prononce encore *ouè: louè, rouè, souè, nouère*. *Om, on*, dans des mots comme *bonne, homme, pomme*, se prononcent avec une légère nasalisation: *bône, hôme, pôme*. Enfin, le son *è* dans *lait, français, anglais*, reste *è* au lieu de devenir *a* comme au Canada. Ce même son garde sa qualité de voyelle pure et l'on ne dit pas *maïre, païre, praïsse, raïne*, comme on le fait dans certaines parties de la province de Québec, mais *mère, père, presse, reine*.

Ce travail ne serait pas complet sans quelques remarques sur le caractère des Français du Missouri. Leur humble origine et leur pauvreté ont entraîné chez eux une extrême simplicité de goûts et de mœurs. La vie a toujours été très primitive et très patriarcale à Old-Mines. Les Créoles sont connus d'ailleurs pour leur manque d'ambition, leur insouciance et leur inlassable gaieté. Comme ils sont d'une frugalité qui serait un signe d'indigence et de misère chez des gens plus ambitieux, ils peuvent se procurer l'indispensable sans grand effort. Quant au luxe, ne l'ayant jamais connu, ils n'y songent pas. L'agriculture ne les a jamais intéressés et ils s'adonnent le moins possible aux travaux des champs. Ils préfèrent exploiter les mines de baryte. L'extraction de ce minéral est une occupation très primitive qui se fait à la tâche. Les mineurs n'ont donc pas à fournir dans un espace de temps déterminé un effort qui pourrait leur paraître déraisonnable. Ce genre de travail qu'ils peuvent commencer ou interrompre à leur gré leur laisse plus de liberté et s'accorde mieux avec leur nature.

Cependant, malgré leur inertie et leur insouciance héréditaires, les habitants d'Old-Mines ont conservé de rares qualités qui tendent à disparaître ailleurs. Les liens de famille sont très solides chez eux. Ils sont charitables et hospitaliers. Il serait difficile de trouver des gens plus courtois et plus paisibles. Leur amour des plaisirs simples et honnêtes, leur résignation aux épreuves et aux tribulations de l'existence, leur sagesse instinctive et leur rude bon sens ne sauraient manquer de leur gagner l'admiration et la sympathie du visiteur qui a la bonne fortune de passer quelque temps parmi eux et de les bien connaître.

L'Immigration au Canada

Par M. le chanoine Philippe Casgrain, (Québec)

Le fleuve Saint-Laurent donne accès à un pays qui deviendra le plus grand empire du monde, c'est ce que Dubois D'Avaugour, Gouverneur de la Nouvelle-France, écrivait au Roi en 1663.

Le beau rêve de D'Avaugour se réalisera-t-il?—On était porté à le croire, il y a 25 ans, quand l'Europe était en marche pour le Canada, que des centaines de mille immigrants de tous les pays et même de la république voisine venaient s'établir dans les immenses prairies de l'Ouest et que la population du Canada croissait à raison d'un demi-million par année.

Aujourd'hui, personne ne croit plus à la réalisation de ce rêve.

Le déclin général de la natalité en Europe, qui s'accroît de plus en plus, l'épuisement des grandes disponibilités de l'humanité blanche, suite de la grande guerre, nous donnent lieu de croire que l'ère du peuplement massif de notre pays est close et d'entrevoir plutôt une augmentation très graduelle de notre population et sa stabilisation assez prochaine à un chiffre modeste.

A l'heure présente, la première question qui se pose est celle-ci. Quelle doit être notre attitude à l'égard de l'immigration?

Les mouvements migratoires sont des gestes sociaux et économiques et il serait folie de les contrecarrer par principe. Le devoir du législateur est de les contrôler et de prévoir les dangers qu'ils pourraient susciter.

Notre politique à l'égard de l'immigration devrait donc être déterminée par l'effet qu'un accroissement anormal de notre population, aurait sur le bien-être social et économique de notre pays.

Un mouvement d'immigration bien réglé et épuré peut être un bien non seulement pour les immigrants eux-mêmes, mais aussi pour le pays où ils vont se fixer, si toutefois le pays a besoin de leurs services et si ces immigrants sont de bonne qualité; mais si au contraire, loin d'avoir besoin de leurs services, le pays ne peut fournir de travail à ses propres habitants, il est évident qu'un accroissement de la population, par l'entrée d'immigrants, ne saurait améliorer le bien-être du pays et ne pourrait qu'aggraver la situation.

Or, au Canada, nous avons à l'heure présente 502,000 chômeurs et 1,301,530 personnes secourues par l'Etat et les Municipalités, sans compter celles que les nombreuses sociétés de bienfaisance secourent.

En présence d'une si lamentable situation économique, pourquoi ouvrir plus grandes nos portes aux immigrants, car elles ne sont pas complètement fermées; mais l'immigration au Canada est restreinte depuis quelques années, par des règlements qui permettent l'entrée de trois catégories seulement d'immigrants à savoir:

1.—Les citoyens britanniques et les citoyens des Etats-Unis, si leur entrée ne cause pas de préjudice à l'ouvrier canadien et n'aggrave pas la situation du chômage; mais il faut qu'ils possèdent des ressources suffisantes pour ne pas devenir un fardeau pour l'Etat.

2.—Les agriculteurs qui, possédant les ressources requises pour s'établir sur une terre, s'engagent à la cultiver.

3.—L'épouse et les enfants non-mariés, au-dessous de 18 ans, allant rejoindre un chef de famille établi au Canada, si l'enquête préalable faite par le Ministère démontre que le mari est en mesure de recevoir et faire vivre sa famille convenablement. Les fiancées allant rejoindre leurs fiancés sont admises aux mêmes conditions.

Mais ces trois catégories d'immigrants, avant de pouvoir entrer au Canada, doivent subir un examen rigoureux de la part des médecins du Ministère de la Santé et des Inspecteurs du Ministère de l'Immigration. Les règlements qui régissent ces examens sont très sévères. Ils se résument en somme à ce que nul immigrant ne peut, en règle générale, être admis au Canada s'il n'est pas sain de corps et d'esprit. En outre l'entrée au pays est interdite à ceux qui préconisent le renversement par la violence de l'autorité constituée, à ceux qui vraisemblablement pourraient devenir une charge pour l'Etat et enfin aux illettrés, mais les enfants de moins de quinze ans, les pères et grand-pères âgés de plus de 55 ans, les épouses, mères et grand'mères, et filles non mariées ou veuves sont exempts de cette clause.

Un premier examen des immigrants a lieu outre-mer. Les compagnies transatlantiques n'acceptent que ceux qui sont munis d'un certificat faisant foi qu'ils ont subi ce premier examen d'une manière satisfaisante; un deuxième examen a lieu au moment du départ avant l'embarquement, et un troisième à bord pendant la traversée. Le médecin du bord consigne sur la patente de santé ses

observations sur l'état des passagers et la remet au médecin du Ministère de la Santé, à l'arrivée au port d'entrée où le quatrième examen a lieu. L'inspection médicale est faite par les médecins du Ministère de la Santé et l'inspection civile par les Inspecteurs du Ministère de l'Immigration. Si ces deux examens sont satisfaisants, l'immigrant est admis et muni d'une carte timbrée, certifiant qu'à telle date il est entré légalement au Canada. Si l'examen médical n'est pas satisfaisant, l'immigrant est envoyé à l'Hôpital des Immigrants où il est traité et observé le temps nécessaire pour permettre au médecin d'étudier le cas et de certifier définitivement si le sujet est admissible ou non.

Le but de l'examen civil est de déterminer si l'immigrant est admissible au point de vue économique et de la moralité, en un mot est-il un sujet désirable? Si l'Inspecteur en doute, le suspect est conduit aux quartiers réservés aux immigrants détenus, où un bureau d'enquête l'entendra et adjugera s'il doit être admis ou déporté.

Les immigrants rejetés ont un recours au Ministre de l'Immigration à Ottawa, sauf ceux qui souffrent de certaines maladies contagieuses ou sont faibles d'esprit. Pour ceux-là, il n'y a pas de recours.

Notre système d'examen médical et civil est donc bien propre à enrayer l'entrée d'immigrants indésirables et il serait difficile de l'améliorer.

Les nouveaux règlements ont eu l'effet de restreindre énormément l'immigration.

Le rapport du Ministère de l'Immigration pour l'année 1936 démontre qu'en 1930, 163,288 immigrants ont été admis au pays, tandis qu'en 1935, le nombre n'est que de 12,136.

Une analyse de ce dernier chiffre nous fait voir que 2,773 de ces 12,136 immigrants étaient des adultes du sexe masculin, le reste comprenait des épouses et des enfants au-dessous de 18 ans, allant rejoindre des chefs de famille établis au Canada et en mesure de bien pourvoir à la subsistance de leur famille.

Il serait injuste et immoral d'empêcher un père de famille de faire venir ici et à ses frais sa femme et ses enfants, quand il est capable de les faire vivre convenablement. D'autant plus, que le montant qu'il envoyait outre-mer pour la subsistance de sa famille sera maintenant mis en circulation au Canada.

Les partisans de la reprise de l'immigration subventionnée voudraient élargir les nouveaux règlements qui ont si fortement restreint l'entrée des immigrants. Ils nous disent que nous habitons

un pays aux vastes espaces inutilisés et que nos ressources naturelles attendent l'effort humain pour mettre en valeur les richesses qu'elles recèlent.

Notre pays, en effet, est immense. La superficie totale du Canada en terre est estimée à 3,466,500 milles carrés, dont 564,300 milles carrés sont considérés comme propres à l'agriculture et à l'élevage. Or, d'après les statistiques de 1931, environ 325,000 milles carrés de cette terre propre à l'agriculture sont non-défrichés. Mais il nous semble que le devoir de nos législateurs est de donner aux fils du pays le premier choix dans le partage de ces régions encore inutilisées et c'est précisément ce que le gouvernement de la province de Québec s'efforce de faire actuellement en colonisant le nord de la province avec des colons canadiens.

Or, malgré l'aide substantielle que le gouvernement accorde à ces colons, un certain nombre d'entre eux ne persévèrent pas, abandonnent leurs terres et reviennent à la ville.

Il faut en effet pour s'établir sur une terre fournir beaucoup de travail et être doué de beaucoup d'énergie et d'endurance. Les premières années sont tellement pénibles qu'il n'y a que l'espoir en l'avenir qui soutienne le courage du colon.

Avons-nous lieu de croire que les colons d'outre-mer puissent mieux réussir que les colons canadiens ?

Il est permis d'en douter si on en juge par le passé. Cependant ce n'est ni dans le Québec ou l'Ontario que les partisans de la reprise de l'immigration proposent d'établir leurs colons d'outre-mer, mais de préférence dans les provinces de l'Ouest. Malheureusement, les provinces de l'Ouest ont gravement souffert de la sécheresse depuis quelques années. Le Ministre de l'Agriculture a déclaré à la Chambre des Communes, lors de la dernière session, qu'une immense étendue de la Saskatchewan a été tellement brûlée par le soleil que le gouvernement doit secourir les 900,000 âmes qui habitent cette région desséchée.

Or, dans les autres provinces de l'Ouest, il est notoire que nombre de fermes sont grevées de dettes et que plusieurs ont été abandonnées.

Dans ces conditions, il nous semble que le moment serait bien mal choisi pour envoyer des immigrants se livrer à la culture dans ces provinces où la situation est si gravement compromise.

Le malheur, c'est que la culture du blé qui n'a cessé de s'étendre jusqu'à ces dernières années n'a pas conduit à une prospérité durable, mais à un état de crise latente, causée par les caprices

de l'atmosphère qui font varier les rendements d'une année à l'autre et par les variations du prix du blé qui dépend de l'état du marché mondial, de sorte que le cultivateur de l'Ouest doit ajouter aux hasards de la monoculture les risques de la mévente. Le vrai remède consisterait dans une transformation profonde de l'économie agricole et dans une évolution vers l'agriculture mixte et l'élevage.

Les partisans de la reprise de l'immigration nous disent aussi que le Canada possède d'immenses ressources naturelles à exploiter. C'est vrai, mais leur exploitation n'exige pas une main-d'œuvre considérable et nous avons actuellement tout le personnel nécessaire pour fournir cette main-d'œuvre. Prenons, par exemple, nos magnifiques forêts qui couvrent près d'un tiers de la surface de notre pays et dont l'exploitation alimente de puissantes industries et fournit une contribution annuelle de 280 millions de dollars au revenu national; et cependant l'exploitation forestière ne fait vivre qu'environ 80,000 hommes et encore partiellement, car le travail est saisonnier.

Les pêcheries et la mise en conserve du poisson emploient à peu près le même nombre d'hommes que les forêts et le travail est saisonnier.

L'exploitation de nos mines donnait du travail à environ 95,000 hommes en 1931, mais depuis cette époque la production des mines d'or, de nickel et d'asbeste a beaucoup augmenté et la valeur totale de la production de toutes nos mines a atteint l'an dernier 361 millions de dollars; mais l'effectif du personnel de la main-d'œuvre n'a pas augmenté proportionnellement. L'exploitation des forces électriques exige peu de main-d'œuvre.

En somme, on voit que nous n'avons aucun besoin d'importer de la main-d'œuvre pour l'exploitation de nos ressources naturelles et que nos 500,000 chômeurs peuvent fournir tout le personnel nécessaire.

L'opinion publique au Canada est hostile à une immigration sans sélection et la question qui se pose tout naturellement est celle-ci. Quand viendra le temps d'ouvrir plus grandes nos portes aux immigrants, quels sont ceux qui devraient être les premiers à entrer? ... Evidemment les cultivateurs, parce que notre population rurale qui excédait la population urbaine en 1921 était en 1931 inférieure de 776,000 âmes à la population urbaine. Et, malheureusement cette inégalité s'accroît de plus en plus et devient le plus grave problème de l'heure présente.

Il s'agit donc de rétablir l'équilibre et conséquemment il faut

drait choisir de préférence des immigrants d'origine et de mœurs rurales, des cultivateurs mariés, honnêtes et laborieux, et assez pourvus d'argent pour continuer à se livrer à la culture au Canada.

Il n'y a pas de place ici, on ne saurait trop le répéter pour les employés de bureau, les commis de magasin et les hommes de professions libérales. Des milliers de jeunes gens sortent de nos universités, chaque année, pour entrer dans ces professions déjà encombrées.

Au surplus, il nous semble que plutôt que de favoriser l'immigration, notre politique devrait être de concentrer nos efforts à enrayer la désertion des campagnes qui s'aggrave, continue de plus en plus et constitue la plus sérieuse menace pour l'avenir de notre pays.

Il ne conviendrait pas dans un Congrès de la Langue française de ne pas mentionner les essais tentés, il y a une trentaine d'années, pour introduire au Canada une immigration française capable de compter parmi nous et de nous aider.

La première tentative fut faite par feu le curé Labelle, un célèbre prêtre colonisateur. Il amena sur le "Damara" un groupe d'immigrants français qu'il essaya d'établir dans une région au nord de Montréal, qu'il était en train de coloniser avec des colons canadiens. La deuxième tentative fut celle de M. Bonaparte Wyse, au lac Nomingue dans le Québec, puis l'essai de colonisation à Montmartre, Saskatchewan, et combien d'autres tentatives individuelles ! Malheureusement tous ces essais furent infructueux.

Les causes de ces mécomptes furent multiples: le Français par tempérament n'est pas migrateur, il tient à son sol et n'émigre qu'à contre-cœur. On avait eu recours aux motifs sentimentaux pour l'induire à émigrer, en lui disant qu'on parlait le français au Canada et qu'il y avait là un puissant groupe catholique. Loin de nous de vouloir déprécier ces deux motifs d'entente, si éminemment respectables.

Malheureusement, il faut bien admettre que notre siècle se matérialise et que les questions d'intérêts matériels tendent de plus en plus à y primer celles du sentiment.

D'ailleurs la France, dont la population baisse toujours tient à conserver ses fils pour peupler ses propres colonies et surtout pour défendre sa patrie.

C'est pourquoi l'immigration française au Canada est à peu près nulle et on peut dire la même chose de l'immigration belge.

La fausse Conception d'une Publicité de Langue anglaise pour attirer le Tourisme étranger.

Par M. Horace Philippon, (Québec)

On me permettra sans doute de rappeler que, dès 1932, comme président de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, j'avais l'honneur d'inaugurer une campagne pour "conserver et au besoin redonner à notre province son caractère français". Cette initiative, on s'en souvient, devait donner l'éveil à toute une population et venait pour ainsi dire faciliter, nous le croyions du moins, le travail d'épuration auquel s'emploie, depuis sa fondation, la Société du Parler français au Canada. Cette campagne prit le nom de "Campagne de refrancisation".

Dès l'année 1933, pour répondre aux vœux généralement exprimés, vu l'ampleur du mouvement, mes collègues de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, aidés de nombreux collaborateurs de sociétés adhérentes et moi-même, avons arrêté la formation d'un groupement spécial, "la Commission permanente de refrancisation", et c'est sans doute la présidence de cet organisme qui me vaut l'insigne honneur, mesdames, messieurs, de causer avec vous pendant quelques instants.

"La fausse conception d'une publicité de langue étrangère pour attirer le tourisme étranger", tel est le sujet soumis à notre étude.

Malgré le travail accompli et les résultats obtenus jusqu'à date, il reste encore beaucoup à faire, si nous voulons que notre province reprenne, ou si l'on préfère, conserve son caractère français, son cachet pittoresque qu'exigent son passé, ses traditions et ses meilleurs intérêts. C'est évidemment dans le domaine de la publicité que nos devoirs de refranciser s'avèrent les plus nombreux et les plus impérieux. Vous en doutez, peut-être ?

Voyageons, pour un instant, avec un touriste d'outre-quarante-cinquième ! Il a franchi la frontière. Enfin ! Il verra donc cette province de Québec, "la seule province française de l'Amérique du Nord". Il verra Montréal, "la troisième ville française du monde", et Qué-

bec, "Québec ! le berceau de la race française en Amérique !" ... Il fait le trajet en automobile. Il a filé, il a brûlé des milles et des milles... Que diable ! Il se croirait encore aux Etats-Unis ! Mais oui !

I.—*Nos routes*

Que publient nos routes?—"Drive in", "free parking", "keep to the right" ! Surpris de tant de sollicitude, notre automobiliste n'a rien de mieux à faire que de se rendre au prochain garage "open day and night" : il lui faut d'ailleurs refaire son plein d'essence. "How many gallons" "Any thing wrong, Sir?" ... Suis-je bien sorti de New-York, ... se demande notre aimable visiteur? — Plus loin, toujours à la campagne, les petits "Windsor Hotel", les "boarding house", les innombrables "Lindberg's hotel",—oh ! Lindberg, as-tu jamais appris de combien de maisons tu es apparemment le propriétaire, ici, ... et sans même payer de taxes, ... puis les "rooms and meals", les "chicken dinner" attirent ses regards de quelque côté qu'il les dirige. Plus loin, à droite, à gauche, ici, là,—ô bêtise humaine, tu es souvent plus évidente que le patriotisme—toute cette litanie de "inn", de "rooming house", de "carpets to sale" se récite de village en village et lui apporte enfin quelque désenchantement. Heureusement, diraient les malins, la douce fumée des "sweet caporal", des "winchester", des "players" avec la griserie des "Molson's ales", des "Boswell's ales" et des "Gordon gin" lui rappelleront quelque chose de ce distique des taverniers d'autrefois.

"Tout passant peut ici s'ébattre,
"Qu'il ait deux pieds, qu'il en ait quatre".

Ainsi donc, nos routes, autrefois le "chemin de chez nous" ont tellement perdu de leur cachet pittoresque et distinctif que s'est effectué le point de soudure de leur ressemblance avec les grandes routes américaines.

Nos routes?... Désenchantement pour le touriste !

II.—*Nos villes.*

Dites-nous donc, mon cher touriste, ce que vous voyez *au dehors de nos foyers*, disons à Québec ou à Montréal, en parcourant les principales artères de ces deux villes, réputées si françaises.—Dénom-

brez les restaurants, les théâtres, les cinémas, les établissements de commerce, les compagnies d'assurances, et que sais-je encore, qui s'annoncent sous un nom d'emprunt. Certes, vous y lirez des enseignes françaises, les unes affichées par des Canadiens-français, les autres, une bonne partie, affichées par des étrangers qui ont compris qu'une population 93% française a le droit d'être servie dans sa propre langue; mais la grande majorité des annonces et des enseignes sont rédigées en anglais, au point qu'elles donnent à ces deux villes un aspect qui sera bientôt très peu différent de celui que présentent, mon cher touriste, vos grandes villes américaines.

Puis-je vous rappeler, mon cher touriste, en terminant ce voyage, que vous êtes bien dans la province de Québec? Vous rêviez d'y trouver de l'inédit, de l'imprévu, de l'inconnu, et voilà ce que *nos routes, nos villes*, bref, nos paysages, nos coutumes et nos mœurs vous ont présenté.—Et s'il vous faut, avant de nous quitter, refaire votre estomac pour digérer tout ça, entrez au restaurant du coin. Oh! Vous y serez moins chez nous que chez vous: — le plus souvent, le personnel s'adressera à vous en anglais, vous présentera un menu rédigé en anglais, et, de plus, vous y dégusterez nombre de produits venant d'outre-quarante-cinquième. Nous sommes tellement hospitaliers, ici...

Mesdames, messieurs, imaginons que notre touriste étranger a maintenant regagné son pays... et causons franchement. Surtout, ne nous excusons pas de dire les vérités qui s'imposent, même si ces vérités sont désagréables à entendre. Nous nous respectons assez pour laisser aux autres le soin de se leurrer sciemment. Quelles impressions notre touriste rapporte-t-il de son voyage dans la seule province française de l'Amérique du Nord? Avouons-le, elles se résument d'un mot: déception...

Parlant, un jour, sous les auspices de la Commission de Refranchissement, l'éminent Recteur de l'Université Laval,—que nous saluons, comme l'ardent animateur des présentes assises nationales—posait à ses auditeurs radiophiles la question suivante: "Qu'est-ce que viennent voir chez nous les Américains et nos concitoyens de langue anglaise? Ils viennent voir ici deux sortes de paysages:—le paysage matériel, splendide et si varié de notre nature québécoise, mais aussi et surtout le paysage spirituel, plus magnifique encore et plus précieux de nos mœurs et de notre vie française."

Il importe donc que nous réfléchissions bien à quels succès, du point de vue industrie touristique, nous conduiront prochainement notre anglomanie si apparente, sur nos routes, au foyer et

dans nos villes, et notre fausse conception d'une publicité de langue anglaise, si nous voulons continuer d'attirer le tourisme étranger en cette province.

La refrancisation est donc une question d'affaires. Ainsi l'ont compris nos compatriotes anglais ou étrangers: en font preuve les nombreux témoignages reçus d'eux depuis quelques années. En relisant ceux que je conserve dans mes dossiers, je constate qu'Anglais et Américains s'accordent à dire que notre progrès dans l'industrie touristique dépend du cachet pittoresque, distinctif, du caractère français de notre province.

Ai-je besoin d'ajouter qu'en refrancisant nos routes, nos foyers, nos enseignes et notre publicité en général nous accomplirons un impérieux devoir patriotique. Nos pères ont lutté, et payé de leur vie souvent, le choix qu'ils ont fait de demeurer catholiques et français. Malgré les tractations et les persécutions ils défendirent courageusement leurs droits, leur religion et leur langue: parlée ou écrite ! Nous avons reçu d'eux un héritage: le caractère français! Nous avons le devoir de le conserver pour le transmettre à notre tour. A le conserver et à le transmettre, nous devons nous employer sans retard, en corrigeant tout ce qui diminue cet héritage, tout ce qui le souille et l'enlaidit. La refrancisation s'impose dans presque tous les domaines de nos activités. Ne négligeons pas de l'entreprendre courageusement; elle constituera un acte de respect pour nous-mêmes, un acte d'amour pour notre province, un acte de fidélité à notre histoire.

Mais n'oublions pas, mesdames, messieurs, que pour réussir pleinement partout où elles s'imposent, nos tâches de refranciser, il nous faudra pouvoir compter non seulement sur l'effort individuel, mais avant tout sur une réaction énergique de toute une population. Sans doute, l'effort individuel peut porter d'heureux et de nombreux fruits; on connaît le proverbe: "si chacun nettoie le devant de sa porte, toute la rue sera propre".

De même si chaque concitoyen surveille et, au besoin, corrige la rédaction de ses annonces, de ses enseignes, de sa raison sociale, etc, puis s'il exige et pose du français au lieu de l'anglais, ici et là, dans les diverses pièces de son foyer, la refrancisation aura fait un bon pas de l'avant. Mais le problème de la refrancisation ne sera résolu qu'à demi. Pourquoi? *Ne l'oublions pas, nos devoirs de refranciser nous viennent surtout de notre problème économique à nous, Canadiens-français.* Nous ne sommes pas maîtres chez nous. Forêts,

mines, lacs, grandes entreprises commerciales et industrielles sont aux mains des autres.

Or, mesdames, messieurs, vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les Anglais n'ont jamais senti le besoin d'organiser une campagne de re-anglicisation ? Parce que, fidèles à eux-mêmes, — et je les en félicite —, ils marquent de leur empreinte, du sceau anglais, tout ce qu'ils produisent, manufacturent ou même effleurent. *Comment pourrions-nous exiger d'eux qu'ils scellent de notre nom, de notre marque, leurs propres œuvres... ?*

Certes, à leur tour, les Canadiens-français se doivent de rester fidèles à eux-mêmes, et, partant, d'imprimer la marque canadienne-française au foyer d'abord, puis sur leurs enseignes, leurs annonces et leurs raisons sociales. Ce devoir est d'autant plus impérieux que leur clientèle est 90% canadienne-française.

Mais si, aux chapitres de la production, de la fabrication et de la mise sur le marché des mille biens de consommation et de production, les Canadiens-français n'apparaissent que comme journaliers, bûcherons, flotteurs ou manœuvres, il leur sera toujours impossible d'apposer sur ces mêmes biens l'empreinte canadienne-française. La conservation de notre caractère français ou sa refrancisation dépendent donc, en grande partie, de nos prochaines reconquêtes économiques. Quand nous serons "maîtres chez nous", nous cesserons alors de nous faire imposer par d'autres nos goûts, nos méthodes, nos habitudes, et nous déciderons nous-mêmes de la publicité, de la marque et de la provenance des biens qui entrent, chaque jour, dans le nécessaire de nos vies.

Ces re-conquêtes ne s'accompliront que par une réaction énergique de la masse, qu'orienteraient un courageux examen de conscience national et un solide plan d'ensemble de nos vœux collectifs.

Multiplier les enquêtes sur l'esprit français, amplifier le mouvement de refrancisation, puis, au besoin, organiser des "Comptoirs d'Arts domestiques" et accroître le nombre des "Ecoles du meuble" sont des initiatives louables, très opportunes même; mais elles ne seront que des palliatifs à notre américanisation et à notre anglicisation. Produisons, fabriquons, imprimons nos volontés dans l'économique, le social et le politique, redevenons maîtres chez nous, suivant une doctrine nationale bien définie, et dès lors nous aurons refrancisé nos méthodes, nos mœurs et nos vies, nous aurons travaillé d'une façon pratique à la conservation de l'héritage sacré, notre héritage français.

En terminant, je fais miennes ces paroles de l'Abbé Groulx: elles constituent une doctrine. "Nous ne songeons à dépouiller personne; seulement nous n'entendons pas, non plus, être dépouillés. Nous n'empêchons personne de vivre; mais nous voulons vivre nous aussi. Et j'estime que ce n'est pas prendre la place des autres que de prendre la nôtre. Je ne suis, ai-je besoin de le dire, ni antianglais, ni antijuif. Mais je constate que les Anglais sont pro-anglais et que les juifs sont pro-juifs. Et dans la mesure où pareille attitude ne blesse ni la charité ni la justice, je me garderai bien de leur en faire un reproche. Mais alors je me demande pourquoi, dans la même mesure, les Canadiens-français seraient tout, excepté pro-Canadiens-français. Du reste, j'oserai même demander s'il est bien dans l'intérêt de la minorité qu'un redressement tarde à s'opérer? La question qui se pose est bien celle-ci: la situation économique qui prévaut actuellement dans la province de Québec, notre peuple la subira-t-il et peut-il la subir indéfiniment?"

Vers l'économique! Mesdames, messieurs, c'est là que doivent tendre nos efforts, si nous voulons reprendre notre héritage français, puis en assurer le développement pour le plus grand bien de tous les meilleurs éléments français en Amérique.

Le Jaunisme et l'Esprit français

Par M. l'abbé Georges Dionne, (Rimouski)

Sans négliger la diffusion des nouvelles, le journalisme était primitivement un journalisme d'opinions, d'idées générales, de discussions politiques et économiques. L'esprit de civilisation mercantile créé par le XIXe siècle et qui parvint à s'imposer à presque tous les aspects de la vie, devait étendre son influence sur la presse. Mais en devenant une entreprise commerciale, le journal cessait d'être organisé et dirigé selon ses lois propres, pour se plier à celles de la finance. Augmenter son tirage devenait la grande préoccupation; et le moyen le plus efficace n'était-il pas d'aiguillonner le besoin instinctif de sensations que l'on a de tous temps observé chez les enfants des hommes?

Le *jaunisme*—on me permettra d'employer ce mot dans un congrès de la langue française—le *jaunisme* était né.

* * *

L'esprit français n'a peut-être pas d'ennemi plus irréductible ni qui lui fasse la guerre sur plus de fronts à la fois.

Parmi les qualités d'ordre intellectuel et moral dont l'ensemble constitue l'esprit français, celle qui se révèle d'abord c'est le bon sens.

L'esprit français est, en effet, grâce à un heureux équilibre des facultés, sens de la mesure, juste appréciation des choses, aptitude à discerner rapidement les vraies des fausses grandeurs.—On y remarque aussi le goût du savoir, mais un goût discipliné, une curiosité qui se porte vers ce qui peut enrichir l'esprit et grandir l'âme, qui sent le besoin d'échapper à ce qui est éphémère pour se tenir en contact avec ce qui ne passe pas.—Et cet esprit, respectueux du réel et ennemi de la chimère, a pourtant le culte des idées générales, de la pensée désintéressée. Il ne mesure pas le dévouement au profit matériel qui peut en résulter mais à la grandeur de la cause qui le réclame; il se sent fait pour avancer sur les chemins qui mènent à plus de vérité, plus de beauté, plus de grandeur morale.

Or, le bon sens est bien la qualité qui manque le plus au *jaunisme*; démesuré, il l'est à tous les points de vue; au lieu de favoriser la formation de l'esprit, il a une action tout opposée, en renversant l'échelle des valeurs. Le vrai savoir n'a pas d'ennemi plus dangereux que la curiosité qu'il nourrit; éducateur exclusif, il perpétue l'enfance. Enfin, il développe chez le lecteur une idée étroite et mesquine de la vie. Sa conception de l'humanité est incomplète et fautive. Sur la scène du monde où s'agitent les acteurs qui lui paraissent seuls mériter l'attention, tous les sentiments qui font la grandeur de l'homme trouvent trop difficilement le stimulant de l'exemple.

Le journal *jaune* cède d'abord, et sans résistance, à la tentation qui lui vient de la nature même du journalisme. C'est une singulière entreprise, en effet, que d'extraire de la banale histoire des dernières vingt-quatre heures de quoi émouvoir la foule. On se trouve entraîné à accorder une place démesurée aux choses d'aujourd'hui pour l'unique raison qu'elles sont d'aujourd'hui. Et c'est déjà une cause de déformation des esprits que cette hypertrophie du moment présent. Mais il y a plus. Les événements qui constituent l'actualité ne sont pas tous également aptes à contenter la soif de sensations dont l'exploitation assure son succès. On sait que les nouvelles relatives aux découvertes scientifiques, la morale, la philosophie, les questions d'intérêt religieux, social ou national ne sont pas d'une valeur extraordinaire, à les juger par le degré d'émotion qu'elles causent au lecteur moyen. Or, c'est le lecteur moyen qu'il ne faut pas perdre de vue pour faire rendre à un capital tout l'intérêt possible. L'expérience prouve même que le procédé le plus efficace pour augmenter le tirage d'un journal est de sous-estimer le lecteur, de tenir pour acquis que le type moyen de l'intelligence est à un niveau très bas. Mais n'est-ce pas aussi un procédé infaillible pour abaisser graduellement le goût du public? Sous prétexte qu'il doit interpréter les désirs de ses lecteurs, le journaliste est amené en quelque sorte à écrire sous leur dictée, à célébrer bruyamment les événements frivoles, équivoques, à garder le silence sur les grands faits, les grandes causes dont la connaissance pourrait les grandir, les éclairer sur leurs devoirs et leurs intérêts véritables. Mais il n'est pas même nécessaire que ces questions soient passées sous silence pour que le journal *jaune* fausse les esprits. Il suffit qu'il leur refuse la place qui leur est due, la première. Or, personne n'ignore les procédés qu'une élémentaire psychologie a appris aux journalistes pour donner aux événements un coloris qui n'est pas toujours en accord avec la vérité. Le lecteur

ordinaire juge d'un fait par la place que son journal lui donne. La composition typographique elle-même a la valeur d'un jugement sur sa portée historique ou ses conséquences. Quelle peut être alors, pour ce lecteur ordinaire la signification d'un fait d'ordre religieux ou national, s'il est placé bien loin après l'affaire de l'animal à deux têtes ou de la femme coupée en morceaux ?

D'autres servitudes pèsent encore sur le journalisme *jaune* qui le poussent à déformer ou à cacher la vérité. Les lecteurs veulent avoir les nouvelles dans toute leur nouveauté. Or, comme dit un homme du métier, "le moyen le plus généralement connu de procurer une information rapide est de ne pas perdre de temps à la contrôler". Il n'est pas indifférent à ses bailleurs de fonds qu'un journal entretienne des relations amicales avec les maîtres successifs du pouvoir. Et à ceux qui pourraient être surpris de ses savantes évolutions, il répondrait par le mot de Camille Desmoulins: "Ce n'est pas la girouette qui varie, c'est le vent".—L'augmentation du tirage n'est pas par elle-même source de profit, puisque chaque numéro d'un quotidien est vendu à un prix inférieur à son prix de revient. L'écart est largement compensé par la publicité. Mais celle-ci est-elle moins tyrannique que les autres puissances qui se ménagent une influence efficace sur la presse ? Le public n'éprouve peut-être pas, par exemple, pour les étoiles du cinéma autant d'intérêt que les journaux le laisseraient entendre. Mais les rubriques du cinéma sont la rançon des crédits de publicité des sociétés cinématographiques, l'une des principales sources de revenus des grands journaux. Et tout le monde admettra que peu de facteurs ont contribué à avilir le goût public comme ces rubriques avec leurs stupides indiscretions sur les mœurs du monde de l'écran.

C'est surtout dans son exploitation du crime que se révèlent l'influence absorbante de l'intérêt commercial sur les activités de la presse *jaune*, et le peu de cas qu'elle fait de l'âme de ses lecteurs. L'information relative aux affaires criminelles sollicite de façon fascinante l'intérêt de toutes les classes de la société. La presse *jaune* ne saurait être indifférente à une matière si féconde. Elle se croit même forcée d'amplifier démesurément le crime pour lui assurer plus d'intérêt. Et le cas d'un assassin lui donnera l'opportunité d'augmenter son tirage, en fouettant chaque jour la curiosité morbide de ses lecteurs, avec de nouveaux détails sur le crime ou la vie du criminel. Elle ne peut pourtant pas ignorer qu'en agissant ainsi, au lieu de jouer son rôle de modératrice des instincts les plus inquié-

tants de l'espèce, elle assume une fonction tout opposée. Il n'y a plus qu'une opinion sur l'effet de cette publicité donnée au crime. Elle multiplie les criminels, elle rend plus difficile la répression, elle abaisse le niveau de la moralité publique, elle familiarise peu à peu avec l'idée de la fatalité du crime.

Car l'influence irrésistible du journal sur son lecteur est un lieu commun sur lequel nous n'avons pas à nous attarder. Il n'y a peut-être pas un lecteur sur cent qui possède des principes assez solides et une volonté assez ferme pour échapper à l'action du journal qu'il lit régulièrement. Celui-ci s'insinue dans ses bonnes grâces en l'amusant, "il lui inocule peu à peu ses idées ses passions, ses antipathies, ses préférences. Il flatte la paresse de son esprit en le dispensant de penser, il flatte la faiblesse de sa volonté en le dispensant de vouloir". (S. Coubé). Le lecteur finit par être l'écho de son journal. "Ce qui me plaît dans ma gazette, c'est qu'elle est toujours de mon avis", dira-t-il le plus sérieusement du monde. Mais y a-t-il pire situation pour un captif que de ne plus sentir ses chaînes? Un adage ancien nous enseigne à nous méfier de l'homme d'un seul livre, parce qu'il sera toujours incapable de discernement, ne connaissant qu'une face des choses. Que ne faut-il pas craindre de l'homme d'un seul journal, de ces milliers de lecteurs qui sont devenus inconsciemment les esclaves intellectuels d'un chiffon de papier!

* * *

Ce qui précède fait déjà comprendre les ravages du *jaunisme* là où nous avons surtout à défendre notre héritage français: dans l'ordre religieux, social, et national.

Le journaliste n'a pas à faire de sermons. Il ne peut ignorer cependant que le devoir d'éducation se soude au devoir d'information. Il ne semble pas exagéré de demander à un journal fait pour une clientèle catholique, qu'il ait le souci d'informer ses lecteurs catholiquement. Et cela ne consiste pas seulement à donner une place convenable aux cérémonies du culte, aux manifestations diverses de la vie religieuse; cela comporte aussi et surtout peut-être une interprétation catholique des faits. Comment le lecteur se retrouvera-t-il dans le labyrinthe d'idées si diverses, si complexes, et souvent si contradictoires, si on ne lui aide pas à recourir aux principes

qui lui permettront de distinguer le vrai du faux? Or le défilé quotidien d'opinions successives et opposées que la presse de grande information fait passer sous ses yeux crée le désarroi dans son esprit sinon le scepticisme.—Et non seulement le catholique n'y trouve pas la direction doctrinale qu'elle lui doit, mais elle contribue à anesthésier en lui le sens chrétien. Dans la situation tragique qui est faite à notre foi par cette atmosphère de protestantisme et d'américanisme dans lequel nous vivons, notre presse *jaune*, inconsciemment sans doute, pactise avec l'ennemi.

Les catholiques n'ont pas à chercher parmi les doctrines diverses qui s'offrent à résoudre le problème social celle qui leur paraîtrait conforme à la vérité. La vérité, ils la trouvent dans l'enseignement de l'Eglise. Mais cet enseignement, il appartient aux journaux non seulement d'en faire la diffusion, mais de s'en inspirer en toutes circonstances. Malheureusement, ce n'est pas dans le journal *jaune* que l'on trouve cette préoccupation constante de faire connaître la pensée des papes sur la question sociale. Il est si peu pratique de rappeler à temps et à contretemps les exigences de la justice et de la charité.

Nos traditions familiales sont incontestablement l'un des biens les plus précieux que nous ont légués nos pères. La famille est encore chez nous l'école sociale par excellence, parce que chacun y trouve l'aiguillon le plus puissant pour sacrifier ses instincts égoïstes. Mais sont-ce des appels à l'oubli de soi-même qu'apportent dans trop de foyers certains de nos journaux les plus répandus? Quelle cause de désorganisation de la famille—je ne cite qu'un exemple—que cette publicité dévergondée faite aux marchands de plaisirs!

Et dans l'ordre national, notre situation actuelle, dont on se plaint à bon droit, n'est-elle pas en grande partie le fruit de trente à cinquante années d'intoxication par la presse d'information? Je ne veux pas ignorer les responsabilités de l'école. Mais s'il est reconnu qu'aucune classe de la société n'échappe à l'influence du journal, comment l'instituteur seul aurait-il réussi à s'immuniser? Cet état d'esprit, ce climat moral que l'on déplore est dû pour une large part—j'oserais dire la plus large—à la feuille quotidienne ou hebdomadaire qui a transformé par une suggestion continue la mentalité du lecteur, de tout lecteur, quel qu'il soit, des plus hautes classes comme des autres. Quand il aurait fallu entretenir l'opinion dans un état de perpétuelle vigilance, en rapport avec les risques courus, le journal *jaune*, en distrayant le lecteur des questions d'intérêt général, en prenant pour tâche quotidienne de décolorer les faits, de faire l'apologie des compromis, en créant dans le public la conviction que d'être

nés français est pour nous un accident de naissance qui pourrait bien comporter surtout des inconvénients, le journal *jaune* a fait de nous des résignés, à la fois sceptiques et optimistes, des partisans du moindre effort national, de l'arrangement au jour le jour.

On n'a pas oublié les craintes qu'exprimait à M. Omer Héroux, en 1904, un Français protestant qui connaît bien le Canada français: "...votre presse dissout, sans que vous paraissiez vous en douter, les forces vives de votre peuple. Vienne une grande crise qui affecte les intérêts religieux ou nationaux de votre groupe, vous constaterez que celui-ci est inerte, incapable de réaction. Vous vous demanderez peut-être pourquoi. Je vous le dis tout de suite: ce sera l'effet de votre presse."

Bien que, depuis cette époque, des journaux aient été fondés auxquels notre nationalité ne saura jamais tout ce qu'elle doit, je n'oserais dire que cet avertissement de l'écrivain français a perdu de son actualité.

* * *

Le mal est-il sans remède? Le *jaunisme* durera aussi longtemps que la curiosité du public assurera la prospérité des journaux qui le pratiquent; ce qui, semblerait-il, lui garantit une assez longue vie. Mais tous ceux que préoccupe l'avenir de notre nationalité doivent unir leurs efforts pour en diminuer les ravages. Laissant aux hommes du métier de trouver et d'appliquer les moyens qui les concernent, signalons ici celui qui est à la portée des profanes: l'éducation du public. C'est la crédulité du lecteur qui fait la puissance de la presse. Il y a certaines vérités de sens commun qui, si elles lui étaient répétées sans lassitude et par toutes les voix autorisées, lui apprendraient l'art de se défier. Il ne sait pas assez tous les motifs, autres que le souci du vrai, qui peuvent inspirer le journal auquel il donne sa confiance. Il ignore trop combien sa foi aveugle à l'imprimé favorise les dividendes.

La prudence qu'il croit nécessaire dans ses relations ordinaires pour que sa bonne foi ne soit pas surprise ne serait-elle plus de mise quand il s'agit de son journal? Qu'est-ce qui lui assure qu'un écrivain qu'il ne connaît pas mérite une telle confiance, que, sans parler de la faillibilité naturelle à l'esprit humain, ce journaliste n'a pas intérêt à déformer la vérité, qu'en entrant dans le bureau de rédaction il n'a pas déposé au vestiaire ses convictions personnelles? En toute autre circonstance, il tient à savoir le nom de son interlocuteur. Celui

qui lui dicte son opinion sur tant de problèmes qui l'intéressent, ne lui ferait pas connaître le sien ? Il ne conteste pas que son journal exerce une influence sur son esprit, mais que dirait-il de l'instituteur de son village, si pour mieux achalander son école, celui-ci s'adjoignait "une baraque de pitres et une escouade d'aigrefins" ?

"Le journal d'information donne au lecteur ce qu'il désire," prétend-on. Souhaitons donc qu'arrive bientôt le jour où, grâce à l'action concertée de tous ceux qui ont et méritent son audience, le public saura exprimer à ses journaux sa ferme volonté d'être respecté. Alors, nos journalistes béniront le ciel de n'avoir enfin d'autres soucis que de travailler au relèvement de la patrie, de "semmer à pleines mains dans les esprits et dans les cœurs les raisons d'espérer et d'agir.",

L'Américanisme dans la Villégiature

Par M. L.-D. Durand, (Trois-Rivières)

C'est Maurras qui a écrit un jour qu'«avec le principe nationaliste de l'intérêt public, l'hospitalité est féconde. Sans quoi, c'est la dépossession».

Cette parole aurait merveilleusement servi d'exorde au splendide travail de M. le Chanoine Casgrain sur l'immigration. Notre ami, M. Philippon, aurait pu, lui aussi, l'utiliser avec profit pour nous démontrer avec le talent qu'il a su déployer, l'absurdité et la nocivité d'une publicité d'inspiration anglaise pour attirer et surtout retenir en terre française le tourisme étranger.

Venant immédiatement après eux, sans savoir sous quel angle ils envisageraient le problème qu'ils avaient à traiter, j'aurai du mal à éviter des redites dont je m'excuse d'avance et puisque, je l'espère, j'aurai eu la bonne fortune de les voir me laisser charitablement l'exploitation du petit texte de Maurras que je viens de vous lire, j'essaierai d'y greffer quelques commentaires qui justifieront le titre du court travail que l'on a bien voulu me confier: l'américanisme dans la villégiature.

Je dois donc essayer de vous dire, pour faire suite à la demande que l'on m'a faite, ce qu'est notre villégiature depuis qu'elle subit l'influence des mœurs américaines et, en conclusion, ce qu'elle devrait être.

Comme je ne fréquente guère les endroits de villégiature, chacun comprendra immédiatement que j'aie besoin, au départ, d'un texte précis sur quoi appuyer la démonstration que votre rapporteur va tenter pour essayer, peut-être, d'établir que notre villégiature a changé depuis qu'elle subit l'influence des mœurs américaines et qu'elle devrait encore changer pour se dégager de cette emprise yankee.

«Avec le principe nationaliste de l'intérêt public, l'hospitalité est féconde. Sans quoi, c'est la dépossession».

Nous vivons en terre américaine. C'est là un fait, on l'admettra, d'une importance capitale. Il s'agit ici d'une réalité géographique contre laquelle viendraient se heurter toutes les théories qui ou-

blieraient d'en tenir compte. Il faut voir les choses comme elles sont plutôt que de se payer la fantaisie, inutilement utopique, de les voir comme on voudrait qu'elles fussent. C'est dire que l'on ne bâtit rien de durable qui ne soit d'abord assis sur du solide.

Ouvrons les yeux sur le monde extérieur qui nous entoure. Sachons voir l'habitat où la Providence nous a placés, sachons nous voir nous-mêmes et nous comprendre, dans notre réalité physique et spirituelle, c'est peut-être le plus sûr moyen de mieux connaître ce petit secteur que l'on nous a chargé d'étudier brièvement dans un ensemble vaste et complexe.

Ce qu'était notre villégiature avant l'envahissement des mœurs américaines, je vous confesse tout de suite que je n'en sais absolument rien. Comme il est impossible de regretter l'inconnu, je me contenterai donc de lui prêter un aspect familial et charmant qui contraste avec la villégiature telle qu'elle est devenue, en nous offrant la consolation rétrospective de la parer des couleurs les plus séduisantes. Ce qu'est devenue la villégiature moderne par suite de la colonisation intérieure dont nous sommes encore l'objet, je n'entreprendrai pas de le décrire. J'aurais peur d'avoir l'air de jouer au moraliste et chacun voudra bien comprendre qu'en pareille matière et sur semblable terrain je préfère me récuser.

Je ne vais donc pas pousser les hauts cris parce qu'on y *jazez* jusqu'à épuisement dans l'abrutissement d'une musique hurlante, voire bélante (ah! les crooners) où la danse de saint-guy prendrait figure de mouvement savamment mesuré. Je ne vais pas jouer à l'étonné offusqué parce qu'on y fait une consommation exagérée de coquetels de toutes nuances dans l'abondante fumée s'exhalant des lèvres peintes de tant et de si jolies filles, qui ont les ongles bien mieux couverts de couleurs transparentes que le reste du maillot de bain ne réussit à dissimuler un corps qui n'a l'air de chercher les baisers du soleil que "par jalousie", comme disait si drôlement l'inimitable Fortugé, chanteur montmartrois qui fit un jour la joie de tout Paris.

Mais non, nous n'allons pas nous indigner. La vie est trop courte et les gens vont trop vite. Du reste, il y a mieux à faire, plus réaliste, plus pratique, et plus pressant.

Nous vivons en Amérique. Journaux, magazines, tabloids, cinéma, radio, télévision toute proche, ne réussiraient pas à populariser sur les plages "la chaise honteuse", ou encore "cache-cache la belle bergère", ou même la "chaise musicale", si prenant qu'ait jamais pu être son charme obsédant.

Nous sommes cinq millions dans l'est de l'Amérique du Nord qui faisons plus ou moins figure de gêneurs peut-être aux yeux de quelques attardés d'un colonialisme désuet, mais si nous voulons être des hommes de notre temps, il nous faut aussi être capables de regarder autour de nous en tenant compte de ce qui s'y trouve.

Nous sommes cinq millions, quand nous avons d'abord été soixante mille, et tout au long des cent soixante et quinze années qui débutèrent à la Cession, nous avons toujours eu à lutter contre ce flot qui n'a cessé de se gonfler jusqu'à contenir dans ses flancs plus de cent trente millions d'anglicisants.

C'est Firmin Roz, dans son livre sur l'Evolution des idées et des mœurs américaines, qui dit que ces masses immenses "se satisfont pleinement des plaisirs physiques et des distractions vulgaires. Elles ne peuvent supporter ni la solitude, ni un effort de pensée".

Voilà peut-être qui nous ouvre des perspectives rassurantes sur un avenir immédiat et lointain en nous faisant comprendre combien nous sommes et surtout combien nous pourrions être différents de ces hordes immenses dont tout nous sépare: coutumes, traditions, instinct de race, climat et volonté.

Faisons ici un point d'arrêt en nous considérant un instant dans notre passé autant que dans notre présent le plus général. Ne commettons pas l'erreur commune à tant de touristes aussi pressés que mal informés. Ils sont portés à nous réduire au présent le plus immédiat, le plus facilement perceptible dans une inspection superficielle faite au surplus en vitesse. Il est difficile de les blâmer puisqu'ils ne sont que des oiseaux de passage sans aucune prétention, ce qui n'est pas le cas d'un Pitkin infatué, mais gardons-nous de ce défaut si français qu'une femme d'esprit aurait un jour résumé ainsi: "Il ne faut pas avouer à autrui ses qualités, parce qu'il en doute, ni ses défauts, parce qu'il y croit".

Nous ne sommes pas parfaits, c'est entendu, mais nous constituons ici un flot bien défini, bien déterminé d'une culture antérieure si fortement dessinée et accusée que notre devoir le plus impérieux nous commande d'en reprendre les traits pour les accentuer, les étendre et les revivifier.

"Si nous avons le goût d'être modestes, soyons-le pour notre compte personnel, nous dit encore Maurras. Nous n'avons pas à l'être sur le dos de nos frères et de nos aïeux".

Voilà une courte leçon qui trouve ici son application. N'ayons pas honte d'en tirer un enseignement qui, bien compris, ne peut que nous être utile et exaltant.

Supporter la solitude, supporter un effort de pensée, c'est à cela que nous sommes arc-boutés depuis trois cents ans. Nous n'avons pas à faire les modestes sur le dos de nos frères et de nos aïeux. Ils ne se sont pas satisfaits pleinement des plaisirs physiques et des distractions vulgaires, et profitons-en pour noter que la villégiature à l'américaine c'est plus qu'une tentation puisque c'est une occasion prochaine de pécher.

Toute notre vie est suspendue "aux traditions, aux rêves, aux souvenirs, aux sentiments, aux intérêts vivaces d'un certain nombre d'hommes dont la chair et l'esprit sont déterminés par les siècles".

Français nous le sommes par le cœur, par l'âme, par le cerveau, par la langue, par la contexture même de notre chair. Ce n'est pas une question de choix. Nous avons été déterminés par les siècles, mais le monde extérieur pèse sur nous plus encore peut-être qu'il n'a pesé sur nos ancêtres immédiats. M. Casgrain vous l'a démontré, nous avons à nous dresser contre une abondance de main-d'œuvre qu'une politique à courte vue jette aujourd'hui en travers de nos masses ouvrières, désœuvrées sur le "macadam de leur patrie", comme chantait jadis Jehan Rictus. Notre ami Philippon, par la leçon qu'il vient de nous donner quant à l'annonce anglaise en matière de tourisme, nous a ouvert les yeux, rien qu'à nous y faire penser, sur la ruine de nos classes moyennes incapables de résister à la concurrence de "rivaux allogènes fortement syndiqués entre eux" qui réduisent notre commerce et notre industrie à la faillite et à la liquidation.

Que l'expérience nous serve: "Avec le principe nationaliste de l'intérêt public, l'hospitalité est féconde. Sans quoi, c'est la dépossession".

En matière de villégiature, c'est d'abord le facteur personnel qui joue. Il y a là une sélection subjective. Il ne peut pas être permis de la laisser au caprice individuel. Avant l'envahissement de l'américanisme, nos plages, si peu fréquentées qu'elles pussent l'être, restaient de chez nous par l'atmosphère qu'on y respirait, et même si empoisonnées qu'elles soient devenues, elles restent plus respectables et tonifiantes que toutes les plages extérieures.

Mais aujourd'hui, quand on songe à aller à la mer, c'est à Old-Orchard ou à Atlantic-City que l'on pense immédiatement et l'on est bien malheureux ou peut-être un peu humilié si l'on est obligé de se contenter d'un vague Cacouna ou d'un plus lointain Percé.

Du conformisme de la vie de tous les jours, si plat et si standardisé, quand on veut se distraire et se reposer, c'est au conformisme

de la plage américaine que l'on a recours avec tout son battage de bruit et de vulgarité.

Qu'est-ce que vous voulez qu'un Canayen aille faire à Atlantic-City, à Old-Orchard ou à Revere-Beach? Pourrait-il avoir le goût d'y apporter des livres, des journaux, d'y lire ou d'y méditer, en se récréant? Sans doute, je sais bien que l'on ne va pas à la plage pour y composer des traités de psychanalyse ou pour y réfléchir sur les destins de sa race, mais en outre d'y aller se baigner et s'y faire roussir au soleil, il entre peut-être dans ce déplacement, pour soi et pour sa famille, une préoccupation d'ordre moral que vient soutenir et étayer une très juste préoccupation d'ordre physique. L'homme vrai, a-t-on dit, c'est une volonté recouverte de muscles élastiques et durs. Se baigner, nager, plonger, courir dans le sable, ramer, pêcher, respirer profondément l'air du large et venir se reposer sous les grands arbres qui ornent la berge, cela peut se faire au moins aussi bien à la Malbaie ou à Sainte-Anne-des-Monts qu'à Atlantic-City ou à Old-Orchard. Vos muscles y trouveront autant de bénéfice à s'y durcir en s'y assouplissant sous un ciel que sous l'autre, mais que devient la volonté dans un choix qui déracine ou enracine, selon le cas, qui axe plus sûrement ou désaxe davantage, si vous voulez être et former dans vos enfants des hommes vrais, fils véritables de votre chair et héritiers véridiques de votre esprit qui n'est ni scandinave, ni saxon, ni yankee, ni un mélange de l'un et des autres, mais tout uniment français?

La villégiature, c'est le moment de se détendre physiquement sans doute, mais c'est aussi l'occasion d'un ressaisissement moral et mental dans la diversion qu'elle apporte à ses préoccupations si fastidieusement quotidiennes qu'on n'a pas pris le temps de s'apercevoir qu'on passe sa vie à n'avoir pas le temps. Aller s'ébrouer sur le "board walk" de telle grande station balnéaire américaine, ou sur l'un des "piers" si semblables entre eux qu'elles nous offrent toutes, c'est volontairement se replonger dans une civilisation étrangère, factice, artificielle, qui va d'un train d'enfer sans savoir vers quoi elle court en s'agitant avec frénésie, pour n'entendre parler autour de soi que des affaires, comme si on n'en avait déjà pas assez puisque, précisément, on va en villégiature pour s'en désinfecter.

Mais il y a pis encore et ici le désastre est plus profond puisqu'il atteint l'âme même. Nous allons emprunter chez des voisins, en les singeant de façon stupide, l'imitation de leur vie. Emprunter leurs qualités d'audace, de cran, d'allant, de volonté, ce serait merveille, mais négliger cela, qui est l'essentiel, pour leur prendre tout le reste,

le tape à l'œil, le tintamaresque, l'esbroufe, c'est plus bête que du plagiat parce que c'est se dénaturer à son détriment, même au strict point de vue piastres et sous. Plus nous nous efforcerions d'être nous-mêmes, plus nous nous évertuerions d'être français, français du Canada, français d'Amérique, différents par conséquent et des Français de France et de toute la myriade de nationalités qui grouillent outre-quarante-cinquième, plus nous intéresserions le peuple américain qui ne manquerait pas de rechercher et de reconnaître chez nous les traits millénaires d'une race qui a fait quelque bruit dans le monde et créé quelques chefs-d'œuvre dont s'honore la civilisation occidentale.

Cela aurait son retentissement immédiat sur le tourisme, ce qui n'est pas négligeable, mais plus et mieux encore cela aurait son retentissement sur tous les Français d'Amérique, à commencer par les Français du Québec qui en ont sûrement le plus besoin, parce que les Français d'ailleurs ont le bonheur, si l'on ose dire, de se poser en s'opposant par la nature même des choses.

Mais j'ai à parler ici de villégiature; Dieu me garde de m'éloigner de mon sujet, et pour mieux m'y tenir nous reviendrons sagement au texte de Maurras par lequel je l'ai abordé: "Avec le principe nationaliste de l'intérêt public, l'hospitalité est féconde. Sans quoi c'est la dépossession."

Pour employer le langage des hommes qui se piquent d'être au premier chef des utilitaires, de ceux que l'on désigne plus prosaïquement sous le nom d'hommes pratiques, qui ne vivent que sur l'immédiat et qui ne veulent connaître du Temps que la figure du moment présent, osons ce paradoxe que c'est le tourisme américain qui devrait le mieux nous faire comprendre et aimer notre vieux pays de Québec.

Il y a intérêt, intérêt tangible, palpable, monnayable à accentuer le caractère français de nos villes, de nos villages, de nos habitations, de nos hôtelleries, de nos boutiques et magasins, comme de toutes les manifestations extérieures de notre activité commerciale, industrielle, littéraire ou artistique. Je suis de ceux qui dans le petit coin des Trois-Rivières ont applaudi le plus vigoureusement à la création de cette chorale de sept cents voix qui fit l'admiration de nos cousins de France lors de la visite de la Mission Cartier. Je suis de ceux qui dans le petit pays mauricien secondent avec le plus d'ardeur la campagne de tous nos journaux régionaux en faveur de la création, dans une vieille maison de 1750, d'un musée qui reconstituerait en miniature toute l'industrie des Forges du St-

Maurice, première industrie dressée vers le ciel sur ce continent américain si industrialisé.

J'ai lu comme vous tous, reproduit dans notre presse, l'article que Charles Maurras a consacré, du fond de sa prison, au Congrès de la Langue française de Québec, et où il dit précisément que pour sauver la langue il faut commencer par sauver toutes les conditions matérielles et morales qui pourraient en assurer le rayonnement, écoles, presse, musées, monuments, affiches, chansons. "L'esprit, dit-il, a besoin de ministres. Il faut à ces ministres des organes physiques de préhension, d'expression, de démonstration. Il leur faut de quoi incarner et réaliser la pensée... Ces grandes choses doivent naître, elles naîtront, continue-t-il, des grandes pensées que nous avons le devoir de planter, d'enraciner, de cultiver, en attendant l'heure immanquable où elles donneront leurs feuilles et leurs fruits".

Que l'on me pardonne si je quitte tout de suite ce plan, pour revenir immédiatement à des considérations d'ordre plus positif. Les derniers mots de Maurras m'y ramènent: en attendant l'heure immanquable où elles donneront leurs feuilles et leurs fruits... auxquels j'accroche ce que je viens de vous dire. Les touristes américains devraient mieux nous faire comprendre et aimer notre vieux pays de Québec.

Ils viennent, ils reviennent, ils nous envoient leurs amis qui nous reviennent encore accompagnés d'autres amis et il arrive même qu'en dehors de la saison du tourisme ils se réunissent, à New-York par exemple, au National Arts Club, pour y voir des films d'amateurs consacrés à la vie rurale canadienne-française. Lisez le bulletin de cette société qui est dans la vingt-huitième année de sa publication. Vous y verrez qu'un de ces cinéastes y a longuement parlé, "avec beaucoup de sentiment", des Canadiens français, de leurs coutumes, de leurs traditions, ce qui lui a valu des applaudissements "unusually enthusiastic".

Vous y verrez encore que celui qui a rédigé le compte rendu de cette soirée a dit de ces Canadiens-français qu'ils "leur ont paru pleins de force et de vitalité, avec un air de connaître ce qui est le bon sens, ce qui est raisonnable et qu'ils mettent une volonté dans leur désir de vivre cette connaissance".

Vous y verrez de plus que la vue de nos vieilles maisons, de nos églises modestes, de la réunion de nos habitants à la sortie de la messe dans la cordialité de leurs relations et la simplicité de leurs atours, leur a donné "a full opportunity to study these people

at their best", pendant que nos intérieurs campagnards leur ont paru si charmants qu'on y découvre souvent "a picture of artistry".

Le monsieur qui signe ce compte rendu, est resté rêveur devant cette révélation d'un monde qu'il ignorait. Si rêveur qu'il conclut en se posant un point d'interrogation qui vaut la peine qu'on le traduise ici pour l'enseignement qu'il comporte: "Et alors, ces images gracieuses d'une population réservée se sont estompées en nous laissant, avec des souvenirs, cette inquiétude que, peut-être, la vie leur a donné un patrimoine plus précieux que celui qu'elle nous a laissé, nous qui sommes si factices et si esclaves des vanités mondaines".

Voilà donc des vérités visibles à New-York, dont on saisit parfaitement le sens dans la trépidation de cette "ville tentaculaire", et nous serions les seuls à ne pas nous rendre compte qu'il existe chez nous une joie des yeux que nous n'avons pas appris à percevoir pour la goûter dans le charme d'excursions, de villégiatures qui ravissent les autres jusqu'au cinéma ?

Le tourisme américain nous apporte de l'argent, je veux bien, il nous en apporterait encore davantage si nous le voulions, mais il nous donne d'abord une leçon qu'il serait peut-être temps de commencer à comprendre.

Nous habitons une province immense, variée et tellement dissemblable en ses régions diverses où la plaine succède à la montagne, où les terres arides alternent avec les champs fertiles, où ici c'est la mer déchaînée qui la fouette, pendant que là-bas elle est traversée par des torrents impétueux, descendants de cascade en cascade vers le fleuve qui reçoit entre ses rives les eaux des milliers et des milliers de lacs, qui doublent dans le frisselis de leur surface argentée les millions d'étoiles du ciel canadien.

Et nous sommes là à gémir, toujours prêts à partir en guerre contre les autres, ou en balade vers des terres étrangères, insoucieux de ce que nous laissons en arrière de nous.

Si nos richesses matérielles nous ont été arrachées, il nous en reste une autre dont nous pouvons tirer le principe d'un redressement et d'un renouveau capables de faire reflourir le vieux bourgeon français, c'est notre histoire.

Une patrie, a-t-on écrit, c'est "une continuité vivante de générations astreintes à un devoir de défense et d'expansion". Mais pour s'astreindre à ce devoir de défense et d'expansion, il est utile, il est nécessaire, il est impérieux de connaître le cadre de cette patrie où ont évolué la continuité vivante de ces générations jus-

qu'à la nôtre. Il faut se connaître, il faut se fréquenter, il faut se grouper. Il faut apprendre, il faut réapprendre à avoir conscience de soi et des siens non seulement dans le présent fugitif mais surtout dans le passé dont nous sommes sortis.

Parlons villégiature puisque tel est notre lot. Il n'y a pas meilleure façon de se détendre en se ressaisissant que d'aller visiter des terres différentes pour y retrouver partout, sous des dissemblances savoureuses d'habitudes et d'accent, le même caractère ethnique commun, fait de cette modération, de cette patience et de ce sens si subtil du possible qui nous a permis de durer jusqu'ici, assez honorablement tout de même.

La Gaspésie nous tend les bras; le Nomingue nous ferait bon accueil; l'Abitibi s'ennuie là-bas, tout seul; la Mauricie vous offre douze mille lacs et rivières où vous tremper et retremper; les Bois-Francs, et les Cantons de l'Est nous donnent le spectacle d'une reconquête qui aiguillonne et stimule; la Beauce nous attend pour mieux nous faire saisir la placidité, le bon équilibre et la mesure de notre fonds terrien pendant que le Lac Saint-Jean, tout là-haut est impatient de nous révéler sa richesse plantureuse et son particularisme si attachant.

“Avec le principe nationaliste de l'intérêt public, l'hospitalité est féconde. Sans quoi, c'est la dépossession.” Toutes ces terres, toutes ces populations nous accueilleraient avec joie. Nous y ferions circuler un numéraire qui leur serait un précieux appoint sans pour cela nous appauvrir puisqu'il resterait chez nous, et le principe nationaliste de l'intérêt public rendrait leur hospitalité féconde, et pour eux et pour leurs visiteurs.

Si nous étions plus de Français à parcourir consciemment les routes de notre province, à nous y arrêter aux auberges, aux relais d'essence, à séjourner au bord de la mer, ou le long du fleuve, ou près de tant de lacs enchanteurs, il y aurait graduellement plus de français dans la réclame, plus de français dans les services, plus de français sur les menus, plus de français dans les esprits. Nous en exigerions là même où l'on serait heureux de nous en donner, parce qu'on s'y croirait moins obligé de ne penser qu'aux Américains.

C'est à nous qu'il appartient de nous sauver. Personne ne le fera à notre place et l'on serait peut-être étonné des concours qui s'offriraient certainement si nous prouvions par des actes, d'où ne serait pas exclue l'intelligence, qu'à l'instar de M. Baldwin qui se glorifie d'être un Anglais et rien d'autre qu'un Anglais, nous

vouliions être des Français d'Amérique et rien d'autre que des Français d'Amérique.

Nous avons été quelques-uns, nous sommes encore quelques-uns à souffrir de voir notre chorale trifluvienne du troisième centenaire réduite au silence. Il nous arrive de rêver aux Chanteurs de Grenoble, à la Lyre Bressane, au Cercle orphéonique de Chambéry, aux Chanteurs de Lyon, chorale fondée par un modeste employé des postes dont l'exemple a suscité des imitateurs.

Pour employer le langage de grands journaux parisiens qui disent exactement ce que je voudrais vous faire saisir dans nos regrets faits d'espérances fauchées, il y avait là des "choristes, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, appartenant aux milieux les plus divers, se réunissant deux fois par semaine, le soir, dans une salle de la Faculté des lettres (mettons le séminaire pour être plus près de chez nous) pour le plaisir de chanter ensemble, pour la joie de porter ces exécutions vocales collectives à l'extrême pointe de leur perfection. Leur bonne volonté, leur ardeur, leur application sont émouvantes. La critique parisienne manquerait à son devoir élémentaire si elle n'apportait pas son témoignage et son encouragement à cette phalange d'amateurs français qui avec une charmante simplicité, une absence totale de cabotinage, réalise des tours de force techniques ou des chefs-d'œuvre d'interprétation..." (7 mai 1937).

En entendant à la radio les applaudissements qui accueillaient, la semaine dernière à Montréal, le passage radioux de nos Troubadours trifluviens, je songeais qu'ils sont là-bas quarante millions de Français à s'épauler et à se défendre contre l'influence étrangère sur un territoire six fois plus petit que le nôtre, et je me répétais intérieurement, avec quelque mélancolie, la conclusion d'un autre article d'un journal de Paris (27 mai 1937), consacré cette fois non au chœur de Grenoble mais aux Chanteurs de Lyon: "Avec ces Lyonnais disciplinés et convaincus un frémissement grandiose traverse les architectures de Palestrina. De telles initiatives provinciales, menées jusqu'à ce point de ferveur et de perfection, sont les plus fermes refuges contre la décadence de la vie spirituelle et du goût".

Et tout de suite, par un retour de pensée bien naturel, j'ai retrouvé le texte et l'accent de la voix de M. Henry Bordeaux parlant de notre chorale: "Sur une immense estrade, une chorale innombrable d'autres jeunes filles est installée et, sous la direction savante d'un chef d'orchestre en soutane, se met à chanter nos chansons..."

Les voix sont fraîches comme une eau de source. Mais les visages, les visages, . . . Est-il possible de voir rassemblés plus de jolis visages, et rien que des visages de chez nous, de la plus pure race. Pas un seul type américain ou anglais, rien que des traits aimables, plaisants, malicieux, des yeux de cette couleur indéfinissable comme le ciel et la lumière d'Ile-de-France, des tournures gracieuses, souples et rapides, cet élan de tout l'être jeune vers la vie dont le seul spectacle augmente la douceur de vivre. On ne se lasse pas de les regarder, de les voir sourire, de les entendre chanter."

Voilà ce que pense l'un des membres les plus distingués de l'Académie française d'une initiative provinciale française et québécoise. Lui aussi il sent bien, sans le dire expressément par une délicatesse que nous apprécions, qu'il y a là, comme disait Lucien Rebatet, "un des plus fermes refuges contre la décadence de la vie spirituelle et du goût" dans une Amérique outrancièrement matérialisée. Lui aussi, "dans cet élan de tout l'être jeune vers la vie dont le seul spectacle augmente la douceur de vivre", en cette civilisation américaine si froide et si "matter of fact", comme Dominique Sordet, il est ému "de la bonne volonté, de l'ardeur, de l'application" de ces choristes "appartenant aux milieux les plus divers", qui se réunissent "pour la joie de porter des exécutions vocales collectives à leur extrême pointe de perfection", parce qu'il sait bien que pendant qu'elle s'enivre de musique, cette jeunesse française qui se cultive et se développe, n'a pas le goût de prêter l'oreille aux théories subversives qui courent le monde et la sollicitent de toutes parts.

"Avec le principe nationaliste de l'intérêt public l'hospitalité est féconde. Sans quoi, c'est la dépossession." Recueillir nos vieilles chansons, aller en chercher de plus nouvelles aux rives de France, les loger dans nos mémoires, les exécuter dans de magnifiques ensembles vocaux comme ceux de Grenoble, de Lyon ou des Trois-Rivières, c'est murer nos cerveaux contre les inepties américaines de *crooners* tuberculeux ou de *syncopators* épileptiques. Mieux encore, c'est créer entre nos régions une émulation de *gay savoir* et de bien dire qui accentue nos différences raciales en nous relevant à nos propres yeux, et, pour parler villégiature puisqu'il le faut bien de temps en temps, c'est une suite de magnifiques occasions qui se présentent de quitter son patelin pour aller entendre chez le voisin un bel ensemble choral qu'on ne se lasse pas de regarder, de voir sourire, et d'écouter chanter.

Comme on aurait plaisir à développer cela tout au long en

citant des exemples, à commencer par nos Routiers qui vont dans toute notre Mauricie chanter les refrains des coureurs de bois, pendant que chaque année, au soir du 4 juillet, c'est toute la Mauricie qui descend vers les Trois-Rivières, (non pas villégiature assurément, mais promenade et détente agréables), assister, Place Pierre-Boucher, au grand spectacle populaire organisé par le Flambeau autour d'un épisode de notre histoire locale, à la manière des Mystères dont on a renoué la tradition en France depuis quelques années.

Les étrangers qui passent, s'arrêtent, regardent, écoutent, cherchent à comprendre, interrogent, admirent et s'en vont en réfléchissant que, si ce petit peuple qui sait se souvenir si bellement cherche dans son histoire les conditions premières et fondamentales de sa survie, il n'est pas étonnant qu'il ait dressé vers le ciel, pour mieux guider sa marche :

Depuis le ras du sol jusqu'au pied de la croix
Plus haut que tous les saints, plus haut que tous les rois
La flèche irréprochable et qui ne peut faillir . . .

Mais ce petit peuple qui d'instinct ne veut pas mourir et se raccroche si obstinément à tout ce qui peut faire éclater sa volonté de vivre : (tricentenaire de Québec en 1908 ; Congrès de la Langue française repris à vingt-cinq ans de distance ; tricentenaire des Trois-Rivières en 1934 ; tricentenaire de Sillery, cette année, centenaire de Sherbrooke, cette année ; centenaire de Saint-Maurice, cette année ; trois-centième anniversaire de la prise de possession de la seigneurie de Saint-François du Lac, cette année), il veut sans doute ce petit peuple, que l'on sauve la langue, il sent obscurément que là est son âme, mais comme il comprendrait mieux, en s'y associant par ses sens physiques, que l'on s'appliquât en même temps à sauver les choses qui, racontant de l'histoire, ont une âme elles aussi et si près de la sienne.

Ce mot de villégiature qui signifie séjour à la campagne nous ramène au sens du réel dont il a une perception si nette et si vive. Henri Pourrat n'a-t-il pas écrit que "c'est toujours de la terre qu'est venu dans la fraîcheur tout renouveau, on peut même dire tout ordre, tout style, tout classicisme véritable . . . On y trouve le cordial, le familier, l'ensoleillé, le sens de ce qui est dans les voies de la nature et à la mesure de l'homme, sans quoi tout se déshumanise".

Quel commentaire n'y a-t-il pas là dedans à notre citation de Maurras : "Avec le principe nationaliste de l'intérêt public, l'hospitalité est féconde. Sans quoi c'est la dépossession . . . ?"

Le cordial, le familier, l'ensoleillé, mais c'est cela l'hospitalité. Le sens de ce qui est dans les voies de la nature et à la mesure de l'homme, sans quoi tout se déshumanise, c'est précisément de ne pas aller passer ses vacances à New-York ou sur les plages américaines toutes grouillantes d'une humanité bigarrée qui n'a rien de commun avec nous parce que c'est là, mieux que partout ailleurs, que tout se déshumanise.

Oh! il ne s'agit pas de se cloîtrer, ou de se piéter au pied de son clocher pour n'en considérer que l'ombre qu'il projette sur le sol. Bien au contraire. Il n'est pas question d'ajouter à notre pauvreté intellectuelle un individualisme étroit, nigaudement panaché d'un idéalisme puéril et mesquin qui, d'avance, nous fait sourire de pitié en nous donnant une sensation d'étouffement. Oh! non, il faut partir, sortir, se dégager, s'aérer, démontrer que l'on a l'intelligence de la vie en se prouvant que l'on a l'amour de la vie, de sa vie, de "notre" vie. Il faut aimer son prochain comme soi-même, nous enseigne l'Eglise, mais la langue de Rome est si précise qu'elle fait de ce prochain un superlatif: proximus, le plus proche, c'est-à-dire celui qui vous tient de plus près par le sang, par l'esprit, par la pensée, par la sensibilité, par la tradition, par l'histoire, par la gloire, par les deuils et les espérances.

Le cordial, le familier, l'ensoleillé, mais c'est chez nous que nous les trouverons et si, comme le faisait remarquer publiquement notre président des syndicats catholiques, M. Thomas Aubry, dans mon petit pays nous avons élevé un monument à Laviolette, fondateur de notre ville, nous avons aussi gravé dans la pierre les noms des colons qui les premiers ont bâti et travaillé chez nous, de même que sur le monument à La Vérendrye on n'a pas oublié d'y inscrire, avec les noms des trappeurs et des coureurs de bois trifluviens qui s'illustrèrent à la recherche de nouvelles terres, le nom de Marie-Anne Dandonneau du Sablé, femme de La Vérendrye, qui gardait le foyer pendant que son héros de mari "allait graver de ses mains dans le granit des Montagnes Rocheuses le nom désormais ineffaçable de la France".

Nous avons voulu donner à notre peuple, aux humbles comme aux grands, un naturel amour pour les témoins et les artisans de sa gloire et de son honneur dans la cordialité, la familiarité et l'ensoleillé de leur vie.

C'est pourquoi quand nous parlons de villégiature qui signifie séjour à la campagne, c'est au petit peuple que nous pensons, au petit peuple de la campagne surtout, qui lui ne va pas en villégiature

mais vient en ville où il retrouve tant de petites gens qui, eux non plus, ne vont pas en villégiature.

Et tenez, écoutez, c'est Jean Fontenoy qui parle, 37 ans, communiste, retour de Russie où il a vécu longtemps, converti à redevenir Français, sans plus, écoutez-le au sortir de l'église de son village briard :

“Un petit peuple est fait de ceux-là dont la valeur personnelle est insuffisante. Ceux-là ont tous les droits sur qui s'installe à les régenter. Et d'abord le droit qu'on leur laisse une foi, une raison de vivre, une douceur . . .

“Créer des émotions collectives pour déterminer par leur répétition une disposition commune des âmes à réagir semblablement.

“Et voici ma thèse : une vie briarde, humaine comme il convient. De temps en temps passer au plan divin. Mais ne pas vivre avec Dieu chaque heure du jour”.

Fontenoy sait bien que cela, c'est le propre des saints, mais il sait aussi que l'homme qui n'est pas un saint a droit d'y tendre et c'est sûrement pour l'y aider qu'il réclame d'abord pour les Briards ses voisins, une vie briarde, humaine comme il convient, ce qui n'exclut pas Dieu puisque, tout communiste qu'il a été, il insiste pour qu'on passe au plan divin de temps en temps. Il en donne une raison, extérieure à tout ce que nous professons, mais que nous comprendrons d'autant mieux que nous l'appliquerons à ce qui justement fait l'objet de notre préoccupation momentanée :

“Et la répétition des cérémonies (du culte) créait auprès de la vie quotidienne une parade assouvissante . . . Alors le paysan briard parlait avec Dieu”.

Maurras avait dit, nous l'avons vu : “l'esprit a besoin de ministres. Il faut à ces ministres des organes physiques de préhension, d'expression, de démonstration, Il leur faut de quoi incarner et réaliser la pensée”.

Pour que le paysan briard puisse mieux converser avec Dieu, l'Eglise tutélaire lui donne des organes physiques de préhension, d'expression, de démonstration : temples, cérémonies, rites, costumes, processions, chants, que sais-je encore.

Pour que l'habitant canadien-français et son frère l'ouvrier des villes puissent mieux concevoir l'idée par trop abstraite de

Patrie, il leur faut de quoi les aider à incarner et à réaliser cette pensée, quelque chose qui leur fasse sentir physiquement qu'ils sont de cette Famille des familles que, chez nous, nous appelons peut-être improprement la "race",—qui les provoque à "l'union des Français avec eux-mêmes, de leur esprit avec leur esprit, de leur cœur avec leur cœur, de leurs goûts personnels avec leurs goûts historiques".

Il n'y a rien qui soit plus humain, ni plus affectueux, ni plus cordialement amical, si l'on est véritablement dévoué à ce peuple que l'on professe d'aimer, que de lui donner de ces organes physiques de préhension, d'expression, de démonstration qui le sortent de lui-même pour le rattacher à quelque chose de plus grand, de plus haut, de plus noble, de plus exaltant que l'unique contemplation de son impuissance individuelle, quelque chose qui lui appartienne en propre, qui fasse partie de son être intime et de son essence de Français d'Amérique.

C'est pourquoi, aux Trois-Rivières, en souhaitant que d'autres villes ou régions nous secondent, nous précèdent même dans la conservation de reliques historiques qui doivent nous demeurer chères, tous nos journaux et à leur suite toute notre élite ouvrière, commerciale, bourgeoise, professionnelle, réclament la création de ce musée des Forges, pour empêcher que notre patriotisme ne s'éparpille, pour lui créer des ancres qui le rattachent au sol de la patrie, pour lui donner, par la solidité des murs où nous voulons le loger et la sobriété élégante de leur vieille ligne française, confiance et espérance dans notre destinée.

Et voilà bien un mot, n'est-ce pas, qui nous remet sur le chemin peut-être un peu étroit de l'américanisme dans la villégiature: notre destinée.

Nous n'avons pas été tendre jusqu'ici pour les Américains. Sinclair Lewis et Theodor Dreiser nous en ont tellement dit qu'ils ont pu exagérer et nous engager à l'outrance involontaire. Sachons tout de même rendre justice à qui justice est due.

Deux souvenirs seulement, et à la volée. La ville de Salem, Mass, a élevé un musée à la mémoire de Hawthorne, écrivain américain qui l'honore. La ville de Philadelphie, grâce à la générosité d'un M. Gimbel, a transformé une maison jadis occupée par Edgar Allan Poe, en musée national dont elle est très fière.

Qu'est-ce à dire? C'est dire que c'est l'ancien communiste Fontenoy, qui a raison: "Et la répétition des cérémonies du culte

créait auprès de la vie quotidienne une parade assouvissante. Alors le paysan briard parlait avec Dieu'.

Le paysan canadien ne part pas en villégiature, mais il y accueille le citadin et il vient parfois en ville. Multipliez sur notre territoire les seuils de maisons historiques qu'il fera bon franchir pour s'y recueillir, y rêver et comprendre. La vie est si dure et si difficile et si âpre que nous avons besoin de nous créer des "multiplicateurs de la poésie". Le citadin s'y arrêtera en s'en allant villégiaturer ; l'habitant finira par y pénétrer respectueusement puisqu'il aura été tenté par ce qu'on lui en aura dit ; l'ouvrier sera fier d'y aller meubler ses loisirs, et ces démarches, et ces allées et venues, et ces points d'interrogation dressés dans tant de cerveaux, et ces échanges d'idées, d'impressions, de sensations, et ces aperçus d'histoire locale, régionale, nationale renouvelés, rafraîchis, multipliés par toutes les ressources d'un esprit français vif et tendu, créeront "auprès de la vie quotidienne cette parade assouvissante" qui verse à l'âme un baume léger en la libérant de tant de contraintes si lourdes à porter.

Plus fier de son rang, plus orgueilleux de sa race, plus respectueux de ses père et mère, et de la langue dans laquelle ils ont prié, pleuré et chanté, le Canadien-français parlera alors avec Dieu et avec ses morts parce que "c'est l'idée, c'est l'image seule, qui, en passant, choisit un cœur pour le percer".

L'Exode rural et l'Encombrement urbain

Par M. Esdras Minville, (Montréal)

En 1881, la population de la province de Québec était encore rurale dans la proportion de 80.5 p.c. Vingt ans plus tard, en 1901, les proportions s'établissent ainsi: rurale 60.3 p.c., urbaine 39.7 p.c. Or en 1931 le mouvement d'urbanisation s'est accentué à un point tel que la situation du début du siècle est plus que renversée; population rurale 36.9 p.c., population urbaine 63.1 p.c.

A quelles causes lointaines et prochaines attribuer un aussi persistant et inquiétant déplacement de population, une rupture d'équilibre si grosse de conséquences sociales et nationales. Notons tout de suite que le phénomène n'est pas particulier à notre province, qu'il est universel et attribuable partout, au premier chef, à la profonde transformation de la vie économique au cours du dernier siècle. Il faut cependant reconnaître, en premier lieu, qu'il s'est manifesté chez nous avec plus d'ampleur et plus de force que partout ailleurs, et en second lieu qu'il entraîne pour nous plus et de plus graves conséquences que pour la plupart des autres peuples.

Prétendre dégager toutes les causes de ce phénomène équivaldrait à refaire un siècle et demi de notre histoire économique et sociale. Cela nous retiendrait évidemment trop longtemps. M. l'abbé Groulx l'a d'ailleurs déjà fait, dans une brochure retentissante et qui restera parmi les plus belles pages de ce puissant observateur de notre vie nationale. Contentons-nous donc d'un simple rappel.

L'Acte Constitutionnel de 1791 introduit dans le Bas-Canada la tenue libre concurremment avec la tenure seigneuriale, l'une et l'autre facultatives. De 1791 à 1820, s'agite ce que les historiens appellent la "question des terres". Durant cette période, des concessions inconsidérées immobilisent, entre les mains d'environ 200 privilégiés, les terres de la région connue aujourd'hui sous le nom de Cantons de l'Est, c'est-à-dire de l'immense quadrilatère compris entre la ligne des seigneuries bordant le fleuve et la frontière américaine, d'une part, entre la rivière Chaudière et l'extrémité ouest

du Bas-Canada d'autre part. Or le gouvernement du temps ne se soucie guère de colonisation et de peuplement: pas de chemins et aucune politique de voirie; pas de délimitation ni d'arpentage des terres; pas d'enregistrement municipal, de sorte que les terres changeant de mains, on finit par ne plus savoir à qui elles appartiennent et que le colon qui s'y établit risque l'expulsion d'un moment à l'autre. Toute l'attention des autorités politiques va aux marchands de bois considérés comme les maîtres-piliers de notre organisation économique. Ni la vallée du Saint-Maurice, ni le Lac Saint-Jean, ni la Matapédia, encore moins l'Abitibi et le Témiscamingue, ne sont accessibles, voire connus. D'ailleurs, le Lac Saint-Jean est affermé à la Compagnie du Nord-Ouest et les Canadiens français entretiennent de nombreux préjugés vis-à-vis des régions éloignées, notamment des régions du nord du Saint-Laurent qu'ils considèrent impropres à la culture et inhabitables. Au surplus ils regardent d'un œil soupçonneux le régime foncier introduit ici par les autorités britanniques.

Or, la population croît rapidement. En 1790, elle se chiffre par 161,000 âmes. En 1825, elle atteindra 423,000 âmes et cela en très grande partie par l'accroissement naturel. Elle peuple les seigneuries, mais ces seigneuries, où il y a encore de l'espace, ont, dans bien des cas, depuis 1760, changé de mains. Les nouveaux propriétaires ne se considèrent pas liés par les règlements institués au temps de Jean Talon et maintenus tout au long du régime français—règlements qui faisaient du seigneur un véritable entrepreneur en colonisation et peuplement. Il relève le taux du cens et multiplie les charges du censitaire au point de décourager toute initiative. Au lieu de s'établir sur de nouvelles terres, les censitaires partagent leur propre domaine avec leurs fils. Et la population s'accumule, au lieu de s'étendre à même le territoire inoccupé. Dès 1830 les plus vieilles paroisses agricoles ont déjà un surcroît considérable de population dont elles ne savent que faire. Il va s'ensuivre un double phénomène qui sera pour notre peuple pis qu'un mal, une calamité.

En effet, depuis 1784, les Etats-Unis, soustraits, grâce à la conquête de leur indépendance, à la politique coloniale anglaise, ont entrepris la mise en œuvre méthodique de leurs richesses naturelles. L'industrie s'est développée, et avec elle surgissent les villes. Les sources d'emploi se multiplient qui entraînent la diversification des modes de vie. Cette expansion rapide ne tarde pas à créer un foyer d'appel auquel notre population désœuvrée ne saura pas résister. Et c'est l'émigration qui commence. On sait ce qu'elle nous a coûté.

D'un autre côté, à partir du moment où la Grande-Bretagne, changeant de politique économique, nous refuse la préférence sur son marché, le Canada entreprend la conquête de son autonomie douanière. Ses efforts le conduiront à la politique nationale de Sir John MacDonald en 1878. Soustrait, à son tour à partir de ce moment, à la politique coloniale anglaise, le Canada, à l'exemple des Etats-Unis, entreprend son industrialisation. La construction des chemins de fer aidant, nos villes vont se mettre elles aussi à grandir. Or la même situation subsistant dans les campagnes, le courant d'émigration aux Etats-Unis va se dédoubler, et un courant d'émigration vers les villes va se former qui ne cessera de s'accélérer jusqu'à la crise de 1929-30. D'autant plus que vers la fin du dernier siècle et le commencement du siècle actuel un puissant mouvement de centralisation, déclenché aux Etats-Unis, déferle sur notre province et donne à notre essor industriel une impulsion en quelque sorte irrésistible. Il va aggraver pour nous les conséquences de l'urbanisation en nous dépouillant de la part que nous étions parvenus à nous assurer dans l'industrie et le commerce de la province. Les quelques efforts tentés depuis un quart de siècle pour entraver ce déplacement vers les villes n'ont pas produit les résultats qu'on en espérait. Il a fallu la crise, le chômage, la misère généralisée et la diffusion dans les masses urbaines des idées subversives pour nous faire prendre conscience de la gravité de la situation et décider les autorités politiques à un effort méthodique de retour à la terre. Nous en sommes là. Le gros de notre population entassé dans les villes; nos campagnes désertées, et, ce qui pis est, l'amour de la terre disparu.

Il n'est pas nécessaire d'être très versé en sciences économiques et sociales pour deviner les conséquences désastreuses d'une pareille rupture d'équilibre démographique, surtout si elle s'est produite comme c'est le cas dans notre province, au profit pour ainsi dire d'une seule agglomération urbaine.—Montréal renferme, en effet, plus du tiers de la population totale et constitue un foyer d'appel vers lequel converge toute l'activité économique et sociale d'un confin à l'autre du territoire. Il suffit de se rappeler: 1° que la ville, selon le mot de Lucien Romier, est "un centre de consommation de la multitude humaine", qu'elle est une mangeuse d'hommes tout autant qu'une mangeuse de blé, mais qu'elle ne produit ni l'un ni l'autre; 2° que la campagne est le véritable réservoir où se renouvellent et se multiplient les forces physiques et morales d'une nation, que c'est elle qui fournit aux villes et leurs aliments et leurs forces vives.

Les conséquences sociales de ce phénomène, nous les avons tous les jours depuis huit ans bientôt sous les yeux. Elles s'expriment dans ces masses de chômeurs qui se pressent à la porte de nos institutions d'assistance—milliers de désœuvrés involontaires que l'oisiveté amoindrit physiquement et moralement, et que la propagande révolutionnaire travaille et dont quelques-uns—plus nombreux qu'on ne le pense peut-être en certains milieux—représentent déjà au sein de notre population, autrefois si paisible, autant de promesses de désordre et de sabotage. Et qu'on ne continue pas d'accuser la crise, à prétendre que c'est accidentel et que cela passera. La crise économique est en voie de se résorber. Dans plusieurs branches de l'activité les affaires sont remontées à leur niveau de la période de prospérité. Et cependant, le chômage diminue à peine, la crise sociale subsiste, plus intense, plus dangereuse que jamais. A-t-on jamais compris d'ailleurs qu'un pays comme le nôtre, à peine peuplé, soit aux prises avec les mêmes problèmes exactement que les pays les plus "vieillement humanisés" et dont la population étouffe dans les limites trop étroites de son territoire. Cette simple constatation révèle assez que le mal dont nous souffrons n'est pas accidentel, mais qu'il est la conséquence d'un vice fondamental de notre organisation économique et sociale. En fait, la crise est un aboutissement : elle est sortie de notre histoire comme la fleur et le fruit sortent de la tige.

Quant aux conséquences nationales, elles ne sont ni moins évidentes, ni moins redoutables. Nous avons assisté au tarissement graduel de nos sources de forces vives. Or pour un peuple comme le nôtre, petite minorité perdue dans un coin d'un continent et dont l'avenir est intimement lié au nombre et à l'accroissement du nombre, on sait ce que cela signifie. Nous avons cherché le mieux-être économique au prix de l'appauvrissement de plus en plus marqué de la seule richesse qui compte : les forces humaines. De stable qu'elle était sur ses terres, notre population s'est transformée en une masse flottante, dépendante pour son existence présente et future de la volonté de quelques entrepreneurs, étrangers pour la plupart, exposés eux-mêmes à tous les remous de la grande marée économique internationale. Or qui sait de quel poids pèse le servage sur la conscience des foules urbaines, qui a senti l'immense lassitude dont certaines classes dans nos villes font preuve, qui a sondé leur indifférence et l'anarchie de leurs idées en tout ce qui touche les éléments vitaux de notre existence comme groupe, celui-là est en état d'apprécier la portée nationale de l'entassement de notre population dans les

villes, de la "déchéance" continue de la classe moyenne des petits propriétaires attachés au sol par leur passé et par leur intérêt.

Nous irons plus loin et nous dirons qu'au strict point de vue économique, abstraction faite des considérations sociales et nationales qui choquent nos oreilles d'individualistes obstinés et aveugles, c'est nous leurrer de la plus niaise façon que de croire que nous assurerons à notre province la stabilité dans le progrès tant que nous n'aurons pas pris les moyens de restaurer la campagne, de la mettre en état de retenir ses gens. La prospérité d'une nation est un état d'équilibre entre les divers éléments qui la constituent. Il faut la chercher dans la stabilité et le progrès raisonné d'une étape à l'autre de la périlleuse aventure économique, beaucoup plus que dans les grands déploiements qui risquent de se dénouer en de définitifs effondrements. Tant qu'on n'aura pas trouvé moyen de servir le minerai en guise de brioches et la pâte de bois en guise de salade, l'agriculture restera une fonction nécessaire. Mais l'agriculture ne retiendra jamais ses gens tant que l'organisme économique sera conçu et agencé de telle façon que la classe agricole se trouve sur un plan d'infériorité par rapport au reste de la population. Abandonner, comme nous l'avons fait trop longtemps, l'agriculture à elle-même, permettre que le pouvoir d'achat de la classe agricole s'établisse en dessous de celui des populations urbaines, c'est entretenir une cause de malaise permanent, en privant l'industrie des villes de sa clientèle la plus assidue et la plus stable, c'est créer dans l'organisme économique tout entier un point de moindre résistance où éclateront les bouleversements futurs.

Où chercher des remèdes à un mal si profond? 1) Dans une réforme des institutions économiques et sociales de la province; 2) dans la rééducation des masses.

Inutile de nous payer de mots. Le régime politico-économico-social de notre province est en pleine contradiction avec les intérêts supérieurs de notre population canadienne-française. Il faut changer cela. Il ne s'agit pas, qu'on nous entende bien, d'un simple rapiécage, qui conserverait l'esprit et le caractère des institutions: lutte contre les monopoles, retour à la terre, développement de la petite industrie, etc. Tout cela est excellent en soi, mais si nous voulons atteindre le mal à sa racine il faudra plonger plus en profondeur, transformer les institutions, reconstruire tout notre organisme social selon une doctrine qui tienne compte des exigences particulières de notre tempérament, de notre situation, de nos besoins, de nos aspirations. Cette doctrine, c'est celle de l'Eglise, c'est le corporatisme social. Il est plutôt étrange que nous qui nous réclamons avec tant de fierté,

voire avec tant de jactance, de notre qualité de peuple catholique, cependant que d'autre part nous ne cessons, d'ailleurs avec raison, de nous plaindre de manquer d'idées directrices en matière sociale, il est plutôt étrange que nous nous soyons contentés jusqu'ici d'une adhésion toute théorique, toute platonique à l'enseignement de Rome. Nous nous sommes laissé emporter à la dérive des événements et des faits, sans même nous interroger sur la question de savoir si les idées qui inspiraient en son principe notre organisation sociale étaient conformes à nos besoins, à notre tour d'esprit particulier, aux impérieuses exigences de notre situation. Il a fallu la crise, le désordre universel, la faillite des institutions sur lesquelles nous nous étions reposés avec une confiance aveugle; il a fallu la gêne, la pauvreté généralisée, et, à la faveur du désarroi des esprits, la menace toute proche de sursauts révolutionnaires pour nous ouvrir les yeux sur nous-mêmes, sur la nécessité de redresser notre organisation sociale conformément à des principes plus sûrs et plus humains.

Mais pour effectuer une telle transformation du régime social, il faut d'abord s'appuyer sur l'homme. C'est donc l'homme qu'il faut ressaisir chez nous. Pour lui rendre une conscience plus nette de ses véritables intérêts, il nous faut sortir de la neutralité, du formalisme, et rendre à l'éducation tout son sens. Education sociale d'une part qui plonge l'homme dans le milieu humain, réprime en lui les tendances individualistes, lui fasse comprendre et aimer la solidarité sociale, l'habitue à la collaboration fondée sur la justice et la charité; qui le situe aussi dans son cadre naturel, le sorte des manuels et de leur science morte et lui fasse prendre contact avec la réalité vivante qui l'entoure et dont il vit lui-même. Education nationale d'autre part qui le replace dans sa continuité historique et culturelle, lui fasse accepter et respecter ses responsabilités de citoyen et de patriote en lui révélant ce qu'elles ont à la fois d'impérieux et d'éminemment fructueux.

Le mal que nous déplorons dans les faits a ses racines dans les esprits. "La crise est dans l'homme": cela est surtout vrai de notre peuple, et les problèmes sociaux et nationaux qui se posent aujourd'hui à notre attention n'ont de solution possible que si l'accord se réalise d'abord dans les esprits sur les principes d'une doctrine nationale et d'une doctrine sociale. Ramener notre population à une conception moins matérialiste, plus chrétienne de la vie sociale, lui faire reprendre conscience de sa vocation historique, rallumer en son âme la passion des hautes et nobles aventures: le reste viendra de surcroît.

L'Abus du Crédit

Par M. Eudore Couture, (Rimouski)

Résumé

Lorsqu'on aborde la question du crédit, une alternative immédiatement se pose: est-il utile ou nuisible ?

Est-ce un moyen d'aider aux nôtres que de leur procurer des facilités de crédit, ou au contraire n'est-ce pas plutôt pour eux une occasion de se mettre au cou une chaîne de dettes qui les mènera à la faillite ? C'est un peu des deux.

Sous certaines de ses formes, le crédit est essentiel au succès de nos entreprises et sans lui nous serions condamnés à végéter dans les industries de moindre importance, tandis que l'étranger accaparerait, à coups de millions, nos richesses nationales et les revendrait, ouvrées ou manufacturées, à gros profit.

Mais, sous d'autres aspects, c'est aussi le plus sûr acheminement vers l'anémie chronique de nos finances, l'affaiblissement continu de notre armature économique, que les abus qui se sont perpétrés au Canada français, surtout à cause de la réputation de certaines méthodes, d'ailleurs légales, en vogue dans notre province.

D'abord la difficulté d'application de certaines lois fédérales affectant le crédit dans notre province — telles, la loi de faillite, celle des concordats et des prêts agricoles, celle de l'amélioration aux habitations — et ce qui peut en être la cause: système légal différent de celui des autres provinces, mais aussi mentalité différente, etc.

Les faillites dans la province de Québec ont surpassé de beaucoup, en certaines circonstances, celles de toutes les autres provinces mises ensemble. La loi des concordats agricoles, "un autre système de crédit, cette fois dédié aux cultivateurs" possède des avantages, mais aussi des inconvénients et elle est tout au plus un palliatif. Elle possède, dans son ensemble, un effet déprimant pour la classe rurale qui ne peut plus recourir aux banques ni aux prêteurs particuliers avec la facilité d'autrefois, à l'encontre des autres classes moins protégées par des lois d'exception, mais aussi moins tenues en méfiance.

La loi d'amélioration aux habitations est à la fois bonne et mauvaise; elle peut être avantageuse mais, aussi, onéreuse et ruineuse pour les propriétaires qui recourent aux facilités d'endettement qu'elle leur offre, selon le cas.

Il y a les prêts ou crédits que les lois fédérales et provinciales réservent aux seuls propriétaires. Mais il y en a qui sont mis à la disposition de tout le monde, comme ceux qui résultent des ventes à tempérament, du paiement au mois, à la semaine, probablement le système le plus répandu. C'est l'achat des automobiles qui a rendu cette variété de crédit une véritable calamité. Mal américain que cette manie de l'automobile achetée à crédit. Et nous sommes considérablement contaminés par ce virus au Canada français. Quand l'auto n'est pas indispensable au transport des personnes ou des choses, elle est un luxe, dont savent se priver les familles européennes avec, cependant, autant de moyens financiers que les nôtres.

Les résultats de la vente à tempérament, appliquée à toutes les commodités de la vie, entraînent la disparition de la pratique de l'économie dans nos campagnes. La frugalité de nos ancêtres a cédé le pas à un dévergondage éhonté dans certaines classes de la société, et pas toujours dans celles qui pouvaient se permettre ce genre de dépenses. Il est entendu que nous ne vivons plus au siècle de l'étoffe du pays, des souliers de bœuf, de l'industrie domestique. Les temps sont changés et il nous serait impossible de vivre comme le faisaient nos ancêtres. Mais il est indéniable que notre race est aussi prodigue de son argent qu'elle l'a été de ses fils et de ses filles partis pour d'autres cioux, laissant la terre paternelle en déshérence pour aller manger les oignons d'Egypte dans quelque filature américaine, oignons d'Egypte apprêtés à la sauce du New-Hampshire ou du Massachusetts. Ces coulages ont appauvri notre richesse nationale et forcé de nombreuses familles à s'endetter pour vivoter sur leurs fermes, à épuiser leurs sources de crédit, à se décourager, puis à fuir vers les villes pour augmenter les rangs des sans-travail qui vivent, à l'heure présente, des allocations gouvernementales.

Je veux m'abstenir de dépeindre le sombre tableau des obligations contractées par nos municipalités, par nos fabriques, nos organisations purement paroissiales et collectives, qui ont dépassé la mesure légitime de leur faculté de remboursement, accumulation de crédit qui réduit à l'impuissance le contribuable surchargé d'impôts. Il y a de ces corporations qui ne pourraient obtenir 60 pour cent pour leurs obligations si elles étaient mises sur le marché.

NÉCESSITÉS DU CRÉDIT

Après avoir traité des abus du crédit, et en dépit de ces abus, je déclare qu'il est néanmoins indubitable que le crédit, rationnellement pratiqué, est nécessaire et indispensable. Nous avons besoin de crédit pour assurer à nos marchands, par exemple, l'achat en masse et au moment psychologique afin qu'ils paient meilleur marché; pour aider aux petits propriétaires à sauvegarder leur foyer menacé. Nous avons besoin de compagnies de fiducie, sociétés de placements, caisses ou crédits d'état, caisses populaires, plus nombreuses, pour permettre à ceux qui ont des fonds à placer de connaître par ces organismes les occasions d'aider à nos industries, à notre commerce, à nos institutions nécessaires, tout en plaçant avantageusement leurs capitaux. Nos banques ont aussi un rôle important à jouer dans l'organisation économique de notre pays et dans l'essor financier de notre race en terre canadienne.

Mais il faudra nécessairement que la confiance renaisse dans le sens moral de notre peuple gâté par l'existence de certaines lois qui ont rendu le crédit si facile, qu'une énorme partie de la population en a profité pour perdre ses vieilles vertus foncières d'épargne, et quelquefois de simple droiture. Un député, non des moins intelligents, s'est écrié un jour dans une conférence sur nos activités financières: "Notre peuple a perdu la notion des valeurs et des voleurs". La notion de l'honneur, de l'épargne, il faut chercher à la retrouver en cultivant cette vertu chez les tout jeunes à l'école même, et chez les moins jeunes par l'intermédiaire d'une campagne d'éducation où journaux et conférenciers seront appelés à fournir leur quote-part.

Elargissant les cadres de mon sujet et reconnaissant que notre race a subi un recul indéniable dans le domaine économique depuis quelques décades, je dis qu'il faudra qu'elle acquière le talent de penser à la nécessité de travailler à son évolution économique, en développant ses connaissances individuelles et commerciales et en dirigeant ses jeunes gens vers les postes de chefs.

Notre indépendance économique sera le secret de notre succès dans tous les autres domaines. Notre influence politique n'acquerra sa pleine valeur que si nous avons, pour la soutenir, en plus du nombre, le numéraire, l'argent. On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe. Nous verrons s'ouvrir des sources inépuisables de crédit si nous savons démontrer aux détenteurs de fonds que nous savons quoi faire avec notre argent. Notre race a le talent, la hardiesse, le courage, l'esprit de risque, le désir du travail. Il lui faut, outre

cela, apprendre à économiser, c'est-à-dire à ne pas se laisser prendre à tous les appâts du crédit fallacieux.

COMMENT S'AFFIRMER

Et, en guise de conclusion :

Notre groupe ethnique s'est souvent reposé sur les autres du soin de s'occuper des questions d'ordre financier. Après des siècles d'âpres combats, après des assauts répétés contre son organisation financière, depuis la monnaie de cartes non payée, après la conquête, jusqu'aux spoliations politiques, il est temps pour notre race de s'affirmer matériellement autant que spirituellement dans ce Nouveau-Monde qui est le nôtre. Le signe de piastre est un signe des temps. Il est ridicule de chercher l'argent en soi, mais il faut s'efforcer de l'acquérir pour ce qu'il représente. Et il représente l'influence pour nos organismes nationaux, les emplois pour notre jeunesse, le respect des autres groupes, le rayonnement de notre génie, la survivance de notre race.

VI

SECTION DES MŒURS ET TRADITIONS

(DIVISION B)

Une Doctrine délétère (Le Communisme)

Par le Rév. Père Gustave Sauvé, O.M.I., (Ottawa)

Il est tout à fait juste de parler de communisme dans un congrès comme celui-ci. Ces assises de la Langue française ne s'arrêtent pas à de simples manifestations en l'honneur du verbe que nous parlons; elles vont beaucoup plus loin, car c'est une civilisation, une culture qu'on exalte et qu'on veut protéger. Or, le plus grand ennemi de toute civilisation, n'est-ce pas ce Lénine, qui a lancé à la conquête de l'humanité une doctrine dont chaque principe porte un coup mortel à nos croyances, à nos traditions et à nos coutumes? En effet le socialisme, dans son concept intégral, demande une organisation de l'humanité qui réponde aux exigences de l'égalité et de la liberté absolues. Nous pourrions le définir: un système économique visant à remplacer la vie individuelle par la vie communautaire, et la propriété privée par la propriété collective. Poussée jusqu'à sa conclusion extrême, cette théorie conduit au communisme et surtout au communisme bolchéviste dont le caractère essentiel consiste dans une fausse conception de l'homme et de sa destinée surnaturelle. Pour Marx, la seule réalité existante est la société productrice se suffisant à elle-même. Par une conséquence logique, la religion lui apparaît comme un fétichisme.

Tous les efforts de l'humanité mécanisée tendent, de nos jours, vers cette libération de l'au-delà, et les humains évoluent sur un plan terrestre où ils croient trouver les éléments nécessaires à leur perfection spirituelle, morale et physique. Pourquoi alors gaspiller

leurs forces dans cette poursuite d'un monde qui leur échappe, d'un monde qui n'existe pas ?

Ceux-là ont une notion bien fautive du socialisme et du communisme qui considèrent ces doctrines seulement dans les mouvements de leur rythme historique. Au contraire, c'est une religion qui doit se ramifier dans toutes les parties de l'univers, religion de la mécanique, du commerce et de l'industrie. Ne soyons donc pas étonnés si Staline, après Lénine, travaille toujours à l'organisation de la révolution universelle. Il faut conquérir le monde en le matérialisant.

Déjà notre pays a subi de multiples assauts de la part de Moscou. Les tentacules bolchévistes nous enlacent de plus en plus. Voyons où nous en sommes.

Le 17 février 1922, lors de leur première convention nationale tenue à Toronto, les bolchévistes canadiens forment le Parti des Ouvriers du Canada, qui prend en 1924, à la troisième convention, le nom de Parti communiste du Canada. Ce groupement représente, dans notre Dominion, la troisième Internationale communiste, fondée à Moscou, le 6 mars 1919.

Celle-ci organise, à son tour, au mois de juillet 1921, l'Internationale rouge des Syndicats ouvriers, représentée alors chez nous par la *Trade Unity League*.

Ainsi, le Parti communiste canadien est bien la section de l'Internationale de Moscou. Dès 1924, il délimite son travail d'une façon très précise en constituant un comité central et un bureau politique. Bientôt, le journal, le cinéma, les revues, les bibliothèques ambulantes véhiculent la pensée de Marx et de Lénine. Près de vingt films soviétiques ont circulé dans le pays.

Le *Daily Clarion* de Toronto crie, chaque jour, la nécessité de la révolution. Jusqu'en 1929, le communisme essaie de s'infiltrer dans les unions ouvrières, de soulever les travailleurs, de les constituer en groupes révolutionnaires. Le succès ne répondant pas à leur attente, les bolchévistes pensent à l'élaboration d'une section communiste toute spéciale, la *Workers' Unity League*, dont le but serait d'intensifier le travail de propagande et d'unification ouvrière sous le drapeau de Lénine. En 1931, après la condamnation de Tim Buck et la mise hors la loi du Parti communiste, ce dernier prend le nom de *Canadian Defence League*. Il fonde des clubs, des campements d'été, des sociétés de toutes sortes, des ligues aujourd'hui puissantes, pour les enfants et les jeunes gens. Les Amis de l'Union soviétique de Montréal organisent des voyages d'études

en Russie. De plus, les Soviets canadiens soulèvent les ouvriers, et les grèves éclatent; les grèves donnent lieu aux marches de la faim. Tout ce déploiement de propagande ne vise qu'à une chose: le renversement du gouvernement canadien. "Ouvriers de tous les pays, joignez les révolutionnaires pour l'établissement d'un Canada soviétique." (Ce que veut le Parti communiste, brochure.)

Aujourd'hui, à Toronto, pour ne nommer que cette ville, près de dix mille enfants suivent des cours d'athéisme. Des hommes et des femmes vendent le *Daily Clarion* dans la rue; trois librairies débordent de livres communistes; presque tous les kiosques de journaux étalent de la littérature bolchéviste. Des conférences, des parades, des ralliements, mais surtout, et c'est là une nouvelle et dangereuse tactique communiste, l'infiltration lente au sein des sociétés même religieuses, voilà autant de moyens que les émissaires de Moscou mettent à profit.

Dès 1922, le Canada fut donc une des cibles préférées du bolchévisme. Tout de suite, les chefs rouges ont compris que le boulevard de la résistance serait constitué par les Canadiens-français. Ils ont réussi à en gagner plusieurs à leur cause. Où trouver la raison de cette défiance chez nos compatriotes? Pour nous, comme pour d'autres, la misère et la souffrance furent, en ces dernières années, de bien mauvaises conseillères. Et nous savons, d'autre part, que les fauteurs de révolutions utilisent précisément ces temps de chaos pour semer l'ivraie au milieu du bon grain.

Quand nous aurons ébranlé le peuple canadien-français, proclament les dirigeants communistes, la partie deviendra facile. Depuis quelques années, la littérature de Moscou et les cercles d'études parsèment les centres français du Québec et de l'Ontario. A Montréal, près de cinquante comités sont formés pour répandre les théories de Lénine; des centaines d'enfants canadiens-français reçoivent leur éducation dans des écoles non-catholiques et c'est l'argent communiste qui défraie les dépenses. Ici même, à Québec, la propagande révolutionnaire se fait au grand jour. On emploie les mêmes tactiques à Sudbury, et auprès des autres groupements français ontariens. Les organisateurs bolchévistes ont compris que la presse, la brochure et l'école nourriront bien notre esprit français, et l'idée devient ainsi un moyen de formation intellectuelle anarchiste. Même des professeurs d'universités abondent dans le sens de Marx et de Lénine.

Ne cherchons pas de raisons dans les nuages. Je le répète, notre mauvaise situation économique, les intentions fausses de plusieurs

intellectuels et professionnels, la force de l'idée révolutionnaire, nos convictions catholiques parfois superficielles; voilà les causes qui ont entraîné un bon nombre des nôtres dans le camp adverse.

Et tout ce travail de destruction systématique se poursuit grâce à une solide organisation de propagande. Mais en premier lieu, soyons bien convaincus de ceci: le communisme doit son succès à l'ardeur et à la conviction de ses militants. Voilà pourquoi ceux-ci s'imposent à la masse. Le bolchéviste apprend à se haïr soi-même pour mieux haïr Dieu et son prochain, et c'est dans cette haine qu'il puise les énergies nécessaires au renversement de toutes les traditions spirituelles et nationales.

"Si le communisme, écrit Gustave Gauthrot, n'était qu'une doctrine économique pseudo-scientifique, il aurait peu d'emprise sur les masses. Mais il est aussi une véritable religion; il a sa mystique et son mysticisme inspire, à son tour, une discipline politique des plus complètes et des plus efficaces, la discipline des bataillons d'acier du prolétariat." (Gustave Gauthrot; le Monde communiste.)

Donc, une action sociale soutenue par une mystique, qui pousse à l'abnégation de soi pour le triomphe de la cause, tient les yeux du bolchéviste fixés sur ce que Kamenev appelait: l'étoile polaire du prolétariat international. Il sait bien, ce bolchéviste, que les souffrances l'attendent, que les obstacles seront sans nombre, mais il sait aussi que les souffrances seront vaincues, que les obstacles seront renversés, si lui, unité dans le tout est un bon bolcheviste. Sa conviction va donc s'approfondir au contact même de sa souffrance. Et c'est ainsi que le communisme est une réelle menace pour la vie morale et spirituelle des peuples.

Ici, chez nous, comment pouvons-nous combattre l'influence de Moscou? Nous avons des journaux, nous multiplions les tracts et les brochures; et le temps est arrivé pour tous d'encourager et de soutenir ces moyens de défense. De plus, que nos législateurs fassent leur grande part en assurant, par une législation réfléchie et pratique, le relèvement économique des nôtres. La sociologie catholique suggère l'organisation professionnelle pour mettre plus d'union entre les patrons et les ouvriers, et le temps s'en vient où tous se rendront compte que la meilleure solution de la question sociale est proposée par l'Eglise catholique.

A la vérité, ce qui nous sauvera, c'est une mise en valeur du dépôt sacré de notre foi catholique et de notre culture latine. Et n'est-il pas normal que pendant un tel congrès, nous renouvelions

notre résolution de rester catholiques et français, pour mieux servir Dieu et la Patrie ?

Le communisme ne pourra rien contre un peuple vivant sa foi et son patriotisme, contre un peuple puisant sa force dans la riche sève d'un passé fulgurant de bénédictions divines.

C'est donc une civilisation que nous protégeons en vivant d'elle et pour elle. A l'anarchie du matérialisme nous continuerons d'opposer la civilisation du spirituel, qui est notre noblesse. Fidèles à entretenir dans nos âmes son feu sacré, nous marquerons encore dans la marche de l'humanité, les jalons glorieux qui font sa grandeur et son immortalité.

Les Mariages mixtes

Par M. l'abbé R. Limoges, (Ottawa)

C'est la première fois qu'un rapport sur les mariages mixtes est présenté devant un Congrès de la Langue française. Ce problème mérite assurément d'être étudié de près; les mariages mixtes ont ouvert une large brèche dans les remparts de notre unité nationale, très peu dans la province de Québec, mais ailleurs le mal est grave. C'est un sujet aussi vaste que délicat; il est hérissé de difficultés et susceptible d'appréciations bien diverses.

Je n'ai ni le temps ni la compétence voulus pour traiter ce sujet sous ses divers aspects, je me bornerai à faire ressortir l'ampleur du problème en citant quelques chiffres et en suggérant par-ci par-là quelques solutions.

Puisse cette modeste contribution, avoir au moins pour effet d'éveiller l'attention de quelques spécialistes et de donner lieu, après le congrès, à des recherches plus approfondies et à des conclusions plus sérieuses.

On entend d'ordinaire par mariages mixtes, des mariages contractés par des catholiques avec des non-catholiques. Nous savons par la loi canonique, combien l'Eglise est opposée à ces sortes d'unions. Elle ne les tolère que pour des raisons graves et pour éviter un plus grand mal.

Dans notre pays, il y a une autre espèce de mariages mixtes, fort à craindre pour les catholiques de langue française, ce sont les mariages contractés avec des catholiques de langue anglaise. Ces unions, comme nous le verrons, comportent souvent un danger pour la foi et entraînent presque toujours, des pertes notables pour la race.

Sans négliger les mariages mixtes au point de vue religion, nous nous occuperons surtout de ces mariages au point de vue racial.

Ce problème est non seulement complexe et difficile à résoudre, mais il demande à être traité avec une extrême bienveillance envers ceux qui ont contracté des mariages mixtes ou qui en sont nés. De nombreux cas font heureusement exception aux règles générales qui vont être considérées dans ce rapport.

Souvent nos plus fervents chrétiens, nos plus ardents patriotes se sont vus plongés dans l'atmosphère d'un mariage mixte. Loin de faire mauvais accueil aux observations qui vont suivre, ils voudront sans doute apporter la contribution de leur expérience, pour corroborer les conclusions qui s'imposent devant la masse des faits que nous allons étudier.

L'ÉTENDUE DU MAL DES MARIAGES MIXTES

Ce n'est pas une tâche facile que d'établir exactement le nombre des mariages mixtes au point de vue racial. Les statistiques du dernier recensement fédéral donnent bien des chiffres précis pour les mariages mixtes au point de vue religieux, mais ne relèvent pas les différences raciales entre époux: Il est possible cependant à l'aide de ces chiffres d'arriver à des conclusions assez probables, sur le nombre des mariages mixtes entre Canadiens français et des catholiques d'une autre langue.

Pour plus d'exactitude, le Comité Ontarien, organisé pour la préparation de ce congrès, a fait enquête dans les principaux centres mixtes du Canada, au moyen d'un questionnaire détaillé se rapportant principalement aux mariages mixtes au point de vue racial et à leurs conséquences sur la mentalité des enfants.

Les chiffres obtenus par cette enquête, tout en n'ayant pas la valeur des statistiques du gouvernement fédéral, suffiront néanmoins pour l'usage que nous voulons en faire dans ce rapport.

Des 625,508 mariages inscrits au bureau des statistiques de 1926 à 1934, soit 9 ans, 40,862 sont des mariages mixtes, 17,854 contractés par des époux catholiques et 23,008 par des épouses catholiques.

Le nombre des mariages mixtes va sans cesse en augmentant, puisque de 3,563 qu'il était en 1926, il est monté à 5,305 en 1934 comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

MARIAGES MIXTES SELON LA RELIGION DES CONJOINTS

ANNÉE	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Total des mariages: 625,508	66,658	69,515	74,311	77,288	71,657	66,591	62,531	63,865	73,092
Total des mariages mixtes : 40,862	3,563	3,841	4,435	4,876	4,832	4,752	4,520	4,747	5,305

Le tableau suivant fait voir la proportion des mariages mixtes à la population catholique de chaque province.

MARIAGES MIXTES AVEC DES NON CATHOLIQUES

PROVINCE	Population catholique	Nombre de mariages de 1926 - 1934	Nombre de mariages par 1000 habitants
Québec.....	2,463,160	4,986	2.02
Ile-du-Prince-Edouard.....	39,105	217	5.54
Nouveau-Brunswick.....	188,098	1,437	7.6
Nouvelle-Ecosse.....	162,754	2,381	14.6
Saskatchewan.....	233,979	4,425	18.91
Manitoba.....	189,693	3,902	20.57
Ontario.....	744,740	15,593	20.93
Alberta.....	168,408	4,474	26.56
Col. Canadienne.....	90,852	3,447	37.94

CAUSES DES MARIAGES MIXTES

Les proportions très limitées que doit conserver ce rapport nous défendent de faire même l'énumération des causes nombreuses de mariages mixtes en notre pays. Quelque spécialiste en ces matières pourrait un jour, nous livrer de très intéressantes observations sur ce sujet.

Des causes profondes, souvent très éloignées expliquent la fréquence de tels mariages chez certains peuples et dans certaines familles. D'après Finot ("Le Préjugé des races", Alcan, Paris, 1905, p. 500 ss.) il y a chez l'homme des tendances biologiques très marquées, vers le mélange des races. Ce sont des intérêts d'ordre social, culturel ou politique, abrités derrière de forts préjugés de races qui font échec à ces tendances naturelles.

Il y a aussi parfois des mariages mixtes par intérêt froidement calculé. Dans un passé tout récent, c'était la mode dans certaines classes chez nous, de contracter mariage avec des gens de langue anglaise, souvent protestants, dans le but principal de se créer une situation avantageuse en affaires ou en politique.

Mais en gros la position des fiancés qui vont contracter un mariage mixte, se résume en ce que les considérants qui pourraient interdire

de telles unions, idéal patriotique, religieux, culturel, etc., finissent par céder à la force prépondérante de facteurs ressortissant à la psychologie sexuelle. Ces facteurs ont beau jeu, on le comprend facilement, là où les rencontres avec des gens d'une autre culture sont fréquentes, et dans les milieux mixtes où la minorité se voit sans cesse invitée à se fondre avec la masse qui l'entoure.

Aussi nos enquêtes ont révélé que l'influence du milieu est la cause par excellence des mariages mixtes. En dehors de la Province de Québec, même dans l'ouest, il y a peu ou pas de mariages mixtes là où des groupements canadiens-français sont bien isolés des influences étrangères. Mais dans les centres mixtes anglicisants malgré qu'on y trouve des églises et des écoles catholiques et françaises, les mariages mixtes au point de vue racial s'élèvent jusqu'à 50%, 65% et même 80% du total des mariages contractés par des Canadiens français.

CONSÉQUENCES DES MARIAGES MIXTES

Conséquences pour les époux

Si la fréquence des mariages mixtes est en proportion de l'influence du milieu anglicisant, les conséquences de la grande majorité de ces mariages sont encore plus désastreuses pour la culture de la partie française et souvent même pour sa foi.

C'est la nature même du mariage qui entraîne ces conséquences. En pratique elle prend sa revanche sur les conceptions matérialistes courantes, fruits du libéralisme et de l'individualisme qui prônent les mariages d'essai, le divorce, la polygamie. Le mariage doit être conçu comme une institution naturelle, une petite société à deux qui réclame une intimité de vie entre les époux, une communion d'âme et de pensées capables de produire l'harmonie et la paix nécessaires pour mener à bien l'œuvre si délicate de la procréation et de l'éducation des enfants.

Il n'y a donc pas à faire de compromis avec ces conditions naturelles du mariage; ou bien il faut renoncer à un mariage heureux et pleinement efficace, ou bien il faut que le conjoint le moins fortuné se sacrifie totalement aux exigences de la partie qui jouit de l'influence prépondérante d'un milieu donné.

On devine dès lors les douloureuses tragédies qui, dans le silence de l'âme, marquent les étapes d'une telle vie conjugale; sans parler de l'angoisse encore plus poignante qu'amène le danger

d'une faillite dans l'éducation des enfants. Ou bien, si la partie souffrante n'est pas assez magnanime pour passer courageusement à travers cette épreuve, ou encore si elle est simplement indifférente, elle aura tôt fait de capituler même au prix de sa foi. L'enquête du comité ontarien a révélé qu'au delà de 50% des catholiques mariés à des protestants ont apostasié; souvent on atteint les chiffres de 80%, 90%. Il va sans dire que là où il n'y a pas d'apostasie il y a très souvent négligence et indifférence au point de vue religieux.

Les Canadiens français qui contractent mariage avec des personnes de langue anglaise, sont une perte pour la race dans la proportion qui se tient en moyenne, entre 80% et 90%. Dans ces sortes de ménages, la langue française conserve ses droits dans une proportion de 15% seulement.

Conséquences des mariages mixtes pour les enfants

Les époux intéressés ont bien vite fait de limiter dans leur esprit le mal des mariages mixtes à quelques inconvénients secondaires pour eux-mêmes, et ils ne songent guère que le plus grand mal sera pour leurs enfants.

Si des époux peuvent se flatter d'échapper facilement à l'influence dangereuse d'un mariage mixte, ils ne sauraient garantir la même force de résistance chez les enfants qui en naîtront; c'est que l'état d'âme de ces enfants peut différer notablement de celui de leurs parents.

Il nous faudrait ici la collaboration d'un psychologue, né de préférence d'un mariage mixte, pour nous décrire cet état d'âme. Le docteur Gustave Le Bon (*Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, p. 59 ss.) nous avertit que "le premier effet du croisement entre races différentes est de détruire l'âme de ces races, c'est-à-dire cet ensemble d'idées et de sentiments communs qui font la force des peuples et sans lesquels, il n'y a ni nation ni patrie..."

Les enfants héritiers de deux cultures sont portés à les estimer toutes deux, autant qu'ils aiment les parents dont ils les ont reçues. Ils sentent en eux comme deux âmes, deux esprits en lutte et qui dominant tour à tour. Cet étrange dualisme les rend hésitants et extrêmement modérés; à moins que des circonstances heureuses n'aient réussi à harmoniser dans une forte personnalité, la double contribution de deux grandes cultures.

Les autres n'auront pas d'ordinaire un fond d'âme assez solide pour résister aux influences d'un milieu mixte. Si bien que notre enquête a révélé que dans ces milieux le conjoint canadien-français marié à une personne de langue anglaise, même catholique, verra ses enfants contracter très facilement des mariages mixtes même avec des protestants.

Le tableau suivant fait d'après les chiffres du recensement fédéral va nous fournir l'explication de cet état de choses :

MARIAGES MIXTES AVEC DES NON CATHOLIQUES

PROVINCE	Population totale cath.	Cath. Can. fr.	Proportion de C.F. à la pop. cath. totale	Mar. mixtes de C.F. par 1000 de pop. catholique	Mar. mixtes de cath. non français par 1000 de pop. cath.
Québec	2,463,160	2,256,817	91.62 %	1.85	0.167
Ile du P.-Ed.	39,105	12,767	32.64 %	1.81	3.73
N.-Brunswick	188,098	134,501	71.50 %	5.45	2.15
N.-Ecosse	162,754	48,304	29.67 %	4.34	10.28
Saskatchewan	233,979	44,680	19.09 %	3.61	15.30
Ontario	744,740	266,460	35.77 %	7.48	13.44
Manitoba	189,693	43,320	22.83 %	4.69	15.88
Alberta	168,408	32,003	19.00 %	5.04	21.51
Col.-Can.	90,852	9,716	10.69 %	4.05	33.88

Le nombre de mariages mixtes de Canadiens-français par 1000 de population catholique est calculé d'après la proportion de Canadiens français à la population totale catholique de chaque province. Il ne doit pas être vrai que les Canadiens-français contractent des mariages mixtes dans la même proportion que les catholiques d'une autre langue.

On voit donc que le taux des mariages mixtes avec les protestants est beaucoup plus élevé chez les catholiques de langue anglaise que chez ceux de langue française. Cela ne dépend pas évidemment de la valeur du catholicisme de l'un et de l'autre groupe, mais plutôt de l'ambiance des milieux mixtes. Pourtant dans ces mêmes milieux, des enfants nés de parents canadiens-français seront moins exposés à contracter mariage avec des protestants que les

enfants dont un parent serait catholique, mais de langue anglaise, ceux-ci suivront avec moins de répugnance la tendance aux mariages mixtes plus commune chez les catholiques de langue anglaise.

Non seulement les enfants, nés de mariages mixtes au point de vue racial, sont très souvent une perte pour la religion, mais aussi pour la race. Nous concluons de notre enquête que la langue est conservée dans ces foyers dans une proportion de 9% environ. Ailleurs c'est l'anglais qui est la langue en usage, et très peu d'enfants (peut-être 15%) savent en plus parler convenablement le français.

Un regard sur les chiffres du recensement fédéral nous donnera une idée des pertes que les mariages mixtes font subir à la race.

De 1926 à 1934; 91,837 enfants sont nés de ces mariages; 39,359 dont le père est français, 52,478 dont la mère est française.

En 1931 la population totale d'origine française dont la langue est anglaise se chiffre à 139,824. Evidemment ces pertes ne sont pas dues uniquement aux mariages mixtes.

D'après des calculs faits sur les chiffres du recensement de 1931, nous pouvons établir que le nombre d'enfants nés de mariages mixtes entre 1921 et 1931, et qui sont une perte pour la race, s'élève à 35,124. Pendant la même période de temps, on a constaté que environ 56,766 enfants de tout âge nés de ces mariages ont été instruits dans une langue autre que le français.

Quand on songe aux efforts généreux de notre peuple en faveur des missions lointaines, où l'on met des années à conquérir à la foi quelques centaines de païens, on ne peut que déplorer les effets des mariages mixtes sur l'avenir des milliers des nôtres voués à perdre tôt ou tard, la foi de leurs ancêtres.

REMÈDES AU MAL DES MARIAGES MIXTES

La mesure la plus efficace pour enrayer le mal des mariages mixtes chez nous, serait l'émigration des Canadiens-français vers des centres où les occasions de contracter ces mariages, seraient réduites au minimum; mais pour la grande masse, il ne faut pas y songer.

Comme nous l'avons vu, c'est dans les milieux mixtes que nous trouvons le grand nombre de mariages mixtes; c'est là surtout qu'il faut s'empresse de porter le remède.

Il ne semble pas y en avoir de plus efficace qu'un travail sérieux sur la mentalité de ceux des nôtres qui habitent ces milieux. Faire l'éducation des Canadiens-français éloignés de la Province-mère,

en leur inculquant une juste idée de la valeur de leur foi et de la culture qu'ils ont reçues en héritage, voilà, semble-t-il, la chose la plus urgente.

Mais quelle sera justement l'idée qui aura le plus de chances de succès? L'idéal patriotique ne semble pas avoir assez de prise au moins sur le grand nombre. Il n'y a pas d'ordinaire assez de dynamisme à l'appui de cette idée telle qu'elle est comprise ordinairement dans ces milieux, pour contrebalancer la grande poussée vers l'assimilation, favorisée malheureusement par le snobisme servile de ceux des nôtres, qui devraient être des chefs.

Le grand remède: Un Christianisme plus intense

Seule une pensée forte, bien comprise et qui ne souffre pas de compromis, est capable dans son intransigeance de commander une ligne de conduite bien arrêtée et les sacrifices qu'impose la survivance d'un groupe minoritaire qu'on s'efforce d'assimiler.

La foi catholique, bien vécue, ayant l'appui de Dieu Lui-même, est capable de tout cela. Mais il faudra faire comprendre combien le monde a besoin de cet humanisme sauveur. Il faudra instruire le chrétien, enfant de l'Eglise du Christ dans la conviction qu'il doit à Dieu et aux hommes de partager en apôtre, avec ses frères le don précieux qui lui a été confié; qu'il se doit à lui-même de ne pas s'exposer avec ses enfants, aux dangers de le perdre ou de l'amoin-drir, surtout par un mariage mixte.

Peut-être alors, comprendra-t-on la sagesse de l'Eglise qui, s'inspirant de la loi mosaïque, défend à ses enfants ces unions qui pourraient faire perdre à plusieurs, la chose la plus précieuse au monde: la foi, gage des bénédictions de Dieu.

Peut-être aussi, saisira-t-on la beauté d'un noble patriotisme, vraie vertu de piété filiale envers la collectivité gardienne des grandes pensées, qui ont pétri l'âme de ses fils; vraie vertu de religion et de justice à l'égard de Dieu qui a si manifestement entouré de miraculeuse protection, le berceau de notre race. Ce serait Lui être infidèle que de ne pas faire fructifier le talent qu'Il nous a confié.

Le Canada n'est pas comme les Etats-Unis, un fondoir où toutes les races sont appelées à disparaître pour devenir un peuple nouveau. Ici deux grandes cultures ont droit de cité, et le groupe le plus parfaitement homogène de l'Amérique du Nord, est le nôtre. Chaque nation, grande ou petite, est un aspect de la pensée de Dieu. Nous est-il permis à nous, de séparer ce que Dieu a uni?

L'action de Québec par son christianisme

Mais un tel christianisme, générateur d'esprit apostolique et du plus pur patriotisme, qui donc, après Dieu, pourra, mieux que le groupe catholique de Québec, le faire arriver plus vivant et conquérant, aux Canadiens-français de la dispersion ?

Non pas qu'il faille croire la province française chargée d'une mission apostolique exclusive. Le messianisme national a gardé trop de peuples dans des illusions regrettables; il a semé trop de chauvinisme xénophobe, et trop de défiance, pour que la charité chrétienne puisse en faire son profit.

Si notre peuple doit suivre quelque dessein de la divine Providence, nous serons certains d'y atteindre, en vivant intensément notre christianisme, dans le sens des nouveaux mouvements d'action catholique, et en même temps, nous porterons à nos frères, le précieux réconfort du bon exemple.

Que la Province catholique affiche hardiment une confiance sincère dans les valeurs spirituelles, seules capables de refaire nos vies, et nos frères dispersés parmi au delà de cent millions d'incroyants, lèveront leurs yeux avec confiance, vers la seule force capable de faire contrepoids aux courants malfaisants d'un matérialisme devenu brutal.

Une vigoureuse campagne d'éducation, pourrait être lancée parmi les jeunes au moyen de la prédication, du cinéma, du roman, des mouvements spécialisés, etc., en faveur de la conception chrétienne du mariage-sacrement pour enrayer de nos mœurs, les effets désastreux de l'idée païenne du mariage. Les premiers effets de cette campagne se feraient sentir, quand nos écrivains, nos romanciers auront commencé à nous apprendre les utiles leçons de la vie, en décrivant aussi bien ce qui se passe après le mariage qu'avant. Si Aloné de Lestres, qui a écrit l'émouvant "Appel de la race", avait plus d'imitateurs, on aurait déjà beaucoup fait contre le mal des mariages mixtes.

L'action de Québec par son patriotisme

Un patriotisme de bon aloi, pourra, à son tour, contribuer dans une large mesure à faire diminuer le nombre de ces mariages. Conservateur des bonnes traditions, il servira, en même temps, de véhicule aux courants de vie chrétienne intense; remède le plus efficace contre le mal que nous voulons combattre.

Mais il ne faut jamais perdre de vue, que dans un milieu mixte, le sentiment patriotique, n'aura de prise et d'effets, que si le Canadien-français se sent fier d'appartenir à une race, dont la valeur n'est pas seulement chose d'un glorieux passé.

Si les étrangers, au milieu desquels il vit, n'ont pas quelque estime pour le groupe français tel qu'il existe aujourd'hui, il y a grand danger que nos compatriotes, noyés dans la masse qui veut les assimiler, finissent par céder à la tentation de se faire pardonner leurs origines, et bientôt, ce sera la démission totale.

Par bonheur, un renouveau plein d'espoir se fait pressentir depuis quelques années dans notre vie nationale. Ce deuxième Congrès de la Langue française va sans doute marquer une ère nouvelle, dans l'histoire de notre peuple.

L'âge d'un patriotisme, qui se contente de rester sur la défensive, semble être définitivement passé. Aux yeux des étrangers, nous avons souvent mauvaise grâce de garder l'attitude d'enfants pauvres, qui paraissent tout attendre d'autrui, et n'avoir rien à offrir.

Nous avons tout à gagner à nous composer une attitude assurée et confiante, celle de l'homme vertueux. Convaincus de la légitimité de nos réclamations, exerçons résolument nos droits, et on nous les reconnaîtra. Confians dans l'humanisme constructif de notre culture, mettons-le en pleine valeur pour nous grandir nous-mêmes, et pour fournir aux autres races de cet immense continent, la contribution qu'elles ont droit d'attendre de nous.

Pour réaliser cet idéal, il ne faudra plus évidemment rester à la remorque des autres. Nous occuperons la place qui nous revient, en première ligne, à côté des races qui travaillent à former des peuples nouveaux. Nous sommes moins nombreux; mais il ne faut pas tant de levain pour faire lever la pâte. Quand nous aurons fait comprendre autour de nous, que nous ferions du mal même aux autres, en nous laissant assimiler, par la force des choses, les mariages mixtes tendront à disparaître.

La Religieuse enseignante dans les Écoles bilingues de l'Ontario.

Par le Rév. Père Arthur Joyal, O.M.I., (Ottawa)

Le sujet du rapport que le Comité Central a daigné me confier est si étendu et d'une telle portée pratique qu'il nous faudrait bien plus d'un quart d'heure pour en donner un substantiel aperçu.

Essayons, tout de même, de dire un mot des effectifs actuels de nos religieuses enseignantes en Ontario, des obstacles qu'elles ont à surmonter et des moyens dont nous disposons pour les augmenter.

Effectifs actuels

A l'heure présente, en Ontario, nos religieuses ont la direction d'une soixantaine d'écoles primaires gouvernementales sur bon nombre desquelles ont été greffées les deux premières années du cours secondaire.

Quant aux *High Schools* publics, elles n'y exercent une certaine influence qu'en ceux de Subdury et de Hawkesbury où, en vertu d'une entente d'exception, quatre d'entre elles font partie du corps professoral.

Le nombre de leurs institutions indépendantes est de beaucoup plus restreint, puisqu'elles ne comptent que treize académies ou pensionnats et trois collèges classiques. Pour une population de plus de 300,000 âmes, n'est-ce pas vraiment trop peu ?

Dix instituts, français ou canadiens-français d'origine et de mentalité, se partagent ces divers établissements. Ce sont les Sœurs Grises de la Croix, celles de l'Assomption, de la Sagesse, des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Sainte-Croix, de la Congrégation de Notre-Dame, du Sacré-Cœur, de Sainte-Marie de Namur, de Notre-Dame du Perpétuel-Secours et de Notre-Dame des Missions. (1)

D'après des statistiques assez serrées, le nombre des religieuses bilingues qui ont, jusqu'à date, fait de l'enseignement en On-

(1) Quelques sujets de quatre congrégations anglaises enseignent dans nos écoles bilingues. Si nous avons réussi à en obtenir les renseignements désirés, nous nous serions fait un agréable devoir de les insérer dans la présente étude.

tario est d'à peu près 1300. Pour leur part, les Sœurs Grises de la Croix en ont fourni 657; les Sœurs de l'Assomption, 234; les Sœurs de la Sagesse, 153; les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, 95; les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 70; les Sœurs du Sacré-Cœur, 30; les Sœurs de Sainte-Marie de Namur, 28; les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 12; les Sœurs de Notre-Dame des Missions, 10. Ainsi, les Sœurs Grises de la Croix en comptent, à elles seules, près de la moitié. Ce qui provient du fait que dès 1845 elles ont été appelées, de Montréal, à ouvrir à Bytown la première école bilingue en Ontario et que, depuis, elles ont toujours été en se multipliant.

Durant l'exercice de 1936-37, le chiffre de nos Sœurs enseignantes s'est élevé à plus de 650. De ce nombre 300 au moins détiennent un diplôme de notre Ecole Normale de l'Université d'Ottawa. Environ 230 sont porteuses d'un certificat intérimaire ou de 3e classe, 240 de 2e classe et 75 de 1ère; 55 sont dûment qualifiées pour enseigner dans les *High Schools*; 1 est bachelière ès sciences, 45 sont bachelières ès arts et 17 maîtresses ès arts; 1 est licenciée en philosophie et deux sont docteurs, l'une en philosophie et l'autre en littérature.

Imposant bataillon, en vérité, mais combien encore insuffisant !

Obstacles au recrutement

Que de centres franco-ontariens, en effet, réclament vainement, pour leurs écoles, le dévouement d'une communauté religieuse !

C'est que notre recrutement est loin d'être assez intense, et pour cause. De façon générale, dans le Nouvel-Ontario surtout, nos familles, récemment établies sur des terres neuves, sont plutôt préoccupées par les soins temporels à donner à leurs enfants que par la culture de leur vocation.

Par ailleurs, il faut bien l'avouer, en maintes régions l'atmosphère de relâchement au service de Dieu, de frivolité mondaine, de neutralité et même d'impiété qui enveloppe et pénètre notre jeunesse n'est guère propre à lui inspirer l'idéal de la perfection religieuse, à base avant tout de renoncement, de zèle pour les âmes et de recueillement.

Mais le principal obstacle au recrutement normal de notre personnel enseignant religieux, c'est dans les difficultés que nos Sœurs ont à surmonter pour se munir des qualifications requises qu'il faut le chercher. Nulle, en effet, ne saurait songer à enseigner

en nos écoles bilingues sans avoir, à la fin de ses douze années d'études primaires et secondaires, obtenu du Ministère de l'Instruction Publique son certificat d'immatriculation. Partant, une candidate d'en dehors de l'Ontario doit produire des diplômes équivalents ou subir, sur les matières anglaises surtout, de sérieux examens.

Avant 1927, nos jeunes recrues devaient puiser leur formation pédagogique soit dans les Ecoles Normales publiques et, par suite, anglaises et prétendues neutres, soit dans des Ecoles Modèles de fortune, dirigées par des professeurs protestants ou même impies pour la plupart, et encore de ces dernières ne pouvaient-elles décrocher qu'un brevet de 3e classe qui ne leur donnait droit qu'à des honoraires de famine.

Heureusement que l'organisation, en marge de la loi d'abord, puis avec l'autorisation du Ministère, à la suite du retrait de trop fameux Règlement XVII, d'une Ecole Normale bilingue, affiliée à l'Université d'Ottawa, sous la direction d'un groupe de professeurs catholiques et canadiens-français et d'un principal à la fois prêtre et religieux, est venue mettre fin à ce pénible assujettissement. Nos normaliennes congréganistes y réussissent assez facilement à s'assurer un certificat de 2e classe, mais temporaire; et, pour le rendre permanent ou le transformer en certificat de 1ère, il leur reste l'obligation de se préparer, tout en faisant la classe, puis en suivant durant les vacances, des cours spéciaux assez prolongés, à passer toute une série d'examen sur un certain nombre de matières. "Le grand sacrifice de nos Sœurs", a écrit à ce sujet la Mère Générale de l'une de nos congrégations, "a été et demeure cette vie d'étude intense qui ne leur laisse de repos ni pendant l'année scolaire ni pendant les vacances. Par la force des circonstances, il leur a fallu parfois subir des examens même durant leur retraite annuelle, afin de pouvoir obtenir, pour l'année suivante, leur indispensable permis".

"S'il n'était pas indiscret de notre part de dire un mot à leur louange, nous pourrions ajouter qu'elles ont toujours paru se soumettre avec le plus entier dévouement à toutes les exigences de leur milieu, sans avoir l'air de compter avec les sacrifices nécessaires, même s'il y allait de leur santé et peut-être de leur vie".

"Depuis 1927", ajoutait-elle, "nous comptons onze de nos Sœurs bilingues, onze sujets relativement jeunes, qui ont dû quitter leur champ d'action en Ontario, pour revenir à la Maison Mère se préparer en quelques semaines ou quelques mois à partir pour une vie meilleure. De ce nombre, Sœur , première diplômée de l'Ecole Normale bilingue d'Ottawa, décédée en 1933, et Sœur ,

pendant seize ans au service de notre œuvre en Ontario, et qui recevait, quelques jours seulement avant sa mort, un dernier document officiel établissant qu'elle venait d'obtenir son diplôme permanent de 1ère classe."

Moyens de recrutement

La sublimité de ces sacrifices, trop ignorés peut-être, devrait provoquer, en faveur de nos congrégations religieuses franco-ontariennes, plus que de l'admiration.

La façon la plus sympathique de leur venir en aide ne serait-elle pas de nous intéresser à leur trouver des sujets. ?

A cette fin, il nous faudrait commencer par assainir l'atmosphère morale et patriotique de nos "High Schools", vers lesquels se dirigent la plupart de nos jeunes filles qui se destinent à l'enseignement.

Telles quelles, ces institutions, soi-disant bilingues parce que l'on y donne un cours spécial de français, sont encore loin d'être des pépinières de vocations, et, à notre humble avis, mal inspirés seraient les instituts religieux qui chercheraient à y puiser avec plus ou moins de discrétion.

Cette transformation graduelle de nos "High Schools" publics, soutenus par des impôts et des octrois légaux, en écoles secondaires pratiquement françaises et catholiques ne s'opérera qu'avec "patience et longueur de temps."

Dès lors, en attendant, l'unique source de recrutement que nous puissions exploiter, ce sont nos trop rares pensionnats indépendants qui, au point de vue de la discipline et du programme d'études, se rapprochent de très près de ceux de la province de Québec.

Par malheur, en raison de la rigueur des temps, ces maisons ne regorgent guère d'élèves et, pour les remplir à nouveau, comme avant la crise financière, il nous faudrait fonder, ici et là, des bourses qui permettraient à un certain nombre de nos meilleures familles d'y envoyer leurs enfants les mieux doués.

Mais le procédé le plus sûr et le plus efficace ne consisterait-il pas, comme toujours, à nous organiser, au centre de nos principales régions canadiennes-françaises, des couvents et des collèges qui pussent nous fournir, en même temps que des institutrices laïques compétentes, des religieuses capables de former l'esprit et le cœur de leurs élèves à l'image et ressemblance de leurs parents ?

Hélas! pourquoi faut-il que les plus graves problèmes de notre survivance soient ainsi conditionnés par la misérable question d'argent ?

Ce cri de détresse, nous le faisons entendre, à l'occasion de ce congrès, non pas tant pour solliciter de l'aide financière, que pour suggérer aux pasteurs d'âmes, aux prédicateurs de retraites fermées, bref, aux directeurs spirituels de notre jeunesse étudiante féminine de la province-mère de Québec de vouloir bien songer à aiguiller vers les congrégations religieuses qui enseignent en Ontario quelques-unes de leurs philothées, afin qu'elles puissent nous accorder, chaque année, un certain nombre de leurs recrues. En quoi, du reste, elles ne feraient que maintenir la tradition, puisque, de 1845 à nos jours elles nous ont déjà fait le superbe cadeau de plus de 600 de leurs sujets, et de ces sujets d'élite qui, durant notre période tourmentée de 1912 à 1927, au risque d'être dépouillées de leurs diplômes officiels et privées de leurs traitements, en dépit de mille et une tracasseries et des plus pénibles privations, ont si puissamment aidé les chefs de notre résistance à tenir jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire, sinon complète, du moins décisive.

Cet appel, certes, n'est pas nouveau. Il nous a été donné de le retracer, ces jours derniers, dans la causerie que, simple professeur, notre Eminentissime Cardinal Villeneuve, O.M.I., donnait déjà à nos pères de famille réunis, en 1912, en deuxième congrès général. "Quand il s'agit des maîtres, et, à plus forte raison, des maîtres religieux," opinait-il, "la vocation à l'enseignement est un apostolat sublime, et toute âme qui s'y consacre s'élève devant Dieu et doit monter dans l'estime des hommes... Aussi importe-t-il que nous regardions comme un devoir de faire respecter tout spécialement nos Sœurs des Instituts d'enseignement... Nous n'aurons de vocations religieuses chez les enfants que dans la mesure où nous seconderons l'autorité de leurs maîtres, religieux et religieuses... Ce qui est, également, nécessaire, c'est de pénétrer les enfants de cette conviction que les Sœurs sont des personnes consacrées à Dieu.

"Si donc nous voulons survivre", concluait-il, "il nous faut, coûte que coûte, nos écoles bilingues. Pour nos écoles, il nous faut des maîtres. Ces maîtres, il nous faut les trouver et les former. Jetons partout des germes à pleines mains, et il s'en lèvera, pour l'Ontario français, toute une génération."

En conclusion, n'est-il pas à souhaiter :

I.—Que tous les Français d'Amérique continuent d'estimer et d'honorer, autant qu'elle en est digne, la condition de la religieuse enseignante;

II.—Que tous, maîtres et parents, à la suite du clergé, s'intéressent avec ardeur au recrutement et à la culture des vocations de Sœurs enseignantes, pour l'Ontario particulièrement, puisque c'est là, surtout, que réside le secret de notre survivance religieuse et nationale;

III.—Enfin, que les Franco-Ontariens eux-mêmes, gardant toutes leurs préférences pour le régime traditionnel des pensionnats, soient toujours disposés à ne pas marchander avec les sacrifices, dès qu'il leur sera possible, moyennant les autorisations requises, d'en procurer à leurs familles les incontestables avantages ?

L'École primaire

Par le Rév. P. A. de Grandpré, C.S.V., (Montréal)

Si l'Université et l'enseignement secondaire jouent dans un pays un rôle prépondérant qu'il serait vain d'ignorer et encore plus de méconnaître, nous ne pouvons pourtant oublier le fait qu'environ quatre-vingts pour cent de nos enfants ne dépassent pas le stage primaire et entrent dans la vie sans autre formation scolaire. C'est dire, par conséquent, que le problème de l'école primaire est un des plus graves que l'on puisse envisager et que le Congrès de la Langue française ne pouvait s'en désintéresser.

Des circonstances, encore plus malheureuses pour vous que pour moi, ont empêché l'éducateur éminent qui avait été chargé de ce rapport de pouvoir le préparer et, il y a quelques jours à peine, j'ai dû accepter la tâche de rédiger à la hâte quelques considérations; je m'excuse de l'insuffisance du travail que vous allez entendre et me contente de vous apporter l'hommage de ma bonne volonté.

On s'est souvent demandé si l'école primaire donnait suffisamment chez nous la formation qu'est en droit d'en attendre notre peuple. Je croirais être injuste envers les nôtres si je ne reconnaissais d'abord le magnifique travail accompli par l'école primaire. En dépit de toutes les insuffisances que l'on a pu découvrir chez elle, elle n'en a pas moins largement contribué à maintenir notre peuple dans l'amour de ses origines et dans l'estime de la culture française. Certes, on peut constater bien des déficiences, mais il n'en reste pas moins un fait, c'est que, malgré toutes ses imperfections, notre peuple parle encore français et peut se faire comprendre du fils de France qui vient nous visiter.

Il n'est pas de mon ressort de vous expliquer les qualités et les défauts de notre langue parlée ou écrite et le rôle que doit y jouer notre personnel enseignant. Je suis simplement chargé de constater comment est organisé notre enseignement primaire.

Vouloir entrer dans de longs détails serait oisif et le cadre de ce travail ne le permet guère. Qu'il me suffise de répondre brièvement au programme tracé.

I.—*Organisation de l'enseignement primaire.*

L'organisation de l'école primaire relève du Conseil de l'Instruction Publique et est sous la surveillance immédiate de ce dernier qui s'occupe de l'enseignement public dans toute la Province de Québec, et les écoles catholiques dépendent immédiatement du Comité de cette dénomination. C'est le Surintendant de l'Instruction publique et le Département placé sous ses ordres qui veillent à l'observation des lois scolaires et aux besoins des écoles, sous la juridiction du Comité catholique. Chaque paroisse comprend une ou plusieurs municipalités scolaires qui ont charge immédiate des écoles, de leur construction, de l'engagement des professeurs, etc., etc. Dans chaque municipalité, on élit cinq commissaires nommés pour une durée de trois ans et chargés d'y diriger l'instruction publique. C'est à eux qu'incombe en grande partie la responsabilité du progrès des écoles dont ils ont la direction. Et c'est peut-être un des points sur lesquels il importe davantage d'accomplir quelque effort et de susciter une surveillance constante.

L'école primaire elle-même se partage en trois grandes catégories: *l'école primaire élémentaire*, qui comprend de la 1ère à la 6ème année; *l'école primaire complémentaire*, qui se compose de la 7ème et de la 8ème années, et *l'école primaire supérieure*, où les études se poursuivent jusqu'à la neuvième ou dixième année pour les filles et jusqu'à la onzième pour les garçons. Dans les villes et en quelques villages il existe en outre une *classe enfantine* qui prépare au cours élémentaire proprement dit, et dont le programme simple et varié permet d'inspirer au bambin qui s'éveille à la vie intellectuelle et morale le goût d'acquérir des connaissances et de se former à l'étude.

A côté de ce cours régulier, on trouve, à Montréal, des *classes auxiliaires* en certain nombre où, grâce à un personnel particulièrement préparé à cet enseignement, on fournit les moyens de recevoir l'éducation dont a besoin l'enfant sous-doué ou l'arriéré proprement dit: la crise économique et les conditions financières actuelles n'ont malheureusement pas permis de donner à cette partie de l'enseignement l'essor indispensable à sa pleine efficacité.

Il y a aussi une école pour les enfants infirmes et, dans une autre sphère non moins indispensable, des instituts d'aveugles ou de sourds-muets qui, sans relever directement du Surintendant, n'en instruisent pas moins un nombre assez considérable d'enfants ou d'adolescents qui, autrement, seraient privés de toute instruction.

On peut aussi rattacher à l'enseignement primaire, au moins pour les premières années de leurs cours, *les écoles techniques* qui reçoivent les élèves après la sixième année.

Notre système scolaire donne à tous la liberté de l'enseignement et chacun peut, s'il lui plaît, ouvrir une école et se consacrer à l'instruction de la jeunesse sans aucune déclaration officielle et sans surveillance du Département de l'Instruction publique. Depuis quelques années cependant, on exige une autorisation du Surintendant, afin d'avoir des garanties suffisantes de morale et d'hygiène.

Il existe ainsi plusieurs maisons indépendantes, religieuses ou laïques, qui ne sont pas soumises à la direction des Commissions catholiques et qui peuvent employer des professeurs non munis de diplômes et suivre les programmes qui leur plaisent sans être obligées de recevoir la visite de l'Inspecteur officiel du Département. Pour obtenir des subventions de l'Etat, il faut cependant accepter une certaine surveillance du Surintendant.

Il n'en est pas de même pour les écoles communes où l'enseignement relève du Comité catholique et où l'on est tenu de suivre les programmes qu'il a approuvés, de n'employer que des professeurs munis d'un diplôme, de se soumettre à la visite et aux directives de l'Inspecteur du district ou de la région.

Les membres des congrégations enseignantes ne sont pas tenus de posséder le diplôme de l'Ecole normale où le certificat du Bureau central des examinateurs, l'obéissance de leur Supérieur en tient lieu. Cependant, il faut noter que, depuis six ans, chaque congrégation d'hommes a établi un scolasticat-école normale reconnu officiellement et qui, par un système d'examen collectif sous la surveillance d'un délégué du Département de l'Instruction publique, permet de décerner le diplôme officiel d'Ecole normale aux candidats qui ont satisfait aux conditions requises.

Les congrégations enseignantes de femmes sont à préparer la mise en opération d'un système semblable et, dès septembre 1937, dix d'entre elles se disposeront à présenter leurs sujets aux diplômes officiels.

Quant au professorat laïque, il devait, jusqu'à ces dernières années, être muni au moins d'un diplôme élémentaire d'école normale ou du Bureau central. Pour les classes du cours complémentaire, on exigeait le diplôme dit supérieur. Depuis 1937, le certificat élémentaire du Bureau central disparaît et le Bureau ne peut conférer qu'un certificat temporaire pour l'enseignement complémentaire,

certificat qui ne sera plus accordé après 1940. Tous les nouveaux professeurs devront alors être pourvus d'un diplôme d'École normale.

Comme l'affluence des candidats à l'enseignement est considérable, surtout depuis la crise économique, et que, dans les grandes villes, le traitement des instituteurs est convenable, il y a eu, en ces dernières années, pléthore de candidats, surtout à Montréal où plus de 120,000 enfants sont inscrits aux écoles de la Commission catholique.

La loi de 1928 exigeait de la part des candidats à l'enseignement le brevet supérieur d'École normale ou le titre de bachelier ès arts avec diplôme du Bureau central. Mais là encore le choix restait difficile à faire; aussi, afin de garantir une plus stricte impartialité, a-t-on établi à Montréal un examen-concours de compétence, portant sur la pédagogie, l'instruction religieuse, la langue maternelle et quelques autres matières fondamentales. Le choix des nouveaux professeurs s'est fait selon le classement établi d'après les notes de l'examen-concours.

Il semble donc que, de toutes parts, on veuille tendre à une compétence plus grande du corps professoral, afin d'assurer une meilleure formation à notre jeunesse.

II.—*Programme d'Enseignement primaire.*

C'est encore pour faciliter ce dessein qu'on a entrepris, à maintes reprises la refonte ou la réadaptation des programmes scolaires. On y avait longuement travaillé en 1922, mais c'est le sort de tous les programmes de laisser place à des améliorations et de susciter des critiques.

La Commission des écoles catholiques de Montréal trouvait que certaines parties du programme de 1922 ne répondaient pas exactement à ses besoins et elle chargea le Comité de perfectionnement de l'enseignement primaire d'étudier cette question. Celui-ci constitua une commission composée des Visiteurs et de la direction des études et, après de nombreuses séances, cette commission fut en mesure de soumettre au Comité dont elle relevait un travail soigneusement élaboré. Le Comité de perfectionnement, après quelques retouches, le présenta à la Commission pédagogique et celle-ci le soumit à l'approbation du Comité catholique de l'Instruction publique.

Ce dernier crut préférable de conserver l'uniformité de programme pour toute la Province, en réservant toutefois l'enseigne-

ment agricole proprement dit aux écoles rurales, et en autorisant une étude un peu plus avancée des sciences appliquées et de la comptabilité dans les écoles urbaines.

Une commission spéciale composée de membres du Comité catholique, de délégués de la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'Inspecteurs d'écoles et de représentants des communautés enseignantes, revisa le projet et l'adapta à l'enseignement primaire de toute la Province. C'est ce dernier projet qui vient d'être accepté par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et qui entrera en vigueur le premier septembre 1937.

Ce nouveau programme répondra-t-il aux désirs de tous? Ce n'est guère probable. On aurait peut-être pu souhaiter—et avec raison—qu'il fût allégé encore davantage. Mais tel qu'il est, il représente, croyons-nous, un effort de simplification et de clarté qui le rendra plus accessible aux maîtres et d'application plus facile.

Les modifications portent surtout sur la langue maternelle, l'histoire et la géographie. On y a apporté le souci de rendre ces matières moins difficiles à l'élève en faisant de la géographie par exemple une étude plus concrète et plus vivante du milieu où l'enfant est placé à l'heure présente. On a aussi consacré plus de temps à l'étude de la petite patrie, de la province de Québec et du Canada tout entier, réservant aux classes plus avancées la connaissance des autres pays dont on donne simplement quelques notions en sixième année.

Il en est de même de l'histoire nationale où l'on s'applique davantage à dégager les grands faits et à les mettre bien à la portée de l'enfant.

Quant à la langue maternelle, on sera d'accord, je pense, pour admettre qu'on s'est appliqué à en faciliter la connaissance moins imparfaite à l'enfant, en lui donnant d'abord les notions indispensables à l'art de parler et d'écrire correctement, et en réservant à un âge plus mûr les subtilités qui ne sont guère propres qu'à embrouiller l'enfant, si on les lui présente trop tôt.

Une autre question se pose sans doute à tous les esprits: l'enseignement de l'anglais à l'école primaire, question importante et délicate qui a rendu soucieux le Comité catholique lui-même. Depuis l'étude de la refonte du programme, la Commission chargée de ce travail avait cru bon de reporter au moins en quatrième année les débuts de la langue seconde. Une étude plus approfondie du problème pédagogique que soulève l'étude simultanée de deux langues l'amena à juger que, normalement, il valait mieux en différer

l'étude à la cinquième année. Désireuse avant tout de ne pas heurter trop brusquement une opinion publique sur laquelle l'anglais exerce encore une emprise très forte, et voulant surtout répondre à certaines exigences qu'on rencontre dans les grands centres, la Commission d'études a cru pouvoir suggérer, sans compromettre la formation française de l'enfant, que, dans les villes ou milieux mixtes, on fût autorisé, sur demande au Surintendant de l'Instruction publique, à commencer l'enseignement de l'anglais en quatrième année, mais elle a, en même temps, fixé le programme de cette classe à quelques exercices et à un vocabulaire très simple. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que presque toujours, dans ces centres, l'enfant a acquis déjà, par les relations avec ses compagnons de jeux et par les conversations entendues dans la rue, une certaine notion orale de l'anglais qui facilite le travail de la quatrième année. Il faudrait bien cependant préparer l'opinion publique à n'user de ce droit de commencer l'enseignement de l'anglais en quatrième année que lorsqu'il y a un réel besoin de le faire: ainsi on fera mieux comprendre à l'enfant l'importance primordiale pour lui de s'attacher d'abord à l'acquisition du français.

Une autre tâche à laquelle ce Congrès pourra prêter un appui considérable, c'est la faculté accordée à toute commission scolaire, qui en fera la demande au Surintendant, de ne pas enseigner l'anglais au cours élémentaire et de différer cette étude à la septième année. Les anciens programmes supposaient qu'on enseignait l'anglais dans toutes les écoles élémentaires. Comment demander ce travail à l'institutrice du rang par exemple, qui a souvent trois ou quatre divisions dans une même école et pour qui c'est déjà assez lourde besogne que d'enseigner la langue maternelle et les autres matières du programme.

User de cette faculté accordée par le nouveau programme partout où on le pourra, former l'esprit des parents à cette idée de renvoyer au cours complémentaire l'enseignement de la langue seconde, y déterminer les commissaires, c'est là contribuer à développer l'esprit français, l'amour de notre langue et à garder dans l'âme des enfants l'attachement au sol et l'orgueil de connaître toujours mieux et de parler plus correctement leur langue.

Et que, dans les écoles où, pour répondre à une nécessité réelle ou pour se plier à la volonté des autorités locales, l'on doit commencer l'anglais en quatrième année ou l'enseigner à la *petite école*, on crée du moins chez l'enfant la conviction qu'il doit avant tout être fier

de sa langue et avoir le désir intense d'en être maître et de la parler le mieux possible.

Mais dira-t-on peut-être, que font les nouveaux programmes pour garder l'enfant attaché au sol? Redoutable problème que celui-là et dont la solution est moins facile qu'il ne semble aux stratèges en chambre.

Nos écoles rurales trouveront dans le nouveau programme tout un plan d'enseignement agricole à la portée des enfants et susceptible d'intéresser ceux-ci à la terre et de la leur faire aimer. Nous croyons que c'est là tout le rôle de l'école primaire élémentaire. Elle ne peut tendre à donner un véritable enseignement agricole, ce qui serait verser beaucoup trop tôt dans la spécialisation et empêcherait l'enfant d'acquérir les connaissances générales qui lui sont indispensables.

Serait-il préférable d'avoir un programme spécial pour les écoles rurales? On en discute avec passion et on y voit en certains milieux l'unique moyen d'attacher nos fils à la terre. Serait-il permis de ne pas partager cette opinion? Il ne faut pas donner à l'enfant des champs la conviction qu'il est un être à part et qu'il n'est pas capable de recevoir comme son petit camarade des villes un enseignement général. Je sais bien qu'on peut soutenir que ce n'est pas en apportant à la campagne les avantages et le confort des villes qu'on retiendra le cultivateur au sol, mais pourtant n'est-il pas légitime au rural de pouvoir se rendre le témoignage qu'il n'est pas un paria dans sa province, qu'il lui est loisible de faire son travail dans des conditions aussi avantageuses que possible, de retrouver à la maison un peu du bien-être que possède l'ouvrier: électricité, eau courante, hygiène familiale, etc., de pouvoir même goûter la musique de la radio et de visiter ses proches ou ses amis dans une automobile?

Je crois que le même problème se pose à l'école. Il faut que l'enseignement ne diffère pas dans les grandes lignes. Il s'agit surtout pour employer le terme à la mode, de créer un "climat" et de faire aimer par l'enfant sa tâche et son métier qui reste bien, sous plus d'un rapport le plus beau métier d'homme, en dépit des difficultés économiques de l'heure présente.

C'est cette conviction qu'il faut inculquer à l'enfant de la campagne, et c'est bien plus le rôle du maître que du programme; nous en dirons un mot tout à l'heure.

Faut-il donc, demandera quelque esprit inquiet, présenter aux enfants des campagnes et des villes les mêmes manuels et se

servir avec eux des mêmes méthodes ? Je réponds d'abord qu'en plusieurs matières le problème ne se pose guère : instruction religieuse, histoire du Canada, géographie, etc. Il reste toujours à l'instituteur le devoir d'adapter aux circonstances de milieu et de temps l'enseignement qu'il donne. Devra-t-on avoir des manuels différents en langue française et en arithmétique ? L'affirmative peut se soutenir et rien n'empêche les rédacteurs de manuels de faire deux éditions avec des exemples et des problèmes différents. Je suis d'opinion pourtant qu'il serait plus simple et plus efficace d'entremêler dans un même ouvrage les problèmes industriels et agricoles, des exemples tirés de la vie des champs et de la vie des villes. On éviterait ainsi de creuser toujours plus profondément le fossé entre le citadin et l'homme des champs et on intéresserait au problème agricole et à la vie de la campagne l'enfant de nos villes. N'y a-t-il pas une foule de notions qui seront utiles aux deux groupes d'enfants et qui feront grandir dans le cœur de tous l'amour et le respect du sol et de l'agriculteur ?

Il en est de même pour la rédaction française : si on s'inspire des méthodes pédagogiques qui demandent de faire travailler l'enfant sur des sujets connus, sur des scènes vécues, est-ce que tout naturellement la rédaction ne sera pas conforme aux besoins et à la formation de l'élève, qu'il habite la ville ou la campagne ?

Questions importantes sans doute que celles-là, mais je dirai qu'elles sont faciles à résoudre si on possède l'instituteur préparé à donner l'enseignement. C'est toujours à ce point capital qu'il faut en venir ; c'est là le nœud du problème.

En vain réformera-t-on notre système scolaire, en bouleversera-t-on l'organisation, prétendra-t-on y mettre des chefs compétents et donner à tous les degrés des programmes admirablement conçus et capables de répondre à toutes les aspirations et à tous les désirs, cela sera de bien peu d'effet si on ne peut trouver le maître capable de les appliquer.

III.—*Enseignement: Formation des professeurs et méthodes.*

Le maître d'école, admirable appellation que celle-là ! Etre le maître, c'est-à-dire celui qui a l'autorité, qui a la charge, et quand on dit maître d'école, c'est désigner celui qui a l'autorité et la science d'instruire pour la vie, de donner des notions indispensables, de poursuivre l'œuvre de la famille et de former des citoyens capables de répondre à l'attente de l'Eglise et de l'Etat.

Tâche qu'à travers bien des difficultés et malgré bien des déficiences nos instituteurs ont accomplie avec une générosité et un dévouement auxquels nous devons rendre hommage.

Si le verbe français a survécu, quelque pauvre qu'on le trouve en certains milieux, n'est-ce pas parce que nos mères de famille ont pu, en grand nombre, depuis les premières heures du régime français, recevoir dans nos couvents une formation intellectuelle et religieuse qui complétait celle de la famille.

Ce n'est pas le lieu de faire l'historique du maître d'école ambulant, du modeste instituteur des premières heures du régime anglais, de tracer le portrait des humbles curés de campagne, groupant autour d'eux quelques enfants d'élite pour les préparer à l'enseignement secondaire et les orienter vers les carrières libérales, afin d'y assurer la présence d'hommes de notre race et de notre religion.

Et encore de nos jours où se sont multipliées les congrégations religieuses, dont le but principal est l'éducation de la jeunesse, où grandit sans cesse l'admirable corps de nos maîtres laïques, n'est-ce pas toujours une œuvre de tout premier rang qui s'accomplit à l'école ?

Si les difficultés ne sont pas les mêmes qu'autrefois, le rôle de l'instituteur n'en a pas moins gardé son importance capitale, à l'heure surtout où il faut combler les déficiences de la famille, lutter contre toute une ambiance et un esprit qui menacent de fausser l'intelligence et le cœur des nôtres et de les jeter dans le puissant malaxeur où toutes les races d'Amérique deviennent un produit de la civilisation anglo-saxonne et renient les traditions de leur race et trop souvent de leur foi.

J'oserais dire que c'est sur l'école, que repose le salut des nôtres, et si le corps professoral ne remplit pas sa mission, comment pouvons-nous espérer en la survivance des nôtres et surtout comment attendre le relèvement national et économique de notre peuple ?

A mon humble avis, c'est ici que réside tout le problème et c'est à la formation de nos professeurs qu'il faut attacher le plus de soin, si nous voulons que ce Congrès produise des fruits durables et assure la victoire prochaine.

Quelle que soit l'admiration qu'on puisse éprouver pour tel ou tel personnage public, tous les efforts seraient vains si, derrière lui, ne marche une jeunesse éclairée et soucieuse de ses véritables intérêts. Quand on a atteint un certain âge, il devient bien difficile de modifier sa manière de juger ou d'agir, et l'on chercherait en vain à transformer les vieilles générations. C'est vers l'enfant que se

sont tournés tous les chefs de peuple, tous les fauteurs de révolution comme tous les défenseurs du droit: jeunesse d'Italie ou d'Allemagne, enfants de la Russie soviétique et de la France. C'est autour des jeunes que s'accomplit le grand travail de formation sociale et religieuse. Jeunesse rouge qui chante l'Internationale et acclame la révolution, jeunesse ouvrière catholique, jeunesse agricole, etc., c'est le souffle généreux de leur âge et la flamme de l'enthousiasme qui animent ces âmes et les inspirent.

Il faut donc, plus que jamais, avoir le souci de former nos maîtres. Un grand travail s'est accompli sous ce rapport. A nos deux écoles normales de garçons se sont ajoutés onze scolasticats de congrégations enseignantes d'hommes et, dans ces diverses écoles, pendant trois, quatre ou cinq ans, on se prépare à la carrière où l'on doit entrer, on y reçoit une formation pédagogique sérieuse. La même chose a lieu dans les écoles normales de filles et, je le signalais au début, en septembre prochain, onze congrégations de femmes feront le même travail auprès des jeunes religieuses qui veulent se dévouer à l'enseignement. Et, comme bientôt, le brevet d'école normale sera indispensable à tout professeur d'école primaire, il importe que l'effort accompli dans ces maisons de formation ne soit pas inutile, mais produise un résultat fécond. C'est là, me semble-t-il, que doit porter le travail commun et c'est sur ce point que les autorités pédagogiques devront veiller le plus.

Nous devons rendre hommage au travail qui s'est accompli dans ce domaine. On sait quel résultat ont fourni nos écoles normales de garçons et de filles. Malgré des conditions de fortune trop souvent précaires, elles ont réussi à préparer des maîtres et des institutrices préoccupés de la formation des enfants. Dans les congrégations, on a cru devoir ajouter à la préparation pédagogique qui existe dans chaque institut un programme commun basé sur le programme officiel, et on a voulu que tous les jeunes subissent des examens communs pour l'obtention du brevet d'école normale.

Cela n'a pas été sans de lourds sacrifices et si l'on songe que, pour ne parler que des scolasticats-écoles normales d'hommes, les constructions et l'installation représentent une somme de deux millions de dollars sans y inclure les frais de préparation des professeurs, etc., etc.,—et tout cela sans aucune subvention de l'Etat,—on devra admettre que la formation des maîtres n'est pas indifférente à ceux qui ont la tâche de les préparer.

Mais il faut faire encore davantage si on veut répondre aux besoins de l'heure, et pour me borner à l'étude et à l'enseignement

du français, puisque c'est la langue française qui fait l'objet du Congrès, il faudrait que d'ici dix ans, dans toutes les écoles normales il se fasse un travail collectif, constant et identique. C'est à cette seule condition que nous pourrions obtenir des résultats sérieux. Au moment présent, en effet, et en beaucoup de milieux, les maîtres s'ingénient à développer la connaissance et l'amour du français. Mais parce que ces efforts restent trop individuels parce qu'ils ne sont pas coordonnés, ils ne produisent pas tout l'effet qu'on en pourrait attendre.

Et pour tirer une leçon concrète de cet exposé, me serait-il permis de demander à cette Commission s'il n'y aurait pas lieu d'exprimer le vœu suivant: Aussitôt que la chose sera possible et que le Comité du Conseil de l'Instruction publique aura, selon le programme exposé par son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, créé des commissions consultatives chargées d'étudier les diverses questions qui intéressent la formation de la jeunesse, qu'un de ces organismes, celui de *pédagogie*, s'occupe d'une manière constante et pratique de l'enseignement du français dans toutes les écoles normales de la Province. Il faudrait préparer un programme de conférences, de méthodologie, de vocabulaire, de diction, de rédaction, qui assurerait un travail commun sur tous les points de ce programme.

Qu'à des époques fixes, on réunisse les principaux et directeurs d'écoles normales pour exposer le plan général, le programme de l'année suivante, les moyens de développer chez tous les étudiants d'écoles normales l'amour et la connaissance du français, le moyen de susciter l'enthousiasme patriotique des élèves, etc. Que, pendant les vacances, par des cours d'été aux professeurs des écoles normales, on précise les directions à suivre, qu'on mette à sa juste place le souci d'acquérir un vocabulaire français plus précis et plus riche, une prononciation correcte et soignée, une connaissance plus complète des auteurs et de la littérature française et canadienne. Ne croyez-vous pas que ces leçons méthodiques permettront aux écoles normales de mieux préparer leurs étudiants et par ceux-ci d'atteindre la jeunesse de toute notre province?

Ne devrait-on pas, dans les Instituts pédagogiques ou dans nos Universités, avoir sur diverses matières des cours soignés de méthodologie, v.g. en histoire du Canada, en géographie, etc, etc. Des diplômes particuliers viendraient attester la compétence des professeurs d'école normale qui auraient suivi ces cours et subi des examens.

On fait actuellement de généreux efforts: on fait étudier dans les Instituts pédagogiques, à l'Université, à l'École des Hautes Études commerciales, etc.; mais on ne saurait trop le redire, ce qui est indispensable, c'est le travail méthodique et coordonné vers un but bien défini.

Pour obtenir ces résultats, pourquoi après avoir étudié un plan bien déterminé, ne demanderait-on pas à l'État de créer un certain nombre de bourses? On choisirait dans les diverses écoles normales de laïques ou de religieux quelques candidats qui poursuivraient l'étude d'une matière déterminée à l'avance, et qui seraient ensuite chargés de la professer dans diverses écoles normales. On éviterait ainsi la dispersion des efforts et de l'argent, on formerait, sur telle ou telle matière, deux ou trois hommes capables de préparer à leur tour le professorat des écoles normales, et on créerait ainsi une œuvre solide et efficace.

En même temps, qu'on fournisse à nos Instituts pédagogiques les ressources nécessaires pour se développer et exercer un rayonnement plus grand.

Ebauche bien sommaire d'un plan qui, me paraît-il, pourrait offrir de grands avantages et assurer, dans une union et une harmonie toujours plus parfaite, la coopération des professeurs laïques et religieux.

Il n'en resterait pas moins le problème toujours angoissant de l'insuffisance des traitements. En montrer les multiples inconvénients serait tâche facile et mènerait trop loin, mais si on veut assurer un personnel stable, faire de l'enseignement primaire une carrière, il faut qu'elle permette de vivre dans une modeste aisance, de pouvoir faire quelques économies pour la maladie et la vieillesse, pour l'éducation des enfants, l'acquisition de livres, etc., il ne faut pas que toujours l'instituteur ou l'institutrice sentent qu'on n'estime pas même au prix du plus modeste travail manuel le labeur infiniment délicat qu'ils accomplissent dans l'âme des enfants. N'y aurait-il pas lieu d'établir une échelle de traitements selon les diplômes, les années de service, les études régulières, supplémentaires, etc.

Et, dans une certaine proportion, la même loi ne devrait-elle pas s'appliquer aux instituteurs congréganistes afin d'assurer le maintien et le développement de leurs œuvres de formation?

De toutes parts, on se préoccupe d'améliorer — et avec raison, en toute conformité avec la direction de l'Église — le sort des ouvriers: contrats collectifs, assurances de toutes sortes, limitation

des heures de travail, conditions d'hygiène et de bien-être, on étudie tous ces problèmes. Mais s'agit-il de l'instituteur, il semble qu'aucun de ces problèmes sociaux n'existe pour eux et que la solution en est déjà toute trouvée. Situation délicate entre toutes et qui pourrait fournir ample matière d'étude à l'une des commissions consultatives que créera le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

IV.—*Fréquentation scolaire.*

La stabilité du personnel enseignant assurera mieux, nous pouvons l'espérer, la fréquentation de nos écoles. Le dernier recensement paru (Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1934-35), mentionne 815,293 enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire, ayant de 5 à 18 ans dont 414,441 garçons et 403,852 filles. Sur ce nombre 634,826 (317,085 garçons et 317,741 filles) sont inscrits dans les écoles primaires et 56,818 dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales. On observe bien la loi de la fréquentation scolaire, puisque, de 7 à 13 ans le pourcentage de l'inscription est de 97.02, mais trop peu de jeunes poursuivent plus loin leurs études.

Dans les écoles primaires catholiques, il y a 1,308 instituteurs laïques, dont 525 sont porteurs d'un diplôme d'école normale; 709, d'un certificat du Bureau central et 74 n'ont aucun brevet. On compte, dans ces mêmes écoles, 9,143 institutrices: 2,082, avec brevet d'école normale, 6,919, avec brevet du Bureau central et 142 non-brevetées. Il y a donc, dans les écoles primaires, 10,451 instituteurs laïques. L'enseignement universitaire et secondaire compte 2,235 professeurs, et les protestants ont 2,705 instituteurs et institutrices, ce qui donne un total de 15,391 professeurs laïques.

Quant aux religieux, on compte 3,121 Frères, 7,697 religieuses et 1,401 membres du clergé dans les collèges, universités, etc., soit un total de 12,219.

Le traitement moyen des religieux pour l'année est de \$565 et celui des religieuses de \$359; les instituteurs catholiques ont une moyenne de \$1459 et les institutrices de \$315, tandis que les instituteurs protestants ont \$2,034 et les institutrices \$980.

Le grand total des professeurs aux divers degrés de l'enseignement est de 27,610.

V.—*Efficacité de l'enseignement primaire.*

C'est toute une armée qui se dévoue à l'œuvre de l'éducation, et nous pouvons nous demander, pour conclure, quelle est l'efficacité de l'enseignement primaire chez nous.

Réponse difficile à donner d'une manière précise, car il faudrait faire la part des diverses responsabilités, et le corps professoral n'est pas seul à mériter la critique.

Il faut bien constater, en effet, que l'enfant arrive souvent à l'école avec un esprit déjà faussé par les parents. Il parle une langue vague et incolore, prononce mal et est convaincu de la nécessité et de la supériorité de l'anglais. De retour au foyer, même après les leçons les plus pertinentes et en dépit de l'infatigable effort du maître le plus dévoué, il se retrouve dans une ambiance bien peu favorable: langage, radio, touristes, tout contribuera à le détourner en quelque sorte de l'amour du français, et il sera porté à considérer avec envie l'ouvrier des villes ou le voyageur qui parle l'anglais.

C'est contre ces tendances que le maître et la modeste institutrice doivent combattre. Et c'est parce qu'il leur est nécessaire de se sentir aidés dans cette tâche gigantesque que j'ai insisté sur l'importance du travail collectif et, encore plus, sur le développement de l'esprit français par l'école normale et les directives constantes que le maître recevra.

Ce qu'il faut, en effet, c'est que l'enfant sente chez l'instituteur l'amour de la patrie et de la langue: cela n'exige ni grand discours ni tirades éloquentes, mais une âme qui vibre à la beauté de la langue et a le souci constant d'allumer cette flamme au cœur des enfants. Les devoirs bien choisis et bien préparés, les rédactions corrigées avec un grand soin et un profond respect de la langue, la lecture des belles pages à la portée des jeunes, tout cela fera de nos petits Canadiens de vrais patriotes et des chevaliers du français.

C'est au corps professoral qu'incombe cette tâche, mais il faut que l'enfant constate que, pour son maître, la langue française n'est pas seulement un vêtement d'apparat que l'on porte aux jours de grande fête, ou seulement en classe, mais qu'on la vénère partout et même dans les conversations intimes et dans le laisser aller de la détente et de la récréation.

Ce dont nous souffrons avant tout pour un grand nombre c'est du libéralisme linguistique, non moins funeste dans son domaine que le libéralisme doctrinal et qui creuse un abîme entre le langage

de la scène, de la classe et le langage de la vie courante. Il faut que partout nous sentions le respect du français.

Et alors par l'effort continuel du maître, par l'amour qu'il aura inspiré aux enfants de leur belle langue, ceux-ci en deviendront passionnément épris et s'en feront les défenseurs. Peut-on rêver joie plus profonde et plus douce pour le professeur ?

Cet amour du français dont j'ai voulu souligner l'importance, puisque ce congrès est un Congrès de la Langue française, le maître s'appliquera à le manifester par tout son enseignement et ainsi se préparera une génération de jeunes mieux éclairés et plus avertis. Ne serait-ce pas un des résultats les plus heureux du Deuxième Congrès que d'avoir suscité un nouvel effort chez tous les maîtres de notre Province ? Dieu veuille que bientôt nous puissions en constater les heureux effets et les fruits durables.

L'École paroissiale franco-américaine

Par le Rév. P. Louis Bachand, O.M.I., (Lowell)

Le deuxième Congrès de la Langue française en Amérique nous réunit, comme en 1912, sur ce promontoire que hante le souvenir de nos ancêtres, pour parler de survivance et préparer l'avenir.

Pour nous, qui sommes des Etats-Unis, les présentes délibérations revêtent une gravité toute particulière. C'est avec un geste de confiance pourtant que nous venons vous parler de nos moyens de survivance.

Parmi ceux-ci, le plus important, à notre avis, c'est l'école paroissiale franco-américaine. Détruisez nos écoles et tout croule. La génération qui pousse ne saura plus le français. Nos journaux cesseront de paraître, nos sociétés se verront à l'agonie, nos prêtres se trouveront dans l'alternative, ou bien de prêcher en anglais, ou bien de céder leurs paroisses à des prêtres de langue anglaise, et nous n'aurons plus qu'à sonner le glas de notre survivance.

Une enquête s'impose donc, pendant ce congrès, sur l'œuvre de nos écoles paroissiales. Par souci de brièveté, cependant, nous nous limiterons à la Nouvelle-Angleterre, qui s'est montrée d'ailleurs, le terrain le plus propice à l'épanouissement de cette œuvre.

Définition:

Disons d'abord ce que c'est que l'école paroissiale franco-américaine. C'est une école privée qui par conséquent ne reçoit aucun subside du gouvernement; une école paroissiale que les paroissiens ont construite et qu'ils entretiennent de leurs oboles; une école catholique qui se développe sous la haute surveillance de l'évêque du diocèse, et sous la direction immédiate du curé, et dont les instituteurs et institutrices, à peu près tous membres de communautés religieuses poursuivent l'idéal de l'éducateur catholique. Elle est encore américaine, étant reconnue et protégée par l'autorité civile américaine, devant suivre dans les grandes lignes le programme d'étude des écoles publiques et ayant l'obligation de former des

citoyens américains. Elle est aussi française, parce que la direction ordinaire s'y fait en français, parce que la langue française y est enseignée comme une matière principale et qu'elle sert de véhicule pour l'enseignement de plusieurs autres matières.

Développement de l'origine à 1912

Voilà ce que sont nos écoles; elles ne sont pas d'invention récente; elles virent le jour peu après la fondation de nos paroisses franco-américaines. Les plus anciennes ont donc un peu plus d'un demi-siècle d'existence. Lors du premier Congrès de la Langue française, en 1912, il était évident que jusqu'alors l'école paroissiale franco-américaine n'avait pas été sans épreuve. Que de difficultés, que d'obstacles dès les débuts! La plupart des nôtres étaient pauvres; ils venaient chercher fortune dans les usines, et, préoccupés de la subsistance de leur famille, généralement assez nombreuse, ils laissaient travailler leurs enfants trop jeunes. A cette époque, aucune loi ne fixait une limite d'âge; il n'était pas rare de voir garçons et filles de dix et douze ans travailler aux usines. A cause de la pénurie des ressources pécuniaires, on avait été forcé de construire des écoles qui devenaient en peu de temps insuffisantes; par suite, les classes étaient surchargées d'élèves.

Malgré des sacrifices vraiment héroïques, inspirés par une charité aussi ardente qu'éclairée, les communautés religieuses enseignantes, sans lesquelles, soit dit en passant, les écoles franco-américaines n'auraient jamais pu même commencer à exister, n'avaient pas pu toujours fournir des personnels assez nombreux et de la plus haute compétence, à toutes ces écoles qui surgissaient partout en même temps, ce qui avait rendu les succès moins rapides et l'enseignement moins efficace.

Plus de la moitié des parents envoyaient leurs enfants aux écoles publiques. Les uns ne pouvaient faire autrement, vu qu'il n'y avait pas d'écoles franco-américaines dans les campagnes ou les villages qu'ils habitaient. D'autres qui auraient pu très facilement faire autrement, insouciant de l'éducation de leurs enfants, ne se donnaient pas la peine de le faire. Et enfin, certains snobs et arrivistes voulaient positivement que leurs enfants fréquentassent les écoles américaines dès le bas âge. Ces enfants, jetés pêle-mêle au milieu d'un monde païen et protestant, en contact immédiat avec des éléments étrangers à leur race, ne résistaient que rarement aux influences qui les submergeaient.

La fréquentation des écoles publiques par ces nombreux enfants, suivie, pour les uns, du travail dans les usines, pour les autres, du passage dans les "high schools" américains, avait amené, comme conséquence fatale chez un trop grand nombre des nôtres, la perte de la foi et de la langue. Enfin, on constate, oui, déjà en 1912, qu'en présence des difficultés, des laïques, quelques-uns influents, voire même des prêtres, des religieux et des religieuses, sentant leur patriotisme s'affaiblir, leur zèle se ralentir, ont proclamé, au scandale des faibles: "Comme race, nous sommes voués à une mort certaine. Pourquoi ne pas nous laisser mourir tout doucement? A quoi bon nous donner tant de mal pour garder un héritage qui tôt ou tard nous échappera infailliblement?" Ce raisonnement, qui avait retenti trop souvent parmi les nôtres, en avait déjà tué un grand nombre et endormi bien d'autres. Si toutefois, en parcourant ces premières années de l'histoire de nos écoles, on constatait des faiblesses, des négligences, des reculs, des défections, par-ci, par-là, voir même des trahisons, en somme, l'œuvre accomplie n'en était pas moins merveilleuse, marquée au coin de la sagesse et de la force. Grâce à l'immigration nombreuse des Canadiens-français et à leur accroissement naturel, grâce à l'esprit catholique et patriotique du peuple, grâce surtout au zèle des communautés enseignantes et du clergé, on avait bâti 123 écoles, que 57,743 élèves franco-américains faisaient regorger. Cent vingt-trois belles et florissantes écoles, en 1912, c'était le témoignage de notre peuple qui ne voulait pas mourir; 57,743 élèves dans ces écoles, c'était pour lui une vraie cause d'espoir.

De 1912 à 1937

Au cours des vingt-cinq dernières années, beaucoup de nouvelles conditions s'installèrent chez nous, les unes favorables, les autres dangereuses. Il y a des améliorations notables, mais il y a encore des faiblesses, du lâchage, en certains milieux, des préjugés enracinés, pas assez de convictions et d'endurance dans le travail commun, pas assez d'union et d'ensemble; l'ambiance se fait de plus en plus favorable à l'usage prépondérant de la langue anglaise, même dans nos familles, à cause des cinémas, de la radio, de l'immigration restreinte des Canadiens-français, à cause surtout des nombreux mariages avec des personnes d'autres nationalités.

Heureusement cependant, plusieurs conditions nouvelles ont favorisé l'œuvre de nos écoles paroissiales. Après les glorieux exemples

donnés par nos soldats, il y a plus de fierté nationale; moins pauvres maintenant, plus de parents font instruire leurs enfants; nos écoles sont mieux bâties et leur personnel est meilleur; aussi le travail des jeunes enfants dans les usines est aujourd'hui limité par les lois civiles; enfin, après une série d'efforts futiles de la part des fanatiques, tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre, à l'exception du Connecticut où une heure par jour seulement est permise, donnent toute latitude pour l'enseignement des langues étrangères, pourvu qu'on enseigne en anglais les matières ordinaires des cours primaires. En 1937, nous avons 189 écoles paroissiales franco-américaines, 66 de plus qu'en 1912. Dans ces écoles, très bien montées, à la moderne, pour la plupart, il y a 89,957 élèves, 32,214 de plus qu'en 1912. Les résultats y sont excellents. Nos gradués savent et parlent bien les deux langues; ils n'ont pas honte d'être des Franco-Américains, et leurs diplômes sont reconnus au moins en pratique.

Il existe cependant pour nos écoles des besoins très urgents, qui peuvent se réduire à trois:

I des cours supérieurs plus nombreux, plus solides et mieux organisés;

II une stricte compétence chez tous les maîtres et maîtresses, et;

III une direction plus effective.

L'honneur et l'urgent devoir de fonder des écoles, dites supérieures, qui correspondent aux "High Schools" publics, nous étaient réservés. Dans le passé, les efforts et les sacrifices des paroisses avaient convergé vers les écoles primaires; il fallait aller au plus pressé, c'était l'essentiel et le strictement nécessaire. Le temps est venu de faire davantage. La loi qui, aujourd'hui, ne permet pas le travail aux enfants avant l'âge de 16 ans, ou de 18 ans, place les parents, qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants au collège, dans cette alternative: ou les laisser chômer ou les envoyer aux "high schools" publics. Dans les deux cas, il y a grand danger pour la foi et la mentalité de nos jeunes gens. Cette œuvre n'existait pas encore en 1912, mais depuis, 26 écoles supérieures ont été bâties. Elles abritent plus de 1200 élèves et donnent des résultats magnifiques, ce qui doit nous stimuler à en fonder un plus grand nombre. Il est à remarquer, cependant, que d'ordinaire, dans les centres où il y a deux ou plusieurs paroisses franco-américaines, ces écoles devraient être interparoissiales; sans cette coopération collective,

elles ne pourront pas se maintenir, se développer. L'esprit de paroisse n'est pas l'esprit de clocher. Il y a des œuvres, qui nécessairement doivent dépasser les cadres d'une paroisse.

L'école supérieure interparoissiale, revêtant les mêmes caractères que l'école primaire, mettra dans l'âme de nos jeunes plus de lumière et plus de force, les immunisera davantage contre les ennemis de leur religion et de leur race. Mais cela à condition d'être franchement franco-américaine, d'enseigner *en fait* les deux langues, pas l'une au détriment de l'autre, mais les *deux* aussi parfaitement que possible.

Les programmes d'étude sont surchargés; nous contournerons cette difficulté ou, du moins, nous la diminuerons en exigeant un personnel compétent, plus adapté aux besoins du pays et aux conditions spéciales de nos écoles. Que les curés exercent une surveillance discrète mais ferme sur les instituteurs et institutrices, qu'ils refusent ou renvoient impitoyablement ceux ou celles qui semblent s'être arrogé la mission de faire disparaître le français.

De race et de traditions françaises et canadiennes, nous connaissons les avantages de notre riche patrimoine et nous voulons les conserver fidèlement. Citoyens américains, nous sommes attachés à notre patrie; nous l'aimons d'un amour profond et sincère. Franco-Américains, nous sommes fiers de la richesse si bien nuancée de notre groupe ethnique et nous voulons la transmettre intacte à nos successeurs.

L'étude simultanée de deux langues présente des difficultés que l'on exagère beaucoup. Si les parents, au foyer, si les maîtres, dans nos écoles, encouragés et stimulés par les prêtres, s'appliquent à parler français en toute occasion et à faire voir aux enfants l'importance de leur langue maternelle dans la survie de la race, les progrès seront plus tangibles, le succès, plus assuré. La direction de l'école appartient, sans doute, aux curés. Ils n'ont pas le droit d'abdiquer leur autorité et ne peuvent pas échapper à leur responsabilité. Mais le rôle de nos communautés enseignantes reste, dans la pratique, de toute première importance. Si l'administration de celles-ci est au Canada, il faut une autorité et une surveillance locales qui soient compétentes; si des provinces sont érigées sur les lieux, il est nécessaire à notre survivance que ce soit à *base de français*.

Là où les conditions paroissiales ne permettent pas d'établir ou de maintenir deux personnels enseignants distincts, il faudra que les religieuses donnent l'enseignement primaire *intégral* aux garçons comme aux filles.

Enfin, il faut bien comprendre que ces maîtres et ces maîtresses ne viennent pas enseigner dans nos écoles pour apprendre une langue, que leur principal souci ne doit pas être, non plus, de se faire pardonner leur origine française, mais qu'ils ont à remplir exactement nos programmes et à le faire avec une compétence réelle, exigée de plus en plus par l'Etat.

De quoi demain sera-t-il fait ? C'est le secret de Dieu, mais, comptant sur son secours, nous pouvons, à la lumière des expériences du passé, affronter l'avenir avec courage et confiance. Si les Franco-Américains le veulent, si les communautés enseignantes le veulent, par dessus tout si les curés le veulent, *effectivement*, les Franco-Américains, grâce à leurs écoles paroissiales, conserveront longtemps encore leur héritage français.

L'Enseignement secondaire chez les Franco-Américains

Par le Rév. P. R. Martel, A. A., (Worcester)

Le rapport demandé sur l'enseignement franco-américain devait embrasser l'ensemble du territoire des Etats-Unis. Il était impossible de faire les enquêtes nécessaires pour une si vaste étendue de territoire. Du reste, il faut dire dès le début que cet enseignement n'a dû sa naissance qu'à des initiatives particulières et ce fait l'a privé d'une certaine unité qui rend difficile son analyse. Je me suis donc borné aux Etats de l'Est de la grande République.

Etablissements d'enseignement secondaire.—On ne compte aux Etats-Unis que deux collèges complets franco-américains, qui prennent l'enfant au sortir de l'école primaire et le conduisent au seuil des universités après lui avoir donné s'il l'a mérité un baccalauréat. (Aux Etats-Unis ce sont les collèges eux-mêmes qui accordent les grades universitaires après avoir obtenu de leur Etat respectif la charte qui leur en donne la faculté.)

Le premier reçoit des jeunes gens; c'est celui de l'Assomption de Worcester, Mass., fondé en 1904 par les Pères de l'Assomption venus de France. Il ne s'est vu octroyer par la Législature du Massachusetts la charte lui conférant le droit de donner le baccalauréat ès arts que le 6 février 1917. Le nombre de ceux à qui il a donné ce diplôme ne doit pas dépasser à l'heure actuelle le nombre de 200. Mais il faut dire que presque tous ces diplômés ont poursuivi leurs études dans les universités ou dans les séminaires, sont entrés dans la carrière ecclésiastique ou dans les professions libérales et se trouvent aujourd'hui établis dans les principaux centres de la Nouvelle-Angleterre où ils font excellente figure.

Un certain nombre de ses élèves qui se destinent au sacerdoce sont obligés de quitter le collège après la rhétorique pour se conformer aux lois de l'Eglise et faire ainsi leur philosophie dans les séminaires. L'an dernier a vu l'ordination sacerdotale du centième prêtre sorti du collège de l'Assomption.

Dans ses plus belles années cette institution a compté jusqu'à 310 élèves. Aujourd'hui, comme conséquence des difficultés économiques qui se sont abattues sur le pays, le chiffre de ses élèves est de 250, presque tous pensionnaires.

Le deuxième est le collège Rivier de Hudson, N.-H., qui reçoit les jeunes filles. Il est dirigé par les Révérendes Sœurs de la Présentation de Marie. Il a reçu sa charte d'incorporation le 3 avril 1935 avec la faculté de pouvoir conférer quatre baccalauréats: arts, sciences, éducation, musique. Ce collège est donc tout jeune et n'a pu fournir jusqu'à ce jour que très peu de diplômées, mais il a l'avenir devant lui. Il est fréquenté actuellement par une centaine de jeunes filles.

Mais ces deux collèges ne disent pas à eux seuls les efforts faits par les Franco-Américains en faveur de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire de celui qui prépare d'une façon plus ou moins éloignée à l'enseignement des universités.

Il y a le Collège du Mont Saint-Charles à Woonsocket, R.-I., dirigé par les frères du Sacré-Cœur. Son cours est de quatre ans et une section de ce cours comporte l'enseignement secondaire.

On doit signaler en plus les Ecoles Apostoliques qui reçoivent des jeunes gens qui entreront dans les Communautés religieuses qui dirigent ces écoles. On peut citer:

Le Séminaire Eymard, à Suffern, N.-Y., tenu par les Pères du Saint-Sacrement.

Le Juniorat Saint-Joseph, à Colebrook, N.-H., qui est entre les mains des Pères Oblats de Marie Immaculée.

Le Séminaire La Salette, à Enfield, N.-H., que possèdent les Pères de La Salette.

Le Séminaire "Maryvale" à Bedford, Mass., dirigé par les Pères Maristes.

Ces maisons d'éducation, de fondation assez récente en général, comptent une cinquantaine et une soixantaine d'élèves. Elles donnent un cours qui dure ordinairement six ans et qui se termine avec la rhétorique.

Les religieuses ont aussi des institutions du même genre. Ce sont des écoles qu'on appelle académies. Citons:

Les Sœurs de Sainte-Anne ont l'Académie Sainte-Anne, à Marlboro, Mass., avec une population écolière de 175 jeunes filles.

Les Sœurs du Saint-Esprit ont trois maisons du même genre: *Holy Ghost Academy* à Tupper Lake, N.-Y.; *Saint Ann's Academy*

à Swanton, Vt., *Putnam Catholic Academy* à Putnam, Conn., avec un ensemble de 263 élèves.

Les Sœurs de Jésus-Marie ont trois Académies: Académie de Jésus-Marie à Fall-River, Mass., qui a près de cinquante ans d'existence; l'Académie Sainte-Claire, à Woonsocket, R.-I., et l'Académie de Jésus-Marie de Goffstown, N.-H., qui contiennent dans leurs murs 315 élèves.

Depuis quelques années pour soustraire les enfants de l'un et l'autre sexe à l'influence de l'École Supérieure (High School) neutre, on a inauguré dans certaines paroisses des classes où se donne l'enseignement d'une, de deux ou même des quatre années de High School. C'est ainsi que les Sœurs du Bon Pasteur dirigent trois de ces écoles: l'école Saint-Joseph à Biddeford, Me., qui compte 42 élèves; l'école Saint-Joseph de Lawrence, Mass., qui en a 63 et l'école publique de Van Buren, Me., avec 171 élèves. Les sœurs Sainte-Croix, ont trois de ces écoles: Ecole Saint-Georges, à Manchester, N.-H., de Saint-Antoine à Manchester, N.-H. et celle de Saint-Louis-de-Gonzague, de Nashua, N.-H., avec une population écolière de 250. Les Sœurs de la Présentation de Marie font la même chose à Gardner, Mass., Holyoke, Mass. etc., les Frères aussi le font comme à Fall-River, Mass. Et j'en oublie. C'est un mouvement qui va se développant.

En résumé, il ne serait pas exagéré d'affirmer qu'il y a plus de 2,500 élèves tant filles que garçons qui suivent des classes d'enseignement secondaire dans des écoles à l'usage des Franco-Américains. C'est un beau chiffre, mais il est loin de représenter l'ensemble de la population écolière franco-américaine qui va aux écoles d'enseignement secondaire.

Pourquoi cette minorité? Parce que l'enseignement qui se donne dans les maisons payantes ne peut pas être à l'usage de tout le monde et parce que les classes d'enseignement secondaire ajoutées aux écoles paroissiales gratuites sont pour la plupart de date assez récente. Elles ne sont possibles que dans les paroisses assez riches.

Les programmes.—S'il n'y a pas eu de plan commun qui ait présidé à la fondation des écoles d'enseignement secondaire, il y en eut encore moins pour présider à l'établissement des programmes d'enseignement. En présence des circonstances variées où chacun s'est trouvé, on s'est débrouillé comme on a pu et comme on l'a cru bon.

La difficulté était d'organiser des programmes qui donneraient

au français la juste part qui revient à des jeunes gens et à des jeunes filles de descendance française, sans compter le grand avantage que peut donner une culture par ailleurs si recherchée des étrangers. Mais on ne devait pas négliger l'enseignement de l'anglais, puisqu'il fallait vivre dans un pays de langue anglaise et où plus tard il faudrait se servir souvent de l'anglais.

Le collège de l'Assomption de Worcester a résolu pour sa part la question en établissant un programme d'études qui s'inspire et des programmes anglais et des programmes français. Son enseignement est bilingue, c'est-à-dire qu'il se sert comme langue véhiculaire et de l'anglais et du français et qu'il cherche à donner une connaissance de l'une et l'autre langue équivalente à celle que l'on peut trouver dans les deux catégories de collèges. Loin de nuire, cette façon de faire donne à un élève qui par ailleurs doit être bien doué une supériorité incontestable. Le programme se trouve indubitablement un peu chargé, mais il est viable puisqu'il est réalisé avec succès. C'est une question de volonté et de détermination et sans doute de fierté légitime. Nous n'avons pas le droit de ne pas conserver l'enseignement en français alors que des Américains, qui ne sont pas de même origine que nous, paient très cher ce qu'il nous serait si facile de garder et qui est un des plus beaux héritages que puisse posséder un peuple. Les bons élèves loin d'en souffrir y trouvent un avantage appréciable sur des élèves d'autres écoles. Leur formation en est plus complète et plus humaine et cela leur donne pour la réussite dans la vie un avantage qui n'est pas négligeable.

Toutes les écoles franco-américaines n'ont peut-être pas résolu le problème de la même façon et parfois le français, par nécessité sans doute, se trouve un peu réduit à la condition de langue étrangère ou même de parente pauvre. C'est grand dommage que l'on n'ait pu se rencontrer pour établir une ligne de conduite commune. C'était difficile; les conditions et les circonstances varient d'un endroit à l'autre et pourtant les dispositions des lois sont libérales jusqu'à maintenant.

Par ailleurs, il faut bien le dire, le temps ne travaille pas pour nous et il est nécessaire de le faire travailler pour nous. Les enfants de la première génération franco-américaine parlaient couramment le français; ceux des générations suivantes le parlent moins, quelquefois pas du tout. Cet état de choses ne peut être corrigé que par une volonté ferme de la part des parents et une surveillance sans arrêt qui doit s'exercer au foyer, sur les bancs de l'école paroissiale aussi et se continuer dans les écoles plus avancées. Le jour où dans

les collègues on en serait réduit à apprendre la langue française dès les rudiments, on pourrait dire que c'en serait fini de la culture française et de la durée des Franco-Américains comme élément spécifique.

Enseignement.—L'enseignement a été donné au début par des maîtres qui avaient reçu leur formation soit au Canada, soit en France, et cela est dû aux circonstances au milieu desquelles se sont fondées les maisons d'éducation franco-américaines. Mais les élèves sont devenus à leur tour des maîtres. Ils ont commencé à étudier dans ce pays et y ont pris leurs premiers diplômes universitaires. Ils devront prendre d'autres diplômes dans les universités américaines, afin d'être sur un pied d'égalité avec les autres professeurs de l'enseignement secondaire et de n'être pas paralysés par des lois à venir. C'est absolument essentiel, surtout quand on sait avec quel soin jaloux les gouvernements veillent sur les membres des corps enseignants.

Pour conserver et développer nos maisons, il faut souhaiter que nos professeurs fréquentent des universités du pays et qu'ils y prennent des diplômes qui les mettront au même rang que les professeurs des autres écoles. Sur ce point il y a des progrès à faire. Il faudrait doter aussi les écoles franco-américaines de bibliothèques, de laboratoires, de terrains et de salles de jeux convenables pour qu'elles n'aient pas l'air trop dépourvues à côté des autres. Il est regrettable qu'il n'y ait pas d'université franco-américaine, mais il n'y en a pas et en attendant il faut s'arranger du mieux que l'on peut.

Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas souhaitable que les futurs professeurs aillent perfectionner leurs connaissances au Canada ou en France; bien au contraire il ne serait pas concevable que pour le bien de l'œuvre qu'ils veulent faire aux États-Unis ils n'entretiennent pas des relations intellectuelles et affectueuses avec ces deux pays.

Il faut surtout continuer à y parler français et pas seulement en classe, mais dans les rapports quotidiens. Il faut veiller à extirper les expressions anglaises francisées. A ce point de vue le Canada a fait des efforts et obtenu des résultats que nous devrions imiter.

Fréquentation scolaire.—L'enseignement primaire franco-américain a pris un développement remarquable grâce au zèle de prêtres dévoués et de paroissiens généreux et foncièrement chrétiens. A côté

de l'Eglise, quand ce n'était pas avant elle, des écoles ont été bâties. C'était pour y recueillir les enfants franco-américains et leur remettre l'héritage sacré de la foi de nos pères, de leur langue et de leurs traditions. L'école devenait le vestibule de l'Eglise. Elle a été le grand moyen de survivance de ces Eglises.

L'enseignement secondaire n'a pas bénéficié des mêmes avantages. Il a fallu qu'il se débrouillât un peu tout seul. Ce n'est la faute de personne, mais c'est un désavantage qui lui a fait perdre de l'avance.

Les institutions d'enseignement secondaire franco-américaines ont eu pour raison d'être la volonté des religieuses et religieux qui voulaient se trouver des recrues. Avec le temps certaines de ces maisons ont été mises à la disposition de ceux qui cherchaient une éducation supérieure. Depuis pourtant, certaines écoles se sont ouvertes un peu partout à l'usage de l'enseignement secondaire.

La population écolière franco-américaine est loin de se rendre tout entière dans les maisons créées à son intention. J'ai dit plus haut que l'on pouvait estimer à 2500 les jeunes gens et les jeunes filles qui fréquentent nos institutions. Ce chiffre est loin de correspondre à leur nombre. Où vont les autres ? Dans les écoles supérieures publiques qui ouvrent leurs portes à tous, qui sont gratuites, (alors que les familles franco-américaines sont peu fortunées dans l'ensemble), et qui agissent sur certains comme le miroir fait sur l'alouette. Quelques-uns se croiraient trop peu américains s'ils envoyaient leurs enfants dans des écoles où l'on parle encore français.

Quelques autres vont au Canada et ce n'est pas ici le lieu de les en blâmer. Ils pécheraient plutôt, si jamais il y avait faute, par excès de zèle. Mais peut-on dire que ce serait souhaitable si cela se faisait d'une façon généralisée ? Ne risquerait-on pas de créer comme un fossé entre leur mentalité et celle du grand nombre qui resterait aux Etats-Unis ? Ne serait-ce pas leur rendre la vie plus difficile à conquérir ? Ne serait-ce pas diminuer leur influence future ? ce sont des questions discutables sans doute, mais qui requièrent un examen sérieux.

Le remède à ce paupérisme de notre enseignement secondaire réside dans la multiplication d'écoles supérieures franco-américaines telles qu'elles ont déjà été commencées en différents centres de la Nouvelle-Angleterre.

Réflexions.—Les résultats donnés par les écoles d'enseignement secondaire franco-américaines sont dignes d'intérêt; les chiffres et

les noms cités le prouvent. Mais un travail sérieux d'organisation s'impose, si l'on veut progresser. Il faudrait pouvoir faire ce que l'on fait partout et pour toute chose : se rencontrer, discuter les problèmes, prendre des résolutions. Quels sont ceux qui devraient se rencontrer ? Les chefs, c'est-à-dire quelques prêtres influents, les directeurs et directrices d'école, quelques officiers des sociétés franco-américaines, quelques hommes éminents par leur situation ou leur savoir. Ils auraient à trouver pour les divers problèmes que peut présenter l'enseignement secondaire franco-américain les solutions les plus heureuses.

De quoi s'agit-il ? comme disait le maréchal Foch. De créer une entité nationale séparatiste dans une grande et belle nation ? Personne n'oserait le soutenir. Mais bien de conserver à un groupe vivant sa foi chrétienne. C'est l'essentiel. Le peut-il en se dissolvant dans la masse ? Assurément non, car la masse est amorphe du point de vue religieux. En s'agrégeant purement et simplement à d'autres groupes catholiques ? Oui, peut-être, mais déjà beaucoup plus difficilement, car il ne rencontrera pas de mentalités qui comprendront bien la sienne, et ce seront des heurts inutiles. Le catholicisme est le même dans tous les pays, mais dans chaque groupe ethnique, il a sa physionomie particulière.

Il s'agit aussi de lui conserver un héritage humain de très grande valeur, pétri d'esprit chrétien et de latinité. Il s'agit de lui conserver ses traditions qui ont fait l'agrément de sa vie dans le passé et qui peuvent lui garder encore sa physionomie spéciale. Par là il accroît la richesse spirituelle du peuple américain, la grandeur d'un peuple ne consistant pas dans une égalité qui nivelle tout à un palier nécessairement matériel, sinon matérialiste.

Pourrait-on parler de mission surnaturelle quand il s'agit des Franco-Américains aux Etats-Unis ? On a dit le mot des premiers colons venus de France en terre américaine. Il doit rester vrai par le nombre de missionnaires catholiques qu'il a déjà fournis et qu'il doit fournir encore ; il doit rester vrai par la ferveur chrétienne que doivent garder les communautés franco-américaines.

Leur mission humaine est également très belle. Ils travailleront au bonheur humain par la clarté de leurs idées et le bon sens de leurs conceptions. Ils seront le trait d'union naturel entre la civilisation latine et celle qu'on appelle parfois nordique.

Pour cela il faut des chefs qui sachent, qui parlent, qui instruisent, qui donnent l'exemple. Pour cela les Franco-Américains sont venus ici nombreux à Québec pour être replongés dans "la flamme

ardente, selon l'expression de Mgr Paul-Eugène Roy, où le marteau les durcira et les formera dans le jaillissement des chaudes étincelles." Il nous faut des chefs à la vision claire et à la volonté ardente.

Où les trouvera-t-on? Sous les pierres du chemin? Non, mais bien parmi les jeunes qui auront eu une formation catholique et traditionnelle, une éducation intellectuelle qui sans négliger les trésors qui lui viennent d'un pays riche et travailleur sauront garder et transmettre ceux de la France et du Canada.

"L'avenir, l'avenir, l'avenir est à Dieu" a dit le poète, mais aussi aux âmes mues par des visions souveraines et amies des réalisations.

Le Français dans l'Enseignement américain

Par M. Arsène Croteau, M.A., (Storrs)

De toutes les cours d'admirateurs, adeptes et fidèles sujets qui rendent hommage à Sa Majesté la langue française à travers le monde, aucune ne s'exprime avec des accents plus lyriques, plus profonds et plus sincères que celle que constituent les institutions d'éducation des Etats-Unis. Lorsque ces louanges et cette affection émanent de cœurs français, on est justifié de les croire une simple expression de reconnaissance; mais quelle estime il faut en faire quand elles surgissent de milieux absolument anglais! quelle leçon pour nous! Aux Etats-Unis, imaginez, 890,000 adultes et enfants étudient actuellement avec un enthousiasme et des ressources incroyables "la délitante parlure", patrimoine tout acquis pour nous mais que nous avons tendance, hélas! à négliger de maintenir intact; eux, là-bas, ne sauraient en laisser perdre une seule miette: il semble que c'est à leur adresse et à propos de cet idiome que le "*colligite fragmenta...*" a été prononcé. Professeurs et élèves y mettent "une conscience, un cœur..."; pour eux, c'est la culture des cultures, c'est la phosphorescence intellectuelle que donne tout contact avec une civilisation supérieure, c'est la quintessence de la sagesse des anciens jointe aux beautés d'arts européennes. Cette étude, ces syllabes fines et sonores, ces pensées limpides, ce clair bon sens et ce juste milieu constituent l'ornement tant désiré pour l'esprit, ce quelque chose que requiert Montaigne lorsqu'il demande que les têtes soient "bien faites plutôt que bien pleines"; c'est en somme l'assouvissement pur et simple de cette soif d'idéalisme dont souffre tout bon Américain, car la France et sa civilisation satisfont amplement à son "sentiment" métaphysique.

Pour nous rendre un peu compte de ce qu'on accomplit dans l'enseignement du français au pays voisin, vrai colosse en pédagogie—en 1936, 33,000,000 d'enfants et adultes, soit un quart de la population, fréquentaient l'école—voyons un peu combien d'élèves s'adonnent à cette étude, et combien elle coûte, depuis quand elle est en vogue au pays, quelles méthodes on y suit, et quelle formation y reçoivent les instituteurs, institutrices et professeurs.

Quelques chiffres

D'après les dernières statistiques officielles du département de l'intérieur à Washington, il y avait 500,550 élèves de français dans nos "high schools" en 1933-34, soit 13.6 pour cent de l'inscription totale de ces mêmes institutions; aujourd'hui tout indique qu'il faut porter ce chiffre à 600,000 au moins. Ces 600,000 élèves consacrent leur temps à quatre cours en tout, dont un de français. Comme chaque élève des écoles secondaires coûte \$100 en moyenne par année à sa municipalité ou à l'état pour son instruction, la dépense totale est donc de \$60,000,000 pour ces 600,000 élèves; et puisqu'ils consacrent un quart de leurs efforts à cette étude, il faut donc constater qu'il se dépense \$15,000,000 par année seulement pour faire enseigner le français dans les "high schools" des Etats-Unis.

Certes, cet enthousiasme n'est pas uniforme dans toutes les sections du pays: le sud préfère le latin et le sud-ouest l'espagnol; mais même là le français occupe encore une position avantageuse dans les programmes scolaires. En certains états c'est plutôt sur un trône qu'on a installé Sa Majesté la langue de chez nous, et rien n'indique qu'on veuille lui manquer de fidélité en lui substituant les cours d'économie, de sociologie et d'histoire qui jouissent actuellement d'une si grande vogue aux Etats-Unis. Dans le New-Hampshire, par exemple, il y avait en 1934-35, 6,839 élèves de français, et en 1935-36, 7,447 soit une augmentation de 608; le latin suit de loin avec 3,168 en 1934-35, et 3,150 en 1935-36. Comme l'inscription totale des écoles secondaires du New-Hampshire est de 23,256 il faut donc conclure que plus d'un tiers de cette gent e écolière fait ses beaux jours du français. Au Connecticut il y avait en 1934-35, 13,890 élèves de français. En 1934-35, dans la *Hartford High School*, la *Crosby High School*, de *Waterbury*, la *New Britain High School*, et la *Hillhouse High School*, de New-Haven, on enseignait le français à 700, 719, 1207 et 2209 élèves respectivement et ces chiffres se sont sans doute tant soit peu accrus depuis deux ans.

Dans la ville de New-York il y a 76,000 élèves qui étudient le français, dans la seule ville de Cleveland, Ohio, 4,076, dans le New-Jersey, 30,737, soit approximativement 15 pour cent de l'enrôlement total. Au Connecticut il y a près de 400 instituteurs et institutrices qui enseignent le français, au New-Jersey près de 700, en Pennsylvanie environ 1,000, dans le Maine, 350 sur un total de 1600. Même le Vermont avec sa toute petite population de 359,000 voit 3,587

de ses élèves étudier le français sous la direction de 206 instituteurs et institutrices. C'est dire que, également dans les états les moins et les plus peuplés, dans les villes grandes et petites, on s'applique à cette culture intellectuelle avec une constance et une sagacité admirables.

Dans les "colleges", les chiffres n'en sont pas moins imposants et flatteurs. D'après le recensement du "Study Committee" terminé en 1925, et qui semble être valide encore aujourd'hui, 29 pour cent des élèves des "colleges" s'efforcent de bien apprendre la langue que nous chérissons tant. Quel témoignage! surtout si l'on songe à la pléthore de cours que comportent tous les programmes de l'enseignement supérieur, des cours qui rapporteront un jour plus tard à ces jeunes gens beaucoup plus de pain et d'argent que l'étude du français. On permet aux élèves de suivre cinq cours à la fois, c'est donc un cinquième de leur temps que 29 pour cent des collégiens américains, soit 290,000 en tout, consacrent à cette acquisition. Si l'on songe qu'une année de "college" américain coûte en moyenne et au bas mot \$1,000, c'est donc dire que ces élèves paient \$200 par année chacun pour apprendre le français, soit une somme totale de \$58,000,000. Ajoutez les \$15,000,000 que coûte l'enseignement de cette matière dans les "high schools" et nous voilà à \$73,000,000. Ce luxe est coûteux, mais, pour les Américains, la langue de Molière, de Racine, et de La Fontaine est le *nec plus ultra* de la culture intellectuelle et ce raffinement ne se paie jamais trop cher.

Pérennité du français aux Etats-Unis

Dès les tout premiers débuts des colonies anglaises, le français s'est parlé aux Etats-Unis tant par les Français catholiques que par les Huguenots et on a dû nécessairement y enseigner cette langue de très bonne heure dans les écoles. Le 13 septembre, 1703, un certain André Foucatt, et le 29 août, 1705, Prudent de la Fayole reçoivent leur permis d'enseigner cette matière à New-York même; puis dans les gazettes d'alors on relève de temps en temps des réclames de professeurs de français. En 1722, on fait mention d'une certaine Mrs. Rhodes qui enseignait cette langue, mais comme cette besogne n'avait rien de lucratif, il fallait aussi qu'elle vendît de l'huile d'orange des citrons, et des pelures d'orange. En 1753, le français s'introduit dans l'école fondée par Franklin lui-même, la *Philadelphia Academy*. En 1774, on apprend que le Révérend Jean-Pierre Têtard, qui devait plus tard devenir professeur à l'université Columbia, tenait une "*French Boarding School*" à New-York même. En 1777, un

certain Francis Daymon tient magasin général et en même temps il donne des leçons particulières de français. En 1799, un élève du nom de Lewis Cass reçoit son diplôme de *Phillips Exeter Academy* et le français y est mentionné comme une des études qu'il a poursuivies. En 1804, quatre académies du New-York font rapport de leur travail, affirmant qu'elles ont en tout 38 élèves de français; mais en 1830 le nombre d'académies dont le programme compte ce sujet est déjà monté à trente. A Boston, le français fait son apparition dans les écoles secondaires en 1826, à la *Boston High School for Girls*, et en 1832 à la *Englisg High School of Boston*. En 1847 on commence à l'enseigner à la *Hartford High School*, en 1851 à Waterbury, en 1855, à New-London, et en 1859 à New-Haven. Mais pour l'année 1862 on ne mentionne que 132 élèves étudiant le français dans tout l'état du Connecticut; tandis qu'il y en a aujourd'hui 14,000. En 1857 le français devient obligatoire dans les "high schools" du Massachusetts. Par la suite son essor fut considérable, car si pour tous les Etats-Unis l'enrôlement était de 28,032 en 1890, vingt-cinq ans plus tard, en 1915, il avait été porté à 136,131.

Dans les "colleges" l'historique de l'enseignement du français n'est pas moins intéressant que pour les écoles secondaires. C'est Harvard qui commence dès 1733; les registres rapportent le nom de Louis Langlosserie, bel et dûment licencié pour enseigner cette langue. Mais le premier professeur de français attiré à Harvard fut Joseph Nancrede, de 1787 à 1800. A Yale c'est en 1806 qu'on trouve mention de cette matière au programme pour la première fois, à *Williams College* en 1794, à *Union College* en 1806, à *Bowdoin College* en 1830, avec Longfellow comme premier professeur, etc., etc... Il serait intéressant de parcourir ainsi la liste de tous les "colleges" américains et de relever les premières manifestations de cet engouement; mais, hélas! il y en a plus de sept cents.

Pour retracer avec encore plus de vérité l'historique de cet enseignement aux Etats-Unis, il faudrait aussi faire celui du manuel et du livre de lecture. Ces vieux livres et ces souvenirs d'éditeurs mieux que des chiffres et des dates peut-être, seraient révélateurs de l'évolution qui se produisait dans les esprits à mesure que s'implantait cette étude. Jusque vers le milieu du siècle on importait beaucoup de manuels d'Europe. Cependant, dès 1784, à Boston, un certain John May, professeur à Harvard, publiait une grammaire intitulée "*A New French and English Grammar*". Mais ce n'est vraiment que vers le milieu du XIXe siècle que l'étude du français prit l'essor qui devait le conduire aux sommets qu'il a atteints

aujourd'hui et c'est à cette époque que les compagnies d'éditeurs se mettent vraiment à la besogne pour publier de bons manuels. En 1867, une des plus grandes compagnies d'alors et d'aujourd'hui, commence à se spécialiser dans la publication de textes destinés à l'enseignement des langues étrangères, spécialement du français; elle annonce en 1867 la publication d'une anthologie intitulée: "Littérature française classique et contemporaine"; en 1867, *Otto's Conversational French Grammar* et *Bôcher's College Series of Modern French Plays*, en 1868 *Porel's Grammaire française*, en 1870 *Gasc's French Dictionary*. Et ce n'est là qu'un seul exemple des préoccupations auxquelles on s'astreint pour produire de bons manuels, adjuvants sérieux des bonnes méthodes.

Les méthodes

Les bonnes méthodes sont celles qui donnent un maximum de connaissances ou de développement intellectuel en retour d'un minimum de travail fait dans un minimum de temps. Or, c'est avec la plus grande admiration qu'il faut reconnaître l'effort colossal accompli aux Etats-Unis pour y trouver les plus appropriées aux circonstances. Par exemple, il est illogique d'employer les mêmes qu'en Europe où les langues se voisent avec une si grande facilité qu'il est urgent d'être polyglotte. Il n'en est rien aux Etats-Unis, d'où l'impossibilité où nous nous trouvons de faire parler la langue dans les "high schools", même dans les "colleges". Cependant, on s'y est essayé et on s'y essaie encore, et les succès ne sont pas rares. Seulement, même dans les tout commencements de cet enseignement aux Etats-Unis on sentait comme instinctivement qu'il valait encore mieux assimiler le français à une langue morte plutôt que de risquer de consommer un temps fort précieux au travail oral; on se rendait bien compte qu'en Europe, par exemple, personne ne considère comme une marque de culture l'habileté à se débrouiller dans plusieurs langues: la culture réside dans les connaissances littéraires, l'appréciation de l'art, de la beauté et le raffinement, et non dans le maniement mécanique des formes grammaticales et d'un vocabulaire. Voilà ce que en règle générale, on avait compris comme d'instinct dès qu'on accordait une place de choix au français dans les écoles américaines. Il en est encore ainsi aujourd'hui: très peu de "colleges" ou universités offrent des cours de conversation comme tels. Beaucoup de professeurs débitent leurs cours tout en français, mais on n'exige que très rarement que les élèves

sachent parler la langue. Il est intéressant de constater qu'à peu près toutes les méthodes qu'on a employées aux Etats-Unis dans l'enseignement du français faisaient toujours large part de la traduction et du contact avec le chef-d'œuvre littéraire. Cependant, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, on a successivement fait usage des méthodes suivantes: grammaticale, naturelle, psychologique, phonétique, directe, de traduction, et leur résultante: la méthode éclectique. Ces méthodes furent préconisées par Viëtor, Gouis, Bétis, Ollendorf, Otto, etc. . . . Mais 1898 marque une époque fort importante dans l'enseignement du français aux Etats-Unis, car c'est alors que parut le fameux "*Report of the Committee of Twelve*", publié à l'instigation de la *Modern Language Association of America* qui avait nommé une commission de douze des plus fameux professeurs de langues étrangères pour rédiger un code afin d'apporter plus d'uniformité dans le domaine de l'enseignement des langues. Ce "*Report*" préconise d'abord l'emploi de la version, car toute traduction d'un chef-d'œuvre met nécessairement l'élève en contact avec les plus grands esprits du monde, et ce contact est déjà en soi d'un grand profit. La liste de livres à lire, à traduire plutôt, que ce code suggère, est déjà fort imposante et tout à fait de nature, en règle générale, à créer beaucoup d'intérêt chez les élèves. Voici cette liste, et dites-moi à combien de nos petits enfants canadiens ou franco-américains en a-t-on jamais proposé une semblable? On prétend leur donner une base fondamentale de grammaire, mais d'ordinaire l'élève qui a tant "pioché" pour apprendre ces règles de grammaire et les contradictions qu'on appelle exceptions, n'a contracté aucun amour pour sa langue et il ne s'attardera guère à édifier sur cette base. Au contraire, c'est avec un grand soupir de soulagement qu'il quittera la classe et sa mortelle grammaire en leur répétant à tous deux la pathétique exclamation de Lord Byron:

"*Then farewell, Horace, whom I hated so.*"

Voici cette liste:

Deuxième année de "high school":

About: *Le Roi des montagnes*; Bruno: *Le tour de la France*;
Daudet: *Contes*; De la Bédollière: *La Mère Michel et son chat*;
Erckmann-Chatrion: *Contes*; Foa: *Contes biographiques, Le petit Robinson de Paris*;
Foncin: *Le pays de France*;
Labiche et Martin: *La poudre aux yeux, Le voyage de M. Perrichon*;
Legouvé et Labiche: *La cigale chez les*

fourmis; Malot: *Sans famille*; Mairet: *La tâche du petit Pierre*; Mérimée: *Colomba*; Michelet: *Extraits*; Sarcey: *Le siège de Paris*; Verne: *Contes*.

Troisième année de "high school":

About: *Contes*; Augier et Sandeau: *Le gendre de M. Poirier*, Béranger: *Poésies*; Corneille: *Le Cid, Horace*; Coppée: *Poésies*; Daudet: *La belle-Nivernaise*; Hugo: *Hernani, La chute*; Labiche: *Pièces*; Loti: *Pêcheur d'Islande*; Mignet: *Extraits historiques*; Molière: *L'avare, Le bourgeois gentilhomme*; Racine: *Athalie, Andromaque, Esther*; George Sand: *Contes et Pièces*; Sandeau: *Mademoiselle de la Seiglière*; Scribe: *Pièces*; Thierry: *Récits des temps mérovingiens*; Thiers: *L'Expédition de Bonaparte en Egypte*; Vigny: *La canne de jonc*; Voltaire: *Extraits historiques*.

Quatrième année de "high school":

Beaumarchais: *Le Barbier de Séville*; Dumas fils: *La Question d'argent*; Hugo: *Ruy Blas, Poésies*; La Fontaine: *Fables*; Lamartine: *Graziella*; Marivaux: *Théâtre*; Pellissier: *Mouvement littéraire au XIX^e siècle*; Renan: *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*; Rousseau: *Extraits*; Sainte-Beuve: *Essais*; Taine: *Origines de la France contemporaine*; Zola: *Extraits*; Maupassant: *Extraits*; Balzac: *Extraits*.

Cependant, ce "Report of the Committee of Twelve" ajoutait qu'il fallait aussi insister sur le thème, le thème étant une bonne occasion de faire apprendre la grammaire française. C'est donc en réalité à la version et au thème que se résumait tout le programme du Rapport. Par la suite, tous les examens du "College Entrance Examination Board" furent créés à sa ressemblance, et à leur tour ces examens ont toujours servi de férule pour obliger les enfants à apprendre en vue du thème plus de grammaire qu'ils n'auraient voulu et qu'il en fallait pour bien lire. Ce n'est qu'en 1923 qu'un groupe de professeurs s'est constitué, sous l'égide de la *Carnegie Corporation*, et ont entrepris de s'adonner à de longues recherches, dans tout le pays, pour découvrir par des procédés vraiment éprouvés, par des recherches solides et documentées, quelles conditions prévalaient en réalité dans l'enseignement des langues vivantes et en quoi il serait possible d'améliorer les méthodes. Ces professeurs, au nombre de soixante, ont poursuivi ces recherches pendant cinq ans, et ils en ont publié le résultat en une série de dix-huit monographies qui

forment en tout une œuvre de 5,000 pages grand in-8. Ce travail d'Hercule a coûté \$300,000 et peut se résumer à ceci: il est prouvé que 85 pour cent des élèves de "high school" n'étudient le français que deux années; or, que peut-on leur enseigner au cours de deux petites années à cinq petites heures par semaine? impossible de satisfaire aux exigences du "*Report of the Committee of Twelve*" qui propose quatre buts à atteindre, lire, écrire, comprendre, et parler, et tout cela en deux ans pour 85 pour cent des élèves. Il vaut donc infiniment mieux restreindre l'enseignement des langues à une seule tâche dans les "high schools", soit la lecture, au moins pour les deux premières années. Au moyen de bonnes méthodes, la lecture peut s'enseigner tellement bien qu'il est possible à un enfant de lire—sans traduire, remarquez-bien—des œuvres littéraires comme celles que recommande le "*Report of the Committee of Twelve*". Les moyens employés pour atteindre cette fin sont très ingénieux. Ils suivent au moins l'esprit du "*Coleman Report*", la publication du "*Study Committee*" qui a été et est encore la plus controversée dans les milieux scolaires américains. Quelle révolution! imaginez, enseigner à lire sans astreindre l'enfant à connaître toutes les règles des participes, du subjonctif, des partitifs, de l'emploi irrégulier des articles etc.! quel scandale! Des chapitres de certaines associations de professeurs de français ont protesté et ont tué et enterré le "*Coleman Report*" au moins vingt fois, mais à la grande honte des retardataires, le "*Coleman Report*" est ressuscité vingt fois. Il y a encore de bons "vieux tousseux" qui ne comprennent pas qu'on peut très bien savoir le sens d'un mot sans en savoir le genre, la signification d'un participe passé sans en connaître l'accord. Qu'est-ce que toutes ces règles, inutiles quand il s'agit de comprendre un texte, importent aux petits Américains? ce qu'ils désirent connaître, ce sont les pérégrinations de Remi et de Vitalis et les tours des chiens savants de "Sans Famille", puis pourquoi M. Perrichon choisit en fin de compte Armand pour son gendre, ainsi que les aventures du "Roi des montagnes" et les actes de bravoure et la fidélité de Passepartout. On comprend de plus en plus aux Etats-Unis qu'il faut d'abord "éveiller l'intérêt pour chercher ensuite à le satisfaire": sage maxime pédagogique. Aussi, relègue-t-on maintenant, de plus en plus, aux classes supérieures tout ce grammatical; et même là on le rapetisse encore, sachant bien que bourrer n'est pas éduquer. On s'applique plutôt à suivre le principe énoncé d'une façon fort graphique par Nicholas Murray Butler, recteur de l'université Columbia, lorsqu'il disait à une association de professeurs de français: "*Don't teach*

French, teach France”, impliquant que tout enseignement du français doit d’abord être à base de civilisation française, littérature, histoire, peinture, musique, costumes et coutumes, fêtes et mœurs, géographie, etc., etc. Les accessoires employés dans ce but sont abondants, intéressants, et bien vivants: d’abord d’excellents manuels, des cartes murales, des photographies, des projections; ensuite des films muets ou sonores, des disques, des chansons françaises, de la correspondance avec de jeunes Français, la radio, des soirées, des pièces, des cercles français, etc. . . . Rien n’est trop bon ni trop dispendieux pour les Américains quand il s’agit de la langue des langues. Tout ce qui en fait apprendre et en donne le goût et le désir est de bonne pédagogie, si légère que paraisse de prime abord la méthode employée; par exemple, dans une classe américaine de français on chante du folklore, car chanter du folklore c’est encore participer à l’esprit d’un peuple. On y chante: “Au clair de la lune”, “Le bon roi Dagobert”, “Il était une bergère”, “En passant par la Lorraine”, “Ma Normandie”, “Le roi d’Yvetot”, “A la claire fontaine”, “Alouette” et même “Le nez de Martin”. Que les indéridables pédagogues ne s’offusquent pas, car lorsque ces enfants auront grandi et qu’ils auront probablement oublié tout le français qu’on leur aura jadis enseigné, cette culture les marquera encore d’une touche distinctive. Comme les intelligences pétillent, comme les cœurs se dilatent, comme les volontés même se forment lorsqu’une fine pédagogie vient visiter nos classes! c’est un ange tutélaire qui les couvre de ses ailes et y laisse au moins quelques reflets de sa blancheur. Malheureusement, il y a aussi l’ange noir qui s’appelle la fausse pédagogie, celle qui ne tient pas compte de la nature de l’enfant, de la nature humaine en général; celle-là nous nous efforçons de la bannir des classes de français de nos “high schools” et “colleges”.

Formation des professeurs de français

La préparation des instituteurs, institutrices et professeurs de français est tout à fait à la hauteur de cette dignité quasi sacerdotale; cette préparation est excellente. Dans l’état de Pennsylvanie, par exemple, sur 62,720 instituteurs et institutrices de “high school”, 237 ont obtenu leur doctorat en philosophie, ce qu’on appelle le “Ph. D.” américain et 3,263 leur licence, le “M. A.” américain, et 16,470 le baccalauréat ès arts. Dans les grands systèmes scolaires comme ceux de la ville de New-York et de Boston on exige la licence à tout prix, et un grand nombre sont munis de leur doctorat. La

grande majorité de ces instituteurs et institutrices sont des gens de langue anglaise, mais qui, après de fortes études aux Etats-Unis, sont allés séjourner en France pour se perfectionner tant dans l'emploi courant de la langue que dans leurs connaissances livresques. Certes, il faut attribuer cet enthousiasme en partie aux bons salaires qu'ils reçoivent et à la forte compétition qu'il leur faut soutenir, mais dans aucune autre branche de l'enseignement trouve-t-on plus de compétence, une application plus soutenue et un amour si profondément senti du sujet qu'on enseigne. Le français est un cœur et une âme, et il semble que c'est un cœur, une âme qu'on enseigne lorsqu'on fait lire un roman, une pièce, une poésie, lorsqu'on fait chanter et même conjuguer des verbes et construire des phrases françaises; c'est toute une civilisation qui passe dans ce souffle de vie, et cette civilisation est et sera toujours le principe animateur de toute l'humanité, à plus forte raison des professeurs de français. Quiconque enseigne cette langue enseigne cette civilisation, et aux Etats-Unis on sent que noblesse oblige car on se prépare bien à cette haute profession. Aujourd'hui il est quasi impossible d'entrer dans l'enseignement supérieur aux Etats-Unis sans avoir obtenu le *Ph.D.* américain. C'est donc affirmer que presque tous les professeurs de français des "colleges" ont fait, après l'obtention de leur licence, deux années d'études supplémentaires de langue et littérature françaises, puis d'espagnol et d'italien; quelques-uns y ajoutent le provençal ou le portugais. De plus, il leur faut aussi pouvoir traduire l'allemand et bien connaître tous les points de contact des autres littératures européennes avec la littérature française. Quant à la dissertation, à elle seule elle exige toute une année complète d'études supplémentaires, recherches, compilations, voyages, etc. Ce *Ph.D.* américain requiert donc quatre années d'université, comme la loi, la théologie, ou la médecine.

Pour bien se rendre compte de l'étendue des études que l'on poursuit aux Etats-Unis dans les "colleges" il ne s'agit que de consulter les programmes; en vue du baccalauréat ès arts avec le français comme champ de concentration, il faut suivre six ou sept cours de littérature française, avec insistance spéciale sur le dix-septième et le dix-neuvième siècle. Voici, d'ailleurs les titres des cours de français qui sont assez courants dans les programmes des meilleurs et des plus grands "colleges" américains: *The Middle Age; Literature of the Renaissance; Seventeenth Century French Literature;* Le Siècle des philosophes; Le Romantisme et le naturalisme; *Evolution of the French Novel; Evolution of French Poetry from the*

Middle Ages; French Drama of the Seventeenth Century; Lyric Poetry and the Drama of the Nineteenth Century; Le Roman au XIXe siècle; Studies in Contemporary French Literature.

Pour la licence, on continue de compléter le cycle des siècles littéraires, si on ne l'a pas déjà fait en vue du baccalauréat ès arts, et l'on se lance ensuite dans des cours plus spécialisés. De la liste qui suit, on poursuit d'ordinaire cinq ou six cours pour la licence et les autres pour le doctorat; *Old French, phonology and morphology; Romance Philology; Stylistics; Phonetics; Provençal; Etudes historiques de la langue française; Etudes géographiques de la langue française; Types of Old French Literature; History of French Criticism; Racine et Molière; Rabelais et Montaigne; Studies in the Literary, History and Criticism of the "Emile" of J.-J. Rousseau; Literary Studies in the "Contemplations" of Victor Hugo; Research in Nineteenth Century Literature; Problems in French Literary History; Les origines intellectuelles de la Révolution française.*

Pour l'édification de ceux qui douteraient encore de la profondeur des études exigées des candidats au *Ph.D.* américain en français, permettez-moi de citer au hasard les titres d'un certain nombre de thèses qui ont été récemment présentées en vue de ce grade universitaire: *Etude sur l'inspiration et l'influence de Paul Verlaine; Etude sur la poésie et sur le vocabulaire de Loys Papon, poète forézien du XVIè siècle; The Works of Marie Leneru; The Decline of Chivalry as Shown in the French Literature of the Fifteenth Century; Brantôme: les sources de ses œuvres en prose et en vers; Ovid in the French Renaissance; Patriotism in the Chansons de gestes; La Poésie funéraire depuis les origines aux Rhétoriciens; The Style and Literary Tendencies of Stendhal in his Novels; The Sources of Jean Rotrou's Early Plays; The Attitude of Brunetière toward the Novelists and Poets of his Age; The Growth of Realism in Alphonse Daudet; The Narrative Art of Guy de Maupassant; Three Plays of Molière in Relation to their Terentian Sources; The Manuscript Tradition of the Old French "Partonopeus de Blois"; L'Equivalence Passé Défini-Imparfait en Ancien Français; Aesthetics and Art in the Astrée of Honoré d'Urfé; The Early Novels of Paul Bourget; Recherches sur Louis de Boissy; La sensibilité esthétique d'Eugène Fromentin; Themes from French History in Eighteenth Century French Tragedy; Verse "enjambement" in Old Provençal Poetry; The Life and Writings of Ernest-Aimé Feydeau; Satire on the Pedant in French Literature of the Sixteenth and Seventeenth Centuries; Studies in the Origin and Tradition of the Pastourelle; Claude Billard, A Minor*

French Dramatist of the Early Seventeenth Century; Remy de Gourmont and the Doctrine of Literary Idealism; The Life and Works of Frédéric Soulié; The Life of the Child as Studied Primarily in the French Drama before 1550.

Les professeurs de "colleges" tout comme un grand nombre de "teachers" de "high school", d'ailleurs, sont versés non seulement dans la littérature et la philologie, mais aussi dans la langue courante. Beaucoup ont séjourné longtemps en Europe, en France spécialement. Ils reviennent de là très au courant du français moderne et tout à fait capables de s'en servir: leur langage est pur, correct, impeccable à n'importe quel point de vue, et, à peu d'exceptions près, même du point de vue prononciation, intonation, diction. Là encore, quelle leçon pour nous gens de langue française! comme ces enthousiastes du français font rougir, même à blanc, certains Canadiens ou Franco-Américains qui croient qu'ils parlent toujours assez bien français pourvu qu'ils se fassent comprendre; j'admets que le prêtre au confessionnal ou en chaire est d'abord requis en conscience de parler pour être compris et de ne pas demander au pénitent de rendre "la brosse" qu'il a prise; mais à part ce cas exceptionnel, n'est-il pas de notre devoir à tous de donner un sens à notre patriotisme en nous appliquant nous-mêmes, chacun de nous en particulier, à augmenter notre vocabulaire par exemple, à vérifier la construction de nos phrases, et aussi à prononcer comme un Français vingtième siècle et non comme un Français dix-septième siècle. Certes, il manque à "ces messieurs" beaucoup des heureuses directives que nous recevons pour la gouverne de notre vie, partant beaucoup de ces qualités raciales qui nous distinguent, mais ajoutons-y une connaissance toujours vivace et en perpétuel devenir de notre cher parler.

Conclusion

Une langue vivante ne se conserve jamais qu'en progressant; c'est pourquoi tous les grands serments de fidélité, quelque tonitruants qu'ils soient, n'aboutiront jamais qu'à la faillite de la civilisation française sur ce sol d'Amérique, si nous ne consentons chacun de nous en particulier à accompagner de résolutions fort déterminées ces grandes allégeances jurées sur tous les sommets et à tous les carrefours. Pour l'honneur de son roi et de son pays on meurt, souvent: pour Sa Majesté la langue française subissons volontiers un vrai martyre aussi, celui qui s'appelle améliorer son langage. Il est de tous les jours et de chaque instant, surtout pour nous qui ne

recevons de tonification d'aucun élément de cette atmosphère tout anglaise où les circonstances nous ont plongés. Acceptons au moins l'exemple que nous fournit le monde universitaire et scolaire américain. Notre conviction profonde à chacun de nous en particulier, un grand renoncement et une triple volonté à la Jeanne d'Arc, à la Du Guesclin et à la Jean Bart à la fois, pourront seuls nous garder fidèles sujets du français. Ne nous canonisons pas trop vite; comprenons bien que c'est par les toutes petites choses bien faites, les petits détails de notre vie française, que nous arriverons à notre salut national, à sauver notre âme française, c'est-à-dire "conserver notre héritage français".

Oui, je sais, c'est le martyr à petit feu que je propose en suggérant à chacun en particulier d'être parfait, mais c'est là et là seulement que réside le salut national. Il en vaut bien la peine. Si parfois le découragement nous assaille, ou si l'indifférence paralyse nos forces, songeons alors à l'effort surhumain accompli par les gens de langue anglaise des Etats-Unis pour obtenir au moins quelques bribes de cette civilisation française dont nous nous honorons. Si 890,000 élèves et étudiants américains y dépensent \$73,000,000 par année et y consacrent le quart de leur temps, c'est qu'ils convoitent ardemment cette culture des cultures. Comme ces gens-là admirent les Français canadiens et les Français américains qui s'efforcent de résister à l'ambiance! mais combien plus ils nous admireront lorsque nous aurons repris un visage encore plus français et qu'ils sentiront chez nous la même fierté qu'ils éprouvent eux-mêmes à se servir de la langue qui nous a valu notre âme nationale.

Bibliographie

- Report of the Committee of Twelve of the Modern Language Association of America
Boston, D.C. Heath, 1901.
- Instruction in Foreign Languages, by Helen-M. Eddy. Bulletin, 1932, No. 17, National
Survey of Secondary Education, Monograph 24, United States Department of the
Interior, Office of Education.
- An annotated Bibliography of Modern Language Methodology, by M.-A. Buchanan and
E.-D. MacPhee. Toronto, University of Toronto Press, 1928.
- The Reading of Modern Foreign Languages, by M.-V. O'Shea, Bulletin, 1927, No. 16,
Department of the Interior, Bureau of Education.
- The French Review, published by the American Association of Teachers of French.
- The Modern Language Journal, published by the National Federation of Modern Language
Teachers.
- Foreign Language News. New-York, Henry Holt and Co.
- Various Modern Language text-books.
- Personal letters from many state and municipal boards of education, also from the United
States Department of the Interior, Office of Education.
- Publications of the American and Canadian Committees on Modern Languages, 18
volumes, Macmillan.
-

L'Enseignement du Français dans les Écoles primaires (publiques) du Nouveau-Brunswick

Par M. J.-Edouard de Grâce, (Campbellton)

La loi scolaire du Nouveau-Brunswick ne reconnaît pas officiellement d'écoles bilingues. Le terme n'y est même pas mentionné. Mais on trouve dans les règlements du Conseil de l'Instruction publique (Board of Education) qu'il y a des manuels scolaires dont l'usage est autorisé spécialement pour les écoles acadiennes. On y fait aussi mention du département français de l'école normale et on désigne les écoles où les élèves de ce département auront le droit d'enseigner.

Le cours d'instruction des écoles primaires prescrit par le Conseil de l'Instruction publique comprend un programme spécial pour les écoles acadiennes. Voici ce qu'on y trouve pour chaque année:

Première année:

Lecture française. Syllabaire. Usage du tableau noir. Appuyer sur la valeur phonique de la lettre. Combinaison des syllabes pour former des mots. Exercices de diction. Composition orale de petites phrases. Description simple d'objets familiers. Causeries. Soins de la prononciation et de l'articulation. Ton naturel. Récitation de mémoire; morceaux choisis courts et faciles.

Deuxième année:

Lecture française. Le Premier Livre de Lecture. Révision de l'ouvrage du grade 1. Historiettes et causeries. Description d'images. Correction des défauts de prononciation. Lecture supplémentaire. Récitations.

Troisième année:

Lecture française. Composition orale. Compte rendu de la leçon. Dictées. Rédaction de lettres faciles. Lecture supplémentaire par l'institutrice afin d'encourager chez l'élève le goût de la lecture. Récitations. Initiation aux choses de la grammaire, sans définitions ni règles. Notions premières données oralement sur le nom, l'article, l'adjectif, le verbe. Le nombre. Lettres majuscules.

Quatrième année:

Lecture française.—Troisième Livre de Lecture. Première partie. Dictées. Récitations. Composition orale et écrite. Signes de ponctuation. Rédaction de lettres. Etude plus étendue des parties du discours déjà apprises, en y ajoutant le pronom. Le nombre et le genre. Conjugaison des verbes avoir et être au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif.

Cinquième année:

Lecture française.—Troisième Livre de Lecture, au complet. Composition orale et écrite. Récits. Narrations. Descriptions. Lettres familières et d'affaires. Attention spéciale donnée à la forme, à l'expression et à la ponctuation. Correction des fautes d'expressions, Grammaire française.—Premier Livre de Grammaire, par Augé-Desrosiers, jusqu'à la page 61, avec exercices.

Sixième année:

Lecture française.—Quatrième Livre de Lecture, 18 leçons. Epellation et dictées. Etude de mots. Dérivés et composés. Récitations. Etude de morceaux choisis. Rédaction. Grammaire française. Premier Livre de Grammaire, Augé-Desrosiers, au complet, avec exercices. Parties du discours. Analyse grammaticale. Lettres. Correspondance commerciale. Correction de fautes d'expression. Histoire.—Histoire élémentaire du Canada, Page 1-110.

Septième année:

Lecture française.—Quatrième Livre de Lecture, 36 leçons. Lecture expressive, élocution, déclamation. Récitations. Etude de mots. Etude de morceaux choisis. Vocabulaire.

Grammaire française.—Deuxième Livre de Grammaire, Augé-Desrosiers, jusqu'à la page 94, avec exercices. Dictées. Compositions. Analyse grammaticale. Lettres. Correction de fautes d'expression. Dictionnaire français.

Histoire élémentaire du Canada, (Bourgeois).

L'Agriculture dans les Ecoles.

Huitième année:

Lecture française.—Quatrième Livre de Lecture, au complet. Lecture expressive, élocution et déclamation. Etude de mots. Etude de morceaux choisis. Vocabulaire.

Grammaire française.—Deuxième Livre de Grammaire, Augé-Desrosiers, au complet, avec exercices. Dictées. Analyse grammaticale et logique. Exercices de style. Rédaction.

L'Agriculture dans les Ecoles.

Nous avons donc, comme le montre le programme que je viens de citer, les manuels français suivants: le Syllabaire et le Premier Livre de lecture (même volume), le Deuxième, le Troisième et le Quatrième Livre de lecture; la Grammaire Augé-Desrosiers, premier et deuxième livres; l'Histoire élémentaire du Canada, l'Agriculture dans les écoles. Le Syllabaire ne plaît à personne. Il comprend trop de mots difficiles et qui ne sont pas d'usage commun. Le Quatrième Livre, *A travers le Canada*, n'est pas satisfaisant. Il nous promène bien à travers le Canada et nous montre les ressources naturelles, les industries, les endroits importants, les lieux historiques, etc., mais il n'est pas à date. Même s'il était à date, il ne serait pas ce qu'il nous faut. Un recueil de morceaux choisis serait plus intéressant et plus utile.

Avec ce programme et ces livres, un petit nombre de nos maîtres et maîtresses réussissent à enseigner un peu de français. Le plus grand nombre l'enseignent médiocrement, mal ou très mal, car ils n'ont ni la science, ni la préparation pédagogique nécessaires.

A la fin de la huitième année, les enfants de nos écoles doivent subir un examen très difficile pour être admis au cours supérieur (High School), examen où l'on ne tient pas compte de la connaissance du français. Nos instituteurs et institutrices, dans leur désir de voir arriver leurs élèves sont portés à négliger le français. Dans quelques années, ces enfants voudront peut-être devenir instituteurs ou institutrices et il leur faudra subir des examens où une seule matière est donnée en français, la grammaire française. Encore, cette matière est-elle facultative, exception faite pour le département français de l'école normale, ce qui ne veut pas dire grand'chose, comme vous pourrez le constater un peu plus tard.

L'enseignement oral se fait en français dans la plupart de nos écoles acadiennes. Qu'on le veuille ou non, il faut bien qu'il en soit ainsi puisque les enfants dans les premières années du cours et même dans les cinquième et sixième années, dans bien des cas, ne comprennent pas suffisamment l'anglais pour qu'on puisse se servir avec avantage de cette langue. Cependant il y a des instituteurs et des institutrices qui font de l'enseignement oral en anglais dans les premières années du cours, ou qui s'imaginent en faire, mais en réalité

ils ne font que faire apprendre par cœur à leurs élèves des choses que ceux-ci ne comprennent pas. Mais tous les manuels, hors ceux que j'ai déjà mentionnés, sont anglais. C'est un problème bien difficile et pour le maître et pour l'élève que de passer de l'oral en français à des livres anglais. C'est une autre raison qui pousse un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices à se servir de plus d'anglais qu'ils ne devraient le faire dans l'enseignement oral.

En somme, la langue française est parlée et enseignée dans les écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick, mais elle n'a pas encore la place qui lui appartient. L'empressement que l'on met généralement à toujours donner préséance à la langue anglaise ne tend pas à faire aimer notre langue à nos enfants. Il y a des exceptions, sans doute. Nous avons un petit nombre d'écoles où l'on fait des efforts louables pour développer chez nos enfants l'amour de leur langue et où l'esprit français n'est pas un inconnu. Mais cet amour de la langue et cet esprit français si essentiels à notre conservation et à notre développement national sont de bien grands étrangers dans la plupart de nos écoles. Nonobstant le fait qu'on y parle et enseigne le français, nos écoles forment surtout une mentalité anglaise chez nos enfants. S'ils conservent leur langue c'est grâce au milieu où ils vivent et non à nos écoles. Ceux d'entre eux qui sortiront de ce milieu auront-ils le courage de défendre leur langue au besoin ou même de la conserver eux-mêmes ?

Le programme dont j'ai parlé, bien qu'il ne donne pas au français la place qui lui appartient, pourrait produire de meilleurs résultats si nos maîtres et maîtresses avaient la préparation voulue pour s'en servir avec avantage.

Nous n'avons chez nous qu'une école normale et elle n'est pas organisée de façon à préparer des instituteurs et des institutrices pour enseigner à des enfants de langue française. Il y a bien dans cette institution une classe que l'on désigne sous le nom de département français; mais ne fréquentent cette classe que ceux qui aspirent à un brevet de troisième classe et le nombre en est malheureusement très petit. Les années passées, ce département avait de vingt à trente élèves chaque semestre, une moyenne d'une cinquantaine chaque année. Ils constituaient presque entièrement le personnel enseignant de nos écoles. Depuis une quinzaine d'années le nombre diminue chaque année tandis que le nombre de ceux et celles qui désirent obtenir des brevets plus élevés augmente. Mais pour obtenir ces brevets, il leur faut suivre les cours réguliers de l'École normale où ils reçoivent absolument la même préparation que ceux et celles

qui se destinent à l'enseignement des enfants de langue anglaise. Ils y font un stage d'une année dans une ambiance anglaise et en sortent avec une mentalité plus ou moins déformée.

Heureusement nous avons des instituteurs et institutrices qui ont fréquenté nos collèges classiques et nos meilleurs couvents; leur formation leur permet de faire le stage voulu à l'école normale sans subir l'influence du milieu. Ils ont en plus les connaissances nécessaires pour enseigner le français. Ces personnes font un grand bien dans nos écoles.

Le grand obstacle au progrès de nos écoles acadiennes, c'est le défaut de formation de nos instituteurs et nos institutrices. Une école normale bilingue le supprimerait.

L'Enseignement du Français dans les Ecoles primaires (publiques) de la Nouvelle-Ecosse

Par M. J.-Edouard Comeau, (Truro, N.-E.)

Ce travail comporte deux divisions: les écoles anglaises et les écoles acadiennes, dites bilingues. Nous allons examiner les unes et les autres.

LES ÉCOLES ANGLAISES

Dans ces écoles l'enseignement du français n'est obligatoire à aucun degré. Tout au plus, dans la dernière année (la douzième) faut-il une langue étrangère et le français a la préférence.

Avant 1933, le français était au programme des neuvième, dixième, onzième et douzième années. Dans nombre d'écoles, surtout à la campagne, il n'y avait pas de français. Si l'on peut juger par les quelques rapports du Surintendant de l'Instruction et par les élèves de l'Ecole Normale, il y a dix ans, trente pour cent des enfants n'étudiaient pas le français pendant leur cours. Beaucoup parmi les autres le choisissaient pour relever leur note d'examen de fin d'année, car il était assez facile d'en décrocher une bonne. Avant la diffusion de la radio, on rencontrait même des gens qui ignoraient l'existence du français ou qui ne s'imaginaient pas que ce fût une langue parlée. Une augmentation dans le nombre de ceux qui choisissent le français est évidente; aujourd'hui un instituteur ne peut obtenir d'école sans français, même à la campagne.

Malheureusement ce français compte à peine, car la grande majorité des instituteurs sont incapables d'écrire une phrase et la presque totalité incapables de la prononcer convenablement. Alors l'étude de la langue pendant trois ou quatre ans dans des conditions pareilles donne des résultats presque nuls. L'opinion s'émeut de voir les gens dans l'impossibilité de se faire comprendre à l'étranger ou de recevoir les touristes de langue française, ou encore de comprendre un programme à la radio. Aussi en 1930, un comité fut chargé de remanier tout le programme scolaire de la Nouvelle-Ecosse et une section s'est occupée du français. On s'attaqua d'abord aux manuels. Les anciens comprenaient une grammaire pour les

quatre années; un petit livre de lecture pour la neuvième et la dixième, un autre pour la onzième; deux en prose et quelques poésies pour la douzième. (En 1930 c'étaient *Le Petit Chose*, *Le voyage de Monsieur Perrichon* et des poésies). Le comité a recommandé l'enseignement du français plus tôt et a suggéré que l'on commençât en septième, vue le manque d'instituteurs qualifiés. Par conséquent un programme fut élaboré, entièrement oral pendant la première année; avec des manuels simples et gradués autant que possible dans les autres. L'ancien livre de grammaire qui appuyait uniquement (ou presque) sur la traduction fut remplacé par un autre qui demande aux élèves de s'habituer à dire et à écrire des phrases complètes. En règle générale, si on peut croire les gens, les nouveaux livres sont plus intéressants.

Ce nouveau programme est entré en vigueur par tranches à partir de 1933. Le Département recommande de commencer l'étude du français au plus tard en huitième année pour ceux qui ont l'intention de l'apprendre avant la fin de leur cours. Un bon nombre d'instituteurs ont immédiatement commencé en septième. Quelques villes ont même un instituteur pour s'occuper uniquement du français en septième, huitième et neuvième. Il est encore trop tôt pour apprécier les résultats, cependant, on remarque une légère amélioration chez ceux qui commencent en septième. De plus, les tout petits ont voulu participer à ces classes, et on voit des enfants qui connaissent quelques mots de français et qui surtout désirent en apprendre.

Les nouveaux manuels ne donneront pas mieux toutefois sans un changement radical dans la méthode. Voici l'ancienne, sauf dans certaines villes où des instituteurs mieux préparés dans les collèges ou dans les universités, tâchaient de rendre pratique leur enseignement. On prenait le livre de grammaire, on apprenait les règles par cœur si possible (en anglais, bien entendu), on traduisait les phrases françaises en anglais soit oralement, soit au tableau, enfin on écrivait la traduction de l'anglais au français sur le tableau ou dans les cahiers. Dans tout cela, à part les exceptions notées plus haut, pas un seul mot de français n'était prononcé; au besoin, on se contentait d'épeler à l'anglaise. De la sorte, un élève faisait trois ou quatre ans sans entendre prononcer, ni prononcer lui-même un seul mot de français. Entre temps, le même instituteur enseignait le latin ou l'allemand et il essayait de prononcer les mots de ces langues tant bien que mal; souvent très mal.

La partie grammaticale ou la leçon du jour finie, on passait au livre de lecture. Point ou peu de lecture. Souvent le meilleur élève,

ou, si le temps pressait, l'instituteur, dictait la traduction anglaise que les autres se hâtaient de copier dans leurs cahiers sans avoir même à faire la comparaison entre les deux vocabulaires. C'était la préparation à l'examen où la traduction régnait en maître. Depuis quelques années, le Département désirait que l'on donnât plus d'importance à la prononciation. Aux cours de vacances, à Halifax, il y a des cours français chaque année. Depuis la venue des disques de phonographes, une soixantaine d'écoles les ont mais ne s'en servent pas autant qu'il faudrait.

Le comité de 1930 a voulu insister sur un enseignement plus oral d'une langue si importante au Canada. On demande que l'enfant soit initié graduellement à comprendre une phrase courte, à pouvoir la répéter lui-même, à la lire et à l'écrire. C'est vouloir apprendre la seconde langue de la même façon que la première mais en allant plus vite. Si on peut juger par les élèves de l'Ecole normale qui viennent de toutes les parties de la Nouvelle-Ecosse, il y a eu progrès de ce côté; il nous arrive rarement un élève qui n'ait pas essayé de prononcer au moins quelquefois pendant son cours.

Les nouvelles méthodes et les nouveaux manuels soulèvent des critiques de la part des instituteurs plus anciens, et cela se comprend. Sans vouloir en aucune façon soutenir que le nouveau système soit meilleur, il faut se rendre compte que de nouveaux manuels exigent un peu plus d'études personnelles; qu'une nouvelle méthode demande à être expliquée et élaborée dans une école quelconque. Certains instituteurs de français ont complété le cours universitaire du baccalauréat, mais la grande majorité passe par l'Ecole normale. Là, jusqu'en 1928, on peut dire que l'enseignement du français n'existait pas. Depuis, il y a un professeur de français, et le cours est obligatoire pour tous les élèves. Le temps pour obtenir un brevet d'instituteur est de neuf mois seulement, ce qui donne environ quarante classes de français de quarante-cinq minutes chacune. Les élèves font aussi des exercices pratiques d'enseignement dans les écoles de la ville, pour le français à partir de la troisième année. Cela consiste en vocabulaire, en chansons et plus tard en lectures très simples. Désormais, pour compléter leur préparation professionnelle, il leur faut aller aux cours de vacances à Halifax, pendant un ou deux étés. Il est difficile de progresser rapidement dans de telles conditions; heureux si on peut donner le goût du français et le désir de se perfectionner plus tard. Pour ceux qui sont dans l'enseignement il y a des cours par correspondance, souvent gratuits; jusqu'ici un bon nombre en a profité. Il va sans dire que la prononciation y manque, mais c'est

mieux que rien. De plus, en 1935, les élèves de certaines écoles de campagne ont pu suivre ces mêmes cours pour la onzième année. En 1937, une centaine d'élèves les ont suivis.

Enfin, pour encourager à une préparation plus adéquate sur le français, il est question d'un certificat spécial de français, mais la crise est venue et le Département, forcé de retrancher ce projet, ne l'a pas encore repris, ni n'a arrêté les conditions de son obtention. Il est incontestable qu'un tel certificat, bien contrôlé, ferait beaucoup pour un meilleur enseignement dans les écoles anglaises.

LES ÉCOLES ACADIENNES

Les derniers règlements qui concernent nos écoles datent de 1902. On peut les trouver dans le code scolaire de la Nouvelle-Ecosse, édition de 1921, pages 309-311. D'après ces règlements, la part du français est minime. Le comité d'alors recommandait une série de livres de lecture pour les quatre premières années. Le français n'est même pas obligatoire dans nos écoles, il est tout au plus facultatif (that the use or study of French shall be optional with every pupil—Manuel of School Law, 1921, page 311). A lire et à méditer ces pages, on dirait que l'intention était de transformer les petits Acadiens en bons Anglais. On recommandait des cours pour préparer les instituteurs dans ces écoles à mieux enseigner *l'anglais* à leurs élèves. L'usage du français était toléré jusqu'à la quatrième année à la condition que ces mêmes élèves soient préparés à continuer tout leur cours en anglais. Heureusement que les règlements ont été ignorés ou oubliés un peu partout. Il n'en reste pas moins vrai que nos petits Acadiens ont un livre de lecture français et que tous les autres sont en anglais: arithmétique, histoire, géographie, sciences, etc. Dans beaucoup d'écoles l'enseignement se fait en français mais il est rare de rencontrer un élève sachant écrire le français sans grosses fautes d'orthographe. On trouve encore dans certaines écoles la grammaire Claude Augé, ce qui permet une formation plus solide. Les livres de lecture ne sont pas intéressants; la matière est absolument insuffisante. Actuellement, il y a le syllabaire pour les commençants; puis le deuxième et le troisième livre de lecture pour les trois années suivantes; le quatrième livre de lecture sert de la cinquième à la huitième inclusivement. A partir de la neuvième c'est en tout le même cours que pour les écoles anglaises.

Les Acadiens ont souvent demandé aux autorités une plus large part de français; il est en effet contre tous les principes de la péda-

gogie bien comprise, de vouloir enseigner à des enfants acadiens par le truchement d'une langue qui ne leur est pas connue. En règle générale les autorités étaient bien disposées, mais rien ne fut fait. Il aurait fallu leur soumettre des revendications concrètes et non leur demander de faire le travail eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, le Congrès National des Acadiens avait nommé un comité d'éducation pour la Nouvelle-Ecosse. Plein d'enthousiasme et d'ambition il eut des réunions, de la correspondance, et cette fois il y eut des recommandations portant surtout sur de nouveaux livres de lecture, un cours de grammaire et de composition française.

En 1930, le Département lui-même nomma un comité pour étudier la question. Ce comité ne fonctionna pas longtemps, car un grand comité fut organisé peu après pour la révision de tout le système scolaire de la Nouvelle-Ecosse. C'est à lui que les Acadiens s'adressèrent pour tirer tout le profit possible des circonstances. La question des écoles acadiennes fut discutée à plusieurs reprises et dans les conclusions soumises au Département nous trouvons: "que dans les écoles acadiennes pour les six premières années, l'enseignement se fasse en français sauf pour l'arithmétique, qu'un septième du temps soit consacré à l'anglais parlé et écrit; que de la septième à la neuvième inclusivement l'enseignement se fasse dans les deux langues et que le manuel d'histoire soit en français; que pour les autres années les manuels soient les mêmes que dans les écoles anglaises." (Resolutions of the Curriculum Committee, 1933).

La grande difficulté est de trouver des manuels appropriés à nos écoles. Les livres de lecture subissent actuellement une révision complète. En nous unissant aux deux autres provinces maritimes, et en augmentant ainsi le débit de livres scolaires, nous arriverons à quelque chose de satisfaisant. Il était entendu que le nouveau programme n'entrerait pas en vigueur avant que nous ayons pu rassembler tous les manuels: lecture, grammaire, composition, histoire, géographie, sciences, etc., afin de les faire ratifier par le département d'un seul coup. Cependant par la force des choses, le livre de lecture sera peut-être le premier à être adopté puisque l'ancienne édition est épuisée et ne sera pas renouvelée.

Un autre point qui serait à développer est la formation professionnelle du corps enseignant. Il n'y a qu'une seule école normale où tous suivent un programme uniforme. Il faudra trouver moyen de donner une préparation spéciale et appropriée à ceux qui se destinent à l'enseignement dans les centres acadiens.

Il y a donc espoir d'un meilleur sort pour les écoles acadiennes dans un avenir rapproché; il faudra encore du travail, de la diplomatie et de la persévérance avant de doter notre population d'un régime plus satisfaisant. Il s'ensuit de plus que l'enseignement du français aujourd'hui se borne à sa plus simple expression: un peu de lecture, pratiquement pas de grammaire ni de composition. Il y a des exceptions, trop peu nombreuses. Les collèges classiques ont influé aussi, mais peu de leurs élèves se destinent à l'enseignement; à peine si nous pouvons maintenir nos positions à cet égard. On pourrait presque dire que le gros de l'enseignement du français se fait en dehors de l'école, et là on tombe dans l'étude de la langue parlée par les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.

L'Enseignement du Français dans les Écoles publiques de l'Île-du-Prince-Édouard

Par M. Henri Blanchard, (Charlottetown),

La date du premier établissement français dans l'Île Saint-Jean remonte à l'année 1720. Pendant trente-huit ans, l'œuvre de défrichement et de colonisation se poursuivit sans relâche. Lors du premier recensement en 1728, on y comptait déjà six villages et deux cents habitants. La population atteignit le chiffre de deux mille six cents en 1750. Par suite du "Grand Dérangement" de 1755, près de trois mille réfugiés s'y jetèrent pendant les trois années suivantes, de sorte qu'en l'été de 1758, la population de cette "Seconde Acadie" s'élevait au chiffre de cinq mille âmes. A cette époque on y trouvait vingt-sept villages. Cinq paroisses y avaient été régulièrement constituées avec curés résidents, pourvus de presbytères et entourés de villages et de vastes champs de culture d'où surgissaient, çà et là les maisons des habitants avec leurs dépendances.

Au mois de juillet 1758, Louisbourg dont dépendait l'Île Saint-Jean tomba aux mains des Anglais. Cinq mois plus tard, l'Île était redevenue aussi déserte qu'aux jours de Cartier et de Champlain; le fer et la flamme avaient tout détruit. Les cinq mille habitants avaient été entassés sur une vingtaine de méchants vaisseaux et avaient été transportés en différents ports de France et d'Angleterre. Sept ans plus tard, l'ingénieur Samuel Holland, chargé de faire l'arpentage de l'Île, n'y trouva qu'une trentaine de familles—"Misérablement pauvres et vivant au fond des bois". Trente ans plus tard en 1798, un recensement fait par les Anglais n'accusait qu'une population acadienne de six cents âmes. En 1830, ils atteignaient le chiffre de trois mille.

Aujourd'hui les descendants de ces exilés de 1758 sont devenus une population de plus de 14,000 — soit un sixième de la population de l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, ils se trouvent disséminés en quatorze groupes épars, de sorte que leur influence en est fortement diminuée, et leurs efforts patriotiques manquent d'unité

par raison de leur isolement au milieu de gens de races différentes, qui n'ont aucune sympathie pour leurs aspirations nationales.

Ces quatorze groupes qui pour la plupart forment des paroisses acadiennes distinctes sont constitués à peu près comme suit :

	<i>Familles Acadiennes</i>	<i>Autres Catholiques</i>
Paroisse de Tignish	230	125
“ “ Saint-Louis	220	75
“ “ Bloomfield	165	25
“ “ Wellington	30	50
“ “ Saint-Jacques	190	5
“ “ Mont-Carmel	120	0
“ “ Miscouche	75	35
“ “ Summerside	250	125
“ “ Hope River	75	70
“ “ Rustico-Nord	110	5
“ “ Rustico-Sud	115	15
“ “ Charlottetown	225	800
“ “ Rollo Bay	60	70
“ “ Nouvelle-Acadie	45	30
Autres	400 ou 500	
	Total d'environ 2400 familles.	

Dans le cas de dix de ces groupes, la presque totalité des enfants acadiens fréquentent des écoles où l'on enseigne plus ou moins convenablement le français comme langue maternelle. Quant aux quatre autres centres qui sont Charlottetown, Summerside, Rollo Bay et Nouvelle-Acadie, on n'enseigne ni ne parle le français dans les écoles. Ce qui est plus regrettable encore, c'est que dans ces quatre groupes, à part quelques rares exceptions, on ne parle plus du tout le français. Donc, sur les quatorze mille Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard, il y en a bien quatre mille qui n'ont jamais eu l'avantage d'apprendre leur langue maternelle à l'école, et qui par conséquent ne parlent rien que l'anglais. Le recensement de 1931 nous apprend que sur une population de 60,829 personnes âgées de dix ans et plus dans l'Ile-du-Prince-Edouard, il y en avait 8,269 qui parlaient le français et l'anglais, et 214 seulement ne parlaient que le français. Nous avons perdu beaucoup de terrain sous ce rapport, car il y a dix ans, en 1921, sur une population totale de 59,000 personnes âgées de dix ans et plus, 9,631 parlaient le fran-

çais. Voilà donc que le nombre de personnes qui parlaient français a diminué de près de quatorze cents de 1921 à 1931, nonobstant le fait que la population acadienne se soit accrue de plus de mille unités pendant cette période. Voilà un fait qui est de nature à nous faire réfléchir sérieusement; d'autant plus que ce recensement est le premier qui accuse un recul pour nous sous ce rapport.

Il est tout à fait probable qu'il n'y eut point d'école dans l'île Saint-Jean pendant la période française; en tout cas, les documents civils et religieux de l'époque n'en font pas mention. De plus, pendant un demi-siècle, après leur retour de l'exil, nos ancêtres se trouvèrent forcément privés de toute éducation intellectuelle. Par exemple, nous savons qu'en l'année 1812, chez le groupe acadien de Rustico qui était alors le plus avantageusement situé, et qui comprenait à cette époque une centaine de familles, il ne s'y trouvait que deux personnes qui sussent signer. C'est pour ce groupe que fut ouverte, en 1814, la première école qui ait été fondée parmi les Acadiens de notre Ile. L'Abbé Jean-Louis Beaubien, missionnaire canadien-français, en fut le fondateur. Cette école rendit de grands services aux Acadiens jusqu'à l'époque où fut organisé le système d'écoles publiques.

C'est de l'année 1833 que datent les premières écoles publiques de l'Ile-du-Prince-Edouard. Sur la liste des premiers instituteurs figurent le nom de six Acadiens. Par décret du parlement provincial on dispensa ces instituteurs d'enseigner l'anglais et on leur accorda le même salaire qu'on accordait aux instituteurs de langue anglaise. De fait, la loi scolaire en vigueur de 1833 à 1862 reconnaissait les écoles acadiennes comme écoles séparées. On enseignait toutes les matières du cours en français. Tous les manuels de classe étaient français. Par exemple, c'était le Nouveau Traité, L'Histoire Sainte, L'Histoire de France, L'Histoire du Canada, L'Ange Conducteur, La Grammaire de Bonneau, Le petit Catéchisme de Québec etc. . . Ce ne fut qu'en 1862 que l'on commença sérieusement l'enseignement de la langue anglaise. Et, pour encourager les instituteurs acadiens à enseigner l'anglais, on leur paya double salaire, si en plus du programme français ils voulaient enseigner au moins une classe d'anglais. Ce fut le commencement de la déchéance de l'enseignement du français dans les écoles de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Malheureusement, dans l'Ile-du-Prince-Edouard comme d'ailleurs, dans les autres provinces de langue anglaise du Canada, on en vint à rappeler ces lois qui donnaient une certaine mesure de

justice aux nôtres, et on leur substitua l'école unique et neutre. Chez nous, l'injustice fut légalisée par la loi des Ecoles Publiques de 1877.

Cette loi qui n'a subi aucune modification notable depuis son adoption fit table rase de toutes ces concessions. D'après cette loi toutes les écoles dépendent directement du Bureau de l'Instruction Publique, qui de fait, est composé des membres du gouvernement provincial. Depuis 1931, nous avons aussi un Ministre de l'Instruction Publique qui agit comme président du Bureau. Il est assisté d'un sous-ministre ou "Surintendant de l'Instruction Publique", qui est le directeur de toute l'administration scolaire. Les écoles sont donc sous la direction générale du Surintendant de l'Instruction et elles sont administrées localement par une commission scolaire de trois syndics choisis par les contribuables du district. Dans les districts acadiens on choisit généralement des syndics acadiens et ainsi on peut donner une direction plus ou moins française à ces écoles.

Quoique la loi de 1877 ne fasse pas mention de la langue française, cependant les écoles des districts acadiens jouissent aujourd'hui de plusieurs concessions.

D'abord, quelques années après l'adoption de cette loi de 1877, le Bureau de l'Instruction Publique adopta une série de livres de lecture bilingues, c'est-à-dire des livres de lecture anglais avec une traduction française en regard. Un peu plus tard, en 1890, le Bureau accepta la série de livres de lecture *Montpetit* dont on se servait alors dans les écoles de la Province de Québec. On adopta aussi une histoire du Canada rédigée en français. L'année suivante le gouvernement nomma un inspecteur acadien pour surveiller l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par les élèves acadiens. Pendant quelques années encore nous eûmes le double inspectorat de nos écoles, mais depuis 1912, l'inspecteur acadien est le seul qui les visite.

Au 31 décembre 1936, il y avait dans l'Ile-du-Prince-Edouard 479 districts d'école. Sur ce nombre il n'y a que 45 districts où les Acadiens forment la majorité. Ces quarante-cinq districts comprennent soixante-deux classes. Proportionnellement à la population, nous devrions en avoir une centaine. Le total des élèves qui fréquentent les écoles de l'Ile s'élève à 18,183, dont trois mille sont de race acadienne. Sur ces trois mille élèves acadiens seulement environ 1700, ou un peu plus de la moitié fréquentent des classes où l'on enseigne le français aux commençants. C'est-à-dire que près de la

moitié des enfants acadiens de l'Île n'ont point l'avantage d'apprendre leur langue maternelle à l'école. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que tôt ou tard la plupart de ceux-là abandonnent la langue française et ne parlent rien que l'anglais. Voilà exactement ce qui est arrivé dans les centres de l'Île où l'on n'enseigne pas le français à l'école.

Dans les soixante-deux écoles des centres acadiens, le programme du cours français se borne à l'enseignement de la lecture, de la grammaire, de la dictée, et d'un peu de composition. Quelques rares écoles enseignent l'histoire du Canada en français. En certaines écoles, on se sert de la langue française pour les éléments de l'arithmétique et de la géographie, mais règle générale, toutes les matières du cours s'enseignent en anglais. Dans la plupart des écoles, même les commençants doivent être initiés aux différents sujets du cours au moyen de la langue anglaise.

Dans quelques écoles où le français est plus favorisé, l'élève apprend à lire en français. Au bout de la première année commence l'étude de la langue anglaise, et ensuite jusqu'à la fin du cours, l'élève étudiera concurremment les deux langues. D'ordinaire dans ces écoles on consacre la séance de l'avant-midi aux leçons de lecture française et l'après-midi aux leçons de lecture anglaise.

Toutes nos écoles, à l'exception des trois couvents de Tignish, Miscouche, et Rustico (tous sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal), sont dirigées par des instituteurs et des institutrices laïques munis de brevets de l'École Normale de Charlottetown. Leur entraînement pédagogique aussi bien que leur formation linguistique laisse beaucoup à désirer. Les instituteurs et institutrices acadiens doivent suivre exactement le même cours que les candidats de langue anglaise. Il est vrai que chez nous tous les instituteurs et institutrices, sans exception, doivent avoir suivi des cours de français pendant au moins deux ans. Mais ces cours se bornent à l'étude de la grammaire et un peu de traduction, et, pour comble d'absurdité, le manuel de grammaire est rédigé en anglais et toutes les explications se donnent en cette langue. Donc les élèves de langue française n'en profitent guère. Voilà le point le plus faible de l'organisation de l'enseignement du français dans notre petite province. Tant que nos instituteurs et nos institutrices acadiens ne recevront pas à l'École Normale où ailleurs la formation nécessaire pour l'enseignement de la langue française, nous ne devons pas nous attendre à ce que nos écoles nous donnent des résultats satisfaisants au point de vue

du français. De plus, tous les examens à l'Ecole Normale se donnent en anglais; les aspirants acadiens se voient forcés de se livrer avec ardeur à l'étude de cette langue, de sorte qu'ils négligent même le peu de français que l'on y enseigne. Les résultats de ce système sont que les candidats acadiens ont beaucoup plus de difficulté à obtenir leurs brevets que les autres et en même temps, les écoles des centres acadiens sont assez souvent dans l'impossibilité de se procurer des professeurs bilingues compétents. Actuellement, sur les soixante-deux classes des écoles acadiennes, il y en a dix-sept qui sont sous la direction d'instituteurs et d'institutrices de langue anglaise qui ne connaissent peu ou point le français. Cette situation regrettable chez nous dure depuis bien des années. Si on ajoute à ce tableau le fait que chez les quatorze mille Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard on ne trouve pas encore une demi-douzaine de personnes qui aient fait un cours classique français, les perspectives d'une amélioration immédiate de l'enseignement français chez nous ne sont pas des plus brillantes. Cependant nous ne nous décourageons pas; comme ces défenseurs de Verdun nous continuons de dire: "Ils ne passeront pas".

Les instituteurs et les institutrices acadiens de l'Ile se sont depuis longtemps bien rendu compte de cette situation précaire de la langue française. Voilà pourquoi ils fondèrent en 1893, l'Association des Instituteurs et Institutrices acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. Chaque année depuis sa fondation, les membres de cette association tiennent leurs assises annuelles dans un des centres acadiens. Au mois d'août prochain ils se réuniront dans la paroisse de Saint-Louis pour leur quarante-cinquième congrès, auquel presque tous les instituteurs et institutrices acadiens, le clergé acadien, nos rares professionnels, ainsi qu'une foule de paroissiens ne manqueront pas d'assister. Ces congrès ont largement contribué à l'œuvre de la propagation et de la conservation de la langue française chez nous, et ce n'est pas trop dire que, sans ces congrès, il est à peu près certain, que l'enseignement du français serait probablement disparu du programme de nos écoles publiques.

Cette association a aussi mis sur pied deux autres œuvres qui contribuent beaucoup à activer l'intérêt porté à l'étude du français. D'abord, en 1930, fut institué notre premier concours de français pour les élèves acadiens des écoles publiques.

Le huitième de ces concours vient d'avoir lieu. Au delà de trois cents candidats se sont présentés aux examens et les résultats

indiquent un progrès considérable. Plus de soixante prix seront attribués aux heureux lauréats de ce concours.

Ces concours pour les élèves ont si bien réussi que l'Association des Instituteurs résolut, voilà trois ans, d'instituer un concours annuel pour les instituteurs et institutrices. Une dizaine de concurrents s'y présentent chaque année. Le programme de l'examen pour l'année dernière comprenait tous les mots du volume Vocabulaire Bilingue de l'abbé Etienne Blanchard et le deuxième livre de grammaire Augé-DesRosiers. Cette année il y aura une seconde catégorie d'examens pour ceux qui ont déjà concouru. Cet examen comprendra plusieurs questions de littérature et les candidats devront étudier cinq œuvres littéraires choisies par le comité des examens. Les prix du concours des instituteurs sont en argent. L'an dernier la valeur de ces prix s'élevait à soixante dollars. Les instituteurs et les institutrices s'intéressent de plus en plus à ces concours, et le nombre de concurrents va en augmentant. L'Association des Instituteurs a l'espoir de réussir à y intéresser toute la classe enseignante. Puisque la formation française de presque tous nos instituteurs et institutrices est si défectueuse, il va de soi que c'est seulement par un travail personnel ardu et persévérant, qu'ils peuvent réussir à se préparer convenablement à l'enseignement du français. Donc, pour les encourager, l'Association des Instituteurs a bien voulu leur porter aide autant que possible et, dans les circonstances actuelles, elle ne pouvait mieux faire que d'organiser ces concours. Plusieurs personnes généreuses de la province de Québec, le gouvernement de la province de Québec, ainsi que certaines associations acadiennes et canadiennes-françaises ont beaucoup contribué au succès de ces concours en fournissant des prix en livres et en argent. Je veux leur dire publiquement notre reconnaissance. Puissent d'autres amis bien comprendre la difficulté de la tâche chez nous, et ne pas oublier l'Association des Instituteurs et Institutrices Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard et ses concours de français. Nous sommes persuadés que si l'on donnait à l'Association des Instituteurs les moyens nécessaires pour étendre le champ de ses activités, et surtout pour élargir les cadres du programme de ses deux concours, bientôt nous aurions recouvert, non seulement le terrain perdu, depuis quelques années, mais nous aurions fait aussi de grands pas en avant. Nous ne craignons pas non plus, d'affirmer que dans les circonstances actuelles, pour assurer la survivance de l'enseignement du français dans nos écoles, l'Association des

Instituteurs et Institutrices Acadiens est essentiellement notre ancre de salut.

Depuis un demi-siècle, la lutte pour la conservation de l'enseignement de la langue française chez nous a dû compter par-dessus toute autre chose, sur le patriotisme, le travail constant, et la bonne volonté de nos instituteurs et de nos institutrices, qui, une fois leur brevet d'enseignement décroché, se mettent à l'œuvre, et par un travail personnel, opiniâtre et difficile, réussissent plus ou moins à se préparer à l'enseignement du français en autant que les circonstances le leur permettent. Ceux-là sont de vrais patriotes, et tout humbles qu'ils sont, ils méritent cependant d'être cités au tableau d'honneur ici même, dans ce grand congrès de la langue française, dans l'ancienne cité de Champlain, dans cette vieille province de Québec à la belle devise: "Je me souviens". Vraiment, ceux-là méritent bien de la patrie.

Voilà quatre ans, un don généreux de cent mille dollars de la "Carnegie Corporation" de New-York, permettait à notre gouvernement provincial de doter notre province d'un merveilleux service de bibliothèques publiques. Le dépôt central des livres se trouve à Charlottetown et une série de vingt-trois succursales en différents centres de l'Île assurent une distribution gratuite des volumes. Cette bibliothèque possède actuellement quarante-cinq mille volumes, dont environ deux mille volumes français. Les auteurs canadiens-français y sont bien représentés. Ces livres ont été choisis par un comité composé d'Acadiens, auquel on a donné carte blanche pour le choix des titres. Quatre des succursales sont situées dans des centres acadiens, de sorte que nos gens ont l'avantage d'avoir cette littérature de choix à leur disposition. Il est encourageant d'apprendre que ces livres sont beaucoup lus, et que nos gens apprécient de plus en plus cette littérature. Cela va certainement contribuer beaucoup à la conservation et surtout à l'amélioration de la langue chez nous. De plus, il y a aussi une série de livres spéciaux pour les élèves. Même les tout petits auront leurs historiettes et leurs contes de fées et de géants en français. Si l'on considère qu'auparavant nous n'avions à peu près rien de cette nature, nous avons tous droits de nous féliciter et de nous promettre de belles choses pour l'avenir.

Il manquerait quelque chose à cet exposé de la situation de l'enseignement de la langue française dans les écoles de l'Île-du-Prince-Edouard, si on ne faisait pas remarquer certains faits intimes qui caractérisent notre petit groupe. D'abord nos quatorze mille

Acadiens en grande majorité habitent les campagnes; ils sont presque tous agriculteurs ou pêcheurs. Un très petit nombre d'entre eux ont reçu une instruction secondaire. Il est vrai qu'à peu près tous ont complété le cours d'étude de l'école primaire; un grand nombre ont même terminé le cours d'étude des dix grades qui constituent le programme de nos écoles publiques et aujourd'hui il serait presque impossible de trouver un Acadien ou une Acadienne qui ne sache pas lire et écrire. Mais le nombre d'Acadiens de l'Île qui ont fait un stage quelconque au collège est ridiculement petit.

Actuellement, quoique nous formions un tiers de la population du diocèse de Charlottetown, nous n'avons que huit prêtres acadiens sur soixante-dix. Il n'y a que quatre curés acadiens chez nous. Nous n'avons pas un seul médecin acadien. Sur cinquante avocats, nous n'en avons que trois. Sur 650 instituteurs et institutrices, il n'y en a qu'une cinquantaine de race acadienne. L'année dernière il y avait tout au plus cinq ou six élèves acadiens qui faisaient des études secondaires. Au service civil fédéral, nous avons tout au plus une douzaine de fonctionnaires. Au provincial, c'est à peu près la même chose. Et, il en est ainsi sur toute la ligne. Résultats: pénurie extrême de chefs et de dirigeants avec toutes les conséquences qui en découlent. Si nous avons ces chefs si nécessaires aujourd'hui, il ne serait pas encore trop tard pour endiguer les flots envahisseurs qui menacent de plus en plus de nous engloutir. Nous avons bien la Société Saint-Thomas-d'Aquin qui recueille quelques fonds et qui paie les études secondaires de deux élèves. Mais c'est si peu en présence des dangers qui nous assaillent de tous côtés. Si nous voulons préparer ces chefs si nécessaires et sans lesquels nous allons infailliblement disparaître comme groupe de langue française, il nous faudra marcher bien plus rondement et bien plus vite que cela; autrement il sera bientôt trop tard.

Après tout, si l'on veut bien considérer les circonstances du milieu qu'ils habitent, et les péripéties de leur histoire, on ne doit pas trop s'étonner si l'on trouve que nombre des nôtres n'ont pu résister à l'assaut et ont abandonné la langue de leurs ancêtres. Tout était fait pour les décourager: les écoles où l'on n'enseignait que l'anglais, la prédication toujours en anglais; les affaires, publiques et particulières, toujours en anglais, les journaux locaux tous anglais; ajoutez à cela qu'il n'y a jamais eu d'institution d'enseignement secondaire français chez nous, et vous avez un bilan d'obstacles formidables. Au contraire, il faut ne pas oublier que la grande majorité des nôtres tiennent encore bon, qu'ils par-

lent encore le français et tâchent de le faire enseigner autant que possible à leurs enfants. Rappelons-nous aussi leur pénible histoire. D'abord cachés au fond des bois, ou revenus de l'exil, ces fils d'un "peuple de douleur," apprirent dans la famille quelques bribes de lecture et d'écriture. Plus tard, ils profitèrent des lois bienveillantes et des subsides accordés indistinctement à tous pour l'entretien des écoles; puis soudain, ils virent leur langue bannie des programmes officiels et leurs enfants placés dans l'alternative de rester dans une ignorance presque complète ou de recevoir un enseignement purement anglais. Enfin, depuis une cinquantaine d'années, différentes concessions leur ont rendu la situation un peu moins insupportable. Persécutés dans leur langue depuis près de deux siècles, les Acadiens s'y sont attachés avec d'autant plus d'ardeur. Privés de leurs biens, dans leur désespoir ils ont embrassé dans la même étreinte et presque avec le même amour leur foi et leur langue. En tournant les pages de l'histoire on rencontre des peuples qui, moins persécutés que le peuple acadien, ont abandonné leur langue et souvent leur foi, mais où ailleurs rencontre-t-on un autre peuple qui ait résisté aussi longtemps et aussi victorieusement aux persécutions contre sa langue ?

Toutefois les souvenirs du passé n'ont laissé chez l'Acadien d'aujourd'hui aucune rancœur; toujours patient, toujours paisible, toujours serein il attend avec confiance. Libre aujourd'hui d'exercer sa religion, puisse-t-il jouir bientôt de la liberté complète d'enseigner sa langue, ce droit si intime, si naturel, si inséparable de la nature humaine... Quand sonnera cette heure si ardemment désirée, l'Acadien chantera son entière délivrance, et oubliant le passé douloureux, il saluera avec le même enthousiasme la France qui lui a donné la vie et l'Angleterre qui lui a rendu la liberté.

L'Enseignement secondaire français dans les Ecoles, Couvents et Collèges de Garçons et Filles, des Provinces Maritimes

Par le Rév. P. Omer Le Gresley, eudiste, (Pointe-de-l'Eglise, N.-E.)

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur l'enseignement secondaire du français dans les écoles, couvents et collèges de garçons et filles dans les Provinces Maritimes, c'est-à-dire dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard.

Il ne s'agit pas de donner seulement une froide nomenclature des écoles, couvents et collèges, mais bien de montrer l'esprit français que l'on trouve dans ces maisons d'éducation. Et, pour nous faire une idée adéquate de cet esprit français dans les écoles acadiennes, il faut tenir compte non seulement des programmes officiels mais aussi des difficultés considérables que rencontre l'enseignement du français dans les Provinces Maritimes; en effet c'est surtout le milieu, l'ambiance, l'atmosphère qui en grande partie crée l'esprit d'une école, d'une institution, d'un peuple.

Les Acadiens vivent dans des provinces en majorité anglaises et le mélange ethnique rend difficile, parfois très difficile la conservation, et à plus forte raison le développement du français. Les Provinces Maritimes comptent une population française de 206,590 âmes sur une population totale de 1,009,103; donc une proportion de 20%. Le Nouveau-Brunswick, la province la plus française a une population française de 136,999 sur 408,219, c'est-à-dire une proportion de 34%; l'Ile-du-Prince-Edouard, 12,962 sur 88,038, une proportion de 15%; enfin la Nouvelle-Ecosse, le berceau de l'Acadie et de toute civilisation française en Amérique, 56,629 sur 512,846, donc une proportion française de 11% seulement. Il est impossible de bien comprendre l'Acadien et ses écoles sans tenir compte de cette composition ethnique du pays qui naturellement comporte des conséquences inéluctables sur l'esprit français en Acadie.

On a beaucoup discuté dernièrement, surtout dans les journaux et dans les revues canadiennes-françaises, sur les avantages et les

désavantages du bilinguisme en éducation. Heureux ceux qui n'ont qu'à étager des arguments pour ou contre ce système. En Acadie, par suite de cette population hétérogène non seulement le problème du bilinguisme se pose mais sa solution s'impose. Tout acadien un peu instruit doit pouvoir se mettre en contact avec ses concitoyens qui, nous l'avons vu, en majorité sont de langue anglaise. Cette double instruction a son contre-coup sur notre enseignement secondaire. Les heures possibles de classes sont limitées: ce programme plus compliqué, partant sera moins approfondi. Ce que l'étudiant gagne en étendue il le perd en profondeur.

Est-il besoin d'expliquer ce qu'il faut précisément entendre par l'enseignement secondaire? Le dictionnaire répondrait candidement que c'est l'enseignement qui suit l'enseignement primaire et prépare à l'enseignement supérieur! Dans les collèges, on réserve le titre d'enseignement secondaire à ces études qui portent le nom traditionnel de cours classique; elles commencent aux éléments latins pour se terminer par deux années de philosophie.

Les écoles publiques des Provinces Maritimes divisent leurs cours en douze tranches correspondant à douze années ordinaires d'étude. Pour simplifier, mais au détriment de l'exactitude, nous dirons que dans les Provinces Maritimes, les huit premières années scolaires forment le cours primaire ou élémentaire et les quatre dernières années composent le cours secondaire. Ces quatre années des écoles publiques correspondent vaguement aux quatre premières années de notre cours classique: Eléments, Syntaxe, Méthode et Versification.

Quel sera la part du français dans ces écoles publiques? Dans les régions peuplées par les Acadiens, l'enseignement du français se fait sinon d'une manière approfondie du moins d'une manière continue; tous les élèves parlent français ainsi que leur maître. En somme, l'anglais ne servira que pour l'enseignement des matières anglaises. Les élèves auront entre les mains des livres de lecture, de grammaire en français et la langue d'enseignement est le français. Un visiteur non averti prendrait ces écoles pour des écoles françaises. Pourtant, la plupart des manuels sont en anglais; d'autre part, les maîtres eux-mêmes n'ont pas reçu à l'école normale une préparation suffisante en français. Malgré ces inconvénients inhérents à un système mal adapté on doit avouer que dans ces écoles élémentaires, l'enseignement du français, par la force même des choses, vaut mieux que ne l'indiquent les programmes officiels.

L'enseignement français secondaire sera-t-il mieux partagé dans les écoles publiques supérieures, les High Schools? Visiblement dans la préparation de ces programmes on a oublié qu'une partie non négligeable des provinces maritimes est de langue française. Désormais, à l'école, on devra s'en tenir au programme et d'autant plus fidèlement que plusieurs des élèves doivent s'y préparer pour l'Ecole Normale ou du moins voudront obtenir à la fin de ce cours un certificat favorable: or, tous les examens à la fin de ce cours comme ceux de l'Ecole Normale doivent se passer en anglais. On y enseignera un peu de français mais avec un programme préparé pour des élèves de langue anglaise; même la grammaire française est en anglais. En résumé, les cours des écoles publiques, même dans les régions vraiment acadiennes, au sortir du stade primaire prennent une tournure anglaise et les Acadiens ne pourront aucunement y augmenter le peu de français qu'ils ont pu acquérir, presque en fraude, à l'école primaire. Le programme français des écoles publiques secondaires dans les Provinces Maritimes est fait pour des élèves de langue anglaise: pour les Acadiens, c'est un programme d'école primaire.

Les filles dans les couvents seront-elles plus favorisées? Plusieurs de ces couvents ont été fondés dans le but de donner une instruction religieuse et française et plusieurs des congrégations qui en ont la direction sont essentiellement françaises par leur formation et esprit: nommons-les par ordre d'ancienneté en Acadie: La Congrégation de Notre-Dame, Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, Les Filles de la Sagesse, les Filles de Jésus, les Petites Filles de l'Assomption, les Religieuses du Sacré-Cœur. Presque tous ces couvents, dans le but de préparer les jeunes filles à l'Ecole Normale, ont fini par adopter les programmes de l'école publique tout en donnant pourtant au français plus de temps que le programme ordinaire n'en exige. Ajoutons avec plaisir que plusieurs de ces couvents, dans le but de donner une culture française plus sérieuse, ne craignent pas de faire la part du français beaucoup plus large que ne le prévoit la loi; ils inventent même de louables industries pour favoriser la composition française, le bon parler français. Il faut pourtant finalement admettre que ces couvents, comme les écoles publiques, sont victimes de programmes imposés par le Gouvernement. Cependant malgré ces difficultés, ces couvents, grâce à l'inlassable dévouement des religieuses, sont vraiment des foyers d'esprit français. Ce dévouement a besoin d'être bien tenace et bien patriotique, pour continuer une œuvre dans des circonstances si défavorables.

Arrivons à nos collèges acadiens. Ils ont reçu du Gouvernement le titre d'Université avec tous les privilèges adhérents. Ils peuvent donc donner les titres de bachelier, de maître et de docteur. Le gouvernement leur laisse la liberté de fixer leur programme mais ne leur offre aucune allocation. Ces collèges, dans l'esprit de leurs fondateurs, ont été ouverts surtout pour les Acadiens et ils restent fidèles à leur programme.

L'Acadie compte trois collèges français: au Nouveau-Brunswick, le collège Saint-Joseph, à Memramcook, au centre des Provinces Maritimes, et le collège du Sacré-Cœur, extrémité de la province, à Bathurst; en Nouvelle-Ecosse, le collège Sainte-Anne, à Church-Point. Le premier est dirigé par les Religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, les deux autres par les RR. PP. Eudistes. L'idée religieuse et patriotique a présidé à la naissance de ces trois collèges. On peut ajouter que tous trois ont passé par des difficultés et des vicissitudes qui les unissent encore davantage dans leur œuvre de dévouement et de relèvement national.

Ces trois collèges offrent un cours classique de cinq ans suivi de deux années de philosophie, établi à peu près comme celui des collèges de la province de Québec, mais naturellement adapté à la population acadienne. Nous avons déjà indiqué les lacunes du français dans les écoles publiques. Trop souvent les petits Acadiens n'ont pas été préparés à l'école publique pour entrer immédiatement dans le cours classique. Aussi, dans les trois collèges trouvons-nous, comme vestibule au cours classique, un cours préparatoire où, selon leur besoin, les nouveaux élèves passeront un ou deux ans. Dans cette antichambre du cours classique on étudie le français, l'anglais et l'arithmétique.

Il fallait trouver pour ces collèges acadiens un programme en conformité avec les connaissances préalables des élèves et aussi avec le but de ces institutions. La préparation de ce curriculum classique de collèges placés dans une situation si particulière touchait au problème si délicat et si compliqué du bilinguisme, qui se posait ainsi pour la première fois devant des hommes désireux de le régler d'après les règles de justice, de prévoyance et de prudence. Il semble bien que la question, après des tâtonnements inévitables, a été résolue de la manière la plus heureuse.

Il va de soi que la langue française est la langue officielle dans ces collèges. L'anglais est la langue d'enseignement pour l'anglais, les mathématiques et une partie des sciences; le français l'est pour

l'étude du français, du grec, du latin, de l'histoire et une partie des sciences. Le programme de français, de latin et de grec est pratiquement le même que celui des collèges canadiens. Il serait oiseux d'indiquer en détail les heures consacrées à chaque matière en particulier. Il est plus facile de montrer le bien fondé de ces programmes par les résultats déjà obtenus.

La plupart des Acadiens instruits qui occupent des postes importants dans la vie religieuse et civile acadienne ont pratiquement tous passé par ces collèges. Peut-être ont-ils réussi simplement parce qu'ils n'avaient pas de compétiteurs. Mais, puisqu'il s'agit simplement d'études, remarquons que plusieurs élèves, sortis des collèges acadiens, sont allés ensuite continuer leurs études dans des Universités françaises ou anglaises du Canada: dans ces universités différentes par la langue, ils ne se sont pas trouvés dépaysés et leurs succès ont montré que leurs études secondaires étaient suffisantes en français et en anglais. Bien plus, certains de ces élèves sont allés parfaire leurs études, les uns aux Etats-Unis, les autres en France ou en Italie et là encore, ils ont fait bonne figure. Quelle autre institution canadienne pourrait ainsi offrir à ses élèves cette double préparation, les disposant à continuer leurs études supérieures indistinctement en anglais ou en français ?

Les collèges acadiens ont eu ce grand mérite de donner à l'Acadie un clergé de sa langue. Quand on connaît l'amour de l'Acadien pour ses prêtres, l'attachement qu'il porte à sa foi, on comprend alors l'immense influence que doit nécessairement avoir, ne serait-ce qu'indirectement, sur la langue et sur la vie acadienne, un clergé qui comprend mieux les besoins de ses ouailles et qui leur est attaché par une douloureuse histoire et aussi par une patriotique espérance.

Nous avons parlé des écoles, des couvents et des collèges acadiens ainsi que des multiples difficultés qu'ils ont eu et ont encore à surmonter pour atteindre leur but. Pour être complet, il faut ajouter que ces maisons d'éducation ont été secondées dans leurs efforts par des facteurs importants que la gratitude et la justice m'obligent à mentionner.

La Société l'Assomption a eu cette idée géniale — que d'autres sociétés lui ont ensuite empruntée — de fonder une bourse scolaire permettant à plusieurs petits Acadiens de recevoir dans les collèges ou les couvents un cours complet et gratuit. La Société l'Assomption n'aurait-elle que cette caisse écolière qu'elle aurait déjà bien mérité de l'Acadie et de la langue française ?

Le Gouvernement français lui-même ne pouvait rester indifférent vis-à-vis de ce rejeton de sa première colonie française en Amérique. Directement ou indirectement, par différentes organisations: l'Alliance française, le Comité France-Amérique, le comité France-Acadie etc., par des dons en argent ou en livres ou par des concours intelligemment organisés, il encourage efficacement les Acadiens à conserver leur vitalité et leur esprit français.

Nous savons par les journaux qu'au Nouveau-Brunswick des réclamations de plus en plus vives se font en faveur d'écoles mieux appropriées à la population française. La justice et le bon sens ne tarderont pas, espérons-le, à obtenir leurs droits. Avec plaisir nous remarquons que dernièrement la place a été faite plus large pour le français dans les écoles de la Nouvelle-Ecosse. Même sur l'Ile-du-Prince-Edouard, les autorités semblent montrer une plus grande sympathie pratique pour l'étude du français.

Nous ne pouvons passer sous silence la part que plusieurs couvents et universités anglaises des Provinces Maritimes donnent à l'enseignement du français. Cet enseignement est destiné surtout aux élèves de langue anglaise, mais il nous est impossible de rester indifférents à ces louables initiatives. Ces universités obtiennent, même de l'Europe, des professeurs éminents qui ne manquent pas de créer dans leur auditoire une compréhension plus équitable de la langue et de l'esprit français. Les universités anglaises de la Nouvelle-Ecosse ont montré cet esprit de coopération et de sympathie précisément à l'occasion du présent Congrès de la Langue française. Librement, elles ont créé un Comité Universitaire en faveur du Congrès de la Langue française. Geste fraternel qui ne peut que nous toucher grandement en ces solennelles assises de l'esprit français. Et comme ces universités anglaises m'ont fait l'honneur de me choisir, en qualité de Supérieur du seul collège français de la Nouvelle-Ecosse, comme président de leur comité, j'apporte au Congrès non seulement les vœux de notre Collège de Sainte-Anne, mais aussi les vœux et l'assurance de la sympathie que ces universités sœurs tiennent à témoigner au Congrès. Ce geste d'esprit vraiment large ne peut qu'augmenter en Acadie l'atmosphère d'entente cordiale entre les universités, esprit qui ne tardera pas à imprégner les masses, pour le plus grand bien de la langue française et de la vie sociale dans les Provinces Maritimes.

En résumé, si l'enseignement secondaire dans les écoles publiques et dans les couvents est généré par les programmes officiels, nous trou-

vons chez nombre d'institutrices, et surtout chez les religieuses, un dévouement remarquable en faveur de la langue française. Quand aux trois collèges acadiens, ils restent malgré les difficultés, pas encore totalement disparues, des centres rayonnant de vie et d'esprit français en Acadie. Aussi sont-ils heureux, par mon humble voix, de venir s'associer à cette fête du génie français avec des frères dont ils partagent le sang, la langue et les nobles idéals de civilisation chrétienne.

L'École primaire supérieure (garçons)

Par le Rév. Frère Michel, E.C., (Québec)

S'il est un milieu dans lequel doive se faire sentir intensément l'influence du Congrès de la Langue française, c'est bien le milieu scolaire. Les organisateurs de ces importantes manifestations ont cru qu'il revenait à un éducateur de vous le démontrer en vous faisant toucher du doigt, pour ainsi dire, l'efficacité de l'école primaire supérieure pour la réalisation du programme de restauration nationale: un merci très sincère pour l'honneur qu'on nous fait.

Disons d'abord très brièvement ce qu'est l'école primaire supérieure, son programme et sa population; nous verrons ensuite plus en détail son efficacité.

I

L'enseignement primaire supérieur a pour but de fournir aux jeunes gens qui se destinent aux carrières commerciales, industrielles et agricoles, aux services publics ou aux arts et métiers, une éducation et une instruction plus complètes que celles de l'école primaire, mais moins développées que celles des collèges de l'enseignement secondaire, avec orientation bien marquée vers les nécessités pratiques de leur situation probable dans l'avenir. (Cf. Règlement du Comité catholique, 1936: p. 177).

Après les années heureuses de l'enfance, après les premiers contacts avec le monde des réalités, l'enfant est venu à l'école et a franchi tous les degrés qui l'acheminaient vers des horizons plus étendus. Il a quinze ans; voici les jours de l'adolescence, l'âge des premiers rêves, l'âge où des forces neuves bouillonnent et appellent les utilisations fécondes. Il aborde un autre palier du programme: le cours primaire supérieur lui offre trois années supplémentaires de travail formateur. A notre époque de vulgarisation intensive de l'instruction, le jeune homme peut-il estimer superflu cette préparation intellectuelle dont nos pères ont pu se passer? Les exigences des employeurs se font de plus en plus grandes, toutes les techniques se rajeunissent: le jeune homme qui ne veut pas végéter

dans les besognes les plus serviles et les plus basses doit se lancer dans la vie mieux outillé qu'autrefois.

Le cours primaire supérieur comprend trois années (9e, 10e et 11e). Le programme, à direction unique d'abord se divise, en 11e année, selon les besoins de la population écolière pour préparer à l'industrie, au commerce ou aux écoles spéciales (Polytechnique, Hautes Études commerciales).

Un coup d'œil rapide sur les matières d'enseignement de ces classes nous donnera une assez juste idée de l'atmosphère intellectuelle que respire l'élève de ce cours:

- 1) Brèves notions de logique qui familiarisent avec les lois de la pensée;
- 2) Langue maternelle: cinq heures par semaine consacrées au vocabulaire, à l'orthographe, à l'analyse et surtout à la lecture des auteurs, à l'explication des morceaux et à la composition française, à l'étude des préceptes littéraires et de l'histoire de la littérature par laquelle se prend le contact avec l'élite intellectuelle des siècles passés;
- 3) Matières de développement général: histoire générale, histoire nationale, géographie, mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie) tenue des livres, écriture, sténographie.
- 4) Matières de spécialisation: physique, chimie, sciences naturelles, agronomie, dessin, hygiène, économie politique, droit commercial, technologie.
- 5) Anglais: deux langues officielles sont inscrites dans les statuts généraux du Canada. Cinq heures par semaine sont consacrées à la lecture, à la grammaire, à l'orthographe, aux thèmes, aux versions, aux compositions et à l'étude sommaire des principaux auteurs littéraires.

Les statistiques officielles de la Province pour l'année scolaire 1934-35 nous apprennent que 204 écoles primaires supérieures catholiques fonctionnent dans le Québec: 896 instituteurs et 2384 institutrices y dispensent l'instruction et l'éducation à 23,058 garçons et à 47,143 filles, c'est-à-dire à 70,201 élèves. La moyenne de fréquentation pour l'année en question est de 91.9%. De plus il est intéressant de constater que dans ces écoles catholiques 165 élèves seulement sont protestants sur un total général de 70,201 élèves; 59,892 ont comme langue maternelle le français, 7561, l'anglais et

933 une langue étrangère. (Cf. Statistiques de l'enseignement: 1934-35, p. 5).

Voilà le programme de l'école primaire supérieure et la clientèle nombreuse qui en profite chaque année. Et voici le bien que l'on peut attendre de cette institution.

II

Dernière étape de la vie estudiantine (pour ceux qui sont allés jusque là), l'école primaire supérieure a la redoutable mission de préparer ses élèves à la vie. Si les premiers stages de la fréquentation scolaire sont lourds de conséquences pour l'avenir, il semble pourtant que c'est ici surtout que s'exerce, profonde et durable, l'action du maître sur ses disciples. Conduit comme par la main jusqu'à présent, l'élève a beaucoup accepté de confiance et avec docilité: au dogmatisme du professeur a répondu une assez paisible soumission. Mais l'adolescent a grandi: il commence à prendre conscience de sa personnalité, de ses qualités intellectuelles et morales et la vie s'ouvre devant lui lumineuse, indépendante, riche de promesses et d'espairs. La fréquentation de l'école primaire supérieure va donner à l'intelligence un entraînement plus adéquat, lui apprendre à réfléchir, lui fournir dans beaucoup de branches un stock d'idées neuves et précieuses. Le programme a fait voir l'importance et mieux encore l'urgence de multiplier chez nous ces écoles pour la formation plus complète de notre jeunesse. Nos Canadiens français ne peuvent tous se procurer les précieux avantages d'un cours secondaire: pour des raisons pécuniaires ou autres leurs plus avides espérances sont frustrées. Une solution se présente comme moyen terme et qui permettra que l'on jette dans la concurrence de la vie une jeunesse non inférieure à la tâche, parce que suffisamment armée. Former des hommes, tremper des chrétiens, faire lever des patriotes: c'est le rôle de l'école et c'est à consolider cette œuvre et à la parachever que travaille le personnel de l'école primaire supérieure, couronnement de l'éducation pour nombre d'élèves.

Laissons de côté pour le moment la formation de l'homme et du chrétien pour ne considérer que celle du patriote, qui se rapporte directement à notre sujet.

Respectueusement, pénétrons ensemble dans le sanctuaire de l'école. Nous y trouvons un personnage dont on ne pourrait surestimer le rôle. Jour après jour il élabore l'âme de la race. Après

sa préoccupation première qui est d'établir l'homme surnaturel sur une ferme assise de vertus humaines, une hantise suprême tourmente son esprit et son cœur: former pour sa patrie terrestre des hommes en qui vibrent profondément les cordes sacrées du patriotisme et de la fierté nationale.

Mais il y a plus. Quel doit être le climat de notre ferveur patriotique? La grande voix du passé doit retentir à chaque instant aux oreilles du maître pour lui redire en verbes de France les mots qui stimulent et réchauffent. Tout son enseignement doit être marqué à la frappe des siècles d'héroïsme dont nous sommes issus.

Deux spécialités deviendront entre ses mains des instruments d'éducation nationale: la géographie et l'histoire du Canada.

La géographie! Faire connaître et aimer notre Canada! En mai 1935, je revenais d'Europe: parmi les passagers de notre superbe "*Duchess*" se trouvait un professeur de l'Université de Capetown, un Anglais à qui le gouvernement de la métropole payait un voyage à travers le Canada et les Etats-Unis. Par l'un de ces beaux jours de printemps comme il s'en rencontre à la fin de mai, nous commençons à longer la Gaspésie. Notre voyageur ne savait comment exprimer son admiration pour la splendeur du paysage que brossait pour le plaisir des yeux et l'enchantement des âmes l'incomparable nature laurentienne. Dans un ciel de tarlatane, les Shikshoks projetaient leurs sombres masses... là-bas le mont Albert couronnait sa tête d'une écharpe de neige... Bientôt ce furent les modestes villages dont les habitations se pressent autour de l'église paroissiale... et puis encore devant nous, et puis à droite le fleuve immense, toujours à perte de vue... Je voudrais vous dire la fierté qui me remplit l'âme lorsque parut dans le lointain notre vieux Québec. Je voudrais vous peindre l'admiration sincère de tous ces passagers qui pour la première fois s'emplissaient les yeux de cette féerie du beau pays de chez nous!

Oui, Messieurs, ce qui fait l'éblouissement des étrangers nous laisse froids et indifférents. Quels changements à opérer dans notre mentalité! La géographie du Canada, enseignée avec amour aussi bien que d'une façon rationnelle sera pour le professeur l'une des plus puissantes ressources de l'éducation nationale. Montrons à nos élèves comment regarder leur pays: sachons faire vibrer en eux les cordes les plus riches de résonance patriotique.

Est-il un cœur de quinze ans qui puisse rester froid devant cette contrée "l'une des plus vastes du monde, l'une des plus belles

par la variété de ses régions et de ses paysages et l'une des plus riches par la variété de ses climats et de ses ressources?"

Quel enthousiasme à susciter en eux en leur disant le rôle primordial de cette voie royale, notre Saint-Laurent, au cœur d'un grand pays ! Et cet enchevêtrement de rivières et de ruisseaux qui tendent leur réseau d'argent à travers le pays laurentien !

Le fleuve, les Laurentides ! quelles dates mémorables dans l'histoire géographique de notre patrie !

Et puis, il y a la géographie humaine que l'on aurait grand tort d'oublier... L'apparition des premiers colons, les défrichements, la colonisation, le passage du missionnaire, la paroisse, l'évolution totale de ce petit grain de sénévé jeté un jour de juillet dans la silve québécoise, son évolution, dis-je, à travers des vicissitudes sans nombre et, malgré tout, son attachement inébranlable au doux parler de France, attachement qui lui permit de sauvegarder ses traditions et sa foi...

Tenons pour la jeunesse école d'héroïsme en la conviant avec ténacité et constance aux leçons immortelles des héros et des saints qui firent le Canada français. Cette géographie humaine dont nous venons de parler, on le voit, s'apparente à l'histoire. L'Histoire, deuxième facteur de rénovation nationale et que le cours primaire supérieur doit utiliser largement pour créer une atmosphère de fierté. Enseignons l'histoire de façon pratique. Faisons grâce aux cerveaux de nos disciples de ces processions de dates dont ils ne savent que faire. Ce qui importe pour eux c'est, au dire de l'abbé Lionel Groulx "la substance historique, certains tableaux massifs, expressifs, représentatifs du passé et, par-dessus tout, l'atmosphère que le maître par la projection de son âme sait mettre autour de ces tableaux." D'apprendre quelle fut la gloire de leurs origines et de coller leur front sur les pierres sacrées qui marquèrent le passage des aïeux, allumeront dans ces cœurs ardents, la flamme sacrée du patriotisme par quoi l'on retrouve dans le passé des raisons profondes de vivre le présent, par quoi surtout l'on redresse toute une génération dans une attitude plus fière et plus combative.

Messieurs, j'ai abusé de votre bienveillante attention. Un mot encore et j'ai fini. Sans poser au pessimiste, il nous faut avouer qu'il y a encore quelque chose à changer au pays de Québec pour que triomphe l'esprit français. Ce Congrès aura secoué des apathies et des torpeurs, il aura suscité de sincères résolutions et de généreux

propos. Pour que s'accroissent davantage encore les influences rénovatrices de ces fêtes, ne serait-il pas opportun d'intensifier, dans le milieu scolaire la vénération pour les petites choses de notre histoire? Grâce au dévouement de M. l'abbé A. Tessier, des Trois-Rivières, une société d'histoire régionale s'est formée, donnant les plus consolants résultats. La multiplication de ces organismes serait un puissant facteur de rénovation d'esprit national. A se pencher avec amour sur la petite histoire, à tendre l'oreille à cette voix discrète mais prenante du passé, l'enfance apprendra que l'héroïsme n'est pas un mythe, que les vertus par quoi les races sont plus fortes doivent rester pour lui un héritage ancestral qu'elle aura mission de transmettre lourd de tous les apports du travail, de la ténacité et du patriotisme.

Pour communier enfin aux héroïsmes d'un glorieux passé, ne serait-il pas à propos d'organiser, comme souvenir de ce Congrès, des pèlerinages scolaires aux théâtres illustrés par les grands faits de notre histoire? Après une bonne leçon préparatoire dans laquelle le maître aura mis toute son âme, l'on se rend visiter religieusement les lieux qui furent jadis les témoins de l'épopée mystique. Chacun en revit alors par la pensée les grandes pages, il reconstitue les scènes, il entend les paroles, il sent battre les cœurs... Quelle facilité pour les écoles de la ville de Québec d'inaugurer de semblables sorties! Quelles sont les classes qui ont visité la rivière Lairet, l'anse au Foulon, les plaines d'Abraham? Pour les écoles de la banlieue, pour les classes rurales, ne pourrait-on pas essayer ce qui a été la fortune des Cercles de Jeunes Naturalistes: l'Ecole de la Route? La municipalité lance un concours d'histoire nationale: elle récompense les meilleurs élèves en leur payant une excursion ou plutôt un pèlerinage aux sites historiques. Imagine-t-on les répercussions de semblables voyages sur l'imagination et sur le cœur de ces jeunes Canadiens qui n'ont jamais franchi les limites de leur village ou les bornes de leur comté? Toute notre histoire "épopée des plus brillants exploits", n'est souvent pour eux qu'un amas confus de dates et de faits estompés dans la brume d'un lointain passé, "écrin de perles ignorées" pour citer encore le poète lauréat. D'influence décisive sur la mentalité, sur les attitudes d'aujourd'hui, point! Il faut ramener la jeunesse aux sources vives de l'histoire, il faut lui apprendre à remettre ses pas dans les pas de ses devanciers, à mouler son âme sur le modèle des grands cœurs qui firent notre patrie.

Educateurs de mon pays, vous à qui revient le redoutable honneur de façonner la race de demain; vous à qui incombe la résolution du grave problème de l'avenir; vous qu'une mission surhumaine associe à la paternité et au sacerdoce, comprenez votre devoir ! Forgez-vous une âme grande, à la mesure de la patrie, une âme ardente, toute tendue vers les richesses prometteuses de la vie qui s'en vient, une âme aimante qui s'incline avec affection et tendresse, dévouement et abnégation vers les cœurs de quinze ans plus riches de garanties que les printemps fleuris et parfumés...

L'Esprit français au Couvent

Par la Rév. Sœur Sainte-Madeleine-des-Anges, C.N.D., (Montréal)

Un poète de chez nous, Louis Fréchette, écrit dans sa "LEGENDE D'UN PEUPLE:"

"Un jour, la France sur nos bords
"Jeta sa semence immortelle.
"Et nous, secondant ses efforts,
"Avons fait la France Nouvelle... !"

.....

Cette semence immortelle, après 177 ans de conquête, s'est multipliée à l'infini. Nous en fêtons la survivance par ce deuxième Congrès de la Langue française.

Et d'avoir donné place au "Couvent" comme facteur de conservation de l'esprit français dans notre Canada est éminemment juste et louable.

Quand j'ai songé au couvent canadien comme élément de survivance nationale, deux pensées sont venues à mon esprit; je me suis dit: "Combien peut-il y avoir de couvents où l'on enseigne le français dans notre pays?"

Sans nous attacher absolument à la valeur de chiffres recueillis dans l'espace de quelques semaines, qu'il nous suffise de dire qu'à peu près 1250 couvents enseignent, chez nous, la langue française à 268,932 élèves! Merveilleuse multiplication après 177 ans de régime anglais, et 403 ans d'enracinement au sol! Quelle cause d'espoir pour l'avenir!

Ma deuxième pensée au sujet du Couvent canadien fut plus précise encore: "Comment s'y prend-on, dans ces couvents, pour conserver notre héritage français? Pour maintenir l'esprit français dans la formation générale des élèves?" Une sérieuse étude me permet de répondre que notre survivance est entre bonnes mains, dans nos couvents! Ayant vécu dans des milieux d'esprit très différent, mes observations s'appuient sur le "déjà vu," et mes conclusions sur le résultat d'une enquête... oh! une bien modeste

enquête ! faite dans plusieurs institutions tenues par différentes Congrégations enseignantes, puisqu'il s'agit de "couvents." Quelle unité dans l'effort ! Toutes les religieuses canadiennes travaillent avec un enthousiasme remarquable à conserver l'âme française de notre jeunesse. Admirablement servies par les programmes de culture, nous "secondons les efforts de la sève immortelle !"

La réponse de la race à la sève immortelle dans nos couvents il est temps de la poser. . . et ce n'est pas moi qui la donnerai: je laisserai parler *les couvents eux-mêmes*. Tous ont produit des fleurs et des fruits en abondance, comme vous allez le voir. J'appuie cette affirmation sur le témoignage écrit que m'ont gracieusement fourni les Communautés enseignantes de notre Province qui voulurent bien répondre à notre enquête:

Ce sont: Les Révérendes Mères Ursulines de Québec, de Roberval et des Trois-Rivières, les révérendes Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, de la Présentation de Marie, de Sainte-Anne, de Sainte-Croix, de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge, des Sœurs Grises-de-la-Charité, enfin de la Congrégation de Notre-Dame.

Et *les couvents* suivants: Pour la province de Québec:

Pensionnat et Ecole Normale de Roberval,
Pensionnat et Ecole Normale des Trois-Rivières,
Pensionnat des Ursulines de Québec,
Pensionnat et Ecole Normale de Sherbrooke,
Pensionnat et Ecole Normale de Joliette,
L'Institution Chanoine Beaudet,
Pensionnat et Ecole Normale de Nicolet,
Pensionnat et Ecole Normale de Saint-Hyacinthe,
Ecole Normale de Montréal,
Ecole Normale de Saint-Jérôme,

Les couvents d'Amos, de Louiseville, de La Tuque, de Saint-Benoît des Deux-Montagnes, de Lachine, de Saint-Jérôme, de Rigaud, de Sainte-Emélie, de Sorel, de Saint-Jean, de St-Hugues, de St-David, de St-Césaire, de Drummondville, de St-Alexandre, de St-Ours, de Granby, de St-Georges, de Ste-Pie, de Marieville, de Coaticook.

Pour la région de Montréal: les Pensionnats Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Angèle, St-Henri, l'Ange-Gardien, Marie-Rose, Outremont, Mont-Royal, Hochelaga, Sainte-Catherine, Mont-Sainte-Marie, et Villa-Maria.

Dans les Provinces de l'Ouest: les couvents de Duck-Lake en Saskatchewan, et d'Edmonton en Alberta.

En Ontario: le couvent de Haileybury.

Dans les centres Franco-Américains: les Couvents de Hudson, de Gardner, de Ste-Anne-Woonsockett, de Williamsett, de Westbrook, de St-Mary-de-Manchester, de Lewiston, Maine.

Cette magnifique gerbe d'esprit français fait vraiment honneur à notre race !

Les premières questions de l'enquête étaient celles-ci :

1.— Vos couvents possèdent-ils des Cercles du Parler Français ?

2.— Comment fonctionnent-ils ?

C'est ici le triomphe de l'esprit français. Oui ! tous ces couvents possèdent des Cercles de "parler français !" Chez tous on s'attaque à l'anglicisme, au terme impropre, au mot incorrect, pour faire triompher le bon langage ! On baptise les cercles de beaux noms canadiens et français: "Cartier" — "Plessis" — "Papineau" — "Lafontaine" — "Morin" — "l'Avant-garde" — "l'Erablière" — "les Martyrs Canadiens" — "Jeanne d'Arc" — "Dollard des Ormeaux" — "Jeanne Lajoie" — "Fleur de Lys" — "La Violette" — "Notre-Dame-des-Anges" — "Marguerite Bourgeoys" — "Madeleine-de-Verchères", etc. etc.

Plusieurs cercles ont des devises claironnantes: "Jusqu'au bout !" "Soyons distinguées." "Embellissons notre parlure." "Vivre et Survivre". "Je me souviens !"

Et pour stimuler l'ardeur des Membres de ces cercles on forme des Comités de régie, on élit des cheftaines, des directrices, des conseils, les membres tiennent des carnets de fautes, relèvent les erreurs, agitent des drapeaux et des fanions d'honneur pour secouer l'apathie et combattre la monotonie.

N'est-ce pas émouvant de sentir vibrer, sous les mots, les phrases, l'âme bien française de notre pays ? Pour la conservation de notre héritage français ces neuf congrégations de religieuses institutrices, enseignant dans soixante-seize couvents différents, sans s'être concertées, ont, depuis vingt-cinq ans, réalisé le même travail, en se servant des mêmes procédés ! L'uniformité est frappante ! Et ces religieuses-institutrices sont parfois des cloîtrées, très éloignées d'un grand centre: Roberval, Amos, Haileybury, Duck-Lake de la Saskatchewan, ne sont pas aux portes de Québec ou de Montréal, non plus que les couvents franco-américains du

Maine, du Rhode-Island, du New-Hampshire. A quelques-uns de ces endroits, les sœurs enseignent aux garçons et tiennent des "Cercles" de bon parler français. Ces Cercles fonctionnent avec une régularité parfaite et la variété d'application est extrêmement intéressante; partout, une base *unique*, aux cours élémentaires et moyens, les plus nombreux: le système des *jetons*. Chaque élève reçoit des jetons qu'elle doit rendre un à un à la compagne qui la reprend pour une faute de français déterminée au programme de la semaine. Chacune cherche à augmenter son pécule en reprenant les autres. Les élèves ne s'y lassent pas, et les maîtresses sanctionnent avec des mentions honorables, des récompenses, des prix, des médailles, un tableau d'honneur, où l'élève qui recueille le plus grand nombre de jetons est mise en évidence. Mais ceci n'est que le *quotidien exercice* du bon langage. Il a son prix, car le souci de l'expression juste est devenu tel qu'on oublie un jeu passionnant pour courir sus à une faute ! Permettez-moi un souvenir personnel. En mai dernier, je surveillais une récréation très animée, au grand air. Un groupe d'élèves de 1e et 2e années universitaires s'amusaient avec des "moyennes" de sixième primaire à jouer aux "métiers", jeu à deux camps où l'un *mime* les gestes du métier choisi secrètement et que l'autre groupe doit deviner. Il s'ensuit une *course*: le camp *devineur* poursuit l'autre jusqu'à un but déterminé: malheur à l'élève qui se fait prendre! elle paie l'amende. Donc, nos élèves jouaient aux "métiers" quand, tout à coup, arrêt brusque, discussion... on se forme en cercle... et voilà deux "émisaires" qui se détachent du groupe et accourent: "Mère," dirent-elles tout essouffées... "Nous jouons aux "métiers"... doit-on dire un *tisseur* ou un *tisserand*?..." La réponse donnée avec l'explication nécessaire à la nuance, les fillettes *s'envolent* en criant: "C'est cela! nous avons raison! *Mère l'a dit!*" O confiance d'un cœur de quatorze ans! Le soin du langage est certainement passé dans les mœurs de la population moyenne, et grâce aux "jeux" établis dans les classes primaires, il rend de grands services à "l'héritage français" à table, en classe, au foyer, dans les magasins. Oh! il restera toujours l'ombre au tableau: la fillette au respect humain, à la fausse gêne, celle qui dira: "On rit de moi si je parle correctement!" Ou encore la pédante qui plisse les lèvres: "Ma chère, si tu crois!" et parlera argot ou anglais. Laissons ces minimes déchets d'une immense bonne volonté, et occupons-nous du Cercle de Bon Langage dûment organisé aux classes primaires plus avancées... J'ai dit: "avancées" et j'ai tort ayant reçu en avril dernier une invitation en bonne et

due forme pour assister au "Cercle d'Etude" du Petit Pensionnat de la C.N.D. aux Cèdres, où s'agitent et pensent des bambines de sept et de huit ans ! Le programme est là sous mes yeux. Il comprend des récitation, du chant, une causerie, la proclamation des nouvelles agrégées du Cercle ! L'écriture, en grosses lettres rondes et tremblantes est si jeune, qu'elle fait sourire ! C'est là que "la valeur n'attend pas le nombre des années !" Mais gravissons un degré. Au cours primaire moyen. Le cercle de Bon langage existe dans chaque classe dont la maîtresse est directrice "ex-officio." Les élèves choisissent leur présidente, une secrétaire, une trésorière et enfin un *censeur* dont la fonction est de recueillir les notes, simples remarques ou critiques des fautes contre la langue, présentées par les zélatrices. Les Moyennes aiment ces réunions mensuelles souvent données devant leurs parents, sous la présidence de M. le curé ou de Révérende Mère Supérieure. On m'écrit des rives du Richelieu: "Joute de bon langage sur un Vocabulaire de M. Blanchard, p.s.s. entre nos deux camps: "Madeleine-de-Verchères" et "Dollard Des Ormeaux." Sur deux grands "Carillon-Sacré-Cœur" sont épinglés de petits drapeaux: rouges pour un camp, bleus pour l'autre. Chaque élève d'un camp pose la question à son tour. Dès qu'une faute est commise par l'une ou par l'autre, son drapeau passe à l'ennemi. Il reviendra dans son camp à la prochaine bonne réponse. Après quinze ou vingt tours, le camp vainqueur par son plus grand nombre de drapeaux reçoit les honneurs de la soirée: la remise des insignes et du trophée.

Un cercle de parler français, c'est donc une *ligue* dûment organisée ! Une ligue ? Mais oui ! voyons-en le but et le plan tels que rédigés par le Pensionnat des Ursulines de Roberval. Ils reflètent comme un pur miroir la physionomie de tous les cercles ! Chaque couvent que j'ai cité croira reconnaître sa propre organisation.

LIGUE DU BON PARLER FRANÇAIS

But: Aider les élèves à réformer ou à perfectionner leur langage et leur diction; faire grandir en elles l'amour de notre belle langue française,—amour que plusieurs d'entre elles devront inculquer, plus tard, comme institutrices, aux enfants qui leur seront confiés.

Plan: C'est une LUTTE qu'il faut entreprendre: pour CHATIER le langage, pour CONQUERIR l'habitude du bon parler. Les élèves sont donc groupées par "bataillons" de dix ou quinze,

chaque classe formant un ou plusieurs bataillons, selon le nombre d'élèves. Chacun de ces groupes est sous la conduite d'un lieutenant et d'un capitaine; le régiment est soumis au colonel et au général.

Art. 1.—Toutes les ligueuses doivent s'appliquer à faire disparaître de leur vocabulaire les expressions vulgaires et incorrectes; elles doivent s'exercer à l'emploi du mot propre, à la bonne construction de la phrase, à une prononciation correcte et à une articulation énergique.

Art. 2.—Les ligueuses doivent se laisser reprendre de leurs fautes de langage et être fidèles à relever les manquements des autres membres de la ligue.

Art. 3.—Les ligueuses doivent remettre *gentiment* un jeton à qui les a reprises et ce, sans contestation désagréable ou inutile.

Voyons maintenant la troisième question de l'enquête:

3.—Quelle réaction ces cercles produisent-ils chez vos élèves? y sont-elles enthousiastes ou apathiques?

Je consulte encore les réponses à l'enquête et je constate que la note "enthousiasme" domine et l'emporte avec une incontestable majorité! Quelques cercles s'accusent de faiblesse. Il serait intéressant, ici, de faire un peu de géographie humaine: sur une carte muette, marquer deux centres d'activité intellectuelle: Québec et Montréal, puis les soixante-quatorze endroits qui ont répondu à l'enquête du bon parler français. Ensuite, au moyen d'un trait de crayon rouge, relier dans des cercles plus ou moins grands, ayant Québec ou Montréal pour centres, toutes ces villes ou villages. Nous observerions ceci: la note la plus vibrante vient des conférences les plus rapprochées des centres. Les grandes conférences touchant aux frontières des Etats-Unis ou de la Province d'Ontario, le sont moins. Certains endroits bilingues comme les centres miniers de l'Ontario ou les Cantons de l'Est, ont plus à faire pour maintenir le feu sacré de l'esprit français. J'en excepte les couvents de l'Ontario même et des Provinces de l'Ouest où le français est la langue de la minorité méconnue. On y souffre, on y lutte pour la maintenir, et comme pour tout droit menacé, il se produit

une réaction, celle d'une ténacité, (peut-être *plus grande* que la nôtre au vieux pays de Québec, qui peut pourtant évoquer la loi Lavergne), d'une réaction qui sauvera la race dans un centre ontarien ou le cercle porte le nom de "Jeanne-Lajoie !"

Une autre question de l'enquête peut se résumer ainsi: "Constatez-vous, comme fruit du travail des cercles du parler français, une amélioration dans la conservation, les compositions scolaires et la culture du sentiment patriotique chez vos élèves?"

Le plus beau fruit de cette culture de l'esprit français reste sans contredit le cercle littéraire proprement dit, très en faveur dans nos couvents, aux classes supérieures. Les enquêtes nous apprennent qu'autour de l'intérêt "langue française" qui reste primordial, l'idée centrale du cercle littéraire c'est le culte de la *littérature*. Ainsi, je relève d'intéressants programmes. On y donne des causeries sur des sujets nationaux, comme: les femmes de notre Histoire, nos Monuments Historiques, on y joue le "Peuple Sans Histoire" du Frère Marie-Victorin, on y soulève un débat sur "l'Achat chez nous", on y analyse des œuvres de nos écrivains, de nos poètes, de nos musiciens. A mesure que la classe marque un chiffre plus avancé, les sujets du Cercle se rapprochent des Classiques: "Le Cid" de Corneille, "Les Femmes Savantes" de Molière, etc.

La Maîtresse générale des Etudes à la Présentation de Marie écrit: "Nulle élève ne peut figurer à la séance du cercle sans avoir, au préalable, rempli certaines conditions: 1o—Avoir passé par l'épreuve du "bien parler," expression qui, d'elle-même, exclut les fautes de grammaire et de construction, les anglicismes ainsi que toute inconvenance de langage. Cette épreuve, de sa nature essentielle et par conséquent indispensable, aura dû se prolonger, pour être efficace, pendant deux, trois et même quatre mois. 2o—Lire en public une page de prose ou de poésie, ou bien réciter un poème. L'élève qui, pour cette dernière épreuve, apporte une composition personnelle, a un double mérite; c'est pourquoi elle est admise plus vite à prendre part au cercle littéraire."

Peut-être objectera-t-on la somme de travail que représente l'organisation d'un cercle d'étude? Les couvents répondent eux-mêmes: Notre pensionnat de Sorel m'adresse le programme de ses devoirs à thèmes nationaux remplis en quelques mois par la classe de sixième année primaire se préparant au deuxième Congrès de la Langue française:

- 1—Diction: "Nos trois Couleurs" de Louis Fréchette.
- 2—Dictée: "Québec littéraire en 1860" par Mgr Camille Roy.
- 3—Description: Notre beau fleuve Saint-Laurent, orgueil de notre Patrie.
- 4—Cartographie: Notre fleuve avec ses villes — rive nord — rive sud — et ses affluents.
- 5—Exercices de vocabulaire: 200 mots avec acceptions différentes, en exercices de phraséologie.
- 6—Corrigeons notre langage: 50 mots par mois.
- 7—Enquête dans les magasins pour enregistrer les termes anglais.
- 8—Annonces de magasins corrigées et présentées en français.
- 9—Rédaction: Si nos défenseurs: Lotbinière, Pierre Bédard, Papineau, Lafontaine, etc. assistaient au Congrès, quels seraient leurs sentiments et leur admiration?
- 10—Dessin: illustrations de leçons d'Histoire du Canada par drapeaux et éléments tirés de notre flore canadienne.

De ces dix numéros, la maîtresse de classe a extrait, dans peu de temps la matière d'un cercle d'étude réussi. Les élèves l'ont intitulé: "Hommage à Sa Majesté la langue française... écrit en collaboration" et l'ont illustré elles-mêmes de feuilles d'érables et de drapeaux français.

Les religieuses de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Haileybury ont donné deux intéressantes séances de Cercle littéraire. Programme illustré par les élèves elles-mêmes; le centre d'attraction était la représentation du "Cid" de Corneille à l'occasion de son 3e Centenaire et les activités du Cercle fournirent les entr'actes: rapport de la Secrétaire, compte rendu des zélatrices du bon langage, etc. Dans le même couvent, un autre cercle présente une conférence par M. le Curé de Rouyn sur Manille; je vois encore les activités du cercle H. Buisson alterner avec les séries de projections lumineuses. Ces cercles sont toujours ouverts par la Présidente. Son Excellence Monseigneur Rhéaume daigne les présider, et le chant national "O Canada" reste à l'honneur.

Enfin, notre pensionnat de Villa-Maria, m'envoie le rapport résumé des minutes de leurs cercles, aux Classes Universitaires. L'ordre du jour est à peu près toujours le même.

- 1.—La Présidente présente le programme du jour.
- 2.—La Secrétaire lit son rapport: Compte rendu des notes conservées sur les matières de la langue: orthographe,

composition, leçons orales, bon langage, diction, écriture, cueillette d'expressions choisies, etc.

- 3.—A tour de rôle, chaque classe présente une causerie sur des sujets divers: histoire, littérature, langue française, sciences naturelles, etc. C'est ainsi qu'au cours de cet hiver, les Sous-graduées ont parlé de la Comtesse de Ségur: "l'enfant... la jeune fille... la mère... l'idéale grand-mère."

Les Graduées étudièrent Victor Hugo d'après le plan suivant:

a) Biographie du Poète — b) Hugo poète lyrique — Récitation de trois pièces lyriques — c) Hugo romancier — Lectures de quelques pages choisies des "Travailleurs de la Mer" — d) Hugo, poète dramatique — lecture d'une Scène d'Hernani.

- 4.—Cinq minutes consacrées au bon langage. Etude du vocabulaire de M. Blanchard p.s.s.

Lecture d'un "Billet du Soir" écrit par une graduée et qui illustre les fautes entendues couramment à la récréation.

- 5.—La directrice donne les résultats d'une enquête faite ce mois-ci dans les quatre années du Cours Universitaire par la Conseillère de chaque Cours. Le sujet était:

"Rencontre-t-on de l'individualisme chez les élèves? Quelle en est la cause? Comment se manifeste-t-il? l'individualisme est-il cause de désagrément dans un pensionnat?"

- 6.—On joue une charade.

- 7.—La meilleure composition littéraire du mois, dans la classe à l'honneur, est lue au Cercle.

- 8.—La séance se termine par le chant national: "O Canada!"

La maîtresse de classe qui m'adresse, en avril, ce mémoire conclut:

"Pour susciter l'émulation, deux concours ont eu lieu pendant l'année. En janvier, un conte de Noël a été proposé, chaque classe a choisi son meilleur travail, tous les travaux ont été lus à la grande salle et des prix décernés selon le vote des religieuses et des élèves. En mai aura lieu un débat entre chaque classe sur les sujets proposés par le Congrès de la Langue française.

“Les élèves sont très, très enthousiastes, c'est leur imposer une dure pénitence que de les priver d'une réunion du Cercle. Les fruits? Conversation plus soignée, ce qui n'est pas dire: conversation parfaite! Lecture à haute voix plus intelligible, plus expressive, grande curiosité des choses de l'histoire canadienne et de nos coutumes. Développement du sens patriotique, de la fierté nationale, attachement à la culture française, aux traditions qui nous ont gardés français. Le travail du cercle étant laissé à l'initiative des élèves, il les cultive en profondeur, tant au point de vue intellectuel que moral; il contribue puissamment à leur formation.

Les enquêtes que nous avons commencées cette année ont fait un grand bien, elles ont redressé quelques idées, fait cesser des malentendus, forcé des esprits bizarres à exprimer leurs manières de voir devant tout le monde et à soutenir l'attaque de celles qui pensent autrement qu'eux.”

Les Couvents canadiens ont parlé par eux-mêmes. Il ne nous reste qu'à respirer le parfum de cette fleur de l'esprit français, éclose en son jardin fermé des rives du Saint-Laurent: “la femme de lettres canadienne-française.” Elle est née des classes supérieures de nos couvents et des collèges classiques pour jeunes filles. Elle est nécessaire aux temps où nous vivons, elle accomplit une œuvre de nationalisation tout à fait bienfaisante. Nous la retrouvons aux pages féminines des grands quotidiens de notre Province, dans la direction des revues, organes des groupements d'action catholique. Le Couvent canadien a ainsi fourni une aide compétente à l'Eglise, par la Ligue Catholique féminine, par le Guidisme, la Jeunesse étudiante et la Jeunesse indépendante catholiques qu'on est convenu d'appeler le Jécisme et le Jicisme sans oublier la magnifique organisation diocésaine des Amicales des Couvents Catholiques et l'Union Noëliste.

Feuilletons ensemble une Histoire Littéraire Canadienne-française. Vingt-cinq noms de femmes-auteurs s'y inscrivent avec honneur. Je mentionne celles dont l'œuvre touche de plus près, par son inspiration, la conservation de notre héritage français; toutes ont puisé leur éducation au couvent canadien: Laure Conan, romancière de haute valeur, fut élève des Ursulines de Québec, Madame Maurice Saint-Jacques, auteur des “Lettres de Fadette”, est une élève des Religieuses de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe. Madame Blanche Lamontagne-Beauregard, notre poétesse gaspésienne, est une élève des Sœurs de la Charité à Carleton et de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Mademoi-

selle Marie-Claire Daveluy, auteur de captivantes études historiques, est une élève des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Enfin, Madame Léo-Paul Desrosiers, plus connue sous le nom de Michelle Le Normand, est une élève de la Congrégation de Notre-Dame, du Collège Marguerite Bourgeoys et de l'Institut Catholique de Paris.

Toutes ces plumes féminines et tant d'autres ont fait leur preuve et servi la cause de l'héritage français d'une façon qui témoigne en faveur de leur profond patriotisme. Actuellement, nos élèves du Cours Universitaire étudient les biographies et les œuvres de toutes les femmes de lettres canadiennes avec une admiration non déguisée.

Le Couvent canadien a fait plus encore. Nos collèges classiques pour jeunes filles ont ouvert des Ecoles Supérieures de Musique où l'inspiration canadienne se fait jour, où les compositions remportent des prix, où des vers canadiens inspirent des mélodies vraiment canadiennes: telle cette exquise poésie d'Albert Lozeau: "Quand il neige sur mon pays," mise en chœur par Mademoiselle Antoinette Massicotte, bachelière ès Arts et bachelière en Musique du Collège Marguerite Bourgeoys, pièce exécutée par la chorale de l'Ecole Normale de Musique de l'Institut Pédagogique au Concert annuel, sous la direction de M. Claude Champagne.

Notre Institut Pédagogique possède un atelier de dessin, de peinture, de céramique, de décoration et de modelage où les professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts enseignent à des centaines d'élèves l'art canadien par son inspiration historique et géographique, où l'on utilise tout ce que la flore, la faune et l'histoire de chez nous peuvent fournir comme motifs de relief et d'ornementation.

Combien d'élèves de nos couvents ont pris part avantageusement à des concours d'art et ont remporté des prix?

Espoir donc pour l'avenir de notre race! Le couvent canadien n'a pas laissé éteindre le flambeau depuis vingt-cinq ans. Comme le dit si excellemment Monsieur Henri Bourassa dans un discours prononcé en 1915 sur la Langue française au Canada:

"Le jour viendra où il y aura une pensée canadienne... une science canadienne... un art canadien... qui se manifesteront par des œuvres vraiment supérieures. N'oublions jamais que la conservation de la langue, c'est la lutte pour l'existence nationale."

... Parler français, selon la délicieuse expression de M. Geoffrion, n'est-ce pas "poser un baiser sur l'âme même de notre race?"

Il importe donc que le Couvent canadien continue son œuvre de conservation de l'héritage français. Gravons cette conviction dans nos esprits et dans nos cœurs, inculquons-la à nos enfants dès l'âge le plus tendre; répandons le goût de l'instruction française: c'est l'apostolat le plus nécessaire du moment. Au premier congrès de notre langue, Etienne Lamy a ciselé la raison de ce vœu dans une sentence lapidaire par laquelle je termine:

"Chaque langue sollicite, révèle et consacre le génie d'une race."

L'École paroissiale en Nouvelle-Angleterre

Par Mgr J.-A. Laliberté, (Central-Falls)

Le second Congrès de la Langue française dont les séances solennelles se déroulent en ce moment, devant ces milliers de personnes profondément intéressées à la survivance de notre élément sur le continent américain, veut faire l'inventaire de nos forces spirituelles et intellectuelles, bases de notre résistance et garanties de notre succès dans nos luttes.

Nous savons tous que des millions de descendants des valeureux colons français venus sur les bords du Saint-Laurent, agrandir le royaume de France en créant une France nouvelle, ont survécu à l'usure des siècles et ont conservé les caractères essentiels de leur race

Nous sommes venus à ce congrès pour étudier plus spécialement, dans quelle mesure nous avons conservé, dans les différents domaines de nos activités sociales, l'esprit français qui doit nous caractériser, nous distinguer de ceux qui nous entourent, nous faire reconnaître, sans hésitation, comme les membres de la grande famille française.

L'esprit français, si tant est qu'un tel esprit existe, ne peut se trouver qu'en France. Dans la province de Québec, ce qui fut l'esprit français aux débuts de la colonie, s'est sensiblement modifié, pour devenir ce que l'on appelle l'esprit canadien-français.

En Nouvelle-Angleterre—et je me bornerai à parler de cette région, parce que le sujet qu'on m'a confié s'applique uniquement chez nous et que c'est le seul coin que je connaisse bien—en Nouvelle-Angleterre, l'esprit canadien-français a subi la même modification et est devenu l'esprit franco-américain, aussi différent de celui qui domine dans la province de Québec que celui-ci diffère de l'esprit français proprement dit

Cette modification ne signifie pas que nous ayons abandonné les traditions essentielles qui distinguent notre race et dont les principales sont la langue française et la foi catholique. Cette modification est tout simplement la résultante des nécessités différentes qui affectent la transmission de ces traditions d'une génération à l'autre,

à cause des changements qui se sont produits dans la vie familiale, dans les relations sociales et dans l'allégeance politique.

De tous les groupes ethniques qui constituent la grande nation américaine, le groupe de langue française est certainement celui qui reste le plus fidèle au passé et conserve le plus précieusement le trésor des traditions ancestrales, même dans l'évolution inévitable et rationnelle que notre élément doit subir pour s'adapter à la vie américaine et former une partie intégrante de la nation qui est devenue nôtre.

Si donc nous voulons savoir si les Franco-Américains, dans les diverses manifestations de leur vie racique, ont conservé l'esprit français, il faut donner à ces deux mots, un sens qui n'est pas tout à fait le même que si nous les appliquons aux Français ou aux Canadiens français.

Il s'ensuivra également que l'esprit français que nous nous appliquons à développer dans nos écoles paroissiales, porte le même cachet et ne peut pas en avoir d'autre.

Ce serait une erreur grave que de vouloir appliquer à nos écoles des Etats-Unis, les mêmes règles, les mêmes normes que vous appliquez aux écoles de la Province de Québec. Il faut, en toute justice, tenir compte de la différence de milieu, de la différence d'idéal, de la différence des lois, de la différence des besoins.

Trop souvent, des observateurs superficiels ont porté des jugements sévères sur nos écoles paroissiales, parce qu'ils n'y voyaient pas tout ce qu'ils trouvent dans les écoles de la province de Québec et qu'ils y ont trouvé des choses qui froissaient leurs sentiments de patriotisme canadien-français.



Dans l'inventaire que nous faisons de nos forces spirituelles et nationales, en ce second Congrès de la Langue française, ma part consiste à vous montrer dans quelle mesure et de quelle manière l'école paroissiale remplit son rôle d'agent de conservation et de survivance. Je m'efforcerai de le faire aussi brièvement que possible.

L'école paroissiale est une des plus vieilles institutions franco-américaines; elle a suivi de très près la paroisse; nous avons des écoles qui remontent à 1869 et nous avons très peu de paroisses qui aient existé pendant dix ans sans avoir leur école.

Dans le premier quart de siècle de l'émigration canadienne-française en Nouvelle-Angleterre, de 1865 à 1890, la fondation des paroisses avait pour but la conservation de la foi; la fondation des écoles visait la conservation de la langue et des traditions canadien-

nes-françaises, parce qu'on disait partout, dans les familles, qu'après quelques années aux Etats-Unis, on retournerait vivre au Canada.

Nous savons que c'était un rêve, qui resta un rêve. Les familles ne sont pas retournées au Canada et les 25 années qui ont suivi, de 1890 à la grande guerre, ont été la période de naturalisation intense, au cours de laquelle des centaines de mille Canadiens-français sont devenus citoyens américains, afin que leur influence politique servît à la protection des droits naturels garantis par la constitution américaine, mais souvent attaqués par des groupes dont l'étroitesse d'esprit se révoltait devant ce qu'ils appelaient la domination française et romaine.

Ce fut l'âge d'or des écoles paroissiales. Tous les parents comprenaient la nécessité de la conservation de la langue gardienne de la foi et nos écoles étaient presque toujours trop petites dès qu'elles étaient construites. Mais, depuis, la mentalité de nos gens a évolué, tant à cause des jeunes nés au pays que par les besoins nouveaux de l'action politique et des relations commerciales et sociales.

Avec les années, on s'est dit, dans bien des milieux, que la conservation de la langue française n'était pas aussi nécessaire que cela; bien des familles, trompées par des sophismes intéressés, prétendirent que l'étude de la langue française et du catéchisme dans les écoles paroissiales retardait les progrès des enfants et les maintenait dans un état d'infériorité. On a vu, alors, bon nombre de familles envoyer leurs enfants aux écoles publiques, sous prétexte de leur faire apprendre l'anglais plus parfaitement, pour leur permettre de prendre contact avec les jeunes Américains, pour leur créer des relations profitables pour l'avenir.

Ce sont là des motifs purement matériels, qui ne devraient pas compter devant la nécessité de préserver la foi des enfants et de les garder contre une assimilation qui les diminue au lieu de les grandir; mais trop souvent les considérations matérielles et le désir d'avancer font sacrifier des principes sacrés et des coutumes honorables. Il serait donc ridicule de prétendre que nous avons tous nos enfants dans nos écoles paroissiales et ce serait refuser les moyens de guérir le mal que de nous contenter d'en nier l'existence.

L'école paroissiale reste quand même la pierre angulaire de notre survivance nationale aux Etats-Unis. Nous pouvons avoir des paroisses, des sociétés, des journaux, des œuvres de toutes sortes, si nos enfants ne vont pas aux écoles paroissiales, nous perdrons tout cela; tout cela deviendra inutile parce qu'en deux générations personne ne parlerait plus français.

Le danger n'est pas encore immédiat, loin de là ! Nous avons la grande majorité de nos enfants dans nos écoles et, chaque année, par un travail intelligent de persuasion et d'éducation auprès des parents, nous réussissons à ramener de nombreuses brebis égarées dont nous sauvons la langue et la foi.

Car, il ne faut pas oublier que l'école paroissiale demeure le centre et le foyer de la conservation catholique. Nos jeunes qui vont aux écoles publiques restent ignorants de leur religion; ils glissent facilement dans l'indifférence et s'éloignent trop souvent de toute pratique religieuse, premièrement parce qu'ils ne comprennent rien de ce qui se passe à la paroisse dont ils sont membres et, ensuite, parce qu'ils ne sont pas attirés aux autres paroisses où ils comprendraient ce qui s'y dit, parce que leurs parents ne les ont jamais dirigés de ce côté.

De plus, l'expérience nous a appris que par la conservation de la langue française, on parvient plus aisément à conserver et à développer la foi chez les jeunes et c'est surtout pour la sauvegarde de la foi que nous devons insister sur l'assistance de nos enfants aux écoles paroissiales bilingues. Notre évêque, Mgr Francis-P. Keough, de Providence, a d'ailleurs, à maintes reprises, insisté sur ce point, avec une énergie qui ne peut laisser aucun doute même chez les plus obstinés.

Quel programme suit-on dans nos écoles paroissiales ? Quelles études les enfants y font-ils ? Comment se comparent-elles à celles des écoles de la province de Québec ? Ce sont là autant de questions qui se posent naturellement pour tous ceux qui ne sont pas au courant de notre système scolaire.

Les écoles paroissiales, en général, donnent le cours de grammaire; quelques-unes prolongent les classes jusqu'après la première année du cours supérieur. Si l'on transpose en termes scolaires de la province de Québec, on peut dire que toutes nos écoles sont des écoles modèles et qu'un certain nombre donnent le cours académique. Les Canadiens-français de l'Ontario et des provinces de l'ouest comprendront plus facilement, puisque leur régime scolaire reproduit le système américain et que leur immatriculation équivaut au diplôme des écoles supérieures des Etats-Unis.

Mais, direz-vous, quelles matières enseignez-vous ? quelle méthode suivez-vous ? comment votre école ressemble-t-elle à la nôtre et en quoi diffère-t-elle ?

L'école paroissiale, comme vous le savez, est essentiellement une école catholique, fondée et dirigée par l'Eglise, confiée à des

communautés religieuses. Elle met la religion à la base de l'enseignement et assure aux enfants une solide instruction religieuse. Elle est la réponse pratique aux directions du Souverain Pontife et des Evêques américains réunis en Concile plénier à Baltimore.

Elle est une école franco-américaine, c'est-à-dire une école essentiellement américaine, appelée à former des citoyens américains, connaissant parfaitement la langue, l'histoire et les institutions du pays; elle est également une école française de langue et d'esprit, parce qu'on y enseigne le français de la même manière qu'on l'enseigne dans nos écoles du Canada.

C'est en cela qu'elle diffère sensiblement des écoles de la province de Québec, où la langue du pays est le français et où les enfants sont des sujets britanniques habitant le Canada. La différence entre les deux écoles est inévitable; elle est logique et rationnelle.

La différence est inévitable parce que toutes les écoles aux Etats-Unis, quelles qu'elles soient, doivent accepter le programme des divers Etats. Toutes les matières au programme des écoles publiques, les écoles paroissiales doivent les enseigner de la même manière. Langue anglaise, mathématiques, géographie, histoire des Etats-Unis, science du gouvernement, éléments des sciences pratiques, autant de sujets que nos écoles paroissiales doivent enseigner comme dans les écoles publiques. De plus, nos écoles doivent couvrir le même terrain afin que nos élèves aient l'équivalence pour les différents grades et que leur promotion soit acceptée.

Mais, direz-vous, si vos écoles suivent le même programme que les écoles publiques et que ce programme prend tout le temps des enfants à ces écoles, comment pouvez-vous enseigner le français et la religion en plus ?

Premièrement, les heures de classe sont un peu plus longues chaque jour; les heures d'étude que les enfants des écoles publiques font en classe pendant la journée, sont faites à la maison pour nos enfants. Pendant que les enfants des écoles publiques n'ont pas de devoirs à faire ou de leçons à apprendre chez eux, les nôtres ont en moyenne, deux heures d'étude à la maison, ce qui permet à nos communautés religieuses de donner aux enfants autant d'heures de français qu'il en faut pour qu'ils apprennent suffisamment leur langue.

Une autre différence, qui saute aux yeux de tous les visiteurs qui nous viennent du Canada, c'est l'esprit américain qui domine dans l'école paroissiale. Ecole américaine, destinée à former des citoyens américains au fait de leurs devoirs, de leurs obligations

et de leurs droits, c'est l'amour des Etats-Unis que l'on développe dans le cœur de nos enfants. Pour eux, le Canada est le pays des ancêtres, mais il est un pays étranger tout comme la France. Les sentiments d'affection qui doivent nous animer les uns les autres, ne peuvent pas être du patriotisme, puisque le patriotisme est l'attachement à son pays et à ses institutions et la volonté de lui rendre tous les services auxquels il a droit. Ces sentiments d'affection sont une autre tradition qu'il s'agit de développer logiquement par l'enseignement de l'histoire et par la démonstration qu'on peut, sans cesser d'être des Américains loyaux, conserver au fond du cœur une place de choix pour le coin de terre qui a été le berceau de nos pères et reste le centre de notre culture traditionnelle.

En analysant la mentalité franco-américaine, on est trop souvent porté à oublier que le Franco-Américain est surtout un Américain et les arguments qui sont irrésistibles au Canada ne sont d'aucun poids auprès de nos gens. L'école paroissiale, tout en formant des citoyens américains irréprochables, parfaitement éclairés sur leurs droits et leurs devoirs, s'applique à entretenir le souvenir des siècles passés, parce que ce passé constitue, pour nous tous, nos lettres de noblesse.

Est-ce à dire que tout est parfait dans nos écoles paroissiales et que nous n'avons qu'à continuer le même travail sans craindre pour l'avenir? Rien n'est parfait en ce monde, pas plus dans nos écoles qu'ailleurs et il y a place pour des améliorations.

Chaque année, d'ailleurs, nos écoles s'améliorent. Premièrement parce que les communautés religieuses ont la fierté de leur mission et forment assidûment des instituteurs et des institutrices parfaitement au courant des méthodes d'enseignement les plus efficaces.

Les enfants qui sortent de nos écoles paroissiales se comparent avantageusement avec ceux des écoles publiques, sous tous rapports; ils sont toujours supérieurs en ce qu'ils connaissent la langue française et leur religion.

Nous ne nous contentons pas, cependant, de former des élèves qui soient les égaux de ceux des écoles publiques dans toutes les matières du programme de l'Etat; nous ne nous contentons pas d'une connaissance imparfaite de la langue française, pour eux; nous désirons que nos enfants soient en mesure de parler et d'écrire un français plus pur et plus complet que leurs aînés. Sous ce rapport, il y aurait des progrès à faire.

Je vous ai dit, plus haut, que l'école paroissiale était une école essentiellement américaine; la loi l'exige et la raison nous l'impose. Nos écoles se videraient si elles formaient des Canadiens-français, au lieu de citoyens américains. Pour cela, nous donnons à l'enseignement de l'histoire et des constitutions américaines, la même importance que vous donnez, au Canada, à l'enseignement de l'histoire et des constitutions canadiennes. La mentalité des enfants s'en ressent et nous ne pouvons pas développer dans leur cœur une affection prépondérante pour le Canada, pays qu'ils ne connaissent pas et où ils ne seront jamais appelés à vivre. Ce n'est donc pas en préconisant le "patriotisme canadien-français" que nous amènerons nos jeunes à s'attacher à la langue française et si certaines personnes d'âge mûr parlent encore de ce patriotisme en s'adressant à des Franco-Américains nous devons dire qu'elles parlent un langage incompréhensible pour nos jeunes générations. Il faut baser la survivance de la langue française sur un autre motif, si nous voulons que nos jeunes s'en éprennent.

Il me semble que je n'ai pas besoin d'insister sur ce point. C'est une vérité évidente; elle découle nécessairement du fait que nos jeunes Franco-Américains ne sont plus des Canadiens-français, au sens politique du mot, et qu'il est impossible de donner au patriotisme un autre sens, dans notre pays.

Le patriotisme, comme je vous l'ai dit déjà, s'applique, chez nous, aux Etats-Unis, à ses institutions, à ses coutumes; il ne peut s'appliquer à aucune partie du Canada et nous avons des millions de patriotes américains qui n'ont jamais connu et ne connaîtront jamais le français. Nos enfants se considèrent des patriotes au même titre que les autres et ils ne peuvent pas voir d'esprit patriotique dans l'étude de la langue française. Cela peut choquer certaines idées; mais il serait dangereux de se payer de mots, pour le simple plaisir de ne pas souffler sur des châteaux de cartes. Dans le Québec, on n'invoque pas l'attachement à la France pour rester français de langue et d'esprit; on puise au Canada même, la raison de ses actes. Aux Etats-Unis c'est la même chose; il faut puiser aux sources américaines, la raison des actes que l'on veut poser et que l'on veut inspirer aux jeunes.

Il faut donc donner à nos enfants d'autres motifs de conserver la langue de leurs pères. La première de ces raisons, c'est la conservation de la foi catholique; la seconde, c'est de prouver qu'en conservant leur langue française, ils deviennent des citoyens plus utiles, plus éminents et plus en mesure d'atteindre au succès.

Il faut donner à l'étude du français, un but pratique. N'est-ce pas le point de vue pratique qui a porté tant de Canadiens-français du Québec à placer devant leur établissement, tant d'enseignes libellées en anglais, dans une région où les neuf dixièmes de la population sont de langue française ?

La nature humaine est la même partout. Les préoccupations matérielles influent sérieusement sur la mentalité et l'intérêt est, hélas, trop souvent, la mesure des actions. Il faut donc donner à la conservation de la langue française des motifs d'ordre pratique. Ils ne manquent pas, Dieu merci; il suffit de les mettre en lumière.

De plus, pour que nos jeunes s'éprennent de la langue française et la tiennent en haute estime, il faut à tout prix, la rajeunir, l'adapter aux besoins de tous les jours, lui donner la souplesse et la richesse de vocabulaire qui permettent à nos gens d'exprimer en français, toutes les choses qu'ils veulent dire.

Ici, j'exprime une pensée qui a déjà été exprimée, mais à laquelle on n'a guère prêté attention. Il faut moderniser l'enseignement de notre langue en donnant une attention spéciale au vocabulaire technique populaire qui constitue, à l'heure actuelle, les neuf dixièmes des sujets de conversation de la masse. Termes de l'automobilisme, termes de la radio, termes de l'aviation, termes des métiers, termes de l'industrie textile, termes de l'industrie de la chaussure, termes de la législation nouvelle, autant de sujets dont on parle tous les jours et pour lesquels on n'a que des expressions anglaises.

Si l'on pouvait publier des fascicules séparés pour chaque sujet, des fascicules condensés, contenant les mots les plus employés, quels progrès nos enfants et leurs parents ne feraient-ils pas dans la langue parlée et écrite !

Pour l'histoire du Canada, ce serait si facile d'en donner une idée générale à tous les enfants de nos écoles, si un livre de lectures graduées était publié donnant l'histoire du Canada comme texte à lire. Ce sont là des suggestions que vous pouvez considérer secondaires; elles ont leur valeur pratique. On peut faire de beaux discours sur la nécessité de la langue française, sa richesse, sa clarté; mais si nous ne donnons pas à nos gens le moyen de l'apprendre de manière à s'en servir pour les besoins ordinaires de la vie, comment pourrions-nous les convaincre de la nécessité de la conserver ?

Cela doit se faire à l'école paroissiale, car elle est la base de tout l'édifice de notre survivance ethnique. Comme je vous l'ai dit plus haut, à moins que nos enfants ne fréquentent l'école paroissiale, tout s'en ira à la dérive; les collèges et les écoles supérieures seront

inutiles, parce que nous n'aurons pas d'élèves préparés à en suivre les cours. L'école paroissiale, c'est le salut de la race française aux Etats-Unis, pour l'avenir, comme elle a été le principal agent de sa survivance dans le passé. C'est pour cela que nous devons lui donner toute l'assistance voulue pour qu'elle soit pratique, attrayante, supérieure.

Mesdames et Messieurs, on parle souvent du miracle de notre survivance. Il y a cinquante ans, on disait volontiers que les émigrants canadiens-français s'en allaient à l'assimilation et à l'apostasie. Dieu merci, nous n'avons été victimes ni de l'une ni de l'autre. Nous sommes restés fidèles au passé, au milieu des années de prospérité, au milieu des années de crise, au milieu du calme et au milieu de la tempête. Notre regard s'est toujours tourné avec confiance vers cette province de Québec, berceau de notre race et espoir de notre avenir, avec la plus entière confiance. Nous vous avons d'abord demandé les prêtres dont nous avons besoin; nous vous demandons encore les communautés religieuses qui dirigent nos écoles et les livres qui nous sont nécessaires.

En ce second Congrès de la Langue française, où tous les membres de la grande et noble famille française sont réunis pour étudier leurs besoins, avouer leurs fautes, glorifier leurs victoires, je vous ai donné brièvement, simplement, franchement, la situation de nos écoles paroissiales, le bien qu'elles font, le bien qu'elles pourraient faire.

Au milieu de l'activité brillante et des manifestations solennelles qui auront lieu en ces jours mémorables, qu'on n'oublie pas les moyens humbles mais pratiques, qui prolongeront indéfiniment, dans les années à venir, les bienfaits de ce grand et glorieux Congrès.

Nos Écoles techniques industrielles

Par M. Amédée Buteau, I.C., (Hull)

Invité, par les animateurs du deuxième Congrès de la Langue française, à vous parler de l'enseignement technique relativement récent dans notre province de Québec, j'aurai l'honneur de vous exposer ce que sont nos écoles techniques industrielles, de souligner leur rôle dans l'ouverture d'horizons nouveaux à l'activité de notre jeunesse, dans l'ascension de celle-ci vers le succès économique.

Emule des enseignements techniques: agricole et commercial, couronnement réaliste des études primaires, par un heureux développement des aptitudes intellectuelles, manuelles, nourri de sciences exactes plutôt que de disciplines culturelles, — apanage des professions — l'enseignement de nos écoles techniques industrielles ambitionne de préparer les cadres des soldats, des sous-officiers de la grande armée des travailleurs appelés à soutenir chez nous les activités de l'artisanat, de l'industrie moyenne et grande, des services d'utilité publique.

Il faut remonter un peu au delà du premier Congrès de la Langue française, soit jusqu'en octobre 1911, pour voir s'ouvrir chez nous les premières écoles techniques. Jusqu'alors, les jeunes gens soucieux de connaissances artistiques, de formation manuelle, devaient surtout compter sur les cours donnés le soir, dans un bon nombre d'agglomérations, sous les auspices du Conseil des Arts et Manufactures, organisme depuis longtemps subventionné par la Province. En cet automne de 1911, les deux grandes écoles techniques de Montréal et de Québec, ouvraient donc leurs portes aux premières recrues d'élèves du jour. Sous la forte impulsion de sir Lomer Gouin, l'initiative provinciale créait un modèle d'enseignement répondant à des besoins industriels grandissants et ouvrait à notre jeunesse la voie prometteuse de carrières nouvelles. Les premiers directeurs, venus de France, empruntèrent aux Ecoles pratiques d'industrie, aux Ecoles professionnelles, un peu aux Ecoles d'Arts et Métiers, les programmes primitifs, l'orientation franche vers l'apprentissage (ou la maîtrise) des métiers fondamen-

taux: menuiserie et ébénisterie, mécanique d'ajustage, forge et fonderie.

L'horaire hebdomadaire d'un cycle d'études de trois années consacrait un nombre égal d'heures aux travaux manuels, à la gymnastique des sciences physiques, des mathématiques, du dessin. Adapté au niveau moyen des premières recrues d'élèves, l'enseignement dut puiser au domaine primaire-complémentaire autant qu'aux champs secondaires; limiter ses ambitions à la préparation d'ouvriers sérieusement initiés aux métiers-bases, certains pouvant aspirer à devenir plus tard contremaîtres, chefs d'atelier. L'enseignement technique supérieur (Polytechnique pour les Canadiens-français, McGill pour les anglophones), fournit au personnel enseignant ses premiers cadres. Des artisans de longue expérience s'employèrent à la formation manuelle des élèves.

La tourmente de 1914-1918 secoua le jeune enseignement technique, sans toutefois le déraciner. Mais l'essor de nos écoles techniques en fut ralenti; alors que n'étaient pas encore aplanies les résistances: engouement persistant des familles, des jeunes gens, pour les emplois de bureau, les carrières libérales, inertie des employeurs oublieux de leurs longues réclamations de main-d'œuvre plus experte.

L'année 1920 vit l'ouverture d'une importante école technique aux Trois-Rivières; école qui a depuis élargi ses activités à la technique de la pulpe et du papier, cela au bénéfice des grandes fabriques de la Mauricie et des jeunes gens qui s'y orientent.

Le gouvernement fédéral inaugurerait en 1919 une période décennale de subsides aux provinces (\$10,000,000). Les écoles techniques surgirent nombreuses par tout le Canada, surtout en Ontario.

Une quatrième école technique, celle de Hull, s'ouvrit en 1924, à l'extrémité ouest de la Province pour répondre aux vœux d'une active population ouvrière.

Ecoles industrielles.

Ici et là surgirent aussi des "écoles industrielles": à Grand'Mère, à La Tuque, à Chicoutimi, à Port-Alfred, à Lachine. Beauceville avait déjà la sienne en 1911, Sherbrooke en 1913. (Elle était fermée en 1930). Ces écoles, du degré primaire-complémentaire, ont pour objet le pré-apprentissage, l'initiation aux métiers du bois, du métal. L'enseignement du dessin, les éléments des mathématiques, des sciences physiques, complètent cette formation manuelle. L'heureuse

formule de cet enseignement permet de vulgariser la formation technique élémentaire au profit des petites agglomérations industrielles ainsi munies de main-d'œuvre débrouillée.

L'école industrielle est d'ordinaire attachée à une académie; elle offre, parfois dès la cinquième année, une orientation aux élèves ayant le goût des activités manuelles et qui y vérifient leurs aptitudes.

L'Institut technique de Shawinigan-les-Chutes, créé dès 1913, et dont une partie des élèves (environ les deux-tiers) se réclament de notre langue, favorise aussi l'initiation manuelle aux métiers du métal et du bois, tout en conservant les études commerciales, la préparation à l'Université. La chimie, l'électricité sont particulièrement en honneur à cet institut, cela pour orienter une partie de ses jeunes vers les puissants services hydro-électriques, les industries chimiques de cette ville.

Cours du soir.

Moins effectifs par la durée, se prêtant plus à la spécialisation qu'à une formation étendue, les cours du soir, qui amplifient le rayonnement des écoles techniques, des écoles industrielles, peuvent s'adapter aux multiples besoins spéciaux de telle ou telle agglomération. (Plus de vingt spécialités sont offertes à l'Ecole technique de Montréal, depuis les sciences jusqu'à la radio, aux moteurs Diesels, au conditionnement de l'air, en passant par les métiers). Ces cours comptent d'ordinaire deux fois autant d'élèves que les plus intensifs cours du jour. Bien des travailleurs soucieux de se perfectionner dans leur art, leur métier, leur emploi doivent à ces cours, une large part de succès, d'avancement.

Cours des Métiers.

En 1926, la Direction de l'Enseignement technique crut opportun de reprendre la structure de l'organisme créé en 1911. De nombreuses recrues, venues des 6ième et 7ième années primaires, frappaient à la porte de l'Ecole technique, redoutant avec raison d'arriver au travail sans préparation efficace. Les grandes écoles techniques inaugurèrent des cours dits "de métiers", d'une durée minima de deux ans. Un programme d'études, où le travail manuel tient la plus large place, fait contribuer à une formation équivalente au pré-apprentissage, le dessin, les éléments de l'arithmétique, de la géométrie, des sciences physiques. Les bénéficiaires de cette

formation, initiés aux travaux du bois, du métal, prendront comme compagnons, machinistes, leur place dans l'activité industrielle, les métiers.

Hausse des études techniques étendues à quatre années.

Une fois délestées des recrues de 6ième et 7ième années, désormais confiées aux cours des métiers, les études techniques pouvaient franchement prendre l'altitude du degré secondaire. Une intéressante élite, recrutée dans les 9ième et 10ième années, venue des sphères classiques, commerciales, affluait dès 1932-33 vers l'école technique des grandes villes: indice d'un esprit industriel en voie de s'affirmer chez nous. Il devenait ainsi possible de former pour les carrières industrielles, pour les grands services d'utilité publique, pour les services techniques de l'Etat et des cités, des cadres mieux outillés, des hommes aptes à participer, comme aides de l'ingénieur, chefs de département ou agents supérieurs d'exécution, aux activités industrielles, aussi à prendre charge d'une petite entreprise.

L'appoint d'une quatrième année permit aussi aux nouveaux élèves d'approfondir, d'élargir quelque peu les connaissances mathématiques, scientifiques, du programme technique, d'étayer mieux les spécialités embrassées, tandis que la culture plus longtemps soignée de la langue maternelle, de la langue seconde, ajouta à la culture proprement dite des contingents de techniciens.

Ecoles d'Imprimerie, du Meuble.

Nous ne saurions clore la revue de cette progressive étape fournie par notre enseignement technique, sans souligner la naissance des deux méritantes filles de l'école technique de Montréal: l'École d'Imprimerie et l'École du Meuble.

En 1926, des cours de typographie, et autres spécialités de l'imprimerie, étaient inaugurés à l'École de Montréal, munie d'un outillage, d'un personnel, qui permirent immédiatement la production de travaux remarqués. Une heureuse répartition du travail pratique entre l'atelier de l'école et celui des imprimeurs fut la résultante d'une "collaboration" qui continue à régner au bénéfice des maîtres du métier, comme à celui des apprentis.

En 1930, après des études brillantes à l'Ecole Bouille de Paris, un diplômé de l'Ecole technique de Montréal, Jean-Marie Gauvreau, prenait la direction de l'atelier d'ébénisterie de l'Ecole et s'y employait à mettre en belle valeur les bois de la province de

Québec. L'entreprise connut tout de suite les plus encourageants succès. Le titre d'Ecole du Meuble couronne aujourd'hui l'œuvre devenue autonome.

Il est certain que nous avons dans les grandes écoles techniques de Montréal, de Québec, des Trois-Rivières, de Hull, des écoles industrielles appelées à se multiplier davantage; il est notoire que nous possédons, dans les cours techniques, dans les cours des métiers, une formation à deux degrés, fort précieuse pour cette partie de la jeunesse que ses aptitudes orientent d'une part vers les multiples et vastes activités où règnent les sciences, vers les occupations manuelles où le savoir faire est indispensable.

S'adaptant toujours mieux au génie des nôtres, aux besoins économiques de notre province, l'enseignement technique industriel procure aux recrues qu'il forme les connaissances, le savoir faire, leur permettant de s'acquitter efficacement des responsabilités de la carrière embrassée et, l'expérience aidant, de monter dans la hiérarchie des travailleurs. Par son ampleur, son aménagement, l'ensemble de ses enseignements, l'Ecole technique de Montréal n'a que peu de rivales, même en Europe.

Notre jeunesse profite-t-elle de cet enseignement?

Lorsqu'en 1911 s'ouvrit chez nous l'école technique, on lui destinait surtout les fils du peuple appelés à l'exercice d'un métier. Encore ceux-ci se présentèrent-ils assez timidement. A défaut d'une tradition industrielle, la jeunesse n'avait guère de goût, l'idée des carrières disponibles de ce côté. Ces hésitations sont aujourd'hui fort heureusement écartées. Les fils de l'industriel, du commerçant, du fonctionnaire, du professionnel, ne croient pas indignes de leur ambition les activités industrielles, les emplois à caractère technique. Et l'affluence vers ces écoles spéciales est allée croissant en dépit de la guerre mangeuse d'hommes et de ressources, de l'implacable crise déprimante pour les volontés et pour les ambitions.

Les premiers contingents d'élèves du jour, inscrits aux deux grandes écoles en octobre 1911, restent trop modestes et les effectifs quintuplés de 1937 pourraient être davantage élargis:

	1911-12	1936-37
Ecole de Montréal.....	140 élèves	830 élèves.
Ecole de Québec.....	60 élèves	300 élèves.

Durant les vingt-six années que compte déjà leur enseignement, plus de 17,000 élèves ont marqué leur passage à ces deux écoles, sous le régime des cours du jour et près de 35,000 à celui des cours du soir. Près de 1,100 recrues sont allées au travail avec les honneurs du diplôme de "technicien" et l'actif de trois années d'études. Plus de 500 emportaient le certificat des "cours de métiers" et le bénéfice de deux années d'études. Environ 2,000 s'étaient assuré, au terme d'un stage de moindre durée, les certificats d'imprimeur, de mécanicien d'automobile. Les autres, au nombre de 13,400, moins heureux dans leur ambition ou moins persévérants dans l'ascension des études, emportaient toutefois un acquis intellectuel, manuel, de valeur variable, mais précieux dans leurs efforts vers le succès.

Environ 1,200 élèves ont passé, en dix-sept ans, aux cours du jour de l'Ecole technique des Trois-Rivières, plus de 1,300, en treize ans, à ceux de l'Ecole technique de Hull et environ 200 diplômés sont sortis de ces deux creusets. Durant les vingt-quatre années de son existence, l'Institut technique de Shawinigan-les-Chutes a dû recevoir au moins 2,400 élèves à ses cours du jour et deux fois autant à ses cours du soir.

De 1914 à 1937, les quatre plus importantes écoles techniques ont ainsi lancé sur le marché artisanal, industriel, environ 1,300 diplômés. Bataillon porteur d'espérances, qui a réussi à faire sa modeste trouée malgré l'indifférence antipathique, le ralenti des activités sous la troublante crise, et dont quelques unités se sont assurées des situations fort enviables, des postes de commande.

Montréal, Québec, les Trois-Rivières, Hull, avec une population de 1,200,000 (le tiers de celle de la Province), ont dirigé vers leur école technique respective, en 1937, pour les y astreindre au régime efficace des cours du jour et en faire le ferment de leur activité industrielle, le mince courant de 1,300 élèves. Et pourtant les études techniques, les cours de métiers s'adressent à des milliers de jeunes gens de 16 à 19 ans; même lorsque les fils de citoyens ont pourvu aux cadres de la vie religieuse, de l'enseignement, des professions, de la vie commerciale sous ses multiples formes. Il n'est pas exagéré d'espérer que dans une ville, la vie industrielle réclame le tiers de la jeunesse masculine, lui impose une préparation à son rôle. Montréal compterait probablement 10,000 jeunes gens de cette catégorie. La moisson est donc abondante pour l'école technique de la grande ville et les écoles sœurs qu'il semble urgent de lui donner. Pour Québec et sa voisine Lévis, la moisson s'élèverait à plus de 1500.

Part des Canadiens-français.

Le raccourci statistique qui précède nous amène à nous demander quelle part la jeunesse citadine de notre langue, qui semble destinée aux carrières techniques, manuelles, à l'industrie, prend à la préparation qui lui incombe. Des effectifs peu nombreux attachés à nos quatre écoles techniques, les trois-quarts environ appartiennent à notre langue. Les écoles de Québec et des Trois-Rivières comptent plus de neuf francophones sur dix, celle de Hull environ huit sur dix. Montréal, la grande cosmopolite, n'alligne toutefois, comme nôtres, qu'un peu plus de soixante pour cent de ses effectifs aux cours du jour; tandis que ses effectifs aux cours du soir sont actuellement allophones dans une proportion dominante de cinquante-huit pour cent. Il convient certes de s'alarmer d'un fait qui souligne l'ambition, la ténacité de nos concurrents d'autres langues, de faire réagir—si une trop longue stagnance ne les a pas ruinés—les ressorts traditionnels de la race: ancrage aux activités stables, persévérance, habileté et débrouillardise normandes.

Causes de l'insuffisante diffusion des connaissances techniques:

L'industrie ayant surgi chez nous en avalanche, nous n'avons pas eu l'appoint d'une tradition industrielle, source d'exemple, de goût, d'entraînement pour la masse des jeunes. Seule la tradition de l'artisanat, de la petite industrie, puisée au pays ancestral, offrait sa voie jusqu'au jour où fondit ce que nous avons de petites industries, où les métiers se transformèrent, se mécanisant à l'extrême. L'apprentissage péréclitant servit même de tremplin à ceux qui, vers 1900, réclamaient chez nous un enseignement technique industriel.

Si, depuis vingt-six années, celui-ci a grandi, ce n'est pas encore le phare qui attire, baigne la voie. Nos écoles techniques sont généralement outillées, un personnel spécialisé s'y dévoue, le régime des cours de métiers, des cours techniques, des cours à orientation spéciale... est, croyons-nous, heureusement adapté. Tout cela est, pour les villes dotées de ces organismes, un actif précieux; mais reste encore, pour la jeunesse, leçon de choses trop peu vulgarisée.

L'envahissement des villes par des ruraux sans formation spéciale et nécessairement en quête de besognes modestes, a laissé des légions de jeunes désorientés dont l'adaptation est laborieuse. Le faible pourcentage des jeunes, qui dans certaines agglomérations dépassent le niveau de la sixième année, reste problème alarmant,

un obstacle au recrutement des techniciens qu'il nous faut multiplier.

Un engouement excessif pour les carrières professionnelles, les emplois de bureau, chez ceux des jeunes qui avaient le goût d'une formation, et trouvaient dans leurs familles les ressources suffisantes, fit trop oublier les activités de l'industriel, du technicien, de l'ingénieur. La mine des sciences exactes, appliquées, restait chose trop ignorée.

Tant que la haute finance sera chez nous aux mains de gens qui, à beaucoup d'égards, nous sont étrangers, la préférence des maîtres de l'emploi ira—si elle n'est pas autrement contrainte—à ceux de leur sang. Dans la vie sociale, les sports, le travail, les amusements, les contacts qui dépeignent une situation, amorcent une promotion, se lient plutôt entre fils d'une même langue. Et cela crée autour des débutants à encourager, guider, aider, l'obstacle que connaissent trop des nôtres. Le fait reste excessivement déplorable que douze techniciens, diplômés de l'école de Québec, une trentaine de l'Ecole de Montréal, aient dû chercher, aux Etats-Unis, les postes que n'ont pas su leur procurer nos employeurs canadiens. Certains de ces diplômés, émules des meilleurs lauréats des *Technical High Schools* américains, se sont créés là-bas de fort enviables situations. Et pendant cette décennie que nous voudrions à jamais clore, durant laquelle fuyait un avoir technique coûteusement formé par la Province, les maîtres étrangers de nos industries croyaient devoir importer des aides à leur gré !

Si la factice période des activités de guerre offrit aux jeunes la compensation d'emplois nombreux, elle restreignit trop généralement le goût d'accéder à des carrières stables et l'ambition de s'y préparer. La seconde vague de destruction, celle de l'implacable crise, emporta ces minces radeaux où le jeune travailleur se croyait en sûreté. L'industrie ébranlée laissa tomber les bras; les âmes, les courages ne surent plus où jeter l'ancre. Dans nos villes encombrées de chômeurs, restait-il possible à la masse désemparée de préparer le lendemain, d'orienter les jeunes? De cette période néfaste, notre race gardera, hélas ! des retards, des pertes irréparables.

Initiatives opportunes.

Au pays de Québec "qui ne doit rien oublier" de ses facultés de redressement, qui se doit de vivre par ses élites, le pessimisme n'a

toutefois pas de place. Grâce à l'atténuation de la crise, à la reprise des activités qui a absorbé déjà chez nous la jeunesse outillée; le moment est propice pour notre jeunesse latine de reprendre les ascensions indispensables de l'élite.

Les dirigeants de notre province, de nos villes voudront sans retard multiplier les organismes d'enseignement technique, artisanal, le plus efficace levier de supériorité pour une importante partie de notre jeunesse. Montréal se doit de mettre à la portée des 10,000 recrues, si intéressantes pour son essor industriel, économique, au moins trois nouvelles écoles de métiers. Verdun, Maisonneuve attendent les leurs, le nord, si populeux, de la ville, encombrera la sienne. Montréal ne peut oublier que Toronto, sa trop glorieuse rivale, possède déjà, avec sa vaste école Centrale, trois importants *High Schools* techniques.

Nos villes industrielles, de plus de 10,000 âmes, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Sorel, Saint-Jean, devraient aussi avoir leur école des métiers. Grâce aux paternels subsides octroyés aux provinces, de 1919 à 1929, par le gouvernement fédéral, l'Ontario a voulu se donner une vingtaine de *Technical High Schools*, de *Vocational Schools* (ou de pré-apprentissage). Si la province-sœur a réussi au surplus à orienter vers le réseau de ses multiples cours du soir des effectifs triples de ceux du Québec, et si les recrues nombreuses formées aux Ecoles industrielles, aux cours supplémentaires, ont généralement pu s'intégrer à sa vie industrielle, il y a moins à s'étonner que la suprématie économique lui appartienne.

Il faut que de plus en plus, l'atmosphère industrielle, artisanale, se crée, que les avenues scolaires mènent aux activités industrielles par l'enseignement technique. Les éducateurs toujours plus conscients des possibilités de la vie économique, industrielle, devront se faire, dès le degré primaire, des orientateurs avertis, écoutés.

Que les jeunes doués des talents, des aptitudes heureuses d'art, d'habileté, d'adaptation, trésors précieux de notre atavisme, se tournent avec confiance vers les carrières que suscite une vie économique maîtresse des puissances de la nature, des secrets de la science. Ils seront s'ils le veulent, dans les métiers sans cesse ré-adaptés, dans les petites industries qui attendent d'eux (encore plus que du capital) leur diffusion; dans les domaines où règne l'heureuse union des lumières du cerveau et du savoir faire manuel, l'élite professionnelle de demain. Les audacieux, héritiers des vertus des pionniers, des explorateurs, voudront prendre leur part dans la

création des grandes activités qui font surgir les villes, dans la mise en valeur des richesses minières, dans les services, qui seront d'autant nôtres, de l'aviation commerciale, civile, des transports ferroviaires ou de la route.

Puis, en faveur de cette partie de la jeunesse—de plus en plus nombreuse, nous l'espérons—qui voudra acquérir la précieuse formation technique, industrielle, les conseils économiques, les dirigeants de la Province, voudront réserver la part des fils de la famille dans les nouvelles activités industrielles à créer, dans l'hydro-électricité, les mines, etc. Ces autorités les aideront au surplus à conquérir dans l'activité existante, la part qui doit appartenir aux nôtres.

Espoirs.

L'enseignement technique industriel, lancé chez nous en 1911, a vu la diffusion de l'automobile, la mise au point de l'avion, la naissance et l'essor de la radio. Il est monté lentement peut-être, restant sûr de son orientation, de son adaptation à la vie économique. Il est déjà pour notre province levier de transformation, force prête à se détendre vers les conquêtes rêvées.

Les quelques milliers de jeunes activités que cet enseignement a déjà lancées vers ces conquêtes personnelles, nationales, avancent sur nombre de routes, quelques-unes atteignent les hauteurs. Certains postes de commande ont été conquis dans la grande industrie du papier, de la construction mécanique, dans les services d'utilité publique. De petites industries créées par nos "Techniciens" s'affirment. Deux autres décades d'enseignement technique grandiront les moissons.

Cet enseignement a pu commencer à se renouveler lui-même, à se recruter dans ses fils; les nouveaux porteurs du flambeau voulant heureusement relier aux tendances de demain les traditions reçues.

Le dépôt latin confié à la terre d'Amérique a trouvé depuis trois siècles des conservateurs providentiels. Les apôtres de la pensée, de l'action, comme ceux de la foi, ont conservé les postes vitaux. L'économique toutefois a subi des retards que nous espérons et voudrions redressables. Avec toutes les forces morales, intellectuelles, maintenant tendues vers notre autonomie matérielle, avec celles des écoles, cultures des élites, nous croyons devoir alligner la puissance de la science directrice universitaire, la diffusion, l'applica-

tion de cette science devenant levain des activités nouvelles par les organismes d'enseignement technique.

Bientôt, c'est le vœu de tous, les hésitations cessant qui retardent le départ sauveur, nous verrons notre haut enseignement abrité, muni des ressources nécessaires, diriger notre action affermie, hâter notre marche conquérante. Reprenant d'autres retards, reprenant l'impulsion amorcée grâce aux subsides fédéraux de 1919 à 1929, et que nous n'avons pas assez soutenue, nous verrons les précieuses écoles des métiers surgir dans chaque groupement industriel important et, aux points stratégiques, d'autres écoles techniques. Un observateur averti de l'activité économique des Suisses, des Allemands, affirme qu'"en créant une mentalité pratique qui oriente les activités vers le commerce et l'industrie, les écoles techniques (de ces deux ordres) ont eu incontestablement la principale part dans la merveilleuse extension économique de ces pays." La formule merveilleuse, non brevetée, peut, doit être aussi la nôtre.

Enfin aux champs où doit évoluer la culture technique, entre les puissantes serres américaines, anglo-saxonnes, les traditions culturelles françaises, le dépôt latin enrichi de perfection et d'art, les vocables eux-mêmes, qui traduisent les jaillissements intellectuels, les pullulements matériels, sont à rude épreuve. L'école technique du Québec voudra partager l'inéluctable tâche d'emprunter à bon escient, à l'immense activité américaine ce qu'elle a pour nous d'assimilable, pour l'adapter aux œuvres de notre génie propre, à sa culture spécifique. Dans ces rencontres où les termes d'une langue envahissante affrontent les expressions françaises à maintenir, les ouvriers de l'enseignement technique au Québec, conscients de la glorieuse tâche qui leur incombe, pour que "rien ne se perde de ce qui doit être conservé", s'engagent en ce congrès national, à rester des serviteurs indéfectibles de leur langue.

Le Collège: Cause d'Espoir.

Par M. l'abbé Michel Couture, (Sherbrooke)

Il est un truisme qui, de nos jours et dans les milieux français du continent américain, jouit d'une vogue plus grande que jamais: L'enseignement secondaire est la clef de voûte de la société canadienne-française; il constitue une des plus importantes raisons d'espérer en l'avenir culturel de la nationalité. Lorsqu'il déchoit par faiblesse ou carence, par des méthodes mauvaises ou désuètes, c'est la déchéance même de la communauté qui s'accomplit. Fournir à nos élites en formation de fortes disciplines classiques, enseignées dans une atmosphère franchement nationale: telle est la demande expresse des chefs de file, telle est aussi l'ambition actuelle comme l'obligation primordiale des éducateurs dans nos collèges.

Nos collèges! peut-on affirmer qu'ils demeurent toujours nos meilleures causes d'espoir?

Dès les débuts de notre existence française, comme aux jours les plus sombres de l'histoire canadienne, vers 1760 et 1838 en particulier, à toutes les époques enfin, "dans des collèges, ouverts çà et là par de pauvres prêtres qui mangeaient le peu d'argent qu'ils avaient, le vouloir-vivre canadien persistait magnifiquement, et l'opinion publique du temps proclamait que sans ces *citadelles nationales* les Canadiens fussent devenus des esclaves." (Georges Goyau).

Malgré de brèves défaillances et des lacunes évidentes, les collèges classiques ont continué sans bruit ni tapage leur œuvre patriotique et poursuivi leur marche ascendante.

I

NOMBRE DE COLLÈGES CLASSIQUES DE LANGUE FRANÇAISE AU CANADA—NOMBRE DES ÉLÈVES QUI LES FRÉQUENTENT

Les Pères de la Nouvelle-France furent de grands initiateurs dans tous les domaines. Au lendemain du retour de la colonie à la France, vers 1635, ils jetèrent les bases du premier collège classique, ajoutant ainsi à l'enseignement primaire son nécessaire couronnement. Leurs pensées se portent déjà vers la constitution d'une élite

issue du sol canadien lui-même. Ces Français du Nouveau-Monde, accaparés par tant de tâches ardues, vivant dans une atmosphère de menaces iroquoises et de luttes pour l'existence, venaient de fonder l'enseignement secondaire dans la cité de Champlain. Ainsi, un an avant la fondation du collège universitaire américain de Harvard, les Jésuites établissent le Collège de Québec.

Deux siècles plus tard, au moment où s'élabore la Confédération canadienne, le nombre des collèges classiques dans le Bas-Canada s'élève à quinze ou seize: ils sont fréquentés par un contingent de 4000 écoliers environ. La population canadienne-française comptait alors 900,000 âmes sur un total de 1,150,000 personnes qui habitaient la région appelée depuis la Province de Québec.

Trois dates, a-t-on dit, servent de jalons à l'histoire de notre enseignement secondaire, car elle se déroule parallèlement à la marche de notre évolution politique: 1763; 1840; 1867. Les deux premières périodes sont signalées par les luttes pour la conservation de notre système éducationnel; la troisième marque la reconnaissance officielle des droits scolaires—au moins dans le Québec.

Sous le régime fédératif les instituts classiques de langue française sont allés se multipliant. Et depuis ces dernières années une autre brillante floraison s'est épanouie et déjà apparaissent des variétés nouvelles: externats classiques et collèges pour jeunes filles.

S'il nous fallait esquisser un rapide tableau statistique de nos forteresses nationales et de notre jeunesse étudiante, voici comment nous pourrions faire la répartition par province ou région.

Dans les frontières du Québec se trouvent 30 collèges classiques pour garçons de langue française et quelques jувénats et instituts religieux, avec un total approximatif de 10,280 étudiants.

Pour l'Ontario les statistiques sont plus difficiles à établir à cause des divergences dans les programmes et dans l'agencement des cours. Quatre maisons de langue française retiennent particulièrement l'attention. Le chiffre des jeunes Canadiens français fréquentant l'enseignement classique devrait se rapprocher sensiblement de 2,100.

Il y aurait, dans les provinces maritimes quelque 500 collégiens d'origine française, distribués dans trois institutions secondaires. Quant aux cinq collèges nationaux de l'Ouest, ils comptent environ 535 élèves.

Ainsi le Canada français peut se réclamer, avec une certaine fierté, de ses quarante collèges-séminaires distribuant la culture classique à plus de 13,400 jouvenceaux qui seront demain notre élite.

II

PROGRAMME

Nombreux sont les bénéficiaires de l'instruction classique. Mais cet enseignement secondaire, d'après quel système se développe-t-il en notre pays? Les programmes, pour leur part, ne sont que des cadres, et les techniques, des instruments. Il faut insuffler un esprit, une âme dans la matière scolaire. Mais ces cadres sont d'une indéniable nécessité. L'éducation et l'instruction ne sauraient se priver de voie sûre et d'ordre pratique. Et le programme doit être agencé, gradué d'une façon systématique, doit former un tout harmonieux.

L'organisation de nos études est empruntée, dans les lignes fondamentales, à l'enseignement gréco-latin des anciens collèges de France. Ce fondement essentiel répond sans doute aux besoins de nos têtes françaises. Toutefois, transplanté en Amérique du Nord, le vieux type français, seigneur ou paysan, agriculteur ou marin, s'est fortement modifié. La rudesse du climat, l'âpreté des luttes militaires et parlementaires, la jeunesse de la vie économique, l'allégeance britannique et le voisinage américain, autant de causes, qui, en réagissant sur les hommes, ont nécessité les divers dosages successifs de notre système d'éducation. Vivant dans une atmosphère où circulent de larges et périodiques courants de propagande impérialiste avec des relents saisonniers d'américanisme audacieux, notre jeunesse, qui veut demeurer française, voit s'offrir à elle un enseignement où l'intention culturelle prétend dominer les aspirations utilitaires, sans toutefois les annihiler complètement.

Quel serait alors le programme idéal pour l'éducation de l'élite nationale: voilà l'angoissante question qui se pose avec tant d'insistance devant la conscience des éducateurs de carrière. Sans doute ils ne l'ont pas résolue avec la rapidité ou la complaisance qu'auraient désirées certains réformateurs. Car il semble que tout homme, qui se pique de penser, ait en serviette son petit projet de réformes scolaires. Que de divergences, malheureusement, entre ces programmes souvent conçus "à priori" mais qui permettent à chacun de pousser sa marchandise et de prôner "sa denrée".

Il s'agit, en fin de compte, de former, bien plus que d'instruire. S'il est désormais acquis que la culture gréco-latine doit constituer la base de la formation pour nos élites canadiennes-françaises, les dosages des autres matières en vue de compléter, soutenir, interpré-

ter les civilisations anciennes — et les modernes aussi —, ne sauraient être réglés par une formule péremptoire, définitive, immuable.

Nous nous trouvons ici en présence de deux groupes, de deux tendances. Les uns subissent en la prolongeant l'impulsion du passé. Les autres attristés par la situation inférieure infligée aux nôtres dans le domaine économique, pris aussi par l'air ambiant, sont davantage sollicités par les préoccupations utilitaires. Il est plus facile, allègue-t-on, et plus reposant de contempler le passé: "au pays de Québec, rien ne doit changer"; il est plus hardi et plus pittoresque d'abattre les icones anciennes pour les remplacer par des divinités modernes: "Celui qui bâtit une usine, élève un temple", écrit Coolidge. Depuis la Confédération, disons mieux, depuis la Conquête britannique nous sommes placés au carrefour où rivalisent deux civilisations: la civilisation latine, idéaliste, éprise d'humanités et d'apostolat; la civilisation anglo-saxonne, réaliste et protestante, convoi rapide qui mène aux postes fascinateurs de la richesse et du pouvoir.

"La première qualité d'un enseignement rationnel, écrit un de nos éducateurs les mieux avertis, c'est de s'adapter, non pas aux systèmes à la mode, non pas aux ambitions des papas intéressés, mais au génie du peuple qu'il faut instruire." Nous avons choisi de maintenir, pour nos esprits de Français d'Amérique, les fortes disciplines classiques. Mais à cette culture merveilleuse s'ajouteront des méthodes particulières et des techniques scientifiques qui sauront la vivifier et l'enrichir dans le milieu géographique et historique où la Providence nous a placés. C'est dire que l'art de l'éducation— comme l'ordre et l'agencement des programmes—, est suggéré, exigé par la nature même de notre enseignement secondaire.

Dans la distribution des matières, la première place est réservée à l'enseignement religieux. Tout être doué de raison et de volonté libre est appelé à la plus haute culture, comme tout chrétien est appelé à la sainteté. Et l'adolescent n'est-il pas un "dieu en formation"? Après l'éducation religieuse viennent les techniques littéraires avec l'enseignement des langues. Le rôle principal revient de droit au français, parler maternel, véhicule de toute instruction. L'on passe ensuite progressivement à l'étude des langues culturelles: le latin et le grec. Rome est la mère et Athènes l'aïeule. Et le cycle se ferme avec la langue seconde, l'anglais, qui apporte un complément moderne de culture et répond à une utilité commerciale et sociale.

Cette première étape éducationnelle est effectuée principalement par l'enseignement de la religion, du vocabulaire, des gram-

maires, des littératures et des institutions, par l'initiative scientifique. Elle est complétée encore par deux matières dont la connaissance est indispensable à la formation de l'honnête homme, je veux dire: l'histoire cette "magistra vitae", et la géographie, par qui s'illumine le passage de l'homme sur "cette parcelle de terre émergée où nous vivons."

Par la géographie, la mathématique et les notions élémentaires des sciences, s'est préparée graduellement et quasi parallèlement la transition vers la seconde étape, vers les techniques scientifiques.

L'ordre officiel des études, comme le remarque le R.P. Charmot, se conforme à la nature des choses. Le baccalauréat, qui est la sanction universitaire de la formation complète, comprend, en effet, deux parties: "la première n'est qu'une étape, elle ne mène pas au but; c'est la rhétorique; la seconde achève le voyage, c'est la philosophie." Par elle, on passe plus spécialement aux techniques scientifiques; mais il ne faut pas séparer ces dernières des autres par des cloisons étanches.

A la philosophie est confié un rôle d'honneur. N'est-elle pas, suivant l'expression même de saint Thomas, l'ordonnatrice de toutes les sciences ?

A sa suite prennent rang pour être, tour à tour, l'objet d'études plus poussées, les sciences d'observation et d'expérimentation. Et le cortège se déroule avec l'histoire naturelle, mise déjà en honneur par les cercles des jeunes naturalistes et si importante comme facteur d'éducation nationale; les mathématiques, ajoutant "l'esprit de géométrie" à "l'esprit de finesse"; la physique et la chimie, prometteuses de carrières fécondes dans un pays aux possibilités quasi illimitées: toutes ces sciences apportant "cette joie de connaître" qu'a chantée Pierre Termier, et qui seule sera capable de susciter des "vocations de savants" en terre canadienne.

Mais tout cet enseignement doit être imprégné d'esprit d'apostolat et d'amour intense de la patrie. Et c'est l'œuvre de l'éducation nationale. Elle ne se présente pas dans nos collèges avec un horaire spécial ou délimité. Cette vertu de patriotisme doit être d'un enseignement quotidien et d'une pratique continuelle. On peut même affirmer que la culture générale, but du cours classique, postule l'éducation patriotique. Qu'est-ce enfin que l'éducation nationale sinon "la culture d'un coin de la conscience du chrétien, celui qui concerne ses devoirs envers sa patrie et ses concitoyens, ses frères dans le Christ?—R. P. Alcantara Dion).

III

ENSEIGNEMENT

Formation des professeurs; méthode d'enseignement.

Mais l'esprit qui informe l'enseignement importe au premier chef. "Tant vaut l'esprit de l'enseignement, tant vaut l'humanisme." Et le problème de l'éducation, de la formation humaniste est, au pays canadien comme partout ailleurs, un problème de méthode. La méthode c'est l'âme qui vivifie, l'intelligence qui dirige. Par delà la technique, au bout de l'instrument, se trouve l'artiste, ici l'éducateur de carrière, sans lequel l'outillage le plus moderne, le système le plus perfectionné demeurent non seulement inutiles, mais peuvent même devenir nuisibles.

Questions primordiales que celles du choix et de la formation des maîtres. Ceux-ci doivent être préparés à la fin principale et dernière de l'éducation, qui est la fin surnaturelle de l'homme: "Mettre Dieu, principe souverain dans l'intelligence, c'est toute l'instruction; mettre Dieu, l'amour suprême, dans les cœurs et les consciences, c'est toute l'éducation". (Mgr Baunard). Au maître, il appartient d'instruire, de former, d'orienter, en formant l'homme dans l'adolescent, en préparant le collégien à son beau métier d'homme, à une vocation sublime. La science est donc nécessaire; la pédagogie l'est davantage.

Des louanges magnifiques ont été projetées sur l'héroïsme des premiers maîtres de notre enseignement, sur ces prêtres surchargés de besognes et qui ajoutaient à tant de préoccupations l'effrayante tâche de former les générations de l'avenir. Apothéose méritée sans doute; mais l'époque doit être enfin révolue de ces improvisations surhumaines. L'heure a sonné des préparations et des spécialisations opportunes.

Heureusement, depuis une dizaine d'années surtout, le mouvement de formation et de spécialisation des professeurs a pris une ampleur nouvelle, et cela, en dépit de la situation précaire de nombre d'établissements, grâce à quelques dons individuels et à des allocations annuelles. Plusieurs de nos professeurs ont repris la route des universités européennes: Rome, Paris, Oxford, Lille, Louvain, etc. D'autres, suivant les facilités des lieux ou les besoins de l'heure, sont allés puiser dans nos écoles normales ou supérieures, dans les facultés de lettres ou de sciences de nos universités, une compétence pédago-

gique qui a contribué à maintenir à un niveau plus élevé notre enseignement classique.

Il serait difficile de faire, parmi les onze à douze cents professeurs de l'enseignement secondaire, le partage des diplômés, licenciés et docteurs et de dresser le catalogue de leurs spécialités. Toutefois, elles ne sont pas l'exception les institutions qui recrutent le cinquième au moins de leurs membres parmi ceux qui joignent à l'expérience une compétence reconnue par des parchemins universitaires et des grades officiels. De plus, des cours de vacances ont déjà été inaugurés avec un succès encourageant. Non seulement cette initiative sera continuée, mais des projets sont en bonne voie d'exécution grâce auxquels seront organisés d'une façon permanente des cours annuels de pédagogie, cours qui traiteront, par rotation, de toutes les matières essentielles du programme et seront étendus à tous les groupes de notre personnel enseignant. La compétence et la spécialisation pédagogiques ne seront plus seulement de mise dans les classes supérieures et les postes stratégiques, mais ils envahiront graduellement tous les stages de l'enseignement classique.

Suivant le même rythme s'effectue l'amélioration des méthodes. Car, il ne faudrait pas toujours et invariablement juger notre enseignement par la situation où se trouvaient nos collèges-séminaires, il y a vingt-cinq ou trente ans. Nos maisons possèdent maintenant leur revue d'enseignement secondaire, tiennent des congrès pédagogiques, peuvent compter sur les travaux et les études des comités permanents où règne une étroite collaboration de tous nos spécialistes.

Des maîtres reconnus nous ont laissé des œuvres fondamentales —œuvres françaises, œuvres canadiennes—où les instituteurs trouvent d'efficaces directives. Mais je ne puis allonger ce travail par la bibliographie des ouvrages récents et suggestifs que des compétences pédagogiques nous apportent quotidiennement.

De ces œuvres et de ces thèses une conclusion se dégage, à peu près unanime. Il ne saurait être question de mettre au rancart les disciplines classiques qui ont fait leurs preuves et produit les esprits les mieux équilibrés, les plus complets que le monde ait admirés. Mais encore s'agit-il d'enseigner d'une manière humaniste comme d'une façon nationale. C'est plus peut-être un problème d'orientation qu'un problème d'adaptation. Aussi notre pédagogie s'avère plus dépendante des fins nationales. Une place de choix est réservée à la littérature canadienne.—Ah! sans doute elle n'a pas atteint la perfection esthétique de sa mère glorieuse, la littérature française.

Quoi qu'il en soit, aucune autre ne peut mieux révéler, faire connaître, aimer et admirer le prenant visage de notre cher pays.

D'Athènes à Rome, de la vieille terre française à la jeune patrie canadienne, ont été transmis en un héritage imprescriptible, l'amour du pays natal et de ses institutions, la volonté ardente d'exercer sur le monde l'empire des idées et des sentiments. Par leur orientation actuelle, nos méthodes tendent à mettre à la portée de la jeunesse une culture appropriée à son génie particulier et à son caractère ethnique.

Pour le jeune homme qui veut avoir "des clartés de tout" nos disciplines comportent l'étude d'une autre langue vivante, une langue auxiliaire. Et la méthode de cet enseignement de l'anglais? Il s'agit d'une langue vivante, aussi la méthode à employer se présente d'elle-même. C'est la méthode directe dont la supériorité tend moins à "faire apprendre des formules qu'à créer des habitudes." Si dans l'instruction commerciale l'on s'occupe de la formation pratique de l'homme d'affaires ou d'industrie, au cours classique l'éducation, sans négliger complètement le point de vue utilitaire, devra revêtir une teinte littéraire et accuser une intention culturelle.

Il y a encore les techniques scientifiques. Ces disciplines contribuent à développer le sens de l'observation et le sens des nuances, tous deux importants dans le commerce des hommes et dans la vie de la société. Elles peuvent aussi affermir le talent des directeurs intellectuels de notre race.

Les mathématiques sont distribuées actuellement d'une façon graduelle depuis les classes élémentaires jusqu'aux années de Philosophie-Sciences. Il est pourvu à l'initiation scientifique dès le début du cours. Les études et les recherches personnelles des élèves groupés en cercles de jeunes naturalistes, les films éducateurs, évoquant les traits physiques et les faits humains du pays comme la beauté particulière de la petite patrie, l'étude popularisée de la faune et de la flore, les excursions et les enquêtes, les musées d'expositions que possèdent maintes institutions: tous ces moyens enfin aident à créer un climat favorable à une culture scientifique. Et cette culture, commencée par une simple initiation, est reprise et poussée plus outre dans les classes de sciences proprement dites.

Ajoutons que ces dernières années la plupart de nos maisons se sont enrichies d'un outillage moderne. L'usage se généralise des projections artistiques et des émissions radiophoniques. Des laboratoires sont aménagés un peu partout et nos collégiens effectuent eux-mêmes des manipulations et des expériences simples, mais caracté-

ristiques et instructives. Ainsi, sans empiéter sur l'enseignement spécial ou supérieur, nos collèges ne se montrent pas indifférents à l'appoint qu'une instruction scientifique peut apporter à la formation de la jeunesse dans un pays riche en essences forestières et en minerais à ouvrir, et qui a la légitime ambition de conquérir sa prépondérance économique.

IV

EFFICACITÉ

Notre enseignement secondaire a-t-il donné sa pleine mesure? Est-il parfaitement au point? Est-il véritablement responsable de certaines abdications? Autant de questions qui appelleraient des réponses nuancées et inutilement prolongées. En toute justice on doit reconnaître que nos collèges classiques n'ont pas démerité de la patrie canadienne.

Si le progrès s'est effectué parfois en lenteur, il faut se rappeler toutes les causes historiques et même contemporaines qui ont ralenti notre développement général. Pendant toute une période nous avons été un demi-siècle en retard sur la civilisation européenne. On s'accorde généralement à dire qu'au début du XXe siècle, notre littérature (pour ne pas parler de notre haut enseignement commercial, scientifique et industriel à peu près inexistant alors), notre littérature retardait de quelque vingt-cinq années. Depuis, nous avons gagné du terrain; n'empêche que nous demeurons encore un peu ce peuple "qui passe son temps à reprendre le temps perdu".

Rien d'humiliant à avouer que l'efficacité, cette "efficiency" tant pronée par les fervents de l'américanisme, n'a pas encore atteint son complet rendement. D'ailleurs la perfection a-t-elle élu domicile chez quelque race de la terre? Mais enfin, cet aveu entendu, cette concession accordée, nous pouvons indubitablement faire état des progrès accomplis dans tous les domaines de l'éducation classique. Programme amélioré, personnel enseignant plus compétent et muni assez fréquemment de diplômes officiels, méthodes humanistes et techniques scientifiques maintenues en honneur, outillage modernisé, conscience professionnelle tenue en éveil par des campagnes d'éducation nationale: autant de conditions de progrès, autant de motifs de confiance, autant de raisons d'espoir en l'avenir prometteur de notre enseignement.

Ah! sans doute, il reste nombre de questions incidentes qui attendent leur solution. Ne serait-il pas à souhaiter, par exemple, qu'on s'occupât de hiérarchiser d'une façon plus harmonieuse tout l'ensemble de notre système d'éducation? N'y aurait-il pas, comme il a été dit et écrit, une tâche urgente à entreprendre, celle d'unifier, sans usurpation mutuelle, les "trois ordres de notre enseignement, primaire, secondaire, supérieur"? Que le primaire prépare efficacement au secondaire; que le secondaire conserve son rôle propre qui est de rendre apte à tout en ne spécialisant en rien, et le supérieur viendra à son tour greffer sur un fonds solide de culture générale ses diverses spécialités: littéraire, scientifique, diplomatique, commerciale, technique ou industrielle.

Concluons. L'enseignement secondaire est la clef de voûte de toute société humaine. Grâce à lui, la société canadienne-française— qui a produit "des individualités distinguées, souvent brillantes"— fournira enfin cette "élite collective qui, d'après M. André Siegfried, lui serait nécessaire pour prendre la tête dans les grandes affaires, la science et les arts et la création intellectuelle"!

Les Universités

Par M. l'abbé Arthur Maheux, (Québec)

Mis en face du travail que les officiers du Congrès m'ont prié de préparer je me suis heurté à quelques difficultés.

D'abord, que faut-il entendre, en ce pays, par le terme Université? Faut-il ranger sous ce terme les seules institutions qui donnent l'enseignement supérieur? Faut-il y inclure toutes les institutions qui possèdent une charte d'Université, même si elles ne conduisent leurs élèves qu'au niveau du Baccalauréat ès Arts? Faut-il exclure les collèges classiques affiliés aux universités? et, à fortiori, ceux qui ne sont pas affiliés?

Ensuite, pour établir le nombre d'élèves, il n'y avait d'autre source de renseignements que l'Annuaire du Canada, lequel donne la statistique pour l'année scolaire se terminant avec juin 1935.

Bien que mon collègue, M. l'abbé Couture, de Sherbrooke, ait traité des collèges classiques, je n'ai pas cru devoir les exclure, étant donné que, selon le système anglais, les quatre dernières années de ces institutions font partie de l'Université; étant donné, en outre, que nos Universités exercent un contrôle immédiat sur les programmes et les examens des collèges classiques.

Je n'ai pas cru nécessaire d'entrer dans de longs développements sur les programmes des Universités et Collèges: il eût fallu tout un gros volume, et la facilité avec laquelle chacun peut se procurer les Annuaires rendait cette tâche inutile.

Pour la rédaction des vœux il se présentait une autre difficulté: celle de s'en tenir strictement au point de vue des *mœurs*. Il nous a paru qu'il fallait réserver la première place à la langue, qui est elle-même un symbole des mœurs et un préservatif des mœurs françaises et de l'esprit français.

Dans les vœux, nous avons cru devoir faire un sort aux journaux. Outre que la presse me paraît avoir peu de place dans les autres sections, et considérant que la presse, par sa puissance, remplit ou peut remplir les fonctions d'une université, c'est-à-dire d'un instrument d'éducation, il a paru nécessaire d'émettre un vœu qui lui soit particulier.

TABLEAU DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES FRANÇAIS
AU CANADA

A—Université Laval, Québec.

- “ de Montréal, Montréal.
- “ d’Ottawa, Ottawa.
- “ du Collège St-Joseph, N.-B.
- “ du Collège de Bathurst, N.-B.
- “ du Collège de Ste-Anne, N.-E.

B—Collèges Classiques.

a) affiliés à Laval:

1—POUR JEUNES GENS

I—dans la Province de Québec:

Séminaire de Québec,	Prêtres séculiers
“ de Nicolet,	“ “
Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière	“ “
Séminaire des Trois-Rivières,	“ “
“ de Rimouski,	“ “
“ de Chicoutimi,	“ “
Collège de Lévis,	“ “
Séminaire de Mont-Laurier,	“ “
Collège Apost. St-Alexandre, Pointe- Gatineau,	Pères du St-Esprit
Séminaire du Sacré-Cœur, St-Victor,	Prêtres séculiers
“ de Gaspé,	Pères Jésuites
“ St-Alphonse, Ste-Anne de Beaupré,	“ Rédemptoristes
Collège St-Charles Garnier, Québec,	“ Jésuites
Séminaire St-Antoine, Québec	“ Franciscains
Externat des Eudistes, à Québec, (1937).	

2—POUR JEUNES FILLES

- Collège de Sillery (SS. de Jésus-Marie).
- “ de Québec (Ursulines).
- “ Marie de l’Incarnation (Ursulines, Trois-Rivières.)
- Pensionnat N.-D. de Bellevue (Srs de la Congrégation).

II—dans la Province d'Ontario:

Collège de Sudbury (PP. Jésuites).

III—dans la Province d'Alberta:

Collège d'Edmonton (PP. Jésuites)

1—POUR JEUNES GENS

b) affiliés à Montréal:

Collèges de l'Assomption,	Prêtres séculiers
“ Bourget, Rigaud,	Clercs de St-Viateur
“ Brébeuf, Montréal,	Pères Jésuites
Séminaire de Joliette,	Clercs de St-Viateur
Collège de Montréal,	Sulpiciens
Séminaire de Sherbrooke,	Prêtres séculiers
“ de St-Hyacinthe,	“ “
Collège de St-Jean,	“ “
“ St-Laurent	Pères de Ste-Croix
Séminaire Ste-Croix, St-Laurent,	“ “ “
Collège Ste-Marie, Montréal,	Pères Jésuites
Séminaire Ste-Thérèse,	Prêtres séculiers
“ de Valleyfield,	“ “
Externat St-Sulpice, Montréal,	Sulpiciens
“ Ste-Croix, Montréal,	Pères de Ste-Croix

2—POUR JEUNES FILLES

Collège Marguerite Bourgeoys (Srs de la Congrégation).

Collège Marie-Anne (Sœurs de Ste-Anne).

Collège Ste-Croix (Sœurs de Ste-Croix).

Collège Marie-Rose (Sœurs de Jésus et Marie).

c) affiliés à Ottawa:

Collège Mathieu, à Gravelbourg, Sask.

Juniorat St-Jean, Edmonton, Alberta.

d) affilié à l'Université du Manitoba:

Collège des Pères Jésuites, à St-Boniface, Manitoba.

e) Juniorats non affiliés aux universités.

Dans la Province de Québec:

Pères Jésuites:	Ecole St-Ignace, Montréal. Maison St-Joseph, Sault-au-Récollet.
“ Oblats:	Juniorat de Marie Immaculée, Chambly.
“ Franciscains:	Collège missionnaire, Sorel.
“ Trappistes:	Juvénat, Mistassini.
“ de la Compagnie de Marie:	Juniorat, Papineauville.
“ Capucins:	Noviciat, Québec.
“ du Sacré-Cœur:	Ecole Apostolique, Beauport.
“ Maristes:	Juvénat, Sillery.
“ de la Fraternité sacerdotale:	Pointe-du-Lac.
“ Cisterciens de la Commune observance:	Val d'Espoir.
“ Cisterciens de l'Immaculée Conception:	St-Michel.
“ du St-Sacrement:	Juvénat, Terrebonne.

Forment: prédicateurs
éducateurs
écrivains
en remettent beaucoup dans le monde.

HORS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Ontario :

Pères Capucins:	Collège Séraphique, Ottawa.
“ Servites de Marie,	Juvénat St-Alexis, Ottawa.

C—Autre institution:

Collège des Dominicains, Ottawa.

1.—NOMBRE D'ÉLÈVES QUI LES FRÉQUENTENT, (1935).

Dans la Province de Québec :

Université Laval, (Québec).....	14240
Université de Montréal	14954
non classés.....	2479
Juniorats.....	802

————— 32475

En Ontario :

Ottawa (Pères Oblats)	1440	
Sudbury (Pères Jésuites)	149	
Pères Rédemptoristes	99	
“ Dominicains	165	
“ Montfortains	47	
“ Séraphique (Capucins)	75	
“ Servites de Marie	11	
	—	1986

Au Nouveau-Brunswick :

Bathurst (Pères Eudistes)	180	
St-Joseph (Pères de Ste-Croix)	258	
	—	438

Au Manitoba :

St-Boniface (Pères Jésuites)	182	182
--	-----	-----

En Saskatchewan :

Mathieu (Pères Oblats)	111	111
----------------------------------	-----	-----

En Alberta :

Edmonton (Pères Jésuites)	159	
St-Jean (Pères Franciscains)	76	
	—	235

En Nouvelle-Ecosse :

Ste-Anne de la Pointe de l'Eglise (Pères Eudistes)	107	107
		—
		35534

Ce tableau est nécessairement incomplet et, de plus, difficile à compléter; je ne crois pas exagérer en disant qu'il faudrait ajouter le chiffre de 4000, ce qui porterait le total à près de 40,000.

C'est une grande force si l'on sait s'en servir.

2.—PROGRAMME. (Pour le détail, il suffira de se reporter aux annuaires des diverses institutions):

En gros :

- Partie (High School) Classique 1er degré, Immatriculation.
- Partie Collège (Pour Baccalauréat ès Arts).

Partie Université:

Théologie: Baccalauréat, Licence, Doctorat

Philosophie: “ “ “

Droit: “ “ “

Médecine: “ “ “

Arts: “

Génie: civil, forestier, minier, électrique, arpentage.

Lettres: Licence, Doctorat.

Sciences appliquées: Baccalauréat.

Commerce: Baccalauréat, Licence.

Agriculture “ “

Pharmacie: “

Infirmières (Sciences hospitalières), Diplôme.

Musique: Certificats-Diplômes-Baccalauréat, Licence, Doctorat.

Enseignement ménager: Certificats, Diplômes.

Scolasticats: Théologie et Philosophie, Sciences.

Juvénats et Juniorats: Cours classique.

3.—ENSEIGNEMENT.

A—Méthodes :

Classiques;

Modelées sur celles de la France en général; Avec emprunts aux Anglo-Saxons; et une note nationale.

B—Formation des professeurs :

très variable: *En Europe* *Aux Etats-Unis*

Théologie: Rome, Fribourg;

Philosophie: Rome, Louvain, Paris;

Droit canon: Rome;

Liturgie: Rome;

Médecine: Paris, Strasbourg, Lyon; Médecine

Lettres: Paris, Lille;

Musique: Paris;

Musique

Agriculture: Angers;

Agriculture

Sciences: Paris, Zurich;

Sciences

Pharmacie: Paris, Londres;

Génie forestier: Scandinavie;

Génie forestier

Au pays :

Ecoles spéciales: Ecole Normale Supérieure (Québec).
Facultés, Lettres, Sciences (Montréal, Québec).
Jésuites (Cours spécial).
Ordres et Congrégations.

4.—EFFICACITÉ.

Points de vue :

- a) Niveaux techniques: toujours à l'étude : Comités permanents;
Réunions d'étude;
Congrès pédagogiques;
Revue Enseignement
Secondaire.
- b) Langue écrite: manque d'une doctrine :
Vocabulaire phrase,
B.A. et qualité du français.
- c) Langue parlée: une doctrine :
phonétique-Diction.
- Art: Musique retard traité dans d'autres sections.
Dessin retard traité dans d'autres sections.
- d) Esprit: latin ses défauts, à corriger ou à pallier.
français ses défauts, à corriger ou à pallier.
national ses déficiences: à l'étude.
Étudier à fond les qualités essentielles du génie français, de
l'esprit français.
- e) Economique: une doctrine se constitue,
l'inventaire se fait.
- f) Moral: traditions;
Religion;
formation: trop en série,
trop d'élèves en classe.
- g) Manque de ressources: frais d'inscriptions trop bas,
allocations du Gouvernement, insuffisantes.

VŒUX :

Considérant que la langue est le symbole et, en un certain sens, le préservatif des mœurs, le Congrès émet les vœux suivants:

A.—Que la Société du Parler Français continue ses études linguistiques;
qu'elle constitue une *doctrine* de la langue française au Canada;
qu'elle formule cette doctrine de façon qu'on la puisse enseigner dans toutes les écoles à tous les degrés: points de vue:

historique: plus précis que ce qu'on trouve actuellement dans les manuels d'histoire du Canada;

juridique: textes officiels à apprendre;

linguistique: le vocabulaire français particulier à notre pays pourrait être autorisé officiellement par l'Académie française;

Emploi par les écrivains:

que la prononciation et la phonétique soient l'objet d'une étude spéciale par la dite Société.

B.—Que nos Universités françaises et nos Collèges enseignent cette doctrine, surtout dans les Ecoles de formation des professeurs;

que des leçons de phonétique, de diction soient données de façon efficace, c.-à-d. de façon à corriger les défauts de langage de ceux qui deviendront professeurs dans les collèges;

même mesure pour les Ecoles normales qui forment les instituteurs primaires.

C.—*Action interuniversitaire* :

1. Grouper en une Association les Universités et les Collèges français, pour promouvoir l'enseignement de la langue, de l'histoire;
2. Ménager une convention avec les Universités anglo-saxonnes du Canada, puis des Etats-Unis, pour faire accepter notre doctrine du français.

D.—*Cours d'été* :

1. à l'usage des nôtres; grouper les divers ordres d'enseignement;
- 2 à l'usage des touristes étrangers, qui les réclament chaque année.

E.—Dans les Collèges classiques, on devrait faire subir aux candidats de l'Immatriculation et du Baccalauréat un examen sévère sur le vocabulaire, l'orthographe, la syntaxe; on devrait refuser le baccalauréat à tout candidat qui fait preuve d'ignorance de sa langue maternelle.

F.—On devrait publier un "Manuel du Français" pour le cours classique et pour l'Université; ce manuel devrait, après le deuxième Congrès, être assez facile à faire.

G.—Favoriser l'enseignement du français dans les Universités anglo-saxonnes.

H.—Il est de très grande importance d'intéresser tous nos journaux à l'enseignement du français; les quotidiens pourraient avoir chaque semaine une PAGE DE FRANÇAIS;
c'est par la presse que l'on atteindra les familles, sans l'appui desquelles l'effort des écoles restera stérile;
nos professeurs de collèges et d'universités pourraient assumer la tâche de rédaction de ces pages;
les revues et les hebdomadaires aideront aussi beaucoup en ce sens;

I.—Ces vœux laissent de côté des aspects qui, sans doute, auront été traités dans d'autres travaux, par exemple, la musique, le dessin, le théâtre, le cinéma, etc.

J.—Les pouvoirs publics de toute catégorie, le public en général doivent accorder une aide généreuse et efficace aux universités.

Nos Sociétés nationales franco-américaines

Par M. T. Lebeuf, (Webster, Mass.)

A l'invitation gracieuse de votre comité m'enjoignant de faire brièvement l'historique de nos Sociétés franco-américaines, j'ai répondu avec plaisir et empressement. Car, c'était pour moi une excellente occasion de faire l'analyse d'un des instruments les plus efficaces qui aient contribué à la survivance des Franco-Américains aux Etats-Unis.

Je m'efforcerais au cours de cette étude, non seulement de chanter les gloires de nos sociétés nationales, de louer leur action bien-faisante sur l'âme de notre peuple, mais aussi de proposer l'adoption de certaines mesures nécessaires pour assurer la continuation de leur œuvre. Car aux yeux de tout observateur impartial, il est évident que l'œuvre essentiellement française qu'avaient entreprise les fondateurs de nos sociétés, requiert actuellement un surcroît d'effort et que, pour impressionner et orienter la nouvelle génération franco-américaine, ces sociétés doivent varier et multiplier leurs méthodes d'activité et de propagande.

Afin d'obtenir une juste perspective du sujet qui nous occupe, il est opportun de se rappeler les circonstances qui ont entouré les débuts de nos sociétés franco-américaines et les causes qui les ont fait naître.

Durant les trois décades qui succédèrent à la guerre civile, les émigrés canadiens-français, arrivant en nombre considérable dans ce nouveau pays, se sentant pressés par les autres races, désirant se coudoyer, se concerter, organisèrent dans chaque endroit où leur groupe était assez nombreux, une société, un cercle quelconque. Là, se réunissaient les nouveaux arrivés pour causer, dans la langue de leurs pères, du pays des ancêtres, du foyer qu'ils avaient quitté. Chez ces hommes qui souffraient de nostalgie, ces assemblées fraternelles représentaient une idée, répondaient à un besoin réel, tout en contribuant à maintenir le sentiment national. Ces vaillants de la première heure, tout en appréciant à leur juste valeur les bienfaits multiples que leur offrait la vie dans ce nouveau pays, ont prévu les difficultés énormes qu'éprouveraient leurs successeurs, pour ne pas

perdre dans cet entourage cosmopolite qui allait les étreindre, leur langue et leur foi. Voilà pourquoi ces patriotes au cœur ferme, sachant que pour bien servir son pays, il faut tout d'abord être fier de sa race, ne reculèrent devant aucun sacrifice pour conserver aussi intacts que possible leurs traits caractéristiques d'origine.

Ainsi, à mesure qu'augmentait la population franco-américaine, les sociétés locales grandissaient en proportion et formaient, avec la paroisse et l'école, une puissance formidable vouée à la préservation du culte, de la langue et des mœurs.

Cependant avec le passage des années, avec les nouvelles perspectives qui s'ouvraient de tout côté, ces groupes de patriotes, comprenant le besoin impérieux d'unité, amalgamèrent à l'aurore du 20ième siècle ces diverses organisations plutôt transitoires et fondèrent de grandes associations nationales. Ces sociétés fédératives avaient pour but de tenir en contact intime la population franco-américaine dispersée çà et là et de préserver dans son âme, l'amour de la culture et du verbe français. Elles devaient servir d'instrument puissant non seulement pour façonner et orienter notre mentalité, mais aussi pour accélérer notre progrès moral et matériel.

Ainsi fondées et ainsi maintenues, nos sociétés nationales ont-elles rempli la noble mission pour laquelle elles avaient été établies ? Je ne crains pas de répondre dans l'affirmative car, comme l'attestent les pages de notre histoire, elles ont favorisé la conservation de la langue française en la maintenant comme organe officiel de communication dans les assemblées, les congrès et la correspondance. Elles ont encouragé les journaux et revues de langue française; elles ont stimulé en nous le goût des chansons canadiennes, le goût des voyages et pèlerinages aux sites historiques de la Province ainsi que les célébrations d'anniversaires. Elles ont de plus travaillé au développement intellectuel de la jeunesse, en fondant des bourses d'écoliers, en prêtant leur appui financier à divers cercles d'étudiants et en distribuant des récompenses scolaires.

Elles ont aussi contribué dans une large mesure à notre succès matériel et se faisant nos interprètes auprès des autorités civiles et religieuses en vue de conquérir des postes nouveaux ou de garder des positions acquises, en défendant nos intérêts devant la législature et en faisant des démarches en faveur de la création de nouvelles paroisses. Elles ont favorisé la canalisation de l'épargne canadienne-française et le prêt de celle-ci aux œuvres et institutions qui nous sont propres. Nous sommes donc en droit d'être fiers de l'œuvre sublime accomplie par nos sociétés nationales depuis leur fondation.

Cependant, il faut admettre que, malgré les obstacles, les désillusions et les déboires, la tâche de protéger notre patrimoine français a été, jusqu'ici, relativement facile pour nos sociétés, car les racines qui nous rattachent au pays des ancêtres sont toujours vivaces. Mais de jour en jour, cette tâche devient plus ardue, car, nos enfants qui sont nés sur le sol des Etats-Unis, qui grandissent sous les plis du drapeau américain, n'ont pas des raisons aussi intimes que nous pour aimer le pays de nos pères et la langue des aïeux.

Ils n'ont pas, comme nous, le souvenir d'une mère nous berçant sur ses genoux, en chantant, dans un patois familier, de vieilles chansons canadiennes; ils n'ont pas, comme nous, la douce souvenance des jours heureux passés, l'été, au foyer des grands-pères, ni les réminiscences d'antan dont notre jeunesse a été nourrie. Ils n'éprouvent pas, comme nous, ce doux émoi qui nous pénètre lorsque nous posons le pied sur le sol de votre belle Province et s'ils admirent la majesté du Saint-Laurent et la beauté de vos paysages, vous verriez rarement, dans leurs regards charmés, une larme d'émotion.

L'émigration des Canadiens aux Etats-Unis est devenue presque nulle dans les dernières années, ce qui fait que la génération qui pousse et qui doit bientôt nous remplacer, ne connaît le Canada que par les récits que nous leur faisons sans cesse et qui ne les touchent vraiment de près, que par l'émotion qu'ils nous causent à nous-mêmes.

Il est regrettable que l'histoire du Canada ne fasse pas partie du programme d'études dans nos écoles américaines, car cette histoire si belle, si inspirante, qui fait, après tout, partie intégrante de l'histoire des Etats-Unis, ne saurait manquer de soulever l'enthousiasme de nos jeunes étudiants, quelle que soit leur origine. Il me semble que nos sociétés nationales, pour faire aimer d'avantage la langue maternelle, n'ont pas de devoirs plus urgents que de faire pénétrer dans toutes nos familles franco-américaines, un traité d'histoire du Canada, écrit en français, d'instituer, sous leurs auspices, des classes de conversation française et de promouvoir par l'entremise de la radio, cette tribune universellement populaire, des conférences, par des hommes choisis, sur des sujets d'actualité. Le cinéma devenu aujourd'hui une puissance mondiale, nous offre encore un excellent moyen d'atteindre la jeunesse, par la représentation de films français de haute envergure.

Ces activités de nos organisations ne devraient pas se confiner uniquement aux Franco-Américains, mais s'étendre aux Américains d'autres races, intéressés dans l'étude du français, et ceux-ci sont

beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit généralement. C'est pourquoi la devise du Congrès "Conservons notre héritage français", a été d'une haute inspiration.

Le domaine de la presse n'entre pas dans le cadre de cette étude, cependant, nos sociétés ont un devoir impérieux de contribuer, par tous les moyens à leur disposition, au maintien et au progrès de cette arme puissante de survivance, non seulement pour la race, mais pour les sociétés elles-mêmes.

Quel que soit le destin que l'avenir nous réserve à nous, Franco-Américains, nos sociétés, par les preuves de dévouement, de fidélité et d'efficacité qu'elles ont données, dans le passé, demeurent un de nos meilleurs gages d'espérance pour la conduite de nos destinées futures. De plus, elles contribuent énormément à créer une élite intellectuelle, qui, par sa formation et son amour profond de la culture française, assure à celle-ci chez-nous une vie fructueuse, féconde et inextinguible.

J'ai tâché, dans les quelques minutes à ma disposition, de tracer l'œuvre accomplie jusqu'ici et poursuivie chaque jour par nos sociétés nationales aux Etats-Unis et de suggérer quelques idées pouvant accélérer son mouvement progressif. Si mon faible apport aux travaux précieux de ces grandes assises a pu ajouter à la page d'histoire qui s'écrit dans le moment, je retournerai avec la satisfaction du devoir accompli et un courage nouveau pour reprendre mon rang parmi les lutteurs de la race française aux Etats-Unis.

L'Action du Clergé

Par M. l'abbé P. Perrier, (Montréal)

Parmi les causes d'espoir en la survivance de l'esprit français en Amérique, on place l'action du clergé: c'est le sujet qui m'échoit, et l'on m'indique comme sous-titre: action religieuse et action nationale. Puis, l'on ajoute: cette double action, le clergé l'exerce depuis les débuts de notre histoire, à l'église, dans la paroisse, dans les missions, dans les pays de colonisation.

Sujet assurément qui ne manque pas d'ampleur; et même de difficultés. Depuis que l'on parle plus souvent d'action catholique chez nous quelques compatriotes se sont demandé si l'on pouvait encore parler d'action nationale. Autant vaudrait parler de suicide. Et depuis quand fait-on exercer l'action religieuse sur des êtres non-existants? Depuis quand l'action religieuse doit-elle tuer une vertu, quand cette vertu s'appelle l'amour de la patrie?

Essayons d'abord d'établir en quoi consistent l'action religieuse et l'action nationale; nous nous rendrons compte des relations essentielles qui existent entre l'une et l'autre au Canada; puis nous mentionnerons quelques champs d'action où le clergé doit continuer de travailler à l'action nationale pour mieux conserver la foi et la développer.

1.—*Action religieuse* :

L'apostolat doctrinal tient la tête des grands devoirs du sacerdoce, qui a reçu la mission divine d'enseigner les vérités dogmatiques et morales: "Allez, enseignez les nations." C'est le Verbe éternel fait chair qui a prononcé ces paroles. L'église les a recueillies et jamais elle ne cessera de répandre sa lumière et son amour. Jamais ses lèvres depositaires de la vérité, gardiennes de la science divine ne les tiendront captives. Cette vérité sainte, cette science de Dieu qui forment tout l'enseignement de la doctrine du Christ est un enseignement complet qui répond aux grandes questions que se pose la raison humaine. Le clergé ne faillira pas à ce devoir doctrinal, tout en gardant la vigueur de la pensée, il s'efforcera d'expri-

mer toujours dans une langue digne d'après les modèles classiques et les meilleurs auteurs français des thèses bien établies, des considérations utiles basées sur la foi, la raison et l'expérience.

L'action religieuse, le prêtre l'exerce par tout son ministère auprès des hommes. Et s'il est nécessaire d'envisager l'homme en soi, cela ne saurait suffire. "J'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes, écrivait Joseph de Maistre. Je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut être persan; mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir jamais rencontré de ma vie;" ce qui veut dire que les hommes, tous les hommes sans exception, se trouvent, qu'ils le veuillent ou non, placés vis-à-vis les uns des autres, dans des situations variables et contingentes; ils appartiennent à une race, ils parlent une langue, ils sont d'un pays. Nous sommes ainsi en présence d'une série d'obligations concrètes que nous ne pouvons pas ne pas admettre.

Nos contemporains et nos concitoyens ont des âmes à sauver. Abordons-les avec zèle et bienveillance. Le bon pasteur connaît ses brebis et il les appelle chacune par son nom, "vocat eas nominatim". Il les visite. Il n'oublie personne ni les enfants, ni la jeunesse, ni les malades, ni les pauvres, ni les vieillards, ni les partants, ni les arrivants.

Un de nos meilleurs écrivains a dit jadis dans la livraison de la "Nouvelle-France de Québec" en novembre 1909: "Si vous voulez savoir la valeur d'un clergé, ne lui demandez pas combien il a de diplômes et de parchemins, ne comptez pas combien il a sur sa tête de bonnets plus ou moins authentiques, ne cherchez pas combien de livres il imprime, dans combien de journaux, dans combien de revues il écrit, quels monuments il bâtit, quelles propriétés il administre: regardez quel peuple il a formé. Si le peuple est pétri de foi et de religion, instruit de ses devoirs, résigné dans le malheur, content dans la pauvreté, fidèle à ses devoirs de famille, respectueux de l'ordre public, s'il donne son pain au pauvre, son obole à toutes les œuvres de charité et de zèle, ses fils et ses filles pour le service de Dieu et de la société chrétienne, soyez sûrs que ce peuple a de vrais prêtres et un vrai clergé."

C'est l'œuvre de nos anciens. Ne la laissons pas périliter; mais il nous faut exercer auprès de nos gens la double action religieuse et sociale. Il nous faut sauvegarder tout le patrimoine des aïeux. Nous avons besoin du catholicisme, c'est entendu. Nous lui devons ce que nous avons de meilleur. Supposons un instant que l'action religieuse disparaisse de notre pays, emportant le

symbole, le Décalogue, l'Évangile, la Croix, l'Eucharistie, laissant les enfants sans baptême et sans catéchisme, les intelligences sans boussole, les volontés sans force, les consciences sans principes, l'humanité sans doctrine et la terre sans étoiles, que resterait-il, sinon la barbarie. Le curé d'Ars a dit: "Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre et on y adorera les bêtes."

Mesdames, Messieurs, le catholicisme au Canada, au Canada français n'est pas seulement la Religion, il est la religion nationale et plus encore la raison d'être de la nationalité qu'il a pétrié et faite à son image, et, par la résistance qu'il a organisée dès la première heure. Il est la force centrale sur laquelle s'appuie toutes les forces de la nation. Le clocher est au milieu du village. Il domine tout. L'idée catholique est comme l'idée maîtresse et la pièce-maîtresse de notre pays; si elle tombait, elle entraînerait dans sa chute notre pays tout entier. L'action religieuse domine tout. C'est elle qui sauvera les âmes et la nation au surplus. L'état social exige impérieusement l'infiltration profonde du christianisme. Par qui se fera cette infiltration profonde dans la nation? C'est le clergé et l'action catholique qui doivent accomplir cet immense travail d'évangélisation qui assure la survivance des nôtres.

Nous connaissons l'action religieuse dans le passé. Des besoins nouveaux s'imposent. Il faut pétrir la nation des encycliques des Papes. Nous nous tromperions étrangement, si pour sanctifier et sauver la nation, nous nous contentions de lui offrir des œuvres moralisatrices et religieuses. Le Jésuite Gabriel Palau, dans son opuscule "Le Catholique d'action", dit très justement: "Comment le pauvre croira-t-il que tu veu la vie de son âme, si tu ne l'aides pas à trouver la vie de son corps? Si tu supportes que l'impie ait plus de zèle que toi pour les intérêts matériels, on se méfiera de toi quand tu viendras à parler des intérêts de l'âme. L'ordre supérieur, loin de détruire l'ordre inférieur, s'y appuie et le couronne. On doit, certes, considérer la vie morale comme le bien supérieur d'un être raisonnable, mais cependant si l'âme soutient le corps, le corps aussi soutient l'âme. Les foules me suivaient pour entendre ma doctrine; en revanche, je compatissais à leurs misères."

De tout ceci, il résulte que l'action religieuse du clergé demande l'action sociale. L'ordre de Pie XI est formel. Il dit dans son Encyclique "Divini Redemptoris". "En particulier, nous rappelons aux prêtres l'exhortation si souvent répétée de Notre Prédécesseur Léon XIII, d'aller à l'ouvrier. Cette exhortation, nous la faisons nôtre et la complétons: "Allez à l'ouvrier, spéciale-

ment à l'ouvrier pauvre et en général allez aux pauvres", suivant en cela les enseignements de Jésus et de son Eglise. Les pauvres, en effet, sont les plus exposés aux pièges des fauteurs de troubles, qui exploitent leur condition misérable pour allumer en eux l'envie contre les riches et les exciter à s'emparer de vive force de ce qui leur semble injustement refusé par la fortune. Et si le prêtre ne va pas vers les ouvriers pour les mettre en garde contre les préjugés et les fausses doctrines ou pour les en détromper, ils deviendront une proie facile pour les apôtres du communisme."

"Nous reconnaissons qu'un grand effort a été fait dans ce sens, surtout depuis les Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, et c'est avec une paternelle complaisance que nous saluons le zèle industriel de tant d'évêques et de prêtres qui inventent, qui essaient (toujours avec les précautions voulues) de nouvelles méthodes d'apostolat mieux adaptées aux exigences modernes. Mais tout cela est encore trop peu pour les besoins de l'heure présente. Quand la patrie est en danger, tout ce qui n'est pas strictement indispensable ou directement ordonné à la pressante nécessité de la défense commune passe au second plan."

Il s'agit de sauver les bases mêmes de la foi et de la civilisation. Mais qui ne voit comment l'action religieuse aidera l'action nationale en développant les syndicats catholiques et nationaux pour garder au Christ et à l'Eglise les masses populaires?

II.—*Action nationale.*

Le prêtre en se faisant l'interprète fidèle et le vaillant défenseur de la vérité religieuse ne sert pas seulement la cause catholique. Il réalise, parmi nous, le plus noble objectif de l'action nationale. Car nous ne pouvons être, nous ne serons jamais d'authentiques héritiers du nom et des gloires les plus pures du Canada qu'en étant tout ensemble des fils de l'Eglise sincères et dévoués. Toute notre histoire l'atteste; notre historien national, auquel Mgr Paquet vient de rendre un si touchant hommage (1) nous l'a redit cent fois. Je me fais en ce moment son humble écho. "Les hommes réfléchis se sentent troublés par le matérialisme envahissant de la société moderne; ils voudraient préserver la dignité de l'esprit humain par la suprématie des valeurs morales; elles seules, pensent-ils, assureront force et prestige à nos institutions. Les Canadiens français qui veulent, plus que tous les autres, orienter leurs

(1) *Le Canada Français*, juin 1937, p. 923.

efforts dans cette voie savent où puiser ces forces morales. Entre leur nationalité et la religion demeure une constante solidarité. La foi et les raisons qui les maintiennent catholiques, règnent dans la même partie profonde de leur âme où s'élaborent peu à peu les idées et les sentiments qui les conservent français. Ces deux forces, la religieuse et la nationale, leur apparaissent suivre dans leurs développements au cours de notre histoire, deux lignes parallèles. Ils ne pourraient donc s'écarter de l'une sans s'éloigner de l'autre et perdre ainsi à la fois les causes premières de leur originalité et de leur vitalité. Le catholicisme fit corps avec leur passé, c'est le roc où ils s'appuient pour préparer l'avenir. La formation, le maintien, la culture de leur sens national ne se passeront point de la pensée catholique. Inspiratrice de leurs actes publics ou privés, c'est elle qui assurera à leur évolution, son unité. Faire entrer dans notre âme le scepticisme, l'indifférence religieuse, une pratique vide d'esprit de foi, ce serait enlever à notre nationalité l'un des éléments qui la constituèrent et qui peuvent le mieux lui garantir la durée."

Nous avons tout intérêt à conserver notre nationalité comme groupe latin adhérant mieux à l'apostolat hiérarchique; à la mieux défendre par sa langue, par ses lois contre les façons de penser et de sentir anglo-saxonnes ou américaines. "Notre maître le passé" nous dit que la volonté de rester nous-mêmes a été fortement affirmée par notre clergé. Mgr Hubert, le deuxième évêque de race canadienne-française, appliqua, l'un des premiers, à notre groupe ethnique, le mot nation. Ce sont nos évêques, nos prêtres qui redoutent le plus l'anglicisation parce qu'ils y voient une menace d'apostasie. A Québec c'est Mgr Hubert, à Montréal, ce sont les Sulpiciens qui fondent les premières écoles bilingues pour arracher les écoliers canadiens-français aux écoles anglo-protestantes. C'est l'Eglise qui, la première, a vu le piège de l'Institution royale et a fait écarter cette mainmise de l'église anglicane et de l'élément anglo-saxon sur notre enseignement public. Aujourd'hui encore n'est-elle pas la seule à mettre des entraves à la fréquentation des écoles et des universités de religion étrangère? Le Cardinal Villeneuve, grand réaliste qui connaît la doctrine et l'applique merveilleusement, veut bien nous maintenir dans nos vraies traditions. Tout en prêchant l'action catholique, tout en répétant aux nôtres "Cherchez d'abord le royaume de Dieu", il ne leur dit pas: "Cherchez exclusivement le royaume de Dieu." Nous vivons dans le temps, nous appartenons à une nation. Nous sommes d'un pays. Et qui donc

viendra nous empêcher de songer que nul peuple n'habite entre ciel et terre. Le devoir national existe puisque la nation existe. Il faut s'en acquitter. Est-ce que l'action religieuse s'y oppose ? Nullement. Pour s'en acquitter, il faut s'y préparer. Ecoutez encore ce que disait Son Eminence, dans son discours du 24 juin 1935 :

“Education nationale ! Encore un autre vaste champ ouvert à notre patriotisme et qu'on semblerait à peine découvrir. Pourtant non, n'exagérons pas. Confessons au moins que cette éducation a été chez nous bien faible souvent et bien imprécise. Combien en eût-il été autrement, si le sens national, hormis notre verbalisme est si peu éveillé.”

III.—*Relations entre action religieuse et action nationale.*

Et pourquoi, je vous prie, l'action religieuse n'imposerait-elle pas des devoirs envers la nationalité ? “Après Dieu, a dit saint Thomas, c'est à ses parents et à sa patrie que l'homme doit le plus.”

La patrie est le lieu où l'on aime sa mère, où l'on connut son Dieu, où naissent les enfants dans la chaste demeure, où sont les tombeaux des êtres que l'on pleure.

Ajoutons que dans l'âme baptisée, le patriotisme dépasse la qualité déjà très noble de la “vertu morale naturelle” pour s'élever jusqu'au rang de la vertu infuse subordonnée à la charité. Relisez toute la conférence du Père Janvier dans son carême de 1914 : “De l'amour de la patrie commandé par la charité,” vous y trouverez des mises au point précieuses contre ceux qui craignent de pécher par nationalisme outrancier. La doctrine catholique vous enseignera l'un de vos devoirs les plus importants : celui de la solidarité nationale. On vous en montrera l'urgence et la légitimité. “Il est juste, il est opportun, a dit Mgr Paquet, que cette solidarité s'affirme, que tous ceux à qui la Providence a départi le même sang, la même langue, les mêmes croyances, le même souci des choses spirituelles et immortelles, resserrent entre eux ces liens sacrés, poussent l'esprit d'union, de confraternité sociale, aussi loin que le permettent leurs devoirs de loyauté politique. Les sympathies de race sont comme les notions de justice et d'honneur : elles ne connaissent pas de frontières.”

Jamais l'Eglise n'a demandé à aucun peuple de renoncer à sa mentalité, à sa ligne de culture. Son seul désir—elle en témoigne aujourd'hui par la multitude des clergés indigènes,—c'est d'aider

les diverses chrétientés, sous toutes les latitudes à se développer selon leur ligne propre. Le christianisme est un, mais il peut y avoir des cultures et des civilisations chrétiennes. L'action religieuse ne nous interdit pas de nous intéresser à la conservation et au développement des valeurs culturelles de notre peuple.

“Détruire les instruments de culture qu’une race s’est forgés au cours des siècles et qu’elle a mis au service de ses tendances ethniques: langue, croyances religieuses, tout cet ensemble de traditions qui ne persistent avec tant de ténacité que parce que cette race en a besoin pour penser, agir, constituer ses familles et donner à ses enfants le genre d’éducation qui convient à leurs cerveaux, briser ces instruments, c’est... priver l’humanité en marche vers le progrès d’une force productive incomparable, d’un élément de richesse.”

Ainsi s’exprimait le porte-parole d’une des associations fondées pour la défense d’une minorité nationale, celle des amis de la Lusace que préside M. Louis Morin, et il ajoutait très justement: “Aider une race à soutenir la civilisation qui lui est propre, c’est travailler pour le progrès et pour l’humanité.” Toute minorité culturelle a des droits, parce qu’elle est le véhicule et l’organe d’une culture à laquelle est lié le développement normal des populations minoritaires. Le respect de ces droits relève de la justice: c’est à bon droit sur ce terrain de la Justice, et non sur celui de la Charité que s’établissent les minorités nationales qui font valoir leurs revendications. Mais si les problèmes soulevés par l’existence des minorités nationales ne peuvent être résolus par la seule charité, ils sont pourtant insolubles sans elle.

L’Eglise demande que ses missionnaires sachent se “dénationaliser”, pour être de plus parfaits ouvriers du Christ. Cette exigence a un corollaire: l’adaptation missionnaire à la mentalité des nations évangélisées et l’incorporation spirituelle du missionnaire à la nation qu’il veut convertir.

Quand l’Eglise provoque la formation d’un clergé missionnaire, quand elle demande à ses missionnaires de s’adapter, de s’incorporer spirituellement à la nation qu’ils veulent convertir, elle obéit à l’idéal de la charité. Elle voit dans chaque peuple un des éléments originaux et irremplaçables de l’humanité créée par Dieu, une dans la diversité. Elle voit chacune de ces formes nationales indéfiniment perfectible, mais perfectible dans la ligne de son génie national. Le but de la prédication évangélique qu’inspire l’amour divin n’est pas d’uniformiser: il est de christianiser des éléments locaux

dont chacun a sa valeur propre dans le Royaume du Christ. La religion "universaliste" par excellence: le catholicisme, est aussi celle qui tend le plus à s'incorporer au sol, à en épouser les différenciations par ses paroisses, ses diocèses, son clergé, ses institutions. C'est que la charité est éminemment plastique. L'Eglise lui doit sa souplesse; elle lui permet de revêtir successivement ou simultanément toutes les formes nationales. Aussi bien, l'action religieuse prêche l'amour légitime de la patrie, cet amour également éloigné du fanatisme exclusif des païens et du national-socialisme hitlérien. Pie XI dans son Encyclique sur l'Hitlérisme a dit:

"Nul ne songe, certes, à barrer la route qui doit conduire la jeunesse allemande à la constitution d'une vraie communauté ethnique, dans le noble amour de la liberté, l'inviolable fidélité à la patrie.

Ce contre quoi nous nous élevons, et nous devons nous élever, c'est l'antagonisme volontairement et systématiquement suscité entre ces *préoccupations* nationales et *celles du devoir religieux*. Voilà pourquoi nous crions à cette jeunesse: Chantez vos hymnes à la liberté, mais n'oubliez pas pour autant la liberté des enfants de Dieu! Ne laissez pas la noblesse de cette irremplaçable liberté s'avilir dans l'esclavage du péché et de la sensualité. Qui chante l'hymne de la fidélité à la patrie terrestre ne doit pas, par l'infidélité à son Dieu, à son Eglise, devenir un traître à sa patrie céleste."

IV.—*Dans quel domaine en particulier doit se faire sentir l'action du clergé pour la survivance de l'esprit français?*

Dans la famille d'abord. Le prêtre, tout en défendant l'idée de Dieu, en conservant la croyance aux dogmes religieux asseoit la vie morale de l'homme sur son fondement le plus solide. Il lui prêche l'amour légitime et bien ordonné de lui-même, l'amour de la famille, le respect du mariage et l'éducation des enfants. Il sauvegarde les rapports charitables entre les hommes, les obligations sociales, le respect de la vie et de la propriété. Mais pour que la famille reste plus fidèle à tous les préceptes divins, le prêtre n'est-il pas autorisé à prêcher la fidélité à nos traditions nationales.

Les traditions d'un peuple, gestes qu'il accomplit à jour fixe et qui ont un caractère d'universalité, ne sont pas de vaines coutumes, des attitudes artificielles, sans relation profonde avec l'âme; elles révèlent le fond même de l'âme, elles en sont le langage émouvant. En accomplissant ces rites, en nous reliant à une longue série d'an-

cêtres qui les ont accomplis avant nous, nous affirmons une pensée héréditaire qui tient à l'âme d'une race et en fait voir la qualité. La tradition est le signe d'une culture au même titre que la langue. Laisser corrompre sa langue ou cesser de la parler, c'est le propre d'une nationalité qui se meurt; laisser tomber la tradition, ne plus accomplir le rite, c'est laisser voir que l'âme a changé. Pourquoi, par exemple ne pas conserver notre jour de l'an comme dans le passé? Mgr Latulippe, évêque d'Haileybury, a écrit des pages délicieuses sur ce sujet dans l'Action française de 1920. "Quel beau jour était autrefois le premier de janvier dans les familles canadiennes. J'entends encore résonner les grelots qui retentissaient joyeusement lorsque les carrioles arrivaient à travers la poudrerie. Je sens le fumet des viandes fraîches qui rôtissaient pour le repas de fête; je vois le sourire accueillant de mon père et de ma mère. Oh! la joyeuse poignée de mains qui s'échangeait et les baisers bruyants qui retentissaient chaque fois que la porte s'ouvrait pour donner passage à de nouveaux venus, grands et petits, dont on secouait la neige pendant que des figures rougies par le froid émergeaient de la laine et de l'étoffe du pays. Ensuite, c'était la solennelle bénédiction du père qui levait les yeux, abaissait les mains et bénissait sur la terre pendant que Dieu bénissait au ciel." N'est-ce pas l'exercice d'une sorte de pontificat domestique, par lequel le père affirme sa qualité de chef familial? Son autorité, la seule, a dit Leplay, "qu'ait établie le Décalogue éternel," remonte jusqu'à Dieu. En s'inclinant sous la main bienfaisante, les enfants reconnaissent la hiérarchie naturelle du foyer; ils font un acte de foi à l'ordre divin de la famille, à ce haut principe d'autorité, d'où sont venues la vigueur saine et la noblesse de nos mœurs.

Que gagnerions-nous à laisser disparaître ces traditions? Maurice Barrès a fait voir dans le "Génie du Rhin", les déformations morales opérées dans l'âme rhénane par la substitution de légendes prussiennes aux légendes latines et chrétiennes.

Après la famille, l'école, qui en est la continuation, sera l'objet du zèle sacerdotal. Quelle mission magnifique que de former l'enfance et la jeunesse dans l'estime de leur culture latine. Garder des âmes fraîches, exemptes de passions accaparantes, ouvertes et sensibles à tous les élans, à toutes les souffrances. Des âmes généreuses, qui ne soient nullement raidies dans l'orgueil et dans la haine, mais qui veulent conserver leur personnalité française. La fierté nationale n'a chance de vivre que s'il est porté remède aux déviations intellectuelles. Les passions sont d'autant plus exaltées

que les connaissances sont plus fragmentaires, les causes, plus simplistes, les arguments, plus indigents. Aussi, la meilleure manière de préparer les collaborations est-elle souvent d'assurer une documentation réciproque, de produire d'ardentes convictions sur nos droits de vivre, tout en respectant les droits des autres. C'est dire assez l'immensité et la difficulté perpétuellement renaissante de l'œuvre éducatrice dont la responsabilité incombe aux parents, aux pouvoirs publics, aux dirigeants d'une profession ou d'un syndicat, en général à tous ceux qui disposent d'une parcelle d'autorité ou de moyens d'influence. Nos Seigneurs les évêques de la Province ecclésiastique de Québec insistent encore sur ce point, dans le mandement du 17 mars 1920:

“La prospérité véritable d'une nation ne saurait se concevoir sans son développement moral et intellectuel. Lorsque les idées d'un peuple sont saines; lorsqu'elles descendent des intelligences cultivées, comme d'autant de sources fécondes, dans toutes les classes sociales, lorsque les institutions où se forme la jeunesse, ecclésiastique et laïque, qui sera la force de demain, sont en mesure de s'acquitter efficacement de leur tâche, on peut prévoir aisément que l'ordre, la paix, l'activité, l'aisance même, régneront.”

Puisque chez nous famille et école s'intègrent dans la paroisse catholique, notre premier cadre spirituel et civil, pourquoi deviendrait-il malséant pour le clergé de continuer à veiller sur ces institutions? Que chaque curé explique bien à ses fidèles l'Encyclique “Casti Connubii.” Les berceaux se rempliront encore; “leur revanche” continuera; et l'on saura bien monter “la veillée” auprès d'eux.

Que le clergé continue de monter une garde vigilante sur les écoles et tout le régime scolaire, ce n'est pas chose nouvelle. Que les prêtres continuent d'enseigner que l'école est le prolongement du foyer, puisque après le foyer, c'est proprement le lieu où un peuple forge son âme. Il ne venait pas à l'idée de nos anciens qu'une école pour petits Canadiens-français pût se proposer d'autre fin que de former intensément des petits Canadiens-français. Le bilinguisme intégral ne les menaçait pas d'une fin prochaine.

La paroisse qui a donné la forte cohésion aux collaborations nécessaires pour notre survivance continuera son activité puissante. Contemplez à l'heure actuelle nos jeunes curés colonisateurs qui s'enfoncent dans la forêt pour donner aux colons le courage d'arracher au sol le pain qu'ils ne peuvent plus gagner ailleurs. Ils vivent loin des paroisses où ils sont nés. Voyez-les se lever le matin pour leur méditation et leur messe quotidienne. L'action de grâces ter-

minée, ils attaquent la forêt, font tomber les arbres pour y faire pousser un épi de blé. Ce prêtre redevient défricheur, puis constructeur de sa chapelle et de son humble presbytère. C'est l'histoire de nos régions de colonisation. Nul ne l'a mieux célébrée que Mgr Léonard dans le beau discours qu'il prononçait, lors des fêtes du cinquantenaire du Séminaire de Rimouski: "L'œuvre de Dieu s'édifie par son ministre, l'unité des efforts maintenue par la douce énergie du chef fonde une paroisse nouvelle, dont un temple rustique ou magnifique devient le cœur et le cerveau. Et de là rayonnent, sur tout le territoire qui naît à la vie civique des flots de chauds rayons portant la lumière et l'ardeur en toute âme. Aucun domaine n'échappe à l'active compétence de celui qui semblait voué à la seule influence religieuse. Aux écoles ou dans les champs en labour, comme parmi les arbres qui tombent sous la hache du défricheur, dans les conseils municipaux, scolaires ou agricoles, aussi bien que dans les sphères d'action coopérative, économique ou industrielle, le curé guide sûrement les ouailles qui ont vu la portée large de son geste de remueur ou qui devinent sa tranquille confiance dans la moisson luxuriante. Le bon sens de notre peuple ne se trompe pas, et dans l'humble prêtre qui a fondé la mission minuscule, devenue en quelques années la paroisse éminemment prospère, il reconnaît le traditionnel bienfaiteur, l'héritier des générations sacerdotales, qui, dures à la besogne, insoucieuses du labeur, ont sauvé sur nos bords la race forte parce que catholique et française."

Et pourquoi l'action religieuse du prêtre ne continuerait-elle pas de soutenir l'action nationale, en maintenant l'esprit de foi qui était l'apanage de nos pères et en les attachant à notre terre canadienne qui a été fécondée par la sueur des ancêtres et qui a bu le sang de nos martyrs? L'action du clergé doit se continuer sur notre peuple vivant dans nos paroisses organisées et dans nos missions de colonisation.

N'essayons pas de dissocier l'action religieuse de l'action nationale. Gardons-les sans doute chacune dans sa sphère d'activité; mais qu'elles demeurent unies. En répandant les lumières de la foi, on sert sûrement la gloire et les intérêts du pays. Et pourquoi, sous prétexte que l'action religieuse ne doit pas s'occuper d'action nationale, voudrait-on laisser passer l'étrange théorie que dans un pays il ne doit y avoir qu'une langue, qu'un drapeau, qu'une nation. L'histoire de notre patrie ne commence pas avec 1760. Nous remontons à nos origines; il y a ici une race canadienne de langue française depuis 1642. Elle a ses traditions, sa langue,

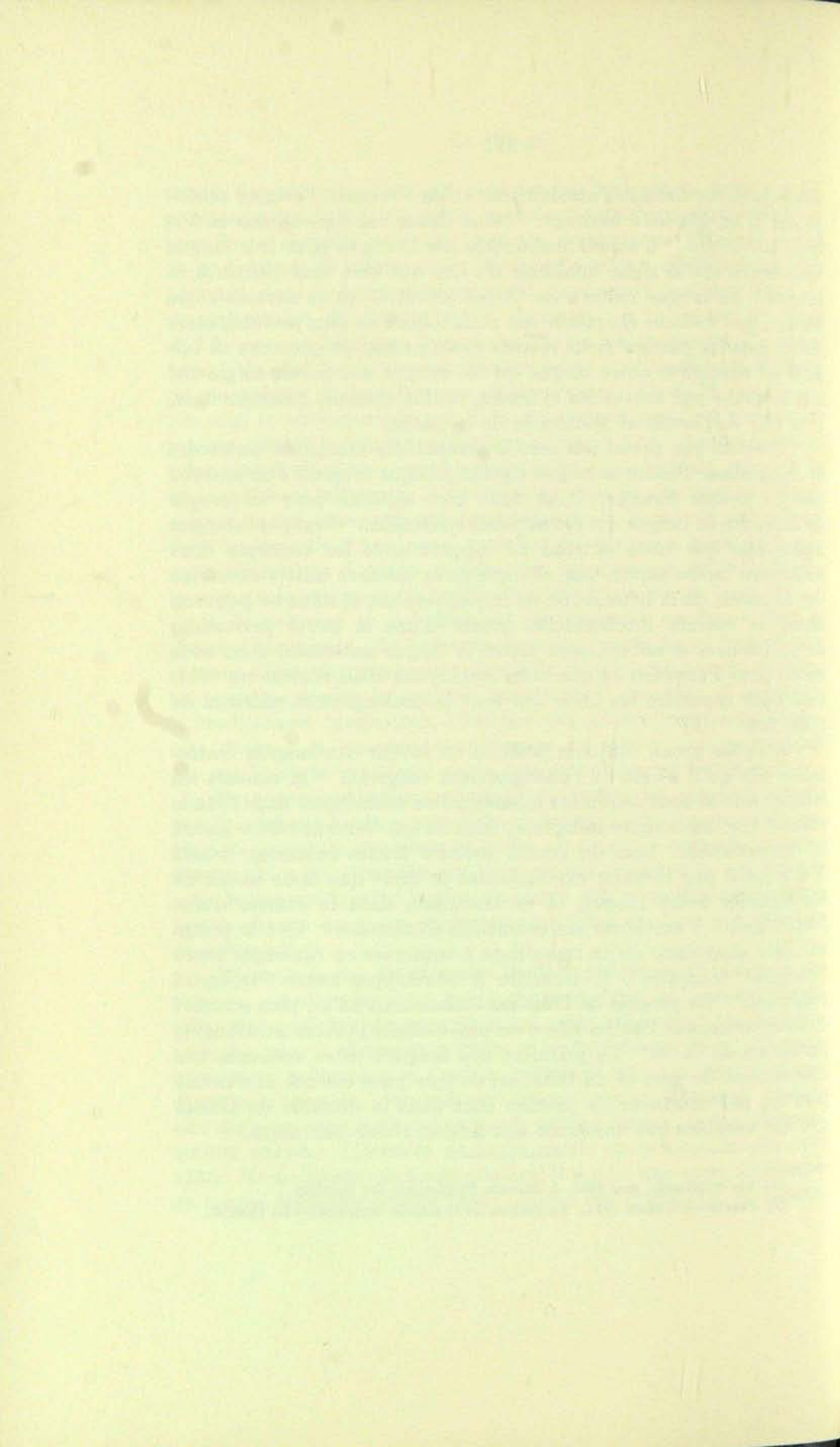
son esprit. Le Canada s'amoindrirait si les Français d'origine renonçaient à ce glorieux héritage. Nous lisons ces lignes dans la Vie Spirituelle: (1) "L'amour inaliénable des hommes pour leur langue maternelle est le signe infailible du lien qui unit tout peuple à sa langue. La langue maternelle "a des sonorités qu'on connaît entre toutes, une mélodie éloquente qui nous touche au plus profond, alors même que les paroles nous restent incomprises, et que nous ne faisons qu'entendre: notre langue est là, comme une parole originelle, qui s'écoute par toutes les syllables, souffle incarné, haleine vitale, à la fois corporelle et spirituelle de la patrie."

C'est là que prend son sens le combat des minorités nationales et culturelles. Perdre sa langue signifie presque toujours être absorbé par un peuple étranger; il est donc bien légitime pour un peuple de défendre sa langue qui est sa patrie spirituelle. "C'est par la langue maternelle que nous entrons en rapport avec les concepts dont s'alimente notre esprit, par elle que nous sommes initiés au secret des sciences, de la littérature, de la philosophie, et nous ne pouvons aimer la culture intellectuelle, source d'une si haute perfection, de jouissances si nobles, sans aimer la langue nationale, dont nous usons pour l'acquérir et que nous employons aussi comme un véhicule pour répandre les idées qui sont le prolongement glorieux de notre âme." (2)

L'Eglise prend toujours position en faveur des langues maternelles dès qu'il s'agit de l'enseignement religieux. On connaît les mérites que se sont acquis les missionnaires catholiques dans l'étude scientifique des langues indigènes, dont ils ont souvent même assuré la conservation. Lors du conflit scolaire franco-ontarien, Benoît XV n'a-t-il pas reconnu expressément le droit que nous avons de sauvegarder notre langue, et de travailler, dans le respect d'une juste légalité à améliorer ses conditions d'existence? Que le prêtre soit bien convaincu qu'en travaillant à conserver en Amérique notre "intégrité française", il travaille à développer notre "intégrité religieuse." Le progrès de l'une est intimement lié au plus complet épanouissement de l'autre. Elle n'est plus à refaire la thèse de la langue, gardienne de la foi. La première des langues dites romanes, née directement du grec et du latin, est de trop pure essence chrétienne pour ne pas continuer de prêcher chez nous la doctrine du Christ que ses vocables ont annoncée aux fidèles, redite aux aïeux.

(1) Vie Spirituelle, mai 1937. J. Stenzel, *Philosophia der Sprache*.

(2) Janvier—CARÈME 1914. Exposition de la morale catholique—La charité.



VII

SÉANCES D'ÉTUDES POUR LES DAMES

L'Influence de la Femme pour la Conservation de l'Esprit français dans la Vie sociale et politique

Par Mme Charles Frémont, (Québec)

Je désire me maintenir dans l'esprit de ce deuxième Congrès de la Langue française au Canada qui veut être un examen consciencieux de ce que nous sommes, hommes et femmes d'une même race, de ce que nous avons fait pour avancer dans tous les domaines, et comment nous avons essayé de nous tenir à la hauteur des développements sociaux modernes, basés sur notre foi catholique, et, sans doute, constater ce qui pourrait être fait pour notre amélioration nationale. Dans ce domaine, les races comme les individus (hommes et femmes), peuvent et doivent tendre constamment à s'élever. Le seul entretien de la vie demande une vigilance constante, son développement supérieur est à base d'études: connaissance des principes qui doivent présider à l'organisation d'une société chrétienne, connaissance des faits existants, connaissance des moyens modernes pratiques dont l'emploi peut faire espérer un résultat satisfaisant.

Cette journée des dames est organisée par les Messieurs du Comité de ce Congrès: ils ont fait eux-mêmes le choix des conférenciers et des sujets traités.

L'étude des problèmes dits féminins est une spécialité au milieu de toutes les autres qui forment l'ensemble des problèmes généraux de notre race. J'essaierai, dans le bref temps mis à ma disposition, de faire ressortir *l'influence de la femme pour la conservation de l'esprit français dans la vie sociale et politique.*

La femme canadienne-française a-t-elle contribué à la conservation de l'esprit français dans la vie sociale, et peut-elle, dans l'avenir, faire œuvre utile en ce sens? Pour considérer, même sommairement ce problème, il faut définir ce qu'est l'esprit français, s'il y a vraiment moyen de définir positivement cet état immatériel: la pensée, qui préside au développement de la société canadienne-française dont nous sommes bien légitimement fières, et qui lui donne son impulsion.

Notre esprit français est basé sur la religion catholique dont nous acceptons les principes pour la règle supérieure de direction de vie; la famille, que nous considérons comme cellule vitale de la société, est la base que nous désirons consolider, et tout ce qui contribue à son développement et à son amélioration doit être l'objet de notre attention et le but de nos efforts constants; la vigueur de sa vie dépend de son entretien journalier qui est d'abord entre les mains des pères et des mères. Puis, nous aimons à penser que notre esprit français représente un haut idéal de civilisation, ce qui doit produire un acheminement vers le mieux-être de notre peuple, dans tous les domaines. Cet amour du bien, du beau, que chacun doit vouloir développer en soi et autour de soi, s'exprime admirablement par les mots riches et harmonieux de notre douce langue.

Quelle part la femme a-t-elle directement dans le développement de cet idéal, en ce qui regarde notre vie sociale? Suivant l'éducation qu'elle a reçue à date, la femme canadienne-française a fait très simplement et, dans bien des cas, généreusement sa part comme patriote. Que de femmes, dans la vie privée, ont, par des paroles et par des actes, donné la preuve d'un amour éclairé du pays; mais il faut admettre que, dans l'histoire, ces actes isolés, à moins qu'ils ne représentent une véritable action d'éclat, forcément ne sont pas enregistrés et ne donnent pas crédit à celles qui les accomplissent. Pourtant, du point de vue général, c'est le grand nombre de ces actes qui donne la moyenne de la force de caractère d'un peuple. La femme de notre race a donné tout ce qu'elle a dans les conditions d'existence que lui crée la société actuelle, mais elle pourrait donner bien davantage si elle étudiait et utilisait les moyens modernes de développement qui ont déjà prouvé dans d'autres pays être tout à l'avantage de la famille et de la société. Pour cela il faudrait qu'elle obtienne chez nous le respect et la confiance publics; elle les a comme individu, mais non du côté national. Dans les délibérés officiels de notre race, on ne juge pas encore utile de

connaître l'opinion des femmes ni de demander leur collaboration active et effective.

Ceci prouve le caractère traditionaliste qui est le nôtre. Pourtant, l'esprit français n'est pas réfractaire à la marche en avant des idées. Depuis le commencement de la colonie, une évolution constante a entraîné également les hommes et les femmes. La femme n'a pas provoqué cette transformation, mais elle s'y est adaptée noblement et simplement; et, dans les différents siècles où elle a vécu, sans prétention personnelle, sans souci de gloire, elle a fait sa part dans les domaines divers où elle a évolué. Du fait que l'histoire ne raconte guère la vie des femmes, n'est-on pas trop souvent porté à penser qu'elles ont toutes la même destinée?

L'influence des mères canadiennes-françaises est la première à être mentionnée: dans le domaine des valeurs patriotiques, la maternité est un crédit national qui peut contre-balancer avec avantage le service militaire des hommes, et nos mères sont braves devant la vie: le nombre de leurs enfants le prouve. Ces femmes, en général, donnent à leur foyer, le meilleur d'elles-mêmes, leur santé, leur vie même, souvent, leur sollicitude maternelle, leur profond dévouement toujours. Et si l'on admet que l'esprit d'une race se conserve et se transmet par son meilleur médium d'expression, qui est le langage parlé, l'on admettra aussi que la mère canadienne a puissamment servi, chez nous, la cause française, en se faisant, à son foyer, pour ses tout petits, la première éducatrice de cette langue, qu'ils perfectionneront peut-être plus tard dans les écoles et les universités, mais dont ils auront d'abord pris le goût et l'admiration sur les genoux de la maman.

Nos mères sont aussi, pour le plus grand nombre, d'excellentes ménagères, et généralement charitables dans leur vie privée, elles se prêtent volontiers à rendre service lorsque leur collaboration est requise; elles peuvent également avoir d'heureuses initiatives lorsque les circonstances le leur permettent. Une élite, que l'on retrouve dans diverses classes sociales, aime les choses de l'esprit et se développe avantageusement de ce côté; malheureusement, on n'a pas, encore jugé opportun, du point de vue national, de faire bénéficier toute la race des heureuses dispositions de ces femmes de cœur et de jugement.

L'influence sociale de la femme s'est fait sentir encore, et sur une très grande échelle, par la fondation et le développement des si nombreuses communautés religieuses qui, dans tant de domaines divers, ont donné et donnent encore à notre pays, pour la gloire de

Dieu, un rendement social admirable: œuvres de bienfaisance sous toutes les formes, pouvant soulager la misère humaine, malades, infirmes, tuberculeux, incurables, aliénés, sourds-muets, aveugles, vieillards, enfants abandonnés, orphelins, femmes tombées, prisonnières, etc., œuvres d'éducation, primaire, secondaire, universitaire. Le degré du baccalauréat que, grâce à l'enseignement des femmes, nos jeunes filles peuvent obtenir, est l'un des crédits supérieurs de ce dernier quart de siècle. Le nombre des bachelières augmente graduellement, mais il est encore restreint comparé à celui des autres pays. Comment la nation pourra-t-elle jamais assez exprimer sa reconnaissance à ces religieuses canadiennes-françaises qui, si généreusement, mènent une vie de labeur constant pour le bénéfice direct de notre peuple?

Depuis environ une quarantaine d'années, une évolution graduelle s'est accomplie en ce qui regarde les femmes laïques, dans le domaine de l'éducation et des œuvres de charité; elles ont formé des groupements actifs dont plusieurs sont de tout premier ordre! Les œuvres sociales laïques, telles que l'Assistance Maternelle et la Goutte de Lait, établies dans différentes villes, l'assistance aux aveugles, aux enfants infirmes, aux femmes sans situation, et bien d'autres; en plus, par des comités organisés, nos femmes donnent aussi une aide effective aux œuvres établies par des communautés religieuses et répondent avec empressement aux demandes de charité exprimées par le curé de la paroisse, qui n'hésite pas à requérir leur collaboration en cette circonstance. On doit spécialement mentionner l'Hôpital Sainte-Justine, de Montréal, ce centre scientifique et hospitalier pour les enfants malades, dont l'administration est exclusivement féminine.

Les femmes laïques qui osèrent, les premières, se grouper pour faire de l'action sociale, furent en butte à de nombreuses critiques. L'on considérait que cela se ferait au détriment de la famille, symbolisée par les murs du foyer, à qui la femme se devait entièrement; c'était l'idée du rôle de la femme mariée canadienne-française que l'on se faisait il y a de cela environ 40 ans; autres temps, autres mœurs. Notre esprit français a-t-il perdu à cette transformation?

Pour répondre à cette question, il suffit de penser à ce qui résulterait si, systématiquement, toutes les femmes se refusaient à contribuer au développement de nos œuvres de charité.

Dans la vie privée comme dans la vie sociale, n'est-on pas parfois trop porté à ne pas estimer à sa juste valeur le travail gratuit, et la vie des femmes, dans une forte proportion, est basée sur ce

dévouement constant qu'elles prodiguent à leur famille et aux déshérités de ce monde. L'amélioration réelle de la vie est à base d'éducation, et les femmes ont dans leurs mains l'éducation première de toute l'humanité. Comment ne pas se rendre compte, chez nous, de la collaboration nécessaire qui doit exister entre hommes et femmes pour le mieux-être de la grande famille humaine ?

Les hommes et les femmes sont soumis aux grandes lois générales de la vie, mais précisément parce que tous deux ont une personnalité distincte, ils ne peuvent se remplacer indifféremment en tout. C'est ce qui explique la formation de tous ces comités mixtes qui sollicitent la collaboration des deux grandes divisions de l'Humanité : hommes et femmes, dans un but d'intérêt commun. En somme, c'est une conception de l'ordre social plutôt basée sur l'exemple que donne la constitution même de la famille. C'est la consultation qu'ont entre eux le père et la mère sur les questions importantes qui regardent la famille avant de reprendre chacun leur tâche. Ces comités mixtes font penser aux uns et aux autres à des points de vue auxquels ils n'ont jamais songé peut-être, et, devant cette conception plus large et plus réelle de la vie, nécessairement les conclusions tirées seront plus appropriées.

C'est cette mentalité que l'on trouve dans les hauts rangs des comités d'action catholique des autres pays, c'est celle qui existe à Genève, le grand centre international, c'est celle qui est développée depuis maintenant assez longtemps dans la majeure partie des pays dits civilisés.

Cette prescience d'une organisation sociale plus large a été entrevue par les fondatrices de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste de Montréal, il y a plus de 25 ans, lorsqu'elles ont convaincu certains de leurs concitoyens de l'utilité d'avoir une branche féminine qui fédérerait toutes les activités des femmes afin de fortifier leur action particulière, à l'occasion, dans une action commune nationale. La Société St-Jean-Baptiste étant alors exclusivement masculine a amendé sa charte à cette occasion.

Ce groupement a eu une influence sociale fort heureuse, mais comme tout ce qui est nouveau et présente une certaine transformation de l'esprit, surtout en ce qui regarde les femmes, elles eurent à lutter beaucoup pour former l'opinion publique.

Un autre groupement qui présente aussi beaucoup d'avantages est celui des "Cercles de Fermières" qui occasionnent chez ces personnes de la campagne, un développement utile à leur genre de vie, ce qui constitue aussi un crédit pour notre race.

Dans le domaine économique, une forte proportion de nos femmes ont à faire face à des responsabilités sérieuses. Elles gagnent leur subsistance, et même souvent celle de leurs enfants ou de leurs parents qu'elles font vivre partiellement ou totalement, selon le cas. Leurs activités sont nombreuses et diverses. Mentionnons celles de secrétaires, sténographes, caissières, bibliothécaires, agents d'assurances, marchandes, employées de magasins, d'usines et autres (qui représentent tant d'emplois divers), couturières, modistes, coiffeuses, etc. Parmi toutes ces travailleuses, elles sont les exceptions celles qui ont des postes de commande; c'est pourquoi, du point de vue social, il y aurait avantage à ce que ces personnes aient des femmes qualifiées pour veiller officiellement à leurs intérêts et à l'amélioration de leurs conditions de vie, suivant le mode de représentation de notre système démocratique.

Avec le développement des études supérieures, un certain nombre de femmes ont obtenu le diplôme du baccalauréat, d'autres ont passé avec succès leur licence dans diverses facultés de nos universités, et quelques-unes, enfin, leur thèse de doctorat. L'Université de Montréal a reconnu la valeur de certaines femmes supérieures de notre race, en conférant le titre de Docteur honoris causa, à sept d'entre elles, dont cinq religieuses, deux laïques canadiennes-françaises, et une femme distinguée de langue anglaise. Selon leurs talents et les circonstances, on retrouve nos femmes canadiennes dans bien des domaines divers, suivant en cela les transformations des temps modernes; les unes, bien que toujours en nombre très restreint, sont médecins, pharmaciennes, aide-botanistes, aide-chimistes, etc. Mentionnons aussi les institutrices dont l'action importante au point de vue de la propagande de l'esprit français parle par elle-même, et les gardes-malades, généreuses et dévouées, qui forment un groupement si important de nos femmes professionnelles.

Il ne faut pas douter qu'une proportion de ces femmes, dans les milieux où elles évoluent, ont une influence pour propager l'esprit français; je veux en citer quelques exemples récents: un groupe d'institutrices a, durant toute l'année, fait des études spéciales en prévision de ce Congrès; quelques jeunes filles employées de magasins, ont organisé une séance publique pour demander aux commis d'épurer leur langage; dans certaines paroisses de campagne, des dames et des jeunes filles ont tenu à honneur d'organiser une soirée patriotique, toujours en rapport avec ce Congrès. Ces femmes sentent vibrer en elles un amour réel de leur race, elles en sont

fières et ont provoqué l'occasion de la faire exalter par un certain public.

Dans le domaine des arts, nous avons des femmes peintres dont quelques-unes rendent bien notre riche nature canadienne, d'autres se distinguent dans le portrait, la peinture murale, le croquis etc. Les musiciennes sont nombreuses qui ont de jolis talents et font apprécier une jouissance de la vie: les femmes se sont exprimées aussi en prose et en poésie avec un certain succès; quelques-unes ont vu leurs œuvres couronnées publiquement, même par l'Académie française; les conférencières et les journalistes font aussi œuvre de propagande. En ce qui regarde ces dernières, lorsque l'on se décidera à donner pleine liberté aux femmes instruites qui dirigent nos pages féminines, lorsqu'on les modernisera, on favorisera ainsi un meilleur développement de toutes les activités féminines, tant familiales que sociales.

Les femmes, comme les hommes d'ailleurs, ont des aptitudes diverses, et n'est-ce pas peut-être, parce que, chez nous, on ne nous a pas encore étudiées socialement que l'on nous représente si souvent en série? Au physique, avec les mêmes éléments, chacune a une physionomie différente, doit-on être surpris qu'il en soit ainsi dans le domaine intellectuel et moral?

Dans des groupements féminins solides, on pourrait faire donner aux femmes le rendement social que notre pays a droit de recevoir, en utilisant leurs qualités naturelles et leurs connaissances acquises, pour le bien général de la communauté, et je réponds ici à la question posée au début de cet entretien: Oui, la femme canadienne-française a puissamment contribué à la conservation de l'esprit français dans notre vie sociale et davantage pourra-t-elle, dans l'avenir, exercer une action heureuse et effective, dès qu'on lui enseignera ce qu'est la prévoyance sociale, et qu'on lui donnera la liberté d'utiliser les moyens modérés pour pouvoir l'exercer.

Nos femmes, en plus grand nombre, devront se rendre compte de la différence qui existe entre une œuvre de charité proprement dite et une œuvre sociale. Comme le définit si bien un auteur moderne: "Les premières de ces œuvres, toutes vénérables qu'elles sont, n'arrivent qu'après le mal accompli; elles ramassent des épaves, mais n'empêchent point le naufrage; elles recueillent les blessés, mais ne prennent point part à la lutte et ne coopèrent point à la victoire. Les secondes constituent un commencement d'organisation sociale; elles s'adressent à la force pour l'orienter et en multiplier l'effet; elles travaillent non à boucher des trous qui

se recreusent sans cesse, ni à guérir des plaies qui renaîtront toujours tant qu'on en laissera subsister la cause, mais à assurer la santé sociale, autant que faire se peut, par une hygiène meilleure; à instruire, à moraliser, à civiliser, au sens étymologique du mot, ce qui veut dire rendre aptes ses clients à une vraie vie sociale; à appuyer l'individu, si faible en son isolement, en le faisant entrer dans des groupements qui feront de lui une force organique; bref, à dresser l'échelle qui permettra l'ascension des classes populaires vers plus de bien-être, plus de vie véritablement humaine, plus de bonheur".

L'œuvre sociale c'est une source de vie, et quel magnifique champ d'action pour des femmes instruites et généreuses; mais toute leur bonne volonté ne peut porter de fruits en abondance si elles ne reçoivent des autorités un endossement réel. A ce sujet voilà ce que pense un de nos hommes d'état les plus distingués: "A l'heure actuelle, surtout où, dans le monde, la crise des idées est encore plus dangereuse et plus grave que la crise économique, quand le socialisme et le communisme s'attaquent surtout à l'idée de Dieu et travaillent avec une persévérance inlassable à détruire toute trace de christianisme dans le monde, n'est-il pas nécessaire que les femmes dont l'intelligence et le jugement valent l'intelligence masculine, se joignent aux hommes pour déraciner l'erreur et faire resplendir la lumière et la vérité. L'impiété s'attaque surtout à l'âme des enfants. C'est autour de ces derniers qu'il faut monter la garde. Si la femme est laissée libre, que dis-je, si elle est assistée des pouvoirs publics, elle constituera la sentinelle vigilante qu'aucun homme n'aura jamais besoin de relever."

Je passe maintenant à la deuxième partie de ce travail: Influence de la Femme pour la conservation de l'esprit français dans la vie politique. Ce sujet est, entre tous, un des plus délicats à traiter; en général, c'est un problème que beaucoup envisagent avec légèreté, comme n'ayant pas de conséquence, et d'autres avec un profond mépris, preuve que ces personnes ne se sont pas encore rendu compte que les promoteurs de doctrines diverses répandues dans le monde, cherchent, par tous les moyens possibles, à se gagner l'esprit des femmes, étant certains qu'une fois convaincues, elles deviennent des propagandistes ardentes et persévérantes.

Nous vivons au Canada, sous le système démocratique essentiellement basé sur la représentation. Notre race constitue environ le tiers de la population, par conséquent, les Canadiennes-françaises représentent le sixième de l'électorat canadien; comment ne pas se

rendre compte que, si elles recevaient une éducation civique appropriée, les femmes, par un vote éclairé appuieraient, dans une forte proportion, les candidats dont les programmes répondent le mieux à nos justes aspirations.

Plus l'éducation civique sera popularisée, moins il y aura d'esprit de parti; et moins de préjugés dans l'étude des programmes politiques. N'est-ce-pas un grand risque que nous prenons de ne pas instruire notre population féminine sur ses devoirs de citoyenne? Comment nos femmes pourront-elles protéger et propager notre esprit français dans ce domaine de la politique où les autres Canadiennes ont déjà tant d'avance sur nous?

L'éducation civique est l'hygiène du système démocratique; lorsque la femme la connaît, elle la redonnera à ses enfants qui bénéficieront toujours directement de tout ce qu'elle possède; ainsi se relèvera aussitôt la moyenne de notre vie nationale.

A date, l'influence des femmes dans la vie publique ne s'est pas encore fait sentir largement. Est-il possible qu'il en soit autrement du fait que, dans notre province les femmes ne votent pas. Cette situation anormale a pour première conséquence qu'un grand nombre de personnes, tant hommes que femmes, oublient trop facilement la responsabilité directe qu'ont les électrices devant le pays tout entier, ce qui est préjudiciable à notre race, déjà en nombre minoritaire. Il n'est pas besoin d'être bien longtemps dans la vie publique ni dans le monde international pour le constater.

Les femmes canadiennes de langue anglaise ont de larges activités publiques, elles ont des représentantes officielles, ce qui les pose dignement devant l'opinion publique et leur permet d'exprimer leurs opinions et leurs aspirations; nous ne pouvons pas, nous, exprimer notre pensée française et catholique avec autorité, et par conséquent, notre influence, dans notre pays est à peu près nulle; est-ce véritablement une avance pour notre esprit français? Malgré les conditions particulièrement mauvaises que nous rencontrons dans ce domaine, un certain nombre de femmes ont réalisé des efforts pour faire face à la situation nouvelle, croyant ainsi remplir un devoir de patriote. Des groupements féminins indépendants se sont formés pour saisir l'opinion publique de ces questions. Ont aussi surgi quelques associations politiques féminines qui, tout en soutenant les partis dont elles partagent la doctrine économique, luttent dans les rangs, pour obtenir de leurs chefs une considération digne dans la manière de traiter les nouvelles électrices.

La façon d'agir des plus sérieuses leur vaut l'approbation d'hommes supérieurs, tant dans le haut clergé que chez les hommes d'Etat, et même, en plusieurs circonstances, l'appui momentané de leur parole convaincante et de leur témoignage écrit. Ceci prouve que, si l'action des femmes était soutenue d'une façon normale, elles seraient, en ce qui regarde la vie de la nation, un crédit réel, car rien ne pourra vraiment s'améliorer en profondeur, à cause de la solidarité humaine, sans la collaboration des femmes. Mais les problèmes sont nombreux en ce temps de déséquilibre social, et cette question, malgré son importance réelle, tout en étant en progrès, n'est pas encore solutionnée chez nous.

Pourtant la politique est une chose grave et d'importance capitale dans la vie d'un pays. C'est parce que l'ensemble de certains peuples a négligé de s'y intéresser supérieurement qu'un grand nombre d'hommes et de femmes ont payé, même de leur tête, leur insouciance coupable; des nations entières ont vu et voient encore l'anarchie les encercler comme une pieuvre géante dont l'amputation d'un tentacule semble donner plus de vigueur aux autres. L'esprit français manquerait-il de prévoyance? Il est pourtant sage de s'armer pour la lutte, et l'ignorance civique des femmes ne peut fortifier une nation moderne.

Un auteur bien connu écrit sur cette question: "Demander en général si la femme doit s'inquiéter de politique, c'est demander si elle doit vivre la vie humaine; si elle doit éveiller sa conscience assez pour percevoir au delà du cercle étroit de l'intimité familiale, une vie qui ne s'en distingue au fond que par l'ampleur; qui en est le prolongement authentique; dont le régime a une influence toujours considérable, quelquefois décisive sur les destinées du foyer, de ce foyer dont on dit qu'elle est la reine; c'est demander en un mot si la femme est une personne, au lieu d'un automate qui exécute des fonctions sans savoir où elles portent, dans quel milieu elles tombent, ni ce qu'il en peut advenir pour elle ou pour autrui. La politique, c'est la vie collective, et de quelque façon qu'on la considère, la femme n'en peut être écartée tout à fait que par l'oubli le plus outrageant de sa dignité de personne, joint à une méconnaissance absolue de ses rôles les plus évidents." Et plus loin, il ajoute, toujours dans la même étude en parlant de la femme: "Qu'on élargisse son champ de vision et que, par une culture plus ouverte, on prolonge plus avant les rayonnements de son cœur, on se rendra compte qu'elle seule a une puissance de sympathie assez vibrante pour éprouver ce que la terre souffre et qu'elle seule

est assez dévouée pour se consacrer à la guérir. Celle qui engendre et qui aime a pour ennemi personnel ce qui détruit et ce qui avilit; elle incline donc à l'ordre, à l'harmonie pacificatrice, donc aussi à la suppression par les bons moyens de ces luttes insensées qui déchirent le monde. Ainsi la politique féminine animée par le cœur serait l'authentique prolongement de ce qu'on appelle aujourd'hui les œuvres; elle n'en prolongerait que mieux le foyer, et au lieu de l'enfer industriel d'aujourd'hui, du redoutable champ clos où la lutte pour la vie fait rage, peut-être la grande puissance de sympathie humaine contenue dans le cœur de la femme, une fois socialisée, pourrait-elle créer un jour la maison commune, organisée et pacifiée, plus riche de biens, moins riche de vices, sous le regard du Père des cieux."

Un éminent professeur religieux de l'Université de Montréal écrivait, il y a trois ans, en parlant du rôle social de la femme: "Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en attriste, il y a, en ce qui regarde la femme, tout un ordre de choses si ancien qu'on le croyait immuable, qui est en train de se modifier. Jusqu'ici son activité s'était concentrée au foyer ou dans son rayonnement immédiat. Au delà, c'était le domaine de l'homme. La famille, la société, l'Eglise étaient-elles menacées, la femme comme l'enfant ne s'en souciait guère. Elle se contentait de subir les lois qu'elle n'avait ni faites ni inspirées et, quand elles étaient mauvaises, d'en souffrir. Et puis, un jour, elle a compris que l'humanité c'est elle et c'est nous. Elle a compris que n'étant pas une mineure, elle se devait de partager avec l'homme, l'honneur de veiller aux destinées du monde où elle vit. Ce jour-là, je prétends que la civilisation a fait un progrès, et que l'idée chrétienne a achevé une conquête."

Un autre sociologue écrit à son tour: "Cette adaptation nécessaire en tout temps, l'est plus encore quand le temps dans lequel on vit est plus exceptionnel, sort davantage de la banalité. C'est bien le cas du nôtre: un nouveau monde qui s'élabore. Or, dans l'élaboration de ce monde nouveau, la femme a sa place marquée et une place considérable, car il y a en elle d'inimaginables puissances de vie qu'il serait injuste de ne pas reconnaître et criminel de ne pas utiliser. Cette place, la femme ne l'occupera que si elle est de son temps." Que d'autres exemples à donner encore si l'on voulait!

Les gouvernants éclairés se rendent compte aujourd'hui plus que jamais, que la question sociale est pour le moins aussi importante que la question économique. Puisque la vie moderne se déve-

loppe de plus en plus à base de collaboration des groupes et des sexes, notre esprit français a-t-il à gagner en persistant à maintenir une tradition qui a eu du bon en son temps, mais qui est maintenant désuète devant la lutte pour la vie et l'avancement de notre race? L'amour de la patrie, le plus beau sentiment qui se puisse trouver dans un cœur humain, après l'amour de Dieu et celui de la famille, l'amour de la patrie est aussi ancré dans le cœur de la femme; qui osera le lui reprocher? L'influence de la femme en politique sera heureuse en raison directe du respect qu'on lui accordera, et du développement de son éducation nationale qui, si elle l'a reçue, retournera à sa famille. Notre race pourra-t-elle ne pas en être fortifiée? La femme canadienne-française n'a pas recherché la transformation moderne, mais elle ne peut vivre les yeux clos; étudiant la vie, elle s'y adapte simplement, courageusement; mais elle tient à rester ce qu'elle est, femme jusqu'au bout des doigts: il faut donc l'accepter avec toute sa personnalité, en spécialiste, c'est d'ailleurs comme cela que sa collaboration sera véritablement utile. Ainsi se développera et se gardera, dans un monde moderne élargi, notre esprit familial français.

Dans nos familles, hier et aujourd'hui

Par Mme Michelle Le Normand, (Ottawa)

En 1912, deux petites filles en vacances dans un village de la province de Québec, ayant décidé d'utiliser leurs longs loisirs, commencèrent l'étude de l'anglais et de l'italien. Tous les matins, pour ce travail, elles allaient s'asseoir dehors, à l'ombre d'un gros érable,—dans une balançoire à berceaux et non suspendue, alors dernier cri du modernisme. Une grammaire italienne ouverte sur leurs genoux rapprochés, elles criaient au vent les mots étrangers, déformés par leur ignorance et par leurs éclats de rire. L'heure d'italien ainsi passée, elles ouvraient un "*Ladies' Home Journal*", et elles lisaient à haute voix, les pages américaines et sentimentales. Elles traduisaient au petit bonheur. Devant une expression inconnue, pressées de savoir ce qui arriverait au héros ou à l'héroïne, au lieu de prendre le dictionnaire, elles disaient: "Cela doit vouloir dire..." et satisfaites de leur supposition, continuaient...

Il paraît que leur méthode était excellente. Elles n'étaient tout de même pas sérieuses. Dans leur juvénile ardeur à tout embrasser,—et parfois à fort mal étreindre,—elles lurent un matin avec une exaltation nouvelle, dans le *Devoir* de la veille, le compte rendu de quelques séances du Congrès de la Langue française. Leurs idées firent volte-face. S'observant, elles constatèrent qu'elles parlaient très mal leur français, et abandonnèrent l'étude des langues étrangères, pour se jeter avec un enthousiasme frais et entier à l'enrichissement de leur vocabulaire, à la correction grammaticale de leurs phrases, à la prononciation plus appliquée, plus douce, plus exacte, des "i", des "u", des "il", des "elle".

Pour chaque syllable escamotée, elles s'imposèrent une amende ou une pénitence.

Combien de temps dura le jeu? Leur langage s'améliora-t-il sensiblement? Mon Dieu, je ne me souviens plus. Elles étaient bien jeunes et bien folles. Mais je sais que tout de même, déjà, sous leur pauvre vocabulaire, et malgré leur intermittent désir d'apprendre l'anglais, leur esprit était farouchement français et leur formation encore plus absolument française. Pour leurs lectures

sérieuses, René Bazin et Louis Mercier étaient leurs dieux; elles adoraient Alphonse Daudet, raffolaient de Sully Prud'homme, de Rostand; pour leurs lectures romanesques, Chantepleure, Henry Gréville, Champol, et une multitude d'auteurs du même calibre, leur aidaient à se forger un monde de chimères; elles dévoraient le jeune *Devoir* comme un bréviaire; elles se délectaient aux audaces du *Nationaliste*; et un peu plus tard, elles ne désirèrent plus jamais apprendre l'anglais, mais simplement bien parler et bien écrire le français. Elles s'appliquèrent à prononcer les mots anglais à la française; elles dirent: *Ladies' entrance*,—pour *Ladies' entrance*... *house furnichin*, pour *house furnishing*.

Jamais, malgré qu'elles tentèrent plus tard un effort différent, elles ne parvinrent ensuite à rattraper une bonne prononciation anglaise. Elles n'en sont ni moins heureuses, ni inférieures. Pour la vie, elles se sont marquées au fer rouge dès leurs jeunes années: canadiennes-françaises d'abord, et fières de l'être même jusqu'au fanatisme.

En 1912, l'esprit français ne subissait pas dans nos familles cet assaut de forces étrangères qu'ont déchaînées depuis la radio, et surtout le cinéma. Aujourd'hui, que feront, que penseront du Congrès de la Langue française, deux petites filles du même âge et du même milieu?

Dans vingt-cinq ans, une autre femme viendra peut-être vous le raconter. En attendant, je voudrais être mieux qualifiée pour le deviner. Je vis dans une province anglaise; les enfants totalement bilingues sont différents. Les miens élevés dans un collège de Montréal, sont encore trop jeunes pour servir d'exemple. Parmi mes amies, il y a encore cependant des familles nombreuses, des familles où la vie familiale demeure à peu près ce qu'elle était autrefois. J'arrête ma pensée sur quatre d'entre elles; trois familles ontariennes où il y a six et sept enfants. Dans deux de ces familles, il y a plus de filles que de garçons, et les enfants sont aussi un peu jeunes; les aînées n'ont que douze ou treize ans. Cependant le sens national est éveillé. Les parents, originaires du Québec, ne laissent passer aucune occasion de les instruire. Ils tiennent aux traditions, aux coutumes, avec intelligence, sans rigueur déplacée. La troisième famille de sept enfants, élevée au complet dans l'Ontario, est française de cœur, d'esprit, d'allure, française indélébile.

Hélas, dans l'Ontario, c'est parfois différent; l'anglais imprègne sans qu'on s'en méfie. Et ici, le congrès devrait réveiller bien des insoucians.

La quatrième famille à laquelle je pense est montréalaise; elle compte neuf enfants; l'aînée a dix-neuf ans; elle est déjà écrivain. Quand elle n'avait qu'une douzaine d'années, j'allai un jour chez elle avec une de ses tantes. Je vis sa chambre, et à côté, la jolie pièce qu'on lui avait disposée en cabinet de travail. En sortant, je dis: "Si j'avais eu, à son âge, une pareille installation, comme j'aurais écrit de belles choses, il me semble." La tante, un peu sceptique rétorqua: "Et je suppose qu'elle n'écrira probablement rien."

Eh bien! pour une fois, cette tante manqua de perspicacité. Dans le *Devoir*, lisez pour me croire ce qui est signé: Lucie Deshaies. "La seconde fille de cette même famille, a fait dans une même année son cours commercial, son cours de journalisme et en octobre dernier, ses dix-huit ans sonnés, est entrée avec ce bagage de diplômes chez les Sœurs Blanches d'Afrique.

—Mais pourquoi as-tu suivi tous ces cours, si tu étais décidée à t'enterrer au couvent? lui a-t-on demandé.

—Les religieuses ont besoin de tout, a-t-elle répondu. Elles utiliseront mon savoir, vous verrez.

A quelqu'un qui se scandalisait un peu plus tard, du règlement sévère de la maison, cette petite novice intelligente et décidée rétorqua:

—Mais, voyons, vous étiez-vous par hasard imaginé que j'étais entrée ici pour m'amuser?

Et elle lave le carreau, pèle les légumes, elle qui est essentiellement intellectuelle. Tant que notre peuple donnera naissance à de pareils caractères, nous serons en sûreté.

Les sept autres enfants de la même famille sont trop jeunes pour qu'on sache ce qu'ils feront; mais la valeur des premières offre une garantie. Ces enfants ne sont pas cependant élevés sévèrement et avec de grands principes. On les gâte un peu trop, prétend même mon amie leur tante. Mais ils grandissent dans une famille extrêmement unie et uniquement canadienne-française, une famille honnête, saine, pieuse. La T.S.F. mêle bien sa voix à toutes ces voix enfantines, à la maison. Mais instinctivement, ces enfants prennent sans doute ce qui convient à leur nature latine.

Je les ai vus se promener sur un lac de nos Laurentides en chantant. Ils ne chantaient que des chansons canadiennes et françaises. Comme je suis optimiste, je suppose qu'ailleurs, dans nos villages et dans nos villes, il subsiste quantité de familles exemplaires et admirables, dont la bonne influence contre-balancera celle d'autres familles de moins bonne étoffe, pour qui les questions de race, le patriotisme sont lettre morte.

Et il me semble que nous avons, malgré la mauvaise réputation du temps présent, malgré ses dangers et ses pièges, mille raisons d'espérer en l'avenir.

En 1912, la plupart des enfants étaient moins bien partagés, au point de vue culturel, que ceux d'aujourd'hui. Nos parents pour la plupart, ont été assez intelligents pour tenir avant tout à l'instruction, assez sages pour nous en fournir les moyens coûte que coûte, même s'ils n'étaient pas riches. Mais pouvaient-ils nous guider? Pour l'honneur, la morale, oui. Mais la littérature était un luxe; la vie était différente. Le mur était plus élevé entre les parents et les enfants. Quelques-uns s'affligent du changement et concluent qu'il n'y a plus de respect, plus d'autorité. Est-ce une illusion, mais il me semble au contraire, que nos enfants sont plus proches de nous, à cause justement de ces choses qui se font aujourd'hui, et ne se faisaient pas autrefois.

La mère peut enseigner elle-même le tennis, le ski, la natation à ses fils. C'est un lien de plus, ce partage des mêmes joies, et qui peut entraîner, il me semble aussi, une camaraderie propice aux confidences.

Si les bonnes mœurs étaient moins ouvertement offensées autrefois, les enfants, par ailleurs, affrontaient la vie avec leur ignorance parfois pénible, sans faire confiance à personne des chocs reçus, sans guide, sans secours.

Et le guide intellectuel que notre génération ne trouvait pas, sauf exception, dans sa propre famille, je connais beaucoup d'enfants qui le trouvent aujourd'hui dans leurs père et mère. Je connais plusieurs couples dont le premier souci est la culture française de leurs enfants, et qui peuvent les orienter, les éclairer, développer leur goût, leur sens artistique; ces couples, fortunés ou non, organisent pour leurs enfants des promenades et des voyages instructifs; ils forment une bibliothèque, leur font la lecture, et en somme, au foyer même, se constitue ainsi une véritable école de culture française.

Je pourrais vous nommer ces gens. J'en connais plusieurs qui ont le bonheur d'avoir une nombreuse famille et d'apprécier, comme le faisaient leurs ancêtres, le don que Dieu leur a fait. Pourtant, au point de vue pécuniaire, la charge est aujourd'hui plus lourde qu'aux temps anciens.

Dans ces familles, le langage aussi, autant que l'esprit français, est soigné; on relève la moindre faute; on profite de chaque occasion pour convaincre l'enfant que c'est pour lui-même qu'il doit tenir à parler un français impeccable; on attire son attention sur la mau-

vaise prononciation de tel politicien qu'il entendra à la Radio. Trouve-t-il, cette façon de parler vilaine ? On lui dit alors, qu'à ce monsieur, personne probablement autrefois n'a fait penser à soigner sa phrase. Ou bien, il ne s'est pas soucié des bons conseils. Et, instruit, il continue à parler comme un paysan qui ne le serait pas. L'enfant saisit alors ses propres avantages, parce qu'on fait appel à son raisonnement, à son intelligence, à son bon sens, à sa fierté; on essaie d'éveiller une juste ambition, un orgueil nécessaire à la dignité.

Alors, quoique notre vie familiale soit une vie canadienne-française, et non uniquement française, nous devons croire que l'esprit latin, français, de la race est en progrès chez nous, malgré les obstacles dressés contre lui par le présent compliqué.

Toutefois, nous ne devons pas nous endormir sur mes optimistes constatations. Nous devons plutôt veiller incessamment. Combattre le cinéma américanisant, réproucher ceux qui croient bien faire en donnant d'abord une instruction anglaise à leurs enfants. Quand la formation française de l'enfant est solide, quand son jugement est à peu près formé, l'enseignement intense de l'anglais n'est plus un danger. L'expérience prouve d'ailleurs que, qui veut apprendre l'anglais, l'apprend facilement, presque sans le secours d'autre grammaire que le *Ladies' Home journal* ! Nous devons en plus, et systématiquement, corriger nos fautes de langage; veiller à notre prononciation trop souvent dure, à l'envahissement sournois des tournures étrangères, des mots impropres.

L'esprit français chez nous n'est pas en danger, mais la correction française est difficile; nous sommes trop pénétrés par l'anglais. Notre vocabulaire est forcément pauvre; nous parlons comme parlaient nos pères ou grands-pères qui presque tous, étaient d'origine rurale. En écrivant, mille fois, sans le savoir, nous employons des traductions. Nous sommes en cela bien à plaindre, et nous sommes excusables; mais nous vaincrons plus sûrement si nous ne cessons pas de travailler à faire pénétrer même dans le peuple l'amour et le respect du beau français; à détruire le sot amour-propre de ceux qui ont peur de se distinguer ou de se singulariser en soignant leur phrase.

Pour cela, observons nous nous-mêmes, travaillons sans un instant de lâcheté. D'ailleurs, en enseignant à nos enfants, le culte de l'effort intellectuel, le culte de l'étude, nous leur enseignons l'art d'être heureux. Rien ne contribue plus au bonheur des humains que le travail.

La Vie familiale dans l'Ouest canadien

Par le Rév. P. H. Routhier, O.M.I., (Edmonton)

Au delà de deux siècles se sont écoulés depuis que La Vérendrye entreprit son expédition pour découvrir la mer de l'Ouest. Il ne pouvait soupçonner que la route qu'il ouvrait ainsi à d'autres explorateurs devait introduire dans l'Ouest canadien une phalange de missionnaires et une multitude d'aventuriers et de colons qui composent aujourd'hui la population des Provinces de l'Ouest. Son œuvre commencée dans l'épreuve se poursuivait dans la souffrance et réussissait à établir solides les bases de l'Eglise catholique et nombreux les îlots de ses compatriotes qui y perpétueraient la foi et les traditions françaises.

Les statistiques de 1931 nous apprennent que la population française de l'Ouest est ainsi distribuée: au Manitoba, 47,039 dont 43,320 catholiques; En Saskatchewan, 50,700 dont 44,680 catholiques; en Alberta, 38,377 dont 32,103 catholiques; en Colombie canadienne, 15,028 dont 9,716 catholiques. Nous savons aussi qu'au delà des deux-tiers des nôtres qui ont perdu leur langue ont aussi perdu leur foi, et, devenus protestants ou indifférents, ils n'ont rien conservé de l'esprit français. Il n'entre pas dans nos vues d'en parler ici. A titre de renseignement: au Manitoba, 10% des nôtres ont perdu la langue dont 8% la foi; en Saskatchewan, 18% et 12%; en Alberta, 23% et 16%; en Colombie 47% et 35%.

Grâce à la prévoyance des Evêques de l'Ouest canadien, les Canadiens français qui ont immigré chez nous se sont groupés en paroisses qui forment généralement un tout assez compact et homogène. Ceux des nôtres qui se sont dispersés dans les milieux presque totalement anglais seront perdus à la langue et souvent à la foi à moins que, sentant l'isolement au point de vue national, ils n'aillent rejoindre les groupements français. Ils ne peuvent bénéficier de l'enseignement français dans les écoles et le plus souvent la chaire sacrée ne leur fera entendre que l'anglais. Les enfants grandissant dans une telle atmosphère ne conserveront tout au plus qu'un nom français si toutefois ils ne le traduisent ou le transforment. Cet isolement des unités dispersées est responsable du quart au moins de ceux des nôtres qui ne sont plus catholiques.

Cependant la grande majorité de nos Canadiens français qui sont allés dans l'Ouest se sont groupés solidement autour d'un clocher, ont des prêtres de leur langue, vivent dans une ambiance immédiate qui ressemble beaucoup à celle de Québec et par une lutte tenace et une natalité qui les multiplie conserveront de plus en plus l'esprit français. C'est de ces groupements homogènes et de l'esprit qui les anime que nous voudrions parler plus longuement.

Dans une conversation que j'avais à Montréal, il y a cinq ans, l'un de vos hommes publics me disait en substance: "Nous admirons votre lutte, nous ne voudrions pas décourager votre effort, mais nous avons le pressentiment que vous ne pourrez pas tenir indéfiniment contre l'anglicisation."

Je voudrais vous persuader que forts de l'aide divine et solidement organisés en associations et en paroisses, soutenus par nos œuvres d'enseignement et de charité qui conservent l'esprit catholique et français de nos familles, nous survivrons dans notre caractère religieux et ethnique et fortifierons la chaîne française qui relie Québec à la Colombie canadienne.

Pour comprendre l'esprit de nos familles de l'Ouest, il importe que nous connaissions la provenance et la condition de nos gens de l'Ouest, leur degré de culture, la raison de leur émigration, leur situation financière, leur formation religieuse, les obstacles qui militent contre leur conservation et les aides puissantes sur lesquelles ils peuvent compter pour se garder français.

QUI SONT LES CANADIENS DE L'OUEST ?

QUELS OBSTACLES RENCONTRENT-ILS ?

QUELLES ORGANISATIONS LES CONSERVERONT ?

I

Qui sont les Canadiens-français immigrés dans l'ouest ?

75% nous sont venus de Québec. Les autres viennent des provinces maritimes ou des Etats-Unis. Ceux-là habitués pour la plupart à n'avoir que du français, ne sachant qu'assez peu d'anglais, cultivateurs presque tous, catholiques trempés forment sans contredit l'élément le plus solide par lequel se transmettra l'esprit français. Ceux de langue française qui sont passés par les manufactures des Etats-Unis ou qui ont vécu dans les milieux mixtes ou anglais ont perdu quelque peu de l'enthousiasme pour ce à quoi nous tenons tant: langue et religion. Ils trouvent plus naturel de faire affaire

en anglais, prennent pour acquis que nous pouvons être satisfaits d'une seule langue dans les relations avec l'extérieur et n'aiment guère qu'on exige du français partout où nous allons. Ils ne s'opposent pas à ce que leurs enfants apprennent le français, pourvu qu'ils sachent d'abord et avant tout l'anglais. Graduellement cependant la ligne de démarcation s'atténue et l'attitude envers le français s'améliore, grâce aux journaux, aux concours de français et au travail des associations. La culture française de l'immense majorité de notre population est fort limitée. Si les illettrés sont rares, ceux dont les études ont pu s'achever pour leur permettre d'écrire et de parler le français sans faute et avec élégance sont encore plus rares. Les préoccupations intellectuelles ont trop manqué qui les eussent cultivés par une saine lecture ou par la discussion des problèmes qui les concernent. Cette carence d'intellectualité a malheureusement influé sur la jeunesse qui se satisfait souvent d'à peu près dans la poursuite des études ou dans la recherche de la compétence professionnelle.

La population française qui est venue dans l'Ouest n'était pas riche. Attirée par le désir de pays nouveaux à voir ou par l'appât de gros gains à faire rapidement dans la culture du blé, souvent peu économe, elle n'a pas réussi dans son ensemble à réaliser le capital qui lui aurait permis de tenir lorsque les années maigres ont épuisé ses ressources. Une législation risquée à laquelle cependant certains principes sociaux semblaient donner raison à émoussé chez plusieurs le sens de la justice sociale et commutative. Les dettes se sont accumulées quand tout était à faire et qu'on voulait faire tout en grand; elles sont restées et plusieurs ne les paieraient plus, même s'ils en avaient les moyens. S'il nous est arrivé de rencontrer des aventuriers à la recherche d'une liberté moins contraignante que celle de l'Est, nous devons admettre que la presque totalité de notre population française est restée foncièrement catholique de sentiment sinon toujours de conviction. L'assistance aux offices religieux en dépit des distances souvent considérables, malgré l'intempérie des saisons reste un sujet de réconfort au milieu de l'indifférence générale de ceux qui nous entourent, qu'ils soient catholiques ou protestants. Sans doute, les groupements peu nombreux où le prêtre ne peut dire la messe qu'une fois par mois n'ont-ils pas l'avantage d'une instruction religieuse approfondie. Mais dans les centres, *on marche encore au grand catéchisme* pendant l'été et les enfants font la retraite avant la première communion ou la confirmation.

Le curé reste le conseiller même dans les affaires temporelles et l'on n'est pas sûr de bien agir sans son avis, même si l'on a consulté des autorités souvent plus spécialistes.

II

Quelles difficultés rencontrent nos compatriotes dans l'ouest pour rester catholiques et français ?

a) A leur foi s'oppose la masse d'inertie religieuse chez la vaste majorité des non-catholiques, auprès de laquelle les nôtres ne rencontrent pas souvent l'opposition ou l'antagonisme. Cette inertie est plus délétère et plus redoutable qu'une guerre religieuse: elle endort et matérialise ceux qui auraient pu s'éloigner de nos groupes à moins qu'une foi vivace, entretenue dans la prière quotidienne et familiale ne conserve le feu sacré.

Beaucoup de pertes de foi ont pu se consommer dans les districts où un prêtre qui ne parlait qu'anglais devait desservir les nôtres. Il est lamentable qu'on ne l'ait pas toujours compris. La foi, devant entrer et se conserver dans l'âme par la parole comprise, s'est éteinte quand les fidèles n'ont plus compris la langue du prédicateur. Après avoir constaté maintes défections dans les rangs des nôtres ou des catholiques d'autres langues que la nôtre, nous apprécions plus vivement la directive romaine de donner aux fidèles un clergé de leur langue et de leur esprit.

Je ne voudrais pas passer sous silence la propagande diabolique du communisme qui apporte l'espoir illusoire d'une libération économique ou encore la propagande par revues, volumes ou journaux des "Bible Students" qui représentent le clergé sous l'image de tyrans qui cherchent à s'enrichir au détriment du peuple. Ces doctrines perverses ont perdu un petit nombre des nôtres; elles en ont ébranlé d'autres dans leurs convictions religieuses, dans les paroisses où l'on ne se soucie pas d'organiser l'action catholique.

Quelles difficultés rencontrent nos compatriotes pour rester français ?

a) Une ambiance presque totalement anglaise réagit défavorablement. Le commerce, la législation, la vie publique, les journaux sont anglais, et il est encore impossible de faire qu'il en soit autrement.

b) L'école fournit un programme scolaire à base anglaise, et si sur ce terrain nous avons avancé dans les centres français, si la législation nous a accordé certains droits, il reste que nous ne prenons pas encore partout tout ce qui nous est permis ou tout ce que nous pourrions prendre sans accrocs directs à la loi. Aussi longtemps que nous n'aurons pas francisé l'esprit de l'école par un enseignement plus complètement français pour former à la française le cœur de nos enfants, nous aurons à redouter nombre de défections.

III

Par quels moyens résisterons-nous à l'anglicisation ?

Nous avons tenté et non sans succès de nous opposer à l'anglicisation par des organisations nationales qui portent noms de A.C.F.A. en Alberta, A.C.F.C. en Saskatchewan, et Association d'Education au Manitoba. Ces associations ont été les inspiratrices de presque tous les bons mouvements de résistance. Elles ont créé les associations d'instituteurs et de commissaires, elles ont élaboré les programmes d'étude, organisé dans les trois provinces les concours de français qui stimulent l'étude du français, elles ont collaboré à la vie paroissiale et dans maints endroits par leurs réunions générales et familiales, ont entretenu l'esprit catholique et français, et toujours en dépit de difficultés très grandes. En Alberta, nous devons à notre A.C.F.A. l'extension des Avant-Gardes qui forment une jeunesse fière d'être catholique et française.

Voilà, me semble-t-il, un résumé succinct de ce qu'est notre peuple français de l'Ouest, des obstacles auxquels il fait face et des organismes par lesquels il survivra.

Gardons devant les yeux le tableau que je viens de vous en faire et examinons les activités de nos familles françaises au point de vue religieux, social et familial.

A) POINT DE VUE RELIGIEUX.

L'assistance à la messe paroissiale le dimanche, est pour les nôtres l'un des événements saillants de la semaine. Si le nombre des enfants ne permet pas à tous de monter dans la voiture, l'on se partage le privilège à tour de rôle, l'on discute sur le sermon du curé et l'on y prend les leçons profitables. La récitation de la prière et du chapelet en famille reste la règle dans les campagnes; les sollicitations d'une vie beaucoup plus extérieure dans les villes

ont rendu plus rare cette salubre coutume; le crucifix et les images saintes embellissent le salon et les principales chambres de la maison; on garde les cierges bénits qui réconfortent lorsque la maladie ou la mort vient frapper ceux qu'on aime; les petits enfants apprennent encore leurs prières et les éléments du catéchisme sur les genoux de leur mère. La bénédiction du jour de l'an perpétue les bienfaits de la paternité dans les meilleures familles seulement et conserve forts les liens du respect et de l'amour. A la tournée de l'Enfant Jésus, le curé bénit chacune de ses familles, règle les différends, encourage ou réprimande à l'occasion comme le ministre de Dieu qu'il est.

Nous avons donc à nous réjouir du fait que dans l'ensemble, notre population agricole surtout à conservé une foi vive par les vieilles traditions françaises.

B) POINT DE VUE SOCIAL.

La paroisse est responsable des réunions générales des nôtres: soirées, parties de cartes, art dramatique, assemblées d'action catholique, groupements nationaux des associations.

C) POINT DE VUE FAMILIAL.

En dehors de ces réunions générales nous trouvons celles plus gaies, plus intimes, plus bruyantes des réunions de familles, de parents ou de voisins. L'on se visite beaucoup, particulièrement le dimanche ou pendant la saison morte de l'hiver. Les veillées, où après avoir partagé un abondant repas, l'on chante, l'on joue aux cartes, l'on se raconte des souvenirs et des histoires, où jeunes gens font la cour aux demoiselles, se prolongent tard dans la nuit et parfois jusques aux petites heures du matin. Après les longs et durs labeurs du printemps et de l'automne, la nature de l'homme semble exiger la diversion et l'épanouissement des cœurs. Nous ne voulons pas cependant soutenir que jamais les excès ne se rencontrent. La modération fait défaut parfois dans l'usage de la boisson et l'on est dans certains milieux plus exubérants que de raison. Les danses américaines ont souvent remplacé les vieilles rondes et n'ont pas contribué à rendre plus chastes les relations des jeunes gens. Ce n'est pas sans besoin que le prêtre doit mettre en garde contre le danger des excès.

N'empêche que ces soirées en famille restent l'organisme le plus efficace d'éducation nationale et religieuse, si l'on y peut trou-

ver une main ferme et pleine de tact qui en oriente la marche. Nous n'avons rien trouvé de plus approprié pour faire un travail sérieux, à point, concret. Alors que les réunions générales, si elles sont plus brillantes et théoriquement plus parfaites, contraignent les sentiments et la réaction qui devraient se produire tout de suite, ces soirées intimes permettent plus de liberté de diffusion, plus de précision dans l'application actuelle des principes. Elles ont une plus grande utilité locale. La cordialité des rapports qu'on y trouve amène plus de cohésion dans l'action et admet que l'on soumette sans crainte les objections qui se dressent dans l'esprit. L'assez longue expérience que nous avons eue, dans l'Ouest, de l'action nationale ne nous permet pas de douter qu'il faille généraliser ces assemblées de parents et d'amis dans les foyers d'où les enfants et jeunes gens ne peuvent s'enfuir pour refuser les leçons qui s'en peuvent dégager. Le foyer est le centre naturel où se feront l'action catholique et l'action nationale.

D'ailleurs tout y rattache parents et enfants: un labeur quotidien qui apporte le pain aux bouches qu'on y nourrit, les instruments dont on se sert pour le travail du sol, les fruits, les grains, les arbres qui y poussent. Tout ce qui nous entoure vient à faire partie de nos sentiments, de nos convictions, de notre être même. Plus le problème de la grande famille que sont la nation et l'Eglise, se rattache au foyer et à ce qu'il représente pour nous, plus aussi seront concrètes et pratiques nos impressions et nos convictions de catholiques et de patriotes. De la cellule première de la famille aimée naîtra la grande famille qu'on appelle patrie. Nous ne voudrions pas que la famille française de l'Ouest puisse se dissocier de la grande famille de l'Est. Nous voulons être non seulement des cousins de nos compatriotes du Québec, mais des frères, des fils d'une même patrie, et nous demandons à la province mère de ne pas oublier les fils qu'elle a envoyés au loin porter le même drapeau, la même langue et propager le même esprit. Nous la supplions de nous soutenir dans le rude combat de la survie par l'assistance morale et financière, par l'envoi de colons aptes aux travaux de la ferme ou de professionnels instruits, afin que la mission française se maintienne et se perpétue dans toute l'étendue de notre vaste pays.

Le Rôle de la Mère franco-américaine

Par Mme Louis Biron, (Lowell)

Dans cet examen de conscience de toute la race française en Amérique en cette ville si hospitalière de Québec, il importe de faire entendre la voix des mères, gardiennes naturelles de notre première richesse nationale: *nos enfants*.

On vous dira, et avec raison, l'importance, la nécessité même de nos écoles, de nos sociétés et de nos journaux dans la formation nationale franco-américaine de nos enfants; mais il faudra toujours revenir à cette vérité première et fondamentale que le sol ou croît l'enfant, c'est la famille. Ce n'est jamais impunément que l'on confie à d'autres la tâche d'accomplir *son* devoir. Notre devoir à *nous* mères franco-américaines c'est de former des chrétiens appartenant à la race canadienne-française de par la volonté de Dieu, ayant un rôle à jouer dans *leur* pays mais aussi pour celui de *leur* race. Toute autre conception de notre vocation est inadéquate. Quels que soient les aides que l'on puisse nous offrir dans cette noble tâche, ils ne sauraient nous dispenser d'accomplir notre métier de mère. C'est là la condition même du succès de toutes ces méthodes, de toutes ces organisations, de toutes ces institutions dont nous disposons, nous les Franco-Américains, pour survivre.

Je sais mieux que quiconque combien j'ai peu d'autorité pour traiter devant vous, Mesdames et Messieurs, ce sujet d'une importance vitale. Mais il faut bien croire que ma dignité de mère franco-américaine justifiera mon audace, car le Comité général du Congrès m'a demandé de vous parler, et, j'ai accepté!

La mère franco-américaine a évidemment un rôle à jouer au point de vue de la vie sociale et paroissiale de notre élément. Elle doit appuyer les organisations créées par les besoins modernes, donner son active coopération à tous les mouvements du milieu dans lequel elle vit. Ainsi elle fera partie des sociétés pieuses établies dans sa paroisse, elle aidera si possible aux œuvres paroissiales et patriotiques; mais elle ne doit jamais oublier, et on l'oublie quelquefois, que son rôle propre, sa fonction spécifique, c'est dans

sa famille qu'elle doit l'exercer. Toute activité qui l'empêche de faire son devoir de mère et d'épouse, est nocive au point de vue national. Ce que la race lui demande, ce que son pays exige, c'est qu'elle soit d'abord *une mère*. C'est *sa part*, une part que *personne autre* ne peut donner dans l'élaboration de cette œuvre sublime: la formation de nos enfants.

Négligeant tout autre aspect, je me bornerai à vous dire humblement ce que la mère franco-américaine doit être dans son foyer. Je conçois le travail qu'elle *peut* et qu'elle *doit* faire pour donner à *ses enfants* une âme profondément franco-américaine.

Disons d'abord, en quelques mots, qu'aux difficultés courantes de l'éducation s'ajoutent pour nous, Franco-Américaines, de regrettables manifestations de cet esprit païen pénétrant à notre insu et que nos familles ont beaucoup de peine à combattre, si elles ne sont pas déjà entraînées elles-mêmes par le courant.

Dans cette influence américaine, tout n'est certes pas condamnable ! Mais il semble que ce que nous subissons le plus ce soit l'exagération, l'outrance qui caractérise notre civilisation, bousculant la hiérarchie des valeurs, exaltant des mérites secondaires, désarmonisant la vie sociale.

Petit à petit, et en certains milieux très rapidement, la famille se désagrège. La folie des déplacements, favorisée par des moyens de transports commodes et multiples, détruit l'intimité familiale et la vie intérieure. Ajoutez à cela la soif des distractions violentes, et vous avez l'abandon du foyer, l'abandon régulier, pour le cinéma, pour les sorties, les amusements.

Nos enfants acquièrent de bonne heure la soif de la fortune, non pas ce désir modéré et normal de gagner leur vie honorablement et d'économiser pour asseoir leur famille sur des bases solides, mais la hâte excessive de s'enrichir par n'importe quel moyen avec un minimum de compétence et d'efforts pour jouir le plus tôt possible de tous les plaisirs souvent malsains que leur offre notre civilisation décadente.

Le snobisme, l'emprise tyrannique de tout ce qui est à la mode, fait aussi des ravages considérables surtout chez nos jeunes filles. Toilettes, coutumes, usages, en tout cela nous perdons notre caractère français, pour adopter la mode américaine. Le cinéma, les revues légères, les journaux créent chez nos enfants des besoins factices, une admiration effrénée pour ce qu'il y a de moins sain en notre pays. Le résultat ! un laisser-aller dans les mœurs, un vide qui s'étend de plus en plus entre les parents et les enfants, une

diminution de l'esprit chrétien, une oblitération graduelle de nos traits nationaux.

Petit à petit l'esprit chrétien baisse dans nos familles. Les jeunes gens et jeunes filles qui fondent un foyer, influencés par les idées courantes sur le mariage et la famille, n'ont pas, comme ceux d'il y a vingt-cinq ans, le sens de leurs responsabilités. Moins pénétrés de ces fortes convictions chrétiennes qui ont fait notre force dans le passé, plus préoccupés de jouir que de faire leur devoir, ils se refusent trop souvent aux charges de la paternité et de la maternité. L'ordre dans la maison, les vertus domestiques d'économie et de savoir-vivre chrétien, l'autorité des parents, le respect et l'estime des enfants font trop souvent défaut. Il y a trop de mères parmi nous qui ne sont pas d'assez ferventes chrétiennes, qui ne donnent pas à leurs enfants l'exemple !

Nos enfants surtout de 15 à 20 ans tiennent de moins en moins au français. Il n'y a plus chez un grand nombre cette vibration du cœur pour la langue de leurs pères. A l'école même, où l'atmosphère devrait être française, et, en dehors des classes, on entend les enfants parler de préférence l'anglais. On voit même, et cela est désastreux au plus haut point, des maîtres et maîtresses parler français peu ou point aux enfants en récréation, mais se servir de l'anglais; parce qu'à l'école on n'a pas inculqué à nos enfants la fierté et la connaissance de leur race, de ses origines, de sa contribution à l'histoire de leur pays. Nos enfants semblent vouloir se fondre le plus tôt possible en ce grand tout saxon qui les environne et oublier, surtout faire oublier, leur origine française. Il y a là une question très grave et qui préoccupe grandement les dirigeants de nos destinées nationales. Mais il ne faut pas exagérer et jeter le blâme de cet état de chose uniquement sur l'école; ce serait faux; nos écoles nous ont sauvé et elles restent encore notre meilleure protection et notre espérance. Nous, les mères franco-américaines, nous laissons trop facilement nos foyers s'angliciser.

Nous abandonnons ces coutumes si chrétiennes et si françaises qui furent la protection de la famille canadienne-française. Nous n'avons pas sur ces problèmes de notre survivance des idées assez fermes, des convictions assez fortes pour pouvoir diriger nos enfants, les instruire de leurs devoirs envers la race, leur montrer que si nous voulons qu'ils restent français, c'est dans leur meilleur intérêt. Nos jeunes ont de plus en plus de difficultés à concilier ces deux termes de leur nom: franco et américain. Un jour la question se pose pour eux au moins dans la pratique et ils sacrifient l'un à l'autre,

alors que la solution serait de hiérarchiser ces termes. Nous manquons de doctrine précise, fondée, capable de résoudre les difficultés de nos jeunes.

Ce tableau peut vous sembler exagéré, mais il ne peut que vous indiquer les tendances qui fourmillent dans notre peuple. Il y a encore de nombreux foyers franchement franco-américains, Dieu merci !, mais il y a hélas ! trop de foyers perdus pour nous et un plus grand nombre encore qui s'acheminent rapidement vers l'extinction totale.

Si nous, les mères, nous voulons sincèrement réfléchir sur la situation et si nous voulons nous mettre à l'œuvre et accomplir franchement, intégralement et courageusement notre devoir, nous pouvons encore donner à notre patrie des enfants qui seront de vrais Franco-Américains, nous garderons nos foyers français.

Laissez-moi vous suggérer certains moyens pour accomplir notre œuvre de mères franco-américaines. Il ne s'agit pas d'innover, de trouver des recettes rapides, mais bien de revenir à certaines conceptions fondamentales qui sont à la base de nos familles franco-américaines, et qui sont en même temps des instruments efficaces. C'est ici que vous verrez mieux ce que la mère peut faire dans ce noble travail.

Tout d'abord, doit régner dans la famille un esprit franchement chrétien, plaçant au-dessus de toute autre considération le salut de l'âme des enfants. Cet esprit réagira contre le paganisme qui s'infiltré partout; il corrigera les idées fausses. Pour cela il faut que la mère soit une chrétienne instruite, renseignée, éloignant de son foyer, en autant qu'elle le pourra, les influences nuisibles.

Mais en plus de cette influence, il faut qu'elle donne à son foyer une atmosphère française. Et c'est la mère seule qui peut créer et maintenir ce milieu qui insensiblement et très profondément formera l'âme des enfants à la vie franco-américaine.

Il devrait être entendu qu'à la maison la seule langue en usage soit la française. Nos jeunes, lorsqu'ils parlent l'anglais entre eux ou à leurs parents devraient être réprimandés; c'est à la mère de leur faire comprendre le pourquoi de cette attitude. Sans cela, il est inutile de parler de survivance pour l'élément franco-américain. Dans deux générations les foyers où l'on ne surveille pas ce point fondamental seront complètement anglicisés, car il ne faut pas oublier que l'*anglicisation* va s'accéléralant; et qu'on ne peut plus raisonner en se basant sur l'expérience du passé. Nos enfants savent et doivent savoir l'anglais, alors qu'autrefois il y avait de nom-

breux foyers venus du Canada où le français seul était connu. C'était à notre point de vue une protection. Aujourd'hui nous parlons le français non pas par nécessité mais par préférence. Cela suppose un choix et la volonté de le faire ne peut provenir que de l'âme.

Cette atmosphère française sera conservée et fortifiée par la lecture française. Notre peuple n'est pas un peuple de lecteurs; en bien des foyers, il y a de tout excepté des livres. Mais par contre, ce qu'on y trouve à foison ce sont des revues américaines; revues de cinéma, de romans policiers, d'histoires d'amour, dont la moralité est plus que douteuse. Nos jeunes gens et surtout nos jeunes filles, même celles de nos écoles supérieures catholiques font de cette pâture leur seul aliment intellectuel, et dans bien des cas, au grand détriment de leurs mœurs aussi bien que de l'esprit français. La mère franco-américaine devra impitoyablement proscrire de sa maison cette littérature; son devoir de chrétienne l'y oblige.

Mais il ne suffit pas d'exclure seulement, il faut remplacer. Chaque foyer devrait recevoir un bon quotidien franço-américain ou canadien. Vous du Canada, êtes favorisés à cet égard. Mais nous avons tout de même aux Etats-Unis et surtout en Nouvelle-Angleterre des journaux dont l'esprit est franchement catholique et français. C'est à nous de les encourager et de nous en servir pour former nos enfants au point de vue national. Si un quotidien est trop dispendieux, un hebdomadaire pourra, sans trop de frais, trouver sa place à notre foyer.

De plus, il faut favoriser la lecture des livres canadiens et français. Je sais que dans la plupart des cas, le budget familial ne permet pas l'achat de nombreux ouvrages. On trouve tout de même l'argent pour les revues dont je vous parlais. Je sais une ville en Nouvelle-Angleterre où la population franco-américaine dépasse le chiffre de 25,000 âmes. Il y a une bibliothèque paroissiale contenant plus de 4,000 volumes français et 1,000 volumes anglais. Le nombre des abonnés n'est que de 200. L'abonnement est de 50 sous par année, pour un volume par semaine. C'est ridicule ! Il faut donc faire pénétrer le livre français en nos maisons, et la chose est facile; il s'agit de le vouloir et de diriger nos enfants à ce point de vue. Il faut leur inculquer le goût de la lecture, et de la lecture en français. L'exemple des mères, encore une fois, serait ici d'un grand secours...

Les programmes de radio en français peuvent être captés en Nouvelle-Angleterre. Servons-nous des appareils radiophoniques

pour accroître l'influence française en nos familles; mais que ces programmes soient bien choisis. Il y a malheureusement au Canada des émissions radiophoniques françaises dont l'influence serait désastreuse pour nos enfants. On ne saurait inculquer le respect et l'amour de ce qui est canadien-français que par des programmes dignes et vraiment français.

Les parents ne sauraient se dispenser aussi de se tenir au courant de la vie française aux Etats-Unis, de se renseigner sur nos problèmes, d'en parler dans la famille, de donner à leurs enfants une doctrine ferme, basée sur des faits, de leur faire comprendre ce que c'est qu'un Franco-Américain, de leur inspirer de la fierté, ce dont nous manquons le plus. Cette éducation doit commencer dès le plus bas âge, par le récit de belles histoires canadiennes-françaises, en mettant devant les yeux de ces jeunes nos gloires nationales si pures et si touchantes. Nos bébés endormis aux chants de nos belles chansons françaises, se réveilleront avec un sentiment plus français.

Il faut aussi que les parents envoient leurs enfants dans nos écoles paroissiales, nos écoles supérieures et nos collèges franco-américains. Et ici il faut remarquer que c'est aux parents de décider où iront les enfants, et non pas aux enfants. Il n'y a pas de raison valable, en la plupart des grands centres franco-américains, pour que nos enfants fréquentent des écoles de langue anglaise et à plus forte raison des écoles neutres. Malheureusement, trop de nos familles qui occupent une situation sociale privilégiée, ne comprennent pas leur devoir. Par snobisme, par ambition, par un mépris peut-être inconscient, mais bien réel de nos institutions scolaires, ils envoient leurs enfants dans des écoles où l'anglais est seul enseigné. Nous avons trop hélas ! de nos professionnels, de nos soi-disant chefs qui scandalisent notre population au point de vue national. Ils ont une terrible responsabilité à porter.

Dès l'adolescence de ses enfants, la mère franco-américaine verra à leurs fréquentations, afin d'éviter des unions mixtes qui déciment nos foyers. Avec un peu de tact, de fermeté, surtout avec des convictions solides, précises, la mère peut facilement orienter les affections encore indéterminées de ses garçons et de ses filles vers des personnes de leur foi et de leur nationalité, ce qui nous donnera de nouveaux foyers franco-américains capables de continuer notre œuvre.

Un autre point et c'est le dernier; la mère verra à ce que toute la famille fréquente l'église paroissiale franco-américaine. C'est

encore là qu'elle trouvera en son travail le plus ferme appui. C'est encore là que les Franco-Américains trouveront leur salut, religieux et national.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les humbles suggestions d'une mère franco-américaine.

Si nous voulons faire notre devoir, nos enfants resteront franco-américains encore longtemps; si nous abdiquons devant les difficultés qui sont réelles mais non invincibles, il en sera vite fait de notre survivance.

Dans le passé, nos mères ont fait leur devoir; puissions-nous faire le nôtre, afin de continuer encore longtemps leur travail pour la conservation de notre héritage français.

En marge de l'Histoire du Costume au Canada

Par Mlle Rachel Julien, (Montréal)

Parler de l'évolution du costume au Canada est une tâche des plus difficiles.—Il faut déplorer le fait que les documents authentiques tels que dessins, peintures, images populaires, manquent presque totalement pour appuyer semblable étude.—La représentation graphique des scènes des diverses époques, exécutées par des artistes contemporains, seule, nous donnerait une certitude suffisante pour procéder autrement que par hypothèses.

Vous ayant prévenus, j'accepte de traiter ce sujet, car, à la réflexion, on découvre le grand intérêt que présente le costume si révélateur de l'esprit et des mœurs de ceux qui le créent et le modifient suivant leurs besoins.

En effet, ne pourrait-on pas, parodiant le vieux dicton: "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es" dire "montre-moi comment tu t'habilles, je te dirai qui tu es".

Dans l'impossibilité de m'appuyer pour cette étude sur des données irréfutables, ne soyez pas surpris si je procède par déduction, me servant comme base de raisonnement des faits historiques et de l'étude du costume français, sur lequel nous trouvons une documentation beaucoup plus complète.

Tout le monde sera d'accord pour reconnaître que l'histoire du costume au Canada ne commence qu'à l'époque de la colonisation, c'est-à-dire lorsque le pouvoir central, la métropole, reconnut officiellement l'importance d'une immigration envoyée outre-mer pour s'y fixer définitivement et mettre en valeur les ressources de cette contrée nouvellement découverte.—Auparavant les Français qui vinrent au pays n'étaient que des navigateurs faisant sur ce continent un séjour passager, ne laissant que peu de traces.

Notre étude, donc, commence lors du dernier voyage de Champlain en 1633, lorsqu'il revint au pays accompagné de deux cents personnes, tant matelots que colons.—Ces derniers destinés à former des groupements, appelés à vivre de manière permanente des ressources naturelles du nouveau continent apportaient avec eux les habitudes contractées dans les milieux où jusqu'alors ils avaient

vécu.—En abordant sur cette terre inconnue ils étaient vêtus de la même façon que leurs parents de France.

Mais ces premiers arrivants, après quelques temps, s'aperçurent que leurs vêtements s'adaptaient imparfaitement au climat. Il est permis de supposer qu'ils durent en modifier certaines parties pour mieux les approprier aux rigueurs de l'hiver. Naturellement pour ces modifications ils s'inspirèrent des habits indigènes qui leur semblaient mieux adaptés. C'est alors que nous voyons apparaître les bonnets de fourrures, les mocassins, les manteaux doublés ou garnis de fourrures, serrés à la taille par un lien quelconque, lequel plus tard a dû donner naissance à la ceinture fléchée, si typiquement canadienne.

Après la fondation du Collège des Jésuites à Québec en 1635, le recrutement des nouveaux colons se fait dans les différentes classes de la société: religieux, cadets de familles nobles que tentait l'aventure, bourgeois et administrateurs; enfin des familles complètes vinrent s'installer au pays.

Ceux-ci comme les précédents apportèrent dans la colonie leurs habitudes vestimentaires auxquelles ils étaient particulièrement attachés puisque en France, au 17^e siècle, les classes sociales dans leurs costumes présentaient des différences très marquées. Les édits royaux ne craignaient pas alors de déterminer à chaque classe de la société d'une manière très précise ce qu'elle pouvait ou ne devait pas porter; si bien que le costume distinguait le rang social de l'individu, et nous pouvons supposer qu'il en était ainsi dans la société qui prenait naissance.

A cette période de l'histoire de la Nouvelle-France, la population paraît formée de quatre classes distinctes. La première classe comprend les religieux et les militaires; viennent ensuite les administrateurs, les commerçants de fourrures et leurs employés; puis les coureurs de bois; enfin celle des véritables colons qui défrichaient et cultivaient le sol, et qui furent surnommés "habitants" parce qu'ils résidaient en permanence sur leurs terres.

On peut affirmer que les religieux, militaires, administrateurs, commerçants de fourrures et leurs employés formèrent immédiatement l'élite sociale de la colonie et restèrent en contact aussi direct que possible avec la métropole, apportant dans leur façon de se vêtir un certain souci de suivre autant que le permettaient les circonstances, l'évolution du costume français. Au contraire, les costumes des ruraux et des coureurs de bois ne subirent après la période d'adaptation que des modifications lentes.

Si nous étudions les gravures de C. Stella, gravures exécutées d'après les œuvres de son oncle, Jacques Stella, artiste-peintre français, contemporain de Nicolas Poussin, qui traça toute une suite de scènes villageoises avec une précision qui permet de croire à l'indiscutable vérité des costumes représentés, nous sommes alors curieusement frappés de l'analogie que présentent ces costumes ruraux français du début du 17^e siècle, avec ceux que portent encore aujourd'hui nos habitants canadiens. Ce qui prouve que leur costume a peu progressé, contrairement à celui des paysans français, dont l'évolution est clairement expliquée dans l'œuvre de Quicherat, "Histoire du Costume en France", ouvrage dans lequel nous lisons: "Les classes rurales laissées complètement en dehors du mouvement des esprits, de plus en plus misérables à cause de l'accroissement continu des charges publiques, sont irrévocablement vouées à la serge et à la bure; dès après Henri IV, il n'y a plus de changement pour les paysans, on les voit habillés tous et toujours de même pendant le siècle. Tout avait contribué à reléguer ces derniers à un plan dont ils ne devaient commencer à se relever que sous Louis XV, grâce à la propagation des idées de philanthropie et au goût dont un certain nombre de grands seigneurs s'éprirent pour l'agriculture."

Souvenez-vous également du petit Trianon où la reine Marie-Antoinette, entourée de sa cour, s'offrait le plaisir d'être, pour un instant, une jeune paysanne toute préoccupée des soins à donner à ses moutons enrubannés.

Et voici l'explication du fait remarquable que les costumes régionaux français si variés et divers n'aient jamais été connus ici. Ce n'est qu'au 18^e siècle avec cette amélioration du sort des ruraux que tout naturellement naissent des préoccupations de coquetterie qui sont à l'origine des costumes régionaux dont il nous est permis d'apprécier le charme dans les provinces françaises. N'est-il pas regrettable que le costume canadien n'ait pas subi les mêmes transformations? Mais remarquez-le bien, à cette époque, le Canada tombé sous la domination anglaise n'avait plus aucune relation avec la mère-patrie.

C'est alors cette période d'histoire, chère à notre cœur, où nous voyons le sort des armes donner une solution contraire aux droits acquis par les sacrifices volontairement consentis des premiers occupants, pour que la colonie vive, prospère et grandisse. La Providence voulut qu'un élément nouveau vint régler des destinées futures de ce que tous avec émotion appelaient la Nouvelle-France. Etat de chose qui d'un seul coup fait disparaître les éléments sociaux,

militaires et administratifs. La société canadienne-française se trouve réduite aux seuls éléments religieux et ruraux, condamnée à vivre dans l'isolement. Ces gens de cœur asservis, mais non vaincus, volontairement se replièrent sur eux-mêmes, s'isolant pour conserver intact le seul idéal qui leur permettait encore de lutter pour que survivent, croyance, foi et traditions. Il en fut ainsi jusqu'au jour où ayant obtenu par leur ténacité de participer à la vie publique ils acceptèrent de faire quelques concessions au nouvel esprit et modifièrent certains détails de leurs costumes; affirmant par là leur loyalisme envers le pouvoir sans perdre les qualités de la race et en restant fidèles à la tradition de leurs ancêtres. C'est ce que nous voyons dans le costume de Louis-Joseph Papineau. L'ensemble conserve la tradition française et certains détails sont inspirés des modes anglaises.

Vers le milieu du 19^e siècle, se fait l'évolution économique qui dirigea quelques puissantes nations vers l'industrialisation à outrance. Ce mouvement eut comme conséquence naturelle d'inonder, peu à peu les marchés mondiaux de produits manufacturés qui tentaient par la modicité de leur prix, mais qui ne présentaient aucun caractère particulier. A ce moment, commence l'évolution vers une mode internationale dont nous apprécions aujourd'hui les effets. Paris donne le ton pour la mode féminine, et Londres pour la mode masculine.

Peut-être est-il regrettable que chaque nation abdique ainsi volontairement ses qualités distinctives. Ne serait-il pas permis de souhaiter, comprenant comme nous le disions tout à l'heure que le costume est révélateur de la mentalité de ceux qui le portent, une plus grande fantaisie, permettant ainsi de mieux mettre en valeur les qualités caractéristiques de chaque individu. La chose serait possible, si, oubliant pour un moment nos habitudes paresseuses, nous préférons pour nous vêtir faire appel à la collaboration du technicien amoureux de sa profession plutôt qu'à celle de travailleurs anonymes qui exécutent leur tâche sans joie, dans les grands ateliers modernes où tout est rationnel, standard, froid.

Evolution souhaitable pour nous Canadiens-français, qui de nos origines gardons les qualités qui permirent à nos ancêtres, groupés autour du clocher, de réaliser ce que nous appelons le miracle canadien, dont l'exemple nous encourage et nous donne raison d'envisager l'avenir avec confiance. Miracle que nous devons à la survivance envers et contre tous d'un attachement sentimental, indestructible et profond à notre mère patrie, la France.

Nos Industries domestiques

Par M. Alphonse Désilets, (Québec)

Une pensée maîtresse domine tous les discours des présentes assises: "Conservons notre héritage français!" N'eussions-nous réussi qu'à faire comprendre au peuple les motifs historiques et les raisons pratiques de vivre cet axiome, le deuxième Congrès de la Langue française aurait réalisé une œuvre patriotique de la plus haute portée pour la race canadienne-française.

De fait, cet héritage, pour lequel nos aïeux ont donné leur vie, leur courage et leur sang, cet héritage, qui est si mal compris par les descendants de la huitième génération, est la pierre d'achoppement de notre survivance... Quels sont ceux d'entre nous qui veulent, après quatre siècles, la survie intégrale de nos traditions, de notre foi religieuse, de notre langue et de notre hégémonie? Quels sont ceux qui sont prêts à lutter pour la défense de nos droits primordiaux? Quels sont ceux d'entre nous qui savent leur histoire, qui la comprennent et qui veulent en réaliser la logique continuité?...

Comptez-les sur vos doigts!

Nous sommes en train d'oublier. Pourtant, la devise qui domine le champ d'azur de notre blason s'écrit: "Je me souviens".

Qui se souvient?... Et de quoi se souvient-on? J'aurais voulu vous le dire, si les cadres du présent rapport ne m'interdisaient de répondre à la question que se posent, en ce moment, des milliers de nos compatriotes!

Néanmoins, et par esprit de discipline, ce qui est d'un héritage bien français, il me sera loisible de rappeler une des manifestations de notre survivance raciale, une ingéniosité atavique, transmises de mères en filles, de génération en génération depuis 1608. Et de démontrer que dans ce domaine, pour un, nous n'avons adultéré ni la tradition, ni l'esprit d'invention, ni la passion de travail, ni non plus ces vertus domestiques de la prévoyance et de l'économie, qui furent comme une religion au cœur de nos mères et de nos souriantes aïeules.

Les petites industries familiales, dans nos vieilles paroisses du haut et du bas Saint-Laurent, ont survécu à la disparition graduelle des petits métiers villageois.

Et dans chaque maison où vaque une fermière,
Entre le berceau plein et le métier monté,
La huche et le rouet n'ont cessé de chanter
Le refrain qui grandit le travail en prière. . .

Bien que, depuis près de trois siècles, la chanson du rouet et le rythme du métier domestique ne se soient jamais tus tout à fait, on aurait pu croire que l'ingéniosité féminine allait perdre le secret de ces travaux de lainage et de toile écrue, orgueil et richesse des armoires et des coffres de nos vieilles familles rurales.

La première école d'arts et métiers fondée par Mgr de Laval à Saint-Joachim, et celle de Madame de Repentigny, à Montréal, répandaient déjà dans le peuple des bourgs et des concessions la pratique du filage et du tissage à domicile.

Marie de l'Incarnation, dans des Lettres, rapporte que sur les instances de Colbert, l'Intendant Jean Talon, en 1770, avait fourni au monastère des Ursulines de Québec des métiers à tisser ainsi que la laine et le chanvre nécessaires pour enseigner pratiquement aux jeunes filles de toutes familles l'art facile, agréable et si utile de fabriquer soi-même ses tissus d'habillement, d'ameublement et de revêtement.

A Ville-Marie, Montréal la Sœur Marguerite Bourgeoys ne tardait pas non plus à développer ces industries domestiques parmi les élèves françaises et indigènes de la Congrégation de Notre-Dame.

En 1684, l'Intendant de Meulles fit passer au Canada trois femmes de France qu'il occupa à l'enseignement du filage, du tricot et du tissage à domicile.

De 1704 à 1713 Madame de Repentigny avait utilisé les services de neuf tisserands anglais, pour sa manufacture de grosses couvertures où l'on tissait le lin, le chanvre, la laine et les fibres d'écorce que l'on vendait ensuite au Canada et même en France. A cette époque, les Sulpiciens de Montréal et tous les habitants de l'Île d'Orléans et de la côte de Beaupré se subvenaient à eux-mêmes de tissus de laine et de toile, soulageant d'autant le budget administratif de la colonie.

En 1712, tous les prêtres du Séminaire de Québec, tous les Messieurs de Saint-Sulpice à Montréal, toutes les élèves des Ursulines et des Dames de la Congrégation, de même que la majorité des habitants du pays s'habillaient d'étoffes, de flanelles, de droguet et de toile de lin, produits et fabriqués en terre canadienne. De 1720 à 1730 le chanvre canadien, produit par les résidents de Champlain et de Batiscan, atteignait une récolte annuelle moyenne de 150,000 quintaux et se vendait au Canada ainsi qu'en France.

Les industries domestiques proprement dites ne se sont point ralenties depuis cette époque jusqu'à la domination anglaise. Et même après 1760 elles ont prospéré au sein de nos familles canadiennes, jusqu'au jour où l'importation et l'industrie locale anglaise mirent à la portée des bourses les tissus de laine et de fil dont s'habillaient les coloniaux un peu fortunés. Néanmoins le secret du filage et du tissage ne se perdait pas totalement, et les moutons anglais Leicesters ont continué d'alimenter les fuseaux et les cannelles de nos fileuses et de nos tisseuses de la campagne.

Vers 1830 et 37 les étoffes de laine du pays étaient remises à la mode populaire dans le mouvement des patriotes de Papineau. Jamais, depuis cent ans, les industrieuses fermières et nombre de villageoises, n'avaient tant filé et tant tissé. Des milliers d'aunes d'étoffe, de flanelle et de toile s'empilèrent sur les comptoirs des magasins de campagne et dans les coffres de familles de toutes nos vieilles paroisses. Ce fut une époque d'économie et de prévoyance assurées par l'ingéniosité laborieuse de la femme canadienne-française.

Peu à peu nos ancêtres allaient négliger ce souci pour céder aux tentations du commerce répandu par une compétition accentuée sans arrêt. Des habitudes de prodigalité s'acquièrent facilement. Et le dicton courut les chemins qu'il ne valait plus la peine de tant travailler pour s'habiller quand on pouvait acheter à si bas prix des vêtements et couvertures tout faits d'avance.

Ce préjugé durait encore lorsque, en 1918, l'honorable M. Joseph-Edouard Caron, ministre provincial de l'Agriculture, voulut remettre en honneur les travaux domestiques du filage et du tissage. Il confia cette entreprise aux Écoles ménagères et aux Cercles de Fermières de la province, sous la direction technique du Bureau de l'Économie domestique, que j'avais l'honneur de diriger. Des spécialistes, démonstrateurs hommes et femmes, des curés de paroisses, des religieuses expertes en cette matière, des écoles ménagères supérieures, des sociétés de bienfaisance, des marchands de villes

et de campagnes, de grands hôtels même entrèrent dans le mouvement.

En 1920, Mgr J.-C. Allard, curé de Sainte-Martine de Château-guay, M. le chanoine Cloutier, curé de Champlain, et M. le chanoine Girard, curé de la Baie-Saint-Paul, trois patriotes doublés de sens artistique, donnaient dans leurs régions un nouvel élan aux industries domestiques de la laine et du lin. Les Ecoles ménagères rurales et même urbaines entrèrent dans le mouvement. Les Ursulines à Roberval, la Congrégation de Notre-Dame à Saint-Pascal, les Sœurs de la Providence à Sainte-Ursule, celles des SS. Noms de Jésus et de Marie à Sainte-Martine, les SS. Grises de l'Hôpital Général à Montréal, eurent alors d'importants ouvriers où se fabriquaient quantité d'ouvrages au métier à tisser. Les magasins Dupuis et *Canadian Handicraft Guild* à Montréal, Fortin aux Trois-Rivières, Paquet et Proulx à Québec, et le Syndicat de Québec, Renault à Beauceville, Couturier, Warren et Latulippe à la Malbaie, de même que le Pacifique Canadien et la *Canada Steamship Lines* coopéraient avec le Service officiel de l'Economie domestique pour développer ces industries.

Dix ans plus tard nous pouvions constater le réveil définitif et généralisé d'une occupation si rémunératrice pour les mains féminines de nos campagnes.

Cette renaissance s'accroît quand nous eûmes organisé, MM. Jules Garneau, Georges Bouchard, Joseph Morin et moi-même, les deux expositions-ventes au Manoir Richelieu de la Malbaie il y a une douzaine d'années. En 1925 et 1926 la valeur contrôlée de la fabrication s'élevait à \$85,073., et le chiffre des ventes atteignait \$24,305. En 1929 la production de l'année fut de \$113,623., et les ventes contrôlées de \$56,699., dans les seuls dépôts des Cercles de Fermières.

Présentement notre province de Québec compte six grandes écoles ménagères d'industries domestiques, à Québec, à Montréal, à Sainte-Martine, à la Rivière-Ouelle, à Saint-Jacques de Montcalm et à Sainte-Croix de Lotbinière. On y forme, chaque année, des centaines de spécialistes et d'artisans du filage et du tissage. L'Ecole ménagère régionale de Saint-Jacques vient d'organiser un comptoir pour la vente des travaux de ses élèves. A Pérignon au Lac Saint-Jean, Maria Chapdelaine a pris une semblable initiative au profit de son groupe de fermières tisserandes.

En outre, des démonstratrices parcourent les campagnes et les villages pour y enseigner l'art du tapis, de la couverture, des

étoffes, flanelles, toiles, habillements de laine, ceintures fléchées, etc. Et grâce au tourisme ces industries domestiques rapportent des revenus nouveaux et supplémentaires à nos familles rurales.

Mais ce qui importe davantage c'est que ce genre d'occupations retient au foyer et à la paroisse des milliers de jeunes filles qui, sans cela, céderaient à l'attrait des villes sous le prétexte fort discutable d'alléger la famille dans le fardeau de son budget de dépenses quotidiennes. Et c'est peut-être en quoi la renaissance des industries domestiques campagnardes rend le plus de services à la nation notamment dans la province française de Québec.

De nombreuses entreprises surgissent maintenant qui vont permettre à la femme des campagnes d'améliorer ses industries domestiques et de vendre le surplus de sa production.

La Coopérative agricole des producteurs de lin de Vaudreuil et Soulanges, sous la gérance de M. J.-P. Cloutier, nous exemptera bientôt d'importer d'Irlande et de Belgique des milliers de tonnes de filasse fine et de fil de lin pour le tissage des toiles de luxe.

La Ligue des Arts domestiques et de la petite industrie, fondée l'an dernier à Sherbrooke par la Fédération des Canadiennes-françaises de cette ville, par les soins de Mme Louis-D. Codère, sonne un réveil décisif des industries familiales dans tous les Cantons de l'Est.

Une Coopérative des Arts domestiques, préconisée par M. Paul Gouin, a déjà son embryon dans l'institution supportée par l'énergique initiateur qu'est notre ami, M. Démétrius Baril, avocat, à Montréal.

Une école paroissiale d'industries domestiques a été créée cette année même, au Cap-de-la-Madeleine, par le R. Père Ernest Castonguay, o.m.i., curé de la paroisse. Cet institut populaire se développe avec la coopération du Service de l'Enseignement ménager-agricole de l'Instruction publique.

Un atelier de tissage artistique où s'avèrent le bon goût et le sens canadien le plus parfait s'est ouvert, il y a deux ans, au Manoir Laviolette des Trois-Rivières, sous la direction de Mme Cécile-D. Lamy, graduée de notre Ecole Ménagère régionale de Sainte-Martine. Mme Lamy a été engagée par une puissante maison d'affaires de Toronto pour donner à la clientèle ontarienne une idée précise de nos arts domestiques canadiens-français.

Et, ainsi surgissent un peu partout des mouvements notables de retour aux pratiques anciennes de l'industrie familiale. Les

jeunes filles sorties de nos écoles ménagères s'y adonnent avec plaisir parce qu'elles savent que ces activités contribuent à rendre la vie rurale et familiale plus attrayante et plus rémunératrice. En s'y adonnant elle-même, la mère de famille ne peut manquer d'y attacher ses enfants et de leur apprendre à collaborer au travail paternel, au gagne-pain familial.

Et je pense qu'ainsi se réalise dans l'ordre matériel du moins, l'idéal de notre vie aux champs, de cette vie qui peut et qui doit rendre la vie de famille plus facile et meilleure.

Les manifestations extérieures de notre pensée seraient vaines et sans effets, si nous nous contentions d'élégantes paroles, de discours éloquentes et de littérature châtiée. En nous enjoignant de défendre notre héritage français, de le sauvegarder dans l'âme populaire, j'estime que le présent Congrès ne veut pas se borner à perpétuer chez nous la noble parlure des aïeux,

“Ce langage divin, aux douceurs souveraines,

“Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines. . .”

Il nous incombe de viser plus haut. Notre action patriotique doit embrasser tous les domaines de la pensée nationale. Comme en 1880, comme en 1912, les esprits les plus élevés de chez nous auront proposé à notre méditation des principes et des faits qui découlent de notre histoire.

Nous sommes venus les premiers sur cette terre de Nouvelle-France, il y a quatre siècles. Nous y avons apporté une croyance religieuse, une langue française, une civilisation latine, un idéal de vie laborieuse et d'expansion raciale qui sont la base de notre vie ethnique. Nous devons conserver notre foi, parler notre langue, défendre notre civilisation, étendre notre prestige de race cultivée. Nous nous devons de grandir dans toutes les sphères, morale, intellectuelle, technique et économique. Il nous importe de développer nos puissances industrielles, d'améliorer sans cesse notre agriculture, de donner à l'instruction de nos enfants son maximum d'efficacité. Pour cela il faut une coopération effective de toutes les bonnes volontés. Et je crois que la Société du Parler français de Québec peut aider puissamment à cette réalisation. C'est pourquoi j'ai foi aux résultats du présent Congrès. Et, surtout, j'ai le ferme espoir qu'en conservant intacte notre belle parlure de vieille France, nous parviendrons à imposer notre génie latin, à défendre notre hégémonie et à sauvegarder ce qu'il y a de plus noble et de plus puissant en nous, le cœur et l'esprit des vieilles souches gauloises. . .

Le Mal qui nous ronge : — Notre Défaut d'Observation

Par M. Claude-Henri Grignon, (Sainte-Adèle)

M. Antonio Langlais, le dévoué secrétaire général du Deuxième Congrès de la langue française au Canada, me charge les épaules d'un lourd fardeau : celui de traiter devant vous de notre *Défaut d'observation*. Evidemment, je ne suis pas un homme chanceux.

Vous admettrez que c'est là un sujet d'une importance capitale et qui suscite, à lui seul, l'exposé des grandeurs de la littérature française et des misères de la nôtre.

Si j'ai bien voulu répondre au désir du Congrès en acceptant l'invitation qui m'a été faite et qui m'honore, c'est avec l'espoir que vous épargnerez d'avance le pamphlétaire et sans trop maugréer contre un sujet dont l'aridité découragerait les professeurs les plus endurcis.

Je dirai forcément des choses désagréables (selon mon habitude et l'on pouvait s'y attendre). Je vous demande en grâce de ne pas tenir compte de la brutalité de ma franchise, mais de considérer le but que je me propose : celui de me rendre utile à mes compatriotes, si c'est possible, et d'apporter une lumière qui nous fera voir peut-être l'un de nos pires défauts.

Le seul fait pourtant d'avoir écrit un petit roman en langue canadienne devrait me tenir hors d'un débat sur la langue française. On a beaucoup insisté pour que j'y prenne part. Si je ne vous apporte rien de neuf, rien de scandaleux, rien de vivant ; si plutôt, je garde un air professoral, vous vous en prendrez à votre aimable secrétaire, pas à moi.

I.—*L'Observation, secret des lettres françaises.*

Il n'est point nécessaire d'avoir poli et repoli des humanités laborieuses et brillantes pour saisir que le propre de la littérature consiste à créer de la vie à l'aide de mots, c'est-à-dire d'un style et qu'il n'est pas possible de posséder un style sans le don d'observation.

D'abord, qu'est-ce qu'observer ? Un jeune frais émolu de philosophie vous dira "qu'observer, c'est considérer avec suite les phéno-

mènes ou les individualités dont on veut trouver les causes ou pénétrer l'essence". On peut être plus modeste avec moins d'effort. Disons qu'observer, c'est voir, c'est voir avec les sens, voir avec l'âme, avec tout son être, et bien observer, c'est sentir soi-même avec une intensité telle qu'on puisse dire à la suite de Flaubert: "Madame Bovary, c'est moi".

* * *

On nous enseigne (c'est du reste ce que j'ai lu partout) qu'il y a deux façons de faire d'après nature: d'abord par *l'observation directe*; puis par *l'observation indirecte*.

Vous aurez compris tout de suite que l'observation directe, c'est le travail sur place. Ce que le peintre traduit en face d'un paysage à l'aide de couleurs et de pinceaux, l'écrivain fera exactement la même chose. Il y ajoutera une merveille: l'expression des sentiments, de la musique et d'une vie intense qu'il serait extrêmement difficile de créer sur une simple toile. Décrire directement. C'est le procédé bien connu des romanciers modernes, et avant eux, des maîtres de toutes les écoles.

La transcription de la réalité n'est pas toujours facile. Prenez un romancier qui habite une ville et qui ignore à peu près tout de la campagne (la chose peut paraître extraordinaire mais le cas existe); on jugera que si cet écrivain connaît son métier, il aura la précaution de situer son drame dans une ville, dans une atmosphère de ville, dans une ambiance qui lui est familière. Autrement, il court à un échec presque certain.

Si, néanmoins, le même auteur veut peindre certain paysage, une saison en particulier, il se rendra sur les lieux, il ira respirer l'air dont il a besoin, précisément pour donner de l'air à son roman. Et là, il prendra non pas seulement des notes photographiques, mais il marquera les impressions violentes qu'il aura ressenties et dont il n'aurait jamais eu la moindre idée s'il n'avait eu recours à l'observation directe.

Pas un maître du roman français n'oserait se soustraire à cette méthode. Nous le verrons bien tantôt.

On peut encore peindre par un effort du *souvenir* ou *d'imagination*. Il est évident, par exemple, que si vous avez à décrire un suicide, il faudra vous en remettre à votre intelligence, à votre imagination pure et simple afin de peindre un tableau, un état permanent de sensations qui donne l'illusion de la douleur, de l'agonie, de

la mort. C'est ce qu'on appelle "faire" d'après nature par l'observation indirecte.

Tous les grands écrivains français employèrent tour à tour les deux méthodes. Il y a des objets, des lieux, des paysages que vous n'avez pas toujours sous les yeux, que vous n'avez probablement jamais vus; il est même des choses qui n'existent pas, comment voulez-vous les décrire autrement que par l'observation indirecte? Mais toujours il faut une observation. C'est le principe fondamental, sans lequel, aucune littérature vivante n'est possible. Il faut, dirons-nous, une certaine habitude de toujours bien voir ce qui nous entoure et de coordonner les éléments d'un fait, les facteurs immédiats ou lointains d'un état d'âme.

* * *

Quiconque se trouve quelque peu familier avec la littérature française reconnaîtra que la première qualité de ses écrivains, c'est le don d'observation. C'est pourquoi cette prodigieuse littérature nous apparaît comme la plus riche que l'esprit humain ait illustrée, depuis les *Chansons de geste* du Moyen Age jusqu'à nos jours.

Ouvrez les chefs-d'œuvre français. La première chose qui vous frappe, vous saisit et vous émeut, c'est le contact avec la vie, grâce à l'observation. On sent bien que les auteurs ont passé leur existence de labeur et de fête spirituelle à regarder, à observer, à voir. C'est là une force grandiose et terrible qui reste gravée dans les mémoires ainsi qu'une évocation éternelle. C'est là tout le charme de certains livres, lesquels s'ils en étaient privés, n'auraient plus leur raison d'être.

Mais d'où vient ce don extraordinaire, et disons-le donc, ce véritable génie si particulier au peuple français? A son éducation, à son instruction et puis (que mes compatriotes ne rougissent pas) à son grand amour du travail qui est toute la force de cette admirable nation.

A l'école primaire, on enseigne tout de suite l'art d'observer, de bien voir, de tout voir, non pas une fois, non pas par accident mais toujours, mais par habitude. Pour l'écolier français, observer devient une chose aussi naturelle que respirer. Et cela au début ne se fait pas sans un certain travail. Et après? Après, c'est l'air de tous les jours, c'est le ciel de tous les jours et il faut lire les mémoires des grands écrivains pour savoir que c'est là une des plus grandes délices de l'existence.

Remarquons, toutefois, afin de ne pas trop blesser mes compatriotes (ou les blesser davantage) qu'avant l'école, il y a l'éducation familiale. En France, les parents se donnent la peine d'éduquer leurs enfants. C'est un miracle qu'on ne connaît pas chez nous. En France, quand un gosse veut connaître la signification d'un mot ou savoir comment on nomme telle plante, tel animal, tel objet, on n'hésite pas à satisfaire sa curiosité fort légitime. On l'instruit; on lui fera voir ce qu'il est désireux de connaître et déjà s'éveille le besoin de l'observation directe. Et c'est ainsi depuis des siècles. Songez que depuis des siècles c'est ainsi que les enfants de France sont éduqués. C'est toute une atmosphère. C'est un décor qui change continuellement, bien fait pour exciter l'imagination et pour apporter dans la vie les charmes, les émotions, les enchantements, les beautés de la nature avec toutes ses surprises et dont l'homme ne se rassasiera jamais.

Et n'allez pas croire que l'observation est un don gratuit. Elle demeure le produit d'une discipline intellectuelle constamment à l'affût. Et combien les parents s'épuiseront de patience pour en arriver à une méthode qui fera de leurs enfants autre chose que des bêtes!

On devine que lorsque l'enfant entre à l'école, il apporte déjà avec soi un précieux bagage de sciences naturelles ou tout au moins des observations directes qui lui serviront beaucoup. Son vocabulaire est fourni. S'il ne possède pas toujours la signification exacte du mot, il garde l'intuition d'un terme propre, d'une expression imagée et c'est ce qui compte parce que c'est là une poussée violente à la conquête de la vie; c'est la fleur qui s'ouvre aux premiers rayons de lumière et de chaleur.

Rien d'étonnant que ce petit Français qui a grandi dans un pareil milieu, rutilant de mots, de musique et de clarté, parvienne plus tard à écrire un livre qui nous offre infailliblement l'illusion de la réalité ou d'une histoire vécue, si, en outre, il possède l'imagination, une rassurante connaissance de sa langue et des humanités solides.

* * *

Il serait ridicule de prétendre que tous les écrivains français sont des observateurs de génie. Plusieurs même mériteraient de loger à notre enseigne et ce ne sont peut-être pas les moins lus en Europe et en Amérique et particulièrement dans ce cher Canada français,

où l'on en est encore à chercher la signification de certaines images baudelairiennes ou de certaines observations à la Balzac ou à la Flaubert. Mais de façon générale, et pour glorifier des maîtres immortels (la plupart ne furent pas de l'Académie), il faut reconnaître de bonne foi que tous les siècles de l'histoire littéraire de France sont remplis d'œuvres géniales qui ne peuvent pas mourir parce qu'elles sont le prolongement de la vie.

On me dispensera d'évoquer ici les époques les plus célèbres et d'étudier en détail les différentes écoles qui ont provoqué l'éclosion de chefs-d'œuvre. Toutes, elles offrent des exemples frappants que l'observation directe ou indirecte en littérature demeure le sens d'une réalité d'où germera la vie, d'où grandira la lumière.

Et voilà le secret des lettres françaises. C'est tout le génie français, c'est toute l'histoire de France, c'est la paysannerie, c'est le sol même et c'est le labour.

* * *

N'est-ce pas Balzac, le grand Balzac, le terrible Balzac, l'un des rares romanciers que je puisse relire aujourd'hui (avec l'âge, je deviens capricieux et je retourne à un passé qui fut grand, à une forme de roman que je juge supérieure); n'est-ce pas l'auteur d'*Eugénie Grandet* qui écrivait à l'*Etrangère*:

“J'ai été pourvu d'une grande puissance d'observation, parce que j'ai été jeté à travers toutes sortes de professions involontairement. Chez moi, l'observation était devenue intuitive (*remarquez ce mot*); elle pénétrait l'âme sans négliger le corps; ou plutôt elle saisissait si bien les détails extérieurs qu'elle allait sur le champ au delà.”

Rien d'étonnant que chez un tel écrivain, les portraits soient des plus minutieux, et c'est ce qui explique que l'in vraisemblable dans Balzac garde toujours des allures du vrai. Ainsi que le notait un critique fort sagace, “l'imagination ne fait qu'agrandir les données de l'observation”.

Et les caractères? Balzac les développe avec une patience et avec une connaissance si profonde de la psychologie qu'on a l'impression d'avoir vécu au milieu de ces personnages de l'éternelle *Comédie*. Tous ou presque tous, Grandet, le père Goriot, César Biotteau, Ursule Mirouët, la cousine Bette, le médecin de campagne

sont restés pour nous aussi vivants qu'au premier jour de leur découverte. C'est peut-être parce que Balzac a su les placer dans un lieu déterminé et nous faire entrer dans les maisons qu'ils habitaient, car dans ses descriptions, il apporte une précision et une minutie dont on ne se fait plus idée de nos jours, dans notre siècle de punissable vitesse.

Le géant de la *Comédie humaine* voulait tout voir, tout connaître. Pour ses *Illusions perdues*, il désirait se renseigner sur Angoulême. Il écrit à Mme Carraud :

“Je voudrais savoir le nom de la rue par laquelle vous arrivez sur la place du Mûrier, et où était votre ferblantier; puis le nom de la rue qui longe la place du Mûrier et le Palais de Justice et menait à la première maison de M. Bergès; puis le nom de la porte qui débouche sur la cathédrale; puis, puis...”

Et ainsi de suite avec une fièvre de savoir qu'on imagine seulement chez un travailleur de son espèce.

Après les portraits, les habitations, les lieux, les caractères, Balzac nous plonge dans la société, dans les mœurs de son temps. C'est quelque chose d'effroyable les rôles qu'il fait jouer à l'argent, les horreurs de la lutte pour la vie, les drames qui se précipitent avec une sorte de fatalité!

En dépit de beaucoup de déchets, le grand romancier vivra aussi longtemps que la terre. Il a été le véritable maître du roman moderne. Les plus célèbres d'aujourd'hui lui doivent l'art d'observer.

* * *

On a vu que l'observation s'applique à tout ce qui fait la vie qui nous entoure. Un autre romancier qui a poussé peut-être encore plus loin cet art précieux, c'est Flaubert dans *Madame Bovary* et dans *l'Education sentimentale*.

Celui-là qui refaisait jusqu'à dix fois la même page; qui a mis quatre ans à écrire un roman de mœurs de province, est parvenu à nous donner la “sensation presque matérielle” des choses.

Ses chefs-d'œuvre ne seront plus jamais dépassés. Flaubert nous apparaît comme le plus grand créateur d'images de la littérature française, et ces images sont vraies parce qu'elles sont visuelles, je veux bien dire, le fruit d'une observation directe.

Jugez :

“Elle écoutait les pas, les cris, le bruit des chaussures; et elle s'arrêtait plus blême et plus tremblante que les feuilles du peuplier qui se balançaient sur sa tête.”

Ou encore :

“Emma s'appuyait un peu sur son épaule, et elle regardait le disque du soleil, irradiant au loin, dans la brume, sa pâleur éblouissante.”

Ou bien :

“On entrevoyait des cimes d'arbres, et plus loin la prairie, à demi noyée dans le brouillard, qui fumait au clair de lune, selon le cours de la rivière.”

Et ceci :

“Les navires à l'ancre se tassaient dans un coin; le fleuve arrondissait sa courbe au pied des collines vertes, et les îles, de forme oblongue, semblaient sur l'eau de grands poissons noirs arrêtés.”

Et enfin dans *Salammbô* :

“De longues entrailles pendaient à leurs crocs d'ivoire, comme des paquets de cordages à des mâts.”

On pourrait à l'infini multiplier les images, et elles sont toujours de plus en plus saisissantes. Flaubert apportait dans son travail un souci de la perfection qui paralyse la plume entre nos doigts. Il fut un damné de la prose, et un lieu commun ou une image fausse pouvait lui causer la mort.

Il faut lire en outre sa correspondance pour savoir quelles recherches lui ont coûtées ses livres durant toute sa vie. Et le choix des détails ? Et la fidélité du rendu ? Lui-même, il allait recueillir ses renseignements sur place ou se les faisait adresser : Rien d'étonnant qu'il ait poussé à fond l'analyse des caractères et qu'il ait parfait le réalisme d'un style qu'on n'a pas retrouvé depuis.

* * *

Il paraît inutile de rappeler d'autres exemples et de choisir dans la littérature française les observateurs de génie. Ils foisonnent.

Je m'en voudrais, cependant, de ne pas dire un mot ici de Bernanos qu'il faut bien considérer comme l'un des plus grands écrivains de l'heure présente. Le génie français se renouvelle sans cesse.

Je lisais, il y a quelques jours à peine, le dernier roman de ce Bernanos qui m'enchante. Je veux parler de la *Nouvelle histoire de*

Mouchette. C'est le drame d'une pauvre fille des Flandres qui sera la victime du sort et se verra déshonorée. Prise de désespoir, elle se suicide, elle va se noyer. C'est la fin d'un roman infiniment tragique et d'un réalisme qui nous envoûte. Et voyez ce remarquable exemple d'observation indirecte :

“Mouchette se laissa glisser sur la côte jusqu'à ce qu'elle sentît le long de sa jambe et jusqu'à son flanc la *douce morsure* de l'eau froide. Le *Silence* qui s'était fait soudain en elle était *immense*. C'était celui de la foule qui retient son haleine lorsque l'équilibriste atteint le dernier barreau de l'échelle vertigineuse. La volonté défaillante de Mouchette acheva de s'y perdre. Pour *obéir*, elle avança un peu plus, *en rampant*, une de ses mains posées contre la rive. La simple pression de sa paume suffisait à maintenir le corps à la surface de l'eau, pourtant peu profonde. Un moment, par une sorte de *jeu sinistre*, elle renversa la tête en arrière, *fixant le point le plus haut du ciel*. L'eau *insidieuse* glissa le long de sa nuque, remplit ses oreilles d'un *joyeux murmure de fête*. Et, pivotant doucement sur les reins, elle crut sentir la vie se dérober sous elle tandis que montait à ses narines *l'odeur même de la tombe*.”

Et voilà ce qui s'appelle savoir écrire et créer une sensation avec des mots.

* * *

Mais le plus bel exemple peut-être d'une observation directe intelligemment appliquée, c'est *Maria Chapdelaine*. Qui pourrait maintenant oublier Louis Hémon qui a découvert le Canada français ?

Avant lui, des écrivains canadiens avaient écrit des romans. Qu'en reste-t-il ? Rien ou tout au moins un vague souvenir d'expressions toutes faites et de lieux communs soporifiques.

Hémon vient au Canada. Il se rend dans la région du lac Saint-Jean. Dès son premier contact avec la terre, avec la forêt farouche, dure et barbare, le romancier imagine son drame, et avec cette intuition si naturelle à l'artiste véritable, il devine qu'il écrira un beau livre. Il se met à la besogne. Il va faire de la terre avec les colons chez qui il est employé. Il examine, il regarde, il observe. Les notes photographiques, les impressions, les sensations se tassent dans un calepin qu'il porte constamment dans sa poche.

Un hiver, il découvre que “derrière les champs nus, la lisière des bois apparaissait et suivait comme une ombre, interminable bande sombre entre la *blancheur froide* du sol et le ciel gris”; et en plein été “le lendemain fut une *journée bleue*”; qu’un printemps, “une boue *prodigieuse* emplit les chemins et qu’un automne “la splendeur de l’agonie *s’étendait* sur la pente des collines.” Et puis, au printemps, encore, cette hallucinante “*eau neuve*” qui me saisit jusqu’à l’âme.

L’eau neuve! Les pêcheurs, les draveurs savent bien ce que c’est. On n’avait encore rien trouvé de comparable. Et ce sont les images, qui découlent de l’observation directe, qui font toute la grandeur d’un livre comme *Maria Chapdelaine*. L’abstrait se mêle au concret avec une harmonie que maîtrisent toujours une psychologie implacable et une logique lumineuse.

Ce n’est pas tout. Hémon a vu le colon canadien-français, l’intensité des défrichements, les couleurs, les sons et il a saisi jusqu’à la simplicité presque sublime d’un langage français qui existe encore, Dieu merci! mais au fond des forêts les plus reculées. Pas ailleurs.

Grâce à une méthode rigoureusement appliquée, grâce à sa mémoire héréditaire, grâce à son amour du travail et de la précision, un romancier français a tout observé; il a tout vu, il a tout pris, ce qui me faisait dire, il y a un an, en pleine ville de Québec et au grand scandale de mes auditeurs, que “Louis Hémon a tué le roman canadien, dans ses racines les plus profondes, dans son humus même qui sera toujours notre seule raison d’être”.

II.—*Notre grande misère.*

Le moment est venu maintenant de nous confesser, d’accuser nos pires défauts. Ce sera moins agréable et l’on comprendra que j’en aie retardé le plus possible l’exécution.

Il faut être aveugle ou toujours soumis à la grandeur des plus grands Congrès pour refuser d’admettre que nous sommes un peuple de l’à peu près, que nous ne vivons que de l’à peu près et que tout ce que nous accomplissons, c’est pour la survivance des à peu près.

Jules Fournier fut le premier journaliste chez nous à signaler ce défaut insupportable et il a écrit à ce sujet des pages cuisantes qui nous brûlent encore à vingt-cinq ans de distance. Un autre, Olivar Asselin, qui vient de mourir et qui restera dans notre histoire comme le seul écrivain français convenable; Olivar Asselin, tout le

monde sait cela, aura passé sa vie à nous corriger de l'à peu près, à nous fouetter, à nous cingler de son ironie et de son sarcasme. Qu'est-ce que ce travail admirable lui a valu ? Des ennemis. Oui, des ennemis, malgré toutes les larmes de crocodiles versées sur sa tombe encore tiède.

Et pourtant, combien le redoutable polémiste avait raison contre nous ! Le défaut d'observation chez les Canadiens-français n'en continue pas moins ses ravages. Le mal est passé dans notre sang ; il est passé dans nos mœurs, et avec une telle acuité, que franchement, la lutte sera terrible si nous voulons en guérir.

Nous lisons vite ; nous lisons mal. Nous écrivons vite ; nous écrivons mal. Notre esprit est ainsi formé que nous ne prenons pas le temps de découvrir le "comment" et le "pourquoi" des choses. Jamais un objet ne frappe nos sens. C'est presque reconnaître que dans le Québec, les objets sont plus animés que nous-mêmes. La platitude de certaines choses ne nous émeut même pas. C'est inouï !

Et d'où vient, je vous le demande, un pareil défaut si caractéristique de l'état d'esprit canadien-français ? Ayons la force de l'avouer. Et si, à la fin des fins, nous devons nous découvrir une fois tous les quarts de siècle, n'hésitons pas à le faire aujourd'hui comme en 1912. Peut-être que dans deux ou trois siècles nous nous serons amendés quelque peu, si toutefois, il se trouve encore des descendants de Français sur les bords du Saint-Laurent.

* * *

N'allons point tenir nos éducateurs seuls responsables de ce défaut d'observation. Nos éducateurs font ce qu'ils peuvent. Ils devraient réussir beaucoup mieux, personne ne le contestera, mais ils apportent dans l'enseignement le plus grand soin, et cela, avec les moyens mis à leur disposition. C'est un côté de la question qu'il ne faut pas perdre de vue. Jamais. Puis, nous oublions trop facilement qu'avant les études classiques ou commerciales, il y a l'école de rang et qu'avant cette dernière, il y a l'éducation familiale. Et c'est là, que vous le vouliez ou non, qu'il nous faut chercher la cause de tout le mal.

Dans la province de Québec, ce prolongement de la France, comme on dit en certains milieux, les parents témoignent d'une paresse intellectuelle effroyable. L'éducation des enfants est devenue un fardeau. L'éducation a perdu son caractère français. Et même dans les familles où l'instruction ne fait pas défaut, les parents se

désintéressent totalement de l'éducation. La mère vouée tout entière à ses distractions mondaines, à ses réceptions (où l'on danse, où l'on fume, où l'on boit) et demain, peut-être, consacrée "femme publique" (car la politique peut mener loin), la mère ne se donne plus la peine d'éveiller dans l'âme de son enfant le goût des belles choses et de lui apprendre à observer, à regarder, à voir. On l'envoie à l'école; l'enfant apprendra cela à l'école. C'est ainsi que l'on se décharge d'une responsabilité qui décidera cependant de tout un avenir. Vous admettez qu'il est difficile d'être plus lâche, plus égoïste et plus sot. Et vous remarquerez que ce sont précisément de telles mères, qui refusent d'éduquer leurs enfants, qui s'occuperont le plus de littérature et se piqueront de lire couramment Paul Claudel. Les pauvres!

Quant au père, n'y songez pas. Abruti lui-même par les affaires ou les jeux de cercle, qui n'ont rien de divertissant comme chacun sait, il aura tôt fait, s'il entre à la maison, de se mettre au lit, après avoir lu sans comprendre un journal d'à peu près.

Toute la famille respire de la sorte dans un milieu d'à peu près, dans une atmosphère d'habitudes idiotes et de léthargie. Si l'enfant a le malheur de demander la signification d'un mot ou le pourquoi d'une chose, on le renvoie à la bonne, qui doit être qualifiée pour cela puisqu'elle est la bonne de Madame. Il reste que le petit malheureux peut toujours se renseigner et s'instruire au moyen d'un appareil qu'on nomme un radio. Rien de plus rapide et de plus commode comme système éducationnel et pour donner le goût de l'observation, surtout si l'on en juge par les émissions extrêmement intelligentes et passionnantes qu'on nous sert depuis la découverte de cette invention diabolique. Et si avec une pareille méthode, on ne parvient pas, d'ici quelques années, à fabriquer en série un grand nombre de petits génies canadiens-français, eh bien! qu'on ne commette pas l'injustice d'en imputer la faute aux parents!

* * *

Nous ne prenons plus le temps de penser ni de vivre ni de regarder, même un peu longtemps, un coucher de soleil, Nous respirons dans l'imprécision, l'indécision, le vague. L'à peu près nous domine, nous écrase et nous tue. A la longue, cette monstruosité finit par prendre le caractère d'une sorte de grandeur et nous aurions bien tort de ne pas l'admirer. N'oublions pas non plus que le voisinage d'un peuple, où règne également l'à peu près, où tout se fait à force

de vitesse et de records, contribue énormément à nous abrutir. Au lieu d'avancer, nous reculons et depuis un demi-siècle, nous n'avons accompli aucun effort en vue de corriger nos défauts.

Il m'aura été accordé de dire avec violence combien je désespère de l'avenir et combien le présent m'écoeure. Si je garde encore un peu de respect du passé, c'est à cause de l'éducation familiale qu'on pratiquait dans ce temps-là. Les pères étaient dignes de l'être; les mères gardaient un sens de l'éducation presque complètement disparu aujourd'hui.

Qui ne se rappelle que la lecture des livres et des journaux se faisait autour de la table familiale? Nos pauvres parents, avec le peu d'instruction qu'ils possédaient, trouvaient quand même le moyen d'éveiller l'esprit des enfants. Certes, on ne savait pas choisir les livres, les journaux, et, du reste, les publications du temps étaient pour la plupart d'un médiocre achevé. N'importe. On faisait un effort et les parents se montraient soucieux d'une instruction, dont le sens leur échappait le plus souvent, mais qui n'en suscitait pas moins la volonté, mais n'en excitait pas moins la curiosité de l'enfant.

On savait dans ce temps-là que rien de beau, rien de bon, rien de durable ne se fait vite. On marchait avec les saisons. On savait que le pain marqué d'une croix et de sueur, et rompu à la table, était la récompense d'un labeur incessant, d'un travail de plusieurs mois, le produit direct d'une patiente lumière et de la chaleur de la terre. On savait cela, et c'était là toute la politique, toute l'économie d'une époque qu'on ne reverra plus pour le plus grand malheur d'une province française.

De nos jours, on fait vite et tout reste à refaire. Et si nous travaillons vite, c'est parce que nous sommes paresseux. La terre, cette auguste laborieuse, travaille lentement. C'est ce qui explique que la vieille et si admirable paysannerie française ait puisé là ses leçons, ses exemples, sa méthode.

Dans la province de Québec, la paysannerie s'éteint. Elle s'en va. Elle agonise et je ne sais pas de plus grand malheur pour une nation, pour un petit peuple qui veut reconquérir la vie et la grandeur d'une formidable hérédité.

Et lorsque la paysannerie aura disparu, la civilisation mourra avec elle.

Tous les grands écrivains français sont originaires du sol et descendent, pour la plupart, de paysans authentiques. C'est là

toute la force de leur style, et le suc, et le sel. Les travaux des champs, accomplis avec lenteur, avec sagesse, avec méthode, incitent à la méditation et à l'observation directe.

* * *

On me fera grâce, je l'espère, de ne pas puiser dans notre lamentable littérature des exemples démontrant que nos écrivains manquent d'esprit d'observation. C'est notre profonde misère.

D'aucuns veulent voir un renouveau intellectuel et littéraire et croient sérieusement que nous marchons, dans une colonne de lumière, vers les chefs-d'œuvre. On pourrait se demander sur quoi se basent ces critiques enthousiastes ou trop indulgents (ou aveugles) pour affirmer que nous progressons? N'en sommes-nous pas plutôt au même point: l'absence complète d'observation?

Pour un poète, qui trouve deux ou trois belles images et quelques idées personnelles, vous en rencontrez vingt, qui pataugent toujours dans les clichés, les expressions toutes faites et les lieux communs qui suffisent à stigmatiser l'infériorité littéraire de tout un peuple.

Nos prosateurs paraissent peut-être plus lamentables encore à cause du nombre incalculable d'anglicismes, de barbarismes et d'à peu près dont ils émaillent leurs gros livres. C'est quelque chose d'ahurissant et il n'y a pas de vocables dans aucune langue pour exprimer l'horreur d'un tel galimatias.

Il est vrai que nous avons peur du mot et que c'est là le résultat d'un enseignement séculaire. Mais de nos jours même, il existe des écrivains qui semblent s'être libérés de tout conformisme, qui n'ont pas peur du mot, qui, à l'occasion ne reculent pas devant la brutalité ou l'audace de certaines expressions et pourtant, ils ne possèdent pas encore le terme juste et leurs productions ne valent pas plus cher que les autres.

Cela est dû simplement à un manque de méthode, à un défaut d'observation. Nous ne savons pas regarder; nous ne saurons jamais voir et nous croupons dans une profonde ignorance parce que nous sommes profondément paresseux. De se lever de sa chaise pour chercher un mot dans le dictionnaire ou pour corriger une expression rencontrée dans un livre ou dans un journal, c'est là un effort surhumain, que ne fera jamais un Canadien-français. On préférerait plutôt la mort. Et nous croyons régénérer une littérature et nous croyons produire quelque chose de convenable? C'est triste à en pleurer.

Un jeune Canadien-français de dix ans, (mettons quinze pour ne pas trop exiger) nommera un "merle", un oiseau et un "rouge-gorge", un oiseau également. Croyez-vous que lorsqu'il aura atteint trente ans et qu'il se verra consacré grand écrivain par tous les critiques de sa province, il sera plus instruit et s'appliquera à appeler les choses par leurs noms ? Pas du tout. Pour lui, des jonquilles, des tulipes, des dahlias seront toujours des fleurs et le frêne, le cyprès, l'épinette, le merisier simplement des arbres. Il en sera ainsi dans tous les ordres d'idées, de sentiments, de sensations. Comme méthode, elle n'offre rien de compliqué et garde le précieux avantage de supprimer tout effort de volonté et de mémoire. Mais comme spectacle, vous admettez qu'il n'a rien de rassurant pour l'avenir d'un petit peuple qui en est rendu à glorifier sa langue dans les grands Congrès, et cela, pour laisser assavoir à l'univers que nous respirons toujours.

* * *

Avant que de terminer un chapitre qui me pèse lourdement et que je me refuse d'éterniser, considérant que mes ennemis sont déjà assez nombreux, l'on me permettra de vous raconter une anecdote qui vous en dira plus long sur notre défaut d'observation que toutes les gloses.

Un Canadien-français d'une quarantaine d'années, qui fait dans les lettres et qui fait pas mal d'argent avec ses livres, ce que je considère franchement immoral au pays de Québec, me rendait visite, l'été dernier.

C'est un homme cultivé, nullement dépourvu d'intelligence et qui a du goût. Au cours de l'entretien, je remarquai que mon écrivain ne se gênait pas d'afficher son patriotisme et son nationalisme. Grand admirateur du *Devoir*, il le lisait depuis sa fondation. Soudain, je lui demandai quel mot d'ordre portait en épigraphe la première page de son journal préféré ? Il ne le savait pas. Il lisait le *Devoir* depuis vingt-sept ans et il ne savait pas qu'on peut y lire sur la première page, juste au centre, ces mots extrêmement difficiles à retenir : "Fais ce que dois".

J'eus la délicatesse de ne pas pousser mon visiteur dans un débat sur notre défaut d'observation.

Cette anecdote parle par elle-même, dirait un ministre de la Couronne. Oui. Mais c'est un exemple entre mille. Faites-en vous-même l'expérience. Vous serez effrayé du résultat. Demandez à l'une de vos connaissances qu'est-ce qu'il y a de "marqué" sur la

boîte de cigarettes qu'elle vient d'acheter? Vous n'en rencontrerez pas une sur vingt, par une sur cinquante capable de vous répondre. Et pourtant cette personne achète les mêmes cigarettes depuis des années ou en tout cas depuis des mois.

C'est incroyable, mais c'est l'exacte vérité.

Comment voulez-vous qu'on puisse espérer dans la venue subite et quasi providentielle d'une littérature vivante quand nous sommes à ce point dépourvus d'esprit d'observation? Je laisse la réponse à un critique connu et qui prendra peut-être plaisir à vous torturer par-delà la tombe d'Olivar Asselin.

III.—*En guéirons-nous?*

Je ne voudrais pas jeter la note pessimiste au beau milieu d'un Congrès de la Langue française qui honore tous ceux qui l'ont organisé et qui ne décevra pas, je l'espère, les inspireurs d'un patriotisme fervent qui demande à un peuple de ne pas capituler.

Aussi, avec toute la sincérité dont je suis capable, j'avouerai qu'il est possible de guérir le mal qui nous ronge.

Maintenant que nous avons mis la main sur une plaie très vive; maintenant que nous avons eu la force de reconnaître le pire de nos défauts, tâchons à nous en guérir. Cherchons un remède efficace. Cela n'ira pas sans travail ni sans peines. Il faudra même plusieurs années avant que d'en arriver à un résultat tangible. On ne saurait corriger dans l'espace de quelques mois un vice d'esprit ou une déformation intellectuelle ou plutôt l'absence complète de formation et qui dure depuis toujours, semble-t-il. Accomplissons tout de même un petit effort et rendons-nous si possible jusqu'au prochain Congrès sans trop subir de défaites.

Les parents doivent d'abord s'occuper de l'éducation de leurs enfants. C'est un principe élémentaire. Et cela avant qu'ils ne fréquentent l'école. A chaque instant du jour, le père ou la mère seront appelés à satisfaire la curiosité de l'enfant. Les parents, pour aucune considération, ne peuvent se soustraire à ce devoir impérieux. Ils ne doivent rien négliger pour instruire l'enfant, pour exciter son imagination et pour l'éclairer, non d'une façon rapide (et comme pour s'en débarrasser), mais complètement et avec force détails.

Il faut s'habituer à ne rien faire à peu près si l'on veut que plus tard l'enfant connaisse la valeur de l'observation directe et comprenne les beautés et la poésie de tout ce qui l'enveloppera. Ainsi

élevé dans la famille, dès l'âge le plus tendre, il jugera l'instruction nécessaire et fort agréable à l'école ou, en tout cas, remplie d'un enseignement précieux qui ne saurait lui nuire.

Le maître n'hésitera plus à jeter dans une terre aussi meuble, aussi bien préparée, la semence indispensable à l'éclosion de l'ouvrage bien fait, de l'œuvre durable.

Voilà ce que les parents devront faire ou bien il paraît inutile de traiter le malade. Nous sommes trop enclins à nous en toujours remettre aux éducateurs et à leur faire porter tous les défauts de la race. Ces pauvres maîtres, ils ont toujours tort. Ils sont pourtant assez chargés du poids de notre propre ignorance !

On rendrait leur tâche moins ingrate si on leur confiait des enfants dont l'esprit serait déjà ouvert aux manifestations de la vie. Que les parents une fois pour toutes, et par esprit de discipline, et par amour de la patrie prennent ici leur part des responsabilités.

* * *

Il appartient ensuite aux maîtres, aux professeurs de faire le reste. C'est là toute une vocation et enseigner est un des arts les plus difficiles qui soient. C'est pourquoi l'Etat ne se montrera jamais trop sévère dans le choix des maîtres qui forgeront la nation. Quant à ceux qui dirigent l'éducation dans le Canada français, ils ont un rôle immense à remplir et le plus important de tous, peut-être. S'ils l'ont négligé jusqu'à présent, qu'ils en assument la lourde responsabilité. Sait-on, par exemple, que les cours élémentaire et moyen, qui sont la base de l'instruction publique, doivent être préparés avec le plus grand soin ? Les programmes sont-ils conformes au développement de l'intelligence des élèves ? Utilise-t-on de livres convenables et français ? Je voudrais que cela fût.

Mais je déclare publiquement que le jour où nous verrons dans nos écoles des livres de lecture courante comme les *Contes des Cent Un Matins*, *Au point du jour*, *Le Livre des Quatre Saisons* du célèbre écrivain français, Ernest Pérochon, il y aura lieu, ce jour-là, de ne pas désespérer des petits Canadiens-français. Que je voudrais avoir le temps de vous montrer, à tous, ces livres merveilleux et avec quel art ils sont composés pour la plus grande joie et la plus belle compréhension de l'enfant. Ce sont là des spectacles rutilants d'images, de lumière et de vérité. Ce sont là des récits d'histoire naturelle et d'aventures charmantes où les animaux sauvages et domestiques tiennent le premier plan. Ils sont écrits

dans une langue pittoresque, mais si simple encore et si naturelle, qu'on dirait le chant d'une source d'eau vive tandis que l'enfant garde l'illusion nette de se trouver au milieu d'un champ ou à l'orée d'un bois. C'est la vie qui s'éveille, comprenez bien. Existe-t-il au monde quelque chose de plus suave et de plus grand ?

Au pays de Québec, plus que partout ailleurs, il faut enseigner l'amour de la terre, même aux enfants des villes. C'est la terre qui fournit les exemples les plus saisissants d'observation directe et c'est dans le sillon que la poésie aussi bien que le cœur humain trouve sa seule raison d'être. Il sera toujours temps de faire lire à l'enfant des ouvrages où il n'est question que des grandeurs et des misères des progrès et de la plupart des inventions modernes qui abrutissent l'homme en désorganisant la société.

Si nous voulons sérieusement combattre notre défaut d'observation, commençons par imposer dans les cours élémentaire et moyen la lecture d'ouvrages qui soient de véritables traités d'observation directe, présentés sous une forme attrayante, imagée et vraie.

* * *

Plus tard, il faudra aborder l'étude de la psychologie. Aucune observation n'est possible sans cela. N'est-ce pas Stendhal qui disait : "Je ne retiens que ce qui est peinture du cœur humain ?" C'était parler avec intelligence, avec beaucoup d'esprit et de scrupule d'art. Enfin, c'est du Stendhal.

La science qui a pour objet la connaissance de l'âme, considérée dans ses divers états, selon une définition courante, paraît si importante de nos jours, qu'elle remplace la métaphysique si en honneur aux XVIIe et XVIIIe siècles.

On admet généralement que la méthode psychologique est avant tout une méthode d'observation. Or, si vous avez à peindre des caractères ou les mœurs d'une époque ou le drame d'une âme, il vous faudra posséder à fond cette science. Inutile d'ajouter que nos auteurs, pour la plupart, en manquent totalement. N'ayant pas été habitués, dès l'enfance, à observer et à contrôler les moindres faits, comment voulez-vous qu'ils puissent saisir plus tard la portée et la nécessité de l'analyse psychologique ?

Toutefois, notre défaut dominant est le manque d'observation. Nous voulons le corriger. Et parce que l'observation intérieure aussi bien que l'observation extérieure sont inséparables de la psychologie, il faut donc approfondir cette dernière science. Autre-

ment, nos livres n'auront aucune valeur; autrement, nos livres seront ce qu'ils sont aujourd'hui: du vide.

Et je dis au littérateur du Canada français, qui garde la fierté et la volonté d'atteindre le but que nous lui proposons: "Connais-toi, toi-même et ce sera un jeu ensuite de connaître tes semblables".

* * *

L'un des plus beaux livres, écrit par un Canadien-français et qu'il m'aura été donné de lire, ces derniers temps, c'est l'ouvrage de Claude Melançon, intitulé les *Poissons de nos eaux*. Auparavant, il nous avait présenté *Nos animaux chez eux*, mais je préfère les poissons peut-être parce que j'adore la pêche. C'est encore parce que je raffole de la nature au repos et dans les jeux du soleil sur un lac transparent.

M. Melançon ne pose pas au littérateur ni même à l'homme savant. Il est naturel et il aime la nature. C'est pourquoi ses ouvrages sont remplis d'une poésie que je ne trouve nulle part ailleurs. Avec une patience qui le grandit dans mon estime, avec un souci de l'expression juste et imagée, cet écrivain s'est penché sur les mystères de la nature. Il y a plus de vie, plus de poésie véritable dans les pages que Claude Melançon, pour notre enchantement, a bien voulu nous offrir que dans toute la littérature canadienne. Pourquoi? Parce que cet écrivain a travaillé sur place; parce qu'il a peint d'après nature par l'observation directe.

Vous pouvez lire de même avec le plus grand profit le frère Marie-Victorin. En voilà un autre qui sait voir et qui sait peindre avec des mots simples et avec clarté. Si nous voulons corriger notre défaut d'observation, débarrassons-nous au plus vite des romans de ferraille et des poésies de sonnailles qui déshonorent la littérature canadienne-française. Mettons-nous à lire des écrivains véritables et ceux-là mêmes que je signale et qui traitent, d'ordinaire, de choses qu'ils connaissent.

Il est temps plus que jamais de faire une étude approfondie de la nature canadienne. Nos forêts sont remplies d'animaux et de plantes de toutes sortes. Et nos lacs? Et nos rivières? Et nos fermes? Et toute la vie qui nous entoure? Cependant, nous ne voyons rien et ce qui est impardonnable nous ne cherchons pas à voir. Franchement, c'est à se demander à quoi nous passons notre temps et où nous voulons en venir?

Notre nature offre le plus beau champ à l'observation directe que l'on puisse désirer ? Pourquoi ne pas l'exploiter ? Comme mine, et pour la survivance de la langue française au Canada, elle paraît beaucoup plus importante que certaines mines d'or dont les stocks mouillés sont à l'eau.

Mais au point de vue de la langue, lorsqu'il s'agit de peindre la nature, n'allons pas commettre de sottises sous prétexte que de sauver messieurs les puristes. Nous sommes ici au Canada, ne l'oublions jamais. Nous pouvons fort bien respecter la langue française et employer des expressions de terroir et qui font image.

Dernièrement, je lisais dans un hebdomadaire, qui se pique de littérature et de connaissance de la langue, ce conseil que je considère une énormité :

“Ne disons pas: *bête à patate*, mais disons: *doryphore*; ne disons pas: *perchaude*, mais disons: *perche jaune*; ne disons pas: *siffleux*, mais disons: *marmotte*; ne disons pas: *suisse barré*, mais disons: *tamia rayé* et enfin ne disons pas: *bouton d'or*, mais disons très finement et très scientifiquement: *renoncule âcre*.”

Remarquez qu'on publie de pareilles idioties dans quelques feuilles en série qui s'intitulent “Section Magazine” et qui sont ajoutées là aux hebdomadaires, comme pour glorifier la langue.

Plusieurs s'enrichissent de ce nouveau trust du bon français. Songez-y bien: “Section Magazine”. C'est à faire rugir Asselin du fond de sa tombe !

Vous admettez avec moi que le romancier ou le poète canadien-français qui écrirait “*tamia rayé*” pour “*suisse barré*”, “*doryphore*” pour “*bête à patate*” et “*renoncule âcre*” pour “*bouton d'or*” parlerait peut-être français, mais ne témoignerait pas beaucoup d'un grand sens de l'observation et ce n'est pas un Louis Hémon, ni un Pérochon, ni un Silvestre, ni un Melançon qui commettrait une telle sottise. Car enfin, la langue française est faite pour être comprise, et les esprits polis et civilisés, se doivent de l'écrire correctement, mais elle est faite encore pour créer une atmosphère, et ce qui est vrai au pays de Québec peut fort bien ne l'être pas en France.

Notez que le paysan canadien ou français qui a appelé, pour la première fois, les “*boutons d'or*”, ces petites fleurs jaunes qui émaillent certaines prairies, était plus profondément poète et connaissait mieux sa langue que l'imbécile fieffé qui a choisi “*renoncule âcre*”.

Je tenais à signaler cette bêtise monumentale afin de bien faire voir que l'observation directe s'applique également dans l'emploi de la langue du pays où vous vivez. Et nous devons en conclure que lorsqu'une expression, au pays de Québec, est française, selon l'esprit de la langue, nous ne devons pas hésiter à l'employer. Autrement, vous ferez œuvre morte et vous n'aurez pas corrigé du tout votre défaut d'observation.

* * *

Il y aurait encore énormément à dire sur un pareil sujet qui incite au débat éternel.

J'ai voulu signaler le secret des lettres françaises, toute leur grandeur en même temps que la profonde misère de notre éducation et l'anémie de notre littérature.

Je ne désespère pas complètement, si les parents veulent bien comprendre, une fois pour toutes, l'importance du rôle qu'ils doivent jouer pour la survivance d'un peuple qui ne peut pas accepter de mourir à toute lumière. Je ne désespère pas, si nos éducateurs, nos maîtres, veulent se donner la peine de pénétrer l'âme de nos enfants et de les diriger dans le sens de l'art qui est toute la vie. Je ne désespère pas surtout, si nos littérateurs prennent enfin la ferme résolution de ne plus imiter, de ne plus copier, de ne plus plagier, de travailler plutôt sur place, d'observer et de dire franchement ce qu'ils pensent et ce qu'ils voient. Et Dieu aidant, nous ne périrons pas et nous aurons contribué dans une large mesure à illustrer et à défendre la langue française au Canada *anglais*.

La Lettre au Canada français

Par Mlle Marguerite Taschereau, (Québec)

A l'idée de faire l'histoire de la lettre, l'esprit se flatte aussitôt de retrouver cette correspondance dans quelque grenier poussiéreux, où l'on aurait le plaisir de la réveiller de son trop long sommeil. Mais, hélas ! c'est là un rêve, car, qui, de nos jours, possède encore un grenier ?

Aussi, est-ce des cartons gonflés de nos archives provinciales, que j'ai détaché de leurs filières les lettres qui m'ont paru les plus remarquables, pour en préciser la valeur historique et littéraire et donner quelque simple aperçu sur l'avenir de la lettre d'aujourd'hui.

Mgr Camille Roy, dans son *Histoire de la Littérature Canadienne*, fait remonter nos origines littéraires à la cession du Canada à l'Angleterre, parce que, dit-il, les ouvrages publiés à l'époque précédente peuvent être réclamés par la France aussi bien que par le Canada. C'est là le jugement éclairé du critique. Mais le Président du deuxième Congrès de la Langue française au Canada nous en voudrait certainement de ne point revendiquer aujourd'hui l'héritage de nos pères et de ne point mettre en lumière l'incontestable valeur historique de leurs lettres. N'ont-elles pas été les piliers sur lesquels nos historiens ont bâti leur impérissable monument ?

Parcourez la bibliographie de ces auteurs : elle vous reportera constamment à la correspondance de l'époque. Pouvaient-ils choisir des matériaux plus solides pour construire l'histoire que les lettres des témoins oculaires des événements qu'ils avaient à relater ? Lettres de découvreurs, de pionniers, de missionnaires, de soldats — correspondance adressée aux ministres par les fonctionnaires résidant dans la colonie, voilà des sources où a puisé la grande histoire et où la petite histoire trouve encore à se rafraîchir.

Et il ne faut pas oublier que parler de notre histoire c'est parler de nos luttes, pour la conservation de l'esprit français.

Mais sur le tableau de la lettre canadienne, une grande figure se dessine dans un relief saisissant : celle de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, digne représentante au pays, du siècle des grands

épistoliers français, contemporaine de Madame de Sévigné; ses talents exceptionnels se sont développés dans des circonstances qui leur donnent un prix particulier. Son histoire se confond avec celle de la colonie naissante.

Arrivée au Canada alors que le pays renfermait à peu près deux cents âmes, à part des sauvages, Marie de l'Incarnation écrivait en 1669: "Il y a plus de trente ans que nous sommes établies à Québec. Lorsque nous y sommes venues, il n'y avait que cinq ou six petites maisons tout au plus; tout le pays était de grandes forêts pleines de halliers. Maintenant, Québec est une ville, au delà et aux environs de laquelle se trouvent quantité de bourgs et de villages, dans une étendue de plus de cent lieues".

Marie de l'Incarnation a été mêlée à tous les événements de l'époque. Don Jamet fait remarquer que "toutes les nouvelles de la colonie semblaient se donner rendez-vous au monastère et que le bon sens de Marie de l'Incarnation faisait le tri des vraies et des fausses". Marie de l'Incarnation a beaucoup écrit. Richardeau nous dit qu'elle "envoyait jusqu'à deux cents lettres par une seule flotte faisant voile pour la France et qu'elle soutint cette correspondance pendant environ trente ans".

Si nous joignons à cela ses travaux écrits en quatre idiomes sauvages: l'Algonquin, le Montagnais, le Huron et l'Iroquois, nous restons confondus devant la puissance de son esprit.

Cette grande mystique n'eut certes jamais le souci littéraire, mais il reste que sa plume révèle son cœur, son âme, son être tout entier et que les écrits spirituels de la Thérèse du Canada sont profondément humains. Et s'il est des vies et des écrits qui ne peuvent se résumer à cause de leur prolongement infini, c'est bien le cas de Marie de l'Incarnation.

Pendant que celle-ci rédigeait son immortelle correspondance, d'autres lettres faisaient voile pour la France à bord des mêmes vaisseaux: celles des premiers Jésuites établis au Canada.

Elles obtinrent un succès prodigieux. On se les passait de main en main, on les publiait par toute la France.

C'est que les Français d'alors, habitués au faste et aux grandeurs du siècle de Louis XIV, reçurent comme un choc la révélation— non pas de l'héroïsme auquel ils étaient habitués,—mais de la misère.

Ces lettres aux longues périodes, écrites avec simplicité, quelques-unes sans talent, dégageaient une odeur de vérité et d'épopée qui surexcitait les imaginations.

Cette correspondance est le martyrologe des Jésuites cana-

diens et de quelques-uns de leurs compagnons. Parmi ces lettres, il en est qu'on ne peut lire les yeux secs. Celle, par exemple, que le Père Jogues — grand mutilé des Iroquois — écrit à son supérieur pour lui dire qu'il accepte de retourner à ce qu'on appelait *la mission des martyrs* et où il déclare qu'en prenant cette résolution "la pauvre nature qui s'est souvenue du passé à tremblé".

Et que penser de cette autre lettre adressée au Père Lemoine par François Hertel, captif des Iroquois, pour lui demander de venir le confesser. Lettre écrite sur une feuille d'écorce et qui se termine ainsi: "Mon Père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la majesté de Dieu que j'ai offensé, l'autre a un pouce coupé, mais ne le dites pas à ma pauvre mère".

Les tortures inouïes de ces vies poignantes se terminaient presque toujours par l'holocauste complet: on les baptisait d'eau bouillante et on les brûlait comme des torches.

Et pourtant, un siècle après, il s'est trouvé un homme: Michelet, pour écrire dans son histoire de France: "Les Jésuites, rois du Canada, maîtres absolus des Gouverneurs, avaient là de grands biens, une vie large, épicurienne, jusqu'à garder de la glace pour rafraîchir leur vin l'été — etc., etc."

Ces épicuriens, l'Eglise les a élevés au nombre de ses martyrs et sur leurs lettres signées de leur sang, l'Histoire ne peut se pencher sans frémir tout entière.

Les lettres de Marie de l'Incarnation, comme celles des Jésuites, appartiennent à la grande histoire. Qu'il me soit permis de parler maintenant d'une publication récente qui fait partie de cette petite histoire, dont M. Pierre-Georges Roy est un maître incontesté. Il s'agit, comme le dit si bien l'Archiviste de la Province, de "ces riens précieux que sont les lettres de Madame Bégon".

Marie-Isabelle Robert est née à Montréal, en 1696. Elle épousa le Chevalier Claude-Michel Bégon, qui mourut gouverneur des Trois-Rivières. Après la mort de son mari, Madame Bégon vint demeurer à Montréal et les lettres dont nous parlons furent toutes adressées à son gendre, de La Rouvillière de Villebois, commissaire organisateur à la Louisiane.

Cette femme charmante, bonne et spirituelle, était l'amie du comte de La Galissonnière et, de ce fait, vit défiler dans son salon toute la société de l'époque. Il n'est donc pas étonnant que sa correspondance, rédigée sous forme de journal, soit comme le miroir des mœurs et nous révèle ce qu'on disait tout haut et pensait tout bas.

C'est que la vie mondaine était alors pleine d'attraits. L'on s'amusait ferme dans la colonie. Les bals et les fêtes se succédaient sans interruption. L'on commençait à huit heures et l'on finissait au jour. Madame Bégon se plaint d'entendre passer jour et nuit des carrioles qui l'empêchent de dormir. "J'ai vu en me levant, cher fils, passer une partie des dames et messieurs du bal, jusqu'à sept heures, ils ont charrié! Je ne doute pas que nos prêtres ne désespèrent."

Madame Bégon nous dépeint M. l'Intendant Bigot passant "toutes les nuits de ses bals à regarder les mains jointes devant lui. S'il danse deux ou trois menuets, c'est le plus".

Portrait qui ne nous surprend pas, car nous savons que Bigot aimait mieux faire danser que de danser lui-même et je ne sache pas qu'il ait perdu une seule livre au cours de son intendance !

L'apparat et le luxe de Bigot sont largement décrits en ces lettres où l'on vante "la douceur de vivre canadienne", le respect et l'esprit de subordination de chacun.

Nous pouvons reprocher à Madame Bégon sa grammaire personnelle et son style négligé, mais ceux qui aiment à voir revivre et s'agiter la société d'une époque prendront plaisir à parcourir cette correspondance pleine de saillies spirituelles, de grâce affectueuse et de bon ton.

Ces dernières qualités, nous les retrouvons et peut-être plus poussées, dans les lettres d'une contemporaine de Madame Bégon: la Mère Duplessis de Sainte-Hélène, qui fut supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle entretenait avec son frère, le célèbre Père Duplessis, et une amie française, une correspondance de plus de trente ans. Curieuses lettres bourrées de faits et d'anecdotes d'histoire locale finement observées et dont le récit devait donner beaucoup d'émotions à sa correspondante, ce qui d'ailleurs, me paraît voulu—. Mère Duplessis de Sainte-Hélène, femme remarquable de toutes manières, sait mettre sa verve un peu malicieuse au service de la vérité. Sa plume si religieuse est parfaitement libre. Ses lettres qui, d'après J.-Edmond Roy, peuvent servir à contrôler les documents officiels nous conduisent en 1758.

Les Canadiens de cette sombre époque, préoccupés des problèmes politiques, sociaux et financiers, et surtout, de la carrière de leurs enfants, cherchèrent leur voie avec angoisse.

Quelques années à peine après la conquête, deux familles canadiennes distinguées dont les chefs s'étaient illustrés sur les champs de bataille, crurent bien faire en envoyant leurs jeunes fils, âgés

respectivement de huit à quatorze ans, poursuivre leurs études en France et en Angleterre, pour qu'ils se fassent une carrière dans l'armée.

Le premier s'appelait François-Joseph Chaussegros de Léry—le second: Charles-Michel de Salaberry.

Ils étaient tous deux d'une noble lignée de gens de guerre et portèrent à l'apogée la réputation glorieuse de leurs ancêtres.

Le Vicomte de Léry devint commandant en chef du Génie à la Grande Armée. Il assista à soixante-dix batailles et sièges mémorables. Il eut l'honneur de voir son nom cité dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* et gravé sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile parmi ceux des guerriers illustres de la République et de l'Empire.

Sa correspondance avec son père et sa famille publiée dans le Rapport de l'Archiviste pour 1933-34 est un modèle de déférence et d'attentions pour les siens. Et il serait à souhaiter que notre modernisme s'attendrisse devant cette étrange époque aux formules de politesse et de respect étonnants, car qu'y a-t-il de plus suranné que le respect?

En parcourant ces lettres, nous nous demandons si le fils n'est pas encore plus admirable que le soldat.

A l'encontre de son illustre contemporain, c'est en Angleterre, que Charles-Michel de Salaberry s'enrôla dans l'infanterie. Soldat à 14 ans, il fit, à seize ans, ses premières armes aux Indes Occidentales. Il s'illustra sur les champs de bataille de la Martinique et de la Guadeloupe et sur les bords de la Rivière Châteauguay.

Charles-Michel de Salaberry était un homme d'épée et non de plume. Mais il est intéressant de suivre sa carrière à travers la correspondance de son père, Louis-Ignace de Salaberry, qui fut lui-même un militaire distingué. Sa correspondance révèle une belle intelligence, beaucoup de délicatesse et de sincérité de sentiments. Parmi ces nombreuses lettres, il n'en est pas de plus touchante que celle qu'il écrit à son fils pour le féliciter d'avoir remporté la bataille de Châteauguay et où il le compare à Turenne.

“Passe-moi l'expression quoiqu'un peu forte, dit-il, mais si jamais elle fut méritée, c'est quand 300 hommes en chassent 7,000 et délivrent la patrie par leur intrépidité, surtout celle de leur chef et son habileté.”

Après de telles gloires militaires, la réputation littéraire nous paraîtra peut-être un peu pâle. Pourtant elle a été atteinte en ce pays, et cela m'amène à vous parler des lettres pathétiques d'un

malheureux exilé: Octave Crémazie que rien ne peut distraire du mal du pays. Il racontera aux siens, dans des lettres admirables, les événements tragiques auxquels il fut mêlé pendant le siège de Paris, mais ce dont il fait sa nourriture, ce sont les nouvelles de sa patrie. Tout ce qui vient d'ici l'émeut et le passionne. Il voudrait continuer de diriger de loin le mouvement littéraire, comme il le faisait de sa librairie. Aux écrivains qu'il admire, il souhaiterait de plus glorieux disciples, et son orgueil déçu le rend pessimiste sur notre avenir littéraire.

“Ce qui manque au Canada, écrivait-il, c'est d'avoir une langue à nous. Si nous parlions Iroquois ou Huron, notre littéraire vivrait.”

Et après avoir constaté combien nous étions inconnus en France, Crémazie ajoute ce conseil qui est encore plein d'à-propos: “Q'importe après tout que les œuvres des auteurs canadiens soient destinées à ne pas franchir l'Atlantique. Ne sommes-nous pas un million de Français oubliés par la mère-patrie sur les bords du Saint-Laurent? N'est-ce pas assez pour encourager tous ceux qui tiennent une plume que de savoir que ce petit peuple grandira et qu'il gardera toujours le nom et la mémoire de ceux qui l'auront aidé à conserver intact le plus précieux de tous les trésors: la langue de ses aïeux?”

“Les syllabes mises sur nos lèvres par nos aïeux étaient de bonne trempe et de bonne frappe”, disait Henri d'Arles.

Plusieurs écrivains de chez nous ont su s'en servir avec talent dans le genre épistolaire.

Parcourez par exemple la correspondance de Napoléon Bourassa et dites-moi si, outre les qualités familiales et artistiques de ce pionnier de l'art, vous n'y reconnaissez pas le charme de la conversation française, sa délicatesse, son fin bon sens, sa claire logique.

Lisez les lettres de l'abbé Casgrain, de Charles Gilles, du journaliste philosophe: Etienne Parent; de Jacques Viger, des proscrits politiques de 1837-38—Duvernay, de Lorimier et autres, et reconnaissons que ces hommes n'avaient d'autre souci que de défendre de leur plume héroïque un héritage sacré.

Méditons les lettres de Nos Seigneurs les Evêques pour en dégager les leçons de spiritualité française et catholique, en particulier, celles de Monseigneur Paul-Eugène Roy et de Monseigneur Alexandre Taché, ce grand apôtre des missions de l'Ouest.

Si vous feuillotez les nombreuses collections de nos revues, vous serez étonnés de la quantité et souvent de la valeur des lettres éparses qui y sont publiées.

Parfois, une simple lettre sert à établir un fait historique, d'autres, écrites par des cultivateurs, sont du meilleur esprit normand.

Vous trouverez typiques et amusantes certaines lettres de chefs sauvages, au ton solennel et à la langue imagée.

Enfin, pour terminer, laissez-moi vous présenter un bouquet de lettres politiques. Vous devinez qu'il n'est pas sans épines—vous vous piquez aux anglicismes de Laurier, au style diffus de Papineau, à la sécheresse de Lafontaine. Mais par contre, quelle droiture et quelle habileté chez ce dernier.

Quelle ardeur de patriotisme chez le grand tribun de 37.

Et quelle promptitude de vision, quelle intelligence des faits chez le parlementaire classique "à la langue d'argent".

Et maintenant que nous avons jeté un coup d'œil sur la correspondance canadienne depuis trois siècles, quel jugement général porterons-nous sur elle et que devons-nous penser de l'avenir de la lettre ?

Il est évident que la valeur historique de la lettre en ce pays dépasse, le plus souvent, son intérêt littéraire. Cependant, il est peu d'écrits qui nous fassent mieux saisir que le genre épistolaire, l'évolution de la langue, de l'éducation et de l'esprit français.

Quelle différence en effet entre l'écriture d'autrefois et celle d'aujourd'hui; entre les vieux vocables et les mots nouveaux; les longues périodes gonflées de nos aïeux et la phrase rapide de nos contemporains; entre les formules gracieuses et respectueuses de nos pères et le ton cavalier de nos lettres !

Certes, le style moderne a gagné en précision, en richesse d'expression et en élégance, mais chacun sait que de nos jours l'élégance ne demande guère d'étoffe ! aussi que de parcimonie dans la manifestation de nos idées et de nos sentiments.

Si nous jetons la correspondance des siècles dans les plateaux de la balance, il faut bien reconnaître que le XVIIe et le XVIIIe siècles furent l'âge d'or de la lettre.

Songez à l'importance qu'elle avait alors comme moyen de communication, à l'intérêt qu'elle pouvait garder par le seul fait de n'être pas en rivalité avec les journaux et les revues. Il valait la peine en ce temps-là de se mettre en frais d'imagination pour relater et commenter longuement les événements, puisqu'on était sûr que ceux-ci ne perdraient pas en route l'attrait de la nouveauté et qu'ils seraient dégustés dans toute leur saveur.

La lettre, mais elle faisait époque dans la vie de famille. Et

nous concevons facilement ce que sa venue apportait de réconfort après le silence glacé des mois d'hiver. Les vaisseaux arrivés en août repartaient en octobre et c'en était fait de toute relation avec la France jusqu'à l'été suivant.

Aussi qu'importe-t-il si dans la lettre qui part et dans celle qui arrive, l'orthographe est quelquefois fantaisiste, le style, touffu et la syntaxe, fautive, elle n'en demeure pas moins *la lettre*, la preuve tangible d'affections vivantes, le pain du cœur, le vin de l'esprit.

Mais aux environs de 1800, elle cède le pas devant le progrès.

La diffusion de la presse lui porte un coup terrible. Tout ce qu'il y avait d'impersonnel dans la correspondance est transposé dans le journal. C'est publiquement que l'on discute les faits d'intérêt général. La lettre perd de son originalité. Le cœur en est toujours aussi avide, mais l'esprit en est moins friand.

Peu à peu on espace ses lettres, on les écourte—à quoi bon raconter ce qui est déjà connu? — L'on pousse jusqu'à l'extrême le sens du raccourci.

Les nombreux moyens de locomotion abolissent les distances. Se visitant davantage, on s'écrit moins.

La vie trépidante nous déborde: un appel téléphonique, un télégramme supprime la *corvée* de la lettre, nous n'avons plus le temps d'écrire, de rédiger une correspondance avec le soin et l'attention voulus. Aussi devient-il de plus en plus rare que la lettre s'impose par elle-même et elle n'a souvent d'autre intérêt que sa signature et son adresse.

Mais, me direz-vous, on écrit encore des lettres d'amitié, des lettres d'amour.

Oui — peut-être, par exception — mais, faute d'entraînement je présume, elles ne sont pas toujours irrésistibles.

Ne raconte-t-on pas l'histoire déprimante d'un jeune soldat qui, croyant bien faire en écrivant deux fois par jour à sa petite amie, vit celle-ci épouser le facteur?

Aucun critique ne porta jamais pareil coup aux lettres!

Du reste, si on sait beaucoup aimer au Canada, — et de cela nous ne pouvons douter — je ne crois pas qu'aucune correspondance amoureuse y ait été éditée, et cette pudeur du sentiment de l'amour nous paraît vraiment excessive. La publication de belles et nobles lettres d'amour ne serait-elle pas une manière charmante de mettre notre cœur à l'école? Les sentiments n'en ont-ils pas besoin comme l'intelligence?

Il semble donc que depuis quelques années, l'art épistolaire soit en train de se perdre chez nous. Les influences que j'ai décrites en sont sans doute la cause. Cependant, il faut bien reconnaître que rien n'est moins français que de ne pas savoir écrire une lettre ou de ne pas savoir causer. Aussi, à l'occasion de ce congrès, souhaitons, plus que jamais, la refrancisation de notre Province, et nous verrons peut-être revivre ces deux fines fleurs du génie français: l'art épistolaire et l'art de la conversation.

La Famille franco-américaine

Par M. l'abbé Adrien Verrette, (Manchester, New-Hampshire)

C'est en vain que la race française en Amérique tiendrait des assises de survivance si dans l'intimité de ses foyers, la flamme de la vie catholique et française ne répandait pas la chaleur nécessaire à la conservation de ce précieux héritage. C'est donc par la famille que notre esprit français a surtout chance de survivre sur ce continent.

Le deuxième Congrès de la Langue française que nous vivons présentement, malgré tout son éclat, n'aura de succès durable que dans la mesure où nos familles accueilleront pour les pratiquer et les féconder les formules qui vont nous être proposées. Ce qu'il importe plus que jamais, c'est que notre mystique française s'empare de nos foyers. Il faut que nous puissions dire demain, notre race se porte mieux parce que nous sommes déterminés à vivre avec plus de fierté dans nos foyers les responsabilités de notre vie française.

Personne ne discutera le rôle de la famille dans la société. Nous admettons qu'elle en est la cellule première et constituante, la pierre angulaire, l'élément vital. C'est au sein de la famille que se fait et se défait le bonheur des peuples; c'est dans le foyer que se forgent les destinées des races; c'est aussi dans la famille que se conservent ou se perdent la langue et l'esprit d'un peuple. Et comme nous l'affirme le P. Vuillermet, "puisque dans l'édifice social, la famille est une des assises premières, et que d'y toucher c'est s'exposer à ébranler tout l'ensemble, nous devrions, semble-t-il, l'entourer de puissants remparts, monter autour d'elle une garde vigilante, afin de ne permettre à personne de porter la main sur une aussi sainte et aussi nécessaire institution."

N'avons-nous pas là tout notre problème de survivance par la famille—une œuvre de fortification et de protection? Si nous voulons survivre, il faut commencer par le vouloir dans la famille et pour cela, il faut forger nos foyers à cette croyance et ensuite les protéger contre les influences nuisibles, les infiltrations étrangères.

I

A cause de sa situation particulière, la famille franco-américaine offre un problème de survivance qui lui est propre et c'est pour le résumer que nous avons réuni les considérations suivantes.

S'il nous fallait croire André Siegfried, il serait inutile de nous préoccuper de notre survie, car, dit-il dans son récent ouvrage intitulé "Le Canada, Puissance internationale": "Aux Etats-Unis, la politique d'assimilation s'exerce au bénéfice d'une civilisation déterminée, à la fois anglo-saxonne et américaine, sans qu'il y ait même d'alternative possible." Nous admettons le travail d'unification qui se poursuit chez nous, mais nous refusons de croire que le sort de notre civilisation a été décrété. Nous en voulons la preuve dans la variété des initiatives qui actuellement se multiplient au sein des divers éléments pour leur permettre de se ressaisir.

Nous avons en vue surtout cette vaste entreprise de la Fédération Catholique Italienne dans l'ouest des Etats-Unis, qui, au témoignage du R. P. Zema, jésuite, s'emploie à conserver à l'Eglise les milliers d'Italiens américains au moyen de la culture italienne catholique. Il affirme ceci: "Les peuples latins, les Italiens inclus, ont été négligés en ce pays. Nous devons faire face à la réalité et nous dépenser sans compter si nous voulons sauver des centaines de milliers d'âmes. Ces âmes demandent du pain, nous ne devons pas leur offrir une pierre."

C'est précisément et uniquement pour conserver à l'Eglise le million et demi d'Américains de langue française aux Etats-Unis, que nous participons à ce congrès de l'esprit français et c'est parce que nous sommes tous convaincus de l'importance de cette tâche que nous voulons employer toutes nos énergies à consolider chez les nôtres cette détermination à conserver notre héritage français au sein de nos familles.

Que pouvons-nous dire de la famille franco-américaine? A-t-elle des droits à l'honneur? Mérite-t-elle d'être proclamée au nombre des modèles de la vie catholique contemporaine? Est-ce une révélation pour nos frères de Québec de rappeler ici que la plupart de nos foyers sont l'exacte réplique des meilleurs foyers du Canada français?

Il est certain que le progrès des Franco-Américains ne s'est pas fait tout seul. Il y a quarante ans, à l'époque de l'émigration intense vers les centres de la Nouvelle-Angleterre, on pouvait considérer comme tragique l'hémorragie qui entamait le bloc de Québec. Des

milliers de familles se dirigeaient alors vers les Etats-Unis avec la conséquence qu'aujourd'hui nous comptons près de 300 paroisses où les Franco-Américains sont groupés pour continuer leur vie catholique et française. Pourquoi une pareille saignée a-t-elle été pratiquée ? Ceux qui sont nés ou qui vivent aux Etats-Unis depuis trois générations ne discutent pas le fait et le pourquoi ? Ils vivent en paix à l'ombre du drapeau qui les reconnaît comme ses enfants.

En venant s'établir aux Etats-Unis, les émigrés de Québec avaient apporté avec eux les vertus religieuses et domestiques qui faisaient leur bonheur en terre canadienne. En somme, ils arrivaient tels qu'ils étaient, avec leur foi, leur langue et leurs coutumes. De tout cela, ils devaient se servir naturellement, sans même se demander si cela pouvait déplaire à ceux au milieu desquels ils venaient s'établir. C'est pourquoi ils organisèrent des paroisses, des écoles, des sociétés, une presse et nombre d'institutions qui répondaient à leurs aspirations. C'était un besoin de vie et ils s'en préoccupèrent sérieusement.

Mais voilà qu'après deux et trois générations, "cette force de durée mystérieuse et souveraine" s'empara de la grande famille franco-américaine avec la résultante que nous constituons aujourd'hui un rameau imposant et distinct de la race française en Amérique, sans renoncer jamais aux liens de solidarité qui nous unissent à nos frères du Québec et d'Acadie.

Aussi longtemps que la famille franco-américaine demeura française par nécessité, c'est-à-dire à cause du fait que les parents ignoraient la langue anglaise, le problème de survivance au point de vue langue ne fut pas inquiétant. Au contraire, c'est alors que nous avons assisté à ces nombreuses fondations de paroisses qui ont permis l'organisation de nos œuvres plus récentes. Nos familles alors étaient nombreuses et en cela elles pouvaient rivaliser avec celles du Québec. Il est facile de relever dans les registres paroissiaux des centaines de familles de dix, douze et quinze enfants.

Mais, comme le dit si bien le R. P. Alexandre Dugré, jésuite, dans sa lumineuse brochure "Notre Survivance Française", l'heure est venue où les Franco-Américains sont français "par préférence". Respectueux de la langue et des coutumes de leur pays, ils ont cependant la conviction que les sacrifices d'argent et d'efforts qui ont été faits pour conserver leur héritage français ne doivent pas être ignorés et qu'ils ont mission de continuer l'entreprise de leurs devanciers, se rappelant la pensée d'Henry Bordeaux à savoir que "les contacts étrangers peuvent nous enrichir: ils ne doivent pas

nous transformer. Nous ne saurions nous développer réellement que dans le sens de notre race.”

Si le Franco-Américain est conscient de son bonheur et du devoir qui lui incombe de le conserver, il n'est pas sans reconnaître les nombreux dangers qui se dressent autour du sanctuaire de sa famille. La vie moderne avec toutes ses aberrations n'est pas sans pénétrer dans l'intimité de son foyer. Sans doute, “vivre c'est toujours faire son devoir, en l'acceptant mieux, en l'aimant, en le vivifiant et en l'exaltant.” Mais en face des turpitudes entraînant de notre siècle, ne lui faut-il pas un courage plus qu'ordinaire pour sauvegarder du naufrage la barque dans laquelle sont déposées toutes ses richesses spirituelles ? En effet, et c'est parce que ces richesses sont d'une valeur inestimable qu'il faut déployer toute la prudence possible pour les conserver.

Pour réussir dans cette entreprise ou cette lutte, il faut que le foyer repose sur des fondations solides. “Le mariage”, a-t-on dit, “est la clef de voûte de la famille et une société n'est forte que si les familles qui la composent montrent les symptômes de la santé physique et morale”, et il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que le mariage indissoluble “transforme le caractère de la famille parce qu'il transforme celui de l'amour” et que les époux séparés sont des épaves et “des vaincus qui doivent accepter leur défaite.”

Signe des temps ! Il est désolant de constater que de nos jours même chez les nôtres “on ne se marie pas pour fonder un foyer, mais pour être heureux. L'enfant n'est qu'un accident désagréable. Et la sorte de bonheur qu'on cherche est avant tout l'amour physique.”

Ces considérations peuvent paraître de trop, mais nous les croyons bien à leur place, surtout lorsqu'il s'agit de regarder de près les bases sur lesquelles doit reposer notre survivance française, elle-même si essentiellement religieuse.

C'est encore Henry Bordeaux, le grand défenseur de la famille française, qui écrivait un jour : “Le danger est plutôt aujourd'hui pour la femme dans cette indépendance qu'on a trop encouragée et qui l'a tout à fait éloignée de la vie de famille.”

II

Avant de pénétrer dans l'intérieur du foyer franco-américain, soulignons les dangers qui le menacent dans sa préparation. Pour durer, un foyer doit être solidement assis dès le début. La liste des unions brisées, chez nous, s'allonge chaque année. Ne cachons pas

la vérité. Nous souffrons des maux qui gangrènent le monde moderne.

Trop de jeunes gens se préparent à la vie du mariage à la légère et pour plusieurs, c'est un échec irréparable. Songeons qu'une famille perdue pour notre race l'est jusqu'à la fin des temps. L'esprit païen de notre siècle pénètre rapidement dans nos mœurs. "Ce n'est plus dans les secrets et dans les ténèbres," nous rappelle le Pape Pie XI dans son encyclique sur le Mariage Chrétien, "mais au grand jour que, laissant de côté toute pudeur, on foule aux pieds ou l'on tourne en dérision la sainteté du mariage par toutes les inventions les plus récentes de la science." Hélas! combien de foyers se préparent à la lumière d'une telle propagande! On a perdu la notion traditionnelle du mariage chrétien et c'est au nom de l'amour moderne que l'on procède.

On commence par aimer avant même de se demander si dans telles circonstances, un Franco-Américain a le droit d'aimer. Il faut bien l'avouer, un grand nombre de nos déchéances futures proviendront du fait que les unions auront été mal organisées.

Pour le jeune Franco-Américain, un double problème religieux et ethnique se pose. Disons-le franchement, toutes les façons d'unions mixtes sont préjudiciables à nos intérêts de foi et de survivance et les statistiques révèlent que les exceptions sont trop rares pour que nous puissions approuver de telles unions. Il n'y a pas un cas sur 400 qui réussit; alors que deviennent les 399 autres pour notre survivance?

La plus grande plaie qui ronge notre capital catholique et français aux Etats-Unis, c'est le mariage mixte. Il y a des endroits où la chose est à l'état de contagion. C'est un triste indice pour les compatriotes qui habitent ces localités!

Pour prévenir ces sortes d'unions, il faut du zèle sans doute et beaucoup de dévouement. D'abord les parents ont les premiers devoirs puisqu'ils forment leurs enfants à leur image.

Il faut faire comprendre et faire accepter à notre jeunesse que pour un être qui veut être le digne prolongement de ses parents, il ne lui est pas permis de marcher sur son idéal et que les droits de la race sont au-dessus des caprices du cœur. Que de jeunes Franco-Américains refusent de se soumettre à cette noble vocation et crient ensuite à la fatalité du destin pour justifier leur aberration.

On voudra un mariage chic, une noce éclatante, un étalage de filles d'honneur et de fleurs, mais on ne songera pas à ce que sera son union dans dix ans, voire même après quelques mois d'amères illu-

sions. "L'attente du mariage, nous dit le P. Lavaud, n'est pas une impatience de jouir, mais une préparation à une grande œuvre", et pour accomplir cette œuvre avec succès et bonheur, il faut s'y préparer sérieusement en acceptant les responsabilités inhérentes à cette vocation.

Si nous voulons diminuer le nombre croissant de ces pertes que subit notre élément, il faut sans tarder nous mettre à l'œuvre et organiser autour de notre jeunesse un enseignement solide et persévérant; il est nécessaire que les parents surveillent le choix des amitiés de leurs enfants. Il ne faut pas qu'ils craignent de briser les attaches nuisibles qu'ils découvrent dans ces jeunes cœurs; il faut encore que notre clergé se réveille et exerce un plus grand zèle auprès des jeunes gens, une campagne de prévention contre les unions mixtes. Quelle puissance de persuasion le prêtre n'a-t-il pas à son service pour dissuader ces jeunes cœurs et les incliner vers une meilleure conception de leur avenir. Nous connaissons nombre de ces unions qui ont été empêchées grâce au dévouement de prêtres intéressés au progrès de l'Eglise et de notre survivance. Encore faut-il le vouloir et c'est une tâche rude et parfois ingrate, mais les résultats en valent bien la peine. A quoi cela aura-t-il servi de multiplier nos effectifs au prix des sacrifices que nous savons pour les aller fondre au bénéfice des étrangers qui, eux, ne renoncent à rien pour fixer leur bonheur. Enfin ce n'est pas tant les foyers déjà brisés qui doivent nous inquiéter, ceux-là sont perdus, mais c'est l'avenir qui nous préoccupe.

Si au lendemain de ce congrès, on pouvait dire que notre race a déclaré la guerre aux unions mixtes, quelle victoire pour nous et quel gain pour l'avenir! Et pourtant, il le faut puisque nous sommes ici pour remédier aux dangers qui nous menacent.

Avant de terminer ces considérations, disons que notre jeunesse manque de fierté à ce sujet. Combien de fois n'avons-nous pas entendu cet aveu sur les lèvres de nos jeunes: "pourquoi pas lui plutôt qu'un autre. Si je l'aime c'est qu'il répond à mon cœur, peu importe la nationalité et même la religion..." Pareil raisonnement démontre que de tels enfants ont échappé à la direction de leurs parents et qu'ils ont déjà l'âme défigurée. A qui la faute? Sans doute les influences extérieures y sont pour beaucoup, les relations sociales, les circonstances de travail, les amitiés, les rencontres, tout cela agit constamment, mais il y a au-dessus de tout cela, l'appel du sang et de la foi qui devrait primer. Si nos enfants manquent de fierté, c'est à nous d'y voir, car il y a quelque chose qui manque dans la vie de nos foyers et de nos écoles.

III

Étudions maintenant le foyer franco-américain, celui-là dont le père et la mère sont d'origine et de vie françaises. C'est encore la grande majorité de nos familles en Nouvelle-Angleterre qui comptent plusieurs berceaux. Mais à ce sujet nous commençons à ressentir les effets des doctrines perverses de notre siècle. La natalité baisse chez nous comme ailleurs. On veut s'en prendre aux conditions économiques qui nous sont imposées, très bien, mais pourquoi ne pas attribuer plutôt ce fléchissement à l'esprit jouisseur qui anime notre génération. Les lois de Dieu sont immuables. Elles n'ont pas changé, c'est nous qui avons cédé. Comment supposer que Dieu persisterait à nous imposer une morale qui est au-dessus de nos forces. Ce serait faire injure à la bonté divine.

Nous savons que c'est la famille nombreuse qui a sauvé notre peuple dans le passé, parce qu'elle a conservé la santé physique et morale à notre race. Elle est encore nécessaire à notre développement. Il n'y a pas lieu de croire que nous puissions survivre autrement. Plus que cela, si à l'heure où tant de peuples se désagrègent par suite des succès néfastes du suicide de la race, si tous les porteurs de sang français voulaient s'élever à la grandeur de leur destinée, quel peuple ne deviendrions-nous pas pour régénérer ce continent! N'y a-t-il pas lieu de lancer cet appel aux berceaux nombreux pour défier les forces infernales qui sont en train de disloquer la famille chrétienne.

Dans son volume "Au service de la famille", ouvrage qui devrait se trouver dans tous les foyers, le P. Louis Lalande, jésuite, nous dit à son tour: "Le problème de la natalité, tel en définitive qu'il faut l'envisager, est d'ordre moral. Il suppose chez les époux un choix entre l'austère devoir conjugal et ses théories restrictives; entre les charges familiales et chrétiennes, et le plaisir sans la fin, la peur du ridicule, l'entraînement de la vanité et du sensualisme, les voyages, la liberté et le puissant "tout le monde fait comme ça."

N'avons-nous pas là l'alternative dans laquelle doit se placer toute famille franco-américaine et si nous diminuons par le nombre, ne faut-il pas alors avouer que nous perdons nous aussi le sens de la grandeur et celui de la vertu chrétienne.

Mais suffit-il que les parents soient d'origine française pour prétendre que la famille est vraiment française? Hélas, tel n'est pas le cas. Beaucoup de nos familles n'ont de français que le nom.

Partant du principe que les enfants sont ce que nous les vou-

lons, si la vie française manque dans nos foyers, la faute en est aux parents qui cessent de l'exiger ou de la sauvegarder. Nous ne considérons pas l'influence extérieure pour le moment. Nous nous bornons à la vie intime du foyer.

“L'enfant, nous enseigne Mgr Paquet, c'est une reproduction des parents, un rayonnement de leur nom, un prolongement de leur existence, une transmission et, si c'était possible, une perpétuation de leur esprit, de leur honneur, de leurs traditions et de leurs vertus.” C'est encore l'enseignement de l'Eglise exprimé par Léon XIII, lorsqu'il affirmait que “c'est aux parents à qui il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux à qui ils ont donné le jour.”

C'est la mère, cette admirable gardienne de nos foyers qui est chargée de veiller au maintien de l'esprit français dans nos familles. “Si le père est supérieur à la mère, nous enseigne saint Thomas, les devoirs de la mère près de l'enfant sont cependant plus importants.” Nous savons que c'est grâce à nos mères si nous avons conservé notre vie française. Elles nous ont appris les premières syllabes de ce verbe que nous chérissons. Si la langue française devait disparaître de ce continent, ce serait parce que les mamans auraient cessé d'en souffler les vocables autour de nos berceaux.

Fait consolant pour nous, dans le foyer franco-américain, la maman berce encore le bébé au refrain de nos belles chansons françaises et toute l'éloquence qu'elle déploie autour de “son cher petit trésor” est d'harmonie française.

Pour continuer sa mission souveraine au sein de notre race, la mère franco-américaine doit demeurer l'indéfectible semeuse de vie française auprès de nos berceaux, se rappelant que la femme “fait et défait la famille comme une fortune.”

Pour que la famille soit complète, en plus du père et de la mère, il faut encore cet autre membre indispensable, l'enfant. Ce petit être que les parents ont façonné à leur âme française, ils devront un jour le confier à d'autres mains pour compléter sa formation. C'est à l'école du bon Dieu qu'il sera conduit et là une seconde mère l'accueillera puisque l'école n'est que le prolongement de la famille. Auprès de ce nouveau cœur protecteur, l'enfant devra trouver tout ce qu'il a vu dans celui de sa mère.

Afin de donner une idée exacte de la famille franco-américaine, il faut considérer tous les facteurs qui entrent dans son organisation, et, comme il est impossible de séparer l'école de la famille, nous croyons nécessaire de souligner ici de quelle façon l'école réagit sur la famille. Tout cela se tient.

En tenant compte de certaines situations particulières qui existent, nous pouvons affirmer, avec grande satisfaction, que nos écoles bilingues en général se prêtent généreusement à l'œuvre de notre survivance. Des centaines d'âmes d'élite se consacrent à cette entreprise sublime et veulent en tout point seconder fidèlement les parents. Nous devons à nos communautés enseignantes la plus vive gratitude pour les services immenses qu'ils rendent à nos populations depuis plus de cinquante ans et nous ne voulons pas leur ménager notre admiration. Si nous osons noter certaines inquiétudes à l'horizon, c'est que nous considérons comme essentielle et indispensable leur mission éducatrice au milieu de nous.

IV

Cet enfant âgé de six ou sept ans, en quittant chaque jour durant quelques heures le foyer où la vie française lui a été prodiguée, que deviendra-t-il? Avant de constater l'évolution qui devra s'opérer, rappelons cet autre enseignement qui ne doit pas échapper à la sage considération des parents. Pour ne pas verser dans l'exagération, nous préférons citer le témoignage d'un vénéré interprète de nos droits, Mgr Paquet, à qui nous voulons rendre un hommage de filiale reconnaissance. Dans son ouvrage intitulé "Droit Public de l'Eglise", ce grand apôtre de notre survivance nous rappelle que "le droit qu'ont les parents de choisir la langue dans laquelle leurs enfants seront élevés et enseignés est basé sur la variété providentielle des races et sur l'autorité naturelle la plus indiscutable; c'est donc un droit sacré et inviolable. Aucun prétexte ne peut permettre d'y porter atteinte, et aucune puissance humaine ne peut en entraver l'exercice sans se rendre coupable de la plus odieuse tyrannie."

Si nous possédons de nombreuses et florissantes écoles bilingues en Nouvelle-Angleterre pour favoriser ce droit des parents, nous ne prétendons pas que leur nombre répond adéquatement à tous les besoins. L'Eglise aurait tout à gagner pour le salut des âmes à multiplier ces foyers qui répondent aux aspirations naturelles de ses enfants. Après tout la mission de l'Eglise n'est pas de favoriser la domination d'un élément au détriment d'un autre, mais bien de conserver ou de gagner au Christ des âmes pour lesquelles Il a répandu son sang divin.

C'est pour cette raison primordiale, d'ordre essentiellement spirituel et religieux que nos écoles bilingues ont le devoir de continuer auprès de nos enfants le travail inauguré au sein de nos familles.

L'école est le prolongement et la continuation de la famille. Et le R. P. Dugré n'a-t-il pas raison d'écrire: "Bonne sœur enseignante de chez nous, née française et patriote, vous êtes-vous donnée à Dieu et aux âmes pour enseigner à faire de l'argent, pour semer au compte-gouttes un spirituel appauvri, pour diminuer la valeur humaine et divine de vos petits compatriotes, devant Dieu et devant l'histoire?"

Si par une fausse conception de leur mission auprès de nous, nos religieux ou religieuses allaient faillir à leur tâche, quel désastre pour eux et pour nous! Et pourtant n'y a-t-il pas lieu de craindre à noter le zèle de certains qui sont plus intéressés à satisfaire des intérêts personnels qu'à remplir leur mission auprès de nos enfants. Si leur zèle consiste à vider le cerveau de nos enfants de leur esprit français, pourquoi sont-ils au milieu de nous, alors qu'il nous en coûterait beaucoup moins de retenir les services de ceux, qui, par nature pourraient nous rendre de semblables offices avec tant de satisfaction. On a beau avoir à son listel les honneurs académiques et même universitaires, si on ne remplit pas la mission pour laquelle tant de sacrifices sont multipliés, on n'est tout de même pas en mesure de récolter une consolation véritable. On a beau prétexter des obligations financières de communauté, certaines exigences de parents, certaines formalités officielles, on n'a guère plus raison. Hélas! à ce jeu en dépouillant l'âme de nos enfants de leur fierté française, on finira nécessairement par vider nos institutions.

En plusieurs endroits nous souffrons de cette triste attitude de la part de certains corps enseignants. La conclusion est celle-ci: si nos maisons d'éducation ne secondent pas le travail inauguré dans la famille et au besoin ne le redressent pas, nous nous acheminons graduellement à la disparition. Il faut que l'enseignement soit en harmonie avec les exigences naturelles de notre âme française. Il faut que l'esprit de nos écoles, de nos collèges et couvents soit français.

Puisque nous sommes ici pour guérir nos maux, ayons le courage de les regarder bien en face. Nous connaissons des endroits où les curés sont obligés d'insister pour que la langue de conversation entre élèves et maîtresses soit française.

Nous connaissons également des centaines de maîtresses dans nos écoles, qui, parce qu'elles enseignent la langue anglaise ne diront jamais un mot de français à leurs élèves soit en classe, en récréation, à l'église et même dans les relations au sortir de l'école. Vouloir nous faire croire que ces maîtresses ont l'esprit français, c'est tout

simplement se moquer de nous. Et pourtant si la moitié, le tiers ou même le quart de nos institutrices sont dans de telles dispositions, vous voyez de combien de sympathie française souffrent nos enfants. Nous connaissons nombre d'endroits où les maîtresses préposées à l'enseignement de l'anglais ne parlent jamais français entre elles. Tout cela est indicateur et nous ne pouvons pas fermer les yeux devant ces faits au risque de passer pour trouble-fête.

On nous dira qu'il y a étroitesse dans notre manière de voir et qu'il y a fanatisme de notre part. C'est toujours le cri de ceux qui sont en faute. Non, et Dieu le sait, nous avons assez de respect et d'admiration pour la langue de notre pays et nous savons qu'elle est indispensable, c'est pourquoi nous insistons pour qu'elle soit bien enseignée, bien apprise et parlée, mais ce que nous voulons surtout c'est que ceux qui enseignent cette langue n'oublient pas qu'ils s'adressent à des âmes françaises et cela veut dire qu'il y a un esprit à inculquer à ces enfants, à tous les instants de leur formation. Le jour où les parents et les enfants ne trouveront plus de différence entre l'école paroissiale bilingue et l'école publique, nous soupçonnons bien qu'il sera difficile de garder nos enfants chez nous. Il nous vient à la pensée le fait que dans une importante paroisse d'une ville très française de la Nouvelle-Angleterre, près de mille enfants sont inscrits dans les écoles publiques. Cette désertion a été provoquée et il faut voir! C'est encore une autre plaie dont nous souffrons amèrement, l'enrôlement de nos enfants dans les écoles publiques. Que seront pour l'Eglise et notre survivance ces pauvres petits êtres transplantés hors de leur vie française? S. E. Mgr l'évêque de Providence avait bien raison de dire à nos compatriotes de son diocèse d'aller chercher la jeunesse. Il est indiscutable que le travail doit se faire auprès des jeunes et pour cela nos maisons d'enseignement ne doivent pas être des agents de dissolution.

Nous craignons beaucoup de ne pouvoir convertir ceux qui par entêtement ou mauvaise volonté ou même par ignorance ne veulent pas se ranger au nombre des défenseurs de notre héritage français. Mais nous rappelons aux âmes qui sont préposées à la formation et à l'éducation de notre jeunesse franco-américaine, qu'elles ne peuvent pas être en paix avec Dieu si elles ne remplissent pas leur mission pleinement. Elles auront beau s'improviser une mystique ou se donner des attitudes de sérénité, elles sont gravement coupables si, par leur indifférence ou leur snobisme, l'esprit français fléchit chez nos enfants.

C'est Edmond de Nevers qui écrivait, il y a déjà quarante ans dans "L'Avenir du Peuple Canadien-Français": "Lorsque, chez un peuple, la fierté de la race commence à disparaître, lorsqu'il a cessé de se créer des titres de gloire, surtout lorsqu'il ne met plus sa gloire à rester ce qu'il fut et subit paisiblement les modifications que l'étranger lui apporte, on peut être certain que son existence est gravement atteinte." C'est pour prévenir ce malheur que nous devons mobiliser toutes nos énergies françaises afin de les employer au salut de notre jeunesse.

V

Au sortir de l'école, retournons maintenant dans le foyer franco-américain avec le petit écolier. Disons de suite avec grande satisfaction, que la majorité de nos foyers sont encore bien français. Au sein de la famille les entretiens se font en français; la conversation, les jeux, les récréations se prennent en français. Même chez un bon nombre, on a conservé la belle et précieuse coutume de la prière en famille. Généralement dans chaque paroisse bien organisée, des sociétés ou confréries qui groupent bon nombre de membres répandent une saine influence pour la conservation des vertus familiales. Nos églises le dimanche se remplissent quatre, cinq et six fois. On y prie, on y chante en français.

Pour compléter ce tableau de la vie de famille franco-américaine, on peut encore affirmer que notre peuple pense en français et c'est dire que son esprit est français. Bon nombre de nos paroisses sont admirables à ce point de vue. Toujours la présence d'un curé apôtre et zélé est responsable du bonheur qui existe en ces localités. Il y a encore un bon nombre de nos familles où la vie française est en pleine vigueur. Grâce à l'œuvre du bon livre et des bibliothèques paroissiales, la lecture française se maintient en bien des foyers. Le journal français y est à l'honneur, les relations sociales sont exclusivement françaises, enfin l'atmosphère de ces foyers est entièrement française.

Mais par contre, il y a des ombres au tableau, des dangers qui menacent nos foyers, des ennemis qui veulent y pénétrer et c'est contre ces infiltrations que nous devons diriger notre résistance.

La vie moderne avec tous ses déplacements a brisé la permanence du foyer. Ils sont assez rares les foyers qui ont abrité plusieurs générations. On n'a plus le culte de la maison paternelle comme autrefois, cette humble demeure où on a vu le jour et qui recèle les

plus douces consolations de la vie. Cicéron s'écriait un jour en face de son foyer : "Ici est ma religion, ici est ma race, ici les traces de mes pères; je ne sais quel charme se trouve ici, qui pénètre mon cœur et mes sens". Lamartine nous a laissé ce beau vers : "On eût dit que ces murs respiraient comme un être." "Heureux, nous dit encore Bordeaux, ceux qui connaissent, habitent et aiment encore une vieille maison de famille. Chacune est le témoignage d'un passé qui demeure. On bâtissait jadis pour l'éternité..."

Dans nos foyers modernes où tous les comforts sont à la portée de la main, bien peu de choses sont d'inspiration française. Même les meubles sont à la mode et il faut les remplacer par les plus récentes nouveautés. On aime le changement et la réclame intensive nourrit l'appétit de toujours posséder le dernier article fabriqué. Nos demeures n'ont certainement plus ce cachet de religion domestique que leur avaient donné nos ancêtres.

Là où notre vie française a fléchi lamentablement, c'est dans la famille où les parents ont cédé. Rappelons-le encore une fois, nos enfants sont ce que nous voulons qu'ils soient. Fait désolant à constater, les pertes les plus nombreuses sont enregistrées trop souvent dans la classe moyenne ou aisée. On dirait que pour beaucoup des nôtres, il est impossible de posséder de front la richesse spirituelle et la fortune matérielle. Oublie-t-on hélas, que la valeur réelle n'est pas dans ce que l'on a mais plutôt dans ce que l'on est.

Combien parmi notre classe dirigeante, professionnels, commerçants, gens de carrière, ont quitté nos rangs parce qu'ils ne trouvent plus d'intérêt à se proclamer des nôtres. Et pourtant tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils possèdent dans la vie, ils le doivent à leur race. Ils vivent de leur race sans en être. Dans ces familles souvent d'organisation hybride ou mixte, les enfants ne sont plus des nôtres avec la conséquence que ces familles bénéficient de nos effectifs et profitent de leur nom français pour décrocher les honneurs politiques ou sociaux afin de servir leurs ambitions égoïstes. A ce jeu, on est français quand cela fait l'affaire. Triste attitude des parasites qui affligent notre élément. Pour ces êtres, nos écoles, nos collèges, nos couvents et toutes nos institutions n'ont pas assez d'envergure et c'est chez les voisins qu'ils vont oublier leurs attaches françaises. Combien de parvenus franco-américains sont enregistrés sur cette liste de vaincus et de transfuges.

Un des plus grands dangers qui menacent notre héritage catholique et français, c'est encore l'esprit païen qui règne sur ce continent, soutenu et encouragé par les puissances du veau d'or. Nos familles

sont continuellement exploitées par l'influence néfaste du cinéma, de la revue osée, de la radio, du tourisme et de la presse.

Avec cet engouement pour tout ce qui est nouveau et étranger, notre jeunesse se prête facilement à ce commerce avec la résultante que l'esprit français baisse nécessairement. La langue anglaise devient alors le véhicule de conversation dans plusieurs familles. Pour exprimer ce qu'ils ont vu ou entendu, les jeunes se serviront de préférence des vocables anglais. Pour imiter toutes ces choses on sera plus à l'aise avec la langue anglaise.

C'est à n'en pas douter, notre survivance est à un tournant critique de son histoire et en face de la transformation qui s'opère actuellement au sein de notre peuple, il est temps de réagir sérieusement si nous voulons que l'adaptation ne soit pas fatale à nos intérêts. Il est vrai que nous sommes mieux organisés pour la lutte que ne l'étaient nos devanciers, mais il ne faut pas oublier que nous sommes en face de difficultés qui n'existaient pas alors.

* * *

De toutes ces considérations, que faut-il conclure ? La race française en Amérique est-elle appelée à disparaître ? Nous répondons sans la moindre hésitation, non, jamais ! Si en dépit de toutes les difficultés semées le long de notre histoire, notre petit peuple visiblement protégé par Dieu a survécu, il nous est permis de croire que nous ne sommes pas appelés à sombrer. Le deuxième Congrès de la Langue française en est la plus éclatante preuve. Réunis de tous les coins de l'Amérique française, nous sommes ici précisément pour nous occuper de notre survie et nous ne quitterons pas le rocher de Québec sans avoir pris les résolutions nécessaires et l'engagement de les exécuter fidèlement.

Le réveil qui a été provoqué par cette grande entreprise doit produire des effets salutaires. Partout, on attend les mots d'ordre. Comme l'écrivait jadis l'abbé Lionel Groulx, "quelles que soient les déchéances d'aujourd'hui, ne laissons pas les lassitudes infécondes, les scepticismes amers s'emparer de nos courages. Les vieilles familles ne sont pas toutes éteintes; les vieux foyers ne sont pas tous morts; les pierres sacrées ne sont pas toutes dispersées."

Il y a encore beaucoup d'espérance parce qu'il y a vie au sein de notre race. Un peuple qui organise de telles assises n'a pas le désir de mourir. Et puisque nous sommes à une heure grave de notre

histoire disons-le avec toute la détermination de nos cœurs français, "nous vivrons".

"Il n'y a guère de spectacle plus beau, ni plus émouvant, nous rappelle Mgr Paquet, que celui d'un peuple jaloux de son passé et qui s'applique, en dépit des obstacles et au travers des contradictions, à perpétuer sa vie. Cette lutte a conquis l'admiration de l'humanité. Elle mérite le respect et les sympathies de l'Eglise."

En 1912, le Premier Congrès considérant l'influence décisive de la mère pour le maintien et la propagation de la langue maternelle formulait le vœu, "que la mère de famille veille au langage de l'enfant au foyer, qu'elle veille à faire instruire ses enfants dans la langue française; qu'elle veille au choix des compagnons et compagnes de ses enfants, de même qu'à celui des servantes; que toutes les institutrices se gardent d'un engouement dangereux pour la langue anglaise, prennent garde de substituer l'anglais au français ou de n'enseigner le français que d'une façon superficielle..."

S'il nous était permis de formuler des vœux pour la conservation de notre esprit français dans nos familles, à ces résolutions qui n'ont rien perdu de leur valeur ou de leur actualité nous voudrions ajouter le vœu: que le français soit remis à l'honneur dans tous nos foyers; que plus que jamais les parents exigent que seul le français soit parlé dans la famille; que les parents surveillent les amitiés de leurs enfants; que les parents s'efforcent par tous les moyens possibles d'empêcher les unions mixtes; que les parents envoient sans exception leurs enfants aux écoles bilingues; que le journal, la lecture et la chanson française reprennent leur place dans nos foyers; que les prêtres, les instituteurs et institutrices s'efforcent de conserver à notre jeunesse son esprit français en lui inculquant la fierté de nos origines et la valeur de notre héritage français.

Comme nous l'enseigne le P. Sertillanges, "Avant l'éternité, rien ne donne une sécurité plus grande, parmi les arrangements humains, qu'une famille étroitement unie, adonnée à tous ses devoirs, et chrétienne". Nous avons la conviction que notre mission comme individu et comme race s'accomplira dans la mesure où nos familles garderont bien haut le flambeau de cet esprit catholique et français qui a fait notre gloire et qui nous promet des triomphes encore plus grands.

Epouses et mères franco-américaines, voilà votre rôle sublime, votre tâche de toujours auprès de nos foyers. Il y a 75 ans, vos nobles devancières ont dépensé leur courage pour que nos familles

demeurent fidèles en terre américaine. Aujourd'hui c'est votre besogne de conserver cet héritage pour le transmettre un jour à une postérité généreuse et reconnaissante.

Enfin, comme dernier geste de notre ferveur, nous voudrions déposer pieusement toutes les résolutions de ce Congrès sur les genoux de nos mères, les gardiennes et transmetteuses de notre héritage français. Là est notre unique espérance, le gage de notre survie.

Le Rôle de l'Institutrice à l'École primaire

Par Mlle Cécile Rouleau, (Québec)

En ces jours de "Renaissance française", j'ai cru qu'il ne m'était pas permis de me soustraire au devoir de dire le travail soutenu avec intelligence et courage par l'institutrice de l'école primaire, pour la conservation et l'épuration de la langue française. En effet, consciente que le Canada ne peut être fidèle à son passé qu'en perfectionnant le présent et que la langue est le moyen le plus énergique d'obtenir ce résultat auprès d'un peuple, elle n'a jamais craint de se donner tout entière à sa tâche.

Parce que son rôle se joue, le plus souvent, dans le cénacle d'une classe élémentaire, faut-il le laisser dans l'ombre? Faut-il ignorer les nobles et constants efforts accomplis par l'institutrice canadienne-française pour perpétuer le travail des mères et faire de cette langue l'un des plus précieux éléments de notre richesse nationale?

J'aurais été heureuse d'étendre mes observations, sur ce sujet, au Canada, à l'Amérique même, afin de faire ressortir l'influence exercée en tous lieux par l'institutrice, tant de la Métropole que des Provinces de l'Ouest et de l'Ontario, pour la diffusion de la langue française et la conservation de ses droits sacrés.

Mais le temps consacré à l'élaboration de ce mémoire fut si restreint que mes vues ne purent même pas s'étendre au travail accompli en ce pays, de sorte que, j'ai dû limiter mon enquête à la vieille cité de Champlain et à sa banlieue. Toutefois, au nom des Institutrices de Québec, groupées sous la bannière de "Marie-Rollet", je salue toutes ces vaillantes compagnes des villes et provinces sœurs, qui, plus que nous encore, ont à lutter, et souhaite qu'un avenir rapproché voit rangée, sous un même drapeau national, l'élite enseignante laïque avec l'unique objectif de solidarité réciproque; union qui amènerait une entente plus franche, et par là, permettrait de veiller plus efficacement sur nos intérêts communs et de donner ainsi aux petits Canadiens le même esprit français, la même âme française qui, toujours, sera la sauvegarde de notre foi et de nos mœurs.

Oui, notre langue, gardienne de l'esprit français, de tout temps, eut à subir beaucoup d'assauts. Si nous remontons à la conquête, nous touchons du doigt le miracle de sa survivance; et un peu plus tard, quand l'Institution Royale, en établissant des écoles d'où le français serait banni, voulut angliciser les Canadiens-français, nous voyons surgir la petite école paroissiale, puis avec elle l'humble institutrice. Dès lors, elle comprend la grandeur de sa mission qui est de se dévouer à la prospérité de sa race, jour par jour, heure par heure, en secondant les parents dans l'éducation de leurs enfants. Non seulement, elle devra former le cœur de ces petits, cultiver leur intelligence et orienter leur volonté, mais elle leur apprendra aussi à aimer leur patrie et à comprendre leurs devoirs de loyauté envers une langue qui, plus tard, devra défendre leurs droits.

Animée de ces dispositions, elle se mit à l'œuvre et le succès couronna si bien son effort que les écoles de l'Institution Royale furent bientôt désertes. Et ainsi, par la modeste école primaire, Dieu sauvait notre langue et, par elle, notre foi.

Rendons hommage à ces femmes incomparables, à ces éducatrices héroïques de la première heure, dont la foi inébranlable et les convictions profondes nous ont valu tout un passé de noblesse et de fierté française. Mais la société actuelle taira-t-elle le souvenir des autres âmes généreuses qui, depuis la naissance de la race canadienne, ont suivi l'exemple de ces femmes magnanimes en gardant intégralement l'idéal des jours anciens pour sauvegarder l'enfance et la génération canadienne-française.

Certes, la gloire des illustres éducatrices de la Nouvelle-France a immortalisé la vaillance des institutrices d'aujourd'hui qui n'ont qu'une ambition: conserver la mentalité catholique et canadienne-française en notre pays.

Il est vrai que, de nos jours, on ne conteste guère à l'idiome français, dans notre province du moins, le privilège de sa liberté. Cependant, maintenant que la vie est trépidante, que les lendemains sont incertains, que les consciences sont déformées, que la puissance de l'argent triomphe, que l'esprit de famille s'éteint, plus que jamais l'institutrice devient la dépositaire non seulement des intérêts de la famille, de la société et de l'Eglise, mais aussi de la langue. Il importe donc de la garder pure, dans toute sa clarté et sa finesse afin qu'elle traduise l'âme française qui doit vibrer dans chacun de nos actes. Il importe encore de convaincre l'enfant que sa langue est indissolublement liée à sa foi, que la perte de l'une serait la destruction de l'autre; enfin, que le meilleur moyen de se

faire respecter chez soi comme à l'étranger, c'est de parler et d'écrire correctement sa langue.

Tel est le travail pratique poursuivi par les titulaires de nos écoles primaires depuis quelques années. Afin que vous puissiez apprécier et seconder davantage les efforts patriotiques déployés à la petite école, je vous citerai quelques-uns des divers moyens de refrancisation générale employés avec une jalouse sollicitude depuis janvier 1936.

Au cours élémentaire: chaque jour, au moyen de la méthode intuitive, correction des mots mal appris; étude de quelques mots nouveaux principalement des termes usuels; interrogations répétées dans le but de faire exprimer simplement et correctement une pensée, causeries très courtes sur notre histoire nationale données avec cet élan de patriotisme qui soulève et fait vibrer les petits cœurs bien nés; historiettes naïves et vécues que les enfants peuvent reproduire dans leur langage à la fois aisé et correct; petites poésies simples et gracieuses, chants de compositions et de mélodies charmantes, variées d'intonations et de mesures, le tout en rapport avec l'idéal français qui grandit une vie. Les leçons de dessin convergent vers ce même objectif. Ce sont les plantes, les arbres, les oiseaux, les scènes de chez nous, les emblèmes canadiens-français qui apparaissent sur le parchemin; ou, pour d'autres esquisses variées, le tricolore et le fleurdelisé donnent la note nationale qui ne saurait être oubliée.

Aux cours moyen et supérieur, lecture expressive accompagnée d'exercices plus élaborés de vocabulaire et d'observation; récits propres à développer davantage l'intelligence, l'attention et à favoriser le bon langage; étude intelligente de l'histoire de notre pays, profitable à l'élève au double point de vue du développement du langage et de l'esprit français; exercices d'élocution, d'analyse littéraire apprenant à l'enfant à penser avec justesse, à sentir avec honnêteté et délicatesse et à découvrir les charmes conquérants de la langue française; la lecture individuelle d'auteurs choisis, suivie d'une synthèse contrôlée par l'institutrice fait naître en l'élève le sens littéraire et grammatical ainsi que le goût d'une lecture saine.

Les cercles de bon langage, les jetons, les jeux d'encyclopédie, les concours littéraires sont autant de procédés qui épurent le langage des anglicismes, des expressions impropres, des longues circonlocutions, des canadianismes vulgaires, en un mot, c'est la classe de vocabulaire et d'élocution mise en œuvre.

Quand j'aurai ajouté l'enquête poursuivie par nos titulaires de classe dans tous les couvents de cette cité et l'étude approfondie, tant de notre littérature canadienne-française que des résolutions du Premier Congrès, je vous aurai fait connaître l'essentiel du rôle joué par l'institutrice à l'école primaire pour la conservation de notre héritage français.

Cependant, aucune de ces initiatives n'a pu et ne pourra tendre au succès sans une préparation intellectuelle spéciale; aussi les titulaires, conscientes de la nécessité de cette culture plus avancée, ne reculent pas devant les sacrifices qu'impose l'assiduité aux divers cours de perfectionnement qui se donnent durant les vacances à l'Institut Pédagogique de Montréal et aux diverses Universités de leurs villes et provinces respectives.

C'est donc au cours de ces entretiens pédagogiques, où notre pensée est entièrement consacrée à l'avenir de cette jeunesse montante, que se dressent les projets de réalisation en vue d'une ascension stable et immédiate. En notre Québec, ces échanges mutuels d'idées, d'aspirations et d'espérances commencés l'an dernier, continués au cours de l'année scolaire, nous apportèrent les vœux suivants que nous soumettons très respectueusement au comité d'organisation du deuxième Congrès de la Langue française.

1.—Considérant que le présent Congrès est un congrès de la langue et de l'esprit français, constatant les résultats obtenus par les procédés déjà existants;

Le groupement féminin du personnel enseignant de la cité de Québec émet le vœu:

- a) Qu'au cours élémentaire, une plus grande attention soit apportée à la sonorité de la langue, en tenant compte d'avantage de la valeur tonique des voyelles;
- b) Qu'au cours moyen, la lecture expliquée soit considérée comme matière première et que les exercices de vocabulaire et de rédaction orale soient plus fréquents;
- c) Qu'au cours supérieur, des leçons de diction soient données par des professeurs compétents, nommés à cette fin par le Département de l'Instruction Publique de la Province de Québec;
- d) Que le "bon langage" proprement dit devienne matière obligatoire au programme et soit contrôlé par les inspecteurs, lesquels devront tenir compte de l'ambiance de l'enfant.

2.—Vu l'importance de développer le vocabulaire au cours primaire et d'inculquer le goût de la lecture;

Admettant le rôle éducateur des livres canadiens-français en ce qui regarde la formation de l'esprit français chez les jeunes, les institutrices de cette ville souhaitent:

- a) Que les bibliothèques scolaires créées à la suite du Congrès de 1912 dans nos écoles primaires s'inspirent davantage de la littérature canadienne-française;
- b) Que des bibliothèques soient organisées pour les cours élémentaires et appropriées au degré de développement de l'enfant;
- c) En conséquence qu'on prime nos auteurs canadiens qui mettraient leur plume au service de l'enfance, en rédigeant des contes, des historiettes et des légendes à leur portée.

3.—Constatations faites de l'influence néfaste exercée par le langage incorrect et vulgaire employé dans certains programmes de la radio, le même groupement suggère:

Qu'une demande soit adressée à la commission de la radio-diffusion en faveur d'une censure plus étroite concernant les programmes de nos postes locaux.

4.—Sachant qu'une culture générale plus perfectionnée est indispensable à l'institutrice et que cette dernière ne peut y répondre, faute de ressources;

Connaissant la haute valeur éducationnelle de l'institutrice au triple point de vue religieux, intellectuel et national, le groupement suggère qu'un appel pressant soit fait au Gouvernement de cette Province;

- a) Pour qu'on encourage fortement les revues pédagogiques canadiennes-françaises;
- b) Pour que les primes de mérite et de longs services autrefois décernées au personnel enseignant soient rétablies.

Puissent ces vœux émis, puis acceptés, confirmer le rôle patriotique de l'institutrice, qui a toujours été et demeure encore de "mieux faire connaître la langue française, de la faire aimer davantage, d'étendre son domaine et de faire respecter ses droits."

Voilà pourquoi Jules Simon a pu dire: "Donnez à l'école primaire, à l'institutrice sa place d'honneur et dans vingt ans la face du pays sera changée."

The first part of the document is a letter from the Secretary of the State to the Governor, dated the 10th day of January, 1862. The letter is addressed to the Governor and is signed by the Secretary of the State. The letter contains the following text:

Sir, I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 9th inst. in relation to the application of the State of New York for the admission of the State of New York to the Union. I have the honor to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration.

I am, Sir, very respectfully, your obedient servant,

Secretary of the State

The second part of the document is a report from the Secretary of the State to the Governor, dated the 10th day of January, 1862. The report is addressed to the Governor and is signed by the Secretary of the State. The report contains the following text:

Sir, I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 9th inst. in relation to the application of the State of New York for the admission of the State of New York to the Union. I have the honor to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration.

I am, Sir, very respectfully, your obedient servant,

Secretary of the State

VIII

SÉANCES D'ÉTUDE POUR LES JEUNES

La Jeune Fille et l'Esprit français

Par Mlle Marie-Paule Bédard, (Québec)

Qu'il me soit permis, en commençant, de remercier le Comité d'Organisation du deuxième Congrès de la Langue française pour la confiance qu'il accorde à la Canadienne-française en l'appelant à collaborer officiellement à la grande œuvre de conservation de notre esprit français. Ainsi se réalisent les paroles d'un de nos historiens: "S'il est une particulière beauté de notre histoire, c'est la collaboration de la femme à toutes les grandes choses que nous avons accomplies."

Cet esprit français, quel est-il? . . . Mérite-t-il vraiment que nous luttons pour lui? . . . Ne serait-il pas préférable de nous laisser aller sur la pente de l'anglicisation ou de l'américanisation? . . . Eh bien! non. Il faut garder, à la face du monde, notre caractéristique de peuple canadien et français à la fois. Quelle richesse de posséder cet esprit fait de mesure, de sagesse, source de qualités et de vertus qui mettent en relief la nature supérieure de l'homme et qui honorent le plus l'humanité. Comme le dit si bien M. le juge Adjudant Rivard: "Le pays aurait pu être découvert et colonisé par une autre nation que la France; mais si la civilisation avait été apportée au Canada dans les plis d'un autre drapeau, il manquerait quelque chose de subtil et de délicat, d'insaisissable presque et qu'on ne peut définir, mais qui existe, qui inspire depuis trois siècles les gestes des Nouveaux Francs, et qui, à notre insu, et malgré les fautes commises, a profondément influé sur la vie, les esprits et les mœurs dans le Nouveau Monde." Et l'écrivain ajoute: "Une autre nation aurait pu apporter ici une recherche plus ardente et peut-être plus heureuse

des richesses; une humeur plus ambitieuse, une science plus pratique du bien-être; elle n'aurait su donner au peuple nouveau, à la fois le génie aventureux et âpre au travail des Normands, l'amour du sol des Berrichons et la fière indépendance des Poitevins, l'esprit hospitaliers des Bourguignons et l'endurance des Francs-Comtois, la fidélité bretonne et la gaité tourangelle, l'ardeur et la verve picardes, la douceur angevine, la ténacité beauceronne, et jeté sur tous ces caractères, pour les ennoblir et les idéaliser, la note chevaleresque de la générosité française."

C'est tout cela, l'esprit français, et plus que cela. Grand inspirateur des héros et des saints, il a pour nom "l'esprit chrétien" (1). Barrès le voit incarné en Jeanne d'Arc. "Etudiez la Pucelle, dit-il, méditez sa vie, sa mort, sa verve charmante, sa chevalerie, son genre mystérieux, son sacrifice. Elle vous donnera le mot de nos destinées dans le passé et dans l'avenir." En effet, fut-il jamais nature plus droite, plus tendre, plus pure, plus profondément pieuse?... La force de sa volonté, la hauteur de ses pensées, l'intensité de son enthousiasme domptèrent toute opposition.

Le même esprit, au XVIIe siècle, affermit le courage, centuple l'énergie de nos découvreurs, de nos évangélisateurs, de nos éducateurs et de nos mères canadiennes. Dès 1617, Marie Rollet, malgré les risques de la traversée et les privations auxquelles était exposée une colonie naissante, ne craint pas de suivre son mari, Louis Hébert, premier agriculteur au pays. L'épouse de Champlain, Hélène Boullé, partage elle aussi la vie misérable des premiers colons. Sa présence réjouit les habitants de la Nouvelle-France. Par sa douceur, elle sait gagner aux Français l'amitié des indigènes. Marie de l'Incarnation, la "Sainte Thérèse d'Amérique", comme l'ont appelée les historiens, la première, jette les bases d'une maison d'éducation et d'instruction pour les filles. L'Association de la Sainte-Famille, fondée par Madame D'Ailleboust, constitue le premier essai d'œuvre sociale. Cette "belle et intelligente femme, d'une rare distinction" s'occupe beaucoup des sauvages, leur porte vivres et vêtements, leur sert souvent d'interprète, grâce à sa connaissance de la langue algonquine. Nos "Grandes Canadiennes" ont donc adopté la proposition de Jeanne D'Arc: "Il faut que France, que Chrétienté continue" et elles réalisent leur idéal. Plus tard, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, jeunes filles celles-là, comblées de biens et de talents, viennent porter au pays, avec leur grâce souriante, leurs lumières et

(1) Mgr Beaudrillart.

leurs forces. L'une, de son hôpital, l'autre, de son couvent, veillent sur la colonie tant menacée, et versent au cœur des Français et des sauvages la semence de vertus qui produira des moissons héroïques. L'année 1697, les lettres ont aussi leur pionnière en Marie Morin. Beauté et splendeur du génie français qui offre au Canada en cette québécoise, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, son premier historien! Les critiques en font de beaux éloges. "Son souci du fait exact, sa phrase alerte, sa curiosité de chroniqueur, ont donné lieu à des descriptions, à des portraits d'un grand intérêt. La naïveté savoureuse de ses récits rappelle les premiers chroniqueurs de France." Enfin, Jeanne Leber, première recluse et contemplative, Marie d'Youville, première fondatrice canadienne de communauté et toutes les inconnues dont la vie échappe à l'histoire, incarnent réellement l'âme française dans toute sa richesse et attestent que l'esprit français s'est implanté en terre canadienne, il y a trois siècles, grâce au dévouement de ces femmes.

Or, nos Canadiennes n'ont pas failli à leur mission, et le flambeau brille toujours sur le Cap Diamant. La jeune fille d'aujourd'hui, malgré les influences anglo-américaines de la presse, de la radio et du cinéma, conserve les traits profonds de son origine française. "Par sa physionomie, son allure, son langage, écrit un contemporain, (1) elle rappelle la Française, surtout l'ancêtre de Normandie, plutôt petite et potelée. Son visage aux traits fins, au teint légèrement basané est éclairé par des yeux rieurs et tendres, sous une abondante chevelure brune. Sa démarche révèle une femme active, énergique et bien équilibrée." Voilà pour le physique. Son intelligence maintenant: "Le niveau culturel de la Canadienne-française garde l'empreinte des vicissitudes de l'histoire de son peuple. Ses qualités morales, par la force des choses se sont exercées, pourrait-on dire, au détriment de ses facultés intellectuelles. La lecture est pour elle, beaucoup plus un passe-temps, une distraction, qu'un souci de culture. Mais le nombre des femmes lettrées et instruites augmente constamment. Toutefois, il forme encore un noyau bien distinct de la masse. Les mouvements de la vie publique ne la préoccupent guère. Elle les aperçoit de haut, mais ne les juge pas." Son âme: "L'idée religieuse domine et remplit sa vie—elle s'y réfugie avec confiance dans l'adversité et y puise son esprit de résignation bien typique. La femme qui a oublié son "*pater*" ou son "*ave*" n'est pas canadienne-française. La prière est pour elle une nécessité quotidienne, au même titre que le boire et le manger." Son cœur: "Son

(1) Albert Lévesque.

affection est simple, sincère et ignore les complications savantes d'une coquetterie raffinée. La véritable coquette n'existe à peu près pas au Canada français. La jeune fille préfère les réunions intimes où l'on cause musique, peinture ou littérature aux grandes démonstrations sociales. Les passions profondes sont assez rares, mais le grand Amour, l'amour fidèle, dépouillé de ses manifestations violentes, rempli du don entier de soi-même, exempt de tout souci d'ostentation ou d'intérêt, préparé non pas aux sacrifices éclatants, mais au martyre obscur de chaque jour, domine sa vie intérieure. Le bon sens dirige ses actes extérieurs. La Canadienne-française est rangée, bonne ménagère, et soucieuse d'ordre et de propreté. Ses goûts sont généralement assez simples. Elle aime les jolis vêtements, préfère le style classique des robes longues aux jupes étriquées. Grâce à son ingéniosité, elle se tire avantageusement d'affaire avec peu de ressources et prend excellent parti de tout. Bref, et c'est toujours l'écrivain qui parle, la Canadienne-française, atteint une belle moyenne dans l'échelle des valeurs féminines. Et c'est surtout par sa valeur morale qu'elle sort de la banalité et s'élève au-dessus de la médiocrité."

De l'âme française, j'ajouterai que nous avons conservé le goût du beau, l'amour des arts et l'instinct de la sociabilité. Nos salles de concerts et de conférences ont toujours un auditoire féminin très nombreux. La Canadienne-française accourt partout où elle peut applaudir le talent. De la sorte, elle sait entretenir une conversation intéressante, quelquefois même, tenir de véritables "petits salons" dont l'influence, si elle voulait s'en donner la peine, changerait parfois "la face" du pays. Malheureusement, au Canada, la femme, tout en jouissant d'un grand pouvoir, n'en use presque pas.

Son sens artistique est bien français. En musique, on ne compte plus les talents qui atteignent les sommets. Notre littérature féminine s'est vu à plusieurs reprises décerner les palmes académiques. Nos artistes féminins, peintres-sculpteurs, ont produit jusqu'ici des pièces intéressantes mais trop ignorées. Elles triompheront de l'apathie du public et réussiront à s'imposer, car elles ont beaucoup de talent.

L'esprit français semble donc être encore aujourd'hui l'apanage de la jeune fille canadienne. Puisse ce Congrès lui faire apprécier davantage ce grand don, et lui inculquer le vif désir de le développer chez elle, chez les autres, et de le conserver toujours comme sa caractéristique propre et comme sa plus belle et sa plus brillante parure.

Les Oeuvres de Jeunesse masculine dans la Province de Québec

Par M. le docteur Louis-Philippe Roy, (Québec)

Qui donc a dit: Gagner la jeunesse, c'est se rendre maître de l'avenir?

S'il faut en juger par l'empressement avec lequel on sollicite, de toute part, l'adhésion de la génération montante, la justesse de cet aphorisme est reconnue partout.

Pouvoirs religieux et civils, forces politiques et économiques, organisations sociales ou nationales se disputent la jeunesse. Il n'est pas un seul groupe qui n'ambitionne de multiplier dans ses rangs le nombre de ses adeptes.

Et quand les organisateurs du deuxième Congrès de la Langue française voulurent offrir des *motifs d'espoir* aux congressistes, ils se tournèrent vers la jeunesse.

L'on m'a confié la tâche de préciser ces *motifs d'espérer en la jeunesse masculine*. Certes, je n'irai pas jusqu'à dire que tous les jeunes sont conquis à l'idée de patrie, que tous sont convaincus de la nécessité de conserver intégrale notre foi, intègres nos traditions, intacte notre héritage français.

Mais j'affirme avec enthousiasme qu'il y a lieu d'espérer beaucoup de la jeunesse masculine et ce, pour trois raisons principales.

Il y a lieu d'espérer car la masse à conquérir est tellement grande; il y a lieu d'espérer car les conquérants, encore peu nombreux, sont tellement décidés; il y a lieu d'espérer car les obstacles à la conquête sont tellement mieux connus!

Pour développer adéquatement ces trois propositions, je n'ai à vous offrir, hélas! que les loisirs enfiévrés d'un *tâcheron de la plume*.

Je ne puis même plus m'en excuser puisque je me trouve si honoré de contribuer au menu de ces vivifiantes assises.

Je vous livre donc mon modeste poulet malgré ses ostensibles chicots.

I

La masse à conquérir est tellement grande, ai-je dit. Quand le blé lève dru, l'on escompte une bonne moisson. Quand la matière

première est riche, on attend une abondante production. Or, dans la province de Québec, le nombre des jeunes gens de 15 à 30 ans atteint 436,000 dont 113,000 dans la seule ville de Montréal 18,100 à Québec, 16,800 à Verdun, 10,840 aux Trois-Rivières et ainsi de suite.

* * *

Que peuvent penser ces jeunes gens au point de vue national ? (Il va sans dire que je fais abstraction complète du sens ou des sens politiques du mot national). Que peuvent penser ces jeunes au point de vue national ?

a) La majorité des garçons de 15 à 20 ou 21 ans vont encore à l'école ou au collège. S'il faut en juger par les opinions reçues, ces écoliers ou collégiens bénéficient déjà de la campagne menée si rondement par M. l'abbé Groulx et ses adeptes en faveur d'une meilleure éducation nationale. Ceux que nous avons interrogés sont *unanimement à constater dans l'enseignement primaire et secondaire un grand réveil et chez les professeurs et chez les élèves*. Une communion plus intime s'établit entre le présent et le passé. La génération montante ressent les résultats vivifiants d'une heureuse transfusion;

b) Chez les jeunes de 20 à 25 ans, la majorité souffre singulièrement d'une éducation nationale qui lui a fait défaut. La masse est indifférente. On sent qu'il y a une brisure entre cet âge et le nôtre. Des luttes valeureuses dont ils ont profité dès le berceau, ces jeunes n'ont qu'une vague connaissance, une science trop pauvre pour que s'y développe la tige fragile de la gratitude.

Aussi bien les réponses reçues rendent-elles un son d'amère déception. Beaucoup de ces jeunes sont porteurs de parchemins richement enluminés, et ils végètent. Conséquemment, ils ne croient plus aux belles idées. Ils sont blasés. A nos questions, sur la patrie, le patriotisme, la fierté nationale, ils répondent avec indolence par une tangente qui se dessine ainsi sous la plume de l'un d'eux: "On nous avait dit de travailler, que le travail est la clef du succès. J'ai obtenu mon diplôme. Je n'ai pas encore frappé coup. Les seuls confrères qui aient réussi étaient protégés par leurs parents ou des amis influents. Je suis maintenant décidé de prendre la première chance que j'aurai... d'où qu'elle vienne, sous quelque couleur ou quelque drapeau qu'elle se présente."

c) Plus complexes sont les réponses de jeunes de 25 à 30 ans. *L'indifférence y est moins fréquente, le défaitisme plus rare, la déception moins vive.*

Les événements politiques de ces deux dernières années, le ton de la discussion de la chose publique, ont secoué la torpeur de cette jeunesse plus avancée. Plusieurs même ont subi un accès de fièvre qui leur a rendu l'enthousiasme. Mais après avoir espéré grandement, ils redeviennent perplexes. Le réveil social, économique, politique et national les tient sur un qui-vive... dont ils seront bientôt las. Pour le moment, ils attendent... le regard fixé sur un horizon d'où peut surgir le beau et le mauvais temps. Ils retomberont demain dans un scepticisme accentué si on ne se porte pas à leur aide.

* * *

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, vous contesterez peut-être cette pêche à la ligne comme mode d'enquête. Qu'eussiez-vous fait à ma place ? Comment eussiez-vous procédé ?

Car je vous prie de le remarquer, sur ces 436,000 jeunes gens, à peine 60,000 sont groupés dans les œuvres de jeunesse et les associations politiques de jeunes. Si la statistique est déjà difficile à obtenir auprès des organismes bien constitués, jugez de la situation du rapporteur en face de la foule anonyme et inorganisée.

Au reste, la meilleure manière de savoir ce que pensent les jeunes, c'est de les interroger. Quand des centaines de réponses provenant de milieux les plus dispersés et les plus divers rendent le même son, les conclusions sont faciles à tirer. Celles que vous entendez sont fidèlement transmises.

Peut-être les trouverez-vous lourdes de pessimisme ? Glissons-y quelques rayons d'espoir.

II

En face de cette jeunesse si nombreuse et si avide de rencontrer des sauveurs, se dressent des conquérants encore peu nombreux mais tellement décidés.

J'appelle conquérants les 37,000 jeunes gens enrégimentés dans les multiples bataillons spécialisés de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Conquérants sont les 23,000 *jocistes* fiers et purs, lancés à la poursuite de la jeunesse ouvrière que des conditions souvent inhumaines et fréquemment immorales sont en train de gâter ou qu'un chômage forcé laisse dans une oisiveté troublante, desséchante et stérilisante.

Conquérants sont les 2,000 *jicistes* qui travaillent à garder ou à ramener au Christ jeunes commis, employés de bureau, professionnels débutants, déjà habitués à vivre dans un monde si peu respectueux des droits de la justice et des prescriptions de la charité, indifférent à tout ce qui n'est pas piastre et sou.

Conquérants sont les 4,000 *jécistes* qui, dans le milieu scolaire, collégial, universitaire, exercent un irrésistible apostolat catholique, social, voire même national après y avoir créé un climat vraiment catholique et français.

Conquérants sont les 5,000 *jacistes* qui, au milieu rural aujourd'hui si anémiant pour la jeunesse, savent restituer sa vie, son entrain d'autrefois et rendre plus attrayante, plus formatrice, plus chrétienne, plus joyeusement canadienne la paroisse campagnarde à laquelle la race doit sa survivance.

Conquérants sont les 3,000 *membres* de la Jeunesse catholique des Patronages, véritable mur de défense contre les agents de déformation et centre par excellence de formation complète.

Bref! conquérants sont les membres de la J.O.C., de la J.A.C., de la J.E.C., de la J.I.C., de la J.C.P., tous bataillons vivants de la vaillante armée acéjiste dont l'objectif *primordial et essentiel* est l'action catholique, mais qui n'en demeure pas moins l'organisme le plus effectif d'action nationale.

* * *

Je n'ignore pas qu'il y eut sur ce point de nombreuses discussions. Mais avec sa maîtrise habituelle et un sens patriotique très aiguë, Son Eminence le cardinal Villeneuve a tranché la question. *La formation nationale fait partie de la formation intégrale d'une jeunesse catholique, a-t-il justement rappelé.*

D'aucuns diront peut-être; n'avons-nous pas les Jeunes-Canada, les Jeunesses Patriotes, les Jeunes Réformistes, et d'autres pour donner aux moins de trente ans la formation et l'éducation nationales?

Outre que tous ces organismes, dont nous pourrions dire beaucoup de bien, n'ont pas la force numérique ni l'amplitude nécessaires, il faut bien convenir que certains d'entre eux ont participé à la politique active. Cette participation que les circonstances exigeaient *peut-être* a compromis l'existence de quelques-uns de ces mouvements, cependant qu'elle a rendu les autres suspects aux yeux de plusieurs.

Bien que leur effectif global n'atteigne probablement pas 500 adeptes, ces organismes constituent néanmoins des forces appréciables légitimant certains espoirs.

* * *

Et les Scouts, qu'en faites-vous ?

Le scoutisme a l'avantage certain et l'indiscutable inconvénient d'être international. C'est un puissant instrument de formation. Pour peu que les dirigeants fassent attention de ne pas laisser fausser ou s'anémier le patriotisme de nos jeunes dans un internationalisme neutre, les scouts deviendront des citoyens précieux pour la patrie canadienne, car ils seront fiers de leur catholicisme, amants de notre féconde nature, riches d'un caractère viril et bien trempé.

Quant à l'O.T.J. (Oeuvre des Terrains de Jeux) il faut en attendre beaucoup de bien. J'en fais une brève mention bien qu'il s'agisse plutôt d'une œuvre de protection de l'enfance. En soustrayant aux dangers physiques et moraux de la rue plus de 20,000 enfants en vacances, l'O.T.J. sauvegarde notre capital humain et notre capital spirituel. En plongeant ses membres dans une atmosphère patriotique renouvelée sans cesse par l'ingéniosité des surveillants, l'O.T.J. fait aussi œuvre d'éducation nationale.

* * *

Dans nos œuvres de jeunesse masculine dont j'ai énuméré les principales seulement, vous chercherez donc en vain un groupement s'occupant exclusivement de la formation nationale des jeunes garçons.

Faut-il s'en plaindre ?

Je ne le crois pas.

Ce serait compliquer singulièrement les choses que d'édifier une nouvelle organisation dont les chevilles ouvrières seraient fatalement les mêmes. L'expérience le prouve : dans la lutte pour le bien, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. Je veux dire, ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve aux avant-postes.

A mon sens, et un séjour de quinze ans dans les œuvres me permet d'exprimer cette opinion, à mon sens, les mouvements spécialisés d'action catholique sont les meilleurs instruments de formation nationale pour la jeunesse, pourvu que leurs dirigeants le veuillent.

Ils doivent le vouloir car l'Eglise les y autorise. Son Eminence et nos évêques ont donné des directives non équivoques à ce sujet.

Ils doivent le vouloir parce que l'intérêt de la jeunesse l'exige. Ils doivent le vouloir afin de supprimer la nécessité d'un autre organisme. Si une association de formation exclusivement patriotique prenait naissance, elle creuserait des vides dans l'état-major de l'action catholique spécialisée.

Au reste, pourquoi les responsables de l'action catholique spécialisée risqueraient-ils de "compartimenter" (excuser le néologisme) le cœur d'une jeunesse qui a appris dans l'histoire du passé à ne jamais dissocier l'idée de foi de l'idée de patrie ?

Enfin, l'histoire le démontre encore, sauf de rarissimes exceptions les vrais catholiques furent les meilleurs patriotes, les vrais patriotes furent les meilleurs catholiques.

III

La masse à conquérir est grande, mais les conquérants sont bien décidés. Il nous reste à indiquer quelques obstacles.

1°—L'A.C.J.C. et ses mouvements spécialisés fédérés rempliront leur rôle de formation nationale s'ils ont soin d'éviter un danger.

Les formules spécialisées sont importées d'Europe. Or, en Europe, en France en particulier, on ne se gêne pas pour adopter certains termes anglais. Chez nos cousins, l'emploi des *ferry-boats*, l'usage des *pull-over* ou la tenue des *meetings* ne comportent aucun danger. Les Français de France conserveront évidemment leur langue même si leur vocabulaire se farcit de mots anglais.

Il en va tout autrement chez nous. L'adoption de ces mots anglais s'ajoutant à ceux provenant de mille autres sources augmente les risques que nous courons de perdre notre langue et notre mentalité française. Nous avons déjà assez d'anglicismes sans en ajouter volontairement.

La J.O.C., la J.I.C., la J.A.C., la J.E.C. se doivent de bannir de leur vocabulaire technique tout ce qui n'est pas français. Si ce devoir incombe à tout organisme canadien-français, il incombe davantage à ceux qui donnent le ton, à ceux qui ont pour mission de former les jeunes.

Il faut que tous les acéjistes, quel que soit leur nom de baptême, restent fidèles dans ces détails, s'ils veulent que l'action catholique spécialisée joue son rôle d'éducation et de formation intégrale de la jeunesse.

2°—Mais ce n'est là qu'un mince obstacle. Il suffira d'un peu de vigilance pour le renverser. Nous voudrions pouvoir en dire autant d'un deuxième obstacle qui constitue l'entrave principale à l'expansion de nos œuvres de jeunesse masculine: *l'obstacle politique*.

Mesdames et messieurs, j'ai conscience de pénétrer dans un territoire hérissé de précipices, sur un terrain brûlant. Mais l'heure n'est pas à l'hésitation, s'il convient de ménager les susceptibilités, il est nécessaire de dire la vérité.

La voici toute nue.

Les partis politiques légitimes (j'exclus donc le parti communiste et d'autres d'inspiration socialiste) ont droit de chercher à créer, au sein de la jeunesse, des clubs ou associations grâce auxquels ils pourront multiplier leurs partisans. Mais devant les intérêts infiniment supérieurs de l'Eglise et de la patrie, les partis devraient s'effacer, du moins agir avec plus de discrétion.

Jeunesse libérale, jeunesse conservatrice, jeunesse nationale sont, je n'hésite pas à l'affirmer, des organismes crétinisants pour les jeunes.

Les 12 à 15,000 jeunes gens groupés dans ces organismes politiques de toute couleur et de toute nuance sont autant de sujets dont il est difficile de réclamer de l'apostolat social ou national, sinon catholique, quand les activités demandées ou suggérées ne s'harmonisent pas tout à fait avec les activités ou les idées du parti auquel ils adhèrent servilement.

Jean-Baptiste un Tel est-il invité à faire un discours à l'occasion de la fête nationale? Vite, M. X., officier de la Jeunesse de telle couleur, s'approche, le met sur ses gardes, le prie de ne pas trop insister sur ceci, sur cela, bref! lui conseille de s'en tenir aux idées anciennes, afin de ne pas trop froisser les susceptibilités de tel politicien dont il peut attendre quelque patronage pour lui-même ou quelque protection pour une petite cousine ou un grand oncle.

D'ailleurs, sous tous les régimes, la meilleure recommandation que puisse offrir un jeune homme, candidat à une bourse ou à une position quelconque, c'est d'être membre de tel club politique. Vous êtes jociste, vous êtes jiciste, vous êtes Jeune-Canada, Jeune Patriote, c'est bien, mais ce n'est pas un titre de noblesse en politique. Pour d'aucuns, ces qualités vous rendent même suspects. Etes-vous au contraire, de la jeunesse lilas, de la jeunesse caille, de la jeunesse jaune, à la bonne heure! Vous êtes un as, vous possédez une supériorité.

Entre nous, ces groupements politiques de jeunesse, ont-ils été dans le passé, autre chose que des instruments de cabale électorale, des machines à distribuer le patronage, des milieux de culture pour le sot et stupide esprit de parti ?

Sauf dans le but d'embêter l'adversaire ou de servir le parti, avez-vous déjà vu ces organismes politiques prendre une initiative patriotique dictée par le seul amour de la patrie ?

Par contre, vous avez vu des œuvres de jeunesse paralysées dans leur action catholique, sociale ou nationale parce que tels officiers ont craint de se compromettre politiquement parlant.

La glorieuse lutte menée par l'A.C.J.C. en faveur de nos frères ontariens nous en fournirait plusieurs preuves si nous voulions fouiller un passé qui ne date que d'hier.

* * *

Ce jugement sur les jeunesses de toute couleur politique vous paraît-il sévère ? Ce n'est pas moi qui le formule, ce sont des jeunes libéraux, des jeunes conservateurs, des jeunes nationaux qui me l'ont dicté de vive voix ou par lettre, sans oublier cependant de réclamer silence sur leur nom.

Je n'en veux à aucune de ces organisations mais je crois, j'*affirme* que le meilleur moyen de former des électeurs solides, éclairés, sincères, consciencieux, patriotes, ce n'est pas d'enrégimenter les jeunes dans les clubs politiques, de leur bander les yeux, de leur injecter le fanatisme politique goutte à goutte ou de leur faire prendre du rouge, du bleu ou du national à la sucette ; mais bien plutôt, de les diriger dans des organismes d'action catholique, dans des œuvres de jeunesse où le jeune ouvrier, le jeune étudiant, le jeune commis, le jeune employé de magasin, le jeune agriculteur apprendront à aimer l'Église, d'abord et avant tout, apprendront à connaître ce que pense l'Église de nos problèmes économiques et sociaux, apprendront comment il importe de servir sa race, son pays, sa patrie avant son parti.

Quand nous aurons des citoyens formés à l'école de la J.O.C. de la J.A.C., de la J.E.C., de la J.I.C., de la J.C.P., nous aurons des *électeurs assez libres, assez éclairés, assez consciencieux* pour épurer nos mœurs électorales et assurer la victoire de la démocratie sur le communisme, la préséance de l'esprit catholique et français sur l'esprit de parti.

Car la J.O.C., la J.I.C., la J.E.C., la J.A.C., c'est du catholicisme, c'est du patriotisme, c'est du civisme en action, incarnés en chacun agissant dans le milieu où il est placé, dans l'accomplissement de sa fonction, de son devoir d'état.

Des catholiques, des citoyens, des patriotes vivant dans un tel milieu, ces œuvres font autant de cellules vigoureuses, de forces de rayonnement et de conquête qui trouvent dans l'organisme même qui les a développés, un champ pour rayonner et un objet à conquérir.

Ce rayonnement et cette conquête se font d'autant mieux que par l'enquête systématique; les jocistes, jicistes, jacistes, jécistes sont autant de jeunes qui savent s'observer eux-mêmes dans leur propre vie morale, religieuse, sociale, nationale, qui savent voir les faits qui se produisent dans leur rayon visuel, qui savent analyser les situations qui composent leur vie, la vie de leur milieu. Aussi avec quel entrain, quelle assurance, quel courage et quelle clairvoyance ils posent les actes patriotiques ou catholiques nécessaires.

Et quand on parle d'actes posés, n'allons pas imaginer des actions éclatantes. Ce ne sont pas toujours les plus efficaces. Pour tous les acéjistes, il s'agit tout simplement de préciser l'attitude pratique à prendre, la conduite concrète à tenir dans telle situation déterminée (au travail, dans les loisirs, dans la vie sentimentale), et d'obtenir de tel jeune ouvrier, de tel jeune cultivateur, de tel jeune étudiant, de tel jeune commis ou employé de bureau, qu'il fasse passer dans la vie réelle et quotidienne, quelque chose de son christianisme, quelque chose de son patriotisme. Peu, s'il n'est possible de faire que peu, mais, si peu que ce soit, c'est déjà sortir de ce qui est, pour tendre vers ce qui doit être. Cet acte, c'est déjà un commencement d'incarnation, selon la forte expression de Bayard dont je m'inspire.

Et s'il se répète, cet acte, ce sont des habitudes qui se créent, des vertus qui s'acquièrent, ce sont des vérités qui entrent dans les mœurs. Et c'est une transformation du milieu qui s'opère en même temps qu'une formation qui s'acquiert.

* * *

Répetons-le bien haut: au terme de ce rapport: L'ACTION CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE, c'est du catholicisme à l'état pur, c'est du patriotisme constant, c'est l'épanouissement d'une conception vraiment plénière de l'existence.

Grâce à ces mouvements providentiels, le jeune homme a la sensation vivifiante d'être dans l'ordre voulu par Dieu et de pouvoir, sans quitter sa profession ou son milieu, faire rendre à son existence son maximum.

Le jociste, le jaciste, le jiciste, le jéciste retrouvent ce bien précieux de l'âme : la joie au travail, engendrant cette conscience et cette fierté de son devoir d'état, de son métier, de sa condition sociale, en même temps que la conscience et la fierté d'un catholicisme ou d'un patriotisme qui fait de chacun un vrai fils de Dieu et un vrai fils de la patrie.

Apôtre et patriote.

Quelle joie et quel bonheur de se voir assigner, *au delà de la monotonie de sa tâche quotidienne et dans son accomplissement même*, cette vocation et cette mission, ce but et cet idéal de conquérir ses frères à l'Eglise et à son pays, de travailler à faire une jeunesse grande et belle, de contribuer pour sa part, par ses humbles mais constants efforts, à établir le règne social du Christ, à faire mieux aimer la grande et la petite patrie.

Les Œuvres de Jeunesse féminine

Par Mlle Jeanne Jobin, (Québec)

Raisons d'espérer et causes de survivance.

Un grand espoir s'est levé sur la terre et ce grand espoir, c'est la jeunesse de tous les pays qui s'organise et veut apporter sa part à la solution des angoissants problèmes sociaux, problèmes qui partout agitent le monde civilisé. C'est cette jeunesse de chez nous qui "nous remue, nous secoue" disait hier Mgr Maurault dans un véritable élan de confiance et d'admiration.

De nos jours, plus que jamais on est mené par l'idée; et l'idéal de la jeunesse d'aujourd'hui est positif et pratique.

Surtout depuis quelque dix ans les jeunes ont compris cette grande loi de la vie. "Croître et se multiplier". Ils ont compris qu'en élaborant la loi de la vie son Auteur n'a pas seulement établi la loi de sa croissance individuelle, il a tout en même temps proclamé la loi de sa multiplication sociale. "Croissez et multipliez". En vertu de cette loi, l'individu a le pouvoir et le devoir de se développer, la société a le pouvoir et le devoir de multiplier le développement. Ce privilège de croissance et de multiplication, qui se réalise au premier point de départ de toute vie humaine, s'applique à toute propagation de vie.

En fait, Dieu n'a voulu les contacts humains qu'en vue de la multiplication de la vie.

Les Œuvres de Jeunesse féminine sont de magnifiques contacts humains, une admirable multiplication de la vie.

La période qui a suivi la Grande Guerre a vu s'effectuer une transformation profonde de la société. La jeunesse au contact de ses horreurs et appelée elle-même à contribuer généreusement à la défense de l'idéal et du patrimoine national, a mûri plus rapidement. Les circonstances l'ont affranchie beaucoup plus tôt qu'autrefois de la dépendance et de l'atmosphère familiales. Cette jeunesse a pris contact avec les réalités de la vie et a connu, par la force des

circonstances, une grande liberté... avant d'avoir acquis, pour en user convenablement, l'expérience nécessaire que seul le temps apporte.

A l'activité intense de la période de guerre ont succédé des années de déséquilibre, des années de crise et d'inactivité. La jeunesse s'est trouvée momentanément désemparée, et pas encore complètement habituée à l'usage de la jouissance de la liberté, elle en a abusé et a donné dans certaines exagérations... Et après avoir abusé d'une trop grande liberté, les plaisirs mondains lui ont paru vides et insuffisants; elle a trouvé sa voie et un débouché à son activité débordante dans "les œuvres de jeunesse".

Depuis dix ans, la jeunesse se consacre de plus en plus aux problèmes sociaux où elle apporte brillamment sa quote-part au soulagement et au redressement des problèmes et des conditions pénibles qui semblent découler inévitablement de l'agglomération des individus en société.

D'abord les jeunes gens ont commencé à rayonner, chacun suivant sa capacité culturelle ou professionnelle, par le moyen des œuvres sociales de formation et de charité. De ces œuvres, le Dr Roy vient de vous entretenir d'une manière remarquable; je traiterai donc quelques instants des œuvres de jeunesse féminine.

Aujourd'hui environ 400, peut-être un millier de jeunes filles sont enrôlées dans des mouvements variés adaptés à chaque plan social et viennent constituer un admirable complément aux œuvres masculines, atteignant tous les milieux et soulageant des misères qui, de la nature des choses, échappent aux premiers. La femme toujours l'associée et le complément de l'homme, tel qu'il est voulu dans le plan de la Providence, apporte ici sa contribution au redressement des tares sociales.

Organisation, caractères généraux.

Ce court rapport ne me permet pas d'entrer dans l'énumération complète de ces œuvres, et le détail de leur organisation, suivant le milieu qui les constitue et l'action qui leur est propre... je crois qu'il est plus important de souligner leur caractère national, et de démontrer leur efficacité.

Toutes ces œuvres sont extrêmement sympathiques, et je compte à Québec, parmi les membres de ces œuvres des jeunes amies qui comprendront et la nécessité où je suis d'en agir ainsi, et mon regret d'une nomenclature rapide.

Je salue d'abord les Noëlistes qui ont eu l'initiative et une bonne partie de l'organisation de cette magnifique journée des "Jeunes". Je rends hommage à ce milieu sélectionné travaillant à son propre perfectionnement et par là à la création si nécessaire d'une élite.

Ce qui fait la force de ce beau mouvement Noëliste si bien balancé c'est "son esprit" car il y a un esprit Noëliste !

"Un esprit" un magnifique esprit de sacrifice et de discipline, voilà aussi la caractéristique du Guidisme (mouvement scout féminin). Ces deux mouvements très jeunes sont dans notre ville, au moins les plus anciens et les plus connus.

Le Jicisme, qui s'organise depuis plus d'un an, se dispose à conquérir la masse et prépare son état-major (dirigeantes et militantes) dans des cercles d'étude approfondissant l'Évangile et scrutant des problèmes moraux et sociaux; les Jocistes occupent de la sorte les loisirs, autrefois désœuvrés d'une classe bourgeoise relativement privilégiée; les Jocistes ou Jeunesse ouvrière, œuvre admirable de dévouement le plus complet, la mieux organisée, travaillent au progrès et au relèvement moral du milieu ouvrier.

Il y a quelques années, grâce à l'initiative et à la charité de belles âmes, la Société Saint-Vincent-de-Paul voyait naître et se développer à ses côtés la Saint-Vincent-de-Paul féminine.

L'instinct maternel qui existe déjà chez la jeune fille, associé à l'intuition féminine, permet, de deviner et de soulager des misères qui ont échappé aux yeux de leurs confrères masculins. Une des belles formes de la Saint-Vincent-de-Paul féminine, à Québec, est la Maison Sainte-Bernadette pour les filles chômeuses et convalescentes.

Et pour conclure cette brève énumération, la Ligue de la Jeunesse féminine qui a "pour objet d'orienter la jeune fille vers l'action sociale, de l'aider à acquérir les sens et l'habitude de la charité active.

Son but est d'obtenir de ses membres un travail utile et régulier au moyen d'une organisation méthodique et centralisée, d'une intelligente coopération et d'une émulation bienfaisante.

Son programme est un programme de Charité qui comprend toutes les formes de travail accessible aux jeunes filles; principalement l'aide aux institutions de charité, sous forme d'équipes de dispensaires, organisations d'arbres de Noël dans les hôpitaux, enseignement du catéchisme et de l'a b c au chevet des enfants hospitalisés, préparation à la première communion, couture pour

les hôpitaux, aide aux aveugles, etc. Par son principe d'aide mutuelle et de travail en commun, elle offre à ses membres un moyen d'accomplir efficacement et avec joie leurs devoirs d'aide sociale.

Ces jeunes filles auxquelles on reprochait avec raison d'être inutiles se sont magnifiquement et chrétiennement vengées en exerçant des œuvres de charité parfois héroïques, comme celles qu'elles accomplissent à l'École Cardinal Villeneuve, (école des enfants infirmes etc...)

Caractère national.

Le plan de ces œuvres de jeunesse féminine catholique consiste effectivement, en une série de *groupements*, chacun adapté à la classe sociale qui le compose. Chacun de ces *groupements* exerce ses activités dans l'atmosphère culturelle sociale qui lui est propre, sans se confondre avec les autres groupements, mais en étroite collaboration avec eux. Cette collaboration se manifeste d'ailleurs aussi entre les groupements masculins et féminins même chez ceux qui ne sont pas mixtes de leur nature.

Ainsi, un membre de la Saint-Vincent-de-Paul, au cours de ses activités sociales vient-il en contact avec un cas qui relève d'un groupement féminin, aussitôt il communique avec une jeune fille du groupement concerné qui s'occupera du cas, et vice-versa. Ces œuvres qui s'étendent, par les auxiliaires et les spécialisées, à tous les milieux, présentent, par la généralité de leur action, un caractère vraiment national. Ainsi, dans la classe privilégiée, les jeunes filles ayant des loisirs, et dont la présence à la maison n'est pas indispensable, pratiquent des œuvres de bienfaisance et d'enseignement. Les visites qu'elles sont appelées à faire dans les milieux malheureux leur permettent en maintes circonstances de signaler des cas particuliers aux œuvres spécialisées: (jeunesse ouvrière ou autres) du domaine de ces dernières.

D'autres groupes des classes privilégiées, comme nous l'avons vu, utilisent leurs loisirs à s'instruire ou à se perfectionner dans les questions religieuses et sociales. Dans certains de ces milieux se pratique une sélection qui contribue à la formation d'une élite.

D'autre part, les classes ouvrières travaillent elles aussi au relèvement moral de leur propre milieu. Donc, chacune des couches sociales exerce son activité à l'amélioration des conditions du milieu qui lui est propre, tout en coopérant étroitement avec les autres groupements.

Il en découle une action homogène par laquelle, chaque classe de la société, tout en travaillant à son propre développement social et moral, apprend à connaître les besoins des autres classes. Cette action y exerce un influence bienfaisante qui contribue, nécessairement, aux progrès et à la survivance d'un groupe ethnique de langue française, cimenté par une compréhension et une assistance mutuelle. Ces groupes offrent au sein du Dominion des caractéristiques nationales à l'égal de celles des Français, des Belges et des autres peuples souverains. Ces œuvres, adaptées en général des pays de langue française, avivent et maintiennent chez nous cet esprit de France lequel, comme l'a défini M. Louis Bertrand ici-même, ne se comprend que par l'idée chrétienne et est fortement marqué de l'idée de catholicisme. Il ajoute que c'est à notre catholicisme certainement que nous devons d'avoir sauvé notre nationalité. A ce titre, les œuvres de jeunesse féminine, jeunes rameaux de l'action catholique, ont donc un caractère essentiellement national.

Efficacité de ces œuvres.

Et quelle est l'efficacité de ces œuvres ? Elles sont des sources de vie. Par la dispensation des secours naturels et des soins corporels, leurs membres favorisent la vie physique ; par leur exemple, elles exercent une influence morale bienfaisante ; enfin, par le rayonnement de leur activité, elles attirent au bien et élèvent. N'est-ce pas là une splendide manifestation de l'esprit français intégralement conservé chez nous ?

Désormais, la jeune fille moderne, d'une activité fébrile et inquiète, ne sentira plus le besoin de satisfaire son activité, sa curiosité, ses extravagances mondaines en des expériences souvent dangereuses. De ces œuvres, un idéal est né chez la jeunesse, qui désormais se dévouera pour cet idéal. Elle continuera, sans doute, de jouir des plaisirs de son âge, mais après un travail utile accompli.

On peut entendre des remarques spontanées du genre de celle-ci : "C'est quand je me suis le plus dépensée à mes œuvres dans la matinée, que je m'amuse le mieux le soir". Et combien d'autres semblables où se manifeste la satisfaction d'un devoir accompli, la conscience de son rôle et de son utilité, de laquelle naît une fierté et une crânerie toute française que rien ne rebute, formant de plus en plus la caractéristique principale de la jeunesse moderne régénérée par la pratique de la Charité.

Vœu formé.

Dirigeantes, militantes de nos belles œuvres de jeunesse féminine, la patrie compte sur vous pour orienter notre brillante jeunesse vers un idéal très élevé, vers un idéal digne de sa foi et de sa race. Vous n'avez pas toutes les mêmes loisirs, les mêmes dons de l'esprit, la même instruction, mais toutes, selon le don reçu, vous devez rayonner et faire connaître la vérité.

Demain sera ce que vous l'aurez préparé. Quelle tâche et quelle fête pour des Canadiennes-françaises !

L'Esprit français dans nos Écoles paroissiales de la Nouvelle-Angleterre

Par les RR. PP. W. Dufault et A. Desautels, A.A., (Worcester)

Nos écoles paroissiales conservent aujourd'hui le double but qui a inspiré leur fondation : sauvegarder la foi et la langue. Quel splendide ensemble elles constituent en Nouvelle-Angleterre : plus de 200, pour une population de moins de 900,000, ce qui fait en moyenne une école pour 4,500 âmes. (Voir statistiques détaillées plus bas). L'Etat de New-York, qui vient ensuite, à une école seulement pour 12,000 âmes; la Louisiane en a une pour 50,000 âmes.

Mais la question est de savoir si on a maintenu l'esprit français dans ces écoles. Précisons bien d'abord ce que doivent en être les manifestations.

Il faut plus que l'enseignement de la langue. Comment, en effet, donner à l'enfant le goût d'une langue si elle ne correspond à rien dans son esprit et dans son imagination. Il faut lui apprendre qu'elle nous rattache à tout un ensemble de mœurs, de croyances, de traditions, et surtout à un passé historique glorieux. Cela se fait en enseignant l'histoire de notre race le plus complètement possible. On comprend aussi que la leçon est rendue plus concrète si on ajoute aux classes des chants, des récitations, des représentations diverses à caractère canadien-français.

Voilà donc ce que suppose la transmission d'un esprit ethnique dans une école primaire. Qui garantit cette œuvre ? Avant tout les communautés enseignantes. Si elles ne voulaient pas, tout serait perdu. Mais il ne suffit pas qu'elles veuillent. Il faut la collaboration du prêtre et des parents. Il y a surtout, comme influence externe, le milieu. Et le rôle ethnique de l'école paroissiale dépend tellement du milieu que nous croyons utile de décrire non seulement l'esprit français dans les écoles, mais encore cette dépendance du milieu.

I.—*Ce qu'est l'esprit français dans nos écoles.*

Comment se réalise cet idéal que nous venons de tracer ? Des renseignements quelque peu précis sur ce point exigeaient une

enquête. Nous avons dû, faute de temps, nous borner à la faire porter sur les élèves actuels du collège de l'Assomption, 225 étudiants ont répondu au questionnaire suivant:

1—Nom de l'école où vous avez fait vos études primaires.

2—Heures d'enseignement en français.

— une heure par jour ?

— deux heures ?

— une demi-journée ?

3—Matières qui vous ont été enseignées en français:

Catéchisme ?

Histoire Sainte ?

Histoire du Canada ?

Langue, grammaire, etc., français ?

Autres matières ?

4—Y avait-il des séances en tout ou en partie en français ?

Nous mettons en appendice le résultat de l'enquête avec en regard quelques statistiques générales prises en partie dans le Guide franco-américain de 1935.

Dans les réponses à ce questionnaire, 84 écoles sont représentées, dont deux orphelinats et trois collèges ayant les classes primaires; les autres écoles sont paroissiales.

Le catéchisme et l'histoire sainte, ainsi qu'un peu de grammaire et de lecture françaises, sont enseignés en français dans toutes ces écoles. 72 écoles sur les 84, c'est-à-dire 87% d'entre elles, ont 2 heures ou une demi-journée (2 heures et demie ou plus) d'enseignement en français. Parmi ces écoles, sept ou huit seulement n'ont que deux heures de cet enseignement, ce qui laisse 76% des écoles pourvues d'un programme moitié français, moitié anglais. Leur programme ordinaire consacre donc la matinée à des études faites en une langue et la soirée à des études dans l'autre.

C'est en anglais qu'on enseigne la langue et la grammaire anglaises, comme aussi l'histoire des Etats-Unis, la géographie universelle, les mathématiques. C'est en français qu'on enseigne le catéchisme, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la grammaire française. Telle est la division générale habituelle. En plusieurs endroits, on enseigne aussi en français un peu d'histoire de l'Eglise, de liturgie, de géographie, d'art épistolaire.

Pour se faire une idée de l'ensemble des écoles franco-américaines, il faut en plus tenir compte des remarques suivantes:

Dans le Connecticut la loi ne donne pas autant de latitude qu'ailleurs, et les quelques écoles qui offrent deux heures ou plus de français le font au prix de bien des sacrifices et en ajoutant aux heures ordinaires de classe.

Dans le Maine, deux raisons expliquent en partie la diminution du français dans certaines localités. Dans la région de la rivière Saint-Jean, les écoles qui étaient paroissiales à l'origine sont subventionnées par le village, ce qui entraîne la nécessité de faire des concessions. Dans les autres endroits les écoles ayant été parfois confiées à des congrégations irlandaises, l'enseignement du français en a souffert.

Au Vermont, des causes diverses, surtout la plus grande dispersion due à la vie agricole, ont entraîné plusieurs exceptions. Enfin il faut tenir compte de l'influence du milieu comme nous l'indiquerons ci-dessous.

Il est à remarquer encore que les écoles représentées dans notre enquête sont semblables à l'ensemble: les communautés enseignantes sont les mêmes; à l'intérieur de chaque diocèse, les conditions sont les mêmes. C'est pourquoi nous inspirant de notre enquête et des autres indices de l'expérience quotidienne, nous croyons pouvoir conclure:

1—85% de nos écoles paroissiales procurent aux jeunes Franco-Américains un enseignement moitié français, moitié anglais ou à peu près.

2—Ces écoles se répartissent comme suit:

Connecticut et Vermont:—Un quart des écoles.

Maine:—La moitié des écoles au moins.

Massachusetts, New-Hampshire et Rhode-Island:—
Presque toutes les écoles.

Voilà pour la quantité d'enseignement en français. Et maintenant, que dirons-nous des autres manifestations de l'esprit français? Il y a d'abord l'enseignement de l'histoire du Canada que nous avons enregistré dans 55 réponses affirmatives sur 84: cela fait 65%.

Sur ce point comme sur la question 4, destinée aussi à discerner une manifestation d'esprit français, nous avons des réponses assez encourageantes: presque partout, il y a des séances en français.

Nous pouvons ajouter à bon escient que dans la majorité de nos écoles on entend les chants canadiens, on voit sur les murs des gravures historiques canadiennes-françaises.

Mais le degré de cet esprit se mesure à d'autres indices et là-dessus nous ne pouvons taire qu'il y a parfois à l'école des tendances regrettables à l'anglicisation. Il faut avouer que l'éducation de la fierté ethnique n'est pas encore suffisante.

Peut-être faudrait-il chercher une cause dans le manque d'idéal patriotique de certains maîtres? Les parents varient dans leur attachement et leur fidélité. Mais eux non plus ne sont pas exempts de tout reproche. Quant aux prêtres, dans l'ensemble, ils comprennent mieux l'idéal franco-américain, et comme nos prêtres pionniers, ils savent le plus souvent défendre nos droits et rappeler à chacun sa responsabilité.

Ces distinctions au sujet des maîtres ne doivent nullement faire oublier notre dette énorme de gratitude à leur égard, car s'il reste aujourd'hui des Franco-Américains capables de parler et d'écrire le français, on devine où ils l'ont appris.

Mais le plus grave problème sur notre territoire est, peut-être, celui du milieu. Tout comme il appartient au clergé, aux parents et aux éducateurs franco-américains de maintenir énergiquement le français, ainsi il serait possible de remédier à la difficulté du milieu par une vie franco-américaine, paroissiale surtout, plus intense. Un mot donc du milieu en rapport avec l'école.

II.—*L'école et le milieu.*

Parler de l'influence de nos écoles au point de vue du maintien de l'esprit français dans la Nouvelle-Angleterre n'est pas une tâche facile, justement parce que cette culture dépend de plusieurs facteurs coordonnés. Tous sont indispensables, la famille, la paroisse et l'école. C'est un peu comme dans la vie d'une plante: sucs de la terre, atmosphère, eau, chaleur, aucun de ces éléments pris à part ne peut suffire. Il faut qu'ils soient réunis pour que la plante puisse naître, se développer et vivre.

Il y a plus: l'enseignement primaire peut-il, à lui tout seul, former de véritables Franco-Américains? Pour attacher nos enfants à tout ce que la langue représente, il faut un contact continu avec l'esprit qu'on veut leur transmettre. Si l'on cesse après le huitième grade, il est bien à craindre que l'enfant perde, durant les années suivantes, ce qu'il aura acquis jusqu'à l'âge de quatorze ans

Telle est la part de l'école primaire: elle permet de comprendre et de parler la langue, elle continue à inculquer une culture commencée dans la famille, et achevée par l'enseignement secondaire bilingue, qui devrait être à la portée de l'ensemble de nos jeunes gens.

Cette influence de l'école paroissiale est différente suivant le milieu où elle s'exerce, et, dans nos Etats, ces milieux sont très variés.

1.—Dans les groupements, où les Franco-Américains sont assez nombreux, le problème est facilité. Le rôle de l'école est de garder une place déjà forte. On peut alors parler d'un esprit français, d'une culture française, car on n'est pas réduit à perdre ses énergies dans des luttes contre l'entourage. C'est le cas pour des centres tels que Woonsocket, New-Bedford, Fall-River, Southbridge, Holyoke, Manchester, Biddeford, où l'on entend parler notre langue comme à Montréal.

Pourtant, même alors, il ne faudrait pas se dispenser de l'école bilingue. Là où elle n'est pas installée, des groupements importants ne sentent plus le besoin d'une civilisation qui leur est devenue étrangère. A la maison les parents parlent encore le français, mais les enfants répondent en anglais. Entre eux, on ne peut pas les blâmer d'abandonner ce qu'ils ne connaissent pas, et dans les classes, ils n'apprennent même pas leur langue maternelle.

Il y a de ces groupements qui se perdaient ainsi, mais l'établissement récent d'une école produit déjà une amélioration: à titre d'exemple seulement, citons la paroisse Saint-Antoine de Burlington, où l'arrivée des Sœurs permet au groupe considérable de gens venus depuis peu du Canada, de conserver non seulement la connaissance de la langue, mais la fidélité à leurs traditions.

2.—Ailleurs, comme à Boston, Springfield, Portland, les Franco-Américains sont nombreux, mais dispersés au milieu d'une population cosmopolite. Eloignés du centre de la paroisse, ils succombent trop facilement à la tentation de s'arrêter, pour la messe du dimanche, à l'église la plus proche, et, pour l'éducation de leurs enfants, à l'école publique qui dresse ses beaux bâtiments à proximité de leur demeure. Ils ont dès lors très vite fait de s'accommoder, comme compagnons habituels, des voisins qui ne savent que l'anglais.

De là aux mariages mixtes, il n'y a qu'un pas, et c'est la fin de tout espoir pour notre vie française. L'unique moyen de salut, c'est l'école; c'est là une question de vie ou de mort.

A l'école, l'enfant sera initié aux premiers éléments de notre langue, aux motifs de notre juste fierté nationale. Pour peu qu'il y prenne goût, il pourra continuer ses études et s'imprégner de notre culture ancestrale. Il pourra tout au moins se mêler à nos divers groupements, où il ne fera pas figure d'étranger, et retrouver dans ce milieu la formation que le foyer n'a su lui donner.

Sans l'école, le peu de français appris sur les genoux de la mère la plus dévouée, aura vite fait de s'étioler au contact de la rue, de l'atelier et des mille activités de la vie sociale. Le danger sera plus aigu dans une génération ou deux. Le temps travaille contre nous. Les attaches au pays des ancêtres se seront relâchées; on se sera un peu plus profondément enraciné dans un pays où tout, journal, cinéma, radio, est empreint d'une mentalité autre que la nôtre. Combien alors comprendront la nécessité d'une culture française? Combien auront le courage de faire les sacrifices nécessaires et d'envoyer leurs enfants à l'école paroissiale?

Déjà aujourd'hui, que de parents se négligent. Combien mésestiment, bien à tort, la valeur de nos écoles paroissiales, surtout à partir du 6e ou du 7e grade. Comme si les divers concours de ces dernières années n'avaient pas démontré que l'enseignement donné par nos congrégations religieuses, loin d'être inférieur à celui des écoles publiques, lui est bien souvent supérieur.

On ne rendra jamais assez hommage à nos religieux et religieuses qui se dévouent dans ces postes si importants, si difficiles, si ingrats parfois; à leur zèle pour perfectionner sans cesse leurs méthodes d'enseignement et donner à notre jeunesse une âme vraiment franco-américaine.

Ah! s'ils pouvaient atteindre notre jeunesse. Il faut malheureusement compter avec l'éloignement de l'école, et, plus encore, avec l'indifférence de certains parents. Quelle tristesse de voir d'immenses paroisses aux familles nombreuses et un nombre bien restreint d'enfants dans nos salles de classe.

Heureux ceux dont les parents comprennent leur devoir et l'accomplissent; les autres sont perdus pour la race et peut-être en danger de perdre des biens plus grands encore.

3.—Il y a enfin les familles isolées, par exemple dans certaines campagnes du Vermont.

En général, il y a peu d'espoir de les garder, car elles ne sont pas en contact avec deux des moyens de conservation, l'église et l'école, qu'il leur est pratiquement impossible de fréquenter.

Il ne leur reste que la famille. Mais que peut-elle seule ?

Sans doute, on rencontrera, surtout dans les premiers temps de l'émigration de ces Franco-Américains résolus à maintenir coûte que coûte langue et traditions et qui à force d'énergie y arrivent tant bien que mal. Honneur à ces héros. Mais combien de temps durera cet effort ? Tôt ou tard, il fléchira et il disparaîtra.

Résumons cet aperçu en disant que trois facteurs sont indispensables à la survivance nationale et même religieuse des Franco-Américains, la famille, l'église, l'école.

Des trois, le plus indispensable est l'école. La famille et l'église permettent à l'école de donner son plein rendement. L'école à son tour permet à la famille et à l'église de résister victorieusement aux assauts des ennemis de leur survivance, de rester fidèles à la langue, à la pensée et aux traditions ancestrales. De plus, dans certains cas et dans une certaine mesure, elle supplée à la famille et achemine vers l'église un plus grand nombre de fidèles.

En groupant dans le mot "paroisse" toute la culture canadienne et française qui s'y trouve, on peut terminer par ce mot de M. Philippe-Armand Lajoie: "L'école franco-américaine, sous la direction de communautés loyales à la cause de notre nation, reste encore le plus solide rempart protégeant la paroisse." ("Les Franco-Américains peints par eux-mêmes", p. 162).

CONCLUSIONS

- 1) Le milieu entraîne plus ou moins à l'anglais selon le degré de dispersion des familles.
- 2) Bien que l'école ne puisse pas réussir seule, elle est indispensable à la conservation de l'esprit français.
- 3) L'esprit français est réel dans la majorité de nos écoles franco-américaines.

Et durer ainsi, c'est continuer l'incontestable miracle de la survivance.

APPENDICE

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE FAITE AU COLLÈGE:

DIOCÈSE.....	Conn.	Maine	Boston	Fall-River	Spring-field	N.-H.	R.-I.	Vt.	Totaux
Population (Guide F. A. 35).....	79,000	132,000	105,000	88,000	175,000	122,000	127,000	52,000	880,000
Ecoles.....	16	32	32	19	37	31	20	10	197
Enfants dans nos écoles (Guide F. A. 35)....	7,800	17,269	15,712	12,000	17,400	17,300	12,443	4,150	104,074
Ecoles représentées dans l'enquête.....	6	14	13	6	24	11	9	1	84
Ecoles avec ½ journée d'enseign. en français	2	7	12	6	24	11	9	71
Ecoles où on enseigne l'histoire du Canada.	1	3	11	4	20	11	5	55
Ecoles où il y a des séances en français....	5	14	12	6	24	11	6	78

Les Bibliothèques publiques au Canada français

Par M. Georges-Henri Dagneau, (Québec)

“Conservons notre héritage français”, dit la devise du Congrès. Or, notre héritage se condense dans l'esprit français que nous léguèrent nos ancêtres, et que nous célébrons actuellement. Mais à cet esprit est attachée la culture française; impossible de parler de celle-ci sans attaquer le sujet des bibliothèques.

Car la culture n'est pas chose réservée à quelques privilégiés. Tous peuvent travailler à en acquérir une certaine dose. Et celui que hante ce désir de développer ses connaissances, trouvera dans les bibliothèques les livres qu'il ne peut acheter. Ceux-ci ne sont pas seulement des outils, ils sont aussi des compagnons indispensables à qui veut simplement se distraire en s'instruisant. Tous ont donc besoin des livres et, partant, des bibliothèques.

Dans ce travail, nous donnerons d'abord quelques vues d'ensemble sur les bibliothèques publiques du pays entier, après quoi une revue un peu plus approfondie de celles du Canada français, en particulier, nous permettra de constater nos insuffisances en ce domaine. Ce rapport se terminera par une suggestion, qu'un exemple illustrera.

AU CANADA

Le Canada compte 1,024 bibliothèques de tous genres, contenant 11,277,017 volumes. Le “Relevé Biennal des Bibliothèques Publiques du Canada”, relevé dressé par le Bureau fédéral des Statistiques, divise ces établissements en quatre classes:

1. les bibliothèques publiques proprement dites: 642; 2. les bibliothèques des universités et des collèges: 232; 3. les bibliothèques des établissements commerciaux et industriels, des Parlements et des Législatures, etc...: 150; 4. les bibliothèques scolaires: pas de statistique.

Nous n'avons à nous occuper que des bibliothèques publiques. Quelques chiffres, si ennuyeux soient-ils, donneront une idée de la situation de notre province en ce domaine:

L'Ile-du-Prince-Edouard: population: 88,000 âmes; une bibliothèque avec 22 succursales; 37,960 volumes; 261,029 de circulation;

Québec: population: 2,800,000 âmes; 26 bibliothèques publiques; 598,203 volumes; 784,449 de circulation.

Ontario: population: 3,400,000 âmes; 460 bibliothèques publiques; 3,203,275 volumes; 14,140,876 de circulation.

Colombie-Canadienne: population: 690,000 âmes; 30 bibliothèques publiques; 266,974 volumes; 1,797,153 de circulation.

Disons tout de suite que la proximité des Etats-Unis permet l'alimentation facile et rapide des bibliothèques de langue anglaise, en romans au goût du jour.

AU CANADA FRANÇAIS

Mais passons immédiatement au cas de la province de Québec: il n'est pas rose!

Je cite d'abord un fait que je trouve dans le *New-York Times Magazine*, du 13 juin, 1937:

“Récemment, un étudiant écrivait au directeur de la salle de lecture de la Bibliothèque du Congrès, à Washington. Il annonçait, pour une date déterminée, son arrivée dans la capitale américaine. Un mémoire à rédiger l'obligeait à consulter une documentation vaste et complexe. Et l'étudiant après avoir spécifié le genre d'études qu'il poursuivait, énumérait la liste des volumes et des pièces qu'il désirait consulter. Au jour dit, il se présente au directeur et se fait connaître. On le conduit dans un cabinet de travail particulier, à la porte duquel son nom est déjà inscrit sur une carte. A l'intérieur, une table, une chaise, une lampe de bureau, du papier, des crayons, des plumes, et, sur des tablettes, toute la documentation dont il avait besoin. Pendant quinze jours, il travailla sans relâche, à l'abri des distractions, aidé par les techniciens de la bibliothèque, tous les documents et livres nécessaires, à portée de sa main.

“On dira qu'il s'agissait du fils du directeur ou d'un parent du président de la République. Pas du tout; il suffit pour recevoir ces attentions d'être de bonne conduite et de poursuivre des études sérieuses.” Toutes les universités peuvent donner ces recommandations lorsqu'elles le jugent à propos.

Si l'on examine ce fait sous tous ses aspects, on lui découvre maintes significations.

Il prouve que la bibliothèque du Congrès est *riche en livres de toutes sortes*; qu'elle a *un personnel compétent et nombreux*; qu'elle possède des *catalogues simples et complets*; qu'elle jouit d'une *organi-*

sation matérielle vaste et parfaite, enfin, qu'elle est dotée de *ressources financières* quasi inépuisables.

Insuffisance au point de vue du fonds: il est relativement facile de constater l'insuffisance de nos bibliothèques publiques au point de vue du fonds. Pour y arriver, déterminons d'abord ce qu'une bibliothèque publique doit posséder pour répondre à son but.

La bibliothèque publique s'adresse à tous, indistinctement. Par conséquent, elle n'a pas à se spécialiser dans telle ou telle branche des arts, des sciences ou des lettres, c'est-à-dire à accumuler tous les travaux qui voient jour, sur tel sujet déterminé. Toutefois, elle doit fournir au lecteur les principaux livres, les ouvrages essentiels sur telle science, telle technique, telle partie des beaux-arts. Ces livres, ces ouvrages, on les nomme les "classiques" de cette branche particulière des connaissances dont ils traitent. Sans eux, on ne peut pas pousser une étude sérieuse, parce qu'ils contiennent ce qui a été écrit de définitif à ce sujet, à telle époque donnée. Mais, il ne s'agit pas de posséder uniquement les classiques des siècles passés. C'est, sans doute, très bien de les avoir et ils sont nécessaires. Mais s'ils ne sont pas accompagnés des ouvrages contemporains, récents, ils font figure d'objets de musée et rendent la bibliothèque où ils dorment, inutilisable.

Ainsi la bibliothèque de la Société Littéraire et Historique qui possède 30,000 volumes, a une circulation de 13,159. Cependant, cette bibliothèque contient le vieux fonds acheté par le gouverneur Haldimand lui-même, en 1779, destiné à constituer la première bibliothèque publique du Canada. Ces vieux livres ont évidemment un intérêt bibliophile très marqué, et doivent être conservés. Mais précisément pour cette raison, ils ne peuvent être mis en circulation.

La vie d'une bibliothèque réside dans le renouvellement de son fonds. Et c'est précisément au bibliothécaire qu'il appartient de se tenir au courant des mouvements de la production, de l'édition indigène et étrangère.

Or, c'est sur ce point que pèchent le plus nos bibliothèques: elles sont dirigées ou bien par des bibliomanes, délicieux érudits, mais détestables bibliothécaires, ou bien par des hommes cultivés, certes, mais occupés par d'autres fonctions et qui confient à des subalternes la garde des livres, ou bien encore par des gens de bonne volonté qui se contentent de maintenir leur bibliothèque dans l'état où ils la trouvèrent au début.

Résultats: nous avons des bibliothèques dans lesquelles les bibliophiles trouvent leurs délices et les lecteurs très peu; ou bien des bibliothèques dont le développement est très lent malgré leur vogue; ou enfin, des bibliothèques qui n'ont absolument aucune vie.

Au sujet des romans, il faut noter qu'ils sont les plus lus des livres d'une bibliothèque, et cela, dans tous les pays. Toutefois, dans ce domaine comme dans les autres, le renouvellement du fonds est nécessaire.

Le bibliothécaire consciencieux doit être au courant du nouveau littéraire catholique, en France, nouveau très marqué et d'une incontestable valeur, à tous points de vue.

Mais, malheureusement, au moment même où, en Europe, augmente la quantité des ouvrages imprimés au cours d'une année, les subsides consacrés à l'achat de nouveaux livres sont coupés de moitié, comme c'est le cas de la bibliothèque de la Législature de Québec.

Par contre, depuis les débuts de cette fameuse crise dont on parle tant, le public se porte de plus en plus vers les bibliothèques et cherche à lire. On constate généralement, non seulement à Québec, mais dans tout le pays, que les livres traitant de questions sociales, économiques, financières, nationales et internationales, sont de plus en plus demandés. Leur production va croissant. Mais nos bibliothèques n'arrivent pas à se maintenir à date. Il y a là un décalage notable.

Les livres ne sont pas les seules sources de documentation; il y a aussi les revues et les journaux qui donnent publication des plus récents travaux sur les problèmes économiques, politiques, scientifiques, artistiques et littéraires. On dit que les revues sont généralement deux ans en avant des livres.

On en reçoit, à Québec, des revues et des journaux. Mais pas suffisamment pour couvrir tous les domaines susceptibles d'intéresser tous les lecteurs; et surtout, il semble que les revues de jeunes et d'avant-garde soient trop ignorées.

Mais, en ce qui concerne les revues et les journaux, (ces derniers sont beaucoup trop négligés: il reste pourtant des journaux d'opinion, si rares, soient-ils!), une salle de lecture où l'on puisse les consulter, est absolument nécessaire pour les faire connaître du public.

Que de services rendrait un semblable local! Car, il ne faut jamais perdre de vue que les Canadiens français, quelles que soient les accusations de paresse intellectuelle qu'on porte contre eux, lisent et lisent plus qu'on ne pense. Mais voilà: que lisent-ils?

Que lisent les Canadiens français? La question est difficile à résoudre dans son ensemble. Si l'on se base sur les indices obtenus dans la ville de Québec, on peut dire qu'il n'y a pas lieu de se glorifier du choix que fait notre bon peuple, de ses lectures.

Un premier symptôme, grave et significatif, réside dans la vogue dont jouissent les débits de tabac où l'on vend les "magazines" américains et les revues illustrées. Le niveau moral de ces publications est, presque toujours, pour le moins douteux. En tout cas, il ne révèle aucune préoccupation spirituelle ni même littéraire.

Grâce à l'obligeance de M. le docteur Morisset, bibliothécaire de l'Institut Canadien de Québec, j'ai pu prendre connaissance d'une liste de noms d'auteurs; cette liste est dressée d'après la circulation totale de la bibliothèque; en regard du nom de chaque auteur dont les livres figurent à l'Institut, on a inscrit le nombre de fois que ceux-ci sortirent en tout, en 1936. Notons immédiatement, pour plus de justice, que bon nombre d'ouvrages scientifiques sortirent de 1 à 200 fois:

Sont sortis de 200 à 300 fois, les livres de: Germaine Acrement — Aubry — Maurice Barrès, — Emile Baumann, — Bouchardon, — Célarié, — Clémenceau, — Emile Faguet, — Zénaïde Fleuriot, — C. Géniaux, — Génesteaux, — La collection "La Lecture", — Pierre L'Ermite, — Evelyne Le Maire, — La revue "le Mois", — Georges LeNôtre, — Pierre Loti, — La Revue des Deux Mondes, — La Revue Hebdomadaire, — La comtesse de Ségur, — Guy de Wirta, — Colette Yver.

De 300 à 400 fois: René Bazin, — Balzac, — Léon Daudet, — Leblanc, — François Mauriac, — R. de Navery, — Trilby, — Jules Verne.

De 400 à 500 fois: Aimard, — Marie Le Mière.

De 500 à 600 fois: Alciette, — Franay, — Gréville.

De 600 à 700 fois: Florence Barclay, — Bruyère, — du Campfranc, — Champol, — Foley, — E. Soy.

De 700 à 800 fois: Alanic, — Ardel, — Aigueperse, — Paul Bourget, — de la Brète, — de Buxy, — Chantepleure, — Marlitt.

De 800 à 900 fois: J. de Coulomb, — Henry Bordeaux, — Dambre.

De 900 à 1000 fois: Delly.

Enfin, les livres de Maryan sortirent 1,196 fois en un an. Le record! Ces chiffres sont établis sur un total de 2,199 auteurs, dont les ouvrages sortirent au moins une fois au cours de l'année et donnèrent en tout une circulation de 88,041.

Des auteurs comme Balzac, Mauriac, Daudet, Baumann, Le Nôtre et Loti ont la plus basse circulation alors que des "pompiers" comme Maryan, Delly et J. de Coulomb tiennent la tête!

Tout n'est pas parfait dans nos bibliothèques publiques: les intéressés sont les premiers à le reconnaître. Mais, avouons que les goûts du public ne sont guère encourageants pour qui veut relever le niveau intellectuel des classes sociales actuelles.

Bref, les choses en sont rendues au point que les mesures urgentes s'imposent pour la sauvegarde de nos bibliothèques publiques.

* * *

L'autre point de vue à examiner est celui du personnel de ces établissements et de sa compétence.

La compétence, pour un bibliothécaire, ne signifie pas qu'il n'ait rien d'autre chose à faire que de surveiller ses bouquins. Il doit connaître la manière de constituer un fonds de bibliothèque; les noms des auteurs classiques dans les diverses branches du savoir humain; les secrets de la circulation, de l'entretien des livres; les méthodes de classification; la production courante de l'édition nationale et étrangère; et le reste et le reste...

Deux écoles spéciales ont été créées afin d'enseigner les principales matières relevant de ce domaine: McGill possède l'une et l'Université de Montréal, l'autre.

La province de Québec, au point de vue du personnel qualifié de ses bibliothèques, est en retard.

Sur les 26 bibliothèques publiques de la province, 17 seulement emploient 81 personnes, en tout, d'une manière permanente. De ces 81 bibliothécaires, 29 seulement sont qualifiés. C'est trop peu, surtout lorsqu'on sait le rôle de guide que doit jouer le bibliothécaire auprès de qui veut se cultiver par les livres.

* * *

Vient ensuite le problème des catalogues: lorsqu'on ne possède que quelques centaines de volumes, la classification peut être rudimentaire et le catalogue sera à l'avenant. Mais lorsque les livres d'une bibliothèque se chiffrent par milliers et dizaine de milliers, il faut user d'un système de classification auquel correspondront au moins deux catalogues: l'un des noms d'auteurs et l'autre du premier mot des titres. Certaines bibliothèques ont jusqu'à six catalo-

gues, comme c'est le cas à la bibliothèque de l'Université Laval. Ainsi on classe les références aux volumes d'abord d'après la liste alphabétique des auteurs, d'après celle du premier mot des titres, d'après celle du mot principal des titres, etc. Mais pour effectuer cette classification, il y a plusieurs systèmes qui s'offrent aux bibliothécaires. Dix au moins sont en usage au pays. Les principaux sont le système Décimal Dewey, datant de 50 ans, mais rajeuni depuis; le système Cutter et le système de la Bibliothèque du Congrès de Washington.

Dans notre province, les bibliothèques publiques ont des systèmes spéciaux, appartenant à elles seules; certains bibliothécaires déclarèrent aux inspecteurs fédéraux n'en avoir aucun. Seules les bibliothèques publiques anglaises utilisent le système Décimal Dewey, qui est d'ailleurs le plus employé de tous les systèmes au Canada comme aux Etats-Unis.

Deux observations: le catalogue de l'Université est précis et complet. Celui de l'Institut Canadien n'est pas à la hauteur.

* * *

Et nous en arrivons à l'organisation matérielle: disons qu'on doit d'abord assurer la sécurité des livres contre les dangers d'incendie; que la commodité et la facilité d'accès d'une bibliothèque constituent de grands facteurs de son succès.

Le point le plus important, sur lequel il faut attirer l'attention, c'est celui, déjà connu, des salles de lecture. Elles sont inexistantes à Québec, aussi bien à l'Université qu'à la Législature, à l'Institut Canadien que dans les quelques autres bibliothèques que je connais. On admet tout au plus une vingtaine de personnes à la fois, à la bibliothèque de la Législature et un peu moins à l'Institut. C'est là un handicap considérable pour nos bibliothèques.

* * *

Enfin, arrive le point de vue financier, qui n'est pas le moindre. Le nerf de la guerre est aussi celui des bibliothèques. Les bibliothèques publiques, au Canada, ont coûté \$1,896,633.00, en 1935 et, dans la province de Québec, pendant la même année, \$180,208.00, soit moins du dixième du coût total des bibliothèques canadiennes, alors que la population de Québec atteint près du tiers de la population globale du pays. Cette importante et ultime déficience en explique bien d'autres.

Les salaires des bibliothécaires, en Ontario comme à Québec, sont en moyenne de \$1,000. par année. Toutefois, la province de Québec, est celle qui consacre le moins d'argent à l'achat de livres et de périodiques. Elle ne consacre que 16% de ses revenus à ce poste, alors qu'Ontario y donne 23.5%, l'Ile-du-Prince-Edouard: 56.7% et la Colombie-Canadienne: 25.1%.

Le budget total de la bibliothèque de la Législature de la province de Québec, est d'environ \$33,000.00 et sur ce chiffre, \$8,000.00 seulement sont affectés à l'achat de nouveaux livres.

La solution de ces maux réside dans la dotation d'une bibliothèque municipale à Québec et dans les principaux centres de la province, Montréal étant exclus, parce que la métropole a déjà sa bibliothèque.

Les experts en bibliothéconomie de l'*American Library Association* estiment qu'une bibliothèque publique ne doit pas être soutenue au moyen de souscriptions publiques. C'est à l'Etat que revient cette charge. A moins que des organisations privées, comme la corporation Carnegie, de New-York, ne s'en occupent.

De l'avis de ces techniciens, une somme de \$0.34 par année par individu doit être dépensée pour l'entretien et le développement des bibliothèques d'un pays. Notre province dépense au plus \$0.155 par année, par personne.

UNE SUGGESTION

Après avoir examiné les différentes lacunes que l'on peut observer dans nos bibliothèques publiques, jetons maintenant un coup d'œil sur nos bibliothèques paroissiales et voyons quelle formule pourrait donner les meilleurs résultats, dans ce domaine.

Les bibliothèques paroissiales remplacent, chez nous, les services des bibliothèques régionales des autres provinces, mais malheureusement, elles n'en jouent pas exactement tout le rôle.

Si l'on consulte les statistiques des bibliothèques régionales de l'Ile-du-Prince-Edouard, de l'Ontario et de la Colombie-Canadienne, on s'aperçoit aisément qu'elles s'appuient sur une bibliothèque centrale. Celle-ci assure le renouvellement des livres de chacune des succursales qui dépend du centre. En effet, si une succursale dessert une population de quatre ou cinq mille âmes et si elle n'a que mille ou douze cents volumes, ceux-ci seront vite épuisés et il faudra songer à en acheter d'autres. Et chaque succursale, si toutes sont indépen-

dantes les unes des autres, devra suivre la même politique. Ce sera ruineux.

Au contraire, une bibliothèque centrale permettrait de contrôler l'échange des livres entre les diverses succursales. Ainsi au bout d'un an, les quelque 1,000 ou 1,200 volumes d'une bibliothèque ont été plus ou moins parcourus par la population en âge de lire dans le village. C'est alors que cette bibliothèque locale, disons la bibliothèque de A, passe ses livres à celle de B, laquelle passe les siens à celle de C et ainsi de suite. Supposons qu'il y ait dix succursales, munies de 1,000 volumes, chacune; en 10 ans, chacune aura vu passer 10,000 livres dans ses rayons. La bibliothèque centrale n'aura eu qu'à assurer le transport des stocks, à réparer les pertes et à infuser, deçà, delà, du sang nouveau. Chacun de ces stocks a été constitué de façon spéciale: les mêmes volumes ne s'y trouvent pas en double. Le renouvellement est ainsi assuré pour une période suffisamment longue et lorsqu'il devient nécessaire il est infiniment moins onéreux que s'il s'impose à toutes les bibliothèques locales ensemble.

On rencontre des systèmes qui modifient légèrement l'application de ce principe, mais il reste, en son essence, toujours le même; les centres de moindre importance ne peuvent songer à monter une bibliothèque publique complète et à en renouveler les livres. C'est à une bibliothèque centrale qu'il appartient d'alimenter un certain nombre de succursales. Peu importe les modalités du paiement des dépenses.

Dans notre province, on ne peut pas dire qu'il n'y ait aucune collaboration, dans le domaine des bibliothèques. Il n'y a encore aucune organisation, c'est certain. Cependant, certaines bibliothèques donnent des avantages à des cercles d'études, à leurs membres, à des sociétés locales. Mais, on ne fait pas rapport, auprès des statisticiens fédéraux, de ces collaborations obscures, mais réelles. Si minces soient-elles, elles ont quand même leur valeur puisqu'elles répondent à l'un des buts des bibliothèques publiques.

Mais la coopération est loin d'être ce qu'elle devrait être. Cette lacune vient de l'inorganisation totale que l'on constate dans ce domaine. Et celle-ci a sa source dans l'individualisme très prononcé des Canadiens français.

Il y a 1,050 paroisses dans la province de Québec. On compte 332 bibliothèques paroissiales. C'est peu, mais enfin, prenons le fait tel qu'il est. La paroisse est, chez nous, un champ clos qui s'est organisé autrefois, dans un isolement quasi total. Cet isolement

était nécessaire; il fut l'un des principaux facteurs de notre survivance.

Mais les temps sont changés: les contacts sont maintenant innombrables, par contre ils se font surtout en dehors des cadres de la paroisse. A l'intérieur de la paroisse, l'organisation ne fait que commencer de s'établir par l'intermédiaire des comités paroissiaux d'action catholique. Bref, nous demeurons individualistes.

Faut-il tout détruire? La paroisse demeure incontestablement l'unité de base de notre peuple.

Tout ce qui s'est fait sans la paroisse ou contre la paroisse a péri. La règle demeure. Mais, au-dessus de la paroisse, il faut construire. Les fondations sont trop solides pour qu'on néglige de les utiliser. Souhaitons qu'un jour prochain voie l'union diocésaine des bibliothèques paroissiales devenir une réalité.

Des avantages innombrables peuvent sortir d'une semblable organisation: d'abord, le choix des livres se fait plus aisément et leur qualité morale et littéraire peut être plus facilement et surtout plus sûrement contrôlée.

Le bureau central des bibliothèques diocésaines, en relation avec un grand nombre d'éditeurs, pourrait sans difficulté se procurer les livres convenables à chaque région.

Les encouragements à donner aux cercles d'études, aux sociétés locales pourraient être organisés; des suggestions formulées par les techniciens de la bibliothèque centrale pourraient aider les bibliothécaires inexpérimentés dans ce genre de travail.

Les bibliothèques centrales serviront de réserve dans laquelle, sur demande spéciale, les personnes désireuses de poursuivre des études approfondies, pourraient se procurer toute la documentation nécessaire, documentation qui ne peut figurer dans les rayons ordinaires d'une bibliothèque locale ou paroissiale. Ce système vise à favoriser les personnes qui demeurent hors des villes, en particulier, les prêtres, les instituteurs ou les professionnels.

Enfin, de nombreux services connexes peuvent être mis sur pied.

Cette bibliothèque centrale sera, par exemple, dotée d'un service d'information bibliographique, destiné à faire connaître au public non seulement les nouvelles acquisitions de la bibliothèque, mais aussi toutes les productions récentes de l'édition nationale et étrangère. Je ne fais d'ailleurs que reprendre ici, une suggestion formulée, il y a quelques années, par M. G.-E. Marquis, bibliothécaire de la Législature provinciale de Québec. Notons, toutefois,

que la publication de la J.E.C. diocésaine de Montréal, publication intitulée "Mes Fiches", répond à ce désir, en partie du moins, car elle a un but de documentation à l'usage des élèves des collèges et des universités.

Cette future bibliothèque diocésaine préparera, par les soins de bibliothécaires compétents, des listes d'ouvrages et de revues, bref, de sources de documentation sur diverses questions et elle guidera qui lui demandera secours dans des recherches scientifiques désintéressées. Elle sera aussi un centre bibliographique qui alimentera en pièces de théâtre nouvelles nos multiples cercles dramatiques paroissiaux.

UN EXEMPLE

La Corporation Carnegie, de New-York, a tenté, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, une expérience: elle y a établi, de 1933 à 1936, un service de bibliothèque publique dont le succès fut indéniable.

Cette tentative se développa dans des conditions particulières: L'Ile-du-Prince-Edouard, en effet, forme une étendue de 2,000 milles carrés. Les communications y sont très difficiles, l'hiver, dès que l'on s'éloigne des quelques voies ferrées qui traversent l'île. Celle-ci possède une population de 88,000 âmes, population homogène et traditionaliste. L'agriculture et la pêche sont les deux grandes industries du pays. L'instruction est assez bien répandue, puisqu'on compte, dans l'île, 477 écoles dont, cependant, la plupart n'ont qu'une seule classe. Le pourcentage d'illettrés dans la population âgée de 10 ans et plus est de 2.7% alors que dans Québec, cette proportion est de 4.8%. Enfin, le *Prince of Wales College*, (institution d'Etat), et l'université catholique de Saint-Dunstan complètent l'enseignement dans cette province. 44% des habitants sont catholiques et le reste appartient à l'Eglise Unie du Canada et à quelques autres sectes protestantes. Signalons enfin la présence du *Women's Institute*, qui, avec ses 4,000 membres, contribue largement à l'œuvre des bibliothèques.

Voyons maintenant quelle était la situation des bibliothèques publiques avant l'expérience Carnegie: en tout et partout, dans l'île, il y avait 34,000 volumes répartis entre la bibliothèque de la Législature, celle du *Prince of Wales College* et celle de l'université de Saint-Dunstan. La circulation? 3,793 par année!

Arrive l'expérience Carnegie: on se rend compte immédiatement qu'établir des petites bibliothèques autonomes dans chaque centre

ne servirait de rien. En très peu de temps, le stock de livres de chacune d'elles serait épuisé et il faudrait le renouveler. Comme cette opération dépasserait leurs moyens pécuniaires, elles végéteraient au bout d'un an.

La solution consistait à créer une bibliothèque centrale unique à succursales multiples dont nous avons déjà expliqué le principe et le fonctionnement.

On installa, en 3 ans, 22 succursales, soit une succursale par 4,000 habitants, en moyenne. De plus, pour la population qu'on ne pouvait atteindre, en hiver, (car c'est en hiver qu'on lit le plus, là-bas), des caisses de livres contenant 300 volumes chacune furent expédiées aux points les plus éloignés.

Chaque succursale est dotée, comme nous le disions plus haut, de 1,000 à 1,200 livres et comprend des ouvrages de littérature enfantine, d'autres de littérature dite d'imagination, des romans, et enfin, des livres de vulgarisation, d'histoire, des biographies, de la documentation, etc. . .

Notons en passant que le service contient 1,200 livres français pour la population de langue française de l'Ile-du-Prince-Edouard.

En 1935, on comptait 23,517 abonnés, ce qui amenait une circulation de 261,029 livres, soit 11 livres par lecteur, par année, et les bibliothécaires affirment unanimement que ce chiffre de 261,029 doit être multiplié par 3 pour exprimer la vérité, car chaque livre passe ordinairement par plusieurs mains avant de revenir à la bibliothèque.

L'on avait obtenu ce résultat très notable avec 37,960 volumes, non compris évidemment les quelques 35,000 volumes qui existaient auparavant dans l'Ile.

Tous ces chiffres sont bien beaux, mais reste tout de même un point bien important à élucider: que lisent les bénéficiaires de ce système de bibliothèque publique?

Et d'abord, notons qu'il s'agit en très grande partie d'Anglais et d'Ecosseis pour qui le dimanche est chose sacrée: tous les membres de la famille, depuis le grand-père jusqu'au dernier des enfants en âge de savoir lire, ont un volume entre les mains, le dimanche, surtout au cours de la morte saison. Les romans, les ouvrages d'imagination trouvent sans doute large clientèle. Mais les inspecteurs du service notent que ce sont les livres qui traitent du Canada qui ont le plus de vogue. Qu'ils soient histoire, monographie ou roman, pourvu qu'ils parlent de notre pays, ils ont la faveur des insulaires.

En second lieu, viennent les livres techniques; ceux qui traitent des diverses branches de l'artisanat. On n'a pas oublié que l'une des principales industries de l'Île, c'est la pêche. La construction maritime se présente donc comme un corollaire nécessaire. Aussi, le service a-t-il dû se procurer des volumes spéciaux, consacrés aux problèmes du constructeur de navires.

En résumé, voici quelques chiffres: sur 37,960 volumes, 17,690 appartiennent à la littérature d'imagination: leur circulation fut de 10,9 en 1935, soit 193,161. Les autres genres, histoire, biographie, littérature enfantine et le reste, dont la circulation fut de 3.3 soit de 67,868 eurent donc une faveur très marquée. N'oublions pas que la population totale de l'Île est de 88,000 âmes. La circulation totale par abonné, fut de 11.8 et la circulation totale par livre, fut de 6.9.

Un mot des bibliothécaires: on les paie et les organisateurs sont d'avis que la chose est nécessaire afin de maintenir l'efficacité du service. Et d'abord, dans l'Île-du-Prince-Edouard, il y a un bibliothécaire par succursale, soit 22. Pour une bibliothèque qui a 700 abonnés ou plus, on considère que 11 heures par semaine constituent une durée suffisante pendant laquelle on peut échanger les livres. Pour une bibliothèque qui a de 500 à 700 abonnés, 8 heures suffisent. Or le bibliothécaire est payé à raison de \$0.25 l'heure. En 1935, l'expérience Carnegie a payé \$2,388.00 en salaires et l'on considère que ce n'est pas trop, étant donné la valeur du service fourni. Seulement 43 livres, sur plus de 30,000 en circulation, furent perdus.

Le dernier point sur lequel il faut jeter un coup d'œil, c'est celui du financement de cette expérience. Les habitants de l'Île n'eurent pas un sou à payer pour jouir du service inauguré par le Fonds Carnegie, puisque celui-ci défraya en entier le coût de l'organisation.

Il versa en trois ans la somme de \$95,000.; le gouvernement provincial de l'île fournit \$2,000. et les autres sources de revenus donnèrent en tout \$13,543,64 soit au total: \$110,512.23. Les dépenses s'élevèrent à \$109,025.84. Les directeurs de l'expérience demandent \$30,000.00 par année au gouvernement provincial afin de maintenir leur système en opération, sans l'appui du fonds étranger.

CONCLUSIONS

Les bibliothèques publiques du Canada français sont nettement en déficience, non seulement par rapport à celles des autres pro-

vinces, mais même par rapport à ce qu'elles étaient autrefois, compte tenu de l'augmentation de la population et du développement du pays. Par contre, ce qui existe ne demande qu'à être développé, soutenu; les principaux remèdes résident dans l'organisation et dans la compétence à obtenir du personnel employé dans les bibliothèques.

VŒUX

Pour doter le Canada français d'un système de bibliothèques publiques dignes de lui, il faut d'abord trouver les finances nécessaires: la première chose qui s'impose, c'est de doter ce système, cette organisation, des ressources financières nécessaires.

Ensuite, il faudra lancer une grande campagne d'éducation populaire afin de faire connaître au public la nature, la nécessité et le rôle des bibliothèques publiques. Tous les moyens de publicité devront être mis à contribution afin de répandre les notions essentielles à ce sujet, et de faire tomber un certain nombre de préjugés à l'endroit des bibliothèques publiques et des institutions consacrées à la culture intellectuelle et à son développement. Les expositions de livres canadiens et étrangers seront à cette occasion d'un grand secours.

À la base de cette campagne devra se trouver un centre fortement organisé. On le munira des ressources financières et des pouvoirs nécessaires pour agir; un personnel compétent formera ce bureau central. Celui-ci pourra alors jeter les bases d'une organisation diocésaine des bibliothèques après avoir soigneusement étudié les points où tenter l'expérience et où la soutenir contre vents et marées.

En ce qui concerne la Cité de Québec, en particulier, une bibliothèque municipale est nécessaire. En tout cas, il faut à tout prix mettre en état la salle de lecture dont est encore privée la bibliothèque de l'Institut Canadien, et qui n'attend qu'un ameublement.

Le Danger des Magazines américains

Par M. le docteur Jules Dorion, (Québec)

Il s'est fait, vous le savez, énormément de publicité autour du Congrès qui se poursuit aujourd'hui; on en a parlé presque à satiété, et partout. Mais dans les commentaires qui ont pullulé ici et là, un chapitre intitulé "les déserteurs" dans un de nos journaux les mieux orientés et les plus vaillants, "Le Droit", m'a péniblement impressionné. On y trouve ce paragraphe:—"A la veille du deuxième Congrès de la Langue française, on éprouve une grande humiliation à constater qu'une certaine partie de nos jeunes gens ne s'y intéressent aucunement. Les orateurs qui parcourent petites villes et campagnes l'ont constaté, non sans une vive déception. C'est pourtant, ne cessent-ils de répéter, pour ces mêmes jeunes gens que se tiennent les assises de juin. Mais quoi que l'on fasse, parmi les plus éloquents, ils réussissent à peine à retenir l'attention de la majorité; il est, en nombre de réunions patriotiques, des groupements de jeunes gens qui gardent l'oreille dure, se fatiguent vite de ces palabres et quittent la salle sans donner du chapeau. Le geste n'est guère élégant, et les visiteurs s'étonnent parfois que les autorités locales, — leurs hôtes de quelques heures, — ne fassent pas comprendre à ces déserteurs l'indignité et la sottise de leur conduite.

"Or, c'est bien ça, et presque partout. Qu'en penser? sinon qu'il y a comme une sorte de brisure entre une certaine jeunesse et ses aînés..."

L'auteur émet ensuite ses théories sur les origines de cette brisure que personne d'averti ne saurait ignorer. Il en est une qu'il ne mentionne pas, et dont l'existence est pourtant indéniable, au moins dans nos villes populeuses: *Le Magazine américain*. On m'a prié de vous en parler. Il aurait été préférable sans doute qu'un de votre âge, sentant et vibrant avec son âme de vingt ans, le fasse au lieu du vieux, peut-être grincheux, que je suis. Il vous aurait mieux compris; vous l'auriez mieux entendu. Mais on a cru bien faire en priant un de l'autre génération, plus à même de comprendre une évolution à laquelle il lui a été donné d'assister, et témoin

d'un passé avec lequel nous ne saurions briser sans de graves inconvénients pour notre caractère et notre esprit, de vous dire les appréhensions qu'il ressent en face de l'inconscience avec laquelle trop se dépouillent de leur figure et de leur âme, parce que, dans les revues et journaux dont ils font leur pâture, ils ne trouvent rien qui ressemble aux leurs, rien qui reflète les sentiments de leurs pères, rien qui leur rappelle la Laurentie où ils sont nés, les souffles qui y règnent, et les essors que peut prendre ce pays qui est le leur, s'ils lui prêtent seulement le concours de leur intelligence et de leurs bras.

Vous savez aussi bien que moi, peut-être mieux, ce que sont les débits de tabac, et ce qui s'y vend. Avant de vous parler, j'ai voulu juger par moi-même. J'ai demandé à l'homme du comptoir, en désignant la tablette surchargée de revues multicolores:—"Donnez-moi donc deux de celles qui sont le plus demandées..." Il m'a regardé, d'abord indécis, promenant ses regards de ma chevelure à ses rayons; mais lorsque j'eus précisé:—"Les revues les plus demandées par les jeunes", il sortit de la pile deux magazines d'apparence très attrayante où texte et gravures, n'avaient traité qu'à des "stars". Il y était question de la manière dont elles s'habillent et se déshabillent, dont elles mangent, dont elles font fortune, dont elles se marient, dont elles divorcent, dont elles se poudrent, s'épilent, se font les sourcils, les ongles, et aussi dont elles aiment, hélas!

Est-ce une illusion? je crois en entendre se dire à eux-mêmes: "Ce vieux-là, qu'est-ce qu'il peut comprendre à notre jeunesse; et qu'entend-il en modes et en beauté d'aujourd'hui?"

Parce que âgé, je suis peut-être plus en mesure de vous dire de quelle manière les hommes de tous les âges regardent les femmes. Il y a longtemps que je vois des "stars"; au temps de mon adolescence, il y en avait sous d'autres noms; et je sais ce qu'elles deviennent. En l'espèce, il n'y a que des étoiles filantes, et je ne vois pas bien comment un astre de ce genre peut contribuer à la fondation, surtout à la durée d'un foyer, à la solidité des assises d'une race. Je vois très bien, par contre, en quoi elles peuvent empêcher un jeune homme d'apprécier à son mérite la jeune fille de son voisinage, qui serait le modèle des compagnes et des mères, parce que rien n'apparaît chez elle des habitudes, des manières et des coutumes qui ont cours à Hollywood. Et cela, au moment où la fermeté des caractères est plus nécessaire que jamais.

A la pièce métallique qui doit rencontrer une forte résistance, on donne une trempe appropriée; on recouvre d'une substance pro-

tectrice l'objet exposé à l'humidité. Les caractères d'aujourd'hui, qui ne peuvent échapper à la rapidité et à la multiplicité des impressions, ont un besoin immédiat de rester en mesure de comprendre, de peser, d'apprécier.

Vous, les jeunes, dans le choix de vos lectures, préparez-vous le bain qui doit tremper votre caractère ? N'avez-vous pas conscience d'être les jouets d'exploiteurs, d'entrepreneurs en imprimés qui spéculent sur les facilités de vous berner par le coloris de leurs images, ou le fantaisiste idéal de vie qu'ils font miroiter ?

Ecoutez seulement le cri tout récent de sincérité, de pitié, et aussi de dégoût que vient de laisser échapper un rédacteur de ces revues : Ce journaliste, attaché à la chronique d'Hollywood, révèle la manière dont les choses se passent dans la publicité de l'écran.

Référant à une expédition de chasse qui lui avait donné l'occasion de voir de larges étendues de forêts rasées par les magnats de la pulpe et du papier, il se désole de voir tant de précieuses richesses contribuer à la vulgarisation de sornettes comme celles-ci :— "L'étoile X est à la veille d'une révolution dans sa vie ; à la suite de longues hésitations, elle est maintenant décidée à faire la raie de ses cheveux à droite au lieu d'à gauche. . ." "Jane Roe, la brillante étoile de l'amour au Loews, a été vue partageant son filet mignon avec John Doe, le talentueux jeune premier du dernier Derby. C'est la continuation d'un roman qui a originé autour d'un steak. . ." "Deux nuits de suite on a vu Mary Whoosis, la célébrité de l'écran, danser au Trocadéro avec le talentueux Manley. Le bruit de leur mariage court déjà. . ." "Un acteur anglais, actuellement à Hollywood, ne peut dormir qu'au murmure de l'eau courante ; il a des insomnies si, logeant loin d'une rivière, il n'a pas de robinet qu'il puisse laisser couler dans sa chambre. . ." "Gary Cooper est aux petits soins pour sa chienne pékinoise ; elle lui a fait faire dernièrement un manteau imperméable pour la saison pluvieuse. . ."

Donat Burnet, l'auteur, cite des colonnes de cette littérature, et se demande pourquoi ses contemporains se régalent de pareilles inepties, dont la plupart sont inventions de reporters en mal de copie, car les étoiles de Hollywood ne sont, dit-il, ni meilleures ni pires que les autres actrices de théâtre ; elles gagnent tout simplement leur vie et ignorent, pour une bonne partie ce qu'on dit d'elles. Mais, si ridicule soit-elle, la copie a une vogue folle. Les jeunes gens d'ailleurs, comme ceux de Québec, dépensent pour acheter les magazines qui la contiennent, des sommes dont le total représenterait des économies formidables, si elles étaient employées

avec bon sens. Ils se repaissent de ces magazines, tapissent les murailles de leurs chambres de ces photos représentant l'une ou l'autre de ces filles parfaites, de ces femmes élégantes qui font savoir au monde l'orientation de la raie de leurs cheveux, les délicates attentions dont elles entourent leurs chiens.

La conversation, au club, dans les débits de tabac, à l'atelier, aux bureaux, ne roule que sur elles. On discute, on s'enflamme, on parle, quand on ne va pas jusqu'à se quereller sur les mérites respectifs de garçons ou de filles qu'on n'a jamais vus, et dont on ne connaît que ce qu'en disent des bourreurs de crâne à gages.

Le journaliste finit par se demander qui est responsable d'un aussi stupide état de choses; et il conclut: "Ce ne sont ni les actrices, ni les journalistes, mais ceux qui lisent les magazines et fréquentent les cinémas. Les autorités de Hollywood ne servent de pareilles absurdités que parce qu'elles sont convaincues qu'elles sont goûtées. Elles vendent ce qui se vend. Elles fournissent la marchandise qui est demandée.

Mais il y a non seulement la campagne qui se poursuit sournoisement contre le bon sens et la morale, mais encore celle contre la religion catholique. Dans ma longue carrière, je ne me rappelle pas avoir rencontré article plus diaboliquement habile que celui d'un magazine américain d'allure plutôt sérieuse, où, ces jours derniers, on démolit le clergé sous couvert de le défendre, en justifiant toutes les suspensions dont il est l'objet.

Le pseudo-prêtre qui y fait anonymement sa confession, bat sa coulpe devant les anticléricaux dans des termes comme ceux-ci: "Les pauvres ne viennent plus frapper à notre porte, et cela est naturel, à cause des imprudences multipliées par les curés qui, avec les cinq sous des pauvres, ont construit de vastes églises, de luxueux presbytères, sont devenus grands propriétaires, spéculateurs heureux, et qui renvoient maintenant les miséreux à l'Etat, parce que c'est sa "job" de les nourrir et de les entretenir, pas la leur."

Ici et là il jette, comme négligemment, un nom; celui du Cardinal O'Connel par exemple, qui aurait été un jour le plus grand propriétaire de Boston; il ressuscite le fameux "train rouge" sur lequel le Légat du Pape se rendit à Chicago, assister à l'organisation Mundelein, (le congrès eucharistique). Il ne dit rien de la récente et si efficace campagne de l'épiscopat américain pour l'épuration du film, mais il présente ainsi d'autres faits. Je résume:—

“Récemment, moi et beaucoup d'autres prêtres avons commencé à sentir de l'hostilité contre nos collets romains; et le triste est que trop de prêtres n'en devinent pas la cause.

L'Eglise, dans le passé, a subi les attaques de l'anticléricalisme parce que son clergé, trop préoccupé des choses du siècle, a cédé à la puissance et au bien-être que la religion traîne avec elle, et s'est allié avec les exploiters du pauvre, plutôt qu'avec la masse des travailleurs qu'il est supposé protéger. Exemple: l'Espagne, où la monarchie et le clergé étaient si intimement unis depuis des siècles, qu'ils ne faisaient pratiquement qu'un. Maintenant, le peuple, dégoûté de l'Eglise, est devenu athée parce que la religion est symbolisée par ces mêmes prêtres qui les ont si cruellement trahis. Puisque Mary-Baker Eddy, Aimée-Semple MacPherson et Billy Sunday ont pu monnayer la religion, au point de boulotter facilement de grosses fortunes, pourquoi le clergé catholique ne pourrait-il pas faire incomparablement plus, avec la vaste organisation de l'Eglise derrière lui ?

Depuis 1929, c'est-à-dire l'année de la crise, les pauvres ont commencé à sentir que les prêtres sont devenus des hommes d'affaires, des hommes intéressés à gagner de l'argent, mais non pas à en donner; et ils ont cessé de sonner à nos portes. C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous prêtres, comme classe, avons perdu la confiance des masses.

“Religious racketeers” voilà deux mots de la fin qui viennent tout naturellement après que l'auteur a énuméré les moyens utilisés, d'après lui, pour tirer les larmes des yeux et l'argent des poches: Dévotions nouvelles, dont l'élément principal consiste à promener un os desséché que l'on fait vénérer aux fidèles; quêtes en faveur de pseudo-missionnaires qui vivent plus largement dans leurs missions que les pauvres diables qui se saignent pour eux; promoteurs, moyennant gros escomptes, de quêtes de toutes sortes, dont le produit va à Rome pour l'achat de dignités ou de privilèges, les pauvres ont les maigres restes...”

Qu'est-il besoin d'aller plus outre pour faire saisir la grandeur du danger contre lequel son Eminence le Cardinal Villeneuve nous mettait encore en garde, lundi soir, au Colisée. Au reste, vous n'attendez pas qu'en quelques minutes je vous expose toutes les données du problème qui nous affronte, mais je voudrais que vous apportiez de cette séance, comme résolution de congrès, celle de tenir en suspicion le magazine américain.

Dans la vie trépidante que nous menons, les loisirs sont trop rares pour que nous ne cherchions pas à les bien utiliser. Prenons garde qu'ils ne se transforment en danger prochain. Je viens d'en indiquer quelques-uns. Nous serions d'autant moins justifiables de continuer à nous y exposer, qu'il se multiplie maintenant chez nous des revues, peut-être moins luxueuses, mais de valeur au moins égale, souvent supérieure, et dont la lecture habituelle fortifiera notre mentalité, au lieu de l'anémier et de la déformer.

Si nous leur donnions l'encouragement qu'elles méritent, elles aussi, revêtiraient une toilette qui serait un enchantement pour les yeux, mais non un piège pour l'esprit et le cœur. Et nous y gagnerions, nous, de conserver toutes nos forces, de développer toutes nos aptitudes, de nous mettre en mesure d'affronter les dangers, de vaincre les difficultés, qui se multiplient sous les pas de toutes les nations qui veulent vivre.

Puisque nous voulons vivre, nous, commençons par en prendre les moyens.

Ne nous laissons pas émasculer.

Ne nous fabriquons pas des caractères de gélatine et des âmes avariées, en faisant des magazines américains nos lectures de chevet.

L'Éducation nationale et la Jeunesse

Par M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, (Québec)

L'éducation nationale est cette partie de la formation humaine qui prépare la jeunesse à bien remplir les devoirs qui sont siens à l'endroit de sa race et de sa patrie. L'éducation nationale est une nécessité. Chez nous encore moins qu'ailleurs on ne saurait sans de graves périls abandonner la formation patriotique au hasard des circonstances et aux exigences du moment. Nous avons souffert dans le passé de ces patriotes improvisés qui, à l'heure du péril, n'ont eu ni l'intelligence ni la fierté de leur mission. Nous ne saurions tolérer que des générations grandissent dans une désaffection totale ou partielle à l'endroit du national.

L'heure est à l'éducation nationale intensive, adéquate dans tous les pays du monde. Qu'en est-il chez nous? Je n'ai ni le goût ni la liberté d'intenter des procès à ceux qui doivent être les premiers dispensateurs de cette éducation: les parents, les professeurs nos chefs civils et religieux. Ont-ils eu tous et toujours la claire conscience de leurs obligations sur ce point, le souci de s'en acquitter scrupuleusement? Je réponds non et je passe.

Qu'il me soit permis seulement de souligner la gravité du devoir qui leur incombe. Que l'on aie peur du mot ou de la chose, on ne saurait supprimer ce fait que nous naissons et nous vivons en nationalité. Nous sommes les héritiers d'un passé, les captifs d'un présent, les responsables d'un avenir nettement délimité dans l'espace. Nous n'avons pas le droit de changer l'orientation d'une race, de décréter la mort d'un peuple, de priver le monde d'une formule originale de vie et de civilisation. Dieu s'est réservé ce *dominium altum* sur les peuples comme sur les individus. Et alors, si des parents, si des éducateurs se refusent à préparer une génération à la vie en nationalité et mettent ainsi en péril l'existence même d'une race, ils auront à répondre de leurs abstentions devant les hommes et devant Dieu.

Quelqu'efficace que soit l'action des parents, des éducateurs et du clergé, elle sera toujours incomplète. L'homme doit être éduqué. Il doit aussi s'éduquer. Il ne saurait accepter passivement

l’empreinte d’une culture ou d’une discipline, de la même façon qu’une cire est marquée par le sceau. L’homme est un vivant. La vie est acte constant en Dieu. Chez les créatures, elle est activité et passivité. Dans l’œuvre de la formation humaine, le sujet doit être à la fois actif et passif, ne pas se contenter de recevoir, mais réagir, adapter, se développer, se former.

Notre jeunesse doit être habituée à vivre nationalement. Cependant, dans l’acquisition de la vertu de patriotisme, puisqu’en fin de compte c’est de cela qu’il s’agit, elle doit faire sa part. Elle ne doit pas se contenter de subir une discipline, mais elle doit se discipliner, acquérir par elle-même un complément d’éducation nationale que le foyer, l’école, l’Eglise ne peuvent lui dispenser. C’est ce complément personnel qui nous a surtout fait défaut jusqu’ici et qui seul nous donnera des sauveurs de peuple et d’authentiques incarnations de la race.

Je n’insiste pas sur la nécessité de cette auto-éducation du sens national chez notre jeunesse. Je me hâte d’en arriver aux trois maîtres de cette éducation : l’Histoire, la Patrie, les Disciplines culturelles. Il importe qu’au plus tôt les jeunes de chez nous se replongent dans le passé, contemplent amoureusement le visage du Pays et se pétrissent l’esprit de cette formation gréco-latine qui constitue le génie même de notre race.

Le plus grand de nos historiens, le seul qui ait su dégager du fatras des événements les leçons qui commandent l’avenir, M. l’abbé Lionel Groulx, a publié récemment un livre portant ce titre : *Notre maître le passé*. Titre combien vrai et suggestif. Le passé est notre maître, le passé qui circule dans nos veines avec le sang des ancêtres, le passé qui est écrit à la face du Pays et aux pages de l’histoire. Le passé est notre maître. Si nous savons être ses élèves et ses serviteurs, nous serons les maîtres de l’avenir.

Pour bien connaître le passé, pour le bien servir, pour se remettre soi et ses activités humaines dans la ligne de visée des ancêtres, il faut aller au Livre de l’Histoire : Histoire universelle, Histoire de France et du Canada, Petite ou Grande Histoire. Là nous trouverons l’explication lumineuse de toutes les virtualités que nous sentons bouillonner en nous, de ces tendances et de ces appétits qui font de nous non des Américains ni des Français, mais d’authentiques Canadiens français. A regarder vivre les aïeux, à pénétrer dans leur intimité, nous nous sentirons plus forts et meilleurs. Le goût nous reviendra des tâches austères, des entreprises surhumaines, des audacieuses et originales réalisations. Un siècle et demi

de vie coloniale britannique, l'influence délétère de la politique, petite et grande, nous ont fait perdre cette soif du risque et de l'aventure qui était celle des ancêtres. Il est temps que nous recommencions à être grands si nous ne voulons pas périr.

L'Histoire d'un peuple est inscrite aux feuillets mêmes du pays avant de l'être aux pages des volumes. Il faut demander au sol canadien les témoignages du passé. Ce témoignage, une observation un tant soit peu attentive nous permettra de le retrouver partout en cette Nouvelle-France que trois cents ans de luttes pour la civilisation ont modelée peu à peu à notre image et à notre ressemblance. Il n'y a pas dans la terre que des richesses matérielles, les minerais précieux enfouis par les cataclysmes géologiques, les virtualités secrètes et puissantes qui s'épanouissent en nourritures substantielles et en splendeurs végétales. Il y a aussi et surtout au sol de la Patrie la poussière des morts, la trace de leurs exploits, le souvenir de leur passé. C'est cela, plus encore que les biens matériels qu'un peuple doit demander à la terre s'il veut être un peuple fort, un peuple grand, une formule originale de spiritualité.

Il a été donné à l'homme de marquer de son empreinte le coin de terre qu'il habite. Mais l'influence du sol et du climat sur l'homme est encore plus puissante. Les races font les pays, plus encore les pays démarquent les races. Nous sommes Canadiens français parce que vivant en terre canadienne notre vie française. Nous continuerons à être cela dans la mesure où nous demeurerons fidèles à ces deux éléments de notre formation nationale : l'ancienne patrie française, l'actuelle patrie canadienne.

Nous connaissons peu le visage de la Patrie. Appliquons-nous à le découvrir. Essayons de pénétrer les mystères de vie végétale et animale, les beautés des paysages grandioses qui s'offrent à nos investigations, à nos désirs latents de science et d'amour. La contemplation du pays mettra en nos âmes les vertus mêmes du sol natal. Alors, nous serons vraiment les fils de la terre ancestrale, des Canadiens nés du pays tout autant que de la race.

Fils du sol, nous sommes plus encore les fils et les héritiers d'une culture, d'un destin spirituel. L'homme est corps et âme. Il a besoin de s'accrocher à la terre pour entretenir sa vie corporelle. Mais il lui faut s'élever, donner à son esprit les nourritures terrestres et divines qu'il réclame. Ces nourritures, la culture gréco-latine nous les a dispensées depuis trois siècles. Nous avons appris à aimer Dieu, à remplir nos devoirs d'honnêtes hommes dans la langue et selon les modalités de l'esprit français, produit lui même du grec

et du latin. Demander à une autre culture les aliments de l'intelligence et de l'âme serait s'exposer à en être privé à peu près totalement.

On ne saurait exiger de la masse la claire notion de l'esprit français, la subtile connaissance des langues latine et grecque. Mais il faut de toute nécessité que la culture classique de l'élite influence la formation primaire de la masse dans un sens nettement français. Il y a chez nous entre l'élite et la masse le fossé de deux éducations contradictoires dans leurs sources et leurs aspirations. Je ne puis qu'indiquer à l'élite son devoir sur ce point : orienter l'école rurale, le collège commercial surtout vers des conceptions plus françaises de la vie en civilisation.

J'en arrive au terme de ce travail qui n'est guère qu'une ébauche. Le deuxième Congrès de la Langue française a voulu être le Congrès de la jeunesse. Le deuxième Congrès de la langue française touche à sa fin. Je demande à la jeunesse de mon pays si, durant le Congrès, il lui a été donné de saisir le sens de sa mission, de mesurer la grandeur des tâches qui l'attendent. Le Congrès sera bientôt du passé. Le passé prépare l'avenir. Mais la jeunesse a ce privilège magnifique et terrible de faire l'avenir. Jeunes gens de ma race, au terme de ces assises solennelles, je prie Dieu de vous faire comprendre que le sort d'un peuple catholique et français est entre vos mains et que des décisions que vous prendrez ces jours-ci dépend la vie même de la race.

Pauvreté et Imprécision de notre Langue

Par M. Léon Lorrain, (Montréal)

En quel état le deuxième Congrès de la Langue française trouve-t-il notre langue, manifestation de notre esprit français ?

Les qualités distinctives du français—la clarté, l'ordre et la concision—se ramènent à une seule caractéristique qui les implique toutes puisqu'elle en est la résultante: la précision. Or il est facile de constater que la langue que nous parlons et que nous écrivons manque de précision à la fois dans son vocabulaire et dans sa syntaxe.

Nous nous contentons presque toujours du terme générique ou du terme général, au lieu de recourir au nom de l'espèce ou au mot particulier. Ainsi, nous disons *un oiseau* pour désigner une hirondelle ou un chardonneret; *un poisson* en parlant d'un brochet ou d'une truite; *la rue* pour la chaussée aussi bien que pour le trottoir; *le chemin* pour la route, l'allée, le sentier ou la piste; *une gravure*, voire *un cadre*, qu'il s'agisse d'un portrait, d'une aquarelle ou d'une eau-forte. L'anglais nous induit souvent en erreur. Les milliers de substantifs qu'il a empruntés au français, ou qu'il a comme lui tirés du latin, n'ont pas tous subi une évolution parallèle dans l'une et dans l'autre langue. Le français est beaucoup plus fixe que l'anglais. Aussi une multitude de vocables ont-ils pris dans cette langue certaines acceptions qu'ils n'ont pas ou qu'ils n'ont plus dans la nôtre. Le danger de méprise est d'autant plus grand que la plupart, pour avoir changé de sens, n'en conservent pas moins la même orthographe, ou à peu près.

Notre vocabulaire commercial, industriel, financier, comptable, technique, est d'une indigence extrême et, partant, d'une extrême imprécision. Notre ignorance de la terminologie française est telle que la langue des affaires, au Canada français, fourmille de mots anglais, souvent même de locutions entières. Il arrive fréquemment qu'un ingénieur ou un entrepreneur, qui connaît le terme propre n'ose pas l'employer de crainte de n'être pas compris du contremaître, qui devrait d'ailleurs le traduire en anglais afin d'être entendu de l'ouvrier, incapable la plupart du temps de nommer en français ses

outils ou les pièces de sa machine. Lorsque nous nous trouvons en présence d'un mot anglais qui, désignant une chose ou une pratique inconnue en France, n'a pas encore d'équivalent français, nous adoptons ce mot tel quel, sans l'assimiler, ou bien nous le francisons au moyen d'un substantif qui lui ressemble graphiquement, mais qui bien souvent signifie déjà autre chose. Nous poussons ainsi l'imprécision jusqu'à la confusion.

Nous accumulons les épithètes sans aucun souci des nuances et, comme ce sont toujours les mêmes, notre langue reste pauvre au sein de l'abondance: abondance de mots, pauvreté d'expression. Il y aurait lieu d'appliquer à notre langage et à notre prose ce que Louis Veillot disait du style de Jules Favre: "Il ne va pas sans adjectifs, toujours il les étale par paire, souvent par tirade, et même par grappes, n'omettant guère que celui qui conviendrait". Nous nous en tenons à un petit nombre d'adjectifs *passé-partout*, tels que *beau, bon, mauvais, fin*, de sorte qu'il nous arrive de qualifier indistinctement de *fin* un orateur, un phoque dressé ou un briquet qui s'allume en plein vent.

Mais l'imprécision est plus grave encore lorsqu'elle se manifeste dans la syntaxe, qui est la structure même de la langue. Nous recourons, règle générale, à la forme passive, que le français n'admet qu'à titre exceptionnel, c'est-à-dire lorsqu'elle exprime plus fidèlement la pensée que la voix active. La forme passive répugne au génie du français, parce qu'elle est lourde et surtout parce qu'elle est souvent vague, à cause de l'absence de sujet. (Une circulaire a été expédiée aux intéressés... Des instructions ont été données... Aucune réponse n'a encore été reçue...)

Nous ne nous servons guère que des deux auxiliaires, *avoir* et *être*, et d'une dizaine d'autres verbes *omnibus*, comme *faire, aller, laisser, trouver, donner, voir, devoir, pouvoir, mettre, dire, rendre*, qui nous semblent propres à répondre à tous nos besoins d'expression. Nous paraissent-ils parfois insuffisants, nous leur imposons la fonction d'auxiliaire en les accolant à d'autres verbes qui, sans cet état inutile, n'en auraient que plus de relief et de précision.

Nos discours et nos textes sont souvent obscurs, sinon équivoques, à cause de la présence de propositions infinitives ou autres membres de phrases elliptiques, dont le sujet sous-entendu n'est pas le même que le sujet exprimé de la proposition principale, qui les régit. (Vaniteux et envieux, nous ne le tenons pas en très haute estime. Il nous est impossible d'accepter vos offres sans avoir fourni

de plus amples renseignements. En attendant des explications, veuillez agréer l'assurance de nos sentiments dévoués.)

Une fausse conception de la concordance des temps du verbe, fruit de l'étude irraisonnée de la grammaire, nous incline à exprimer à l'imparfait ce qui existe encore au moment où l'on en parle. Ainsi, on écrira: "Comme M. X me disait hier que votre maison *cherchait* un comptable, je m'empresse de vous offrir mes services." (A quoi bon? Si cette maison *cherchait* un comptable, c'est qu'elle n'en cherche plus, qu'elle en a trouvé un.) Que penserait-on d'un prédicateur qui, sous le prétexte d'une vaine symétrie, affirmerait que jadis saint Thomas démontrait que Dieu *existait*?

Le pronom prête souvent à équivoque, soit qu'il y ait ambiguïté quant à l'antécédent (je lui ai expédié sa commande accompagnée d'une traite, mais il l'a refusée), soit que le pronom tienne la place d'un nom indéterminé ou sous-entendu (la compagnie a fait crédit à des clients insolvables, mais *ils* ne peuvent pas me blâmer, parce que je *les* avais prévenus). Les prépositions et les conjonctions, ces petites pièces qui jouent un si grand rôle dans la construction grammaticale, sont trop souvent jetées sans attention dans nos discours et dans nos textes dont elles brouillent les diverses parties, qu'elles devraient ordonner. L'article lui-même, qui est censément le plus facile à manier de tous les mots, donne souvent lieu à des fautes de syntaxe, qui altèrent parfois le sens d'une phrase.

La ponctuation, si négligée, si méprisée même, contribue beaucoup à la clarté et à la précision du style. Celui qui en ignore les règles ou ne les observe pas, s'expose à donner à ses phrases une signification incertaine et même un double sens. Si, faute d'un point, Martin jadis perdit son âme, il arrive quelquefois que, faute d'une simple virgule, Baptiste perde son procès. Nos pères, qui connaissaient sans doute par expérience les dangers d'une ponctuation défectueuse, ont mis en formule une invocation qui reste toujours recommandable: "Dieu nous garde, disaient-ils, d'une erreur d'apothicaire et d'une virgule de notaire!"

La pauvreté de notre vocabulaire et l'imprécision de notre langage constituent une source d'équivoques ou de malentendus comportant parfois de sérieuses conséquences. Elles sont souvent une cause d'embarras ou de difficultés dans nos relations non seulement avec la France, mais encore avec les autres pays dont le français est la principale langue de communication avec l'étranger. Mais elles présentent des dangers autrement plus graves.

Est-il, pour le français au Canada, un plus grand péril que la connaissance insuffisante que nous en avons? Si nous ne savons pas tirer parti des incomparables ressources qu'offre notre langue, il y a lieu de craindre que nous ne nous en détachions un peu plus chaque jour. Nombreux sont nos compatriotes qui, niant l'existence de ce qu'ils ignorent, prétendent que le français n'a pas de mot ou d'expression pour désigner telle ou telle chose, pour rendre telle ou telle idée, et qu'en tout cas, il se prête mal aux exigences de la vie des affaires. Cette assertion, si peu fondée qu'elle soit, mérite d'être relevée, parce qu'elle accuse un état d'esprit peu rassurant. On ne saurait estimer beaucoup un instrument, si parfait soit-il, dont on ne sait pas se servir. Notre groupe ne conservera sa langue que s'il y trouve un moyen d'expression qui satisfasse pleinement à ses besoins. Si nous tolérons que le français au Canada s'anémie et se disloque davantage, il ne tardera pas à tomber en désaffection et ce ne seront pas les tirades emphatiques des jours de liesse populaire qui le préserveront de l'indifférence et de l'oubli.

Mais notre façon de parler et d'écrire n'est qu'un symptôme. Si le langage est un moyen d'expression, il y a lieu de faire une distinction essentielle entre une langue étrangère et sa langue maternelle. Une langue étrangère, qui fournit à une élite un élément de culture, ne constitue jamais pour le commun des hommes qu'un utile agent de communication, un interprète, un truchement. Tout autre est la langue maternelle, qui seule peut rendre certaines nuances de pensée, présentant une telle finesse ou correspondant à des conceptions si particulières, que l'on dit avec raison qu'elles sont intraduisibles. L'idiome d'un peuple, organisme vivant en perpétuelle évolution, se façonne longuement à son image: il reflète son esprit, son milieu, son histoire, sa manière de sentir, de raisonner, de vivre. L'altération de la langue française au Canada révèle donc l'altération de l'esprit français.

"Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, dit Rivarol, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action: voilà la logique naturelle à tous les hommes, voilà ce qui constitue le sens commun." C'est le goût de la logique, marque distinctive de l'esprit français, qui a imposé à la langue française cet ordre rigoureux. Notre langage en s'en écartant, trahit donc chez nous une déviation de l'esprit français.

L'abus que nous faisons de la forme passive, tournure particulière à l'anglais, n'est-il pas un indice de dénationalisation ?

L'épithète est l'expression d'un jugement. Le très petit nombre d'épithètes, d'ailleurs élémentaires et vagues, que nous employons dénote que notre intelligence se refuse à l'effort qu'exigerait un examen plus approfondi, propre à dégager les caractéristiques des personnes ou des choses dont nous parlons. Si nous exercions davantage notre discernement, nous apprécierions avec plus de pénétration ces personnes et ces choses, et nous trouverions sans doute des adjectifs précis, qui mettraient en relief ce qui les distingue des autres, ce qui les singularise parmi les autres. Le manque de netteté de notre langage indique que nous avons laissé s'atténuer en nous deux qualités maîtresses de l'esprit français : l'aptitude à l'analyse et le sens critique.

L'imprécision, qui se manifeste dans l'expression, est d'abord dans la pensée, dont le langage n'est que l'extériorisation : "le style est l'homme même". Il importe donc de faire la rééducation de l'esprit. Notre langue maternelle, à la fois si précise et si subtile, est un incomparable facteur de discipline intellectuelle. Mais, pour en tirer tout le parti possible, il faudrait mettre fin à une dangereuse illusion, beaucoup plus répandue qu'on ne le pense parmi les élèves, à tous les degrés de l'enseignement, et qui consiste à croire que la langue qu'on leur apprend n'a qu'un lointain rapport avec leur parler usuel. On entretient trop souvent ce malentendu en faisant du français rien de plus que l'une des matières au programme des études, comme la chimie, l'algèbre ou n'importe quelle autre science. La leçon de français terminée, on passe à un autre sujet où l'on ne tient guère compte de la forme des réponses orales ou des travaux écrits. On l'entretient fréquemment aussi en enseignant le français comme si c'était une langue morte. Après avoir disséqué quelques auteurs classiques, dont il a retenu des bribes, l'élève n'apporte à son exposé ou à sa rédaction qu'un effort de mémoire, au lieu de mettre en œuvre ses facultés supérieures, et il aligne des phrases toutes faites, des formules, qui n'expriment pas ses propres concepts, qui ne correspondent même que vaguement à son propre langage. Ainsi, l'élève acquiert l'impression qu'il y a deux sortes de français : l'un destiné aux grandes circonstances, l'autre réservé à l'usage courant. Devenu homme et ayant conservé cette étrange notion, s'il est appelé d'aventure à prononcer un discours ou à rédiger un texte, conscient que son langage habituel

ne conviendrait pas, il évoque ses souvenirs de rhétorique, enfle la voix, hausse le ton, et s'exprime en une langue ampoulée, qui ne serre pas d'assez près la réalité et ne rend pas ses idées avec une exactitude suffisante.

La réforme la plus nécessaire, la plus urgente, ne consisterait-elle pas, par conséquent, à exiger que les élèves s'efforcent, non seulement au cours de français mais partout et toujours, de parler et d'écrire avec netteté et précision? S'il est recommandable de leur faire étudier de grands auteurs de toutes les époques, il serait opportun de leur rappeler souvent qu'il ne s'agit pas de s'astreindre à imiter ces modèles, afin de réussir aux examens, mais qu'ils doivent se les assimiler en vue de former leur propre style, c'est-à-dire leur moyen d'expression, qui les aidera à réussir dans la vie. Le fond et la forme se tiennent. Dès que les élèves tenteront un effort pour exposer fidèlement leurs idées, ils se contraindront à préciser et à ordonner leur pensée. Lorsque cet effort sera passé à l'état d'habitude, il deviendra moins difficile de développer chez eux le sens de l'observation, d'éveiller leur curiosité intellectuelle, de cultiver leur goût, enfin de reconstituer leur esprit français.

Notre survivance est à ce prix. La langue maternelle est la dépositaire d'un trésor d'expérience humaine appartenant en propre à notre lignée. C'est la gardienne de nos coutumes et de nos traditions. C'est un fonds commun auquel s'ajoute l'apport de chaque génération, au bénéfice des générations suivantes. C'est le lien le plus solide entre les hommes de notre nationalité, dont elle assure la cohésion et la permanence.

Le Cinéma

Par M. Alban Janin, (Montréal)

Le cinéma, pour ceux qui ont charge de la morale publique, pour ceux qui dirigent l'éducation de nos jeunes gens, pour les chefs de famille, inquiets de l'avenir de leurs enfants, le cinéma, c'est la question primordiale.

Les journaux, les revues, les livres, la radio, les conférences, les conseils des pasteurs, des parents, sont impuissants devant l'influence prodigieuse de l'écran lumineux du cinéma parlant.

Le cinéma fait aujourd'hui partie intégrante de la vie moderne. Les foules le réclament et rien ne saurait les en priver. C'est devant son écran qu'aujourd'hui riches et pauvres, ignares et intellectuels viennent se récréer, voir la vie, le monde.

Sur cet écran, les plus grands artistes du monde interprètent pour eux les œuvres des grands auteurs et les scénarios de la vie moderne. Ils entendent les grands opéras, les belles symphonies, les meilleures pièces des maîtres de la musique. Et cela en des décors que seules pourraient leur offrir les grandes capitales.

Ils voient se dérouler sous leurs yeux émerveillés les paysages magnifiques de tous les sites fameux dans tous les pays du monde. Ils assistent aux grands événements de l'actualité dont ils lisent à peine le compte rendu, devenu aride, des journaux.

Ils connaissent—de vue—les grands personnages internationaux, les maîtres du monde. Ils les voient se mouvoir, ils les entendent parler.

Ils savent que l'Allemagne est redevenue forte, que la Russie est une puissance. N'ont-ils pas vu défiler leurs armées et évoluer leurs légions de jeunes gymnastes?

Ils ont vu, de leurs yeux, le gigantesque Normandie entrer majestueusement dans le port de New-York.

La métropole américaine, ils la connaissent comme s'ils y étaient allés. N'ont-ils pas assisté, il n'y a pas si longtemps, au désastre du "Hindenburg" à Lakehurst, tout près?

Et tout cela, ils l'ont vu sans difficulté ni fatigue, confortablement assis dans un fauteuil, à quelques pas de chez eux et pour quelques sous.

Comprenez-vous maintenant quels instruments formidables sont devenus ces films que le progrès des temps modernes a placés de but en blanc entre les mains du peuple, de ce peuple à qui on ne cesse de dire qu'il est souverain et que ses désirs,—que dis-je?—ses caprices seront désormais des ordres. Et pouvez-vous concevoir qu'il soit possible de retirer à ce peuple,—enfant gâté, mais terriblement conscient de sa force,—ce jouet merveilleux qui, s'il l'énerve parfois, le ravit toujours cependant et dont il ne peut et ne veut plus se passer.

Et pourtant il faut faire quelque chose. Nous acceptons le cinéma et ses films, mais comment les contrôler? Quel problème! Et, en somme, à quoi tient ce problème? A deux causes: D'abord nous, Canadiens, n'avons ni les moyens ni le champ nécessaire pour développer une industrie cinématographique; il nous faut donc accepter des films faits à l'étranger, représentant une mentalité, une éducation, une manière de vivre différentes des nôtres.

Ces films sont importés de la sorte chez nous, sans qu'il nous ait été possible d'intervenir en quoi que ce soit dans leur préparation.

En second lieu, il nous faut considérer le caractère même de la population canadienne-française dans cette province.

L'ambiance qui émane des journaux, des magazines, de la radio et du cinéma, qui des Etats-Unis nous envahissent de plus en plus, est telle qu'elle donne parfois l'impression que nos gens sont plus américanisés qu'ils ne le sont réellement, tandis qu'à vrai dire la grande majorité a conservé cette affinité française marquée qui se manifeste dans le tempérament, le goût, l'esprit de famille, l'attachement à la foi ancestrale, à la langue maternelle.

Cependant il est indéniable que ces deux mentalités sont présentes chez les nôtres et qu'elles se heurtent constamment.

De ce heurt, il résulte souvent une incertitude d'opinion, une confusion d'impressions, une contradiction de jugement qu'une élite religieuse et civile,—plus clairvoyante,—ne démêle que péniblement.

Et c'est ainsi que deux personnes, également distinguées par leur culture intellectuelle, leur connaissance de la vie, leur intégrité morale et leur attachement à la religion, verront dans le même film, l'une un thème immoral, sujet de scandale, l'autre un tableau émouvant de la vie dont se détachent une grande leçon et une morale profonde. Ces deux personnes, au fond, sont du même avis: là où elles diffèrent, c'est sur l'opinion que chacune d'elles s'est formée de la mentalité de l'auditoire au cinéma.

Tandis que la première craint que l'auditoire, peut-être insuffisamment informé, quelque peu ignare, peut-être déjà imbu du matérialisme anglo-saxon, ne cherche devant ce grand tableau qu'à découvrir dans le fond sombre des horreurs qui n'y sont pas, ou qui n'y sont plus, l'autre a pensé que ces mêmes auditeurs, nativement portés vers ce qui est beau et bon, seraient émus, et que cette émotion ne serait pas l'attendrissement morbide sur lequel tablent les cinéastes américains pour faire confondre la faiblesse avec la lâcheté, non!—Elle comptait, cette personne, sur la vieille affinité française de nos gens, dont le cœur et l'intelligence vibrent à l'unisson, et qu'ainsi ils ne manqueraient pas de saisir avec joie, sur le tableau de l'écran, la beauté admirable de certaines fleurs de la vie, aux teintes à la fois si délicates et si vives et qui se détachent, nettes et claires, sur le fond nécessaire au relief, mais avec une telle harmonie que ce fond n'est plus sombre, ou plutôt qu'on ne le voit plus.

Notre problème est donc que, faute d'industrie cinématographique chez nous, et pour nous, il nous faille accepter des films qui ne sont pas faits pour nous, et tenter ensuite de faire, parmi ces films, un choix qui convienne à notre population.

A beaucoup de gens, cela peut paraître très simple: choisir les bons, éliminer les mauvais. Hélas! ce n'est pas si facile!... C'est même là que réside la grande difficulté pour ceux qui, distributeurs et censeurs, doivent faire ce choix et en porter la responsabilité.

Nous reviendrons sur ce sujet si important. Mais, auparavant, examinons ensemble les films, suivant leur provenance.

Dans la province de Québec, il y a deux catégories de films:

Le film parlant anglais.

Le film parlant français.

C'est en Angleterre, je crois, que l'on présenta, il y a bientôt dix ans, le film sonore pour la première fois dans les théâtres.

C'était la période expérimentale: l'auditoire ébahi écoutait un homme d'état éminent lui adresser la parole. On voyait passer un régiment de soldats dont on entendait les pas sonner sur le pavé. Et, la scène changeant, on se trouvait le long de la voie ferrée sur laquelle, débouchant d'un village, un train se précipitait en grondant de toutes ses roues, vomissant bruyamment la vapeur, après s'être annoncé d'un coup de sirène qui, dans ce théâtre hier encore silencieux, avait fait sursauter tout le monde.

Cela fit sensation. Mais le système était loin encore d'être au point. Les Américains, cependant, sans tarder, l'améliorèrent rapidement; et le film silencieux, qui avait été si beau, si inoffensif, et pourtant combien instructif, languit tout à coup, puis mourut.

D'emblée, le film parlant prit sa place. En un an, il s'est perfectionné. Mais le spectacle s'est transformé: tandis que le scénario du film silencieux se développait généralement à l'extérieur afin que ses personnages muets puissent y être continuellement en mouvement pour soutenir l'action, sur l'écran sonore, pour maintenir l'intérêt, les personnages ne dépendent plus que du dialogue. Nous sommes revenus au théâtre parlé, mais dont le cadre a pris des proportions immenses; le monde entier en est devenu le décor, les scènes successives se fondent les unes dans les autres, dans un tel enchantement et de telle sorte que le dialogue, jamais interrompu, retient l'attention de l'auditoire, sans effort, depuis le commencement jusqu'à la fin.

C'est maintenant le temps où la plupart des scènes d'un film sont prises au studio et où les personnages doivent être de véritables acteurs,—et parler.

Or, à ce moment, aux Etats-Unis, les vedettes du film silencieux sont nombreuses, qui ne parlent pas l'anglais.

Les Américains, du reste, remédièrent très vite à cet état de choses. Mais alors, en Angleterre, on ne tarda pas à se lasser de ces films faits pour la masse américaine, cosmopolite et inculte, et l'on se mit à réclamer des films plus artistiques, plus intellectuels, moins factices, et qui parleraient l'anglais plutôt que l'américain !

L'industrie cinématographique anglaise naquit alors. Elle fut, dès le début, très prometteuse et bien supérieure à sa grande concurrente outre-atlantique. Elle produisit plusieurs beaux films dont nous ne citerons qu'un en passant: "Cavalcade", qui fut, celui-là, un chef-d'œuvre.

Le film anglais avait pour se développer le champ magnifique des nations qui composent l'empire britannique et ses populations nombreuses parlant l'anglais, prêtes à accueillir avec faveur un produit de l'Empire.

La menace était trop grave pour qu'elle passât inaperçue à Hollywood.

Comment une industrie naissante,—bien fondée, peut-être, mais parlant anglais,—pouvait-elle résister à l'hydre américaine dont chacune des neuf têtes a, comme caractéristique, les yeux pleureurs et le nez camus, et qui, dans tous les pays du monde,

contrôle par son trésor, ses combines et ses filiales, non seulement la production du film parlant anglais, mais aussi sa distribution.

Le film anglais fut encerclé, sans toutefois être étouffé. La distribution en fut réglementée, c'est-à-dire qu'elle se trouva restreinte. Inévitablement, dès lors, le film anglais périclita. L'hiver dernier, à Londres, on voyait plus de films américains que d'anglais. Ici, on n'en entend plus parler.

Et pourtant, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le conflit vient de se rallumer, et l'on parle à Londres d'augmenter le droit d'entrée des films américains à moins que Hollywood ne consente,— ce qui est peu probable,—à accepter de distribuer aux Etats-Unis un plus grand nombre de films anglais.

N'espérons pas trop de l'amélioration qu'apporterait à la production anglaise un renouveau d'activité. Notre territoire, en cinéma, est fief américain.

Nous nous sommes étendu ainsi sur la situation du film parlant anglais, en Angleterre, pour vous démontrer la puissance du film américain et l'emprise que, en dépit de sa vulgarité générale, il a pu prendre sur les foules profitant, pour cela, de l'avantage que lui avait donné pour se développer le fait que le film européen, plus avancé, mieux fait que lui en 1914, mais emporté dans la tourmente de la guerre, avait disparu et lui laissait le champ libre.

Nous avons aussi voulu vous montrer que, même en admettant cette emprise qu'il doit à l'éclat et à la richesse de ses spectacles et à l'appel aux bas instincts de la masse, le film américain ne satisfait pas la foule anglaise. En dépit de son affinité anglo-saxonne, celle-ci réclame un film meilleur et se déclare rassasiée de la vulgarité, des pitreries et de la glorification de toutes les jouissances matérielles, thème ordinaire du film américain.

Et en France, que se passe-t-il ? La même chose. Les films parlant anglais, de provenance américaine, pour la plupart, se voient en France partout. Ce sont les meilleurs de la production, toutefois, car on les choisit et le nombre en est restreint. On a créé, là-bas, des sosies des principales vedettes américaines du cinéma, en ce sens que des gens ont été choisis, dont la voix et le ton imitent à s'y tromper le parler de la vedette; dont on a traduit le dialogue avec beaucoup de patience et d'habileté pour que l'auditoire, suivant le mouvement des lèvres de la vedette parlant anglais puisse croire y voir s'énoncer les mots français de la traduction. C'est ce qu'on appelle, dans le langage du métier, un film doublé.

En France, donc, le film parlant anglais est présenté, soit dans

sa version originale, soit, et c'est le cas le plus fréquent aujourd'hui, en doublé.

Cet état de choses persiste en France parce que pendant la guerre l'Américain, riche de dollars irrésistibles, s'est rendu propriétaire de grands théâtres, dans nombre de grandes villes de France. Malgré cela, le film français maintient son ascendant. Depuis un an, il a fait des progrès énormes, et, de ce pas, il boutera l'autre hors du pays bientôt,—et du même coup redeviendra entièrement français.

Saviez-vous que la province de Québec est le seul coin du monde où le film américain rencontre une concurrence véritable et nettement déterminée ?

Dans notre province, en effet, on ne peut pas jouer de doublés ; nos gens, plus bilingues que nos concitoyens anglais ne voulant pas leur en faire crédit, ne se dérangeraient pas pour aller entendre la sosie de Garbo quand ils peuvent l'entendre en personne, quelques pas plus loin. Et pourtant, tout bilingues qu'ils sont, tous nos gens ne comprennent pas toujours tout ce que leur dit, de sa voix nasillarde, l'écran américain.

Et puis ils comprennent mieux, sur l'écran parlant français, non seulement le langage, mais la mentalité du paysan normand, ou du négociant marseillais. Leur cœur peut vibrer devant l'attitude, la physionomie, l'accent de cette ouvrière parisienne, de cette femme française qui non seulement parle comme eux, mais aussi pense comme eux,—et dont le cœur bat au même rythme que le leur.

La vogue du film français augmente irrésistiblement. Et dans les grandes villes, où des milliers l'entendent tous les jours, la douceur de son accent, la richesse de son vocabulaire, toutes les caractéristiques enfin de la race française, virile et si individuelle, qui est la nôtre aussi, font saillie à chaque instant. Croyez-nous, le film parlant français, tel que présenté ici, est l'antidote le plus sûr contre l'américanisation et, avec la foi de ses ancêtres, le plus grand défenseur de notre race.

Les magnats israélites du film américain le savent bien, eux, et après un premier échec ils viennent de déclencher, à Paris même, une nouvelle offensive contre le film français au Canada qu'ils veulent à tout prix contrôler pour en restreindre la présentation.

N'ont-ils pas eu l'audace de demander aux distributeurs du film français au Canada de quel droit ceux-ci prétendaient s'établir ici, sur leur territoire ?

En terminant cette causerie, trop hâtive, mais qui dépasse déjà le temps que l'on a bien voulu nous donner,—qu'il nous soit permis de faire appel à la générosité de certains critiques du film français,— journaux ou particuliers,—qui avec une bonne foi que je me garderai bien de mettre en doute, ont fréquemment jugé le film français présenté ici sans l'avoir vu souvent, mais d'après la critique faite en France par des publications dont la mission est d'examiner, là-bas, la moralité des films tels qu'ils sont présentés sous la version originale.

Le film français, tel que présenté ici, n'est accepté par la censure qu'après avoir été expurgé, s'il y a lieu, de tout ce qui pourrait porter atteinte à la morale ou à la stricte décence. Cette correction, qui parfois transforme le film, est faite en pleine coopération avec les distributeurs et à la suite d'une étude minutieuse, et souvent très laborieuse, et dans laquelle ils ont le bonheur d'être assistés par une autorité que la discrétion nous interdit de nommer, mais que nous espérons pouvoir désigner un jour au respect et à la reconnaissance de ses compatriotes.

L'Abus du Sport

Par M. le Capitaine Rodolphe Lafond, (Montréal)

Le Comité d'Organisation du deuxième Congrès de la Langue française, en m'invitant à venir vous parler des choses du sport, ne pouvait me confier sujet plus agréable à traiter et me faire un plus grand honneur. Cependant, de prime abord, en lisant le titre du travail proposé: "Les abus du sport", je ne puis cacher que j'ai failli me récrier et me soustraire à la tâche.

J'ai consacré, si l'on veut bien me permettre cette expression, j'ai consacré ma vie à l'éducation physique chez les jeunes Canadiens français; j'ai voulu répandre chez eux l'amour du sport, le souci de leur santé et de leur apparence, afin que la génération en montant, apporte avec elle ses goûts du grand air, ses saines habitudes d'athlétisme et d'hygiène.

Parler alors des abus du sport, quand le sport lui-même n'est, à mon point de vue, que l'ombre de ce qu'il devrait être, me parut une impossibilité. "Mais, me disais-je, le premier abus du sport, c'est qu'il n'est pas assez pratiqué".

Je m'en tenais alors à la définition théorique et stricte du mot sport: "La pratique méthodique des exercices physiques en vue d'un perfectionnement physique, intellectuel et moral".

Mais la conception moderne du mot "sport" est plus étendue; on en a fait un terme général qui désigne toutes les manifestations athlétiques, quel qu'en soit le but: compétition, finance, éducation. Le terme "sport" est pour beaucoup des nôtres, un mot magique qui évoque le spectacle d'une foule enthousiaste qui crie, gesticule et s'enrhume parfois à acclamer son champion ou son équipe de champions. Dans ce cas, les athlètes sont des "sports", les spectateurs sont des "sports", les promoteurs sont des "sports" et le tout, c'est du "sport".

Plaçons-nous à ce second point de vue, acceptons en partie ce concept très large, soyons modernes, hâtons-nous de saisir au vol une si invitante occasion de continuer l'œuvre commencée de l'éducation physique chez les nôtres. Nous causerons alors familièrement et sans parti pris, du sport professionnel et du sport

amateur. Nous ajouterons un mot du sport tel que pratiqué dans nos institutions d'éducation.

L'habileté humaine, les qualités athlétiques mises à profit par la finance; les athlètes rénumérés, les annonces à gros caractères, c'est le sport professionnel et ses moyens.

Loin de moi l'idée de le condamner. Ce serait imprudent, injuste et d'ailleurs bien inutile.

Les exhibitions sportives, les joutes entre équipes sont un passe-temps, une attraction dont il ne faudrait pas songer à priver les amateurs qui souvent n'ont que faire de leurs soirées. Celui que la nature a gratifié de qualités physiques supérieures, ou qui, par un travail énergique, a développé ces mêmes qualités, a droit aux profits que ces avantages peuvent lui procurer et il serait injuste de l'en priver. De même, il serait inutile de songer à arrêter le financier de spéculer et l'argent de circuler.

Cependant, souhaitons pour les nôtres, souhaitons pour la continuation de l'esprit français en Amérique, souhaitons aussi pour l'avenir du sport professionnel lui-même, que cessent la tournure brutale et les procédés inhumains introduits dans ce domaine.

Un monopole financier décide un jour d'exploiter une ligne quelconque des activités sportives dans une ville. On achète d'abord des pages complètes dans les journaux locaux. On y annonce les rencontres dites sportives. On vante la force et la brutalité de tel ou tel athlète. Des agents d'annonces, plus psychologues que consciencieux, "font" la mentalité du public qui, à son tour, finit par prendre goût à ce genre de spectacles et les demande de plus en plus violents. Plus un athlète sera brutal, plus il attirera les foules. Ce n'est qu'à cette condition d'ailleurs qu'il trouvera de l'emploi.

Et voilà où nous mène un abus de ce que devrait être le sport ! On est pris comme dans un cycle. La civilisation fait bond arrière, le peuple demande des jeux. Dorénavant, on lui en servira de toutes sortes et d'une sincérité souvent douteuse.

Combien différemment la plupart de ces joutes, de ces exhibitions pourraient être dirigées. Un simple changement dans quelques règlements et le jeu devient tout de vitesse, d'habileté, de souplesse et d'élégance. La même publicité, employée dans un autre sens, pourrait tout aussi bien donner au public une meilleure connaissance de la technique du jeu et l'amener à demander des joutes requérant, plutôt que du poids, de l'habileté, de l'intelligence, de la souplesse.

A qui voudra prétendre irréalisable cette suggestion, je puis citer en exemple, aux Etats-Unis, le jeu de ballon au panier (*basket-ball*) dont la vogue toujours grandissante eut l'avantage d'attirer des foules record pendant les dernières saisons.

Certains sports amateurs sont la réplique du professionnalisme, surtout lorsqu'il s'agit de jeu d'équipe. Par une coïncidence étrange et qui n'est pas sans laisser quelque doute sur la pureté de l'amateurisme et sur l'influence de l'argent, cette ressemblance est surtout frappante quand les spectateurs se font nombreux et que la caisse des promoteurs se remplit bien.

Cependant, il faut accepter, à la louange de l'amateurisme, que celui-ci dans beaucoup de domaines, se rapproche de la définition théorique et idéale du "sport". On fait du sport pour sa santé, pour le développement de son corps. C'est du moins le but proposé.

Si l'on n'atteint pas toujours ce but; si l'on constate, dans certains milieux, que le jeune homme pratique le sport au détriment de sa santé physique ou intellectuelle; si Son Excellence Mgr Courchesne a pu écrire "qu'un abaissement intellectuel suit le sport exagéré"; si l'on constate, parfois avec un malin plaisir, que dans nos maisons d'éducation, les meilleurs athlètes ne sont malheureusement pas toujours les plus brillants élèves, où doit-on chercher la cause du mal?

Je prends la liberté de répondre par une autre question: Avons-nous un personnel assez nombreux et assez compétent pour diriger les activités sportives de nos jeunes gens? Nos associations sportives, nos gymnases, nos maisons d'éducation ont-ils à leur disposition les compétences nécessaires pour diriger la jeunesse dans l'athlétisme? Avons-nous toujours les moniteurs capables de modérer, de stimuler, de diriger dans ce domaine? Je me permets d'en douter!

On ne s'intitule pas spontanément directeur athlétique et, on n'en a pas la compétence par le seul fait d'avoir été jadis un athlète!!!

Développer graduellement un jeune sportif; savoir modérer son enthousiasme, lui en donner au besoin; faire en sorte qu'il ne perde pas de vue le rôle secondaire du jeu qui est un moyen et non une fin; développer et diriger son esprit de combativité, cultiver en même temps les vertus de prudence et de gentilhomme n'est pas

une tâche à la portée du premier venu. C'est une vocation ! C'est la vocation sublime de l'éducateur spécialisé !!!

Or, si nos professeurs de gymnastique peuvent se flatter d'être de bonne école, nos directeurs athlétiques, nos instructeurs dans les sports ne peuvent se réclamer des mêmes avantages, pour la bonne raison que nous n'avons pas d'école pour les former. Tout a été laissé jusqu'à date au petit bonheur de l'initiative personnelle et l'expérience de nos moniteurs a souvent été faite aux dépens de leurs élèves.

Je ne puis m'empêcher de souhaiter ardemment, pour le bénéfice de la jeunesse sportive de notre province, que ceux qui ont en main la destinée du peuple, suivant en cela l'exemple de la province-sœur et des autres pays, trouvent moyen de fonder une école pour la formation de nos moniteurs.

Les gradués de cette école, se répandant ensuite par la province, avec leur initiative, leur expérience et leurs habitudes d'hygiène, feraient un bien immense et nécessaire.

Peut-être arriveraient-ils à atténuer cette tendance que nous avons prise de faire du sport en vue d'une exhibition pour les badauds. Par une déviation étonnante de sa fin, même la gymnastique dans nos écoles se fait en partie en vue d'une parade de fin d'année !

Si un trop petit nombre d'hommes d'affaires, de professionnels, de tous ceux qui ne vivent pas directement du labeur de leurs mains, font si peu d'exercice, on peut se demander si une influence plus forte, exercée dans la jeunesse par des moniteurs d'expérience qui leur auraient d'abord par la pratique donné le goût du sport, n'aurait pas changé cet état de chose.

On néglige en outre la technique du sport. Pas disciplinés, laissés à eux-mêmes, abandonnés à leur fougue, appliquant au jeu de ballon les lois du hockey ou vice-versa, les jeunes athlètes sont fatalement privés des avantages spéciaux inhérents à chaque sport, cependant que les faibles, ceux à qui la nature n'a pas donné les qualités physiques et l'esprit de combativité nécessaires, se tiennent à l'écart.

Le jeu d'équipe tend à développer chez les jeunes l'esprit de discipline. L'équipier doit remplir son rôle dans les bornes que lui assignent les lois du jeu. Ses coéquipiers se fient à lui, il compte sur eux. S'il manque à la tâche, il sera retiré. L'équipier apprend en même temps à apprécier et ses compagnons et ses adversaires.

Dans le sport individuel, le combattant acquerra des qualités de combativité, de ténacité. Il ne peut compter que sur lui-même.

Et de combien d'autres avantages sont privés les jeunes gens qui pratiquent mal le sport ou ne le pratiquent pas du tout.

Une direction plus avisée dans les sports, c'est ce qu'il faut actuellement à la jeunesse canadienne-française. L'absence de cette direction est, à mon humble point de vue, le plus grand mal du sport amateur.

L'éducation physique, il faut bien le dire, l'éducation physique par le sport et la gymnastique est négligée chez nous. Qui ose en douter n'a qu'à faire une revue de nos jeunes gens de vingt ans, qu'ils soient finissants dans nos maisons d'éducation, étudiants dans nos universités ou attachés déjà à la tâche de gagner leur pain quotidien. Le résultat d'un tel examen a de quoi faire réfléchir. Sans doute allons-nous trouver un certain pourcentage de nos jeunes gens aux muscles merveilleusement bien développés, à la résistance, à l'adaptation surprenante, mais, par contre, une énorme proportion de notre jeunesse n'a pas un physique (c'est le cas de le dire) à la hauteur.

Le très lourd héritage que la jeune génération sera tenue d'accepter et sans bénéfice d'inventaire, l'oblige à une préparation très complète. Il faudra qu'elle puisse tabler sur un physique parfaitement équilibré, capable de résister aux troubles, aux ennuis, aux insomnies. Il faudra qu'elle puisse compter sur un corps bien portant.

Le docteur Alexis Carrel a écrit: "L'homme pense, aime, souffre, admire et prie à la fois avec son cerveau et avec tous ses organes." Si donc nous nous conformons à la tradition classique qui place le siège de la pensée dans la matière grise du cerveau, il ne faudra pas oublier que tous les membres qui constituent le corps sont en étroite dépendance et collaboration; il ne faudra pas l'oublier, surtout à cette période de la vie où se fait l'éducation de l'esprit.

Je ne puis m'empêcher de rapporter à cette occasion les paroles du souverain Pontife à la jeunesse de Milan: "Soyez chrétiens, mais soyez virils. Pratiquez l'Évangile et pratiquez les sports. Ne négligez ni votre corps, ni votre âme".

Monsieur le Président, je rêve d'une jeunesse physiquement forte, solidement constituée. Je rêve d'une jeunesse sportive qui saurait tirer sagement profit de notre climat excessif et de notre pays montagneux.

Celui qui a l'avantage de gravir, par une journée d'hiver, les pentes du Mont-Royal et qui voit défiler cette foule, de tout âge, d'hommes et de femmes, qui glissent soit en skis, soit en traîneau, ou encore qui passent devant vous, emportés par un fringant coursier et font revivre dans votre pensée toute une époque disparue; celui qui voit dans nos Laurentides ces parades innombrables de skieurs à la piste, filant tous vers une destination commune, recherchant tous la même fin et atteignant le même but: la distraction et la santé; celui qui parcourt en été, nos plages et nos villégiatures, qui rencontre notre jeunesse ardente et courageuse, raquette de tennis en main, employant ses loisirs, au grand air, dans des amusements sains, pleine de joie de vivre, celui-là, s'il est sincère, si aucune dépravation n'est venue fausser son jugement, s'il n'a pas cette manie malsaine de la critique destructive, celui-là, dis-je, ne peut s'empêcher d'oublier les quelques abus que les meilleures choses traînent fatalement à leur suite et souhaiter avec moi une jeunesse sportive.

Un jugement droit, une belle intelligence, une solide formation morale et intellectuelle, tout cela logé dans un corps bien constitué, solide, adapté, aux réflexes contrôlés et entraînés, à l'apparence agréable, voilà un terrain tout préparé pour l'éclosion et l'épanouissement des plus fines fleurs de la culture française.

Les Œuvres de Jeunesse franco-américaine

Par le Rév. Frère Wilfrid, (Central-Falls)

Par œuvres de jeunesse, j'entends les organisations qui complètent l'action scolaire, soit qu'elles s'appliquent aux élèves durant leurs années de cours, soit qu'elles groupent les jeunes gens sortis des écoles et non encore établis.

I.—*Relevé numérique.*

Il est assez difficile, presque impossible même, de donner un relevé numérique complet des œuvres de jeunesse franco-américaines, car la statistique n'a pas encore percé le voile de modestie qui les enveloppe. C'est qu'elles ne dépendent d'aucun organisme central; qu'elles vivent relativement indépendantes les unes des autres, dans les quarante-huit états de la grande république américaine, où se trouvent dispersés en essaims plus ou moins nombreux, les 2,099,000 Franco-Américains. (A.-A. Bélanger — Guide 1935). De plus, un grand nombre sont pour ainsi dire intermittentes; elles progressent ou s'éclipsent, disparaissent ou renaissent quasi périodiquement, selon l'initiative ou l'indifférence, le dévouement ou l'égoïsme de ceux qui président à leurs destinées.

Des cercles d'A.C.J.F.A. ont connu des heures de succès, à la paroisse Sainte-Marie de Manchester, N.-H., à la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Central-Falls, R.-I. et à Worcester.

Les ligues du Sacré-Cœur, pour hommes et jeunes gens, sont prospères dans la plupart des paroisses, en Nouvelle-Angleterre du moins, et peuvent rivaliser avec celles du Canada.

En maints endroits, des associations sportives paroissiales, procurent à la jeunesse, à l'instar des Patronages du Québec, des salles de réunion et d'amusement. Ces associations combattent efficacement l'influence des Y.M.C.A. des *Boy's Clubs* neutres et autres organisations étrangères à notre race.

Nombre de paroisses sont dotées d'un cercle dramatique, où le verbe français coule abondant sur des lèvres d'amateurs, la plupart des jeunes.

Un groupement modèle de J.O.C. est en pleine activité dans la paroisse Sainte-Marie de Manchester, N.-H.

En divers endroits, notamment dans le Rhode-Island, le clergé, avec la collaboration de laïcs distingués, a entrepris la formation d'équipes scoutes, qui, à date, ont obtenu des succès bien consolants.

Il faudrait mentionner aussi les associations collégiennes, qui sont nombreuses et où, orateurs, polémistes, rédacteurs de revue, amateurs de théâtre ou de sports font la place large et accueillante à sa Majesté la langue française.

Nommons enfin, les cercles de tempérance, appelés Cercles Lacordaire, et les sections junior de la Société Saint-Jean-Baptiste et des Forestiers Catholiques.

II.—*Leurs dirigeants.*

Dans les pensionnats et externats d'enseignement secondaire, l'organisation de ces œuvres relève des prêtres ou religieux, qui dans leur dévouement les suscitent et les maintiennent. Partout ailleurs la jeunesse s'appuie presque uniquement sur le clergé paroissial et l'école primaire, pour ses organisations.

La paroisse et l'école viennent donc compléter directement la famille et former avec elle ce triple rempart derrière lequel la jeunesse franco-américaine peut, en sûreté relative, lutter pour sa survivance, sans pour autant négliger ses devoirs civiques et patriotiques envers son pays d'adoption. Mais, ce rempart enlevé, pourrait-elle se maintenir longtemps sans tomber dans l'oubli du passé, sans dissiper le trésor de la langue et des traditions dont elle est l'héritière parfois insouciante ?

Comme en 1760 et à toutes les époques troublées de notre vie nationale, c'est vers le clergé surtout que se tourne notre jeunesse en détresse. Mais souvent nos prêtres sont débordés de travaux et de soucis. Alors ils s'en remettent à leurs collaborateurs providentiels, les religieux et les religieuses. Dans l'action éducatrice de ces maîtres, l'influence du clergé trouve son appui indispensable. Les laïcs les plus avertis, les chefs au sens chrétien et apostolique le plus éveillé, ne sortent-ils pas des institutions dirigées par les modestes religieux et religieuses qui se livrent à l'éducation de la jeunesse ?

Avec le prêtre donc, le religieux, la religieuse et des laïcs formés par les uns et les autres se partagent la confiance de la jeunesse.

Voilà les pilotes qui leur feront éviter les écueils subtils et

nombreux qui les guettent: anglomanie; engouement pour les frivolités et bouffonneries américaines qui s'étalent dans les revues, les journaux, les émissions radiophoniques, les séances de cinéma, etc.

Voilà les porte-lumière qui élèveront nos jeunes, au-dessus d'une basse politique, pour leur donner une idée plus haute de leurs devoirs sociaux.

Voilà les sauveurs qui fourniront à la jeunesse, les organisations capables de satisfaire noblement leurs légitimes aspirations, de diriger utilement leurs multiples formes d'activité et d'occuper leurs loisirs; et cela, sans copier les autres races, dont la mentalité, parfois inférieure, est pour le moins différente de la nôtre.

Et quand l'âge et les circonstances détacheront ces jeunes du cadre de nos organisations de jeunesse, ils seront tout préparés à s'inscrire dans quelqu'une de nos prospères sociétés nationales, où l'on continuera de monter la garde auprès d'eux et de les aider à tracer noblement leur sillon dans la vie.

III.—*Leur caractère national.*

Nos quelques œuvres de jeunesse sont foncièrement canadiennes-françaises et catholiques dans leur inspiration et leur organisation. Toutefois, comme elles voisinent de très près, chez les étrangers, une foule d'œuvres similaires, catholiques ou neutres, et souvent très anciennes, la tentation de les imiter est forte, surtout si leurs succès provoquent une ivresse de publicité à l'américaine.

Les constitutions des divers cercles ou clubs portent toujours en premières lignes: "Religion catholique seule admise; langue française exclusivement employée" ou quelque chose d'analogue. Mais si l'on n'y veille de près, on en vient bientôt à circonscrire la religion, aux dimanches seulement et encore, à l'heure des offices. Puis, les échanges de civilités avec les cercles étrangers, la rencontre d'équipes diverses, le désir de compter parmi ses amis, tel orateur, tel acteur, telle étoile du sport, qui ne sont pas des nôtres, amènent inévitablement le relâchement dans l'emploi du français.

Sans chefs éclairés et énergiques, au gouvernail, nos organisations glisseraient fatalement vers l'emploi exclusif de l'anglais, dans leurs rapports mutuels et même dans la communication des membres entre eux.

On ne peut pas, on ne doit pas dire que ce glissement soit voulu encore moins prémédité. Il est quand même déplorable. Ne nous revient-il pas de l'arrêter avant qu'il ne prenne des proportions

alarmantes? L'expérience montre qu'un noyau de convaincus, qui osent parler leur langue, qui l'aiment et veillent à sa conservation, placés au milieu d'insoucians, ont vite fait de secouer leur torpeur et de les ramener à la pratique du français, qui sied si bien dans un groupe 100% canadien-français.

Ces noyaux de militants, la jeunesse doit pouvoir les trouver parmi ses dirigeants: le clergé et les maîtres religieux; parmi les gens d'âge mûr et les anciens de sa race avec lesquels elle est en relation journalière; elle doit les trouver dans son propre sein, parmi ceux qui ont reçu plus de développement, de convictions. La jeunesse doit pouvoir se sauver elle-même, jusqu'à un certain point. Pour cela, formons-lui des entraîneurs, des sublimes entêtés à utiliser la langue française partout où la chose est possible. En un mot, donnons-lui des chefs sérieux et persévérants.

Avec de tels chefs, la réaction à la loi du moindre effort s'opère sans secousse. Les jeunes Franco-Américains comprennent vite que l'emploi de leur langue maternelle ne saurait nuire en rien à la sincérité de leur allégeance au drapeau étoilé. Ils se convainquent facilement que le plus beau témoignage de fidélité qu'ils puissent offrir à la grande république qui les protège, c'est, avec la volonté de se conformer à la constitution du pays et de connaître raisonnablement l'anglais, la volonté non moins ferme de conserver leur langue et leurs traditions canadiennes-françaises, leurs noms, leur fierté de race et la pratique d'un catholicisme intégral et conquérant. Des hommes instruits et de jugement solide, appartenant à d'autres races et à d'autres credo, ne se font pas faute de le leur rappeler à l'occasion.

Ainsi, tout en étant loyaux à leur pays d'adoption, ils demeurent fidèles à la race très noble dont ils sont issus, selon la devise qu'ils ont apportée avec eux du vieux Québec: "Je me souviens".

IV.—*Leurs besoins.*

Nos jeunes Franco-Américains demandent instamment aux chefs ecclésiastiques et laïcs de la race de ne pas les délaïsser. Leur faiblesse et leur inexpérience, la leçon qui se dégage de l'assimilation des nôtres en certains endroits, par d'autres races et religions, réclament impérieusement que l'on s'occupe d'eux.

Ils sentent la nécessité d'établir parmi eux une puissante fédération de leurs œuvres éparses afin qu'elles se consolident l'une l'autre, se multiplient, se généralisent et prennent une certaine uni-

formité. Ils comprennent qu'une légitime émulation entre les divers groupements ou régions serait à la fois le soutien et la récompense de leurs efforts pour la cause catholique et française. L'isolement est toujours si pénible et si déprimant pour une minorité.

Ils ont besoin de l'exemple du vieux Québec. Ils veulent communiquer plus assidûment avec lui et ses représentants. Ils sont prêts à adopter pour eux-mêmes, toutes les formes d'activité religieuse et nationale qui sont la force, l'orgueil, la manifestation, la sauvegarde et l'espoir de la race française en Amérique.

Souffrant de maux identiques à ceux qui affligent la jeunesse du Canada, entre autres: le fléchissement de la vie paroissiale et de l'enseignement confessionnel, l'ambiance anglicisante et protestantisante, la mégalomanie américaine, la vie au-dessus de ses moyens, le luxe effréné, l'attrait des sociétés neutres et le manque d'esprit de prévoyance et d'économie, ils exigent les mêmes cautères et accepteraient tous ceux dont leurs chefs voudraient bien leur laisser voir la nécessité, pour guérir leurs hémorragies de vitalité nationale et prévenir que d'autres ne se produisent.

Conclusion.

La jeunesse franco-américaine, fière de son glorieux passé, ne trouve pas de mot assez énergique et profond pour dire sa reconnaissance à tous ceux qui lui ont valu de survivre jusqu'ici: son clergé ses religieux et religieuses, ses ancêtres et ses sociétés. Elle veut s'appliquer à ne pas démeriter de ses aïeux.

Mais, à l'heure présente, embrassant d'un coup d'œil sa tâche géante, elle supplie qu'on lui forme de solides et dévoués chefs de groupe, parmi les ecclésiastiques et les laïcs; chefs capables de moderniser les méthodes de survivance si besoin est, mais sans détruire la moindre parcelle des traditions sacrées qui sont l'héritage de son sang; chefs capables de les diriger crânement vers la réalisation, dans ce nouveau-monde et dans tout l'univers, de leur part des
GESTA DEI PER FRANCOS.

Les Chambres de Commerce de Jeunes dans la Vie canadienne-française

Par M. Marcel Faribault, (Montréal)

Vous avez mis au programme de la Section des jeunes [les œuvres de jeunesse masculine et vous avez voulu les ranger parmi les causes d'espoir. Les Chambres de Commerce de jeunes ne peuvent que s'en féliciter, puisqu'elles y trouvent leur titre de participation à vos séances en même temps qu'un compliment qu'elles espèrent mériter. Mais cette simple rubrique qui les couvre ne doit pas faire illusion sur leurs caractères essentiels; ce n'est que subsidiairement, par voie d'évolution, comme conséquence d'une situation plus large, à raison de l'orbite où elles évoluent, qu'elles constituent un élément significatif dans le problème de notre survivance française. Ce dernier fait ne se révèle d'ailleurs qu'à l'analyse, en fonction de considérations plus vastes. Aussi bien, pour vous parler de leur rôle, faut-il donc tout d'abord faire la genèse de leur naissance et tracer la courbe de leur évolution.

Les Chambres de Commerce, organismes régis par une loi fédérale, existaient au pays depuis longtemps. Dans le Québec, elles avaient rendu à nos concitoyens, à leurs villes, à leurs districts respectifs, des services signalés. Dans beaucoup de cas cependant, ici faute de renouveler leurs effectifs, faute de chevilles ouvrières réellement agissantes, il ne restait plus, avant le mouvement de reprise que chacun a pu constater, que des cadres sans soldats, des mots sans réalité, du potentiel sans activité. Se rencontrant surtout dans les centres urbains et manufacturiers, la prospérité factice d'après-guerre avait été pour beaucoup un nouveau jardin d'Armide. Elles ne comptaient d'ailleurs à peu près pas de jeunes, pour des raisons trop évidentes. La différence d'âge entre les membres, le respect de la tradition, les relations d'employeur à employé, les ressources monétaires réduites, un sentiment d'inexpérience ou le poids trop apparent d'une supériorité faite de succès financiers, autant d'écueils à un enrôlement intensif, à une action concertée, à des initiatives fécondes. De cette absence de troupes fraîches,

on pourrait presque faire une cause de l'engourdissement mentionné plus haut.

Quoi qu'il en soit, et pour des motifs identiques, des sections de jeunes venaient d'être formées par les *Boards of Trade* des autres provinces. La Chambre de Commerce canadienne, organisme centralisateur de toutes les autres, appuyait fortement le mouvement, préparant des schémas, des projets de constitutions, organisant à l'avance l'action de ces corps auxiliaires, bref poussant à la roue avec un sens très affiné de la psychologie et des réalités. En 1930, s'organisait à Montréal un *Junior Board of Trade*, dont les rangs s'ouvraient d'ailleurs volontiers, on pourrait même dire chaleureusement, à l'inscription des Canadiens-français.

Il n'y avait cependant là, à tout prendre, qu'une manifestation canadienne, encore que tardive, de cet esprit d'indépendance des jeunesses du monde entier, envers leurs aînés, dont les causes ont été maintes fois analysées, et par exemple dans ce beau livre de Gonzague de Reynold, *L'Europe tragique*. La guerre de 1914 avait opéré entre deux générations une fissure que la crise de 1929 devait élargir en certains cas jusqu'à en faire une cassure très nette. La jeunesse avait soif d'autonomie, cherchant un exutoire à des aspirations qu'elle jugeait nouvelles et qui le sont peut-être, désireuse en tout cas d'en être elle-même le porte-parole.

A ce symptôme général venait s'ajouter dans notre province deux considérations particulières. Notre fierté nationale ne pouvait admettre qu'on parlât de nous comme de retardataires à joindre un mouvement dont l'utilité s'avérait de jour en jour, servie d'ailleurs par une remarquable publicité. La seconde raison, dont la prépondérance devait s'affirmer peu à peu, tenait davantage à l'ordre scientifique. La crise en effet venait de souligner brutalement et l'importance de l'économique et l'infériorité des Canadiens-français dans ce domaine. Pour les jeunes en particulier se posait le problème du chômage, de l'orientation et du placement de nos phalanges montantes, problème de la lutte pour la vie rendu plus épineux et plus inquiétant par notre forte natalité. Or ces constatations de fait concordaient exactement avec la doctrine élaborée par nos économistes, MM. Edouard Montpetit, Esdras Minville, Henry Laureys, et autres, dont les enseignements recevaient ainsi une éclatante confirmation.

Pour Montréal enfin, j'ajouterai un motif subsidiaire d'ordre purement local, que je passerais sous silence en d'autres temps mais que je ne puis ignorer aujourd'hui, à savoir que la différence

de langue empêchait la participation à l'organisation anglo-saxonne de donner pleine satisfaction.

La conjonction de toutes ces circonstances devait amener une réalisation. En novembre 1931, presque simultanément, des chambres de jeunes se fondaient à Montréal et à Québec, comme sections des chambres de commerce existantes. Le branle était donné.

Gardons-nous cependant de conclusions trop hâtives. Les raisons que je vous ai dites étaient bien dans les esprits, mais à l'état de motifs, non à celui de fins. Les chambres de commerce comme telles, ne poursuivaient pas, ne poursuivent pas encore, une action spécifiquement canadienne-française.

Le but avoué des chambres de jeunes, lors des premières initiatives, je crois le trouver correctement exprimé et vous verrez bientôt pourquoi je choisis cet exemple, dans l'article 2 de la constitution adoptée par le groupement de Montréal, le 18 novembre 1931. "La section est fondée, y lit-on, afin de permettre aux jeunes gens employés à gages ou à salaires dans le commerce, la finance, l'industrie, l'assurance, le génie civil ou l'architecture, de se rencontrer et d'échanger des idées qui peuvent leur être utiles dans l'emploi qu'ils occupent, ainsi que d'étudier toutes questions de commerce et de législation qui sont de leur compétence".

De toute évidence, il n'y avait là qu'un décalque, l'adoption en bloc d'une formule imaginée par nos concitoyens de langue anglaise et qui paraissait d'ailleurs la seule conforme aux dispositions de la loi organique fédérale. Je veux parler de l'exclusion des hommes de profession libérale, avocats, notaires, professeurs, et généralement de tous ceux qui travaillent à leur compte, patrons, petits commerçants, et autres.

Abstraction faite de cette réserve pour le moment, le champ d'action ouvert à l'activité des membres se révélait néanmoins très vaste. Les données recueillies à la suite d'une enquête de la *Canadian Chamber of Commerce* n'énuméraient pas moins de 12 comités pour la régie interne, et de 45 sujets d'étude ou d'action sur des questions d'intérêt local, provincial ou national. Le classement ci-après, tout incomplet et même arbitraire qu'il est, donnera une idée assez précise des objets et de la méthode envisagés.

En première ligne, une éducation complémentaire et plus compréhensive au point de vue commercial et civique, notamment, par l'établissement de cours et de conférences sur des sujets tels que les finances publiques, les assurances, la comptabilité, les affaires

municipales, ou encore par les visites industrielles, la pratique de l'art oratoire, etc.

Ensuite une entente et une prise de contact permanente, la formation d'une véritable camaraderie, avec ses concitoyens menant un genre de vie identique ou engagés dans des occupations connexes grâce aux réunions, banquets, cercles d'étude, fêtes intimes.

En troisième lieu une action effective à résultats définis sur les conditions prochaines de vie et le progrès matériel de la région en cause, par la préconisation des réformes et des améliorations possibles, par les mémoires aux pouvoirs publics et tout ce qui touche à la défense des intérêts locaux.

Quatrièmement, une coopération active avec les Chambres de Commerce proprement dites, non seulement en les déchargeant d'une partie de leur fardeau, travail d'enquête ou de rédaction par exemple, mais encore par la préparation immédiate de futurs membres à l'esprit ouvert, rompus à la technique particulière exigée.

Somme toute, un organisme de recherches et de perfectionnement en même temps qu'une école de formation et de préparation. Comment faire les suggestions et les critiques opportunes, prévoir et reconnaître les fluctuations des conditions économiques, s'adapter aux changements sociaux, ne se laisser ni entraîner à l'aveugle ni retenir dans la routine, si on ne connaît déjà le régime actuel, avec ses avantages et ses inconvénients, si on ne sait apprécier les points de vue, faire état d'une situation, débrouiller l'écheveau des doctrines, saisir l'essentiel d'une question, préparer un rapport, soumettre une proposition, développer un argument ?

Formule, on le conçoit, étonnamment précieuse, très réaliste, de tendance très large, très souple — jusqu'à l'imprécision par certains côtés —, laissant libre cours aux initiatives particulières, profitant directement aux individus, faisant jouer très habilement l'intérêt personnel, donnant le sentiment d'une grande liberté et en même temps école de civisme de tout premier ordre. Une institution à l'anglo-saxonne si l'on veut, analytique par conséquent, fondée sur des constatations expérimentales nombreuses, recherchant à n'en pas douter l'intérêt général, mais à travers l'intérêt particulier de chaque membre d'abord, en l'éveillant à l'intérêt régional ensuite.

Théorie et pratique, initiative et solidarité, telles nous apparaissent les fins du groupement et il me semble que si j'arrêtais ici mon exposé, je vous aurais déjà convaincus du rôle important que nos chambres sont appelées à jouer dans la formation de notre jeu-

nesse. L'orientation professionnelle des membres est en effet, dans nombre de cas, encore mal définie, pour les employés notamment. Ils pourront par une série de permutations volontaires ou forcées, passer d'un domaine à l'autre, à la poursuite d'une situation toujours plus influente et prospère jusqu'à ce qu'ils l'aient trouvée dans une spécialisation nécessaire. L'objectif doit donc être au premier chef une préparation générale.

Nous avons donc gardé la formule, mais en tâchant de la vivifier par une doctrine, au lieu de nous contenter de l'empirisme ou même du pragmatisme original. Cette évolution qu'il vaudrait sans doute mieux appeler une adaptation à nos besoins propres, à notre situation particulière, on peut, je crois, la sérier en trois étapes.

L'élargissement des cadres s'imposait tout d'abord. Je vous citais il y a un instant la première constitution montréalaise de 1931 parce que sa refonte en 1934 me permet de souligner très adéquatement le changement. Le nouvel article 3 décrète en effet que la Section est fondée pour le bénéfice des jeunes gens du district de Montréal. Plus de restrictions, sauf quant à l'âge, les limites variant à ce sujet avec les différentes chambres, mais se tenant presque invariablement entre 18 et 35 ans. Sauf erreur, toutes les chambres de jeunes admettent maintenant des représentants de toutes les classes de la société, sujets au seul ballottage. Les professionnels de toute sorte, les petits commerçants, négociant à leur compte, peuvent y trouver à exercer leur activité. Et voilà, assez tardivement l'explication de la présence d'un notaire au milieu de vous comme délégué des chambres de commerce. On a considéré que toute personne tenant de près ou de loin aux affaires pouvait rendre service et recueillir des avantages de sa participation. Cette façon d'agir me paraît symptomatique d'un besoin de solidarité qu'on a trop longtemps méconnu et dont je range sans hésiter la reconnaissance parmi les causes d'espoir.

La deuxième étape consiste dans l'agrandissement du mouvement par l'accroissement des fondations. Cela s'imposait d'ailleurs si l'on réfléchit que d'après les statistiques de 1934, tout juste $\frac{1}{3}$ des entreprises industrielles sont situées dans les deux villes de Québec et de Montréal. Soit spontanément, soit sous l'impulsion de chambres déjà formées, soit grâce à l'initiative d'un seul, les organisations se sont multipliées avec un bel ensemble, si l'on tient compte du facteur temps, soit cinq ans tout au plus. A l'heure où je vous parle, nous connaissons et il en est peut-être d'autres, dix-neuf chambres de jeunes avec un effectif total d'environ 1500 mem-

bres. Québec, Montréal, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Jérôme, Amos, Lévis, Saint-Jean, Granby, Sorel, Joliette, Rimouski, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Grand'Mère, auxquelles, il faut ajouter la fondation toute récente de Rouyn, ont leur chambre de commerce junior, dans certains cas comme section d'une chambre existante, dans d'autres jouissant d'une parfaite autonomie, constatée par l'incorporation. Des chambres régionales existent encore pour les districts de Québec-Montmorency et de l'Abitibi, groupant plusieurs villes ou villages dans une réalisation dont la souplesse et l'à propos méritent d'être signalés. Cette dispersion, cet essaimage si l'on peut dire, cette fécondité plutôt, ne sont-ils pas du meilleur augure, correspondant comme ils le font à cette décentralisation de l'industrie, à cet encouragement de la petite entreprise, à ce développement des arts domestiques où l'on s'accorde à voir pour une grande part la solution de notre problème économique. Les réalisations sont par ailleurs très intéressantes, l'association de Hull par exemple réussissant, avec les moyens restreints que l'on devine, à réunir une exposition industrielle et à promouvoir l'embellissement de la ville au moyen d'un concours dont le prix était une maison ouvrière modèle; celle de Saint-Jérôme mettant sur pied une bibliothèque locale; cette autre à Joliette, et ceci mérite mention spéciale, s'occupant de développer les possibilités de la région par la culture du tabac à cigarettes; toutes enfin, selon le stage, de leur développement et la direction particulière de leurs énergies, rivalisant d'émulation et de succès. Ne pouvons-nous pas, Messieurs, marquer aussi d'une pierre blanche cette seconde étape?

Et j'en viens enfin, après l'élargissement des cadres individuels et l'agrandissement du mouvement, à l'élévation du point de vue, à la considération de l'intérêt général. En septembre 1936, lors d'un premier congrès tenu à Saint-Jean, et qui promet d'être annuel, les chambres de commerce de jeunes de la province s'unissaient en une Fédération d'entre-aide mutuelle et de coordination des efforts dans le but avoué, inscrit dans ses statuts, de travailler au progrès économique de la province de Québec. Sans doute, est-ce là un aboutissement logique du mouvement, encore faut-il remarquer que pareilles fédérations n'existent pas dans les autres provinces, ou bien y déclinent visiblement au profit de la fédération canadienne. Mais ce que je tiens surtout à souligner, c'est l'esprit de ce Congrès de Saint-Jean, qui me paraît bien authentiquement canadien-français, tant par les travaux présentés que par les vœux qui les ont suivis. Les premiers portaient sur l'orientation de la jeu-

nesse, et les trois rapporteurs, chargés respectivement de l'économique et du sens national, du malaise de la jeunesse et des remèdes appropriés, nous y ont donné, sans s'être concertés, une belle leçon de patriotisme agissant et éclairé, en faisant ressortir surtout cette vérité première que notre destin économique est lié à un développement conforme à notre génie propre et à nos traditions culturelles françaises.

Trente-neuf résolutions y furent adoptées, au premier rang desquelles il faut placer l'affirmation de la loyauté à la Couronne et à la Confédération. Le temps me manque pour commenter les autres comme il convient, car je devrais passer du problème éducatif au domaine purement pratique, du plan commercial au plan politique, des principes directeurs aux suggestions aux gouvernements, du fonctionnarisme à la colonisation, des considérations sur la petite industrie à la réforme de la loi des compagnies, sans parler de ce qui touche au fonctionnement proprement dit des Chambres de jeunes et de leur fédération.

Doctrines économique, fierté nationale, urgence de l'action, on peut résumer ainsi les trois grandes aspirations qui se sont fait jour.

Une doctrine, mais appliquée par des praticiens; de la fierté, mais manifestée dans les œuvres; de l'action, mais adaptée aux circonstances du moment. C'est tout le programme de nos chambres de commerce, et ainsi, pour reprendre les mots de monsieur François Desmarais à ce même congrès de Saint-Jean, "forts de notre influence dans le domaine économique, nous pourrions lutter sur un pied d'égalité avec les nationalités qui nous entourent et contribuer avec elles à faire du Canada un grand pays où il fera bon de vivre et où les droits de chacun seront respectés."

Rapport de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Par Mme Eva-R. Thibaudeau, (Montréal)

Pour bien comprendre le but et le caractère de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, il n'est pas inutile de rappeler son origine. Elle fut au début une section féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste, mais les femmes qui en faisaient partie n'étaient guère que des membres honoraires. Il sembla alors à deux de ses membres les plus influents, Madame F.-L. Béïque et Madame Henri Gérin-Lajoie, que les femmes pourraient mieux servir la cause nationale en organisant plutôt, au sein de cette société, une fédération des œuvres féminines et en orientant leur activité vers l'action sociale catholique. Ce fut pour répondre à ce nouvel idéal que fut fondée en 1906 la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Mais on s'aperçut bientôt qu'aucun groupement n'existait pour permettre d'enrôler les ouvrières et les personnes d'autres carrières économiques. Les initiatrices du mouvement n'hésitèrent pas à constituer des associations professionnelles: d'ouvrières, d'employées de bureau, de domestiques, d'employées de téléphone, de magasin et autres.

Ces associations devinrent partie intégrante de la Fédération et son développement se confondit souvent avec celui de ces filiales qui incarnent bien son idéal d'organisation corporative et son esprit chrétien d'harmonisation des diverses classes sociales. Chacune des associations de ces trois groupes d'œuvres: de charité, d'éducation et d'économie, fut appelée à nommer deux représentantes à l'assemblée des déléguées, l'organe directeur de l'œuvre. Quelques années plus tard, se constituèrent des sections paroissiales, qui eurent aussi leurs mandataires.

L'assemblée des déléguées a pour principale fonction d'accepter ou de rejeter le programme que leur présente le Bureau et de nommer celui-ci qui est son exécutif. Il est du reste composé lui-même de représentantes des différents éléments sociaux qui composent essentiellement la Fédération et il se réunit tous les mois. Il travaille par lui-même ou par ses comités aux divers mouvements d'ordre général qu'il est appelé à faire.

L'étude du milieu social, l'éducation sociale catholique de la femme, la diffusion des principes chrétiens de justice et de charité sociale sont au premier plan de ses préoccupations, en vue de l'action sociale proprement dite: la réforme des institutions et des lois pour l'amélioration des conditions de la vie féminine et familiale, conformément aux directives de l'Église. Enfin, elle préconise les *services sociaux* pour la protection de la femme, l'instruction populaire, le bien-être général de la population: expression nouvelle bien opportune de la charité chrétienne.

Conformément à son programme, le premier soin de la Fédération, au début, fut donc d'organiser un congrès des œuvres féminines afin de faire méthodiquement l'étude de notre milieu et de nos ressources sociales. Ce premier congrès de 1907 fut suivi de plusieurs autres en 1909, 1911, 1917, 1921, 1927, 1931, 1933, véritables cénacles de formation sociale catholique. Ces quelque 500 réunions de conseils et de comités, sans compter celles des filiales et des sections paroissiales, furent toujours des réunions éducatrices pour les dirigeantes. Au delà de 2000 réunions d'étude proprement dites furent organisées par les cercles de jeunes filles. Des cours de sociologie, de civisme, de droit usuel et de droit commercial, sans compter les cours d'enseignement ménager et autres cours du soir, contribuent efficacement à l'éducation familiale et sociale de la femme.

Des réunions populaires et des conférences publiques ont été organisées depuis 25 ans sous ses auspices. La distribution d'imprimés éducateurs, la participation à diverses expositions sociales, l'établissement d'une bibliothèque de quelques centaines de volumes, contenant en outre des revues féminines de divers pays et plusieurs documents inédits sur l'action sociale, sont aussi à son crédit. Mais c'est surtout par la publication depuis 1913 de son organe, *LA BONNE PAROLE*, que la Fédération peut faire rayonner son action éducatrice. Les résultats de ces œuvres éducatrices ne se mesurent pas par des effets tangibles. Mais comme dans notre prière officielle nous le demandons avant chaque assemblée, nous osons croire qu'elles ont contribué à faire des "femmes dociles à toutes les directions de l'Église, des femmes vraiment chrétiennes, dans la famille et dans la société".

La Fédération est aussi un centre d'*action sociale*.

Son comité de tempérance a travaillé autrefois à faire signer des contre-requêtes pour empêcher la vente de l'alcool en diverses localités de notre ville et a largement contribué à faire voter la loi de tempérance, en 1908. Le comité de lutte contre la mortalité infantile a fondé et réorganisé en 1914 et en 1915 une quinzaine de Gouttes

de Lait, dans les paroisses, et fondé la Ligue des petites mères pour l'éducation des fillettes.

Le comité des questions économiques a mis au service de nos associations professionnelles l'influence collective de la Fédération pour obtenir des réformes en différents domaines, telles que l'augmentation de la pension aux institutrices retirées; la fermeture des magasins de l'est à certains jours le soir ou l'après-midi du samedi; le changement d'une bobine meurtrière et un meilleur éclairage dans certaines usines; il a fait nommer des contremaîtresses là où il n'y avait que des contremaîtres pour surveiller les jeunes filles et il a obtenu la nomination d'une inspectrice dans les fabriques; il a contribué à faire observer la loi des sièges par une surveillance méthodique des magasins; il est intervenu pour faire rejeter un règlement tendant à éliminer les femmes des emplois de sténographes officielles, à la cour.

Le comité des questions légales, fondé par Madame Henri Gérin-Lajoie, a travaillé sans relâche à l'amendement des lois imparfaites qui régissaient la condition civile de la femme mariée, jusqu'en 1928.

Dans l'ordre de la charité: la Fédération a fondé, pendant la guerre, le comité de la Croix-Rouge et celui du Fonds-Patriotique. Elle a établi une assistance par le travail à laquelle des centaines de femmes ont eu recours et qui a fourni des vêtements aux pauvres de plusieurs paroisses; elle fut à l'origine de l'Assistance Maternelle, d'abord simple comité de la Fédération; le comité de la visite des catholiques dans les hôpitaux protestants est aussi dû à son initiative; celui-ci s'est enrichi d'un comité de relèvement des filles-mères et a suscité l'École des enfants infirmes. Enfin, l'association des Aides-maternelles, qui constitue aujourd'hui l'une de nos plus florissantes associations professionnelles, fut établie en 1927 afin de procurer des soins éclairés aux femmes des classes moyennes qui ne peuvent réclamer les soins d'une garde-malade après la naissance de leurs enfants.

Dans l'ordre religieux et moral: la Fédération a participé activement par ses comités de couture et de fleurs au déploiement du culte à l'occasion du Congrès eucharistique; elle a organisé, chaque année, par elle-même et par ses filiales et cercles d'étude, des retraites fermées; elle a, à son crédit, un comité de bonnes mœurs et elle collabora avec la Ligue catholique féminine à l'amélioration de la mode féminine et à l'épuration des mœurs sur les plages et dans la vie familiale; elle donna son appui à certaines mesures concernant l'élimination des affiches de vues animées, de concert avec la Ligue

des anciens retraitants; elle organisa trois pèlerinages à Lourdes; elle fait dire chaque année une messe solennelle pour ses membres.

Mais nul doute que sous la poussée d'une orientation nouvelle vers l'action religieuse, la Fédération ne soit un excellent intermédiaire pour obtenir de toutes ses filiales et œuvres, une contribution vraiment effective à la rechristianisation des familles et des milieux que le communisme atteint ou que les mœurs modernes corrompent.

Outre l'étude, l'éducation et l'action sociale et religieuse, la Fédération a aussi en vue les *services sociaux*. Son Secrétariat, sous la direction des religieuses de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, est un centre de renseignements et d'entr'aide, et il pourrait le devenir bien davantage. Il fait du placement. Depuis cinq ans, il a enregistré 15,000 demandes et fait 7,000 placements. A l'occasion, il s'efforce d'orienter les jeunes filles vers les carrières qui leur conviennent le mieux.

En 1911, Monseigneur Bruchési affiliait notre Fédération des œuvres canadiennes-françaises à l'Union internationale des Ligues catholiques féminines sous la direction immédiate de Notre Saint-Père le Pape. N'était-ce pas, dès ce moment, la sanction suprême du travail de coordination entrepris par la Fédération? En croyant bien servir la cause nationale et catholique par le groupement méthodique et intégral de nos œuvres, nous ne nous sommes pas trompées: aujourd'hui comme hier et plus qu'hier, son utilité, sa nécessité même apparaît urgente.

Voilà en résumé le tableau des œuvres de la Fédération. Parce que ces œuvres répondent bien au besoin de notre temps, parce qu'elles s'exercent auprès des Canadiennes françaises dans l'intention de conserver et de développer leurs qualités ethniques, on peut dire qu'elles sont éminemment nationales.

C'est d'ailleurs cette pensée d'élever les femmes de chez nous au rang d'une élite, mais d'une élite canadienne-française, qui a toujours été la grande préoccupation de la Fédération: toute son action en est un témoignage. Cette pensée d'ordre national, nous la retraçons encore dans toute l'inspiration de l'organe de la Fédération, *La Bonne Parole*. Dès les débuts de celle-ci, en effet, le troisième numéro de sa publication — juin 1913 — fut entièrement consacré aux questions nationales. Nous lisons dans l'un des articles de ce même numéro: "*Mourir* pour sa patrie, quelle magnanime oblation? Mais *vivre* pour elle, par son intelligence, par son cœur, par son travail, à tous les instants de la vie, c'est plus héroïque!"

Celle qui a signé ces lignes, a voulu tracer par là tout le programme d'action nationale et patriotique de la Fédération: idéal

qui n'a d'ailleurs jamais été trahi. Afin de donner à cette action nationale tout son rendement, la Fédération voulut lui donner comme base l'étude des questions nationales, aussi celles-ci occupent-elles une large place dans les séances mensuelles de notre comité central d'étude et d'action sociale.

Passant de la doctrine à l'action, elle fonda, il y a deux ans, un comité de l'Achat chez nous qui devint une section féminine de la ligue de l'Achat chez nous. Ce comité a bien vite pris de l'expansion, grâce au bon accueil qu'il reçut dans chacune de nos associations professionnelles, de nos comités, de nos sections paroissiales, de nos œuvres affiliées, bref, de nos quelques milliers de membres, dont la plupart, nous avons de bonnes raisons de l'espérer, ont été gagnés par cette idée de l'Achat chez nous. Les nombreuses cartes d'adhésion à l'Achat chez nous, qui ont été signées, en sont d'ailleurs une preuve sensible.

Toujours dans l'ordre national, une autre organisation qui nous est bien chère est celle du comité de colonisation. Puisque la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste est avant tout une œuvre d'éducation, c'est avant tout de l'éducation que nous avons voulu faire dans ce comité: éducation du public, dont nous voulions gagner la sympathie à l'œuvre de la colonisation, éducation de ceux pour qui, ouvrir une terre nouvelle, pouvait devenir en même temps qu'une sécurité matérielle et morale, un moyen très sûr d'établissement pour les générations à venir. Le premier soin de la Fédération dans son action auprès des femmes, des futurs colons, fut donc celle de les réunir et de leur faire donner des cours d'enseignement ménager: ce fut aussi pour nous une excellente occasion de rencontrer ces femmes, qui, toutes, gagnèrent vite notre sympathie par leur courage et leur bel optimisme.

Rappelons encore qu'en maintes occasions, telle la collecte du Sou de la Pensée française en juin 1913, en faveur des écoles catholiques françaises d'Ontario, puis le grand ralliement organisé le 4 mars 1916 en faveur de ces mêmes écoles, la Fédération s'est fait un devoir de participer à tous les mouvements de caractère national organisés dans notre Québec. Je n'ai pas à ajouter avec quel empressement elle a prêté son concours lorsqu'il lui fut demandé aux organisations nationales de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Nous avons pour l'avenir de notre comité national, bien d'autres aspirations. Puisse ce congrès qui ouvre sur notre vie nationale de si larges horizons, nous donner le désir, la volonté et les moyens de les réaliser toutes.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS

POUR LES TROIS VOLUMES DE MÉMOIRES

	PAGES
ALAIN, M. H.-JOSEPH. La Serrurerie, I.	534
ARCHAMBAULT, RÉV. P. J.-P. (s. J.). L'Esprit français dans la Vie professionnelle, III.	38
AUBIN, M. L'ABBÉ L.-J. La Poésie régionaliste, I.	309
BACHAND, RÉV. P. LOUIS, (O.M.I.). L'Ecole paroissiale franco- américaine, III.	183
BARBEAU, M. VICTOR. L'Esprit français dans l'Industrie et le Commerce, III.	65
BARRETTE, M. VICTOR. Annonceurs à la Radio et Télépho- nistes, I.	264
BAUDOUX, M. L'ABBÉ MAURICE. La Situation juridique du Français en Saskatchewan, II.	66
BEAUDOIN, M. PHILIPPE. La Reliure d'Art, I.	492
BEAUGRAND-CHAMPAGNE, M. ARISTIDE. L'Urbanisme, I.	503
BEAUPIN, Mgr E. Rapport du Comité catholique des Amitiés françaises à l'Etranger, I.	425
BÉDARD, Mlle MARIE-PAULE. La Jeune Fille et l'Esprit fran- çais, III.	405
BELLEGARDE, L'HONORABLE DANTÈS. Haïti et la Culture fran- çaise, I.	98
BENOÎT, M. JOSAPHAT. L'Esprit français dans la Vie sociale, économique et politique des Franco-Américains, III.	76
BIRON, Mme LOUIS. Le Rôle de la Mère franco-américaine, III.	337
BLANCHARD, M. L'ABBÉ ETIENNE. La Publicité, I.	370
BLANCHARD, M. HENRI. L'Enseignement du Français dans les Ecoles publiques de l'Ile-du-Prince-Edouard, III.	221
BOURGEOIS, M. ALBÉRIC. La Caricature, I.	475
BOURGEOIS, M. L'ABBÉ FRANÇOIS. La Famille acadienne, III.	15
BRUCHÉSI, M. JEAN. Nos Sociétés littéraires, I.	411
BUTEAU, M. AMÉDÉE. Nos Ecoles techniques industrielles, III.	266

	PAGES
CANTAVE, M. PHILIPPE. L'Alliance Française en Haïti, I. . . .	268
CARON, Me MAXIMILIEN. Conseils juridiques de nos Parle- ments, II.	240
CARRIÈRE, M. J.-M. La Survivance de l'Esprit français dans l'ancien Pays des Illinois, III.	96
CASGRAIN, M. LE CHANOINE PHILIPPE. L'Immigration au Canada, III.	102
CHAPAIS, M. CHARLES. La Construction des Orgues par les Canadiens français, I.	547
CHAUVIN, M. JEAN. L'Influence de la Peinture française sur la Peinture canadienne, I.	468
COMEAU, M. J.-EDOUARD. L'Enseignement du Français dans les Ecoles primaires (publiques) de la Nouvelle-Ecosse, III.	215
CÔTÉ, M. L'ABBÉ LORENZO. Anglicismes de Forme, I.	392
COUTURE, M. EUDORE. L'Abus du Crédit, III.	143
COUTURE, M. L'ABBÉ MICHEL. Le Collège: Cause d'Espoir, III.	277
CROTEAU, M. ARSÈNE. Le Français dans l'Enseignement amé- ricain, III.	197
DAGNEAU, M. GEORGES-HENRI. Les Bibliothèques publiques au Canada français, III.	433
D'AMOURS, Me ERNEST-R. La Situation juridique du Français en Nouvelle-Angleterre, II.	103
DAVIAULT, M. PIERRE. Langue et Traduction, I.	431
DE GRÂCE, M. J.-EDOUARD. L'Enseignement du Français dans les Ecoles primaires (publiques) du Nouveau-Brunswick, III.	210
DE GRANDPRÉ, RÉV. P. A. (C.S.V.). L'Ecole primaire, III.	168
DE LA DURANTAYE, Me LOUIS-JOSEPH. Le Français dans nos Textes législatifs, II.	54
DELÂGE, L'HONORABLE CYRILLE-F. La Société de Géographie de Québec et son travail pour la conservation de l'Esprit français au Canada, I.	42
DEMOGUE, Me RENÉ. L'Esprit français dans la Jurisprudence de la Province de Québec, II.	7
DE MONTIGNY, M. LOUVIGNY. La Langue française dans notre Théâtre (depuis 1912), I.	302
DESAUTELS, RÉV. P.-A. L'Esprit français dans nos Ecoles pa- roissiales de la Nouvelle-Angleterre, III.	425
DESGAGNÉS, M. LÉON CE. Ingénieurs, Architectes et Artistes, I.	192

	PAGES
DÉSILETS, M. ALPHONSE. Nos Industries domestiques, III. . .	348
DESROCHERS, M. FÉLIX. Insuffisance des Bibliothèques publiques canadiennes-françaises, I.	330
DESROSIERS, M. LÉO-PAUL. Le Roman canadien (depuis 1912) I.	405
DESSAGNES, M. PIERRE. Comment enseigner le français? I. . .	272
DION-LÉVESQUE, M. ROSAIRE. Les Arts et les Lettres chez les Franco-Américains, I.	461
DIONNE, M. L'ABBÉ GEORGES. Le Jaunisme et l'Esprit français. III.	114
DORION, M. LE DOCTEUR JULES. Le Danger des Magazines américains, III.	447
DUBOIS, M. B.-J. Où en est la Langue française dans le Centre occidental des États-Unis, et ce que font les Universités pour elle, I.	123
DUFAULT, RÉV. P. W. (A. A.) L'esprit français dans nos Ecoles paroissiales de la Nouvelle-Angleterre, III.	425
DUGAL, Mme JOSEPH. La Poésie canadienne (depuis 1912), I.	323
DUPIUS, M. RENÉ. La Langue parlée en Electricité, I.	204
DURAND, M. L.-D. L'Américanisme dans la Villégiature, III.	121
ENO, M. ARTHUR-L. La Vie professionnelle aux États-Unis, III	43
FABRE-SURVEYER, L'HONORABLE JUGE EDOUARD. Le Français dans les Pièces de Procédures, les Plaidoiries et les Jugements, II.	137
FARIBAUT, M. MARCEL. Les Chambres de Commerce de Jeunes dans la Vie canadienne-française, III.	481
FAUTEUX, M. AEGIDIUS. L'Histoire (depuis 1912), I.	295
FORTIN, M. EDOUARD. La Presse hebdomadaire et l'Esprit français, I.	350
FRÉMONT, Mme CHARLES. L'Influence de la Femme pour la Conservation de l'Esprit français dans la Vie sociale et politique, III.	313
GAGNÉ, Me JULES-ARTHUR. Notre Code civil, ses Qualités, ses Défauts, ses Lacunes, II.	201
GAGNON, M. L.-P. Diffusion du Livre français au Canada et du Livre canadien en France, I.	377

	PAGES
GENEST, Me ROSARIO. Notre Code de Procédure civile, ses Qualités, ses Défauts, ses Lacunes, II.....	220
GEORGES, Rév. Frère (E.C.) La Langue des "Essais" de Montaigne et celle du Canada français, I.....	128
GOSSELIN, M. L'ABBÉ PAUL-EMILE. L'Education nationale et la Jeunesse, III.....	453
GRIGNON, M. CLAUDE-HENRI. Le Mal qui nous ronge:—Notre Défaut d'Observation, III.....	354
HAM, M. EDWARD-B. Etat actuel des Etudes sur le Parler franco-américain, I.....	76
HARBOUR, M. LE CHANOINE A. Les Prédicateurs et l'Esprit français, I.....	171
HÉBERT, M. HENRI. La Sculpture, I.....	481
HÉBERT, M. MAURICE. Un nouveau Regard sur la Critique littéraire et artistique au Canada français, I.....	285
HIPPOLYTE, M. DOMINIQUE. La Langue française en Haïti, I.	92
HUBERT, M. PAUL. La Langue française aux Iles-Madeleine, I.	54
JANIN, M. ALBAN. Le Cinéma, III.....	463
JEANNERET, M. F.-C.-A. L'Enseignement du Français par les Cours de Vacances à Sillery, I.....	421
JOBIN, Mlle JEANNE. Les Oeuvres de Jeunesse féminine, III..	419
JOYAL, RÉV. P. ARTHUR, (O.M.I.). La Religieuse enseignante dans les Ecoles bilingues de l'Ontario, III.....	162
JULIEN, Mlle RACHEL. En marge de l'Histoire du Costume au Canada, III.....	344
LACERTE, M. LE JUGE HENRI. La Situation juridique du Français dans le Manitoba, II.....	64
LAFARGUE, Me ANDRÉ. Le Français en Louisiane, II.....	118
LAFOND, M. LE CAPITAINE RODOLPHE. L'Abus du Sport, III..	470
LALIBERTÉ, Mgr J.-A. L'Ecole paroissiale en Nouvelle-Angleterre, III.....	257
LAMARCHE, RÉV. P. M.-A. (O.P.). L'Esprit français dans la Revue, I.....	345
LAPIERRE, M. LE DOCTEUR E. La Musique, I.....	447
LAPOINTE, M. CHRISTIAN. Le Français à l'Université, I.....	36
LAROCQUE, M. PAUL. Banquiers, I.....	208

	PAGES
LAURENCE, M. JEAN-MARIE. La Pathologie phonétique et syntaxique de la Langue française au Canada, I.	399
LÉANDRE DE SÉVILLE, RÉV. SŒUR (CND) Le Français au Couvent, I. 16	16
LEBEUF, M. T. Nos Sociétés nationales franco-américaines, III	296
LÉGARÉ, M. LE LIEUTENANT-COLONEL ERNEST. Le Parler chez les Militaires, I.	221
LE GRESLEY, RÉV. P. OMER (EUDISTE). L'Enseignement secondaire français dans les Ecoles, Couvents et Collèges de Garçons et Filles, des Provinces Maritimes, III.	231
LEMAN, M. BEAUDRY. Le Français dans la Vie des Affaires, III.	70
LEMIEUX, M. E. Arts appliqués, Etalage, I.	522
LE NORMAND, MME MICHELLE. Dans nos Familles, hier et aujourd'hui, III.	325
LETONDAL, M. HENRI. Les Programmes à la Radio (Conférences, Dialogues, Scènes de la Vie canadienne), I.	167
LIMOGES, M. L'ABBÉ R. Les Mariages mixtes, III.	152
LORRAIN, M. LÉON. Pauvreté et Imprécision de notre Langue, III.	457
LUSSIER, M. JOSEPH. Les Journaux de Langue française aux Etats-Unis, I.	363
MAHEUX, M. L'ABBÉ ARTHUR. Les Universités, III.	287
MARCOTTE, M. J.-H. La Langue dans le Commerce et l'Industrie, I.	213
MARTEL, RÉV. P. R. (A.A.). L'Enseignement secondaire chez les Franco-Américains, III.	189
MARTIN, RÉV. P. HENRI, (O.P.) La Vie paroissiale, III.	21
MASSÉ, M. JULES. La Société du Bon Parler français de Montréal, III.	49
MASSON, Me EDOUARD. Nécessités législatives de l'Heure présente, II.	44
MÉLANÇON, M. CLAUDE. Les Chemins de fer et le Français, I.	275
MERCIER-GOUIN, MME LÉON. L'Art dramatique, I.	455
MICHAUD, Me BENOÎT. La Situation juridique du Français dans les Provinces Maritimes, II.	94
MICHEL, RÉV. FRÈRE (E.C.). L'Ecole primaire supérieure, (Garçons), III.	238
MIGNAULT, L'HONORABLE JUGE P.-B. Méthode d'Interprétation de nos Lois (Stare decisis), II.	15

	PAGES
MILLER, M. C.-J. Le Français à l'École primaire, I.....	7
MINVILLE, M. ESDRAS. L'Exode rural et l'Encombrement urbain, III.....	137
MORIN, Me VICTOR. L'Anglicisation de notre Droit Civil, II..	211
MORIN, Me WILLIAM. La Langue des Navigateurs, I.....	235
NANTEL, Me MARÉCHAL. Mœurs judiciaires (le Barreau), II.	194
NORMANDEAU, M. P.-A. La Céramique au Canada français, I.	538
PARENT, M. OMER. La Décoration, I.....	510
PARISEAU, M. LE DOCTEUR LÉO. La Langue des Médecins, I..	180
PARIZEAU, M. MARCEL. Le Paysagisme, I.....	497
PELLETIER, M. GEORGES. Le Journal quotidien depuis 1912 et l'Esprit français, I.....	356
PERRAULT, Me ANTONIO. L'Esprit français dans le Droit com- mercial et maritime au Canada, II.....	17
PERRIER, M. l'abbé P. L'Action du Clergé, III.....	300
PHILIPPON, M. HORACE. La fausse Conception d'une Publicité de Langue anglaise pour attirer le Tourisme étranger, III..	108
PLOUFFE, M. LE JUGE G. La Situation juridique du Français en Ontario, II.....	75
POIRIER, Me PAUL-E. La Situation juridique du Français dans l'Alberta, II.....	127
POTVIN, M. DAMASE. Notre Langue parlementaire écrite et parlée, I.....	227
POTVIN, M. L'ABBÉ PASCAL. La Conférence, I.....	338
RAYMOND, M. LE CHANOINE HENRI. L'Enseignement du Fran- çais dans les Collèges classiques, I.....	22
RENAUD, M. HENRI-G. Les Franco-Américains de l'Etat de New-York, III.....	84
RICHER, M. LÉOPOLD. L'Esprit français et la Politique, III..	59
RIOUX, M. ALBERT. L'Agriculture: Force économique et sociale de notre Nationalité, I.....	198
RIVARD, L'HONORABLE JUGE ADJUTOR. Fautes de Diction (Notre prononciation), I.....	155
Notre Législation, II.....	139
ROULEAU, Mlle CÉCILE. Le Rôle de l'Institutrice à l'École primaire, III.....	399

	PAGES
ROUSSEAU, M. ZÉPHIRIN. L'Esprit français et la Langue des Bûcherons, I.....	278
ROUTHIER, RÉV. P. H. (O.M.I.). La Vie familiale dans l'Ouest canadien, III.....	330
ROY, MME FERDINAND. L'Esprit français dans la Vie sociale, III.....	33
ROY, M. LE DOCTEUR LOUIS-PHILIPPE. Les Oeuvres de Jeunesse masculine dans la Province de Québec, III.....	409
SAINTE-MADELEINE-DES-ANGES, RÉV. SŒUR (C.D.N.). L'Esprit français au Couvent, III.....	245
SAUVÉ, RÉV. P. GUSTAVE, (O.M.I.). Une Doctrine délétère (Le Communisme), III.....	147
TACHÉ, RÉV. P. LOUIS (C.S.SP.). La Lecture et son Influence sur la Formation de l'Esprit français, III.....	7
TASCHEREAU, MME MARGUERITE. La Lettre au Canada français, III.....	374
TESSIER, M. L'ABBÉ ALBERT. Nos Richesses que nous n'exploitons pas, I.....	417
THIBAudeau, MME EVA. Rapport de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, III.....	488
VAILLANCOURT, M. EMILE. A propos d'Enseignes, I.....	517
VALLÉE, M. LE DOCTEUR ARTHUR. La Cuisine, I.....	528
VENNE, M. EMILE. L'Architecture, I.....	439
VERMETTE, M. L'ABBÉ STANISLAS. La Paroisse franco-américaine, III.....	28
VERRETTE, M. L'ABBÉ ADRIEN. La Famille franco-américaine, III.....	383
WILFRID, RÉV. FRÈRE. Les Oeuvres de Jeunesse franco-américaine, III.....	476

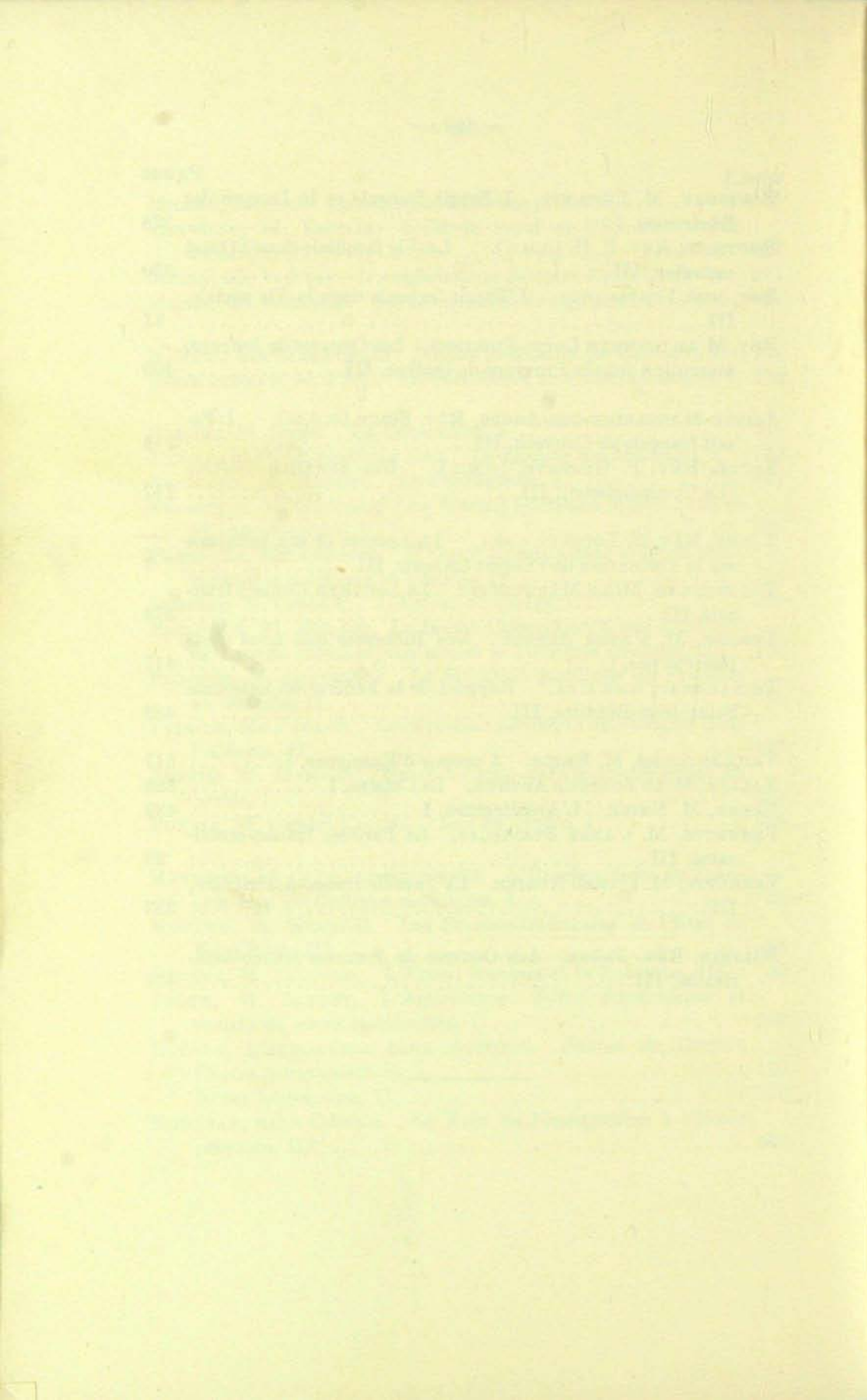


TABLE DES MATIÈRES

V

SECTION DES MŒURS ET TRADITIONS

(*Division A*)

	PAGES
La Lecture et son Influence sur la formation de l'Esprit français. —Rév. P. Louis Taché, C.S.Sp., (Collège Saint-Alexandre, Pointe-Gatineau).....	7
La Famille acadienne.—M. l'abbé François-A. Bourgeois, (Dor- chester, N.-B.).....	15
La Vie paroissiale.—Rév. P. Henri Martin, O.P., (Québec).....	21
La Paroisse franco-américaine.—M. l'abbé Stanislas Vermette, (Lynn, Mass.).....	28
L'Esprit français dans la Vie sociale.—Mme Ferdinand Roy, (Québec).....	33
L'Esprit français dans la Vie professionnelle.—Rév. P. J.-P. Archambault, S.J., (Montréal).....	38
La Vie professionnelle aux Etats-Unis.—M. Arthur-L. Eno, (Lowell, Mass.).....	43
La Société du Bon Parler français de Montréal.—M. Jules Mas- sé, (Montréal).....	49
L'Esprit français et la Politique.—M. Léopold Richer, (Ottawa).	59
L'Esprit français dans l'Industrie et le Commerce.—M. Victor Barbeau, (Montréal).....	65
Le Français dans la Vie des Affaires.—M. Beaudry Leman, (Montréal).....	70
L'Esprit français dans la Vie sociale, économique et politique des Franco-Américains.—M. Josaphat Benoît, (Woonsocket).	76
Les Franco-Américains de l'Etat de New-York.—M. Henri-G. Renaud, (New-York).....	84
La Survivance de l'Esprit français dans l'ancien Pays des Illi- nois.—M. J.-M. Carrière, (Evanston, Illinois).....	96

	PAGES
L'Immigration au Canada.—M. le chanoine Philippe Casgrain, (Québec).....	102
La fausse Conception d'une Publicité de Langue anglaise pour attirer le Tourisme étranger.—M. Horace Philippon, (Québec).....	108
Le Jaunisme et l'Esprit français.—M. l'abbé Georges Dionne, (Rimouski).....	114
L'Américanisme dans la Villégiature.—M. L.-D. Durand, (Trois-Rivières).....	121
L'Exode rural et l'Encombrement urbain.—M. Esdras Minville, (Montréal).....	137
L'Abus du Crédit.—M. Eudore Couture, (Rimouski).....	143

VI

SECTION DES MŒURS ET TRADITIONS

(Division B)

Une Doctrine délétère (Le Communisme).—Rév. P. Gustave Sauvé, O.M.I., (Ottawa).....	147
Les Mariages mixtes.—M. l'abbé R. Limoges, (Ottawa).....	152
La Religieuse enseignante dans les Ecoles bilingues de l'Ontario.—Rév. P. Arthur Joyal, O.M.I., (Ottawa).....	162
L'Ecole primaire.—Rév. P. A. de Grandpré, C.S.V., (Montréal).	168
L'Ecole paroissiale franco-américaine.—Rév. P. Louis Bachand, O.M.I., (Lowell).....	183
L'Enseignement secondaire chez les Franco-Américains.—Rév. P. R. Martel, A.A., (Worcester).....	189
Le Français dans l'Enseignement américain.—M. Arsène Croteau, M. A., (Storrs).....	197
L'Enseignement du Français dans les Ecoles primaires (publiques) du Nouveau-Brunswick.—M. J.-Edouard de Grâce, (Campbellton).....	210
L'Enseignement du Français dans les Ecoles primaires (publiques) de la Nouvelle-Ecosse.—M. J.-Edouard Comeau, (Truro, N.-E.).....	215
L'Enseignement du Français dans les Ecoles publiques de l'Ile-du-Prince-Edouard.—M. Henri Blanchard, (Charlottetown)	221

	PAGES
L'Enseignement secondaire français dans les Ecoles, Couvents et Collèges de Garçons et Filles, des Provinces Maritimes.— Rév. P. Omer Le Gresley, eudiste, (Pointe-de-l'Eglise, N.-E.).....	231
L'Ecole primaire supérieure, (garçons).—Rév. Frère Michel, E.C., (Québec).....	238
L'Esprit français au Couvent.—Rév. Sœur Sainte-Madeleine-des-Anges, C.N.D., (Montréal).....	245
L'Ecole paroissiale en Nouvelle-Angleterre. — Mgr J.-A. Laliberté, (Central-Falls).....	257
Nos Ecoles techniques industrielles.—M. Amédée Buteau, I.C., (Hull).....	266
Le Collège: Causé d'Espoir.—M. l'abbé Michel Couture, (Sherbrooke).....	277
Les Universités.—M. l'abbé Arthur Maheux, (Québec).....	287
Nos Sociétés nationales franco-américaines.—M. T. Lebeuf, (Webster, Mass.).....	296
L'Action du Clergé.—M. l'abbé P. Perrier, (Montréal).....	300

VII

SÉANCES D'ÉTUDE POUR LES DAMES

L'Influence de la Femme pour la Conservation de l'Esprit français dans la Vie sociale et politique.—Mme Charles Frémont (Québec).....	313
Dans nos Familles, hier et aujourd'hui.—Mme Michelle Le Normand, (Ottawa).....	325
La Vie Familiale dans l'Ouest canadien.—Rév. P. H. Routhier, O.M.I., (Edmonton).....	330
Le Rôle de la Mère franco-américaine.—Mme Louis Biron, (Lowell).....	337
En marge de l'Histoire du Costume au Canada.—Mlle Rachel Julien, (Montréal).....	344
Nos Industries domestiques.—M. Alphonse Désilets, (Québec). 348	348
Le Mal qui nous ronge:—Notre Défaut d'Observation.—M. Claude-Henri Grignon, (Sainte-Adèle).....	354
La Lettre au Canada français.—Mlle Marguerite Taschereau, (Québec).....	374

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

	PAGES
La Famille franco-américaine.—M. l'abbé Adrien Verrette, (Manchester).....	383
Le Rôle de l'Institutrice à l'École primaire.—Mlle Cécile Rouleau, (Québec).....	399

VIII

SÉANCES D'ÉTUDE POUR LES JEUNES

La Jeune Fille et l'Esprit français.—Mlle Marie-Paule Bédard, (Québec).....	405
Les Oeuvres de Jeunesse masculine dans la Province de Québec.—M. le docteur Louis-Philippe Roy, (Québec).....	409
Les Oeuvres de Jeunesse féminine.—Mlle Jeanne Jobin, (Québec).....	419
L'Esprit français dans nos Ecoles paroissiales de la Nouvelle-Angleterre.—RR. PP. Wilfrid Dufault et Armand Desautels, A. A., (Worcester).....	425
Les Bibliothèques publiques au Canada français.—M. Georges-Henri Dagneau, (Québec).....	433
Le Danger des Magazines américains.—M. le docteur Jules Dorion, (Québec).....	447
L'Éducation nationale et la Jeunesse.—M. l'abbé Paul-Émile Gosselin, (Québec).....	453
Pauvreté et Imprécision de notre Langue.—M. Léon Lorrain, (Montréal).....	457
Le Cinéma.—M. Alban Janin, (Montréal).....	463
L'Abus du Sport.—M. le Capitaine Rodolphe Lafond, (Montréal).....	470
Les Oeuvres de Jeunesse franco-américaine.—Rév. Frère Wilfrid, (Central-Falls).....	476
Les Chambres de Commerce de Jeunes dans la Vie canadienne-française.—M. Marcel Faribault, (Montréal).....	481
Rapport de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.—Mme Eva Thibaudeau, (Montréal).....	488
Index alphabétique des Noms d'Auteurs pour les trois Volumes de Mémoires.....	493
Table des Matières du Tome III des Mémoires.....	501

BIBLIOTHÈQUE
D'ÉTUDES

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie du SOLEIL LIMITÉE,
rue de la Couronne, à Québec, le
8 juillet mil neuf cent trente-huit.

BNQ



000 394 285